





Class DC 125

Book .V6

PRESENTED BY 1824



ANNIE-MAY REGEHAN.

No. _____



SIÈCLE DE LOUIS XIV

ASNIÈRES.—IMP. LOUIS BOYER ET Cie, 10, RUE DU CHALET.

VOLTAIRE, François Marie
" ——— Arquet de

SIÈCLE

DE LOUIS XIV

SUIVI DE LA LISTE RAISONNÉE
DES PERSONNAGES CÉLÈBRES DE SON TEMPS

NOUVELLE ÉDITION ANNOTÉE

D'APRÈS

LES LETTRES, MÉMOIRES, DOCUMENTS ET ACTES OFFICIELS

DU XVII^e ET DU XVIII^e SIÈCLE

ET LES PRINCIPAUX HISTORIENS ÉTRANGERS OU FRANÇAIS

PAR CHARLES LOUANDRE

· PARIS

G. CHARPENTIER et C^{ie}, ÉDITEURS

13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13

[1874]

DC 125

.V6

1874

Gift

Miss Annie M. Hegeman

June 17, 1938



MY 2/1870

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Il existe, dans la littérature française, peu de livres aussi populaires que *le Siècle de Louis XIV*, et ce succès est dû non-seulement au mérite historique de cette œuvre célèbre, mais encore au charme littéraire de la composition. Là, comme historien et comme écrivain, Voltaire a justement conquis la faveur publique.

Comme historien, il a le premier, à côté de la *chronique*, du *mémoire* et de la *compilation*, créé un genre nouveau qui, tout en se rapprochant par le mouvement et l'intérêt du genre des anciens, tout en offrant, comme les récits de Tacite, de Salluste et de Thucydide, d'utiles leçons politiques, l'emporte de beaucoup par l'abondance et la variété des renseignements, et embrasse, dans un cadre resserré, ce que l'on pourrait appeler l'universalité des choses qui constituent la vie d'une nation. On a dit et bien souvent répété, de nos jours, que l'histoire de France n'était pas l'histoire du pays, mais seulement de ceux qui avaient porté la couronne. Eh bien! ce reproche, Voltaire l'avait prévu, et il cherchait pour sa part à le prévenir, lorsqu'il écrivait, en 1740, au marquis d'Argenson : « On n'a fait que l'histoire des rois, on n'a point fait celle de la nation. Il semble que pendant quatorze cents ans il n'y ait eu dans les Gaules que des rois, des ministres et des généraux : mais nos mœurs, nos lois, nos coutumes, notre esprit, ne sont-ils donc rien ? » Ce sont ces mœurs, ces lois, ces coutumes, cet esprit qu'il a voulu peindre, et qu'il a peint en effet dans *le Siècle de Louis XIV*, tout en faisant au roi, aux généraux, aux ministres, la part qui leur est légitimement due.

Voltaire, qui, dans les divers genres qu'il a cultivés, composait avec une rapidité merveilleuse, et qui se comparait lui-même « à un robinet qu'il suffit d'ouvrir pour remplir à

l'instant tout un bassin, » Voltaire semble avoir fait violence à sa verve en écrivant *le Siècle de Louis XIV*. Il employa vingt ans à lire, à dépouiller des documents, et seize ans à revoir, à corriger la première rédaction. Tout ce que l'on avait écrit, de son temps, sur cette grande époque fut par lui patiemment compulsé. Il obtint d'un grand nombre de familles célèbres la communication d'une foule de manuscrits précieux, mémoires, correspondances, papiers officiels, etc. En sa qualité d'historiographe de France, il fut admis dans les archives secrètes des ministères, et il poussa même l'ardeur des investigations consciencieuses, jusqu'à faire un voyage en Hollande, pour y prendre connaissance des livres qui, à cette date, ne pouvaient pénétrer en France. Ajoutons qu'il eut l'inappréciable avantage de connaître la plupart des personnages qui jouèrent un rôle dans la seconde moitié du règne de Louis XIV, qu'il fut l'ami de plusieurs d'entre eux, et qu'il recueillit de leur bouche des faits dont ils avaient été souvent ou les témoins, ou les acteurs. Cette ardeur de recherches et d'informations que ne lassèrent point trente-six années d'études obstinément poursuivies, s'explique par la haute idée qu'il s'était formée des devoirs de l'historien, et par l'espèce de culte qu'il avait voué au règne célèbre dont il retraçait les annales. De nombreux passages de sa correspondance en font foi. « Je crois que vous verrez, disait-il à M. Berger dès 1739, dans l'*Essai sur le siècle de Louis XIV*, un bon citoyen plutôt qu'un bon écrivain. L'objet que je me propose a, ce me semble, un grand avantage; c'est qu'il ne fournit que des vérités honorables à la nation. » — Et ailleurs : « En disant la vérité, j'ose me flatter jusqu'à présent (car je peux me tromper) que j'ai élevé à la gloire de Louis XIV un monument plus durable que toutes les flatteries dont il a été accablé pendant sa vie. » — Ailleurs encore : « J'ai prétendu faire un grand tableau des événements qui méritent d'être peints, et tenir continuellement les yeux du lecteur attachés sur les principaux personnages..... J'ai prétendu élever un monument à la vérité et à la patrie, et j'espère que l'on n'en prendra pas les pierres pour me lapider. »

Sous le rapport de l'abondance et de l'exactitude des faits, il est peu de livres historiques qui puissent le disputer au

Siècle de Louis XIV. On sent à chaque ligne qu'en écrivant cet ouvrage, l'auteur touchait d'assez près aux événements qu'il raconte pour en subir l'impression toute vivante encore, et que déjà cependant il était assez loin des hommes et des passions de cette grande époque pour les dominer avec une impartialité calme. Tout ce qu'il y a d'exagéré dans les flatтерies contemporaines, tout ce qu'il y a d'amertume et d'injuste sévérité dans les pamphlets, se modère et s'adoucit sous cette plume merveilleuse, et dans les sujets où d'ordinaire la passion l'aiguillonne et l'emporte, l'auteur se montre presque toujours plein de modération et d'équité. Les incontestables progrès que la méthode et les sciences historiques ont faits dans ces dernières années, ont donné un nouveau relief aux qualités éminentes du *Siècle de Louis XIV.* M. Auger l'a dit avec raison : « Ce livre est, de tous les ouvrages historiques de Voltaire, celui qui a reçu le plus d'éloges et essuyé le moins de critiques. C'est un beau tableau représentant un beau règne. L'historien a toute l'impartialité qui peut s'accorder avec une juste admiration ¹. » Quant au style, on y trouve à un degré éminent toutes les brillantes qualités de l'auteur, précision, netteté, sobriété, et, comme le dit M. Villemain, cet ouvrage, par l'élégance même de la forme, est une image du siècle mémorable dont il offre l'histoire.

Malgré les soins consciencieux que Voltaire n'a jamais cessé de donner à son œuvre, il n'a pu cependant éviter quelques erreurs, et ne pas omettre quelques faits. Il le sentait lui-même, et dans une lettre au duc de Richelieu, il parle d'un *errata*, dont il semble du reste laisser le soin à ses éditeurs. C'est cet *errata* que nous avons entrepris de donner au public, en ajoutant à notre édition les éclaircissements que la critique historique contemporaine a pu nous fournir et les révélations nouvelles que le temps nous a données.

Nous avons suivi pour le texte l'édition de Genève, de 1768, que Voltaire regardait comme définitive. L'auteur, on le sait, ne s'était point strictement astreint à l'ordre chronologique, et, de plus, il avait souvent négligé d'indiquer par des dates l'époque précise des événements. Nous avons suppléé à cette

¹ *Biographie universelle*, art. VOLTAIRE.

lacune en donnant pour chaque chose importante une date exacte.

Nous avons rétabli toutes les notes que Voltaire avait successivement ajoutées à son texte dans différentes éditions, et nous en avons de plus donné quelques-unes empruntées à ses autres ouvrages.

Nous avons aussi reproduit intégralement la liste des grands personnages, des écrivains et des artistes, parce que cette liste est le complément indispensable du *Siècle de Louis XIV*, qu'elle offre, pour ainsi dire, la généalogie intellectuelle des grands hommes de ce temps, et qu'on peut la considérer comme un monument unique en son genre. On peut dire sans exagération que notre histoire littéraire dans sa période la plus brillante, est là tout entière.

Nous avons reproduit aussi la lettre à milord Harvey, parce qu'il nous a semblé que cette lettre était la véritable préface du livre.

Depuis la mort de Voltaire, il a été publié en France et à l'étranger un grand nombre de mémoires et de pièces officielles sur le règne de Louis XIV, que notre auteur n'a pu connaître ou n'a connus qu'imparfaitement. Nous avons dépouillé tous ces documents, et nous en avons extrait des notes qui modifient quelquefois l'opinion de Voltaire sur certains personnages ou sur certains événements de son livre. Quand l'espace nous l'a permis, nous avons placé ces notes au bas des pages de cette édition; quand nous n'avons pu les consigner ainsi, nous avons renvoyé le lecteur aux documents originaux par des indications précises.

Nous avons apporté dans ce travail une grande réserve. Elle nous était commandée, non-seulement par l'autorité de Voltaire qui a connu et jugé mieux que personne cette brillante époque, mais encore par le caractère passionné et aigri de certains mémoires, notamment ceux de Saint-Simon, si remarquables d'ailleurs à d'autres titres. L'histoire est un procès qui s'instruit toujours, et dont les pièces, compulsées avec soin et impartialité, doivent être constamment offertes au public qui juge.

LETTRE DE VOLTAIRE A MILORD HARVEY,

GARDE DES SCEAUX D'ANGLETERRE.

1740.

MILORD,

Soyez un peu moins fâché contre moi de ce que j'appelle le siècle dernier le siècle de Louis XIV. Je sais bien que Louis XIV n'a pas eu l'honneur d'être le maître ni le bienfaiteur d'un Bayle, d'un Newton, d'un Halley, d'un Addison, d'un Dryden; mais dans le siècle qu'on nomme de Léon X, ce pape Léon X avait-il tout fait? N'y avait-il pas d'autres princes qui contribuèrent à polir et à éclairer le genre humain? Cependant le nom de Léon X a prévalu, parce qu'il encouragea les arts plus qu'aucun autre. Eh! quel roi a donc en cela rendu plus de services à l'humanité que Louis XIV? Quel roi a répandu plus de bienfaits, a marqué plus de goût, s'est signalé par de plus beaux établissements? Il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire, sans doute, parce qu'il était homme; mais il a fait plus qu'aucun autre, parce qu'il était un grand homme; ma plus forte raison pour l'estimer beaucoup, c'est qu'avec des fautes connues il a plus de réputation qu'aucun de ses contemporains; c'est que, malgré un million d'hommes dont il a privé la France, et qui tous ont été intéressés à le décrier, toute l'Europe l'estime, et le met au rang des plus grands et des meilleurs monarques.

Nommez-moi donc, milord, un souverain qui ait attiré chez lui plus d'étrangers habiles, et qui ait plus encouragé le mérite dans ses sujets. Soixante savants de l'Europe reçurent à la fois des récompenses de lui, étonnés d'en être connus.

« Quoique le roi ne soit pas votre souverain, leur écrivait M. Colbert, il veut être votre bienfaiteur; il m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme un gage de son estime. » Un Bohémien, un Danois, recevaient de ces lettres datées de Ver-

sailles. Guglielmini bâtit une maison à Florence des bienfaits de Louis XIV; il mit le nom de ce roi sur le frontispice, et vous ne voulez pas qu'il soit à la tête du siècle dont je parle!

Ce qu'il a fait dans son royaume doit servir à jamais d'exemple. Il chargea de l'éducation de son fils et de son petit-fils les plus éloquents et les plus savants hommes de l'Europe¹. Il eut l'attention de placer trois enfants de Pierre Corneille, deux dans les troupes et l'autre dans l'Église; il excita le mérite naissant de Racine par un présent considérable pour un jeune homme inconnu et sans bien; et quand ce génie se fut perfectionné, ces talents, qui souvent sont l'exclusion de la fortune, firent la sienne. Il eut plus que de la fortune, il eut la faveur, et quelquefois la familiarité d'un maître dont un regard était un bienfait: il était, en 1688 et 1689, de ces voyages de Marly tant brigués par les courtisans; il couchait dans la chambre du roi pendant ses maladies, et lui lisait ces chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie qui décoraient ce beau règne.

Cette faveur, accordée avec discernement, est ce qui produit de l'émulation et qui échauffe les grands génies: c'est beaucoup de faire des fondations, c'est quelque chose de les soutenir; mais s'en tenir à ces établissements, c'est souvent préparer les mêmes asiles pour l'homme inutile et pour le grand homme; c'est recevoir dans la même ruche l'abeille et le frelon.

Louis XIV songeait à tout; il protégeait les académies, et distinguait ceux qui se signalaient. Il ne prodiguait point ses faveurs à un genre de mérite à l'exclusion des autres, comme tant de princes qui favorisent, non ce qui est bon, mais ce qui leur plaît; la physique et l'étude de l'antiquité attirèrent son attention. Elle ne se ralentit pas même dans les guerres qu'il soutenait contre l'Europe; car, en bâtissant trois cents citadelles, en faisant marcher quatre cent mille soldats, il faisait élever l'Observatoire, et tracer une méridienne d'un bout du royaume à l'autre, ouvrage unique dans le monde. Il faisait imprimer dans son palais les traductions des bons auteurs grecs et latins; il envoyait des géomètres et des physiciens au fond de l'Afrique et de l'Amérique chercher de nouvelles connaissances. Songez, milord, que, sans le voyage et les expériences de ceux qu'il envoya

¹ Bossuet, précepteur du Grand Dauphin; Fénelon, du duc de Bourgogne; Fleury de Louis XV.

à Cayenne, en 1672, et sans les mesures de M. Picard¹, jamais Newton n'eût fait ses découvertes sur l'attraction. Regardez, je vous prie, un Cassini et un Huygens qui renoncent tous deux à leur patrie qu'ils honorent, pour venir en France jouir de l'estime et des bienfaits de Louis XIV. Et pensez-vous que les Anglais mêmes ne lui aient pas d'obligation? Dites-moi, je vous prie, dans quelle cour Charles II puisa tant de politesse et tant de goût? Les bons auteurs de Louis XIV n'ont-ils pas été vos modèles? N'est-ce pas d'eux que votre sage Addison, l'homme de votre nation qui avait le goût le plus sûr, a tiré souvent ses excellentes critiques? L'évêque Burnet avoue que ce goût, acquis en France par les courtisans de Charles II, réforma chez vous jusqu'à la chaire, malgré la différence de nos religions : tant la saine raison a partout d'empire! Dites-moi si les bons livres de ce temps n'ont pas servi à l'éducation de tous les princes de l'Empire? Dans quelles cours de l'Allemagne n'a-t-on pas vu des théâtres français? Quel prince ne tâchait pas d'imiter Louis XIV? Quelle nation ne suivait pas alors les modes de la France?

Vous m'apportez, milord, l'exemple du czar Pierre le Grand, qui a fait naître les arts dans son pays, et qui est le créateur d'une nation nouvelle; vous me dites que cependant son siècle ne sera pas appelé dans l'Europe *le siècle du czar Pierre*; vous en concluez que je ne dois pas appeler le siècle passé le siècle de Louis XIV. Il me semble que la différence est bien palpable. Le czar Pierre s'est instruit chez les autres peuples; il a porté leurs arts chez lui; mais Louis XIV a instruit les nations : tout, jusqu'à ses fautes, leur a été utile. Les protestants qui ont quitté ses États ont porté chez vous-mêmes une industrie qui faisait la richesse de la France. Comptez-vous pour rien tant de manufactures de soie et de cristaux? Ces dernières surtout furent perfectionnées chez vous par nos réfugiés, et nous avons perdu ce que vous avez acquis.

Enfin la langue française, milord, est devenue presque la langue universelle. A qui en est-on redevable? était-elle aussi étendue du temps de Henri IV? Non, sans doute; on ne connaissait que l'italien et l'espagnol. Ce sont nos excellents écrivains qui ont fait ce changement. Mais qui a protégé, employé, encouragé ces excellents écri-

¹ L'abbé J. Picard, professeur d'astronomie au collège de France et membre de l'Académie des Sciences.

vains? C'était M. Colbert, me direz-vous; je l'avoue, et je prétends bien que le ministre doit partager la gloire du maître; mais qu'eût fait un Colbert sous un autre prince, sous votre roi Guillaume, qui n'aimait rien, sous le roi d'Espagne Charles II, sous tant d'autres souverains?

Croiriez-vous bien, milord, que Louis XIV a réformé le goût de sa cour en plus d'un genre? Il choisit Lulli pour son musicien, et ôta le privilège à Cambert, parce que Cambert était un homme médiocre, et Lulli un homme supérieur. Il savait distinguer l'esprit du génie; il donnait à Quinault les sujets de ses opéras; il dirigeait les peintures de Le Brun; il soutenait Boileau, Racine et Molière contre leurs ennemis; il encourageait les arts utiles comme les beaux-arts, et toujours en connaissance de cause; il prêtait de l'argent à Van-Robais pour établir ses manufactures; il avançait des millions à la compagnie des Indes qu'il avait formée; il donnait des pensions aux savants et aux braves officiers. Non-seulement il s'est fait de grandes choses sous son règne, mais c'est lui qui les faisait. Souffrez donc, milord, que je tâche d'élever à sa gloire un monument que je consacre encore plus à l'utilité du genre humain.

Je ne considère pas seulement Louis XIV parce qu'il a fait du bien aux Français, mais parce qu'il a fait du bien aux hommes; c'est comme homme, et non comme sujet, que j'écris; je veux peindre le dernier siècle, et non pas simplement un prince. Je suis las des histoires où il n'est question que des aventures d'un roi, comme s'il existait seul ou que rien n'existât que par rapport à lui: en un mot, c'est encore plus d'un grand siècle que d'un grand roi que j'écris l'histoire.

Pellisson eût écrit plus éloquemment que moi; mais il était courtisan, et il était payé. Je ne suis ni l'un ni l'autre: c'est à moi qu'il appartient de dire la vérité.

J'espère que dans cet ouvrage vous trouverez, milord, quelques-uns de vos sentiments; plus je penserai comme vous, plus j'aurai le droit d'espérer l'approbation publique.

SIÈCLE DE LOUIS XIV¹.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction.

Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques : tous

¹ A propos de ce livre, voici ce que dit Voltaire dans la *Réfutation des notes critiques que M. de La Beaumelle a faites sur le Siècle de Louis XIV* : « L'auteur du *Siècle de Louis XIV*... parvenu à un âge assez avancé, éprouvant par des maladies continuelles une décrépitude prématurée, et craignant d'être prévenu par la mort, hasarda enfin, au commencement de l'année 1752, de livrer au public la faible esquisse du siècle de Louis XIV, dans l'espérance que cet ouvrage engagerait les gens de lettres et les hommes instruits des affaires publiques à lui fournir de nouvelles couleurs pour achever le tableau. Il ne s'est pas trompé dans son attente : il a reçu des instructions de toutes parts, et il s'est trouvé en état, dans l'espace d'une année, de donner une meilleure forme à son ouvrage. Il a tout retouché, jusqu'au style. La même impartialité reconnue règne dans son livre, mais avec une attention plus scrupuleuse..... L'amour seul de la patrie et de la vérité l'a soutenu dans un travail d'autant plus pénible qu'il paraît moins l'être. Tous les honnêtes gens de France et des pays étrangers lui en ont su gré ; et même en Angleterre les esprits fermes, dont cette nation philosophe et guerrière abonde, ont tous avoué que l'auteur n'avait été flatteur ni satirique. Ils l'ont considéré comme un concitoyen de tous les peuples. »

les peuples ont éprouvé des révolutions : toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais quiconque pense, et, ce qui est encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde. Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant d'époque à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité.

Le premier de ces siècles, à qui la véritable gloire est attachée, est celui de Philippe et d'Alexandre, ou celui des Périclès, des Démosthène, des Aristote, des Platon, des Apelle, des Phidias, des Praxitèle; et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce; le reste de la terre alors connue était barbare.

Le second âge est celui de César et d'Auguste, désigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Varron, de Vitruve.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par Mahomet II. Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les Médicis appelèrent à Florence les savants, que les Turcs chassaient de la Grèce; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux-arts y avaient déjà repris une vie nouvelle; les Italiens les honorèrent du nom de vertu, comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de sagesse. Tout tendait à la perfection.

Les arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout à coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérent trop vite.

François I^{er} encouragea des savants, mais qui ne furent que savants : il eut des architectes, mais il n'eut ni des Michel-ge, ni des Palladio : il voulut en vain établir des écoles de peinture; les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poésie. Rabelais était notre seul livre de prose à la mode, du temps de Henri II.

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en ex-

ceptez la musique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philosophie expérimentale, inconnue partout également, et qu'enfin Galilée fit connaître.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV, et c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre ; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connue que dans ce temps, et il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France ; elle s'est étendue en Angleterre ; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle et hardie ; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie ; elle a même ranimé l'Italie qui languissait, et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.

Il ne faut pas croire que ces quatre siècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts cultivés par des citoyens paisibles n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être séditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuants et fourbes. Tous les siècles se ressemblent par la méchanceté des hommes ; mais je ne connais que ces quatre âges distingués par les grands talents.

Avant le siècle que j'appelle de Louis XIV, et qui commence à peu près à l'établissement de l'Académie française¹, les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de Barbares ; il faut avouer que les Français méritaient en quelque sorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romanesque des Maures à la grossièreté gothique. Ils n'avaient presque aucun des arts aimables, ce qui prouve que les arts utiles étaient

¹ Louis XIV est né le 5 septembre 1638 ; l'Académie fut fondée en 1635.

négligés ; car, lorsqu'on a perfectionné ce qui est nécessaire, on trouve bientôt le beau et l'agréable ; et il n'est pas étonnant que la peinture, la sculpture, la poésie, l'éloquence, la philosophie, fussent presque inconnues à une nation qui, ayant des ports sur l'Océan et sur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures grossières.

Les juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais, firent tour à tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. Louis XIII, à son avènement à la couronne, n'avait pas un vaisseau ; Paris ne contenait pas quatre cent mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices ; les autres villes du royaume ressemblaient à ces bourgs qu'on voit au delà de la Loire. Toute la noblesse, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de fossés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient presque impraticables ; les villes étaient sans police, l'État sans argent, et le gouvernement presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas se dissimuler que, depuis la décadence de la famille de Charlemagne, la France avait languï plus ou moins dans cette faiblesse, parce qu'elle n'avait presque jamais jouï d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un État soit puissant, ou que le peuple ait une liberté fondée sur les lois, ou que l'autorité souveraine soit affermie sans contradiction. En France, les peuples furent esclaves jusque vers le temps de Philippe-Auguste ; les seigneurs furent tyrans jusqu'à Louis XI, et les rois, toujours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux, n'eurent jamais ni le temps de songer au bonheur de leurs sujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. François I^{er} fit naître le commerce, la navigation, les lettres, et tous les arts ; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France, et tous périrent avec lui. Henri le Grand allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le

bonheur. Le cardinal de Richelieu, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme et les grands, ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation ; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainsi, pendant neuf cents années, le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique, au milieu des divisions et des guerres civiles, n'ayant ni lois ni coutumes fixes, changeant de deux siècles en deux siècles un langage toujours grossier : les nobles, sans discipline, ne connaissant que la guerre et l'oisiveté ; les ecclésiastiques vivant dans le désordre et dans l'ignorance, et les peuples sans industrie, croupissant dans leur misère.

Les Français n'eurent part ni aux grandes découvertes ni aux inventions admirables des autres nations ; l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai système de l'univers, ne leur appartiennent point ; ils faisaient des tournois, pendant que les Portugais et les Espagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'orient et à l'occident du monde connu. Charles-Quint prodiguait déjà en Europe les trésors du Mexique, avant que quelques sujets de François I^{er} eussent découvert la contrée inculte du Canada ; mais, par le peu même que firent les Français dans le commencement du seizième siècle, on vit de quoi ils sont capables quand ils sont conduits.

On se propose de montrer ce qu'ils ont été sous Louis XIV.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici, plus que dans le tableau des siècles précédents, les détails immenses des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événements qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie.

On a déjà vu ce qu'étaient et la France et les autres États de l'Europe avant la naissance de Louis XIV ; on décrira ici

les grands événements politiques et militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de Louis XIV, les particularités de sa cour et de son règne tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin, on parlera de l'Église, qui depuis si longtemps est liée au gouvernement; qui tantôt l'inquiète et tantôt le fortifie, et qui, instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique et aux passions humaines.

CHAPITRE II.

Des États de l'Europe avant Louis XIV.

Il y avait déjà longtemps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près), comme une espèce de grande république partagée en plusieurs États, les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires, mais tous correspondant les uns avec les autres; tous ayant un même fond de religion, quoique divisés en plusieurs sectes; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européennes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois et des autres moindres potentats, et qu'elles s'accordent surtout dans la sage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs ou des espions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours près d'entreprendre.

Depuis Charles-Quint la balance penchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison puissante était, vers l'an 1630, maîtresse de l'Espagne, du Portugal, et des trésors de l'Amé-

rique; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohême, la Hongrie, l'Allemagne même (si on peut le dire), étaient devenus son patrimoine; et si tant d'États avaient été réunis sous un seul chef de cette maison, il est à croire que l'Europe lui aurait enfin été asservie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'empire d'Allemagne est le plus puissant voisin qu'aft la France : il est d'une plus grande étendue; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robustes et patients dans le travail. La nation allemande est gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France sous les premiers rois *Capétiens*, qui étaient des chefs, souvent mal obéis, de plusieurs grands vassaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui soixante villes libres, et qu'on nomme *impériales*, environ autant de souverains séculiers, près de quarante princes ecclésiastiques, soit abbés, soit évêques, neuf électeurs, parmi lesquels on peut compter aujourd'hui quatre rois ¹, enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, composent ce grand corps germanique, que le flegme allemand a fait subsister jusqu'à nos jours, avec presque autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confusion dans le gouvernement français.

Chaque membre de l'Empire a ses droits, ses privilèges, ses obligations; et la connaissance difficile de tant de lois, souvent contestées, fait ce que l'on appelle en Allemagne l'*étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique est si renommée.

L'empereur, par lui-même, ne serait guère, à la vérité, plus puissant ni plus riche qu'un doge de Venise. Vous savez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laisse au chef de tant d'États que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, sans domaines, sans argent, et par conséquent sans pouvoir.

Il ne possède pas à titre d'empereur un seul village. Cependant cette dignité, souvent aussi vaine que suprême, était

¹ Les éditions données du vivant de Voltaire portent les unes *quatre* rois, les autres *trois* rois, selon que l'électeur de Saxe était ou n'était pas roi de Pologne.

devenue si puissante entre les mains des Autrichiens, qu'on a craint souvent qu'ils ne convertissent en monarchie absolue cette république de princes.

Deux partis divisaient alors et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et surtout l'Allemagne.

Le premier est celui des catholiques, plus ou moins soumis au pape; le second est celui des ennemis de la domination spirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux de ce parti du nom général de protestants, quoiqu'ils soient divisés en luthériens, calvinistes et autres, qui se haïssent entre eux presque autant qu'ils haïssent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohême, de la Hongrie, les États de la maison de Brunsvick, le Virtemberg, la Hesse, suivent la religion luthérienne, qu'on nomme *évangélique*. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte, qui a semblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calvinistes, répandus parmi les luthériens, qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre; les catholiques composent le reste de l'Empire, et, ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient sans doute les plus puissants.

Non-seulement l'Allemagne, mais tous les États chrétiens saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion, fureur particulière aux chrétiens, ignorée des idolâtres, et suite malheureuse de l'esprit dogmatique introduit depuis si longtemps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverse qui n'aient causé une guerre civile, et les nations étrangères (peut-être notre postérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères se soient égorgés mutuellement, pendant tant d'années, en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir¹ comment Ferdinand II fut près de changer l'aristocratie allemande en une monarchie absolue, et comment il fut sur le point d'être détrôné par Gustave-Adolphe. Son fils, Ferdinand III, qui hérita de sa politique, et fit comme lui la guerre de son cabinet, régna pendant la minorité de Louis XIV.

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est

¹ Dans l'*Essai sur les mœurs* et dans les *Annales de l'Empire*.

devenue depuis; le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français, qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent; la gravité des mœurs, et la lenteur particulière aux Allemands, les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables, que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps sous les mêmes étendards tant de peuples différents, les mettait à peu près, comme aujourd'hui, dans l'impossibilité de porter et de soutenir longtemps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'Empire que les Français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'Espagne, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de Charles-Quint, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet de la monarchie, ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien, commencé par Charles-Quint, et soutenu par Philippe II.

La grandeur espagnole ne fut plus sous Philippe III qu'un vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, et la Catalogne par l'abus du despotisme. De tels rois ne pouvaient être longtemps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les divisions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples

que leurs privilèges mettaient en droit de mal servir : les Castellans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie ; les Aragonais disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal, et les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Espagne cependant, réunie avec l'Empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. Jean, duc de Bragançe, prince qui passait pour faible, avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par nécessité le commerce, que l'Espagne négligeait par fierté ; ils venaient de se liguier avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait les plus signalées victoires. Le ministère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

Le Portugal, secouant le joug de l'Espagne, étendant son commerce, et augmentant sa puissance, rappelle ici l'idée de la Hollande qui jouissait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit État des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la mer, était depuis environ un demi-siècle un exemple presque unique sur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices espagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, résistèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran, Philippe II, éludèrent les desseins de plusieurs princes qui voulaient les secourir pour les asservir, et fondèrent une puissance que nous avons vue balancer le pouvoir de l'Espagne.

même. Le désespoir qu'inspire la tyrannie les avait d'abord armés : la liberté avait élevé leur courage, et les princes de la maison d'Orange en avaient fait d'excellents soldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement qui conserve, autant qu'il est possible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes ¹.

Cet État, d'une espèce si nouvelle, était depuis sa fondation attaché intimement à la France; l'intérêt les réunissait; ils avaient les mêmes ennemis; Henri le Grand et Louis XIII avaient été ses alliés et ses protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre, beaucoup plus puissante, affectait la souveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe; mais Charles I^{er}, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échapper déjà de sa main : il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Écosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins, et trop faible pour les exécuter, bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conseillé, il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déjà dit, le trône et la vie sur un échafaud, par une révolution presque inouïe ².

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de Louis XIV, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins : elle perdit sa considération avec son bonheur; son commerce fut interrompu; les autres nations la crurent ensevelie sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais, sous la domination de Cromwell, qui l'assujettit en portant l'Évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et

¹ Voir, sur la situation de la Hollande à l'époque de Louis XIV : Maçaulay, *History of England*, t. II, p. 399 et suiv.

² La haine contre Charles I^{er} fut poussée si loin parmi quelques républicains anglais, que jusque dans les premières années du dix-huitième siècle, les membres d'un club de Londres, *le club de la Tête de veau*, faisaient servir sur leur table, à l'anniversaire de l'exécution de Charles I^{er}, une tête de veau qui figurait la tête du roi.

qui, dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur.

DE ROME.

Cette balance que l'Angleterre s'était longtemps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés : celle que possède le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne sert pas à peupler son pays, qui d'ailleurs a peu d'argent et de commerce ; son autorité spirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, est détruite et abhorrée dans la moitié de la chrétienté ; et si dans l'autre il est regardé comme un père, il a des enfants qui lui résistent quelquefois avec raison et avec succès. La maxime de la France est de le regarder comme une personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds, et lier quelquefois les mains. On voit encore, dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie universelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avènement, des ambassades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal qui prend le nom de *protecteur*. Le pape donne des bulles de tous les évêchés, et s'exprime dans ses bulles comme s'il conférait ces dignités de sa seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine, *et par celle du saint-siège*. Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles ; et nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (Stuart Fitz-James, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité ; mandement, ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait encore osé dire, que tous les hommes, et les infidèles même, sont nos frères.

Enfin, le pape a conservé, dans tous les États catholiques, des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas si le temps

ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination ; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les États. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger qui tient d'ailleurs à des choses regardées comme sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque ; c'est, dans le cloître, un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouer un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne soi-même, l'esprit de trouble, le malheur des temps, n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir Rome contre leur patrie.

L'esprit éclairé qui règne en France depuis un siècle, et qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière sont de vrais services rendus aux rois et aux peuples ; et un des grands changements qui se soient faits par ce moyen dans nos mœurs sous Louis XIV, c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils sont sujets du roi, avant que d'être serviteurs du pape. La juridiction, cette marque essentielle de la souveraineté, est encore demeurée au pontife romain. La France même, malgré toutes ses libertés de l'Église gallicane, souffre que l'on appelle au pape en dernier ressort dans quelques causes ecclésiastiques.

Si l'on veut dissoudre un mariage, épouser sa cousine ou sa nièce, se faire relever de ses vœux, c'est encore à Rome, et non à son évêque, qu'on s'adresse ; les grâces y sont taxées, et les particuliers de tous les États y achètent des dispenses à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de personnes comme la suite des plus grands abus, et par d'autres comme les restes des droits les plus sacrés, sont toujours soutenus avec art. Rome ménage son crédit avec autant de politique que la république

romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les hommes et selon le temps. Les papes sont presque toujours des Italiens blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent; leur conseil est composé de cardinaux qui leur ressemblent, et qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres qui vont jusqu'à la Chine et à l'Amérique : il embrasse en ce sens l'univers, et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du sénat de Rome : « J'ai vu un consistoire de rois. » La plupart de nos écrivains se sont élevés avec raison contre l'ambition de cette cour; mais je n'en vois point qui ait rendu assez de justice à sa prudence. Je ne sais si une autre nation eût pu conserver si longtemps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues : toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par sa fierté, ou par sa mollesse, ou par sa lenteur, ou par sa vivacité; mais Rome, employant presque toujours à propos la fermeté et la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante sous Charles-Quint, terrible au roi de France Henri III, ennemie et amie tour à tour de Henri IV, adroite avec Louis XIII, opposée ouvertement à Louis XIV dans le temps qu'il fut à craindre, et souvent ennemie secrète des empereurs, dont elle se défiait plus que du sultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique et de la patience, voilà ce qui reste aujourd'hui à Rome de cette ancienne puissance qui, six siècles auparavant, avait voulu soumettre l'Empire et l'Europe à la tiare.

Naples est un témoignage subsistant encore de ce droit, que les papes surent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur, de créer et de donner des royaumes : mais le roi d'Espagne, possesseur de cet État, ne laissait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vassal trop puissant.

Au reste, l'État du pape était dans une paix heureuse qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé entre les cardinaux Barberin, neveux du pape Urbain VIII, et le duc de Parme.

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers.

Venise craignait les Turcs et l'empereur ; elle défendait à peine ses États de terre ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'invasion du Grand-Seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait ; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, et la ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée, et, par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'État de Florence jouissait de la tranquillité et de l'abondance sous le gouvernement des Médicis ; les lettres, les arts et la politesse, que les Médicis avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Grèce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaises et espagnoles, s'était enfin réunie tout entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux ; ils étaient pauvres ; ils ignoraient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître ; mais ils étaient sages et heureux.

DES ÉTATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemark, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles ; point de villes fortifiées, presque point de commerce¹. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois ou par les Moscovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa consti-

¹ Ceci était écrit en 1751. Le premier partage qui changea l'état de choses dont parle Voltaire, est de 1772 ; le second, de 1795.

tution, qui admet les paysans mêmes dans les états généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque partout. Le Danemark, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne, et sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois Frédéric III et Frédéric IV. La Moscovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les Sélim, les Mahomet et les Soliman; la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps et les plus despotiques des souverains dans leur sérail, et les moins assurés de leur trône et de leur vie. Osman et Ibrahim venaient de mourir par le cordeau, Mustapha avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans; mais quand les Persans le laissaient respirer, et que les révolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté; car, depuis l'embouchure du Borysthène jusqu'aux États de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles, tour à tour en proie aux armes des Turcs, et dès l'an 1644 ils faisaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Tels étaient la situation, les forces et l'intérêt des principales nations européennes vers le temps de la mort du roi de France Louis XIII.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France, alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soutenait contre l'Empire et l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis, et funeste à la maison d'Autriche. Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés et des provinces ravagées pour obtenir enfin quelques petites villes frontières dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de Louis XIII avaient pris le Roussillon; les Catalans venaient de se donner à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois; mais ces succès n'avaient pas empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie en 1636, et ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitants; et le cardinal de Richelieu, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins essuyé.

FORCES DE LA FRANCE APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MŒURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un Gustave-Adolphe, un Valstein, un duc de Veimar, Piccolomini, Jean de Vert, le maréchal de Guébriant, les princes d'Orange, le comte d'Harcourt. Des ministres d'État ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier Oxenstiern, le comte-duc d'Olivarès, mais surtout le cardinal de Richelieu, avaient attiré sur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun siècle qui n'ait eu des hommes d'État et de guerre célèbres : la politique et les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme; il faut toujours ou négocier ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand, et le public attribue souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se faisait pas comme nous l'avons vu faire du temps de Louis XIV; les armées n'étaient pas si nombreuses : aucun général, depuis le siège de Metz par Charles-Quint, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes : on assiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans son enfance. Les piques et les arquebuses étaient en usage : on se servait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il restait encore des anciennes lois des nations, celle de déclarer la guerre

par un héraut. Louis XIII fut le dernier qui observa cette coutume : il envoya un héraut d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Espagne en 1635.

Vous savez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal-infant, le cardinal de Savoie, Richelieu, La Valette, Sourdis, archevêque de Bordeaux, le cardinal Théodore Trivulce, commandant de la cavalerie espagnole, avaient endossé la cuirasse et fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mende avait été souvent intendant d'armées. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape Urbain VIII, fâché contre la France, fit dire au cardinal de La Valette qu'il le dépouillerait du cardinalat s'il ne quittait les armes ; mais, réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambassadeurs, non moins ministres de paix que les ecclésiastiques, ne faisaient nulle difficulté de servir dans les armées des puissances alliées auprès desquelles ils étaient employés. Charnacé, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637, et depuis même l'ambassadeur d'Estrades fut colonel à leur service.

La France n'avait, en tout, qu'environ quatre-vingt mille hommes effectifs sur pied. La marine, anéantie depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de Richelieu, fut ruinée sous Mazarin. Louis XIII n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent était à vingt-six livres le marc ; ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante-neuf livres et demie ; celle de l'argent fin, à cinquante-quatre livres dix-sept sous : valeur que l'intérêt public et la justice demandent qui ne soit jamais changée ¹.

¹ Cette proposition : le marc d'argent vaut cinquante livres, est l'équivalent de celle-ci : j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent ; d'où il suit qu'un édit qui, du temps de Voltaire, aurait prononcé que le marc d'argent vaudrait cent livres, n'aurait fait autre chose que de déclarer qu'on donnerait le nom de livre à la centième partie du marc d'argent, au lieu de la donner à la cinquantième ; d'où il suit encore que, cet édit une fois rendu, la dette publique se serait trouvée réduite de cinquante pour cent, ainsi que

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains ; la police du royaume était entièrement négligée, preuve certaine d'une administration peu heureuse. Le cardinal de Richelieu, occupé de sa propre grandeur attachée à celle de l'État, avait commencé à rendre la France formidable au dehors, sans avoir encore pu la rendre bien florissante au dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés, ni gardés ; les brigands les infestaient ; les rues de Paris, étroites, mal pavées, et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit, par les registres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas.

Depuis la mort de François II, la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible et volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations ; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Cet esprit de discorde et de faction avait passé de la cour jusqu'aux moindres villes, et possédait toutes les communautés du royaume : on se disputait tout, parce qu'il n'y avait rien de réglé : il n'y avait pas jusqu'aux paroisses de Paris qui n'en vinsent aux mains ; les processions se battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu souvent les chanoines de Notre-Dame aux prises avec ceux de la Sainte-Chapelle : le parlement et la chambre des comptes s'étaient battus pour le pas dans l'église de Notre-Dame, le jour que Louis XIII mit son royaume sous la protection de la Vierge Marie (15 août 1638).

Presque toutes les communautés du royaume étaient armées ; presque tous les particuliers respiraient la fureur du duel. Cette barbarie gothique, autorisée autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore, autant que les guerres civiles et étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'est pas trop dire, que dans le cours de

toutes les créances particulières et la valeur de toutes les denrées. On comprend quelle perturbation une semblable mesure pouvait jeter dans la société, et c'est pour cela que Voltaire demande que la valeur arbitraire du marc ne soit jamais changée.

vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les sciences étaient cultivés ; on trouvera cette partie de l'histoire de nos mœurs à sa place. On remarquera seulement que la nation française était plongée dans l'ignorance, sans excepter ceux qui croient n'être point du peuple.

On consultait les astrologues, et on y croyait. Tous les mémoires de ce temps-là, à commencer par l'*Histoire du président de Thou*, sont remplis de prédictions. Le grave et sévère duc de Sulli rapporte sérieusement celles qui furent faites à Henri IV. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était si accréditée, qu'on eut soin de tenir un astrologue caché près de la chambre de la reine Anne d'Autriche, au moment de la naissance de Louis XIV.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui est pourtant rapporté par l'abbé Vittorio Siri, auteur contemporain très-instruit, c'est que Louis XIII eut dès son enfance le surnom de *Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la Balance.

La même faiblesse qui mettait en vogue cette chimère absurde de l'astrologie judiciaire faisait croire aux possessions et aux sortilèges : on en faisait un point de religion ; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, composés de magistrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des sorciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de Richelieu la mort de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier condamné au feu comme magicien par une commission du conseil. On s'indigne que le ministre et les juges aient eu la faiblesse de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes¹. On se souviendra avec étonnement, jusqu'à la dernière postérité, que la maréchale d'Ancre fut brûlée en place de Grève comme sorcière.

¹ Voir Aubin, *Histoire des diables de Loudun*. Amsterdam, 1716, 1 vol. in-12. — De La Menardaye, *Examen et discussion critique de l'Histoire des diables de Loudun, de la possession des religieuses Ursulines, et de la condamnation d'Urbain Grandier*. Paris, 1747, 1 vol. in-12.

On voit encore, dans une copie de quelques registres du Châtelet¹, un procès commencé en 1610, au sujet d'un cheval qu'un maître industriel avait dressé à peu près de la manière dont nous avons vu des exemples à la foire; on voulait faire brûler et le maître et le cheval.

En voilà assez pour faire connaître en général les mœurs et l'esprit du siècle qui précéda celui de Louis XIV.

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'État fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques superstitieuses qui déshonoraient la religion. Les calvinistes, confondant avec le culte raisonnable des catholiques les abus qu'on faisait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre Église. Ils opposaient à nos superstitions populaires, souvent remplies de débauches, une dureté farouche et des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs : ainsi l'esprit de parti déchirait et avilissait la France; et l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre et si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblaient pour se communiquer leurs lumières; point d'académies, point de théâtres réguliers. Enfin, les mœurs, les lois, les arts, la société, la religion, la paix et la guerre n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le siècle appelé le *siècle de Louis XIV*².

¹ *Le Châtelet*; c'est le nom que l'on donnait autrefois à la justice royale ordinaire de la ville de Paris. L'auditoire de cette juridiction se tenait dans une vieille forteresse dont les restes n'ont définitivement disparu qu'au commencement de notre siècle.

² A propos de ce passage si juste de Voltaire, nous remarquerons que ce n'est point en effet du seizième siècle, comme on l'a tant de fois répété de nos jours, mais du dix-septième, que part en France le véritable mouvement de la civilisation. Le seizième siècle chez nous, après avoir tout attaqué, n'avait détruit aucun abus et n'avait rien fondé; dans l'ordre civil, judiciaire, administratif, les choses étaient restées à peu près au même point qu'au siècle précédent. La dissolution sociale était peut-être plus profonde encore, la nation plus affaiblie; cette nation ne se releva que le jour où la réaction contre l'esprit même du siècle commença par Henri IV pour se continuer par Richelieu. Louis XIV acheva l'œuvre; il fonda l'ordre et fixa le gouvernement comme les écrivains de son temps fixè-

CHAPITRE III.

Minorité de Louis XIV. Victoires des Français sous le grand Condé alors duc d'Enghien.

Le cardinal de Richelieu et Louis XIII venaient de mourir, l'un admiré et haï¹, l'autre déjà oublié. Ils avaient laissé aux Français, alors très-inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministère, et peu de respect pour le trône. Louis XIII, par son testament, établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort; mais la première démarche de sa veuve, Anne d'Autriche, fut de faire annuler les volontés de son mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, longtemps opposé à la cour, et qui avait à peine conservé sous Louis XIII la liberté de faire des remontrances, cassa le testament de son roi avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen. Anne d'Autriche s'adressa à cette compagnie pour avoir la régence illimitée, parce que Marie de Médicis s'était servie du même tribunal après la mort de Henri IV; et Marie de Médicis avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine; que le parlement, entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés, et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois parut donc alors aux Français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de

rent la langue. Quoi qu'on en ait dit, Luther et Calvin ne furent pour rien dans tout cela.

¹ « Le reproche véritablement populaire qu'on adressait à sa mémoire, c'était d'avoir trop aimé la guerre. Ce tort et le commerce incestueux dont on l'accusait avec sa nièce, forment presque tout le fond de deux cents pièces de vers, distiques, quatrains, sonnets et rondeaux que l'on a pu ramasser dans la boue jetée à son cercueil; mais d'autres plumes s'employèrent à sa louange; l'Académie française lui fut fidèle... » (Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. IV, p. 449.)

Paris ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence; il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conseiller crut être une partie de la souveraineté. Par le même arrêt, Gaston, duc d'Orléans¹, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant général du royaume sous la régence absolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne, Philippe IV, son frère, qu'elle aimait. Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on faisait cette guerre; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On se battait depuis 1635, parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu, et il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire². Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc Bernard de Saxe-Weimar, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *condottieri*, c'est-à-dire qui vendaient leurs troupes. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un général expérimenté, nommé don Francisco de Mello. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi, et ils

¹ Gaston d'Orléans, troisième fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né en 1608, mort en 1660. — Les *Mémoires* qui portent le nom de Gaston, duc d'Orléans, sont attribués à Algay de Martignac. Quel que soit l'auteur, il paraît bien informé. (Voyez *Collection Michaud et Poujoulat*, 2^e série, t. IX, où ces *Mémoires* sont insérés.)

² Le cardinal, disent avec raison les éditeurs de Kehl, pouvait avoir en secret le motif que lui prête Voltaire; mais cette guerre n'en avait pas moins un objet très-important, celui d'empêcher la maison d'Autriche de s'emparer de l'Allemagne et de l'Italie. — L'opinion historique, depuis Voltaire, s'est singulièrement modifiée à l'égard du cardinal, et malgré ses rigueurs, la politique de Richelieu, surtout en ce qui touche les relations extérieures, est regardée comme une politique tout à fait nationale.

crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances; et quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de grand Condé. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel: il n'y avait en Europe que lui et le Suédois Torstenson qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience¹.

Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder de bataille. Le maréchal de l'Hospital, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour; il ne confia son dessein qu'à Gassion, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

(19 mai 1643.) On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la

¹ Torstenson était page de Gustave-Adolphe, en 1624. Ce prince lui donna un jour un ordre à porter à un officier général; on était en présence de l'ennemi, qui fit peu d'instants après un mouvement opposé à celui qu'avait prévu Gustave. Ce grand homme était désolé. Torstenson revient bientôt. « Sire, dit-il, daignez me pardonner; voyant les ennemis faire un mouvement contraire, j'ai donné un ordre contraire. » Le roi ne dit rien; mais le soir il fit dîner son page à ses côtés; il lui donna un avancement rapide, et Torstenson fut un des plus grands capitaines de son temps.

ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait, avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre ¹.

Le vieux comte de Fuentes, qui commandait cette infanterie espagnole, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit « qu'il voudrait être mort comme lui s'il n'avait pas vaincu. »

Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille si célèbre; car la sanglante journée de Marignan, disputée plutôt que gagnée par François I^{er} contre les Suisses, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes autant que des troupes françaises. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. Henri IV avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous Louis XIII, le maréchal de Guébriant avait eu de petits succès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les États, et qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par Gustave-Adolphe.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française et de celle de Condé. Il sut vaincre et profiter de la victoire.

¹ Les Espagnols eurent huit mille hommes tués, on leur fit six mille prisonniers, on leur prit dix-huit pièces de canon de campagne, six de batterie, deux cents drapeaux, soixante étendards, tout leur bagage et l'argent d'une montre entière. Presque tous les officiers d'infanterie furent tués. Les Français ne perdirent que deux mille hommes. (De Quincy, *Hist. milit. du règne de Louis le Grand*. Paris, 1726, in-4°, t. I^{er}, p. 5.)

Ses lettres à la cour firent résoudre le siège de Thionville, que le cardinal de Richelieu n'avait pas osé hasarder; et au retour de ses courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

Le prince de Condé passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général Beck, et prit enfin Thionville (8 août 1643). De là il courut mettre le siège devant Syrek, et s'en rendit maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands; il le passa après eux; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de Guébriant. Il trouva Fribourg pris, et le général Merci sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. Condé avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était Grammont, et l'autre ce Turenne, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondements de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de Merci, retranché sur deux éminences (31 août 1644). Le combat recommença trois fois, à trois jours différents. On dit que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchements des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg¹, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. Merci décampa quatre jours après. Philipsbourg et Mayence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire.

Le duc d'Enghien retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenses à la cour; il laisse son armée au prince maréchal de Turenne. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal (avril 1645). Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore Turenne celle de réparer sa défaite. Il y attaque Merci dans les plaines de Nordlingen². Il gagne une bataille complète (août 1645); le

¹ Voir Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXIV, p. 66 et suiv.

² Les Bavares laissèrent quatre mille hommes sur la place, et l'on

maréchal de Grammont y est pris; mais le général Glen, qui commandait sous Merci, est fait prisonnier, et Merci est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille; et on grava sur sa tombe : STA, VIATOR; HEROEM CALCAS. *Arrête, voyageur! tu foules un héros.* Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé, et fit celle de Turenne, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

Le nom du duc d'Enghien éclipsait alors tous les autres noms (7 octobre 1646). Il assiégea ensuite Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le faisaient craindre du ministère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ses conquêtes et de sa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées; il assiégea Lérida, et fut obligé de lever le siège (1647). On l'accuse, dans quelques livres, de fanfaronnade pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler Condé en Flandre. L'archiduc Léopold, frère de l'empereur Ferdinand III, assiégeait Lens en Artois. Condé, rendu à ses troupes, qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats ces seules paroles : « Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de » Nordlingen. »

(20 août 1648.) Il dégagna lui-même le maréchal de Grammont, qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général Beck. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldagne. Les Impériaux et les Espagnols, qui composaient cette

fit un si grand nombre de prisonniers, qu'on fut contraint d'en renvoyer une partie. On prit quinze pièces de canon, quarante drapeaux et étendards, et presque tout le bagage. Les Français n'eurent que quinze cents hommes tués ou blessés. (De Quincy, t. 1^{er}, p. 45.)

armée, furent dissipés; ils perdirent plus de cent drapeaux, et trente-huit pièces de canon, ce qui était alors très-considérable. On leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes; le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée¹.

Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que, depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles, et de si glorieuses par la conduite et par le courage.

(Juillet 1644.) Tandis que le prince de Condé comptait ainsi les années de sa jeunesse par des victoires, et que le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, avait aussi soutenu la réputation d'un fils de Henri IV et celle de la France par la prise de Gravelines (novembre 1644), par celle de Courtrai et de Mardick, le vicomte de Turenne avait pris Landau; il avait chassé les Espagnols de Trèves, et rétabli l'électeur².

(Novembre 1647.) Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhausen, et contraignit le duc de Bavière à sortir de ses États à l'âge de près de quatre-vingts ans (1645). Le comte d'Harcourt prit Balaguer, et battit les Espagnols. Ils perdirent en Italie Porto-Longone (1646). Vingt vaisseaux et vingt galères de France, qui composaient presque toute la marine rétablie par Richelieu, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconstant, imprudent et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son État par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols (mai 1644). Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi et au nord. Le duc d'Albu-

¹ Voir la *Bataille de Lens*, par Lapeyrère. Paris, Imprimerie Royale, 1649, in-fol. — De Quincy, t. I^{er}, p. 98.

² L'empereur Napoléon disait qu'il avait étudié Turenne et Condé, soupçonnant de l'exagération, mais que là il avait fallu se rendre au mérite. Il avait remarqué que dans Turenne, l'audace avait crû avec l'expérience, et qu'il en montrait plus en vieillissant qu'à son début. C'était peut-être le contraire chez Condé, qui en avait tant déployé en entrant dans la carrière. (Napoléon, *Ses opinions et ses jugements*, etc. Paris, 1838, t. II, p. 547.)

querque, général des Portugais, gagna contre l'Espagne la bataille de Badajoz (mars 1645). Torstenson défit les Impériaux près de Tabor, et remporta une victoire complète. Le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français. Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de Guise, dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres et dangereux. Celui-ci, qui ne passa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, et de défendre Naples, sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans États. Cependant cinq années de gloire à peine traversées par quelques revers ne produisirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, et nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

CHAPITRE IV.

Guerre civile ¹.

La reine Anne d'Autriche, régente absolue, avait fait du cardinal Mazarin le maître de la France et le sien ². Il avait

¹ Voir pour plus amples détails sur l'époque dont il est question dans ce chapitre, de Saint-Aulaire, *Hist. de la Fronde*. Paris, 1827, in-8°, 3 vol.

² « Ce qui n'avait été qu'une conjecture des historiens, dit M. Mignet, ou qu'une attaque des partis, est devenu certain par la découverte des lettres qu'écrivait le cardinal à la reine, pendant qu'il était hors de France. » Voir, entre autres, la lettre écrite de Bruhl, le

sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

On lit dans quelques mémoires de ces temps-là que la reine ne donna sa confiance à Mazarin qu'au défaut de Potier, évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque comme un homme incapable : il est à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était servie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effrayer d'abord la nation par le choix d'un second cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'est que Potier eût commencé son ministère passager par déclarer aux Hollandais « qu'il fallait qu'ils se fissent catholiques s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France. » Il aurait donc dû faire la même proposition aux Suédois. Presque tous les historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtisans et des frondeurs. Il n'y a que trop de traits, dans ces mémoires, ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'absurde ne peut être cru. Il est très-vraisemblable que le cardinal Mazarin était ministre désigné depuis longtemps dans l'esprit de la reine, et même du vivant de Louis XIII. On ne peut en douter quand on a lu les Mémoires de La Porte, premier valet de chambre d'Anne d'Autriche. Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les parlements et les chefs de parti mêmes ignorent, ou ne font que soupçonner¹.

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance. Il faudrait avoir vécu longtemps avec un ministre pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de faiblesse il avait dans l'esprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainsi, sans vouloir deviner ce qu'était Mazarin, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta, dans les commencements de sa grandeur, autant de simplicité que Richelieu avait déployé de

11 mai 1651, qui a été publiée dans le t. I^{er}, n^o 6, p. 253 et suiv. du *Bulletin de la Soc. de l'Hist. de France*. Paris, J. Renouard, 1834, in-8^o. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*, t. IV, p. 492, 499.

¹ Le duc de La Rochefoucauld confirme ce fait : voir ses *Mémoires, première partie, jusqu'à ce jour inédite*. Paris, Renouard, 1817, in-18.

hauteur¹. Loin de prendre des gardes et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste; il mit de l'affabilité et même de la mollesse partout où son prédécesseur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer sa régence et sa personne de la cour et des peuples, et elle y réussissait. Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et le prince de Condé, appuyaient son pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour servir l'État.

Il fallait des impôts pour soutenir la guerre contre l'Espagne et contre l'empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand Henri IV, aussi mal administrées qu'en Espagne et en Allemagne. La régie était un chaos, l'ignorance extrême, le brigandage au comble; mais ce brigandage ne s'étendait pas sur des objets aussi considérables qu'aujourd'hui. L'État était huit fois moins endetté; on n'avait point des armées de deux cent mille hommes à soudoyer, point de subsides immenses à payer, point de guerre maritime à soutenir. Les revenus de l'État montaient, dans les premières années de la régence, à près de soixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était assez, s'il y avait eu de

¹ Voltaire a tracé un brillant parallèle entre Richelieu et Mazarin, dans le septième chant de *la Henriade*. — « Il n'y a jamais eu de politique plus misérable, plus méprisée en Europe, plus impuissante en France que celle du cardinal Mazarin. » (Guizot, *Hist. de la civilisation en Europe*. Paris, 1829, in-8°, p. 16.) — « Mazarin avait peut-être la capacité de Richelieu, son aptitude au travail, son intelligence et sa mémoire; mais il n'avait aucune de ses vues élevées; il ne songeait ni à la balance politique de l'Europe, ni à l'avenir de la France; il voulait se maintenir, se délivrer de ses adversaires, disposer de beaucoup d'argent et de pouvoir, et comme il était humble, souple et conciliant de caractère, il gagnait par des flatteries, par des pensions et des présents tous ceux qui pouvaient arriver aux oreilles de la reine; ou lorsque l'argent lui manquait, il leur accordait des monopoles et des grâces ruineuses; mais il était faux et perfide autant que gracieux en propos, et il cherchait à perdre auprès de la reine par des insinuations et des calomnies ceux qu'il avait accueillis avec le plus de caresses. Quant au pauvre peuple, il n'en prenait aucun souci; pourvu qu'il fît arriver de l'argent au trésor, il ne se demandait point ce que cet argent coûtait au contribuable. » (Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXIV, p. 51.)

l'économie dans le ministère : mais en 1646 et 1647 on eut besoin de nouveaux secours. Le surintendant était alors un paysan siennois, nommé Particelli Émeri, dont l'âme était plus basse que la naissance, et dont le faste et les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin ; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'hôtel de ville de Paris ne se montaient alors qu'à près de onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers ; on augmenta les droits d'entrée ; on créa quelques charges de maîtres des requêtes ; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux Italiens, venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain Mazarin ôta la surintendance à son confident Émeri, et le relégua dans une de ses terres : on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal Mazarin en horreur, quoique, dans ce temps-là même, il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster : car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades sont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

(1647.) Le parlement de Paris, en possession de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement aux nouveaux édits ; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère.

On ne commença pas d'abord par la révolte ; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes, et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples¹ : mais des magistrats, des hommes d'État procèdent avec plus de maturité, et commencent par

¹ Ce chef est Masaniello. La révolte dont il est question éclata le 7 juillet 1647.

observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Le cardinal Mazarin avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature il préviendrait tous les troubles ; mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire en les exemptant de payer la taxe inventée par Paulet, sous Henri IV, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce, qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies (1648). Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. Mazarin, qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*ognon* était attentatoire, et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*ognon* le rendit ridicule ; et comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendants, regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolît cette magistrature de nouvelle espèce, instituée sous Louis XIII sans l'appareil des formes ordinaires ; c'était plaire à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que, selon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en prison, sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures ; et rien ne paraissait si juste.

Le parlement fit plus ; il abolit les intendants par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux.

Ainsi la haine contre le ministre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda ; elle offrit de casser les intendants, et demanda seulement qu'on lui en laissât trois : elle fut refusée.

(20 août 1648.) Pendant que ces troubles commençaient, le prince de Condé remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : *Le parlement sera bien fâché*. Ces paroles faisaient voir assez que la cour ne regardait alors le

parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles.

Le cardinal et ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils faisaient de résistance.

La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du parlement, Novion Blancménil, président qu'on appelle à mortier, Charton, président d'une chambre des enquêtes, et Broussel, ancien conseiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instruments des chefs. Charton, homme très-borné, était connu par le sobriquet de président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. Broussel n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour, sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en faisaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple en les faisant arrêter au plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les Suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante et treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. Charton s'esquiva; on prit Blancménil sans peine; il n'en fut pas de même de Broussel. Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître dans un carrosse par Comminges, lieutenant des gardes du corps, ameute le peuple; on entoure le carrosse, on le brise; les gardes françaises prêtent main-forte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peuple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les grosses chaînes de fer qui étaient alors à l'entrée des rues principales, on fait quelques barricades, quatre cent mille voix crient : *Liberté* et Broussel !

Il est difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de Retz, madame de Motteville, l'avocat général Talon, et tant d'autres; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit l'émeute, la reine faisait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à

quelques lieues de Paris, pour soutenir la maison du roi. Le chancelier Séguier se transportait déjà au parlement, précédé d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, et même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais, dans la nuit même, les factieux s'étaient rassemblés chez le coadjuteur de Paris, si fameux sous le nom de cardinal de Retz, et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille la duchesse de Sulli, qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner; il se retira en désordre dans l'hôtel de Luines, pressé et insulté par la populace (27 août 1648). Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse, et le mène au Palais-Royal, escorté de deux compagnies suisses et d'une escouade de gendarmes; le peuple tire sur eux, quelques-uns sont tués : la duchesse de Sulli est blessée au bras. Deux cents barricades sont formées en un instant; on les pousse jusqu'à cent pas du Palais-Royal¹. Tous les soldats, après avoir vu tomber quelques-uns des leurs, reculent et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre, et, par cela même, elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Le cardinal de Retz se vante d'avoir seul armé tout Paris

¹ « Les relations du temps rapportent « qu'en moins de trois heures cent mille hommes furent sous les armes, et deux mille barricades dressées avec tant d'intelligence, que, de l'aveu des gens de guerre, tout le reste du royaume n'eût pas été capable de les forcer. » Ces espèces de citadelles, formées de barriques, jointes entre elles par des chaînes de fer, étaient revêtues d'un rang de pierres de taille, et quelques-unes si hautes, qu'il fallait des échelles pour les franchir. Il y en avait de semblables à l'entrée de chaque rue; des corps de bourgeois en armes se tenaient derrière pour les garder; une ouverture pratiquée dans le milieu, et fermée au besoin de fortes chaînes, ne laissait passer qu'une personne à la fois, et les fenêtres des maisons voisines étaient garnies de pavés et de grès pour assommer les assaillants. » (De Saint-Aulaire, *Hist. de la Fronde*. Paris, 1827, in-8°, t. I^{er}, p. 224.) — Sismondi dit qu'il y avait *plus de mille barricades*; Omer Talon en compte douze cent soixante; le cardinal de Retz, deux cents. Voltaire suit ici le cardinal de Retz.

dans cette journée, qui fut nommée *des barricades*, et qui était la seconde de cette espèce. Cet homme singulier est le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile sans avoir la religion pour prétexte. Il s'est peint lui-même dans ses Mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie, et une inégalité, qui sont l'image de sa conduite. C'était un homme qui, du sein de la débauche, et languissant encore des suites infâmes qu'elle entraîne, prêchait le peuple et s'en faisait idolâtrer. Il respirait la faction et les complots ; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'âme d'une conspiration contre la vie de Richelieu ; il fut l'auteur des barricades ; il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans les séditions. Son extrême vanité lui faisait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'est cette même vanité qui lui a fait répéter tant de fois : Je suis d'une maison de Florence aussi ancienne que celle des plus grands princes ; lui, dont les ancêtres avaient été des marchands, comme tant de ses compatriotes.

Ce qui paraît surprenant, c'est que le parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie, depuis longtemps, était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les ministres et de la cour, le parlement de Paris était une cour de justice faite pour juger les causes des citoyens : il tenait cette prérogative de la seule volonté des rois ; il n'avait sur les autres parlements du royaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté et d'un ressort plus considérable ; il n'était la cour des pairs que parce que la cour résidait à Paris ; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce : il avait succédé à ces parlements qui représentaient autrefois la nation française ; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom ; et, pour preuve incontestable, c'est qu'en effet les états généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation, et le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlements tenus par nos premiers rois, qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul romain.

Cette seule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, pensaient tenir la place des conquérants des Gaules, et des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps, en tous les temps, avait abusé du pouvoir que s'arrogé nécessairement un premier tribunal, toujours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre Charles VII, et le bannir du royaume; il avait commencé un procès criminel contre Henri III¹ : il avait en tous les temps résisté, autant qu'il avait pu, à ses souverains; et dans cette minorité de Louis XIV, sous le plus doux des gouvernements, et sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les discours et les pensées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguste, qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'État, et qui l'aimait au péril de sa fortune; qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple; et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, et le pouvoir le plus incontestable : quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre des ministres détestés, on l'appelait *le père de l'État*; et on faisait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois et celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités, un milieu juste était impossible à trouver; car, enfin, il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occasion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux, le parlement n'était rien : il était tout sous un roi faible; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de Guémené, quand cette compagnie se plaignit, sous Louis XIII, d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : « Messieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité. »

¹ Voir *Histoire du Parlement*, chap. xxx.

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, et copier des livres pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importants, et aujourd'hui presque oubliés; mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles que ce qui distingue celle de la Fronde.

Deux pouvoirs établis chez les hommes uniquement pour le maintien de la paix, un archevêque et un parlement de Paris, ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportements justifiés¹. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée, on ne l'appelait que *dame Anne*; et si l'on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'État à son amitié pour Mazarin; et, ce qu'il y avait de plus insupportable, elle entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles, monuments de plaisanterie et de malignité qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Madame de Motteville dit, avec sa noble et sincère naïveté, que « ces insolences faisaient horreur à la reine, et que les Parisiens trompés lui faisaient pitié. »

(6 janvier 1649.) Elle s'enfuit de Paris avec ses enfants, son ministre, le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, le grand Condé lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne.

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même, la tante de Louis XIV, fille de Henri le Grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis

¹ « Ceux auxquels on reprochait d'être mazarins couraient souvent le risque de la vie, ou du moins d'être maltraités par le peuple.... Ce nom même tomba dans une telle horreur, que le menu peuple s'en servait comme d'une espèce d'imprécation contre les choses déplaisantes; et il était assez ordinaire d'entendre les charretiers dans les rues, en frappant leurs chevaux, les traiter de b..... de mazarins. » (*Mémoires de Guy Joli*. Paris, 1820, in-8°, à la suite de ceux du cardinal de Retz, t. V, p. 42.)

mariée au frère de Louis XIV, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fit seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Longtemps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de Richelieu, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce; elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi son mari. Quand elle accoucha de Louis XIV, ce même mari ne voulut jamais l'embrasser selon l'usage, et cet affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère, Marie de Médicis, avait été encore plus malheureuse.

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Nordlingen, ne put démentir tant de services passés : il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la Fronde qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand Condé à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de Conti, frère du grand Condé, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaliser; le duc de Longueville, le duc de Beaufort, le duc de Bouillon, animés par l'esprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'État, et de faire servir à leurs desseins particuliers les mouvements aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma, dans la grand'chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes. Il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles créées par le cardinal de Richelieu : leurs confrères, par une petitesse d'esprit dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de Richelieu; ils les accablaient de dégoûts, et

ne les regardaient pas comme membres du parlement : il fallut qu'ils donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et nécessaires, et surtout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cent mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui, pour la subversion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de se saisir de tout l'argent des partisans de la cour. On en prit pour douze cent mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée la *cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment à lui, qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, cette guerre de la Fronde eût été aussi ridicule que celle des Barberins¹ ; on ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne, ornés de plumes et de rubans ; leurs évolutions étaient le sujet de plaisanteries des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se

¹ Les Barberins, en italien *Barberini* ; nom d'une ancienne famille florentine devenue, au dix-septième siècle, une des plus puissantes maisons princières de Rome. Le pape Urbain VIII était un membre de cette famille. Trois d'entre eux furent alors élevés au cardinalat. Un quatrième fut investi de la principauté de Palestrina et du commandement général des troupes papales. Parvenus à ce degré d'élevation, les Barberini voulurent s'emparer de quelques fiefs appartenant aux Farnèse ; et il s'ensuivit une guerre générale entre les princes d'Italie, guerre qui eut pour résultat la défaite de ceux qui l'avaient suscitée. Après la mort d'Urbain VIII, les Barberini furent obligés de sortir d'Italie et se réfugièrent en France, où l'un d'eux fut favorablement accueilli et nommé archevêque de Reims et grand aumônier de France.

tournait en raillerie; le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec *la première aux Corinthiens*.

Ces vingt conseillers qui avaient fourni chacun quinze mille livres n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

Le duc de Beaufort-Vendôme, petit-fils de Henri IV, l'idole du peuple, et l'instrument dont on se servit pour le soulever, prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la Fronde même. On ne parlait jamais de lui que sous le nom de *roi des halles*. Une balle lui ayant fait une contusion au bras, il disait que ce n'était qu'une confusion.

La duchesse de Nemours rapporte, dans ses Mémoires, que le prince de Condé présenta à la reine un petit nain bossu, armé de pied en cap : « Voilà, dit-il, le généralissime de » l'armée parisienne. » Il voulait par là désigner son frère, le prince de Conti, qui était en effet bossu, et que les Parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même Condé fut ensuite général des mêmes troupes; et madame de Nemours ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons, et de la gaieté la plus dissolue. La licence était si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la Fronde, ayant rencontré le saint-sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être Mazarin, reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque*.

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accom-

pagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions. Le parlement ne voulut point le recevoir; mais il admit dans la grand'chambre un envoyé de l'archiduc Léopold, qui faisait alors la guerre à la France.

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France, et pour assembler les états généraux; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à madame de Pons; peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français.

Les discordes civiles qui désolaient l'Angleterre, précisément en même temps, servent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique et une fureur raisonnée : ils donnaient de sanglantes batailles; le fer décidait tout; les échafauds étaient dressés pour les vaincus; leur roi, pris en combattant, fut amené devant une cour de justice, interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir, condamné à perdre la tête, et exécuté devant tout son peuple, avec autant d'ordre, et avec le même appareil de justice, que si on avait condamné un citoyen criminel, sans que, dans le cours de ces troubles horribles, Londres se fût ressentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

Les Français, au contraire, se précipitaient dans les séditions par caprice et en riant : les femmes étaient à la tête des factions; l'amour faisait et rompait les cabales. La duchesse de Longueville¹ engagea Turenne, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de Saxe-Weimar avait rassemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de Veimar, par le comte d'Erlach, d'une ancienne maison du canton de Berne. Ce fut ce comte d'Erlach qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la possession de l'Alsace.

¹ Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, sœur de Louis de Bourbon, prince de Condé, et d'Armand, prince de Conti, morte en 1679. Voir dans la *Revue des Deux Mondes*, août 1851; mai 1852, les articles de M. Cousin.

Le vicomte de Turenne voulut le séduire; l'Alsace eût été perdue pour Louis XIV, mais il fut inébranlable; il tint les troupes veimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment. Il fut même chargé par le cardinal Mazarin d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faiblesse, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion : il devint, de général du roi de France, lieutenant de don Esteva de Gamare, avec lequel il fut battu à Réthel par le maréchal du Plessis-Praslin.

On connaît ce billet du maréchal d'Hocquincourt à la duchesse de Montbazou : *Péronne est à la belle des belles*. On sait ces vers du duc de La Rochefoucauld, pour la duchesse de Longueville, lorsqu'il reçut, au combat de Saint-Antoine, un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux dieux ¹.

On voit, dans les Mémoires de Mademoiselle, une lettre de Gaston, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est : *A mesdames les comtesses, maréchaux de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin*.

La guerre finit et recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de Condé, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue; et, ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, à braver la reine, et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal : *All' illustrissimo signor Faquino*. Il lui dit un jour : *Adieu*,

¹ Ces vers sont tirés d'une tragédie de Du Ryer; le duc de La Rochefoucauld les avait écrits au-dessous d'un portrait de madame de Longueville. Quand le désenchantement fut arrivé, il les corrigea de cette manière :

Pour mériter son cœur, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux.

Mars. Il encouragea un marquis de Jarsai à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, qui abandonnèrent le parti de la Fronde. On avait appelé la cabale du duc de Beaufort, au commencement de la régence, celle des *importants*; on appelait celle de Condé le *parti des petits-mâîtres*, parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'État. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petit-maitre*, qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs*, qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

On employa de tous côtés des moyens aussi bas qu'odieux. Joli, conseiller au Châtelet, depuis secrétaire du cardinal de Retz, imagina de se faire une incision au bras, et de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse, pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner.

Quelques jours après, pour diviser le parti du prince de Condé et les frondeurs, et pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fusil dans les carrosses du grand Condé, et on tue un de ses valets de pied, ce qui s'appelait une *joliade renforcée*. Qui fit cette étrange entreprise? est-ce le parti du cardinal Mazarin? Il en fut très-soupçonné. On en accusa le cardinal de Retz, le duc de Beaufort et le vieux Broussel, en plein parlement, et ils furent justifiés.

Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir sa fortune sur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. Gaston était jaloux de la gloire du grand Condé et du crédit de Mazarin. Condé ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé, que le prince de Conti, frère du grand Condé, voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était en même temps le pouvoir des intrigues, qu'un abbé sans naissance et sans mérite, nommé La Rivière, disputait ce chapeau romain au prince. Ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre : le prince, parce

que, enfin, il sut le mépriser; La Rivière, parce qu'on se moqua de son ambition : mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de Condé aux ressentiments de la reine.

Ces ressentiments n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand Condé et Mazarin. Nul crime d'État ne pouvait être imputé à Condé; cependant on l'arrêta dans le Louvre, lui, son frère de Conti, et son beau-frère de Longueville, sans aucune formalité, et uniquement parce que Mazarin le craignait. Cette démarche était, à la vérité, contre toutes les lois, mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis.

Le cardinal, pour se rendre maître de ces princes, usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de Condé; Mazarin lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de tromper les frondeurs; que c'est à son altesse à signer l'ordre aux gendarmes de la garde de se tenir prêts au Louvre. Le grand Condé signe lui-même l'ordre de sa détention¹. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, et que l'habileté est de pénétrer le menteur.

On lit dans la *Vie de la duchesse de Longueville* que la reine-mère se retira dans son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi son fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent Dieu dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Si Mazarin en avait usé ainsi, c'eût été une momerie atroce; ce n'était dans Anne d'Autriche qu'une faiblesse ordinaire aux femmes. La dévotion chez elles s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même. Les femmes fortes sont au-dessus de ces petites.

¹ Condé fut d'abord conduit à Vincennes par le comte de Mirossens, et plus tard au Havre par le comte d'Harcourt. Condé, qui se trouvait avec lui dans la même voiture, lui fit cette chanson :

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

Le prince de Condé eût pu gouverner l'État, s'il avait seulement voulu plaire; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécile, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événements trompent les hommes, c'est que cette prison des trois princes, qui semblait devoir assoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de Condé, exilée, resta dans Paris malgré la cour, et porta requête au parlement. Sa femme, après mille périls, se réfugia dans la ville de Bordeaux; aidée des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, elle souleva cette ville, et arma l'Espagne.

Toute la France redemandait le grand Condé. S'il avait paru alors, la cour était perdue. Gourville, qui, de simple valet de chambre du duc de Larocheffoucauld, était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la Fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand Condé. L'entreprise échoua par la révélation de la confession, si ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les Mémoires du conseiller d'État Lenet¹, plus curieux que connus, combien, dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, et même d'impiétés, les prêtres avaient encore de pouvoir sur les esprits. Il rapporte qu'en Bourgogne le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de Condé, offrit pour tout secours de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire, et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du temps, il dit que lorsque la femme du grand Condé alla se réfugier

¹ Pierre Lenet, procureur général au parlement de Dijon, et, comme le dit Voltaire, conseiller d'État, a donné dans ses *Mémoires* l'histoire du prince de Condé, depuis sa naissance, en 1627, jusqu'au traité des Pyrénées, en 1659. Ils ont été publiés par MM. Champollion Figeac, dans la *Collection* Michaud et Poujoulat, t. II, 3^e série.

dans Bordeaux, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld allèrent au-devant d'elle à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes qui crièrent à ses oreilles : *Vive Condé!* ajoutant un mot obscène pour Mazarin, et la priant de joindre sa voix aux leurs.

Un an après (13 février 1651), les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand Condé et les princes à la vengeance timide de Mazarin forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. Mazarin alla lui-même au Havre, où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à Liège. Condé revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï¹. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions et les meurtres.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains : il semblait devoir succomber; mais les révoltés furent toujours désunis, et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de Condé, suscita contre lui une partie du parlement et du peuple : il osa en même temps servir la reine en tenant tête à ce prince, et l'outrager en la forçant d'éloigner le cardinal Mazarin, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernements faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale et à l'assiéger.

CHAPITRE V.

Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rébellion, en 1653.

Enfin le prince de Condé se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la Fronde, s'il avait voulu être

¹ Voir, pour le rôle de la bourgeoisie parisienne dans le cours de cette guerre civile : *Registres de l'hôtel de ville de Paris sous la Fronde*, publiés par MM. Leroux de Lincy et Douët d'Arce Paris, 1846-48, in-8°.

le maître de l'État, ou qu'il n'aurait dû jamais faire s'il avait été citoyen¹. Il part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou et l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, et le dérèglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa; et au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à Augerville. La lettre vint trop tard. Condé dit que s'il l'avait reçue plus tôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que, puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise du courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

(Décembre 1651.) Alors le cardinal Mazarin, qui du fond de son exil à Cologne avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste, qu'en souverain qui se remettait en possession de ses États; il était conduit par une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens, c'est-à-dire avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi, dans une déclaration de ce temps-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent; ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume Mazarin s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'Hocquincourt. Tous les officiers portaient des écharpes vertes; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe : la blanche était celle du roi; l'isabelle, celle du prince de Condé. Il était étonnant que le cardinal Mazarin, qui avait jusqu'alors affecté tant de modestie, eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, comme

¹ Il est avéré que le prince de Condé, une fois engagé dans la guerre civile, conçut les projets les plus criminels. Les Mémoires du comte de Coligny, qui existent manuscrits à la Bibliothèque Nationale, lui imputent le dessein de détrôner Louis XIV pour s'emparer de la couronne. (Voy. de Saint-Aulaire, *Hist. de la Fronde*, t. III, p. 35.)

s'il avait un parti différent de celui de son maître; mais il ne put résister à cette vanité : c'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'Ancre, et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal Mazarin : la reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, et son frère, allèrent au-devant de lui.

(Décembre 1651.) Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris sans savoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvela ses arrêts; il proscrivit Mazarin et mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que sous Charles IX on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui représenterait l'amiral Coligni mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre.

Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation et dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les Blot et les Marigni¹, beaux esprits, qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres : tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt : cet argent était destiné à payer un assassin; il fut dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté, n'employait contre ses ennemis ni le poison ni

¹ Blot, baron de Chauvigny, gentilhomme de Gaston, duc d'Orléans. Il était dans les sociétés surnommé *l'Esprit*, et madame de Sévigné a dit de quelques-uns de ses couplets, qu'ils avaient *le diable au corps*. Il mourut en 1655. — Jacques Carpentier de Marigny, l'un des principaux acteurs et écrivains de la Fronde, mort en 1670. — Voir *Bibliographie des Mazarinades*, par C. Moreau. Paris, 1849 et suiv. 4 vol. in-8°.

l'assassinat ; et, malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes, les chefs de parti furent moins cruels et les peuples moins furieux que du temps de la Ligue ; car ce n'était pas une guerre de religion.

(Décembre 1651.) L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière pour informer contre l'armée du cardinal Mazarin, c'est-à-dire contre l'armée royale.

Deux conseillers furent assez imprudents pour aller avec quelques paysans faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer : l'un d'eux, nommé Bitaut, fut fait prisonnier par les troupes du roi, relâché par indulgence, et moqué de tous les partis.

(6 août 1652.) Cependant le roi majeur interdit le parlement de Paris, et le transfère à Pontoise. Quatorze membres attachés à la cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux parlements qui, pour mettre le comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de Henri IV et de Charles VI.

Précisément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre du roi, elle déclarait criminel de lèse-majesté le prince de Condé, qui n'était armé que contre ce ministre ; et, par un renversement d'esprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de Gaston, duc d'Orléans, marcheraient contre Mazarin ; et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats qui, jetée hors de sa sphère, et ne connaissant ni ses droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de Condé, mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant

plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions opposées. Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi ; et Turenne ¹, ayant quitté ces mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Réthel, venait de faire sa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées ; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'État. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes ; il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère, et le cardinal Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, et grossissait partout son parti.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de Turenne. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieues, sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement. Le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile². Tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues

¹ Voir, sur la conduite de Turenne pendant la Fronde : Napoléon, *Ses opinions et ses jugements, etc.*, au mot TURENNE.

² Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, pair de France et colonel général de la cavalerie légère de France, né en 1624, reçut en 1652, à l'attaque du faubourg Saint-Antoine, neuf mousquetades dans ses armes. Depuis, s'étant battu en duel contre François de Vendôme, duc de Beaufort, son beau-frère, il fut tué d'un coup de pistolet, le 30 juillet 1652. (Moréri.)

de là, et se croyaient perdus, lorsqu'au milieu de la nuit un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grand-gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de Condé lui-même, qui venait d'Agen, à travers mille aventures, et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.

Sa présence faisait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Blenau (7 avril 1672), commandé par le maréchal d'Hocquincourt, et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin effrayé courut à Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de Gien; la désolation et la crainte augmentaient. Turenne par sa fermeté rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté; il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si longtemps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués; mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son ennemi, le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre Turenne, comme il avait surpris d'Hocquincourt, fit marcher son armée vers Paris : il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration

qu'on avait pour ce dernier combat, dont on exagérait encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à Mazarin, le nom et la présence du grand Condé, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale : mais dans le fond tous les esprits étaient divisés ; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de Retz, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait et dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à Condé. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans et le prince : quoique tout le monde s'accordât à crier contre Mazarin, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers ; le peuple était une mer orageuse, dont les vagues étaient poussées au hasard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châsse de sainte Geneviève, pour obtenir l'expulsion du cardinal-ministre ; et la populace ne douta pas que cette sainte n'opérât ce miracle, comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, assemblées de chambres, séditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monastères. Le prince avait appelé les Espagnols à son secours. Charles IV, ce duc de Lorraine chassé de ses États, et à qui il restait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Espagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal Mazarin lui offrit plus d'argent pour s'en retourner, que le prince de Condé ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir désolée sur son passage, emportant l'argent des deux partis.

Condé resta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminuait tous les jours, et une armée plus faible encore. Turenne mena le roi et sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec si peu de troupes de si grandes choses, que la réputation de l'un et de l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de Condé, avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soutint et repoussa l'effort

de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de Retz était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille, pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de M. le prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat, et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de La Rochefoucauld, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal Mazarin y fut tué¹, et le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin, Mademoiselle, fille de Gaston², prenant le parti de Condé, que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : Condé n'acquiesça que de la gloire ; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi, son cousin, par cette action violente ; et le cardinal Mazarin, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : « Ce canon-là vient de tuer son mari. »

La plupart de nos historiens n'étaient à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique : mais qui saurait quels ressorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, et à quelles bassesses on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On peut en juger par les seuls traits que rapporte Gourville, homme

¹ Le marquis de Mancini, à peine âgé de dix-sept ans. Il avait juré avec le marquis de Rambouillet de combattre corps à corps M. le prince dans cette journée..... Saint-Maigrin, qu'une rivalité d'amour animait contre Condé, et qui avait fait le même serment, périt comme eux dans cette journée. (De Saint-Aulaire, *Hist. de la Fronde*, t. III, p. 185 et suiv.)

² Anne-Marie-Louise d'Orléans, née en 1627, morte en 1693.

attaché à M. le prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, et qu'il alla prendre dans son logis un directeur des postes, à qui il fit payer une rançon : et il rapporte ces violences comme des choses ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos sous. Le peuple souffrait, les aumônes ne suffisaient pas, plusieurs provinces étaient dans la disette.

Y a-t-il rien de plus funeste que ce qui se passa dans cette guerre devant Bordeaux ? Un gentilhomme est pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de La Rochefoucauld fait pendre par représailles un gentilhomme du parti du roi, et ce duc de La Rochefoucauld passe pourtant pour un philosophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand Condé baiser la châsse de sainte Geneviève dans une procession, y frotter son chapelet, le montrer au peuple, et prouver par cette facétie que les héros sacrifient souvent à la canaille ?

Nulle décence, nulle bienséance, ni dans les procédés, ni dans les paroles. Omer Talon rapporte qu'il entendit des conseillers appeler, en opinant, le cardinal premier ministre, faquin. Un conseiller, nommé Quatresous, apostropha rudement le grand Condé en plein parlement ; on se donna des gourmades dans le sanctuaire de la justice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les présidents des enquêtes disputaient au doyen de la grand'chambre, en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fit révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continues, d'un bout du royaume à l'autre.

(1662.) Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de Rieux ¹, fils du prince d'Elbeuf, chez le duc

¹ On n'est point d'accord sur cette aventure. On a dit que Condé n'avait insulté Rieux que de paroles ou de gestes ; que celui-ci frappa le premier, et qu'il fut à son tour frappé par les amis du prince.

d'Orléans; ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de Rieux rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Norlingue et de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien; Monsieur fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'Elbeuf à la Bastille, et il n'en fut plus parlé.

La querelle du duc de Beaufort et du duc de Nemours, son beau-frère, fut sérieuse. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. Le duc de Nemours fut tué par le duc de Beaufort, et le marquis de Villars, surnommé Orondate, qui secondait Nemours, tua son adversaire Héricourt, qu'il n'avait jamais vu auparavant. De justice, il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquents, les déprédations continuelles, les débauches poussées jusqu'à l'impudence publique; mais au milieu de ces désordres il régna toujours une gaieté qui les rendit moins funestes.

Après le sanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer longtemps. Une émotion populaire, et le meurtre de plusieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore sa brigue au parlement. (30 juillet 1652.) Ce corps, intimidé alors par une cour errante et chassée en quelque façon de la capitale, pressé par les cahales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de Mayenne du temps de la Ligue. Le prince de Condé fut nommé généralissime des armées. Les deux parlements de Paris et de Pontoise, se contestant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par là se seraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulsion de Mazarin : tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un Français !

Il ne se trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible; celui de la cour l'était autant que les autres; l'argent et les forces manquaient à tous; les factions se multipliaient; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour se vit obligée de sacrifier encore Mazarin, que tout le monde appelait la cause des troubles, et qui n'en

était que le prétexte. Il sortit une seconde fois du royaume : pour surcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoyait son ministre en vantant ses services et en se plaignant de son exil ¹.

Charles I^{er}, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud, pour avoir, dans le commencement des troubles, abandonné le sang de Strafford ², son ami, à son parlement : Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différents. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois ; et Louis XIV, ou plutôt la reine mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté.

(29 octobre 1652.) Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra, et tout y fut si paisible qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Gaston d'Orléans, malheureux dans ses entreprises, qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir ; et il fut le deuxième fils de Henri le Grand qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de Retz, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le Louvre ; et, après avoir

¹ C'est durant cet exil, que le cardinal écrivit au roi : « Il ne me reste pas un asile dans ce royaume dont j'ai reculé toutes les frontières. »

Thomas Wentworth, comte de Strafford, *un des plus grands hommes*, a dit David Hume, *qui aient honoré l'Angleterre*, président de la cour du Nord, sorte de dictature créée par Henri VIII, et gouverneur d'Irlande, né à Londres, en 1593, d'une famille alliée au sang royal... exécuté le 12 mai 1641. Le roi, dont il n'avait été que l'instrument, eut la lâcheté de signer son arrêt de mort. Il avait sanctionné le bill d'*attainder*, sorte de proscription législative qui dispense de toute forme et de toute preuve. Cette mort fut le prélude de celle de Charles lui-même. Sa vie a été publiée par M. de Lally-Tolendal. Londres, 1795, et Paris, 1814, in-8°. — Voir Guizot, *Hist. de la Révolution d'Angleterre*, etc. Paris, 1826, in-8°, t. I, liv. III.

été conduit de prison en prison, il mena longtemps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers, qui avaient le plus abusé de leur ministère, payèrent leurs démarches par l'exil; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que Fouquet, procureur général et surintendant des finances, leur fit donner sous main.

Le prince de Condé cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaisées.

Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin; cependant à peine fut-il chassé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris tout-puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'Hôtel de ville, au milieu des acclamations des citoyens: il jeta de l'argent à la populace; mais on dit que, dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection; et ce même parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de Condé à perdre la vie: changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si longtemps partagé les fautes.

On vit le cardinal, qui pressait cette condamnation de Condé, marier au prince de Conti, son frère, l'une de ses nièces: preuve que le pouvoir de ce ministre allait être sans bornes.

Le roi réunit les parlements de Paris et de Pontoise; il défendit les assemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres; le parlement se tut: tout était déjà changé.

CHAPITRE VI.

État de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661.

Pendant que l'État avait été ainsi déchiré au dedans, il avait été attaqué et affaibli au dehors : tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens et de Norlingue, fut perdu : la place importante de Dunkerque (septembre 1652) fut reprise par les Espagnols ; ils chassèrent les Français de Barcelone, ils reprirent Casal en Italie (octobre 1652).

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile et le poids d'une guerre étrangère, le cardinal Mazarin avait été assez habile et assez heureux pour conclure cette célèbre paix de Westphalie, par laquelle l'empereur et l'Empire vendirent au roi et à la couronne de France la souveraineté de l'Alsace pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'est-à-dire pour environ six millions d'aujourd'hui. Par ce traité, devenu pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maison de Bavière ; les droits de tous les princes et des villes impériales, les privilèges des moindres gentilshommes allemands, furent confirmés¹ ; le pouvoir de l'empereur fut restreint dans des bornes étroites ; et les Français, joints aux Suédois, devinrent les législateurs de l'Empire. Cette gloire de la France était due, au moins en partie, aux armes de la Suède. Gustave-Adolphe avait commencé d'ébranler l'Empire ; ses généraux avaient encore poussé assez loin leurs con-

¹ Voir, sur la paix de Westphalie : Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXIV, p. 179 et suiv. — Par ce traité, signé en 1648, l'Alsace, moins l'évêché de Strasbourg, fut cédée à la France. En 1673, Louis XIV prit possession de l'évêché, et, en 1681, de la ville de Strasbourg, qui lui fut définitivement cédée par le traité de Ryswick. Mais plusieurs princes allemands, les ducs de Deux-Ponts, de Wurtemberg, de Bade, de Hesse-Darmstadt, etc., conservèrent de grandes propriétés en Alsace. Ce sont là ces *princes possessionnés* qui réclamèrent si vivement, au moment de la révolution française, contre les décrets de l'assemblée nationale, qui abolissaient tous les droits féodaux.

quêtes sous le gouvernement de sa fille Christine ; son général Wrangel était près d'entrer en Autriche ; le comte de Koenigsmarck était maître de la moitié de la ville de Prague, et assiégeait l'autre, lorsque cette paix fut conclue. Pour accabler ainsi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois.

Aussi la Suède obtint par ces traités de plus grands avantages que la France : elle eut la Poméranie, beaucoup de places et de l'argent ; elle força l'empereur de faire passer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains. Rome cria à l'impiété, et dit que la cause de Dieu était trahie ; les protestants se vantèrent qu'ils avaient sanctifié l'ouvrage de la paix en dépouillant des papistes : l'intérêt seul fit parler tout le monde.

L'Espagne n'entra point dans cette paix, et avec assez de raison ; car, voyant la France plongée dans les guerres civiles, le ministère espagnol espéra profiter des divisions de la France ; les troupes allemandes licenciées devinrent aux Espagnols un nouveau secours : l'empereur, depuis la paix de Munster, fit passer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeste des traités ; mais ils ne sont presque jamais exécutés autrement.

Les ministres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Westphalie, l'adresse de faire une paix particulière avec la Hollande : la monarchie espagnole fut enfin trop heureuse de n'avoir plus pour ennemis, et de reconnaître pour souverains, ceux qu'elle avait traités si longtemps de rebelles indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richesses, et affermirent leur grandeur et leur tranquillité en traitant avec l'Espagne sans rompre avec la France.

Ils étaient si puissants, que, dans une guerre qu'ils eurent quelque temps après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaisseaux de ligne ; et la victoire demeura souvent indécise entre Black, l'amiral anglais, et Tromp, l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux sur mer ce que les Condé et les Turenne étaient sur terre. La France n'avait pas en ce temps dix vaisseaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer ; sa marine s'anéantissait de jour en jour.

Louis XIV se trouva donc, en 1653, maître absolu d'un

royaume encore ébranlé des secousses qu'il avait reçues, rempli de désordres en tout genre d'administration, mais plein de ressources¹, n'ayant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français qui avaient fait la guerre civile étaient soumis, hors le prince de Condé et quelques-uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidèles par amitié et par grandeur d'âme, comme le comte de Coligni et Boutteville, et les autres parce que la cour ne voulut pas les acheter assez chèrement.

Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroi et de Lens : il combattit avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régiments français qui avaient appris à vaincre sous lui, et qui étaient commandés par Turenne.

Le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Réthel, lorsque, général du roi de France, il s'était fait le lieutenant d'un général espagnol ; le prince de Condé eut le même sort devant Arras. L'archiduc et lui assiégeaient cette ville : Turenne les assiégea dans leur camp, et força leurs lignes ; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite : Condé, avec deux régiments de Français et de Lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de Turenne ; et, tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'Hocquincourt, il repoussa le maréchal de La Ferté, et se retira victorieux, en couvrant la retraite des Espagnols vaincus. Aussi le roi d'Es-

¹ Jeanne d'Arc avait fait de la France contre les Anglais une nation. Louis XIV... fit de la France contre l'Europe un État.... La Fronde n'avait aucune de ces idées créatrices ; de là son incertitude et sa faiblesse. Louis XIV avait l'idée de l'État : de là sa fermeté, sa décision et ce grand mot : *l'État, c'est moi!* qu'on a pris pour un mot d'orgueil, et qui n'était qu'un mot de politique.

(Saint-Marc Girardin.)

pagne lui écrivit ces propres paroles : « J'ai su que tout était » perdu, et que vous avez tout conservé. »

Il est difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles ; mais il est certain que Condé était un des grands hommes de guerre qui eussent jamais paru, et que l'archiduc et son conseil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que Condé avait proposé.

Arras sauvé, les lignes forcées, et l'archiduc mis en fuite, comblèrent Turenne de gloire ; et on observa que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement sur cette victoire (11 septembre 1654), on y attribua le succès de toute la campagne au cardinal Mazarin, et qu'on ne fit pas même mention du nom de Turenne. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieues d'Arras avec le roi : il était même entré dans le camp au siège de Stenai, que Turenne avait pris avant de secourir Arras ; on avait tenu devant le cardinal des conseils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événements, et cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer.

Le roi ne se trouva point à la bataille d'Arras, et aurait pu y être : il était allé à la tranchée au siège de Stenai ; mais le cardinal ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'État et la puissance du ministre semblaient attachés.

D'un côté, Mazarin, maître absolu de la France et du jeune roi ; de l'autre, don Louis de Haro, qui gouvernait l'Espagne et Philippe IV, continuaient, sous le nom de leurs maîtres, cette guerre peu vivement soutenue. Il n'était pas encore question dans le monde du nom de Louis XIV, et jamais on n'avait parlé du roi d'Espagne : il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle : la seule Christine, reine de Suède, gouvernait par elle-même, et soutenait l'honneur du trône, abandonné, ou flétri, ou inconnu dans les autres États.

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère et son frère, y traînait ses malheurs et ses espérances. Un simple citoyen avait subjugué l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Cromwell, cet usurpateur digne de régner, avait pris le nom de protecteur, et non celui de roi, parce que les Anglais

savaient jusqu'où les droits de leur roi devaient s'étendre, et ne connaissaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer à propos : il n'entreprit point sur les privilèges dont le peuple était jaloux ; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres ; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer ; il n'offensa point les yeux par trop de faste ; il ne se permit aucun plaisir ; il n'accumula point de trésors ; il eut soin que la justice fût observée avec cette impartialité impitoyable qui ne distingue point les grands des petits.

Le frère de Pantaléon Sâ, ambassadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que sa licence serait impunie parce que la personne de son frère était sacrée, insulta des citoyens de Londres, et en fit assassiner un pour se venger de la résistance des autres ; il fut condamné à être pendu. Cromwell, qui pouvait lui faire grâce, le laissa exécuter, et signa ensuite un traité avec l'ambassadeur.

Jamais le commerce ne fut si libre ni si florissant ; jamais l'Angleterre n'avait été si riche. Ses flottes victorieuses faisaient respecter son nom sur toutes les mers ; tandis que Mazarin, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laissait languir dans la France la justice, le commerce, la marine, et même les finances. Maître de la France, comme Cromwell l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait ce que Cromwell avait fait pour le sien ; mais il était étranger, et l'âme de Mazarin, qui n'avait pas la barbarie de celle de Cromwell, n'en avait pas aussi la grandeur.

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre sous Jacques I^{er} et sous Charles I^{er}, la briguèrent sous le protecteur. La reine Christine elle-même, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de Charles I^{er}, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimait.

Mazarin et don Louis de Haro prodiguèrent à l'envi leur politique pour s'unir avec le protecteur : il goûta quelque temps la satisfaction de se voir courtoisé par les deux plus puissants royaumes de la chrétienté.

Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais ; Mazarin lui proposait d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre

cette ville. Cromwell avait à choisir entre les clefs de la France et celles de la Flandre. Il fut beaucoup sollicité aussi par Condé; mais il ne voulut point négocier avec un prince qui n'avait plus pour lui que son nom, et qui était sans parti en France et sans pouvoir chez les Espagnols.

Le protecteur se détermina pour la France, mais sans faire de traité particulier, et sans partager des conquêtes par avance: il voulait illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein était d'enlever le Mexique aux Espagnols; mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de Cromwell leur prirent du moins la Jamaïque (mai 1655), île que les Anglais possèdent encore, et qui assure leur commerce dans le Nouveau-Monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que Cromwell signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encore mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres (8 novembre 1655): son secrétaire signa avant le plénipotentiaire de France dans la minute du traité qui resta en Angleterre; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses États Charles II et le duc d'York, petits-fils de Henri IV, à qui la France devait un asile. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune.

Tandis que Mazarin faisait ce traité, Charles II lui demandait une de ses nièces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus: on a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de Cromwell celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que lorsqu'il vit ensuite le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer ce mariage; mais il fut refusé à son tour.

La mère de ces deux princes, Henriette de France, fille de Henri le Grand, demeurée en France sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de Cromwell qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses de demander une subsistance à celui qui avait versé le sang de son mari sur un échafaud. Mazarin fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, et lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta dans la pau-

reté, et dans la honte d'avoir imploré la pitié de Cromwell, tandis que ses enfants allaient, dans l'armée de Condé et de don Juan d'Autriche, apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfants de Charles I^{er}, chassés de France, se réfugièrent en Espagne. Les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours, et surtout à Rome, de vive voix et par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au meurtrier d'un roi, et qui chassait de France Charles II et le duc d'Yorck, cousins de Louis XIV, pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. Turenne, ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de La Ferté, éprouva le même revers que Condé avait essuyé devant Arras. Le prince, secondé alors de don Juan d'Autriche, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de La Ferté, le fit prisonnier, et délivra Valenciennes. Turenne fit ce que Condé avait fait dans une déroute pareille (17 juillet 1656), il sauva l'armée battue, et fit tête partout à l'ennemi; il alla même, un mois après, assiéger et prendre la petite ville de la Capelle. C'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait osé faire un siège.

Cette marche de Turenne, si estimée, après laquelle il prit la Capelle, fut éclipsée par une marche plus belle encore du prince de Condé (avril 1657). Turenne assiégeait à peine Cambrai, que Condé, suivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeants, et ayant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jeta dans la ville. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainsi ces deux hommes opposés l'un à l'autre déployaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite, et dans leurs fautes même, qu'ils savaient toujours réparer. Leurs talents arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie; mais le désordre des finances en Espagne et en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès.

La ligue faite avec Cromwell donna enfin à la France une supériorité plus marquée : d'un côté, l'amiral Black alla brûler les galions d'Espagne, auprès des îles Canaries, et leur fit perdre les seuls trésors avec lesquels la guerre pouvait se soutenir; de l'autre, vingt vaisseaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de Turenne¹.

Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut assiégée par mer et par terre. Condé et don Juan d'Autriche, ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir. L'Europe avait les yeux sur cet événement. Le cardinal Mazarin mena Louis XIV auprès du théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince se tint dans Calais. Ce fut là que Cromwell lui envoya une ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre, le lord Falcombridge. Le roi lui envoya le duc de Créqui, et Mancini, duc de Nevers, neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. Mancini présenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable; Mazarin lui dit « qu'il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne » les respects dus au plus grand homme du monde. » C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de Henri IV, et de l'oncle de Louis XIV, son maître.

Cependant le prince maréchal de Turenne attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV et d'une comédienne, et qui devint deux ans après beau-frère de Louis XIV. Le prince de Condé était dans cette armée, mais il ne commandait pas; ainsi il ne fut pas difficile à Turenne de vaincre. Les six mille Anglais contribuèrent à la victoire; elle fut complète (14 juin 1658). Les deux princes d'Angleterre, qui furent depuis rois², virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'ascendant de Cromwell.

Le génie du grand Condé ne put rien contre les meilleures troupes de France et d'Angleterre. L'armée espagnole fut dé-

¹ Voir Lingard, *Hist. d'Angleterre*. Paris, Charpentier, 1842, t. V, p. 361, 362, 383, 385, 417.

² Charles II et Jacques II.

truite¹ ; Dunkerque se rendit bientôt après. Le roi accourut avec son ministre pour voir passer la garnison. Le cardinal ne laissa paraître Louis XIV ni comme guerrier ni comme roi : il n'avait point d'argent à distribuer aux soldats ; à peine était-il servi : il allait manger chez Mazarin ou chez le maréchal de Turenne quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans Louis XIV l'effet du mépris pour le faste, mais celui du dérangement de ses affaires, et du soin que le cardinal avait de réunir pour soi-même la splendeur et l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord Lockhart, ambassadeur de Cromwell. Mazarin essaya si par quelque finesse il pourrait éluder le traité, et ne pas remettre la place ; mais Lockhart menaça, et la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne.

Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager Turenne à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes : du Bec-Crépin, comte de Moret, vint, dit-on, de la part du ministre, proposer au général d'écrire une lettre par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris ces insinuations, et ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée, et le ridicule d'un homme d'Église. Mazarin, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec Turenne.

Au milieu de ce premier triomphe le roi tomba malade à Calais, et fut plusieurs jours à la mort. Aussitôt tous les courtisans se tournèrent vers son frère Monsieur. Mazarin prodigua les ménagements, les flatteries et les promesses au maréchal du Plessis-Praslin, ancien gouverneur de ce jeune prince, et au comte de Guiche, son favori. Il se forma dans Paris une cabale assez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ses mesures pour sortir du royaume, et pour mettre à couvert ses richesses immenses. Un empirique d'Abbeville²

¹ Voir, sur la *Bataille des Dunes*, Napoléon, *Ses opinions et ses jugements*, au mot TURENNE.

² Il se nommait Duşaulchoy. Il reçut, avec une pension de 1,600 livres, le brevet de médecin particulier du roi.

guérit le roi avec du vin émétique, que les médecins de la cour regardaient comme un poison (1658). Ce bonhomme s'assessait sur le lit du roi, et disait : Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. Dès qu'il fut convalescent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

(13 septembre 1658.) Peu de mois après mourut Cromwell, à l'âge de cinquante-cinq ans ¹, au milieu des projets qu'il faisait pour l'affermissement de sa puissance et pour la gloire de sa nation. Il avait humilié la Hollande, imposé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Espagne, et forcé la France à briguer son alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ses amiraux s'étaient conduits à Lisbonne : « Je veux qu'on respecte la république anglaise autant qu'on a respecté autrefois la république romaine. » Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne sais s'il est vrai qu'il fit dans ce moment l'enthousiaste et le prophète, et s'il leur répondit que Dieu ferait un miracle en sa faveur. Thurlo, son secrétaire, prétend qu'il leur dit : « La nature peut plus que les » médecins. » Ces mots ne sont point d'un prophète, mais d'un homme très-sensé. Il se peut qu'étant convaincu que les médecins pouvaient se tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, se donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit sa guérison, et rendre par là sa personne plus respectable, et même plus sacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, et laissa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, et d'un usurpateur qui avait su régner.

Le chevalier Temple prétend que Cromwell avait voulu avant sa mort s'unir avec l'Espagne contre la France, et se faire donner Calais avec le secours des Espagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français : rien n'était plus dans son caractère et dans sa politique ; il eût été l'idole du peuple anglais, en dépouillant ainsi l'une après l'autre deux nations que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands desseins, sa tyrannie, et la grandeur de l'Angleterre.

¹ Cromwell avait cinquante-neuf ans lorsqu'il mourut. Il était né le 25 avril 1599, et non en 1603 comme on l'a cru longtemps.

Il est à remarquer qu'on porta le deuil de Cromwell à la cour de France, et que Mademoiselle fut la seule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi son parent.

Nous avons vu déjà que Richard Cromwell succéda paisiblement et sans contradiction au protectorat de son père, comme un prince de Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre. Richard fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée de l'État. Il avait un génie bien contraire à celui d'Olivier Cromwell, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité téroce qui sacrifie tout à ses intérêts. Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée qui s'opposaient à son élévation : il aimait mieux se démettre du gouvernement que de régner par des assassinats ; il vécut particulier, et même ignoré, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le souverain. Après sa démission du protectorat, il voyagea en France. On sait qu'à Montpellier le prince de Conti, frère du grand Condé, en lui parlant sans le connaître, lui dit un jour : « Olivier Cromwell était un grand homme, » mais son fils Richard est un misérable de n'avoir pas su » jouir du fruit des crimes de son père. » Cependant ce Richard vécut heureux, et son père n'avait jamais connu le bonheur.

Quelque temps auparavant, la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. Christine, reine de Suède, vint à Paris. On admira en elle une jeune reine qui à vingt-sept ans avait renoncé à la souveraineté dont elle était digne, pour vivre libre et tranquille. Il est honteux aux écrivains protestants d'avoir osé dire, sans la moindre preuve, qu'elle ne quitta sa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder : elle avait formé ce dessein dès l'âge de vingt ans, et l'avait laissé mûrir sept années. Cette résolution, si supérieure aux idées vulgaires, et si longtemps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légèreté et une abdication involontaire : l'un de ces deux reproches détruisait l'autre ; mais il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle dit, dans celle qu'elle écrivit à Chanut, autrefois ambassadeur de France auprès d'elle : « J'ai possédé » sans faste, je quitte avec facilité. Après cela ne craignez pas » pour moi ; mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune. » Elle écrivit au prince de Condé : « Je me tiens autant honorée » par votre estime que par la couronne que j'ai portée. Si » après l'avoir quittée vous m'en jugez moins digne, j'avouerai » que le repos que j'ai tant souhaité me coûte cher ; mais je » ne me repentirai pourtant point de l'avoir acheté au prix » d'une couronne, et je ne noircirai jamais une action qui » m'a semblé belle par un lâche repentir ; et s'il arrive que » vous condamniez cette action, je vous dirai pour toute excuse » que je n'aurais pas quitté les biens que la fortune m'a donnés, » si je les eusse crus nécessaires à ma félicité, et que j'aurais » prétendu à l'empire du monde, si j'eusse été aussi assurée » d'y réussir ou de mourir que le serait le grand Condé. »

Telle était l'âme de cette personne si singulière ; tel était son style dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle savait huit langues ; elle avait été disciple et amie de Descartes, qui mourut à Stockholm dans son palais, après n'avoir pu obtenir une pension en France, où ses ouvrages furent même proscrits pour les seules bonnes choses qui y fussent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer : le chagrin de n'en trouver aucun parmi ses sujets l'avait dégoûtée de régner sur un peuple qui n'était que soldat : elle crut qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui pensent, que de commander à des hommes sans lettres ou sans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son dessein était d'aller se retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y passer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître : son goût la fixait à Rome. Dans cette vue, elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique ; indifférente pour l'une et pour l'autre, elle ne fit point scrupule de se conformer en apparence aux sentiments du peuple chez qui elle voulait passer sa vie. Elle avait quitté son royaume en 1654, et fait publiquement à Inspruck la cérémonie de son abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne se trouvât pas une femme

dont le génie pût atteindre au sien. Le roi la vit, et lui rendit de grands honneurs ; mais à peine lui parla-t-il : élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né le rendait timide.

La plupart des femmes et des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française et qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de Monaldeschi¹, son écuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau dans un second voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander justice et non se la faire. Ce n'était pas une reine qui punissait un sujet, c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre ; c'était un Italien qui en faisait assassiner un autre par l'ordre d'une Suédoise, dans un palais du roi de France. Nul ne doit être mis à mort que par les lois : Christine, en Suède, n'aurait eu le droit de faire assassiner personne ; et certes ce qui eût été un crime à Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont justifié cette action méritent de servir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philosophie de Christine, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été

¹ Cet Italien avait joui de toute la confiance de la reine, dont il était grand écuyer, et avait ses pensées les plus secrètes. Arrivée à Fontainebleau, elle l'accusa de trahison et résolut de le faire mourir. Un religieux de l'ordre de la Trinité fut appelé pour le préparer à la mort. Monaldeschi se jeta aux pieds de la reine et fondit en larmes. Le religieux, qui a publié lui-même le récit de l'événement, fit à Christine les plus fortes représentations sur cet acte de vengeance qu'elle voulait exercer arbitrairement dans une terre étrangère et dans le palais d'un grand souverain. Mais elle resta inflexible, et ordonna à Sentinelli, capitaine de ses gardes, de faire exécuter l'arrêt qu'elle avait prononcé. Monaldeschi, soupçonnant le danger qu'il courait, s'était cuirassé ; il fallut le frapper de plusieurs coups avant qu'il expirât, et la galerie des Cerfs, où se passa cette scène révoltante, fut teinte de son sang. Pendant ce temps, Christine, au rapport de plusieurs historiens, était dans une pièce attenante, s'entretenant avec beaucoup de calme de choses indifférentes ; selon d'autres rapports, elle fut présente à l'exécution, accabla Monaldeschi de reproches amers, et contempla ensuite son cadavre sanglant avec une satisfaction qu'elle ne chercha point à dissimuler. (*Biographie universelle*, t. VIII, p. 482-483.)

punie en Angleterre, et dans tous les pays où les lois règnent; mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, et contre l'humanité.

Après la mort de Cromwell et la déposition de son fils, l'Angleterre resta un an dans la confusion de l'anarchie. Charles-Gustave, à qui la reine Christine avait donné le royaume de Suède, se faisait redouter dans le Nord et dans l'Allemagne; l'empereur Ferdinand III était mort en 1657; son fils Léopold, âgé de dix-sept ans, déjà roi de Hongrie et de Bohême, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de son père. Mazarin voulut essayer de faire Louis XIV empereur¹ : ce dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs, ou les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'empire, ni assez riche pour l'acheter; aussi les premières ouvertures faites à Francfort par le maréchal de Grammont et par Lionne furent-elles abandonnées aussitôt que proposées : Léopold fut élu. Tout ce que put la politique de Mazarin, ce fut de faire une ligue avec des princes allemands pour l'observation des traités de Munster, et pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'Empire.

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au dehors par la gloire de ses armes et par l'état où étaient réduites les autres nations : mais le dedans souffrait; il était épuisé d'argent; on avait besoin de la paix.

Les nations, dans les monarchies chrétiennes, n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains; les armées mercenaires, levées par ordre d'un ministre, et conduites par un général qui obéit en aveugle à ce ministre, font plusieurs campagnes ruineuses, sans que les rois au nom desquels elles combattent aient l'espérance ou même le dessein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre : le peuple vainqueur ne profite

¹ Les envoyés français, Grammont et Lionne, demandèrent d'abord et sans détour que leur seigneur Louis XIV fût élu empereur. Dans leur voyage et le jour de l'élection, leurs intrigues furent conduites avec si peu de pudeur, qu'on ne saurait dire ce qu'il y a de plus honteux, ceux qui reçurent ou ceux qui donnèrent de l'argent. Ce plan, aussi convenu avec Cromwell, fut abandonné, parce que les Suédois eux-mêmes reconnurent l'impossibilité de son exécution (Pfister, *Hist. d'Allemagne*, t. IX, p. 10 et suiv.)

jamais des dépouilles du peuple vaincu ; il paye tout ; il souffre dans la prospérité des armes comme dans l'adversité ; et la paix lui est presque aussi nécessaire après la plus grande victoire que quand les ennemis ont pris ses places frontières.

Il fallait deux choses au cardinal pour consommer heureusement son ministère : faire la paix, et assurer le repos de l'État par le mariage du roi. Les cabales pendant sa maladie lui faisaient sentir combien un héritier du trône était nécessaire à la grandeur du ministre : toutes ces considérations le déterminèrent à marier Louis XIV promptement. Deux partis se présentaient, la fille du roi d'Espagne et la princesse de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement ; il aimait éperdument mademoiselle Mancini, l'une des nièces du cardinal : né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ses volontés, plein de passion et sans expérience, il aurait pu se résoudre à épouser sa maîtresse.

Madame de Motteville, favorite de la reine mère, dont les Mémoires ont un grand air de vérité, prétend que Mazarin fut tenté de laisser agir l'amour du roi, et de mettre sa nièce sur le trône ¹. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de Conti, une au duc de Mercœur ; celle que Louis XIV aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre : c'étaient autant de titres qui pouvaient justifier son ambition. Il pressentit adroitement la reine mère : « Je crains bien, lui dit-il, » que le roi ne veuille trop fortement épouser ma nièce. » La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce

¹ Elle (mademoiselle Mancini) parut aimable aux yeux du roi et assez jolie à tous les indifférents. Il la voyait souvent, et cet amusement fit craindre que cette passion, quoique légère, ne le portât à vouloir lui faire plus d'honneur qu'elle n'en méritait. La reine, qui savait la sagesse du roi et celle de mademoiselle de Mancini, ne se fâchait point de cet attachement, parce qu'elle le croyait innocent ; mais elle ne pouvait souffrir, pas même en riant, qu'on parlât de cette amitié comme d'une chose qui pouvait tourner au légitime. La grandeur de son âme avait de l'horreur pour cet abaissement ; et, dans le vrai, il a paru que le roi n'eut jamais cette pensée. Mademoiselle de Mancini elle-même, qui sentait qu'elle n'était pas destinée à être reine, songeait à ses affaires et voulait devenir princesse comme ses sœurs. (*Mém. de madame de Motteville, Collection Michaud et Poujoulat, 2^e série, t. X, p. 446.*)

qu'il feignait de craindre : elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, fille, femme et mère de rois, et avec l'aigreur que lui inspirait depuis quelque temps un ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : « Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais » avec mon second fils à la tête de toute la nation contre le » roi et contre vous. »

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine ; mais il prit le parti sage de penser comme elle ; il se fit un honneur et un mérite de s'opposer à la passion de Louis XIV. Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui : il craignait même le caractère de sa nièce ; et il crut affermir encore la puissance de son ministère en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656 il avait envoyé Lionne ¹ en Espagne solliciter la paix, et demander l'infante : mais don Louis de Haro, persuadé que, quelque faible que fût l'Espagne, la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était destinée au jeune Léopold. Le roi d'Espagne, Philippe IV, n'avait alors de son second mariage qu'un fils dont l'enfance malsaine faisait craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'États, portât ses droits dans la maison d'Autriche, et non dans une maison ennemie ; mais enfin Philippe IV ayant eu un autre fils, don Philippe-Prosper, et sa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, et la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

¹ Ce ministre avait été choisi par Mazarin comme Mazarin l'avait été par Richelieu ; et il fut légué par Mazarin à Louis XIV comme Richelieu l'avait légué lui-même à Louis XIII et à Anne d'Autriche. Il avait été le second de ce grand ministre depuis 1643 jusqu'en 1661 ; il avait participé aux négociations de Westphalie, conclu la ligue du Rhin, concouru au traité des Pyrénées. Les correspondances de cette époque sont toutes écrites de sa main et portent l'empreinte de son esprit. Il était vif, perçant, et d'une grande fécondité de ressources. (Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I^{er}, *Introd.*, p. LVI.) — Saint-Simon appelle Lionne le plus grand ministre du règne de Louis XIV.

Les Espagnols promirent l'infante, et demandèrent une suspension d'armes. Mazarin et don Louis se rendirent sur les frontières d'Espagne et de France, dans l'île des Faisans (1659). Quoique le mariage d'un roi de France et la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance, et à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, et supérieurs aux autres souverains; la France prétendait avec plus de justice la prééminence sur les autres puissances : cependant don Louis de Haro mit une égalité parfaite entre Mazarin et lui, entre la France et l'Espagne.

Les conférences durèrent quatre mois. Mazarin et don Louis y déployèrent toute leur politique : celle du cardinal était la finesse; celle de don Louis, la lenteur. Celui-ci ne donnait jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre; celui de l'Espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal : « Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper. »

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il aurait toujours conservé sans cette paix; mais, à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal; elle ne l'est plus : tout est changé. Mais si don Louis de Haro avait dit que le cardinal Mazarin savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir. Il méditait dès longtemps l'alliance des maisons de France et d'Espagne; on cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster : « Si le roi très-chrétien pouvait avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot, en épousant l'infante, alors nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, quelque renonciation qu'on fit faire à l'infante; et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince son frère qui l'en pût exclure. » Ce prince était alors Balthasar, qui mourut en 1649¹.

¹ Balthasar Charles, fils de Philippe IV et d'Isabelle, fille de Henri IV, né en 1629.

Le cardinal se trompait évidemment en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot; au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises, comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde et d'autres places : on en garda quelques-unes. Le cardinal ne se trompa point en croyant que la renonciation serait un jour inutile; mais ceux qui lui font l'honneur de cette prédiction lui font donc prévoir que le prince don Balthasar mourrait en 1649; qu'ensuite les trois enfants du second mariage seraient enlevés au berceau; que Charles, le cinquième de tous ces enfants mâles, mourrait sans postérité; et que ce roi autrichien ferait un jour un testament en faveur d'un petit-fils de Louis XIV. Mais enfin le cardinal Mazarin prévint ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de Philippe IV s'éteignît; et des événements étranges l'ont justifié après plus de cinquante années ¹.

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait ², n'apporta, par son contrat de mariage, que cinq cent mille écus d'or au soleil; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontière. Ces cinq cent mille écus, valant alors deux millions cinq cent mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage présent et réel que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune terre de son père; et Louis XIV ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle, et la fit ensuite enregistrer au parlement.

¹ La renonciation d'Anne d'Autriche avait été présentée aux états de Castille et d'Aragon, et acceptée par eux; celle de Marie-Thérèse ne leur fut pas présentée, et c'est une des principales raisons sur lesquelles les casuistes et les jurisconsultes auxquels Charles II s'adressa, se fondèrent pour décider que les descendants de Marie-Thérèse étaient les héritiers légitimes de la couronne d'Espagne. (Édit. de Kehl.)

² Voici ce que dit madame de Caylus de la reine Marie-Thérèse : « Elle n'avait rien en elle de ce qui pouvait la faire aimer; et, au

Ces renonciations et ces cinq cent mille écus de dot semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine Anne d'Autriche, fille de Philippe III, avait été mariée à Louis XIII à ces mêmes conditions; et quand on avait donné Isabelle, fille de Henri le Grand, à Philippe IV, roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cent mille écus d'or pour sa dot, dont même on ne lui paya jamais rien; de sorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages : on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de noces.

Le duc de Lorraine Charles IV, de qui la France et l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plutôt qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux qu'on punissait parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses États, en démolissant Nanci, et en lui défendant d'avoir des troupes. Don Louis de Haro obligea le cardinal Mazarin à faire recevoir en grâce le prince de Condé, en menaçant de lui laisser en souveraineté Rocroi, le Catelet, et d'autres places dont il était en possession. Ainsi la France gagna à la fois ces villes et le grand Condé. Il perdit sa charge de grand maître de la maison du roi, qu'on donna ensuite à son fils, et ne revint presque qu'avec sa gloire.

Charles II, roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le secours de don Louis et de Mazarin. Il se flattait que leurs rois, ses cousins germains, réunis, oseraient enfin venger une cause commune à tous les souverains,

« Contraire, le roi avait en lui toutes les qualités les plus propres à séduire, sans être capable d'aimer beaucoup. Presque toutes les femmes lui avaient plu, excepté la sienne, dont il exerça les vertus par ses galanteries; car d'ailleurs il n'a jamais manqué à la considération qu'il devait à la reine, et a toujours eu pour elle des égards qui l'auraient rendue heureuse; si quelque chose avait pu la dédommager de la perte d'un cœur qu'elle croyait lui être dû. » — La princesse Palatine dit de son côté : « Elle avait une telle affection pour le roi, qu'elle cherchait à lire dans ses yeux tout ce qui pouvait lui faire plaisir; pourvu qu'il la regardât avec amitié, elle était gaie toute la journée... » (*Mém. de la princesse Palatine*, p. 91.)

puisqu'enfin Cromwell n'était plus ; il ne put seulement obtenir une entrevue ni avec Mazarin ni avec don Louis. Lockhart, cet ambassadeur de la république d'Angleterre, était à Saint-Jean de Luz ; il se faisait respecter encore , même après la mort du protecteur ; et les deux ministres, dans la crainte de choquer cet Anglais, refusèrent de voir Charles II. Ils pensaient que son rétablissement était impossible ; et toutes les factions anglaises, quoique divisées entre elles, conspiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils se trompèrent tous deux : la fortune fit, peu de mois après, ce que ces deux ministres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. Charles fut rappelé dans ses États par les Anglais, sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens qui se jetèrent à genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut peut-être jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite (juin 1660). Ce changement se fit en bien moins de temps que le traité des Pyrénées ne fut conclu ; et Charles II était déjà paisible possesseur de l'Angleterre, que Louis XIV n'était pas encore marié par procureur

(Août 1660.) Enfin le cardinal Mazarin ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien n'en eût pas usé autrement que Mazarin ; il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance, et même des honneurs, que jamais. Il exigea et obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. C'était une chose sans exemple dans la monarchie ; mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang, en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité don Louis de Haro en égal voulut traiter le grand Condé en inférieur. Il marchait alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires, qui a été depuis la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre : si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine mère, si longtemps protectrice obstinée de Mazarin contre la

France, resta sans crédit dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé, aussi bien qu'à elle-même; elle respectait son ouvrage, et Louis XIV n'osait pas encore régner du vivant de Mazarin.

Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'État est forcé dans sa main par les tempêtes; mais, dans le calme, il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. Mazarin ne fit de bien qu'à lui, et à sa famille par rapport à lui. Huit années de puissance absolue et tranquille, depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile; car le collège des Quatre-Nations ne fut que l'effet de son testament.

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : « Sire, il n'y a rien dans les coffres de » Votre Majesté, mais monsieur le cardinal vous en prêtera. » Mazarin était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires disent qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place. Ils rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses. C'est ce qui ne fut jamais prouvé; mais les Hollandais l'en soupçonnèrent, et ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de Richélieu.

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoiqu'au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, et il en fit au roi une donation entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Enfin il mourut (9 mars 1661); et il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser, il était impatient de régner : cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

Louis XIV et la cour portèrent le deuil du cardinal Mazarin; honneur peu ordinaire, et que Henri IV avait fait à la mémoire de Gabrielle d'Estrées.

On n'entreprendra pas ici d'examiner si le cardinal Mazarin a été un grand ministre ou non : c'est à ses actions de parler, et à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une

étendue d'esprit prodigieuse, et un génie presque divin, dans ceux qui ont gouverné des empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'État, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à peu près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne en sait sur ce point autant que Séjan, Ximénès, Buckingham, Richelieu ou Mazarin : mais notre conduite et nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre âme, et nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple, si un génie tel que le pape Alexandre VI, ou Borgia, son fils, avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs, sous un serment sacré, et se serait défait d'eux : Mazarin serait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard, en gagnant et en divisant les bourgeois : don Louis de Haro n'eût pas hasardé l'entreprise. Richelieu fit une digue sur la mer, à l'exemple d'Alexandre, et entra dans la Rochelle en conquérant ; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient la Rochelle, et faisaient passer Richelieu pour un téméraire.

On peut juger du caractère des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'âme de Richelieu respirait la hauteur et la vengeance ; que Mazarin était sage, souple, et avide de biens. Mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent parmi les hommes d'État ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans ; celui qui a le plus d'esprit échoue, et celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse et de suite, réussit.

En lisant les lettres du cardinal Mazarin et les Mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz était le génie supérieur : cependant Mazarin fut tout-puissant, et Retz fut accablé. Enfin il est très-vrai que, pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens, et de la fortune ; mais, pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'État est celui dont il reste de grands monuments utiles à la patrie.

Le monument qui immortalise le cardinal Mazarin est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le temps que la France était déchaînée contre lui; et, par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume lorsqu'il y était persécuté, que dans la tranquillité d'une puissance absolue.

CHAPITRE VII.

Louis XIV gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche espagnole à lui céder partout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux États-Généraux, et rend son royaume florissant et redoutable.

Jamais il n'y eut dans une cour plus d'intrigues et d'espérances que durant l'agonie du cardinal Mazarin. Les femmes qui prétendaient à la beauté se flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déjà séduit jusqu'à lui faire offrir sa couronne à sa maîtresse; les jeunes courtisans croyaient renouveler le règne des favoris; chaque ministre espérait la première place : aucun d'eux ne pensait qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires osât prendre sur lui le fardeau du gouvernement. Mazarin avait prolongé l'enfance du monarque autant qu'il l'avait pu : il ne l'instruisait que depuis fort peu de temps, et parce que le roi avait voulu être instruit.

On était si loin d'espérer d'être gouverné par son souverain, que, de tous ceux qui avaient travaillé jusqu'alors avec le premier ministre, il n'y en eut aucun qui demandât au roi quand il voudrait les entendre. Ils lui demandèrent tous : « A qui nous adresserons-nous ? » et Louis XIV leur répondit : « A moi. » On fut encore plus surpris de le voir persévérer. Il y avait quelque temps qu'il consultait ses forces, et qu'il essayait en secret son génie pour régner : sa résolution prise une fois, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout par eux à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accrédi-
ter leur mi-

nistère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser.

Madame de Motteville nous apprend que la réputation de Charles II, roi d'Angleterre, qui passait alors pour gouverner par lui-même, inspira de l'émulation à Louis XIV. Si cela est, il surpassa beaucoup son rival, et il mérita toute sa vie ce qu'on avait dit d'abord de Charles.

Il commença par mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage; la discipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances; la magnificence et la décence embellirent sa cour; les plaisirs même eurent de l'éclat et de la grandeur : tous les arts furent encouragés, et tous employés à la gloire du roi et de la France.

Ce n'est pas ici le lieu de le représenter dans sa vie privée, ni dans l'intérieur de son gouvernement; c'est ce que nous ferons à part : il suffit de dire que ses peuples, qui, depuis la mort de Henri le Grand, n'avaient point vu de véritable roi, et qui détestaient l'empire d'un premier ministre, furent remplis d'admiration et d'espérance quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eu un premier ministre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puissantes. Si Louis XIII n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'âme, eût succombé sous le poids. Louis XIV pouvait sans péril avoir ou n'avoir pas de premier ministre ¹ : il ne restait pas la moindre trace

¹ Il n'y a qu'une chose que Louis XIV déteste autant que l'institution d'un premier ministre : c'est ce qu'on appelle la *royauté constitutionnelle*. Il ne parle de ce genre de gouvernement qu'avec une colère et un dédain vraiment curieux. Il avait près de lui et sous ses yeux l'exemple de Charles II, qu'il soudoyait pour l'empêcher d'obéir à son parlement; et cela ne devait lui inspirer ni estime ni goût pour la monarchie constitutionnelle. « Si je vous ai fait voir » ailleurs, dit-il à son fils, la misérable condition des princes qui » commettent leurs peuples et leur dignité à la conduite d'un premier ministre, j'ai bien sujet de vous représenter ici la misère de » ceux qui sont abandonnés à l'indiscrétion d'une populace assemblée; car enfin le premier ministre est un homme que vous choisissez selon votre sens, que vous n'associez à l'empire que pour » telle part qui vous plaît, et qui n'a le principal en vos affaires que

des anciennes factions ; il n'y avait plus en France qu'un maître et des sujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire, et qu'il voulait être aussi considéré au dehors qu'absolu au dedans.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entière égalité, ce qui est très-naturel ; mais les rois de France ont toujours réclamé la préséance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume ; et s'ils ont cédé aux empereurs, c'est parce que les hommes ne sont presque jamais assez hardis pour renverser un long usage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif et peu puissant par lui-même, a le pas sans contredit sur tous les souverains, à cause de ce titre de César et d'héritier de Charlemagne : la chancellerie allemande ne traitait pas même alors les autres rois de majesté. Les rois de France pouvaient disputer la préséance aux empereurs, puisque la France avait fondé le véritable empire d'Occident, dont le nom seul subsiste en Allemagne : ils avaient pour eux non-seulement la supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective, mais l'avantage d'être issus, par une suite non interrompue, de souverains qui régnaient sur une grande monarchie plusieurs siècles avant que, dans le monde entier, aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes fût parvenue à quelque élévation : ils voulaient au moins précéder les autres puissances de l'Europe. On alléguait en leur faveur le nom de très-chrétien ; les rois d'Espagne opposaient

» parce qu'il a la première place dans votre cœur..... Il n'en est pas
 » ainsi du pouvoir qu'un peuple assemblé s'attribue : plus vous lui
 » accordez, plus il prétend ; plus vous le caressez, plus il vous mé-
 » prise ; et ce dont il est une fois en possession est retenu par tant
 » de bras que l'on ne le peut arracher sans une extrême violence.
 » Mais c'est trop longtemps m'arrêter sur une réflexion qui semble
 » vous être inutile ou qui ne peut au plus vous servir qu'à recon-
 » naître la misère de vos voisins, puisqu'il est constant que dans
 » l'État où vous devez régner après moi vous ne trouverez point
 » d'autorité qui ne se fasse honneur de tenir de vous son origine et
 » son caractère, point de corps de qui les suffrages osent s'écarter
 » des termes du respect, point de compagnie qui ne se croie obligée
 » de mettre sa principale grandeur dans le bien de votre service, et
 » son unique sûreté dans son humble soumission. »

(Saint-Marc Girardin.)

le titre de catholique; et depuis que Charles-Quint avait eu un roi de France prisonnier à Madrid, la fierté espagnole était bien loin de céder ce rang. Les Anglais et les Suédois, qui n'allèguent aujourd'hui aucun de ces surnoms, reconnaissent le moins qu'ils peuvent cette supériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues : les papes, qui donnaient les États avec une bulle, se croyaient à plus forte raison en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout se passe en cérémonie, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur : la France y avait eu toujours la supériorité quand elle était plus puissante que l'Espagne; mais, depuis le règne de Charles-Quint, l'Espagne n'avait négligé aucune occasion de se donner l'égalité. La dispute restait indécise; un pas de plus ou de moins dans une procession, un fauteuil placé près d'un autel ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, et établissaient des titres pour cette prééminence. La chimère du point d'honneur était extrême alors sur cet article entre les couronnes, comme la fureur des duels entre les particuliers.

(1661.) Il arriva qu'à l'entrée d'un ambassadeur de Suède à Londres, le comte d'Estrade, ambassadeur de France, et le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, se disputèrent le pas. L'Espagnol, avec plus d'argent et une plus nombreuse suite, avait gagné la populace anglaise : il fait d'abord tuer les chevaux des carrosses français; et bientôt les gens du comte d'Estrade, blessés et dispersés, laissèrent les Espagnols marcher l'épée nue, comme en triomphe.

Louis XIV, informé de cette insulte, rappela l'ambassadeur qu'il avait à Madrid, fit sortir de France celui d'Espagne, rompit les conférences qui se tenaient encore en Flandre au sujet des limites, et fit dire au roi Philippe IV, son beau-père, que, s'il ne reconnaissait la supériorité de la couronne de France, et ne réparait cet affront par une satisfaction solennelle, la guerre allait recommencer. Philippe IV ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle pour la préséance d'un ambassadeur : il envoya le comte de Fuentès déclarer au roi, à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers qui étaient en France (24 mars 1662), « que les ministres » espagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de

« France. » Ce n'en était pas assez pour reconnaître nettement la prééminence du roi, mais c'était assez pour un aveu authentique de la faiblesse espagnole. Cette cour, encore fière, murmura longtemps de son humiliation : depuis, plusieurs ministres espagnols ont renouvelé leurs anciennes prétentions ; ils ont obtenu l'égalité à Nimègue : mais Louis XIV acquit alors, par sa fermeté, une supériorité réelle dans l'Europe, en faisant voir combien il était à craindre.

A peine sorti de cette petite affaire avec tant de grandeur, il en marqua encore davantage dans une occasion où sa gloire semblait moins intéressée. Les jeunes Français, dans les guerres faites depuis longtemps en Italie contre l'Espagne, avaient donné aux Italiens, circonspects et jaloux, l'idée d'une nation impétueuse : l'Italie regardait toutes les nations dont elle était inondée comme des barbares, et les Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris, et la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints partout, et surtout à Rome.

Le duc de Créqui, ambassadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par sa hauteur : ses domestiques, gens qui poussent toujours à l'extrême les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes désordres que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se faisait alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le guet qui veille à la garde de la ville.

Quelques laquais du duc de Créqui s'avisèrent de charger, l'épée à la main, une escouade de Corses (ce sont des gardes du pape qui appuient les exécutions de la justice). Tout le corps des Corses offensé, et secrètement animé par don Mario Chigi, frère du pape Alexandre VII, qui haïssait le duc de Créqui, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur (20 août 1662). Ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, qui rentrait alors dans son palais ; ils lui tuèrent un page, et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de Créqui sortit de Rome, accusant les parents du pape, et le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec les Français il n'y a qu'à temporiser, et que tout s'oublie : il fit pendre un Corse et un sbire au bout de quatre mois, et il fit sortir de Rome le gouverneur,

soupçonné d'avoir autorisé l'attentat; mais il fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de faire assiéger Rome, qu'il faisait déjà passer des troupes en Italie, et que le maréchal du Plessis-Praslin était nommé pour les commander. L'affaire était devenue une querelle de nation à nation, et le roi voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques; il fit ce qu'il put pour les animer contre Louis XIV; mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape : l'Empire était attaqué par les Turcs; l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, et fit saisir le comtat d'Avignon. Dans d'autres temps les excommunications de Rome auraient suivi ces outrages; mais c'étaient des armes usées et devenues ridicules; il fallut que le pape pliât : il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère; d'envoyer son neveu, le cardinal Chigi, en qualité de légat à *latere*, faire satisfaction au roi; de casser la garde corse, et d'élever dans Rome une pyramide avec une inscription qui contenait l'injure et la réparation. Le cardinal Chigi fut le premier légat de la cour romaine qui fût jamais envoyé pour demander pardon : les légats, auparavant, venaient donner des lois, et imposer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un outrage par des cérémonies passagères, et par des monuments qui le sont aussi (car il permit quelques années après la destruction de la pyramide); mais il força la cour de Rome à promettre de rendre Castro et Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ses droits sur Commachio; et il tira ainsi d'une insulte l'honneur solide d'être le protecteur des princes d'Italie.

En soutenant sa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter son pouvoir. Ses finances, bien administrées par Colbert, le mirent en état d'acheter Dunkerque et Mardik du roi d'Angleterre pour cinq millions de livres, à vingt-six livres dix sous le marc (27 octobre 1662). Charles II, prodigue et pauvre, eut la honte de vendre le prix du sang des Anglais : son chancelier Hyde, accusé d'avoir conseillé ou souffert cette faiblesse, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit

souvent les fautes des favoris, et qui quelquefois même juge ses rois.

(1663.) Louis fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre et de la mer. On creusa entre la ville et la citadelle un bassin capable de contenir trente vaisseaux de guerre; de sorte qu'à peine les Anglais eurent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

(30 août 1663.) Quelque temps après, le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marsal : ce malheureux Charles IV, guerrier assez illustre, mais prince faible, inconstant et imprudent, venait de faire un traité par lequel il donnait la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million sur l'État qu'il abandonnait, et que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le duc de Lorraine, trop heureux ensuite de donner Marsal, et de se remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ses États même pendant la paix, et se tenait toujours prêt pour la guerre, faisant fortifier ses frontières, tenant ses troupes dans la discipline, augmentant leur nombre, faisant des revues fréquentes.

Les Turcs étaient alors très-redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne et les Vénitiens. La politique des rois de France a toujours été, depuis François I^{er}, d'être alliés des empereurs turcs, non-seulement pour les avantages de commerce, mais pour empêcher la maison d'Autriche de trop prévaloir : cependant un roi chrétien ne pouvait refuser du secours à l'empereur trop en danger, et l'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétassent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahissent; enfin, ses traités avec l'Empire lui faisaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoya donc six mille hommes en Hongrie, sous les ordres du comte de Coligni¹, seul reste de la maison de ce Coligni autrefois si célèbre dans nos guerres civiles, et qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral par son

¹ Jean de Coligni, né le 17 décembre 1617, mort le 16 avril 1686.

courage et par sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand Condé, et toutes les offres du cardinal Mazarin n'avaient jamais pu l'engager à manquer à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, et entre autres le jeune La Feuillade, homme entreprenant, avide de gloire et de fortune (1664). Ces Français allèrent servir en Hongrie sous le général Montecuculli, qui tenait tête alors au grand-visir Kiuperli ou Kouprogli, et qui depuis, en servant contre la France, balança la réputation de Turenne. Il y eut un grand combat à Saint-Gothard, au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée de l'empereur : les Français y firent des prodiges de valeur ; les Allemands mêmes, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice : mais ce n'est pas la rendre aux Allemands, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eurent seuls l'honneur de la victoire.

Le roi, en mettant sa grandeur à secourir ouvertement l'empereur, et à donner de l'éclat aux armes françaises, mettait sa politique à soutenir secrètement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal Mazarin avait abandonné formellement les Portugais, par le traité des Pyrénées : mais l'Espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la paix. Le Français en fit une hardie et décisive : le maréchal de Schomberg, étranger et huguenot, passa en Portugal avec quatre mille soldats français, qu'il payait de l'argent de Louis XIV, et qu'il feignait de soudoyer au nom du roi de Portugal. Ces quatre mille soldats français, joints aux troupes portugaises, remportèrent à Villa-Viciosa une victoire complète (17 juin 1665), qui affermit le trône dans la maison de Bragance. Ainsi Louis XIV passait déjà pour un prince guerrier et politique, et l'Europe le redoutait, même avant qu'il eût encore fait la guerre.

Ce fut par cette politique qu'il évita, malgré ses promesses, de joindre le peu de vaisseaux qu'il avait alors aux flottes hollandaises. Il s'était allié avec la Hollande en 1667. Cette république, environ vers ce temps-là, recommença la guerre contre l'Angleterre, au sujet du vain et bizarre honneur du pavillon, et des intérêts réels de son commerce dans les Indes. Louis voyait avec plaisir ces deux puissances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de

cent vaisseaux, et se détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres qui se soient jamais données, dont tout le fruit était l'affaiblissement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers (11, 12 et 13 juin 1666). Ce fut dans ces combats que le Hollandais Ruyter acquit la réputation du plus grand homme de guerre qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusque dans ses ports, à quatre lieues de Londres. Il fit triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, et où Louis XIV n'était rien encore.

La domination de l'Océan était partagée depuis quelque temps entre ces deux nations. L'art de construire les vaisseaux, et de s'en servir pour le commerce et pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, sous le ministère de Richelieu, se croyait puissante sur mer, parce que d'environ soixante vaisseaux ronds que l'on comptait dans ses ports, elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un seul portait soixante et dix canons. Sous Mazarin, on acheta des Hollandais le peu de vaisseaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures pour la construction et pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, et de donner à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroyable; mais en 1664 et 1665, tandis que les Anglais et les Hollandais couvraient l'Océan de près de trois cents gros vaisseaux de guerre, il n'en avait encore que quinze ou seize du dernier rang, que le duc de Beaufort occupait contre les pirates de Barbarie; et lorsque les États-Généraux pressèrent Louis XIV de joindre sa flotte à la leur, il ne se trouva dans le port de Brest qu'un seul brûlot, qu'on eut honte de faire partir, et qu'il fallut pourtant leur envoyer sur leurs instances réitérées. Ce fut une honte que Louis XIV s'empressa bien vite d'effacer.

(1665.) Il donna aux États un secours de ses forces de terre plus essentiel et plus honorable : il leur envoya six mille Français pour les défendre contre l'évêque de Munster, Christophe-Bernard de Galen, prélat guerrier, et ennemi implacable, soudoyé par l'Angleterre pour désoler la Hollande. Mais il leur fit payer chèrement ce secours, et les traita comme un homme puissant qui vend sa protection à des marchands opulents ;

Colbert mit sur leur compte non-seulement la solde de ses troupes, mais jusqu'aux frais d'une ambassade envoyée en Angleterre pour conclure leur paix avec Charles II. Jamais secours ne fut donné de si mauvaise grâce, ni reçu avec moins de reconnaissance.

Le roi ayant ainsi aguerri ses troupes, et formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, respecté et vengé dans Rome, ne voyait pas un seul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peste; Londres réduite en cendres par un incendie attribué injustement aux catholiques¹; la prodigalité et l'indigence continuelle de Charles II, aussi dangereuses pour ses affaires que la contagion et l'incendie, mettaient la France en sûreté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuisement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Espagne, Philippe IV, mourant, et sa monarchie aussi faible que lui, laissaient Louis XIV le seul puissant et le seul redoutable. Il était jeune, riche, bien servi, obéi à veuglement, et marquait l'impatience de se signaler et d'être conquérant².

CHAPITRE VIII.

Conquête de la Flandre.

L'occasion se présenta bientôt à un roi qui la cherchait. Philippe IV, son beau-père, mourut : il avait eu de sa pre-

¹ Cet incendie commença le 2 septembre 1666, dans une boulangerie; les deux tiers de Londres furent brûlés. Le nombre des maisons consumées montait à treize mille deux cents; celui des églises, y compris Saint-Paul, à quatre-vingt-neuf. Deux cent mille individus se trouvèrent sans asile.

² Il avait aussi, et très-sincèrement, la volonté de faire le bonheur du peuple. Il dit dans ses *Mémoires* que, « si Dieu lui fait la grâce » d'exécuter tout ce qu'il a dans l'esprit, il tâchera de porter la » félicité de son règne jusqu'à faire en sorte, non pas à la vérité » qu'il n'y ait plus ni pauvres ni riches, car la fortune, l'industrie » et l'esprit laisseront éternellement cette distinction entre les hommes, mais au moins qu'on ne voie plus dans tout le royaume ni » indigence ni mendicité, je veux dire aucune personne, quelque mi-

mière femme, sœur de Louis XIII, cette princesse, Marie-Thérèse, mariée à son cousin Louis XIV, mariage par lequel la monarchie espagnole est enfin tombée dans la maison de Bourbon, si longtemps son ennemie. De son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche était né Charles II, enfant faible et malsain, héritier de la couronne, et seul reste de trois enfants mâles, dont deux étaient morts en bas âge. Louis XIV prétendit que la Flandre, le Brabant et la Franche-Comté, provinces du royaume d'Espagne, devaient, selon la jurisprudence de ces provinces, revenir à sa femme, malgré sa renonciation. Si les causes des rois pouvaient se juger par les lois des nations à un tribunal désintéressé, l'affaire eût été un peu douteuse.

Louis fit examiner ses droits par son conseil et par des théologiens, qui les jugèrent incontestables; mais le conseil et le confesseur de la veuve de Philippe IV les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puissante raison, la loi expresse de Charles-Quint; mais les lois de Charles-Quint n'étaient guère suivies par la cour de France.

Un des prétextes que prenait le conseil du roi était que les cinq cent mille écus donnés en dot à sa femme n'avaient point été payés; mais on oubliait que la dot de la fille de Henri IV ne l'avait pas été davantage. La France et l'Espagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier et des raisons d'avocat; mais la seule raison d'État était écoutée. Cette raison d'État fut bien extraordinaire: Louis XIV allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puisqu'il avait épousé la sœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur Léopold, regardé comme le chef de la maison d'Autriche, le laisserait opprimer cette maison, et s'agrandir dans la Flandre? Qui croirait que l'empereur et le roi de France eussent déjà partagé en idée les dépouilles du jeune Charles d'Autriche, roi d'Espagne? On trouve quelques traces de cette triste vérité dans les Mémoires du marquis de Torci, mais elles sont peu démêlées. Le temps a enfin dévoilé ce mystère, qui prouve qu'entre les

» sérable qu'elle puisse être, qui ne soit assurée de sa subsistance,
» ou par son travail, ou par un secours ordinaire et réglé. »

rois la convenance et le droit du plus fort tiennent lieu de justice, surtout quand cette justice semble douteuse.

Tous les frères de Charles II, roi d'Espagne, étaient morts : Charles était d'une complexion faible et malsaine. Louis XIV et Léopold firent dans son enfance à peu près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis sa mort. Par ce traité, qui est actuellement dans le dépôt du Louvre, Léopold devait laisser Louis XIV se mettre déjà en possession de la Flandre, à condition qu'à la mort de Charles l'Espagne passerait sous la domination de l'empereur. Il n'est pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation : d'ordinaire ce principal article de tant de traités demeure secret.

Léopold n'eut pas sitôt signé l'acte qu'il s'en repentit : il exigea au moins qu'aucune cour n'en eût connaissance, qu'on n'en fit point une double copie selon l'usage, et que le seul instrument qui devait subsister fût enfermé dans une cassette de métal, dont l'empereur aurait une clef et le roi de France l'autre. Cette cassette dut être déposée entre les mains du grand-duc de Florence. L'empereur la remit pour cet effet entre les mains de l'ambassadeur de France à Vienne, et le roi envoya seize de ses gardes du corps aux portes de Vienne pour accompagner le courrier, de peur que l'empereur ne changeât d'avis, et ne fit enlever la cassette sur la route. Elle fut portée à Versailles, et non à Florence ; ce qui laisse soupçonner que Léopold avait reçu de l'argent, puisqu'il n'osa se plaindre.

Voilà comment l'empereur laissa dépouiller le roi d'Espagne.

Le roi, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées (1667). Il était à la tête de trente-cinq mille hommes ; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque ; un de quatre mille, vers Luxembourg. Turenne était sous lui le général de cette armée. Colbert avait multiplié les ressources de l'État pour fournir à ces dépenses ; Louvois, nouveau ministre de la guerre, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne : des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue imprati-

cable, de faire subsister les armées par magasins : quelque siège que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étaient prêts, les logements des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline, rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la dureté de ce devoir aisée et chère. Le grade militaire commença dès lors à être un droit beaucoup au-dessus de celui de la naissance : les services et non les aïeux furent comptés ; ce qui ne s'était guère vu encore. Par là l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont la cavalerie était en possession. Des maximes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef et un ministre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, et cependant ne l'en servant que mieux, suivi des meilleures troupes de l'Europe, enfin ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait, avec tous ces avantages, une province mal défendue d'un royaume ruiné et déchiré. Il n'avait affaire qu'à sa belle-mère, femme faible, gouvernée par un jésuite, dont l'administration méprisée et malheureuse laissait la monarchie espagnole sans défense. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Espagne.

L'art d'attaquer les places n'était pas encore perfectionné comme aujourd'hui, parce que celui de les bien fortifier et de les bien défendre était plus ignoré. Les frontières de la Flandre espagnole étaient presque sans fortifications et sans garnisons.

Louis n'eut qu'à se présenter devant elles. Il entra dans Charleroi comme dans Paris (juin 1667) ; Ath, Tournai, furent prises en deux jours ; Furnes, Armentières, Courtrai, ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée devant Douai, qui se rendit le lendemain (6 juillet 1667). Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, et qui avait une garnison de six mille hommes, capitula (27 août) après neuf jours de siège. Les Espagnols n'avaient que huit

mille hommes à opposer à l'armée victorieuse; encore l'arrière-garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces par le marquis, depuis maréchal de Créqui (31 août). Le reste se cacha sous Bruxelles et sous Mons, laissant le roi vaincre sans combattre.

Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des succès si faciles, parut le voyage d'une cour. La bonne chère, le luxe et les plaisirs s'introduisirent alors dans les armées, dans le temps même que la discipline s'affermisssait. Les officiers faisaient le devoir militaire beaucoup plus exactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de Turenne n'avait eu longtemps que des assiettes de fer en campagne. Le marquis d'Humières fut le premier, au siège d'Arras, en 1657, qui se fit servir en vaisselle d'argent à la tranchée, et qui fit manger des ragoûts et des entremets¹. Mais dans cette campagne de 1667, où un jeune roi, aimant la magnificence, étalait celle de sa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde se piqua de somptuosité et de goût dans la bonne chère, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe, la marque certaine de la richesse d'un grand État, et souvent la cause de la décadence d'un petit, était cependant encore très-peu de chose auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, ses généraux et ses ministres allaient au rendez-vous de l'armée à cheval; au lieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de secrétaire d'un officier général, qui ne fasse ce voyage en chaise de poste avec des glaces et des ressorts, plus commodément et plus tranquillement qu'on ne faisait alors une visite dans Paris d'un quartier à un autre.

La délicatesse des officiers ne les empêchait point alors d'aller à la tranchée avec le pot en tête et la cuirasse sur le dos. Le roi en donnait l'exemple : il alla ainsi à la tranchée devant Douai et devant Lille. Cette conduite sage conserva

¹ Louis de Crévant, marquis, puis duc d'Humières, maréchal de France en 1668. M. Beuchot a remarqué justement que le duc d'Humières n'a jamais assiégé Arras, qui appartenait aux Français depuis 1640. L'anecdote se rapporte vraisemblablement au siège d'Aire, d'Humières ayant attaqué et pris cette place en juillet 1676.

plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes gens peu robustes, pleins de valeur, mais de mollesse, qui semblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmés Bruxelles; les citoyens transportaient déjà leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes assez nombreuses pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ses armes. Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes prises, et de les fortifier. Vauban, l'un de ces grands hommes et de ces génies qui parurent dans ce siècle pour le service de Louis XIV, fut chargé de ces fortifications. Il les fit suivant sa nouvelle méthode, devenue aujourd'hui la règle de tous les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie : plus il les rendit rasantes, moins elles étaient en prise. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes (1668). On n'avait point encore en France détaché le gouvernement d'une ville de celui de la forteresse. L'exemple commença en faveur de Vauban; il fut le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encore observer que le premier de ces plans en relief, qu'on voit dans la galerie du Louvre, fut celui des fortifications de Lille ¹.

Le roi se hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ses courtisans et de ses maîtresses, et des fêtes qu'il donna à sa cour.

CHAPITRE IX.

Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-Chapelle.

(1668.) On était plongé dans les divertissements à Saint-Germain, lorsqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier, on

¹ Ces plans sont aujourd'hui aux Invalides.

fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de la Champagne, dans les trois évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions s'arrêtaient sous divers prétextes dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvements dont on ignorait la cause. Les étrangers, par intérêt, et les courtisans, par curiosité, s'épuisaient en conjectures; l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de Louis XIV. Enfin, le 2 février, il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enghien, fils du grand Condé, et quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, et arrive à Dijon. Vingt mille hommes, assemblés de vingt routes différentes, se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon, et le grand Condé paraît à leur tête, ayant pour son principal lieutenant général Montmorenci-Boutteville, son ami, devenu duc de Luxembourg, toujours attaché à lui dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Luxembourg était l'élève de Condé dans l'art de la guerre; et il obligea, à force de mérite, le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Des intrigues eurent part à cette entreprise imprévue : le prince de Condé était jaloux de la gloire de Turenne, et Louvois de sa faveur auprès du roi; Condé était jaloux en héros, et Louvois en ministre. Le prince, gouverneur de la Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le dessein de s'en rendre maître en hiver, en moins de temps que Turenne n'en avait mis l'été précédent à conquérir la Flandre française. Il communiqua d'abord son projet à Louvois, qui l'embrassa avidement, pour éloigner et rendre inutile Turenne, et pour servir en même temps son maître.

Cette province, assez pauvre alors en argent, mais très-fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues, et large de vingt, avait le nom de Franche, et l'était en effet : les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu : toute l'administration était par-

bagée et disputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de grands privilèges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits, et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations; mais cet amour était au fond celui de leur liberté. Enfin, la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre; et puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise Pélisson, on ne se borna pas à employer la force.

On gagna d'abord quelques citoyens par des présents et des espérances; on s'assura de l'abbé Jean de Vatteville, frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré par cet outrage l'humiliation de la branche d'Autriche espagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis longtemps musulman chez les Turcs, et enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand doyen, et d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers; et à la fin même le marquis d'Yenne, gouverneur général, devint si traitable, qu'il accepta publiquement après la guerre une grosse pension et le grade de lieutenant général en France. Ces intrigues secrètes, à peine commencées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon, la capitale de la province, est investie par le prince de Condé; Luxembourg court à Salins: le lendemain Besançon et Salins se rendirent. Besançon ne demanda pour capitulation que la conservation d'un saint-suaire fort révééré dans cette ville; ce qu'on lui accorda très-aisément. Le roi arrivait à Dijon. Louvois, qui avait volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vint lui apprendre que ces deux villes sont assiégées et prises. Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune qui faisait tout pour lui.

Il alla assiéger Dôle en personne. Cette place était réputée forte: elle avait pour commandant le comte de Montrevel, homme d'un grand courage, fidèle par grandeur d'âme aux Espagnols qu'il haïssait, et au parlement qu'il méprisait. Il n'avait pour garnison que quatre cents soldats et les citoyens,

et il osa se défendre. La tranchée ne fut point poussée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui suivait le roi, courut attaquer la contrescarpe, et s'y logea. Le prince de Condé, à qui l'âge et l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit soutenir à propos, et partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était partout avec son fils, et venait ensuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu sa fortune à faire. Le roi, dans son quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans sa cour, qu'une ardeur impétueuse qui n'était pas nécessaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était observé. Il avait son petit coucher, ses gardes, ses petites entrées, une salle des audiences, dans sa tente. Il ne tempérerait le faste du trône qu'en faisant manger à sa table ses officiers généraux et ses aides de camp. On ne lui voyait point, dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de François I^{er} et de Henri IV, qui cherchaient toutes les espèces de dangers. Il se contentait de ne les pas craindre, et d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dôle au bout de quatre jours de siège (14 février 1668), douze jours après son départ de Saint-Germain; et enfin, en moins de trois semaines, toute la Franche-Comté lui fut soumise. Le conseil d'Espagne, étonné et indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur « que le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre » possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne. »

Tant de fortune et tant d'ambition réveillèrent l'Europe assoupie; l'Empire commença à se remuer, et l'empereur à lever des troupes. Les Suisses, voisins des Francs-Comtois, et qui n'avaient guère alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reste de la Flandre pouvait être envahi au printemps prochain. Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis, frémissaient de les avoir pour voisins. L'Espagne alors eut recours à ces mêmes Hollandais, et fut en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraissait auparavant que méprisable et rebelle.

La Hollande était gouvernée par Jean de Witt, qui dès l'âge de vingt-huit ans avait été élu grand pensionnaire; homme amoureux de la liberté de son pays, autant que de sa grandeur personnelle : assujetti à la frugalité et à la modestie de

sa république, il n'avait qu'un laquais et une servante, et allait à pied dans la Haye, tandis que dans les négociations de l'Europe son nom était compté avec les noms des plus puissants rois : homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, excellent citoyen, grand politique, et qui cependant fut depuis très-malheureux ¹.

Il avait contracté avec le chevalier Temple, ambassadeur d'Angleterre à la Haye, une amitié bien rare entre des ministres. Temple était un philosophe qui joignait les lettres aux affaires; homme de bien, malgré les reproches que l'évêque Burnet lui a faits d'athéisme; né avec le génie d'un sage républicain, aimant la Hollande comme son propre pays, parce qu'elle était libre, et aussi jaloux de cette liberté que le grand pensionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte de Dhona, ambassadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France.

Ce temps était marqué pour les événements rapides. La Flandre, qu'on nomme Flandre française, avait été prise en trois mois; la Franche-Comté, en trois semaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe et réprimer l'ambition de Louis XIV, fut proposé et conclu en cinq jours. Le conseil de l'empereur Léopold n'osa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité secret qu'il avait signé avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Espagne. Il encourageait secrètement l'union de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande; mais il ne prenait aucunes mesures ouvertes.

Louis XIV fut indigné qu'un petit État tel que la Hollande conçût l'idée de borner ses conquêtes, et d'être l'arbitre des rois, et plus encore qu'elle en fût capable. Cette entreprise des Provinces-Unies lui fut un outrage sensible qu'il fallut dévorer, et dont il médita dès lors la vengeance.

Tout ambitieux, tout puissant, et tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe.

¹ Jean de Witt avait été le disciple de Descartes. On lui doit un *Traité des courbes*, dans lequel il fit preuve d'une grande aptitude pour la géométrie. Il paraît s'être occupé le premier de calculer la probabilité de la vie humaine.

Il proposa lui-même la paix. La France et l'Espagne choisirent Aix-la-Chapelle pour le lieu des conférences, et le nouveau pape Rospigliosi, Clément IX, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer sa faiblesse d'un crédit apparent, rechercha par toutes sortes de moyens l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elle n'avait pu l'obtenir au traité des Pyrénées : elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix-la-Chapelle. Un nonce fut envoyé à ce congrès pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout se traitait en effet à Saint-Germain, par le ministère de leur ambassadeur Van-Beuning. Ce qui avait été accordé en secret par lui était envoyé à Aix-la-Chapelle, pour être signé avec appareil par les ministres assemblés au congrès. Qui eût dit, trente ans auparavant, qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France et l'Espagne à recevoir sa médiation ?

Ce Van-Beuning, échevin d'Amsterdam, avait la vivacité d'un Français et la fierté d'un Espagnol. Il se plaisait à choquer dans toutes les occasions la hauteur impérieuse du roi, et opposait une inflexibilité républicaine au ton de supériorité que les ministres de France commençaient à prendre. « Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi ? lui disait M. de Lionne dans une conférence. J'ignore ce que veut le roi, » dit Van-Beuning ; je considère ce qu'il peut. » Enfin, à la cour du plus superbe monarque du monde, un bourgmestre conclut avec autorité une paix par laquelle le roi fut obligé de rendre la Franche-Comté (2 mai 1668). Les Hollandais eussent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, et être délivrés d'un voisin si redoutable : mais toutes les nations trouvèrent que le roi marquait assez de modération en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage en retenant les villes de Flandre ; et il s'ouvrait les portes de la Hollande, qu'il songeait à détruire dans le temps qu'il lui cédait ¹.

¹ « Les premières victoires de Louis XIV ont fait l'effet de la victoire de Marengo ; elles ont assuré le territoire et relevé l'honneur national. » (Guizot, *Hist. de la civilisat. en Europe*. Paris, 1829, in-8°, p. 16.)
— « Examinez l'une après l'autre les guerres de Louis XIV, celles

CHAPITRE X.

Travaux et magnificence de Louis XIV. Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande.

Louis XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu qui veut le bien vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, et les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui faisaient leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenant déjà près de soixante grands vaisseaux qui pouvaient armer en guerre. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, et sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes avec tous les arts que l'architecture entraîne après elle; et dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire dont les siècles précédents n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres florissaient; le bon goût et la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie. Tous ces détails de la gloire et de la félicité de la nation trouveront leur véritable place dans cette histoire; il ne s'agit ici que des affaires générales et militaires.

Le Portugal donnait en ce temps un spectacle étrange à l'Europe. Don Alphonse, fils indigne de l'heureux don Juan de Bragance, y régnait : il était furieux et imbécile. Sa femme, fille du duc de Nemours, amoureuse de don Pèdre, frère d'Alphonse, osa concevoir le projet de détrôner son mari, et

surtout de la première partie de son règne, vous leur trouverez des motifs vraiment politiques; vous les verrez conçues dans un intérêt vraiment français, dans l'intérêt de la puissance, de la sûreté du pays. » (*Ibid.*, p. 19.)

d'épouser son amant. L'abrutissement du mari justifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-dessus de l'ordinaire; il avait eu publiquement d'une courtisane un enfant qu'il avait reconnu; enfin il avait couché très-long-temps avec la reine : malgré tout cela elle l'accusa d'impuissance; et ayant acquis dans le royaume, par son habileté, l'autorité que son mari avait perdue par ses fureurs, elle le fit enfermer (novembre 1667). Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouser son beau-frère. Il n'est pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle; mais il l'est que des personnes toutes-puissantes en aient besoin. Ce que Jules II avait accordé sans difficulté au roi d'Angleterre Henri VIII, Clément IX l'accorda à l'épouse d'un roi de Portugal. La plus petite intrigue fait dans un temps ce que les plus grands ressorts ne peuvent opérer dans un autre. Il y a toujours deux poids et deux mesures pour tous les droits des rois et des peuples. Ces deux mesures étaient au Vatican depuis que les papes influèrent sur les affaires de l'Europe. Il serait impossible de comprendre comment tant de nations avaient laissé une si étrange autorité au pontife de Rome, si l'on ne savait combien l'usage a de force.

Cet événement, qui ne fut une révolution que dans la famille royale, et non dans le royaume de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par sa singularité.

La France reçut bientôt après un roi qui descendait du trône d'une autre manière (1668). Jean Casimir, roi de Pologne, renouvela l'exemple de la reine Christine. Fatigué des embarras du gouvernement, et voulant vivre heureux, il choisit sa retraite à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain, dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le séjour de tous les arts, était une demeure délicieuse pour un roi qui cherchait les douceurs de la société, et qui aimait les lettres. Il avait été jésuite et cardinal avant d'être roi, et, dégoûté également de la royauté et de l'église, il ne cherchait qu'à vivre en particulier et en sage, et ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de majesté.

Mais une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

Les Turcs, moins formidables, à la vérité, que du temps des Mahomet, des Sélim et des Soliman, mais dangereux encore, et forts de nos divisions, après avoir bloqué Candie pendant huit années, l'assiégeaient régulièrement avec toutes les forces de leur empire. On ne sait s'il était plus étonnant que les Vénitiens se fussent défendus si longtemps, ou que les rois de l'Europe les eussent abandonnés.

Les temps sont bien changés. Autrefois, lorsque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine, envoyait des millions de chrétiens combattre les mahométans dans leur empire; nos États s'épuisaient d'hommes et d'argent pour aller conquérir la misérable et stérile province de Judée : et maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevard de la chrétienté, était inondée de soixante mille Turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galères de Malte et du pape étaient le seul secours qui défendait cette république contre l'empire ottoman. Le sénat de Venise, aussi impuissant que sage, ne pouvait avec ses soldats mercenaires et des secours si faibles résister au grand-visir Kiuperli, bon ministre, meilleur général, maître de l'empire de la Turquie, suivi de troupes formidables, et qui même avait de bons ingénieurs.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'exemple de secourir Candie. Ses galères, et les vaisseaux nouvellement construits dans le port de Toulon, y portèrent sept mille hommes commandés par le duc de Beaufort : secours devenu trop faible dans un si grand danger, parce que la générosité française ne fut imitée de personne.

La Feuillade, simple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens temps de la chevalerie. Il mena près de trois cents gentilshommes à Candie, à ses dépens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelque autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de La Feuillade, il est à croire que Candie eût été délivrée. Ce secours ne servit qu'à retarder la prise de quelques jours, et à verser du sang inutilement. Le duc de Beaufort périt dans une sortie; et Kiuperli entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines (16 septembre 1669).

Les Turcs dans ce siège, s'étaient montrés supérieurs aux

chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eût vus encore en Europe furent fondus dans leur camp : ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées. C'est d'eux que nous avons pris cet usage ; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur italien. Il est certain que des vainqueurs tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richesses, et cette constance dans le travail, qui faisait alors leur caractère, devaient conquérir l'Italie et prendre Rome en bien peu de temps : mais les lâches empereurs qu'ils ont eus depuis, leurs mauvais généraux, et le vice de leur gouvernement, ont été le salut de la chrétienté.

Le roi, peu touché de ces événements éloignés, laissait mûrir son grand dessein de conquérir tous les Pays-Bas, et de commencer par la Hollande. L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers ; mais sur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Espagne et avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle se reposait avec trop de sécurité sur les traités et sur les avantages d'un commerce immense. Autant que ses armées navales étaient disciplinées et invincibles, autant ses troupes de terre étaient mal tenues et méprisables. Leur cavalerie n'était composée que de bourgeois, qui ne sortaient jamais de leurs maisons, et qui payaient des gens de la lie du peuple pour faire le service en leur place : l'infanterie était à peu près sur le même pied ; les officiers, les commandants même des places de guerre, étaient les enfants ou les parents des bourgmestres, nourris dans l'inexpérience et dans l'oisiveté, regardant leurs emplois comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le pensionnaire Jean de Witt avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas assez voulu ; et ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

(1670.) Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet appui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraissait inévitable. Il ne fut pas difficile à Louis XIV d'engager Charles dans ses desseins. Le monarque anglais n'était pas, à la vérité, fort sensible à la honte que son règne et sa nation avaient reçue lorsque ses vaisseaux furent brûlés jusque dans la rivière de la Tamise par la flotte hollandaise. Il ne respirait ni la vengeance ni les conquêtes : il voulait vivre

dans les plaisirs, et régner avec un pouvoir moins gêné; c'est par là qu'on le pouvait séduire. Louis, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi Charles, qui n'en pouvait avoir sans son parlement. Cette liaison secrète entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à Madame, sœur de Charles II, et épouse de Monsieur, frère unique du roi, à Turenne et à Louvois ¹.

(Mai 1670.) Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre, un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi, les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à aplanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine sa femme, toutes les princesses et les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles, et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, éblouir ses voisins, répandait partout ses libéralités avec profusion : l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse Henriette s'embarqua à Calais pour voir son frère, qui s'était avancé jusqu'à Cantorbéri. Charles, séduit par son amitié pour sa sœur et par l'argent de la France, signa tout ce que Louis XIV

¹ Il fut convenu que le roi de France payerait une pension annuelle au roi d'Angleterre, que les deux souverains s'obligeraient à ne contracter avec d'autres puissances que d'un consentement mutuel, et que chacun d'eux prêterait à l'autre une aide efficace, en cas de rébellion dans leurs royaumes respectifs..... Par cette négociation secrète, les deux princes obtinrent ce qu'ils voulaient : Charles, l'argent que le parlement lui avait refusé; Louis, la certitude que Charles, pour quelque temps du moins, ne ferait point cause commune avec ses ennemis. (Lingard, *Histoire d'Angleterre*, Paris, Charpentier, t. VI, p. 72.)

voulaît, et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs et des fêtes.

La perte de Madame, morte, à son retour, d'une manière soudaine et affreuse ¹, jeta des soupçons injustes sur Monsieur, et ne changea rien aux résolutions des deux rois ². Les dépouilles de la république qu'on devait détruire étaient déjà partagées par le traité secret entre les cours de France et d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la Flandre avec les Hollandais. Ainsi on change de vues, d'alliés et d'ennemis,

¹ La mort de cette princesse produisit une surprise que l'on n'essayera pas de peindre; et encore aujourd'hui on se demande quelle a pu en être la cause. Il y aurait témérité à prétendre résoudre ce problème historique. Les médecins qui firent l'ouverture du corps déclarèrent que la mort avait été naturelle. Vallot, premier médecin du roi, donna par écrit un avis qui a été conservé : il dit que depuis longtemps il avait une très-mauvaise opinion de la santé de Madame; qu'à l'ouverture de son corps, il avait reconnu que le foie et le poumon étaient entièrement corrompus, tandis que le cœur et l'estomac avaient conservé toute leur intégrité. Les historiens anglais et français ont pour la plupart adopté l'opinion de ce médecin. D'un autre côté, la France avait un grand intérêt à établir qu'il n'y avait pas eu de poison : on redoutait à Versailles une rupture avec Charles II, et il serait possible que de grandes vues politiques eussent eu de l'influence sur les rapports des médecins. Madame de La Fayette penche pour le poison. La princesse Palatine de Bavière, seconde femme de Monsieur, fortifie ces doutes. Elle affirme qu'il n'est que trop vrai que madame Henriette a été empoisonnée; elle assure même que cette princesse avait trois trous dans l'estomac. Son récit s'accorde avec celui de Saint-Simon. Mais si ce crime paraît trop certain, qui doit-on en accuser? Le duc de Saint-Simon et tous les contemporains écartent et démentent les bruits qui avaient circulé à l'égard d'une personne auguste, et l'on s'accorde généralement à n'accuser de ce forfait que le chevalier de Lorraine.

(De Monmerqué.)

² Voir, sur les rapports de Charles II et de Louis XIV, les *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, par le chevalier Dalrymple. On y voit comment l'argent de Louis XIV gouverna, disent les éditeurs de Kehl, l'Angleterre depuis 1669 jusqu'en 1677; comment cet argent servit à déterminer Charles II à se convertir, et puis à l'engager à différer sa conversion, et quels étaient les divers intérêts qui faisaient agir Louis XIV et ses ministres.

et on est souvent trompé dans tous ses projets. Les bruits de cette entreprise prochaine commençaient à se répandre; mais l'Europe les écoutait en silence. L'empereur occupé des séditions de la Hongrie, la Suède endormie par des négociations, l'Espagne toujours faible, toujours irrésolue et toujours lente, laissaient une libre carrière à l'ambition de Louis XIV.

La Hollande, pour comble de malheur, était divisée en deux factions : l'une, de républicains rigides, à qui toute ombre d'autorité despotique semblait un monstre contraire aux lois de l'humanité; l'autre, de républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange, si célèbre depuis sous le nom de Guillaume III. Le grand pensionnaire Jean de Witt, et Corneille, son frère, étaient à la tête des partisans austères de la liberté; mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ses dissensions domestiques que de son danger, contribuait elle-même à sa ruine.

Des mœurs étonnantes, introduites depuis plus de sept cents ans chez les chrétiens, permettaient que des prêtres fussent seigneurs temporels et guerriers. Louis soudoya l'archevêque de Cologne, Maximilien de Bavière, et ce même Van-Galen, évêque de Munster, abbé de Corbie, en Vestphalie, comme il soudoyait le roi d'Angleterre, Charles II. Il avait précédemment secouru les Hollandais contre cet évêque, et maintenant il le paye pour les écraser. C'était un homme singulier, que l'histoire ne doit point négliger de faire connaître. Fils d'un meurtrier, et né dans la prison où son père fut enfermé quatorze ans, il était parvenu à l'évêché de Munster par des intrigues secondées de la fortune. A peine élu évêque, il avait voulu dépouiller la ville de ses privilèges : elle résista, il l'assiégea; il mit à feu et à sang le pays qui l'avait choisi pour son pasteur. Il traita de même son abbaye de Corbie. On le regardait comme un brigand à gages, qui tantôt recevait de l'argent des Hollandais pour faire la guerre à ses voisins, tantôt en recevait de la France contre la république.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies, mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, et rentra dans ses anciennes liaisons avec la France, moyennant quelques

subsides ¹. Tout conspirait à la destruction de la Hollande.

Il est singulier et digne de remarque que, de tous les ennemis qui allaient fondre sur ce petit État ², il n'y en eût pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre. C'était une entreprise à peu près semblable à cette ligue de Louis XII, de l'empereur Maximilien et du roi d'Espagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Venise, parce qu'elle était riche et fière.

Lès États-Généraux consternés écrivent au roi, lui demandant humblement si les grands préparatifs qu'il faisait étaient en effet destinés contre eux, ses anciens et fidèles alliés; en quoi ils l'avaient offensé; quelle réparation il exigeait. Il répondit « qu'il ferait de ses troupes l'usage que demanderait » sa dignité, dont il ne devait compte à personne. » Ses ministres alléguaient pour toute raison que le gazetier de Hollande avait été trop insolent, et qu'on disait que Van-Beuning avait fait frapper une médaille injurieuse à Louis XIV. Le goût des devises régnait alors en France : on avait donné à Louis XIV

¹ Par traité du 14 avril 1672.

² Pendant que plusieurs puissances se coalisaient pour écraser les Pays-Bas, l'empereur lui-même était uni au roi par des traités secrets; la peur ou la faiblesse empêcha la plupart des princes allemands d'y mettre obstacle, à l'exception de l'électeur de Brandebourg, qui agissait avec une prévoyance éclairée. Mais ce que les princes de l'Empire ne firent pas dans l'intérêt de leur pays, un jeune Allemand l'osa. Il était à peine âgé de vingt ans; la faculté de droit de Leipsick lui avait refusé le diplôme de docteur, sous prétexte qu'il était mineur : c'était Leibnitz. Il pria le roi de ne pas entreprendre cette guerre. Schauborn et Boinebourg l'avaient engagé à faire un voyage en France pour voir Paris. Son âme se révolta à la vue des armements du roi et à l'idée des guerres sans fin qui décimaient les peuples chrétiens. Il écrivit au ministre Pomponne (1^{er} février 1672) : « Combien la gloire du roi ne serait-elle plus grande, s'il assurait la paix de l'Europe et voulait employer ses armes victorieuses contre l'Égypte ! » Le ministre prit la lettre en considération. « Le roi, répondit-il, apprécie la portée des vues de Leibnitz. » Mais il paraît que Leibnitz lui-même borna là ses démarches. — J. A. Eberhard a donné à cet égard, dans son *Panithéon des Allemands*, t. II, p. 55, des détails qu'il avait puisés aux archives de Hanovre. (Pfister, t. IX, p. 73.)

la devise du soleil, avec cette légende, *Nec pluribus impar*. On prétendait que Van-Beuning s'était fait représenter avec un soleil, et ces mots pour âme : *In conspectu meo stetit sol* : « A mon aspect le soleil s'est arrêté. » Cette médaille n'exista jamais. Il est vrai que les États avaient fait frapper une médaille dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux : *Assertis legibus, emendatis sacris, adjutis, defensis, conciliatis regibus, vindicatâ marium libertate, stabilitâ orbis Europæ quiete* : « Les lois affermies, la religion » épurée, les rois secourus, défendus et réunis, la liberté des » mers vengée, l'Europe pacifiée. »

Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait : cependant ils firent briser le coin de cette médaille pour apaiser Louis XIV.

Le roi d'Angleterre, de son côté, leur reprochait que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, et alléguait encore un certain tableau, où Corneille de Witt, frère du pensionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris et brûlés dans le fond du tableau. Ce Corneille de Witt, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire ; mais ce tableau, presque ignoré, était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais, qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y spécifièrent des tableaux injurieux, *abusive pictures*. Les États, qui traduisaient toujours les mémoires des ministres en français, ayant traduit *abusive* par le mot *fautifs, trompeurs*, répondirent qu'ils ne savaient ce que c'était que ces *tableaux trompeurs*. En effet ils ne devinèrent jamais qu'il était question de ce portrait d'un de leurs concitoyens, et ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entreprise formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérants qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguier le petit État des Provinces-Unies. Cinquante

millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-sept, furent consommés à cet appareil. Trente vaisseaux de cinquante pièces de canon joignirent la flotte anglaise, forte de cent voiles. Le roi, avec son frère, alla sur les frontières de la Flandre espagnole et de la Hollande, vers Maëstricht et Charleroi, avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munster et l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne; Luxembourg commandait sous eux; Vauban devait conduire les sièges : Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire. Jamais on n'a vu une armée si magnifique, ni en même temps mieux disciplinée. C'était surtout un spectacle imposant que la maison du roi, nouvellement réformée : on y voyait quatre compagnies des gardes du corps, chacune composée de trois cents gentilshommes, entre lesquels il y avait beaucoup de jeunes cadets sans paye, assujettis comme les autres à la régularité du service; deux cents gendarmes de la garde, deux cents cheval-légers, cinq cents mousquetaires, tous gentilshommes, choisis, parés de leur jeunesse et de leur bonne mine; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées jusqu'au nombre de seize; les cent-suisse même accompagnaient le roi; et ces régiments des gardes françaises et suisses montaient la garde devant sa maison ou devant sa tente. Ces troupes, pour la plupart couvertes d'or et d'argent, étaient en même temps un objet de terreur et d'admiration pour des peuples chez qui toute espèce de magnificence était inconnue. Une discipline, devenue encore plus exacte, avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inspecteurs de cavalerie et d'infanterie, comme nous en avons vu depuis; mais deux hommes uniques chacun dans leur genre en faisaient les fonctions : Martinet mettait alors l'infanterie sur le pied de discipline où elle est aujourd'hui; le chevalier de Fourilles faisait la même charge dans la cavalerie. Il y avait un an que Martinet avait mis la baïonnette en usage dans quelques régiments; avant lui on ne s'en servait pas d'une manière constante et uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible était connu, mais peu pratiqué parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aisément sur des

charrettes. Le roi, avec tant d'avantages, sûr de sa fortune et de sa gloire, menait avec lui un historien qui devait écrire ses victoires : c'était Péliisson, homme dont il sera parlé dans l'article des beaux-arts, plus capable de bien écrire que de ne pas flatter.

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'est que le marquis de Louvois avait fait acheter chez eux, par le comte de Bentheim, secrètement gagné, une grande partie des munitions qui allaient servir à les détruire, et avait ainsi dégarni beaucoup leurs magasins. Il n'est point du tout étonnant que des marchands eussent vendu ces provisions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On sait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince Maurice, qui le réprimandait sur un tel négoce : « Monseigneur, si on » pouvait par mer faire quelque commerce avantageux avec » l'enfer, je hasarderais d'y aller brûler mes voiles. » Mais ce qui est surprenant, c'est qu'on a imprimé que le marquis de Louvois alla lui-même, déguisé, conclure ces marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une aventure si déplacée, si dangereuse et si inutile ?

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent trente mille combattants, une artillerie prodigieuse, et de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandants des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni sièges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais soldats, en quoi consistait alors toute la garde du pays. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine général des forces de terre par les vœux de la nation : Jean de Witt, le grand pensionnaire, y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait sous le flegme hollandais une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère ; son génie, actif et perçant ; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était vaoureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste ; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre "ad-

versité, aimant les affaires et la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité; enfin, presque en tout, l'opposé de Louis XIV.

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie; ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir même était limité par les États. Les armes françaises venaient fondre tout à coup sur la Hollande, que rien ne secourait : l'impudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon quand on est mécontent du pape.

Cependant le roi faisait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne et à la Flandre. Il faisait distribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire : si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas, étant venu faire une représentation au roi sur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi son portrait enrichi de diamants, estimé plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, et augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes : Turenne les commandait sous lui. Le prince de Condé avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilli, faisaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement : Rhinberg, Orsoy, Vésel, Burick; elles furent prises presque aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiéger en personne, n'essuya pas un coup de canon; et pour assurer encore mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dosseri, qui eut la lâcheté de se vendre, et l'imprudence de se retirer ensuite à Maëstricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Issel se rendirent.

Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français : plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire ; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au delà de ce fleuve, et après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, et de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet, l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux inventés par Martinet. Des gens du pays informèrent alors le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *Tollhuys*, la maison du péage, dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche : il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, selon ce que dit dans ses lettres Pélisson, témoin oculaire, et ce que m'ont confirmé les habitants. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord était aisé ; il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cavaliers et deux faibles régiments d'infanterie sans canon ; l'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passèrent sans risque au nombre d'environ quinze mille hommes, le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire semblant de combattre, ils s'enfuirent l'instant d'après devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes, et demanda la vie (12 juin 1672). On ne perdit dans le passage que le comte de Nogent et quelques cavaliers, qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent ; et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis, qui demandaient la vie à genoux,

en leur criant : « Point de quartier pour cette canaille. » Il tua d'un coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise désespérée reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie, nommé Ossebrœk, qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé, qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince par un mouvement détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français irrités firent main-basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans, enfin le goût que le peuple, et surtout les Parisiens, ont pour l'exagération, joints à l'ignorance de la guerre où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes ; tout cela fit regarder à Paris le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le Tholus. Il était très-vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, et que, s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très-périlleuse.

Dès qu'on eut passé le Rhin, on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Nosenbourg, Nimègue, Shenk, Bommel, Crève-cœur, etc. Il n'y avait guère d'heures dans la journée où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier, nommé Mazel, mandait à M. de Turenne : « Si vous voulez » m'envoyer cinquante chevaux, je pourrai prendre avec cela » deux ou trois places. »

(20 juin 1672.) Utrecht envoya ses clefs, et capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville (30 juin), menant avec lui son

grand aumônier, son confesseur, et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grande église aux catholiques; l'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle. La religion de Louis XIV faisait des conquêtes comme ses armes : c'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande dans l'esprit des catholiques.

Les provinces d'Utrecht, d'Overissel, de Gueldre, étaient soumises; Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les juifs qui y sont établis s'empressèrent d'offrir à Gourville, intendant et ami du prince de Condé, deux millions de florins pour se racheter du pillage.

Déjà Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers, allant en maraude, s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, et qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clefs à ces quatre soldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs, et fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non-seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, et bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde, et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales : ces provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, et, si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout à coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses et des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles eussent probablement à la fois manqué d'habitants comme de richesses, et auraient été enfin

submergées, ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine.

La désolation de l'État était augmentée par les divisions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand pensionnaire de Witt ne croyait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain et jaloux de son autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange, encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclu de la charge de stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt, l'arrêt de Witt à ce serment. Il aimait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur que soumise à un stathouder.

Le prince d'Orange, de son côté, plus ambitieux que de Witt, aussi attaché à sa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de sa constance, brigua le stathoudérat, et s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les États résolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au stathoudérat malgré les de Witt.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence au nom d'une république qui, six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de Louis XIV avec cette politesse française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement : Louvois, dur et altier, né pour bien servir plutôt que pour faire aimer son maître, reçut les suppliants avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie : on les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés : il voulait que les États lui cédassent tout ce qu'ils avaient au delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forts dans le sein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit; que la religion catholique fût partout rétablie; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade

extraordinaire, avec une médaille d'or sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV; enfin, qu'à ces satisfactions ils joignissent celles qu'ils devaient au roi d'Angleterre, et aux princes de l'Empire, tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus : on résolut de périr les armes à la main; tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand pensionnaire qui avait demandé la paix : à ces séditions se joignirent la politique du prince et l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand pensionnaire Jean de Witt; ensuite on accuse Corneille, son frère, d'avoir attenté à celle du prince : Corneille est appliqué à la question. Il récita dans les tourments le commencement de cette ode d'Horace, *Justum et tenacem*, convenable à son état et à son courage, et qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin :

Les torrents impetueux,
La mer qui gronde et s'élançe,
La fureur et l'insolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance,
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme et vertueux.

(20 août 1672.) Enfin la populace effrénée massacra dans la Haye les deux frères de Witt, l'un qui avait gouverné l'État pendant dix-neuf ans avec vertu, et l'autre qui l'avait servi de son épée¹. On exerça sur leurs corps sanglants toutes les fureurs dont le peuple est capable : horreurs communes à toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'Ancre, à l'amiral Coligni, etc.; car la populace

¹ On avait d'abord tenté d'assassiner le grand pensionnaire dans la Haye; mais il échappa et fit punir l'assassin. Son frère fut mis à la question, mais on n'osa le condamner à mort, parce qu'on ne put lui arracher aucun aveu. On l'exila; ce fut au moment où le grand pensionnaire allait chercher son frère dans sa prison, que ces illustres citoyens furent tués.

est presque partout la même. On poursuit les amis du pensionnaire : Ruyter même, l'amiral de la république, qui seul combattait pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Au milieu de ces désordres et de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amsterdam ; on craignait que l'on n'eût touché au trésor public ; chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où le trésor se conserve : on le trouva tout entier, tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans ; l'argent même était encore noirci de l'impression du feu qui avait, quelques années auparavant, consumé l'hôtel de ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce temps sans que jamais on eût touché au trésor ; on paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de ressources étaient d'autant plus admirables, que Charles II, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais, et fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder dans un temps où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine, ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer : les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft, furent inondées. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes : Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre, qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples : ils manquèrent surtout d'eau douce ; elle se vendit six sous la pinte : mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande, ainsi accablée sur terre, et n'étant plus un État, demeura encore

redoutable sur la mer : c'était l'élément véritable de ces peuples.

Tandis que Louis XIV passait le Rhin et prenait trois provinces, l'amiral Ruyter, avec environ cent vaisseaux de guerre et plus de cinquante brûlots, alla chercher près des côtes d'Angleterre les flottes des deux rois : leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan. Cette bataille, qu'on nomme de Solbaie, dura un jour entier (7 juin 1672) ; Ruyter, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'Yorck, frère du roi : la gloire de ce combat particulier demeura à Ruyter ; le duc d'Yorck, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action ; et tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sûreté.

Après cette bataille, Ruyter, malgré les craintes et les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel, défendant ainsi et enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soutenait ; on ne voyait que leurs pavillons sur les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse que Louis XIV avait conquis presque toute la Hollande : « Comment cela peut-il être, ré- » pondit ce monarque persan, puisqu'il y a toujours au port » d'Ormus vingt vaisseaux hollandais pour un français ? »

Le prince d'Orange cependant avait l'ambition d'être bon citoyen : il offrit à l'État le revenu de ses charges et tout son bien pour soutenir la liberté ; il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays. Ses négociations promptes et secrètes réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'Empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre : il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin le roi était entré au mois de mai en Hollande, et dès le mois de juillet l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement

quelques régiments au secours des Provinces-Unies ; le conseil de l'empereur Léopold envoya Montecuculli à la tête de près de vingt mille hommes : l'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé ; la garde des provinces conquises devenait difficile. Louis voulait une gloire sûre ; mais, en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain au milieu de l'été, et, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monuments de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir¹.

CHAPITRE XI.

Évacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.

On croit nécessaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage, qu'ils doivent se souvenir que ce n'est point ici une simple relation de campagnes, mais plutôt une histoire des mœurs des hommes : assez de livres sont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, et de ces détails de la fureur et de la misère humaine. Le dessein de cet essai est de

¹ C'est en Hollande qu'eut lieu le naufrage de la politique ancienne suivie sans interruption sous Henri IV, Richelieu, Mazarin et Lionne. L'entrée de Louis XIV dans les Pays-Bas espagnols avait alarmé les Provinces-Unies ; l'invasion des Provinces-Unies alarma l'Allemagne. L'une avait amené la *triple alliance*, l'autre provoqua la *grande alliance* de l'empereur Léopold, de l'électeur de Brandebourg, de la plupart des États de l'Empire, à laquelle s'adjoignit le roi d'Espagne. La Suède fut vaincue dans cette guerre, qui fut le dernier acte de son assistance ; l'Angleterre se détacha de la France, ainsi que l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster. Louis XIV resta seul comme le désirait Louvois. La paix de Nimègue, qui mit fin à la guerre de Hollande, en 1678, ne fut avantageuse à la France que parce que l'Espagne, étant intervenue dans la lutte, y perdit la Franche-Comté et quatorze villes des Pays-Bas. (Mignet, *Nég. relatives à la succession d'Espagne*, t. 1^{er}, Introd., p. LXIII.)

peindre les principaux caractères de ces révolutions, et d'écartier la multitude des petits faits pour laisser voir les seuls considérables, et, s'il se peut, l'esprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de sa gloire : le nom de ses généraux imprimait la vénération ; ses ministres étaient regardés comme des génies supérieurs aux conseillers des autres princes ; et Louis était en Europe comme le seul roi. En effet, l'empereur Léopold ne paraissait pas dans ses armées ; Charles II, roi d'Espagne, fils de Philippe VI, sortait à peine de l'enfance : celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans sa vie que celle des plaisirs.

Tous ces princes et leurs ministres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raison d'État en s'unissant avec la France pour élever une puissance que son intérêt était d'affaiblir ; l'empereur, l'Empire, le conseil espagnol, firent encore plus mal de ne pas s'opposer d'abord à ce torrent. Enfin Louis lui-même commît une aussi grande faute qu'eux tous, en ne poursuivant pas avec assez de rapidité des conquêtes si faciles. Condé et Turenne voulaient qu'on démolît la plupart des places hollandaises ; ils disaient que ce n'était point avec des garnisons que l'on prend des États, mais avec des armées ; et qu'en conservant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entière. Louvois, au contraire, voulait que tout fût place et garnison ; c'était là son génie, c'était aussi le goût du roi. Louvois avait par là plus d'emplois à sa disposition ; il étendait le pouvoir de son ministère ; il s'applaudissait de contredire les deux plus grands capitaines du siècle ¹. Louis

¹ Un commis violent avait succédé dans sa faveur (Louis XIV) à un habile politique. Louvois avait pris Louis XIV par son amour pour la gloire et pour les conquêtes. Il lui vantait le mérite d'être *seul contre tous*, et le poussait à l'isolement en Europe comme marque de puissance. Mais aussi mauvais militaire que détestable politique, il empêcha par envie Turenne et Condé de ruiner la Hollande, dont il avait détourné son maître d'accepter l'abaissement. Sa grossière politique et son absurde jalousie n'aboutirent qu'à renverser M. de Witt sans abattre la Hollande, à élever le parti du prince d'Orange sur les cadavres des frères de Witt et les débris du parti français. On était tombé dans le mépris de la modération et de l'habileté.

le crut, et se trompa, comme il l'avoua depuis ; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande ; il affaiblit son armée en la divisant dans trop de places ; il laissa à son ennemi le temps de respirer. L'histoire des plus grands princes est souvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de face. Turenne fut obligé de marcher vers la Vestphalie, pour s'opposer aux Impériaux. Le gouverneur de Flandre, Monterey, sans être avoué du conseil timide d'Espagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français jusqu'à l'hiver : c'était déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint ; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. Luxembourg, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, et mit la Hollande dans un nouveau danger aussi terrible que les précédents.

Il assemble, une nuit, près de douze mille fantassins tirés des garnisons voisines. On arme leurs souliers de crampons. Il se met à leur tête, et marche, sur la glace, vers Leyde et vers la Haye. Un dégel survint : la Haye fut sauvée. Son armée, entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher sur une digue étroite et fangeuse, où l'on pouvait à peine se traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en attaquant un fort qui semblait imprenable sans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim et de fatigue. Luxembourg était sans ressource ; mais la fortune, qui avait sauvé la Haye, sauva son armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna son poste sans aucune raison. Il y a mille événements dans la guerre, comme dans la vie civile, qui sont in-

(Mignet, t. I^{er}, Introd., p. LXII.) — La princesse Palatine dit « qu'il (Louvois) était horriblement méchant : par sa malhonnêteté et ses réponses grossières, ajoute-t-elle, il s'est fait haïr de tout le monde. Il croyait bien au diable, mais non pas au bon Dieu. Il croyait à tous les devins ; mais il ne faisait pas scrupule d'incendier, empoisonner, mentir et tromper. » (Édit. de Busoni ; Paris, 1833, in-8°, p. 294.)

compréhensibles; celui-là est de ce nombre. Tout le fruit de cette entreprise fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays. Bodograde et Svammerdam, deux bourgs considérables, riches et bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des soldats, pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes; et, à la lueur des flammes, ils se livrèrent à la débauche et à la cruauté. Il est étonnant que le soldat français soit si barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers qui ont avec justice la réputation d'être aussi humains que courageux. Ce pillage laissa une impression si profonde, que, plus de quarante années après, j'ai vu les livres hollandais dans lesquels on apprenait à lire aux enfants retracer cette aventure, et inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

(1673.) Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négociations. Il gagna le duc de Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne où Louis n'eût des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province, sévèrement traitée par le conseil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, pour faire encore la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaise, indignée de servir la grandeur de Louis XIV, qu'elle eût voulu abaisser. L'Europe était troublée par les armes et par les négociations de Louis. Enfin il ne put empêcher que l'empereur, l'Empire, et l'Espagne, ne s'alliassent avec la Hollande, et ne lui déclarassent solennellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choses, que les Hollandais, ses alliés naturels, étaient devenus les amis de la maison d'Autriche. L'empereur Léopold envoyait des secours lents, mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté qu'allant à Égra voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en chemin, et qu'après la communion il prit en main un crucifix, et appela Dieu à témoin de la justice de sa cause. Cette action eût été à sa place du temps des croisades; et la prière de Léopold n'empêcha point le progrès des armes du roi de France.

Il parut d'abord combien sa marine était déjà perfectionnée. Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints l'année d'auparavant à la flotte anglaise, on en joignit quarante, sans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres savantes des Anglais, avec lesquels ils avaient combattu celle des Hollandais, leurs ennemis. C'était le duc d'Yorck, depuis Jacques II, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par les mouvements divers des pavillons. Avant ce temps, les Français ne savaient pas ranger une armée navale en bataille : leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert, et à imiter sur la mer les évolutions des armées de terre, dont les corps séparés se soutiennent et se secourent mutuellement. Ils firent à peu près comme les Romains, qui en une année apprirent des Carthaginois l'art de combattre sur mer, et égalèrent leurs maîtres.

Le vice-amiral d'Estrées et son lieutenant Martel firent honneur à l'industrie militaire de la nation française dans trois batailles navales consécutives, au mois de juin (7, 14 et 21 juin 1673), entre la flotte hollandaise et celle de France et d'Angleterre. L'amiral Ruyter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'Estrées écrivit à Colbert : « Je voudrais avoir payé de ma vie la gloire que Ruyter vient d'acquérir. » D'Estrées méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui. La valeur et la conduite furent si égales de tous côtés, que la victoire resta toujours indécise.

Louis, ayant fait des hommes de mer de ses Français par les soins de Colbert, perfectionna encore l'art de la guerre sur terre par l'industrie de Vauban. Il vint en personne assiéger Maëstricht, dans le temps même que ces trois batailles navales se donnaient. Maëstricht était pour lui une clef des Pays-Bas et des Provinces-Unies ; c'était une place forte défendue par un gouverneur intrépide, nommé Fariaux, né Français, qui avait passé au service d'Espagne, et depuis à celui de Hollande : la garnison était de cinq mille hommes. Vauban, qui conduisit ce siège, se servit pour la première fois des parallèles inventées par des ingénieurs italiens au service des Turcs devant Candie : il y ajouta les places d'armes que l'on fait dans les tranchées, pour y mettre les troupes en bataille, et

pour les mieux rallier en cas de sorties. Louis se montra dans ce siège plus exact et plus laborieux qu'il ne l'avait été encore : il accoutumait par son exemple à la patience dans le travail sa nation accusée jusqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant que la fatigue épuise bientôt. Maëstricht se rendit au bout de huit jours (29 juin 1673).

Pour mieux affermir encore la discipline militaire, il usa d'une sévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eu, pour opposer à ces conquêtes rapides, que des officiers sans émulation et des soldats sans courage, les avait formés à force de rigueurs, en faisant passer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur poste. Le roi employa aussi les châtimens la première fois qu'il perdit une place. Un très-brave officier, nommé Du-Pas, rendit Naerden au prince d'Orange. Il ne tint à la vérité que quatre jours; mais il ne remit sa ville qu'après un combat de cinq heures, donné sur de mauvais ouvrages, et pour éviter un assaut général, qu'une garnison faible et rebutée n'aurait point soutenu. Le roi, irrité du premier affront que recevaient ses armes, fit condamner Du-Pas à être traîné dans Utrecht, une pelle à la main, et son épée fut rompue : ignominie inutile pour les officiers français, qui sont assez sensibles à la gloire pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut savoir qu'à la vérité les provisions des commandants des places les obligent à soutenir trois assauts; mais ce sont de ces lois qui ne sont jamais exécutées. Du-Pas se fit tuer, un an après, au siège de la petite ville de Grave, où il servit volontaire. Son courage et sa mort durent laisser des regrets au marquis de Louvois, qui l'avait fait punir si durement. La puissance souveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer.

Les soins du roi, le génie de Vauban, la vigilance sévère de Louvois, l'expérience et le grand art de Turenne, l'active intrépidité du prince de Condé; tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée, et de manquer Amsterdam.

Le prince de Condé voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. Turenne ne put ni mettre obstacle à la jonction de Montecucilli et du prince d'Orange, ni empêcher

le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munster, qui avait juré la ruine des États-Généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força son roi d'entrer sérieusement dans des négociations de paix, et de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces hollandaises avec autant de promptitude qu'on les avait conquises¹. Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées : l'intendant Robert tira de la seule province d'Utrecht, en un an, seize cent soixante et huit mille florins. On était si pressé d'évacuer un pays conquis avec tant de rapidité, que vingt-huit mille prisonniers hollandais furent rendus pour un écu par soldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et les autres monuments de la conquête, étaient à peine achevés, que la conquête était déjà abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invasion, eurent la gloire de disputer l'empire de la mer, et l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre hors de leur pays. Louis XIV passa dans l'Europe pour avoir joui avec trop de précipitation et trop de fierté de l'éclat d'un triomphe passager : le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre sanglante à soutenir contre l'Espagne, l'Empire et la Hollande réunis, d'être abandonné de l'Angleterre, et enfin de Munster, de Cologne même, et de laisser dans les pays qu'il avait envahis et quittés plus de haine que d'admiration pour lui.

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoyance de son gouvernement et la force de son État

¹ On a écrit qu'étant en Hollande, Louis XIV quitta cette conquête par générosité ; mais moi je sais aussi sûrement que je connais mon nom, qu'il est revenu uniquement pour revoir madame de Montespan et pour rester auprès d'elle... On a dit de notre roi que l'ambition l'avait poussé à se faire le maître du monde entier, et que c'est pour cela qu'il avait commencé la guerre de la Hollande ; mais je sais de source certaine que cette guerre n'a été entamée que parce que M. de Lionne, alors ministre d'État, était jaloux du prince Guillaume de Furstemberg, qui avait une intrigue avec sa femme, ce dont il était instruit. Ce fut pour s'en débarrasser qu'il commença ces querelles, d'où s'ensuivit une guerre. (*Mémoires de la duchesse d'Orléans, princesse Palatine*, p. 42.)

parurent bien davantage encore lorsqu'il fallut se défendre contre tant de puissances liguées, et contre de grands généraux, que quand il avait pris en voyageant la Flandre française, la Franche-Comté, et la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

On vit surtout quel avantage un roi absolu, dont les finances sont bien administrées, a sur les autres rois. Il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois mille hommes à Turenne contre les Impériaux; une de quarante mille à Condé contre le prince d'Orange; un corps de troupes était sur les frontières du Roussillon; une flotte chargée de soldats alla porter la guerre aux Espagnols jusque dans Messine; lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-Comté. Il se défendait et il attaquait partout en même temps.

D'abord, dans sa nouvelle entreprise sur la Franche-Comté, la supériorité de son gouvernement parut tout entière. Il s'agissait de mettre dans son parti, ou du moins d'endormir les Suisses, nation aussi redoutable que pauvre, toujours armée, toujours jalouse à l'excès de sa liberté, invincible sur ses frontières, murmurant déjà, et s'effarouchant de voir Louis XIV une seconde fois dans leur voisinage. L'empereur et l'Espagne sollicitaient les Treize-Cantons de permettre au moins un passage libre à leurs troupes, pour secourir la Franche-Comté, demeurée sans défense par la négligence du ministre espagnol; le roi, de son côté, pressait les Suisses de refuser ce passage : mais l'Empire et l'Espagne ne prodiguaient que des raisons et des prières; le roi, avec de l'argent comptant, déterminait les Suisses à ce qu'il voulut, et le passage fut refusé. Louis, accompagné de son frère et du fils du grand Condé, assiégea Besançon. Il aimait la guerre de siège, et pouvait croire l'entendre aussi bien que les Condé et les Turenne : mais, tout jaloux qu'il était de sa gloire, il avouait que ces deux grands hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs il n'assiégea jamais une ville sans être moralement sûr de la prendre. Louvois faisait si bien les préparatifs, les troupes étaient si bien fournies, Vauban, qui conduisit presque tous les sièges, était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en sûreté. Vauban dirigea les attaques de Besançon : elle fut prise en

neuf jours; et au bout de six semaines toute la Franche-Comté fut soumise au roi. Elle est restée à la France, et semble y être pour jamais annexée : monument de la faiblesse du ministère autrichien-espagnol, et de la force de celui de Louis XIV.

CHAPITRE XII.

Belle campagne et mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef.

Tandis que le roi prenait rapidement la Franche-Comté, avec cette facilité et cet éclat attachés encore à sa destinée, Turenne, qui ne faisait que défendre les frontières du côté du Rhin, déployait ce que l'art de la guerre peut avoir de plus grand et de plus habile. L'estime des hommes se mesure par les difficultés surmontées; et c'est ce qui a donné une si grande réputation à cette campagne de Turenne.

(Juin 1674.) D'abord il fait une marche longue et vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Seintzheim, force cette ville, et en même temps il attaque et met en fuite Caprara, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine Charles IV, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses États et à lever des troupes, et qui venait de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. Turenne, après l'avoir battu, le poursuit, et bat encore sa cavalerie à Ladenbourg (juillet 1674) : de là il court à un autre général des Impériaux, le prince de Bournonville, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque, et lui fait quitter le champ de bataille (octobre 1674).

L'Empire rassemble contre lui toutes ses forces; soixante et dix mille Allemands sont dans l'Alsace; Brisack et Philipsbourg étaient bloqués par eux. Turenne n'avait plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus. Le prince de Condé lui envoya de Flandre quelque secours de cavalerie; alors il traverse, par Tanne et par BÉfort, des montagnes couvertes de neige; il se trouve tout d'un coup dans la haute Alsace,

au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, et qui pensaient que la campagne était finie. Il bat, à Mulhausen, les quartiers qui résistent ; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand électeur, alors général des armées de l'Empire, avait son quartier : il arrive dans le temps que ce prince et les autres généraux se mettaient à table ; ils n'eurent que le temps de s'échapper : la campagne était couverte de fuyards.

Turenne, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, attend encore auprès de Turckheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avait choisi rendait sa victoire sûre : il défait cette infanterie (5 janvier 1675). Enfin une armée de soixante et dix mille hommes se trouve vaincue et dispersée presque sans grand combat ; l'Alsace reste au roi, et les généraux de l'Empire sont obligés de repasser le Rhin.

Toutes ces actions consécutives, conduites avec tant d'art, si patiemment digérées, exécutées avec tant de promptitude, furent également admirées des Français et des ennemis. La gloire de Turenne reçut un nouvel accroissement, quand on sut que tout ce qu'il avait fait dans cette campagne, il l'avait fait malgré la cour et malgré les ordres réitérés de Louvois, donnés au nom du roi. Résister à Louvois tout-puissant, et se charger de l'événement, malgré les cris de la cour, les ordres de Louis XIV, et la haine du ministre, ne fut pas la moindre marque du courage de Turenne, ni le moindre exploit de la campagne.

Il faut avouer que ceux qui ont plus d'humanité que d'estime pour les exploits de guerre gémirent de cette campagne si glorieuse : elle fut célèbre par les malheurs des peuples autant que par les expéditions de Turenne. Après la bataille de Seintzheim, il mit à feu et à sang le Palatinat, pays uni et fertile, couvert de villes et de bourgs opulents. L'électeur palatin vit, du haut de son château de Manheim, deux villes et vingt-cinq villages embrasés : ce prince désespéré défia Turenne à un combat singulier, par une lettre pleine de reproches. Turenne ayant envoyé la lettre au roi, qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit aux plaintes et au défi de

l'électeur que par un compliment vague et qui ne signifiait rien. C'était assez le style et l'usage de Turenne, de s'exprimer toujours avec modération et ambiguïté ¹.

Il brûla avec le même sang-froid les fours et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister : il permit ensuite à sa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de désordre, que l'intendant, qui, de son côté, désolait la Lorraine avec sa plume, lui écrivit et lui parla souvent pour arrêter ces excès. Il répondait froidement : « Je » le ferai dire à l'ordre. » Il aimait mieux être appelé le père

¹ Pendant le cours de cette édition, M. Colini, secrétaire intime et historiographe de l'électeur palatin aujourd'hui régnant, a révoqué en doute l'histoire du cartel par des raisons très-spécieuses, énoncées avec beaucoup d'esprit et de sagacité. Il montre très-judicieusement que l'électeur Charles-Louis ne put écrire la lettre que Courtilz de Sandras et Ramsay ont imputée à ce prince. Plus d'un historien, en effet, attribue souvent à ses héros des écrits et des harangues de son imagination.

On n'a jamais vu la véritable lettre de l'électeur Charles-Louis, ni la réponse du maréchal de Turenne. Il a seulement toujours passé pour constant que l'électeur, justement outré des ravages et des incendies que Turenne commettait dans son pays, lui proposa un duel par un trompette nommé Petit-Jean. J'ai vu la maison de Bouillon persuadée de cette anecdote. Le grand prieur de Vendôme et le maréchal de Villars n'en doutaient pas. Les *Mémoires* du marquis de Beauveau, contemporain, l'affirment. Cependant il se peut que le duel n'ait pas été expressément proposé dans la lettre amère que l'électeur lui-même dit avoir écrite au prince maréchal de Turenne. Plût à Dieu qu'il fût douteux que le Palatinat ait été embrasé deux fois ! Voilà ce qui n'est que trop constant, ce qui est essentiel, et ce qu'on reproche à la mémoire de Louis XIV.

M. Colini reproche à M. le président Hénault d'avoir dit, dans son *Abrégé chronologique*, que le prince de Turenne répondit à ce cartel avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade. La honte était dans l'incendie, lorsqu'on n'était pas encore en guerre avec le Palatinat, et ce n'était point une bravade dans ce prince justement irrité, de vouloir se battre contre l'auteur de ces cruels excès. L'électeur était très-vif; l'esprit de chevalerie n'était pas encore éteint. On voit dans les lettres de Pellisson que Louis XIV lui-même demanda s'il pouvait en conscience se battre contre l'empereur Léopold (*Note de Voltaire*, dans l'édition de 1768.)

des soldats qui lui étaient confiés, que des peuples, qui, selon les lois de la guerre, sont toujours sacrifiés. Tout le mal qu'il faisait paraissait nécessaire; sa gloire couvrait tout; d'ailleurs les soixante et dix mille Allemands qu'il empêcha de pénétrer en France y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à l'Alsace, à la Lorraine, et au Palatinat.

Telle a été depuis le commencement du seizième siècle la situation de la France, que, toutes les fois qu'elle a été en guerre, il a fallu combattre à la fois vers l'Allemagne, la Flandre, l'Espagne et l'Italie. Le prince de Condé faisait tête en Flandre au jeune prince d'Orange, tandis que Turenne chassait les Allemands de l'Alsace. La campagne du maréchal de Turenne fut heureuse, et celle du prince de Condé sanglante. Les petits combats de Seintzheim et de Turckheim furent décisifs : la grande et célèbre bataille de Senef ne fut qu'un carnage. Le grand Condé, qui la donna pendant les marches sourdes de Turenne en Alsace, n'en tira aucun succès, soit que les circonstances des lieux lui fussent moins favorables, soit qu'il eût pris des mesures moins justes, soit plutôt qu'il eût des généraux plus habiles et de meilleures troupes à combattre. Le marquis de Feuquières veut qu'on ne donne à la bataille de Senef que le nom de combat, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées, et que tous les corps n'agirent point; mais il paraît qu'on s'accorde à nommer bataille cette journée si vive et si meurtrière. Le choc de trois mille hommes rangés, dont tous les petits corps agiraient, ne serait qu'un combat. C'est toujours l'importance qui décide du nom.

Le prince de Condé avait à tenir la campagne, avec environ quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avait, dit-on, soixante mille. Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Senef, près de Mons. Il attaqua une partie de l'arrière-garde, composée d'Espagnols, et y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris assez de précautions dans le passage du défilé; mais on admira la manière dont il rétablit le désordre, et on n'approuva pas que Condé voulût ensuite recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes et de

grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit et leur courage. De tous les combats que donna le grand Condé, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie et celle de ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui. Il voulait, après trois attaques meurtrières, en hasarder encore une quatrième. Il parut, dit un officier qui y était, « qu'il n'y avait plus que le prince » de Condé qui eût envie de se battre. » Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes de part et d'autre, après les mêlées les plus sanglantes et les plus acharnées, prirent la fuite, le soir, par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées se retirèrent chacune de son côté, aucune n'ayant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux plutôt également affaiblies et vaincues. Il y eut près de sept mille morts et cinq mille prisonniers du côté des Français; les ennemis firent une perte égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une et l'autre armée de rien entreprendre de considérable. Il importe tant de donner de la réputation à ses armes, que le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eu la victoire, assiégea Oudenarde; mais le prince de Condé prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en faisant aussitôt lever le siège, et en poursuivant le prince d'Orange.

On observa également en France et chez les alliés la vaine cérémonie de rendre grâce à Dieu d'une victoire qu'on n'avait point remportée : usage établi pour encourager les peuples, qu'il faut toujours tromper.

Turenne, en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de son génie. Le conseil de Vienne, n'osant plus confier la fortune de l'Empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ses armées le général Montecuculli, celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui, malgré Turenne et Condé, avait joint le prince d'Orange, et avait arrêté la fortune de Louis XIV, après la conquête de trois provinces de Hollande.

On a remarqué que les plus grands généraux de l'Empire ont souvent été tirés d'Italie. Ce pays, dans sa décadence et dans son esclavage, porte encore des hommes qui font souvenir de ce qu'il était autrefois. Montecuculli était seul digne d'être opposé à Turenne : tous deux avaient réduit la guerre

en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campements plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeait de ce que son adversaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place; et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité; enfin ils étaient près d'en venir aux mains, et de commettre leur réputation au sort d'une bataille, auprès du village de Saltzbach, lorsque Turenne, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut tué d'un coup de canon (27 juillet 1675). Il n'y a personne qui ne sache les circonstances de cette mort; mais on ne peut se défendre d'en retracer les principales, par le même esprit qui fait qu'on en parle encore tous les jours.

Il semble qu'on ne puisse trop redire que le même boulet qui le tua, ayant emporté le bras de Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, son fils, se jetant en larmes auprès de lui: « Ce n'est pas moi, lui dit Saint-Hilaire, c'est ce grand » homme qu'il faut pleurer: » paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque, et le plus digne éloge de Turenne. Il est très-rare que, sous un gouvernement monarchique, où les hommes ne sont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont servi la patrie meurent regrettés du public; cependant Turenne fut pleuré des soldats et des peuples. Louvois fut le seul qui ne le regretta pas: la voix publique l'accusa même, lui et son frère, l'archevêque de Reims, de s'être réjouis indécemment de la perte de ce grand homme. On sait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire, et qu'il fut enterré à Saint-Denis, comme le connétable Duguesclin, au-dessus duquel l'opinion générale l'élève autant que le siècle de Turenne est supérieur au siècle du connétable.

Turenne n'avait pas eu toujours des succès heureux à la guerre; il avait été battu à Mariendal, à Réthel, à Cambrai: aussi disait-il qu'il avait fait des fautes, et il était assez grand pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées, dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre; mais, ayant toujours réparé ses défaites, et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un temps où

l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la Fronde, quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler le secret de l'État, quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne semblaient pas nécessaires, il conserva la réputation d'un homme de bien, sage et modéré, parce que ses vertus et ses grands talents, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faiblesses et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparer à quelqu'un, on oserait dire que, de tous les généraux des siècles passés, Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand capitaine, est celui auquel il ressemblait davantage¹.

Né calviniste, il s'était fait catholique l'an 1668. Aucun protestant, et même aucun philosophe, ne pensa que la persuasion seule eût fait ce changement dans un homme de guerre, dans un politique âgé de cinquante années², qui avait encore des maîtresses. On sait que Louis XIV, en le créant maréchal général de ses armées, lui avait dit ces propres paroles, rapportées dans les lettres de Pellisson et ailleurs : « Je » voudrais que vous m'obligeassiez à faire quelque chose de » plus pour vous. » Ces paroles, selon eux, pouvaient avec le temps opérer une conversion ; la place de connétable pouvait tenter un cœur ambitieux : il était possible aussi que cette

¹ Voir Napoléon, *Ses opinions et ses jugements*, t. II, au mot TURENNE. Napoléon rend une éclatante justice à ce grand homme de guerre.

² Turenne était né en 1611 ; il avait par conséquent cinquante-sept ans lors de sa conversion. — Dans un libelle publié sous le titre de *Motifs de la conversion de M. le maréchal de Turenne*, les protestants prétendirent qu'il avait eu le projet de se faire nommer roi de Pologne ; qu'il avait voulu épouser la duchesse de Longueville ; enfin, qu'il avait aspiré à se faire chef d'une république composée de tous les protestants de France, et qu'il n'avait abjuré leur croyance que parce qu'ils s'étaient refusés à le seconder. Ces assertions dépourvues de toute vraisemblance tombèrent promptement dans l'oubli ; mais les protestants n'en soutinrent pas moins que Turenne n'avait changé de religion que dans des vues de fortune. Voltaire a adopté cette opinion dans son *Siècle de Louis XIV* ; le président Hénault essaya vainement de lui en démontrer la fausseté, il l'a laissée subsister dans toutes ses éditions. (*Biogr. univ.*, article TURENNE.)

conversion fût sincère. Le cœur humain rassemble souvent la politique, l'ambition, les faiblesses de l'amour, les sentiments de la religion. Enfin, il était très-vraisemblable que Turenne ne quitta la religion de ses pères que par politique; mais les catholiques, qui triomphèrent de ce changement, ne voulurent pas croire l'âme de Turenne capable de feindre.

Ce qui arriva en Alsace immédiatement après la mort de Turenne rendit sa perte encore plus sensible¹. Montecuculli, retenu par l'habileté du général français trois mois entiers au delà du Rhin, passa ce fleuve dès qu'il sut qu'il n'avait plus Turenne à craindre; il tomba sur une partie de l'armée qui demeurait éperdue entre les mains de Lorges et de Vaubrun, deux lieutenants généraux désunis et incertains. Cette armée, se défendant avec courage, ne put empêcher les Impériaux de pénétrer dans l'Alsace, dont Turenne les avait tenus écartés. Elle avait besoin d'un chef, non-seulement pour la conduire, mais pour réparer la défaite récente du maréchal de Créqui, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à sa patrie autant qu'aux ennemis.

Créqui venait d'être vaincu par sa faute à Consarbruck (11 août 1675). Un corps de vingt mille Allemands, qui assiégeait Trèves, tailla en pièces et mit en fuite sa petite armée: il échappa à peine lui quatrième. Il court, à travers de nouveaux périls, se jeter dans Trèves, qu'il aurait dû secourir avec prudence, et qu'il défendit avec courage. Il voulait s'envelir sous les ruines de la place: la brèche était impraticable; il s'obstine à tenir encore. La garnison murmure. Le capitaine Bois-Jourdain, à la tête des séditieux, va capituler sur la brèche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace: il menace le maréchal de le tuer s'il ne signe. Créqui se retire avec quelques officiers fidèles dans une église; il aima mieux être pris à discrétion que de capituler.

¹ Turenne ne fut point regretté par la cour comme il méritait. — Madame de Sévigné écrivait à sa fille (le 7 août): « On pourrait bien vous dire à quel point la perte du héros a été promptement oubliée dans cette maison; ç'a été une chose scandaleuse. » — Saint-Simon n'est pas sans aigreur pour ce grand homme, qui ne lui paraît pas un *prince vérifié*.

Pour remplacer les hommes que la France avait perdus dans tant de sièges et de combats, Louis XIV fut conseillé de ne se point tenir aux recrues de milice, comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban et l'arrière-ban. Par une ancienne coutume, aujourd'hui hors d'usage, les possesseurs des fiefs étaient dans l'obligation d'aller à leurs dépens à la guerre, pour le service de leur seigneur suzerain, et de rester armés un certain nombre de jours. Ce service composait la plus grande partie des lois de nos nations barbares. Tout est changé aujourd'hui en Europe ; il n'y a aucun État qui ne lève des soldats, qu'on retient toujours sous le drapeau, et qui forment des corps disciplinés.

Louis XIII convoqua une fois la noblesse de son royaume : Louis XIV suivit alors cet exemple. Le corps de la noblesse marcha, sous les ordres du marquis depuis maréchal de Rochefort, sur les frontières de Flandre, et après sur celles d'Allemagne ; mais ce corps ne fut ni considérable ni utile, et ne pouvait l'être. Les gentilshommes aimant la guerre, et capables de bien servir, étaient officiers dans les troupes ; ceux que l'âge ou le mécontentement tenait renfermés chez eux n'en sortirent point ; les autres, qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance au nombre d'environ quatre mille. Rien ne ressemblait moins à une troupe guerrière. Tous montés et armés inégalement, sans expérience et sans exercice, ne pouvant ni ne voulant faire un service régulier, ils ne causèrent que de l'embarras, et on fut dégoûté d'eux pour jamais. Ce fut la dernière trace, dans nos armées réglées, qu'on ait vue de l'ancienne chevalerie qui composait autrefois ces armées, et qui, avec le courage naturel à la nation, ne fit jamais bien la guerre.

(Août et septembre 1675.) Turenne mort, Créqui battu et prisonnier, Trèves prise, Montecuculli faisant contribuer l'Alsace, le roi crut que le prince de Condé pouvait seul ranimer la confiance des troupes que décourageait la mort de Turenne. Condé laissa le maréchal de Luxembourg soutenir en Flandre la fortune de la France, et alla arrêter les progrès de Montecuculli. Autant il venait de montrer d'impétuosité à Senef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui se pliait à tout, déploya le même art que Turenne : deux seuls campe-

ments arrêterent les progrès de l'armée allemande, et firent lever à Montecuculli les sièges d'Haguenau et de Saverne. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Senef, et plus estimée, ce prince cessa de paraître à la guerre. Il eût voulu que son fils commandât ; il offrait de lui servir de conseil : mais le roi ne voulait pour généraux ni de jeunes gens ni de princes ; c'était avec quelque peine qu'il s'était servi même du prince de Condé : la jalousie de Louvois contre Turenne avait contribué autant que le nom de Condé à le mettre à la tête des armées.

Ce prince se retira à Chantilli, d'où il vint très-rarement à Versailles voir sa gloire éclipsée, dans un lieu où le courtisan ne considère que la faveur. Il passa le reste de sa vie tourmenté de la goutte, se consolant de ses douleurs et de sa retraite, dans la conversation des hommes de génie en tout genre dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, et n'était étranger dans aucune des sciences ni des arts où ils brillaient. Il fut admiré encore dans sa retraite : mais enfin ce feu dévorant qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impétueux et plein de passions, ayant consumé les forces de son corps né plus agile que robuste, il éprouva la caducité avant le temps, et, son esprit s'affaiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand Condé les deux dernières années de sa vie : il mourut en 1686. Montecuculli se retira du service de l'empereur, en même temps que le prince de Condé cessa de commander les armées de France.

C'est un conte bien répandu et bien méprisable que Montecuculli renonça au commandement des armées après la mort de Turenne, parce qu'il n'avait, disait-il, plus d'émule digne de lui. Il aurait dit une sottise, quand même il ne fût pas resté un Condé. Loin de dire cette sottise dont on lui fait honneur, il combattit contre les Français, et leur fit repasser le Rhin cette année. D'ailleurs, quel général d'armée aurait jamais dit à son maître : « Je ne veux plus vous servir, parce » que vos ennemis sont trop faibles, et que j'ai un mérite » trop supérieur ? »

CHAPITRE XIII.

Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678.

Après la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage contre l'Empire, l'Espagne et la Hollande. Il avait des officiers formés par ces deux grands hommes : il avait Louvois, qui lui valait plus qu'un général, parce que sa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, longtemps victorieuses, étaient animées du même esprit, qu'excitait encore la présence d'un roi toujours heureux.

Il prit en personne dans le cours de cette guerre, Condé (26 avril 1676), Bouchain, Valenciennes (17 mars 1677), Cambrai (5 avril 1677). On l'accusa, au siège de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint se présenter devant lui avec cinquante mille hommes, pour tenter de jeter du secours dans la place : on reprocha aussi au prince d'Orange d'avoir pu livrer bataille à Louis XIV, et de ne l'avoir pas fait. Car tel est le sort des rois et des généraux, qu'on les blâme toujours de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas ; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille, quoiqu'il le voulût, parce que Monterey, gouverneur des Pays-Bas, qui était dans son armée, ne voulut point exposer son gouvernement au hasard d'un événement décisif ; et la gloire de la campagne demeura au roi, puisqu'il fit ce qu'il voulut, et qu'il prit une ville en présence de son ennemi.

A l'égard de Valenciennes, elle fut prise d'assaut par un de ces événements singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation.

Le roi faisait ce siège, ayant avec lui son frère et cinq maréchaux de France, d'Humières, Schomberg, La Feuillade, Luxembourg et de Lorges. Les maréchaux comandaient, chacun leur jour, l'un après l'autre ; Vauban dirigeait toutes les opérations.

On n'avait pris encore aucun des dehors de la place. Il fal-

lait d'abord attaquer deux demi-lunes : derrière ces demi-lunes était un grand ouvrage à couronne, palissadé et fraisé, entouré d'un fossé coupé de plusieurs traverses : dans cet ouvrage à couronne était encore un autre ouvrage, entouré d'un autre fossé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchements, franchir un bras de l'Escaut : ce bras franchi, on trouvait encore un autre ouvrage, qu'on nomme pâté : derrière ce pâté coulait le grand cours de l'Escaut, profond et rapide, qui sert de fossé à la muraille : enfin, la muraille était soutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canons ; une garnison de trois mille hommes préparait une longue résistance.

Le roi tint conseil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'usage que ces attaques se fissent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans être aperçu, et d'épargner le sang du soldat. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour : tous les maréchaux de France se récrièrent contre cette proposition ; Louvois la condamna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. « Vous voulez, dit-il, ménager le sang du soldat ; » vous l'épargnez bien davantage quand il combattra de » jour, sans confusion et sans tumulte, sans craindre qu'une » partie de nos gens tire sur l'autre, comme il n'arrive que » trop souvent. Il s'agit de surprendre l'ennemi ; il s'attend » toujours aux attaques de nuit : nous le surprendrons en » effet, lorsqu'il faudra qu'épuisé des fatigues d'une veille, il » soutienne les efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à cette » raison que, s'il y a dans cette armée des soldats de peu de » courage, la nuit favorise leur timidité ; mais que, pendant » le jour, l'œil du général inspire la valeur, et élève les » hommes au-dessus d'eux-mêmes. »

Le roi se rendit aux raisons de Vauban, malgré Louvois et cinq maréchaux de France.

(17 mars 1677.) A neuf heures du matin, les deux compagnies de mousquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés sur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était simplement de s'y loger, et c'était beaucoup ; mais quelques mousquetaires noirs ayant pénétré par un petit sentier jus-

qu'au retranchement intérieur qui était dans cette fortification, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même temps les mousquetaires gris y abordent par un autre endroit ; les bataillons des gardes les suivent : on tue et on poursuit les assiégés. Les mousquetaires baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres ; ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement, sur le petit bras de l'Escaut et sur le grand. Les gardes s'avancent en foule : les mousquetaires sont déjà dans la ville avant que le roi sache que le premier ouvrage attaqué est emporté.

Ce n'était pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteraient aveuglément sur les troupes et sur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue ; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée : mais ces jeunes gens, conduits par un cornette, nommé Moissac, se mirent en bataille derrière des charrettes ; et, tandis que les troupes qui venaient se formaient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparaient des maisons voisines, pour protéger par leur feu ceux qui étaient dans la rue. On donnait des otages de part et d'autre ; le conseil de ville s'assemblait ; on députait vers le roi : tout cela se faisait sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de fautes d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La singularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

(9 mars 1678.) Il eut encore la gloire de prendre Gand en quatre jours et Ypres en sept. Voilà ce qu'il fit par lui-même : ses succès furent encore plus grands par ses généraux.

(Septembre 1676.) Du côté de l'Allemagne, le maréchal duc de Luxembourg laissa d'abord, à la vérité, prendre Philipsbourg à sa vue, essayant en vain de la secourir avec une armée de cinquante mille hommes. Le général qui prit Philipsbourg était Charles V, nouveau duc de Lorraine, héritier de son oncle Charles IV, et dépouillé comme lui de ses États. Il avait toutes les qualités de son malheureux oncle, sans en avoir les défauts. Il commanda longtemps les armées de l'Empire avec gloire : mais, malgré la prise de Philipsbourg, et

quoiqu'il fût à la tête de soixante mille combattants, il ne put jamais rentrer dans ses États. En vain il mit sur ses étendards, *Aut nunc, aut nunquam* : « ou maintenant, ou jamais. »

Le maréchal de Créqui, racheté de sa prison, et devenu plus prudent par sa défaite de Consarbruck, lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine (octobre 1677). Il le battit dans le petit combat de Kokersberg, en Alsace ; il le harcela et le fatigua sans relâche : il prit Fribourg à sa vue (14 novembre 1677) ; et quelque temps après il battit encore un détachement de son armée à Rheinteld (juillet 1678). Il passa la rivière de Kins¹ en sa présence, le poursuivit vers Offenbourg, le chargea dans sa retraite ; et ayant immédiatement après emporté le fort de Kehl l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encore, avait donné tant de fois passage aux armées impériales. Ainsi le maréchal de Créqui répara un jour de témérité par une suite de succès dus à sa prudence ; et il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de Turenne, s'il eût vécu.

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux en Flandre que le duc de Lorraine en Allemagne : non-seulement il fut obligé de lever le siège de Maëstricht et de Charleroi ; mais, après avoir laissé tomber Condé, Bouchain et Valenciennes, sous la puissance de Louis XIV, il perdit la bataille de Montcassel contre Monsieur (11 avril 1677), en voulant secourir Saint-Omer. Les maréchaux de Luxembourg et d'Humières commandaient l'armée sous Monsieur. On prétend qu'une faute du prince d'Orange et un mouvement habile de Luxembourg décidèrent du gain de la bataille. Monsieur chargea avec une valeur et une présence d'esprit qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple que le courage n'est point incompatible avec la mollesse : ce prince, qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en soldat. Le roi son frère parut jaloux de sa gloire : il parla peu à Monsieur de sa victoire ; il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se

¹ Kintzing, rivière de Souabe, qui se jette dans le Rhin, vis-à-vis de Strasbourg.

trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrants que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée, et ils ne se trompèrent pas.

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre et en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de Louis XIV dans cette guerre. Le comte de Schomberg et le maréchal de Navailles battaient les Espagnols dans le Lampourdan, au pied des Pyrénées : on les attaquait jusque dans la Sicile.

La Sicile, depuis le temps des tyrans de Syracuse, sous lesquels au moins elle avait été comptée pour quelque chose dans le monde, a toujours été subjuguée par des étrangers ; asservie successivement aux Romains, aux Vandales, aux Arabes, aux Normands, sous le vasselage des papes, aux Français, aux Allemands, aux Espagnols ; haïssant presque toujours ses maîtres, se révoltant contre eux, sans faire de véritables efforts dignes de la liberté, et excitant continuellement des séditions pour changer de chaînes.

Les magistrats de Messine venaient d'allumer une guerre civile contre leurs gouverneurs, et d'appeler la France à leur secours. Une flotte espagnole bloquait leur port : ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de Valbelle vint avec quelques frégates à travers la flotte espagnole. Il rapporte à Messine des vivres, des armes et des soldats. Ensuite le duc de Vivonne arrive avec sept vaisseaux de guerre de soixante pièces de canon, deux de quatre-vingts, et plusieurs brûlots ; il bat la flotte ennemie, et rentre victorieux dans Messine (9 février 1675).

L'Espagne est obligée d'implorer, pour la défense de la Sicile, les Hollandais, ses anciens ennemis, qu'on regardait toujours comme les maîtres de la mer. Ruyter vient à son secours du fond du Zuiderzée, par le détroit, et joint à vingt vaisseaux espagnols vingt-trois grands vaisseaux de guerre.

Alors les Français, qui, joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flottes de Hollande, l'emportèrent seuls sur les Hollandais et les Espagnols réunis (8 janvier 1676). Le duc de Vivonne, obligé de rester dans Messine pour contenir le peuple déjà mécontent de ses défenseurs, laissa donner cette bataille par Duquesne, lieutenant général des armées navales, homme aussi singulier que Ruyter, parvenu comme lui au

commandement par son seul mérite, mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale, et plus signalé jusqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de son art et du commandement passe bien vite et sans effort du petit au grand. Duquesne se montra grand général de mer contre Ruyter : c'était l'être que de remporter sur ce Hollandais un faible avantage. Il livra encore une seconde bataille navale aux deux flottes ennemies près d'Agouste. Ruyter, blessé dans cette bataille, y termina sa glorieuse vie ¹. C'est un des hommes dont la mémoire est encore dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet et mousse de vaisseau; il n'en fut que plus respectable. Le nom des princes de Nassau n'est pas au-dessus du sien. Le conseil d'Espagne lui donna le titre et les patentes de duc; dignité étrangère et frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après sa mort. Les enfants de Ruyter, dignes de leur père, refusèrent ce titre si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de bon citoyen.

Louis XIV eut assez de grandeur d'âme pour être affligé de sa mort. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit « qu'on ne pouvait s'empêcher d'être sensible à la mort d'un grand homme. »

Duquesne, le Ruyter de la France, attaqua une troisième fois les deux flottes après la mort du général hollandais. Il leur coula à fond, brûla et prit plusieurs vaisseaux. Le maréchal duc de Vivonne avait le commandement en chef dans cette bataille; mais ce n'en fut pas moins Duquesne qui emporta la victoire ². L'Europe était étonnée que la France fût devenue en si peu de temps aussi redoutable sur mer que sur

¹ Il mourut le 29 avril 1676.

² Duquesne fut mal récompensé, parce qu'il était protestant. Louis XIV le lui fit sentir un jour. « Sire, lui dit Duquesne, quand j'ai combattu pour Votre Majesté, je n'ai pas songé si elle était d'une autre religion que moi. » Après la révocation de l'édit de Nantes, son fils se retira en Suisse, et y porta le corps de son père, qu'il avait fait enterrer en secret. On grava cette inscription sur son tombeau : « La Hollande a fait ériger un mausolée à Ruyter, et la France a refusé un peu de terre à son vainqueur. » (Édit. de Kehl.)

terre. Il est vrai que ces armements et ces batailles gagnées ne servirent qu'à répandre l'alarme dans tous les États. Le roi d'Angleterre, ayant commencé la guerre pour l'intérêt de la France, était près enfin de se liguier avec le prince d'Orange, qui venait d'épouser sa nièce. De plus, la gloire acquise en Sicile coûtait trop de trésors. Enfin les Français évacuèrent Messine dans le temps qu'on croyait qu'ils se rendraient maîtres de toute l'île (8 avril 1678). On blâma beaucoup Louis XIV d'avoir fait dans cette guerre des entreprises qu'il ne soutint pas, d'avoir abandonné Messine, ainsi que la Hollande, après des victoires inutiles.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur que de ne pas conserver toutes ses conquêtes. Il pressait ses ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins qu'à l'Espagne épuisée et battue en tous lieux. Il suscitait encore de nouveaux ennemis à la maison d'Autriche; il fomentait les troubles de Hongrie, et ses ambassadeurs à la Porte ottomane la pressaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoyer encore par bienséance quelque secours contre les Turcs appelés par sa politique. Il accablait seul tous ses ennemis; car alors la Suède, son unique alliée, ne faisait qu'une guerre malheureuse contre l'électeur de Brandebourg. Cet électeur, père du premier roi de Prusse, commençait à donner à son pays une considération qui s'est bien augmentée depuis : il enlevait alors la Poméranie aux Suédois.

Il est remarquable que dans le cours de cette guerre il y eut presque toujours des conférences ouvertes pour la paix; d'abord à Cologne, par la médiation inutile de la Suède; ensuite à Nimègue, par celle de l'Angleterre. La médiation anglaise fut une cérémonie presque aussi vaine que l'avait été l'arbitrage du pape au traité d'Aix-la-Chapelle. Louis XIV fut en effet le seul arbitre : il fit ses propositions, le 9 d'avril 1678, au milieu de ses conquêtes, et donna à ses ennemis jusqu'au 10 de mai pour les accepter. Il accorda ensuite un délai de six semaines aux États-Généraux, qui le demandèrent avec soumission.

Son ambition ne se tournait plus alors du côté de la Hollande; cette république avait été assez heureuse ou assez

adroite pour ne paraître plus qu'auxiliaire dans une guerre entreprise pour sa ruine : l'Empire et l'Espagne, d'abord auxiliaires, étaient devenus les principales parties.

Le roi, dans les conditions qu'il imposa, favorisait le commerce des Hollandais; il leur rendait Maëstricht, et remettait aux Espagnols quelques villes qui devaient servir de barrières aux Provinces-Unies, comme Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, Limbourg; mais il se réservait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Cassel, Charlemont, Popering, Bailleul, etc.; ce qui faisait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoutait la Franche-Comté, qu'il avait deux fois conquise; et ces deux provinces étaient un assez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait, dans l'Allemagne, que Fribourg ou Philipsbourg, et laissait le choix à l'empereur. Il rétablissait dans l'évêché de Strasbourg et dans leurs terres les deux frères Furstemberg, que l'empereur avait dépouillés, et dont l'un était en prison.

Il fut hautement le protecteur de la Suède, son alliée, et alliée malheureuse, contre le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg. Il exigea que le Danemarck rendit tout ce qu'il avait pris sur la Suède, qu'il modérât les droits de passage dans la mer Baltique, que le duc de Holstein fût rétabli dans ses États, que le Brandebourg cédât la Poméranie qu'il avait conquise, que les traités de Vestphalie fussent rétablis de point en point. Sa volonté était une loi d'un bout de l'Europe à l'autre. En vain l'électeur de Brandebourg lui écrivit la lettre la plus soumise, l'appelant monseigneur, selon l'usage, le conjurant de lui laisser ce qu'il avait acquis, l'assurant de son zèle et de son service; ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, et il fallut que le vainqueur des Suédois rendit toutes ses conquêtes.

Alors les ambassadeurs de France prétendaient la main sur les électeurs; celui de Brandebourg offrit tous les tempéraments pour traiter à Clèves avec le comte, depuis maréchal d'Estrades, ambassadeur auprès des États-Généraux. Le roi ne voulut jamais permettre qu'un homme qui le représentait cédât à un électeur, et le comte d'Estrades ne put traiter.

Charles-Quint avait mis l'égalité entre les grands d'Espagne

et les électeurs; les pairs de France par conséquent la prétendaient. On voit aujourd'hui à quel point les choses sont changées, puisqu'aux diètes de l'Empire les ambassadeurs des électeurs sont traités comme ceux des rois.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir le nouveau duc Charles V; mais il voulait rester maître de Nanci et de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un conquérant; cependant elles n'étaient pas si outrées qu'elles dussent désespérer ses ennemis, et les obliger à se réunir contre lui par un dernier effort: il parlait à l'Europe en maître, et agissait en même temps en politique.

Ilsut, aux conférences de Nimègue ¹, semer la jalousie parmi les alliés. Les Hollandais s'empressèrent de signer, malgré le prince d'Orange, qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre; ils disaient que les Espagnols étaient trop faibles pour les secourir s'ils ne signaient pas.

Les Espagnols voyant que les Hollandais avaient accepté la paix, la reçurent aussi, disant que l'Empire ne faisait pas assez d'efforts pour la cause commune.

Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande et de l'Espagne, signèrent les derniers, en laissant Fribourg au roi, et confirmant les traités de Vestphalie.

Rien ne fut changé aux conditions prescrites par Louis XIV. Ses ennemis eurent beau faire des propositions outrées pour colorer leur faiblesse, l'Europe reçut de lui des lois et la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine qui osa refuser l'acceptation d'un traité qui lui semblait trop odieux; il aima mieux être un prince errant dans l'Empire, qu'un souverain sans pouvoir et sans considération dans ses États: il attendit sa fortune de temps et de son courage ².

Dans le temps des conférences de Nimègue, et quatre jours

¹ Voir Mignet, *Négociations*, etc., t. IV, part. v, 3^e et 4^e sections.

² La France traita, le 10 août 1678, avec la Hollande, à laquelle on rendit les villes conquises; le 17 septembre 1678, avec l'Espagne, qui céda la Franche-Comté et partie de la Flandre; le 5 février 1679, avec l'empereur, qui restitua quelques provinces à la Suède alliée de la France. Le duc de Lorraine n'accepta pas les conditions mises à la restitution de ses États.

après que les plénipotentiaires de France et de Hollande avaient signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien Louis XIV avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de Luxembourg, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix : il était tranquille dans le village de Saint-Denis, et dînait chez l'intendant de l'armée. Le prince d'Orange, avec toutes ses troupes, fond sur le quartier du maréchal, le force, et engage un combat sanglant, long et opiniâtre, dont il espérait avec raison une victoire signalée, car non-seulement il attaquait, ce qui est un avantage, mais il attaquait des troupes qui se reposaient sur la foi du traité. Le maréchal de Luxembourg eut beaucoup de peine à résister ; et s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puisque son infanterie demeura maîtresse du terrain où elle avait combattu.

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque chose le sang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il savait certainement que la paix était signée ; il savait que cette paix était avantageuse à son pays ; cependant il prodiguait sa vie et celle de plusieurs milliers d'hommes pour prémices d'une paix générale, qu'il n'aurait pu empêcher, même en battant les Français. Cette action pleine d'inhumanité non moins que de granceur, et plus admirée alors que blâmée, ne produisit pas un nouvel article de paix, et coûta, sans aucun fruit, la vie à deux mille Français et à autant d'ennemis. On vit dans cette paix combien les événements contredisent les projets. La Hollande, contre qui seule la guerre avait été entreprise, et qui aurait dû être détruite, n'y perdit rien ; au contraire elle y gagna une barrière, et toutes les autres puissances qui l'avaient garantie de la destruction y perdirent.

Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six années de suite, enfin son arbitre et son pacificateur ; ajoutant à ses États la Franche-Comté, Dunkerque, et la moitié de la Flandre ; et, ce qu'il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse, et alors le modèle des autres nations. L'hôtel de

ville de Paris lui déféra quelque temps après le nom de Grand avec solennité (1680), et ordonna que dorénavant ce titre serait seul employé dans tous les monuments publics. On avait, dès 1673, frappé quelques médailles chargées de ce surnom : l'Europe, quoique jalouse, ne réclama pas contre ces honneurs; cependant le nom de Louis XIV a prévalu dans le public sur celui de Grand. L'usage est le maître de tout. Henri, qui fut surnommé le Grand à si juste titre après sa mort, est appelé communément Henri IV; et ce nom seul en dit assez. M. le prince est toujours appelé le grand Condé, non-seulement à cause de ses actions héroïques, mais par la facilité qui se trouve à le distinguer, par ce surnom, des autres princes de Condé. Si on l'avait nommé Condé le Grand, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit le grand Corneille, pour le distinguer de son frère : on ne dit pas le grand Virgile, ni le grand Homère, ni le grand Tasse. Alexandre le Grand n'est plus connu que sous le nom d'Alexandre : on ne dit point César le Grand. Charles-Quint, dont la fortune fut plus éclatante que celle de Louis XIV, n'a jamais eu le nom de grand; il n'est resté à Charlemagne que comme un nom propre. Les titres ne servent de rien pour la postérité : le nom d'un homme qui a fait de grandes choses impose plus de respect que toutes les épithètes.

CHAPITRE XIV.

Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumission de Gènes
Ambassade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Électorat de Cologne disputé.

L'ambition de Louis XIV ne fut point retenue par cette paix générale. L'Empire, l'Espagne, la Hollande, licencièrent leurs troupes extraordinaires; il garda toutes les siennes. Il fit de la paix un temps de conquêtes ¹ : il était même si sûr alors

Ce monarque brillant, illustre,
Digne en effet du nom de grand,
Louis, ne dut-il tant de lustre
Qu'aux triomphes du conquérant ?
Il le doit à ces arts utiles

de son pouvoir, qu'il établit dans Metz et dans Brisack des juridictions pour réunir à sa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alsace ou des Trois-Évêchés, mais qui depuis un temps immémorial avaient passé sous d'autres maîtres. Beaucoup de souverains de l'Empire, l'électeur palatin, le roi d'Espagne même, qui avait quelques bailliages dans ces pays, le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, furent cités devant ces chambres, pour rendre hommage au roi de France, ou pour subir la confiscation de leurs biens. Depuis Charlemagne on n'avait vu aucun prince agir ainsi en maître et en juge des souverains, et conquérir des pays par des arrêts.

L'électeur palatin et celui de Trèves furent dépouillés des seigneuries de Falkembourg, de Germersheim, de Veldentz, etc. Ils portèrent en vain leurs plaintes à l'Empire assemblé à Ratisbonne, qui se contenta de faire des protestations.

Ce n'était pas assez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace, au même titre que l'avaient eue les empereurs. Déjà dans aucune de ces villes on n'osait plus parler de liberté. Restait Strasbourg, ville grande et riche, maîtresse du Rhin par le pont qu'elle avait sur ce fleuve : elle formait seule une puissante république, fameuse par son arsenal, qui renfermait neuf cents pièces d'artillerie.

Louvois avait formé dès longtemps le dessein de la donner à son maître¹. L'or, l'intrigue et la terreur, qui lui avaient

Dont Colbert enrichit nos villes,
Aux bienfaits versés avec choix,
A ses vaisseaux maîtres de l'onde,
A la paix qu'il donnait au monde,
Aux exemples qu'il donne aux rois.

(Voltaire, *la Clémence de Louis XIV et de Louis XV*,
t. X, p. 426, édit. Renouard.)

¹ Voir, sur Louvois et sa politique, Saint-Simon, CDVI. — M. de Chamilly avait été chargé par Louvois d'aller examiner tout ce qui se passerait sur le pont de Bâle, à un jour fixé, pendant deux heures, et de le mettre par écrit. Là se bornaient ses instructions. La seule observation d'un homme en veste et en culotte jaune, qui avait frappé trois coups sur le parapet du pont, était le signal d'une intrigue concertée entre le ministre et les magistrats de la ville de Stras-

ouvert les portes de tant de villes, préparèrent l'entrée de Louvois dans Strasbourg (30 septembre 1681). Les magistrats furent gagnés. Le peuple fut consterné de voir à la fois vingt mille Français autour de ses remparts; les forts qui les défendaient près du Rhin, insultés et pris dans un moment; Louvois aux portes, et les bourgmestres parlant de se rendre. Les pleurs et le désespoir des citoyens, amoureux de la liberté, n'empêchèrent point qu'en un même jour le traité de reddition ne fût proposé par les magistrats, et que Louvois ne prît possession de la ville. Vauban en a fait depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barrière la plus forte de la France.

Le roi ne ménageait pas plus l'Espagne; il demandait dans les Pays-Bas la ville d'Alost, et tout son bailliage, que les ministres avaient oublié, disait-il, d'insérer dans les conditions de la paix; et sur les délais de l'Espagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg (1682).

En même temps il achetait la forte ville de Casal d'un petit prince (1681), duc de Mantoue, qui aurait vendu tout son État pour fournir à ses plaisirs.

En voyant cette puissance qui s'étendait ainsi de tous côtés, et qui acquérait pendant la paix plus que dix rois, prédécesseurs de Louis XIV, n'avaient acquis par leurs guerres, les alarmes de l'Europe recommencèrent. L'Empire, la Hollande, la Suède même, mécontente du roi, firent un traité d'association. Les Anglais menacèrent, les Espagnols voulurent la guerre; le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer; mais aucune puissance n'osait porter les premiers coups.

Le roi, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage (1680). Il portait enfin sa marine au delà des espérances des Français et des craintes de l'Europe. Il eut soixante mille matelots (1681, 1682). Des lois, aussi sévères que celles de la discipline des armées de terre, retenaient tous ces hommes grossiers dans le devoir. L'Angleterre et la Hollande, ces puis-

bourg, qui ouvrit ses portes huit jours après. (*Biogr. univ.*, t. XXV, p. 289, note. — Voir aussi A. Guilbert, *Hist. des villes de France*. Paris, 1848, t. VI, *Strasbourg*.)

sances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mer, ni de si bonnes lois. Des compagnies de cadets dans les places frontières, et des gardes marines dans les ports, furent instituées et composées de jeunes gens qui apprenaient tous les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du trésor public.

Le port de Toulon, sur la Méditerranée, fut construit à frais immenses, pour contenir cent vaisseaux de guerre, avec un arsenal et des magasins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur; Dunkerque, le Havre-de-Grâce, se remplissaient de vaisseaux : la nature était forcée à Rochefort.

Enfin le roi avait plus de cent vaisseaux de ligne, dont plusieurs portaient cent canons, et quelques-uns davantage. Il ne restait pas oisifs dans les ports : ses escadres, sous le commandement de Duquesne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Tripoli et d'Alger. Il se vengea d'Alger avec le secours d'un art nouveau, dont la découverte fut due à cette attention qu'il avait d'exciter tous les génies de son siècle. Cet art funeste, mais admirable, est celui des galiotes à bombes, avec lesquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme, nommé Bernard Renaud, connu sous le nom de petit Renaud, qui, sans avoir jamais servi sur les vaisseaux, était un excellent marin à force de génie. Colbert, qui déterrait le mérite dans l'obscurité, l'avait souvent appelé au conseil de marine, même en présence du roi. C'était par les soins et sur les lumières de Renaud que l'on suivait depuis peu une méthode plus régulière et plus facile pour la construction des vaisseaux. Il osa proposer dans le conseil de bombarder Alger avec une flotte : on n'avait pas l'idée que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur un terrain solide : la proposition révolta. Il essuya les contradictions et les railleries que tout inventeur doit attendre ; mais sa fermeté, et cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leurs inventions, déterminèrent le roi à permettre l'essai de cette nouveauté.

Renaud fit construire cinq vaisseaux plus petits que les vaisseaux ordinaires, mais plus forts de bois, sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel on maçonna des creux

où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage sous les ordres du vieux Duquesne, qui était chargé de l'entreprise, et n'en attendait aucun succès. Duquesne et les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes : une partie de la ville fut écrasée et consumée¹. Mais cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne servit qu'à multiplier les calamités humaines, et fut plus d'une fois redoutable à la France, où il fut inventé.

La marine, ainsi perfectionnée en peu d'années, était le fruit des soins de Colbert. Louvois faisait à l'envi fortifier plus de cent citadelles : de plus, on bâtissait Huningue, Sar-Louis, les forteresses de Strasbourg, Montroyal, etc.; et pendant que le royaume acquérait tant de force au dehors, on ne voyait au dedans que les arts en honneur, l'abondance, les plaisirs. Les étrangers venaient en foule admirer la cour de Louis XIV; son nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

Son bonheur et sa gloire étaient encore relevés par la faiblesse de la plupart des autres rois, et par le malheur de leurs peuples. L'empereur Léopold avait alors à craindre les Hongrois révoltés, et surtout les Turcs, qui, appelés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de Louis persécutait les protestants en France, parce qu'il croyait devoir les mettre hors d'état de lui nuire, mais protégeait sous main les protestants et les révoltés de Hongrie, qui pouvaient le servir. Son ambassadeur à la Porte avait pressé l'armement des Turcs avant la paix de Nimègue. Le divan, par une singularité bizarre, a presque toujours attendu que l'empereur fût en paix pour se déclarer contre lui. Il ne lui fit la guerre en Hongrie qu'en 1682; et, l'année d'après, l'armée ottomane, forte, dit-on, de plus de deux cent mille combattants, augmentée encore des troupes hongroises, ne trouvant sur son passage ni villes fortifiées telles que la France en avait, ni corps d'armée capables de l'arrêter, pénétra jusqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renversé sur son passage.

L'empereur Léopold quitta d'abord Vienne avec précipita-

¹ On prétend que le dey d'Alger, ayant su ce que l'expédition de Duquesne avait coûté à Louis XIV, dit : « Il n'avait qu'à m'en donner la moitié, j'aurais brûlé la ville entière. »

tion, et se retira jusqu'à Lintz, à l'approche des Turcs ; et quand il sut qu'ils avaient investi Vienne, il ne prit d'autre parti que d'aller encore plus loin jusqu'à Passau, laissant le duc de Lorraine, à la tête d'une petite armée déjà entamée en chemin par les Turcs, soutenir comme il pourrait la fortune de l'Empire.

Personne ne doutait que le grand-visir Kara Mustapha, qui commandait l'armée ottomane, ne se rendît bientôt maître de Vienne, ville mal fortifiée, abandonnée de son maître, défendue, à la vérité, par une garnison dont le fonds devait être de seize mille hommes, mais dont l'effectif n'était pas de plus de huit mille. On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV espéra avec beaucoup de vraisemblance que l'Allemagne, désolée par les Turcs, et n'ayant contre eux qu'un chef dont la fuite augmentait la terreur commune, serait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée sur les frontières de l'Empire, prête à le défendre contre ces mêmes Turcs que ses précédentes négociations y avaient amenés : il pouvait ainsi devenir le protecteur de l'Empire, et faire son fils roi des Romains.

Il avait joint d'abord les démarches généreuses à ses desseins politiques, dès que les Turcs avaient menacé l'Autriche ; non qu'il eût envoyé une seconde fois des secours à l'empereur, mais il avait déclaré qu'il n'attaquerait point les Pays-Bas, et qu'il laisserait ainsi à la branche d'Autriche espagnole le pouvoir d'aider la branche allemande prête à succomber. Il voulait pour prix de son inaction qu'on le satisfît sur plusieurs points équivoques du traité de Nimègue, et principalement sur ce bailliage d'Alost qu'on avait oublié d'insérer dans le traité. Il fit lever le blocus de Luxembourg en 1682, sans attendre qu'on le satisfît, et il s'abstint de toute hostilité une année entière. Cette générosité se démentit enfin pendant le siège de Vienne. Le conseil d'Espagne, au lieu de l'apaiser, l'aigrit ; et Louis XIV reprit les armes dans les Pays-Bas, précisément lorsque Vienne était près de succomber. C'était au commencement de septembre ; mais, contre toute attente, Vienne fut délivrée. La présomption du grand-visir, sa mollesse, son mépris brutal pour les chrétiens, son

ignorance, sa lenteur, le perdirent, il fallait l'excès de toutes ces fautes pour que Vienne ne fût pas prise. Le roi de Pologne, Jean Sobieski, eut le temps d'arriver; et, avec le secours du duc de Lorraine, il n'eut qu'à se présenter devant la multitude ottomane pour la mettre en déroute (12 septembre 1683). L'empereur revint dans sa capitale avec la douleur de l'avoir quittée : il y rentra lorsque son libérateur sortait de l'église où l'on avait chanté le *Te Deum*, et où le prédicateur avait pris pour son texte : « Il fut un homme envoyé de Dieu, nommé Jean. » Vous avez déjà vu que le pape Pie V avait appliqué ces paroles à don Juan d'Autriche, après la victoire de Lépante; vous savez que ce qui paraît neuf n'est souvent qu'une redite. L'empereur Léopold fut à la fois triomphant et humilié. Le roi de France, n'ayant plus rien à ménager, fit bombarder Luxembourg; il se saisit de Courtrai (novembre 1683), de Dixmude en Flandre; il s'empara de Trèves, et en démolit les fortifications : tout cela pour remplir, disait-on, l'esprit des traités de Nimègue. Les Impériaux et les Espagnols négociaient avec lui à Ratisbonne, pendant qu'il prenait leurs villes; et la paix de Nimègue enfreinte fut changée en une trêve de vingt ans (août 1684), par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg et sa principauté, qu'il venait de prendre.

(Avril 1684.) Il était encore plus redouté sur les côtes de l'Afrique, où les Français n'étaient connus avant lui que par les esclaves que faisaient les barbares.

Alger, deux fois bombardée, envoya des députés lui demander pardon et recevoir la paix : ils rendirent tous les esclaves chrétiens, et payèrent encore de l'argent; ce qui est la plus grande punition des corsaires.

Tunis, Tripoli, firent les mêmes soumissions. Il n'est pas inutile de dire que, lorsque Damfreville, capitaine de vaisseau, vint délivrer dans Alger tous les esclaves chrétiens, au nom du roi de France, il se trouva parmi eux beaucoup d'Anglais qui, étant déjà à bord, soutinrent à Damfreville que c'était en considération du roi d'Angleterre qu'ils étaient mis en liberté. Alors le capitaine français fit appeler les Algériens, et, remettant les Anglais à terre : « Ces gens-ci, dit-il, prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur roi; le mien ne

» prend pas la liberté de leur offrir sa protection, je vous les
» remets ; c'est à vous à montrer ce que vous devez au roi
» d'Angleterre. » Tous les Anglais furent remis aux fers. La
fierté anglaise, la faiblesse du gouvernement de Charles II,
et le respect des nations pour Louis XIV, se font connaître par
ce trait.

Tel était ce respect universel, qu'on accordait de nouveaux
honneurs à son ambassadeur à la Porte ottomane, tels que
celui du sofa, tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique qui
sont sous la protection du Grand Seigneur.

La république de Gênes s'abaissa encore plus devant lui
que celle d'Alger. Gênes avait vendu de la poudre et des bom-
bes aux Algériens ; elle construisait quatre galères pour le
service de l'Espagne. Le roi lui défendit par son envoyé Saint-
Olon, l'un de ses gentilshommes ordinaires, de lancer à l'eau
des galères, et la menaça d'un châtiment prompt, si elle ne
se soumettait à ses volontés. Les Génois, irrités de cette en-
treprise sur leur liberté, et comptant trop sur le secours de
l'Espagne, ne firent aucune satisfaction. Aussitôt quatorze gros
vaisseaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, plusieurs fré-
gates, sortent du port de Toulon. Seignelai, nouveau secré-
taire de la marine, et à qui le fameux Colbert, son père, avait
déjà fait exercer cet emploi avant sa mort, était lui-même
sur la flotte. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage,
d'esprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier et ministre ;
avide de toute espèce de gloire, ardent à tout ce qu'il entre-
prenait, et mêlant les plaisirs aux affaires sans qu'elles en
souffrissent. Le vieux Duquesne commandait les vaisseaux,
le duc de Mortemart les galères ; mais tous deux étaient les
courtisans du secrétaire d'État. On arrive devant Gênes (1684) ;
les dix galiotes y jettent quatorze mille bombes, et réduisent
en cendres une partie de ces édifices de marbre qui ont fait
donner à la ville le nom de Gênes la Superbe. Quatorze mille
soldats débarqués s'avancent jusqu'aux portes, et brûlent le
faubourg de Saint-Pierre d'Arène. Alors il fallut s'humilier
pour prévenir une ruine totale. Le roi exigea que le doge de
Gênes et quatre principaux sénateurs vissent implorer sa
clémence dans son palais de Versailles ; et, de peur que les
Génois n'éludassent la satisfaction, et ne dérobaient quelque

chose à sa gloire, il voulut que le doge qui viendrait lui demander pardon fût continué dans sa principauté, malgré la loi perpétuelle de Gênes, qui ôte cette dignité à tout doge absent un moment de la ville.

Imperiale Lescaro, doge de Gênes, avec les sénateurs Lomellino, Garibaldi, Durazzo et Salvago, vinrent à Versailles faire tout ce que le roi exigeait d'eux (15 mai 1685). Le doge, en habit de cérémonie, parla, couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtait souvent : son discours et ses marques de soumission étaient dictés par Seignelai. Le roi l'écouta, assis et couvert; mais, comme dans toutes les actions de sa vie il joignait la politesse à la dignité, il traita Lescaro et les sénateurs avec autant de bonté que de faste. Les ministres Louvois, Croissi et Seignelai lui firent sentir plus de fierté; aussi le doge disait : « Le roi ôte à nos cœurs la liberté par la manière dont » il nous reçoit; mais ses ministres nous la rendent. » Ce doge était un homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait que le marquis de Seignelai lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit : « C'est de m'y voir. »

(1684.) L'extrême goût que Louis XIV avait pour les choses d'éclat fut encore bien plus flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France existât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européens sur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Constance, était devenu barcalon, c'est-à-dire premier ministre ou grand-visir du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de s'affermir et de s'élever encore, et dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hollandais : ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel, et avaient porté dans ces extrémités de l'Asie la réputation de leur roi. Constance crut Louis XIV propre à être flatté par un hommage qui viendrait de si loin sans être attendu : la religion, dont les ressorts font jouer la politique du monde, depuis Siam jusqu'à Paris, servit encore à ses desseins. Il envoya, au nom du roi de Siam son maître, une solennelle ambassade avec de grands présents à Louis XIV, pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de sa gloire,

ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation française, et qu'il n'était pas même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flattée, et sa religion trompée, l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jésuites; et depuis il y joignit des officiers avec huit cents soldats; mais l'éclat de cette ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en retira. Constance périt quatre ans après, victime de son ambition : quelque peu des Français qui restèrent auprès de lui furent massacrés, d'autres obligés de fuir; et sa veuve, après avoir été sur le point d'être reine, fut condamnée par le successeur du roi de Siam à servir dans la cuisine, emploi pour lequel elle était née.

Cette soif de gloire, qui portait Louis XIV à se distinguer en tout des autres rois, paraissait encore dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome. Odescalchi, Innocent XI, fils d'un banquier du Milanais, était sur le trône de l'Église; c'était un homme vertueux, un pontife sage, peu théologien, prince courageux, ferme et magnifique. Il secourut contre les Turcs l'Empire et la Pologne de son argent, et les Vénitiens de ses galères : il condamnait avec hauteur la conduite de Louis XIV, uni contre des chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait qu'un pape prît si vivement le parti des empereurs, qui se disent rois des Romains, et qui, s'ils le pouvaient, régneraient dans Rome; mais Odescalchi était né sous la domination autrichienne; il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanais. L'habitude et l'humeur gouvernent les hommes : sa fierté s'irritait contre celle du roi, qui de son côté lui donnait toutes les mortifications qu'un roi de France peut donner à un pape, sans rompre de communion avec lui. Il y avait depuis longtemps dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé sur un point d'honneur dont se piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambassadeurs à Rome étendaient le droit de franchise et d'asile affecté à leur maison jusqu'à une très-grande distance qu'on nomme quartier : ces prétentions, toujours soutenues, rendaient la moitié de Rome un asile sûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entraît dans Rome sous le nom des ambassadeurs ne payait jamais d'entrée. Le commerce en souffrait, et le fisc en était appauvri.

Le pape Innocent XI obtint enfin de l'empereur, du roi d'Espagne, de celui de Pologne, et du nouveau roi d'Angleterre, Jacques II, prince catholique, qu'ils renoncassent à ces droits odieux. Le nonce Ranucci proposa à Louis XIV de concourir comme les autres rois à la tranquillité et au bon ordre de Rome. Louis, très-mécontent du pape, répondit « qu'il ne » s'était jamais réglé sur l'exemple d'autrui, et que c'était à » lui de servir d'exemple. » Il envoya à Rome le marquis de Lavardin en ambassade pour braver le pape (novembre 1687). Lavardin entra dans Rome, malgré les défenses du pontife, escorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volontaires, et de deux cents hommes de livrée, tous armés : il prit possession de son palais, de ses quartiers, et de l'église de Saint-Louis, autour desquels il fit poster des sentinelles et faire la ronde, comme dans une place de guerre. Le pape est le seul souverain à qui on pût envoyer une telle ambassade ; car la supériorité qu'il affecte sur les têtes couronnées leur donne toujours envie de l'humilier, et la faiblesse de son État fait qu'on l'outrage toujours impunément. Tout ce qu'Innocent XI put faire, fut de se servir contre le marquis de Lavardin des armes usées de l'excommunication ; armes dont on ne fait pas même à Rome plus de cas qu'ailleurs, mais qu'on ne laisse pas d'employer comme une ancienne formule, ainsi que les soldats du pape sont armés seulement pour la forme.

Le cardinal d'Estrées, homme d'esprit, mais négociateur souvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'Estrées, ayant été obligé de voir souvent le marquis de Lavardin, ne put être ensuite admis à l'audience du pape sans recevoir l'absolution ; en vain il s'en défendait, Innocent XI s'obstinait à la lui donner, pour conserver toujours cette autorité imaginaire par les usages sur lesquels elle est fondée.

Louis, avec la même hauteur, mais toujours soutenue par les souterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne. Occupé du soin de diviser ou de combattre l'Empire, il prétendait élever à cet électorat le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg, sa créature et la victime de ses intérêts, ennemi irréconciliable de l'empereur, qui l'avait fait empri-

sonner dans la dernière guerre comme un Allemand vendu à la France.

Le chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer son évêque, qui par là devient électeur. Celui qui remplissait ce siège était Ferdinand de Bavière, autrefois l'allié, et depuis l'ennemi du roi, comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi, répandu à propos parmi les chanoines, les intrigues et les promesses, firent élire le cardinal de Furstemberg comme coadjuteur; et après la mort du prince, il fut élu une seconde fois par la pluralité des suffrages. Le pape, par le concordat germanique, a le droit de conférer l'évêché à l'élu, et l'empereur a celui de confirmer l'électorat. L'empereur et le pape Innocent XI, persuadés que c'était presque la même chose de laisser Furstemberg sur ce trône électoral et d'y mettre Louis XIV, s'unirent pour donner cette principauté au jeune Bavière, frère du dernier mort (octobre 1688). Le roi se vengea du pape en lui ôtant Avignon, et prépara la guerre à l'empereur. Il inquiétait en même temps l'électeur palatin, au sujet des droits de la princesse palatine, Madame, seconde femme de Monsieur, droits auxquels elle avait renoncé par son contrat de mariage. La guerre faite à l'Espagne, en 1667, pour les droits de Marie-Thérèse, malgré une pareille renonciation, prouve bien que les contrats sont faits pour les particuliers. Voilà comme le roi, au comble de sa grandeur, indisposa, ou dépouilla, ou humilia presque tous les princes; mais aussi presque tous se réunissaient contre lui.

CHAPITRE XV.

Le roi Jacques détrôné par son gendre, Guillaume III, et protégé par Louis XIV.

Le prince d'Orange, plus ambitieux que Louis XIV, avait conçu des projets vastes qui pouvaient paraître chimériques dans un stathouder de Hollande, mais qu'il justifia par son habileté et son courage. Il voulait abaisser le roi de France, et détrôner le roi d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à liguier petit à petit l'Europe contre la France : l'empereur, une partie

de l'Empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étaient d'abord secrètement ligués à Augsbourg (1687); ensuite l'Espagne et la Savoie s'unirent à ces puissances : le pape, sans être expressément un des confédérés, les animait tous par ses intrigues; Venise les favorisait, sans se déclarer ouvertement : tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le Nord, la Suède était alors du parti des Impériaux, et le Danemarck était un allié inutile de la France. Plus de cinq cent mille protestants, fuyant la persécution de Louis, et emportant avec eux, hors de France, leur industrie et leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis qui allaient dans toute l'Europe exciter les puissances déjà animées à la guerre. (On parlera de cette fuite dans le chapitre de la religion.) Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, et n'avait d'ami que le roi Jacques.

Jacques, roi d'Angleterre, successeur de Charles II, son frère, était catholique comme lui; mais Charles n'avait bien voulu souffrir qu'on le fit catholique, sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses et pour son frère : il n'avait en effet d'autre religion qu'un pur déisme. Son extrême indifférence sur toutes les disputes qui partagent les hommes n'avait pas peu contribué à le faire régner paisiblement en Angleterre. Jacques, au contraire, attaché depuis sa jeunesse à la communion romaine par persuasion, joignait à sa créance l'esprit de parti et de zèle. S'il eût été mahométan, ou de la religion de Confucius, les Anglais n'eussent jamais troublé son règne; mais il avait formé le dessein de rétablir dans son royaume le catholicisme ¹, regardé avec horreur par ces roya-

On trouve dans la compilation des *Mémoires de Maintenon*, au tome III, chap. IV, intitulé : *du Roi et de la Reine d'Angleterre*, un tissu étrange de faussetés. Il y est dit que les jurisconsultes proposèrent cette question : « Un peuple a-t-il le droit de se révolter contre l'autorité qui veut le forcer à croire ? » Ce fut précisément le contraire. On s'opposa en Angleterre à la tolérance du roi pour la communion romaine. On agita cette question : « Si le roi pouvait dispenser du serment du test ceux qu'il admettait aux emplois ? »

Le même auteur dit que le pape Innocent XI donna au prince d'Orange deux cent mille ducats pour aller détruire la religion catholique en Angleterre.

Le même auteur, avec la même témérité, prétend qu'Innocent XI

listes républicains comme la religion de l'esclavage. C'est une entreprise quelquefois très-aisée de rendre une religion dominante dans un pays. Constantin, Clovis, Gustave Vasa, la reine Élisabeth, firent recevoir sans danger, chacun par des moyens différents, une religion nouvelle; mais, pour de pareils changements, deux choses sont absolument nécessaires : une profonde politique et des circonstances heureuses : l'un et l'autre manquaient à Jacques.

Il était indigné de voir que tant de rois dans l'Europe étaient despotiques; que ceux de Suède et de Danemarck le devenaient alors; qu'enfin il ne restait plus dans le monde que la Pologne et l'Angleterre où la liberté des peuples subsistât avec la royauté.

Louis XIV l'encourageait à devenir absolu chez lui, et les jésuites le pressaient de rétablir leur religion avec leur crédit. Il s'y prit si malheureusement qu'il ne fit que révolter tous les esprits. Il agit d'abord comme s'il fût venu à bout de ce qu'il avait envie de faire, ayant publiquement à sa cour un nonce du pape, des jésuites, des capucins; mettant en prison sept évêques anglicans qu'il eût pu gagner; ôtant les privilèges à la ville de Londres, à laquelle il devait plutôt en accorder de nouveaux; renversant avec hauteur des lois qu'il fallait saper en silence; enfin, se conduisant avec si peu de ménagement, que les cardinaux de Rome disaient en plaisantant « qu'il fallait l'excommunier comme un homme qui » allait perdre le peu de catholicisme qui restait en Angleterre. » Le pape Innocent XI n'espérait rien des entreprises de Jacques, et refusait constamment un chapeau de cardinal

fit dire des milliers de messes pour l'heureux succès du prince d'Orange. Il est reconnu que ce pape favorisa la ligue d'Augsbourg; mais il ne fit jamais de démarche si ridicule et si contraire aux bienséances de sa dignité. L'envoyé d'Espagne à la Haye fit des prières publiques pour l'heureux succès de la flotte hollandaise. M. d'Avaux le manda au roi.

Le même auteur fait entendre que le comte d'Avaux corrompait les membres de l'État : il se trompe, c'est le comte d'Estrades. Il se trompe encore sur le temps : c'était vingt-quatre ans auparavant. Voyez la lettre de M. d'Estrades à M. de Lionne, du 17 septembre 1665. (Note de Voltaire.)

que ce roi demandait pour son confesseur le jésuite Péters. Ce jésuite était un intrigant impétueux, qui, dévoré de l'ambition d'être cardinal et primat d'Angleterre, poussait son maître au précipice. Les principales têtes de l'État se réunirent en secret contre les desseins du roi : ils députèrent vers le prince d'Orange. Leur conspiration fut tramée avec une prudence et un secret qui endormirent la confiance de la cour.

Le prince d'Orange équipa une flotte qui devait porter quatorze à quinze mille hommes¹. Ce prince n'était rien autre chose qu'un particulier illustre, qui jouissait à peine de cinq cent mille florins de rente ; mais telle était sa politique heureuse, que l'argent, la flotte, les cœurs des États-Généraux étaient à lui. Il était roi véritablement en Hollande par sa conduite habile, et Jacques cessait de l'être en Angleterre par sa précipitation. On publia d'abord que cet armement était destiné contre la France. Le secret fut gardé par plus de deux cents personnes. Barillon, ambassadeur de France à Londres, homme de plaisir, plus instruit des intrigues des maîtresses de Jacques que de celles de l'Europe, fut trompé le premier ; Louis XIV ne le fut pas : il offrit des secours à son allié, qui les refusa d'abord avec sécurité, et qui les demanda ensuite lorsqu'il n'était plus temps, et que la flotte du prince son gendre était à la voile. Tout lui manqua à la fois, comme il se manqua lui-même (octobre 1688). Il écrivit en vain à l'empereur Léopold, qui lui répondit : « Il ne vous est arrivé que ce que » nous vous avons prédit. » Il comptait sur sa flotte ; mais ses vaisseaux laissèrent passer ceux de son ennemi. Il pouvait au moins se défendre sur terre : il avait une armée de vingt mille

¹ L'auteur des *Mémoires de Maintenon* avance que le prince d'Orange, voyant que les États-Généraux refusaient des fonds, entra dans l'assemblée et dit ces mots : « Messieurs, il y aura guerre au printemps prochain, et je demande que l'on enregistre cette prédiction. » Il cite le comte d'Avaux.

Il dit que ce ministre pénétrait toutes les mesures du prince d'Orange. Il est difficile d'entasser plus mal plus de faussetés. Les neuf mille matelots étaient prêts dès l'an 1687. Le comte d'Avaux ne dit pas un mot du prétendu discours du prince d'Orange. Il ne soupçonna le dessein de ce prince que le 20 mai 1688. Voyez sa lettre au roi, du 20 mai. (*Note de Voltaire.*)

hommes; et s'il les avait menés au combat, sans leur donner le temps de la réflexion, il est à croire qu'ils eussent combattu : mais il leur laissa le loisir de se déterminer. Plusieurs officiers généraux l'abandonnèrent, entre autres ce fameux Churchill, aussi fatal depuis à Louis qu'à Jacques, et si illustre sous le nom de duc de Marlborough. Il était favori de Jacques, sa créature, le frère de sa maîtresse, son lieutenant général dans l'armée; cependant il le quitta, et passa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemarck, gendre de Jacques, enfin sa propre fille, la princesse Anne, l'abandonnèrent.

Alors, se voyant attaqué et poursuivi par un de ses gendres, quitté par l'autre, ayant contre lui ses deux filles, ses propres amis, haï des sujets mêmes qui étaient encore dans son parti, il désespéra de sa fortune : la fuite, dernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit sans combattre. Enfin, après avoir été arrêté dans sa fuite par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres; après avoir reçu paisiblement les ordres du prince d'Orange dans son propre palais; après avoir vu sa garde relevée sans coup férir par celle du prince, chassé de sa maison, prisonnier à Rochester, il profita de la liberté qu'on lui donnait d'abandonner son royaume : il alla chercher un asile en France.

Ce fut là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, représentée par son parlement, fixa les bornes si longtemps contestées des droits du roi et de ceux du peuple; et, ayant prescrit au prince d'Orange les conditions auxquelles il devait régner, elle le choisit pour son roi, conjointement avec sa femme Marie, fille du roi Jacques. Dès lors ce prince ne fut plus connu dans la plus grande partie de l'Europe que sous le nom de Guillaume III, roi légitime d'Angleterre, et libérateur de la nation : mais en France il ne fut regardé que comme le prince d'Orange, usurpateur des États de son beau-père.

(Janvier 1689.) Le roi fugitif vint avec sa femme, fille d'un duc de Modène, et le prince de Galles, encore enfant, implorer la protection de Louis XIV. La reine d'Angleterre, arrivée avant son mari, fut étonnée de la splendeur qui environnait le roi de France, de cette profusion de magnificence qu'on voyait à Versailles, et surtout de la manière dont elle

lui reçue. Le roi alla au-devant d'elle jusqu'à Chatou : « Je » vous rends, madame, lui dit-il, un triste service; mais » j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus » heureux. » Ce furent ses propres paroles. Il la conduisit au château de Saint-Germain, où elle trouva le même service qu'aurait eu la reine de France; tout ce qui sert à la commodité et au luxe, des présents de toute espèce, en argent, en or, en vaisselle, en bijoux, en étoffes¹.

Il y avait parmi tous ces présents une bourse de dix mille louis d'or sur sa toilette. Les mêmes attentions furent observées pour son mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla six cent mille francs pour l'entretien de sa maison, outre les présents sans nombre qu'on lui fit : il eut les officiers du roi et ses gardes. Toute cette réception était bien peu de chose auprès des préparatifs qu'on faisait pour le rétablir sur son trône. Jamais le roi ne parut si grand : mais Jacques parut petit. Ceux qui, à la cour et à la ville, décident de la réputation des hommes, conçurent pour lui peu d'estime. Il ne voyait guère que des jésuites : il alla descendre chez eux à Paris, dans la rue Saint-Antoine; il leur dit qu'il était jésuite lui-même; et ce qui est de plus singulier, c'est que la chose était vraie. Il s'était fait associer à cet ordre avec de certaines cérémonies, par quatre jésuites anglais, étant encore duc d'Yorck. Cette pusillanimité dans un prince, jointe à la manière dont il avait perdu sa couronne, l'avilit au point que les courtisans s'égayaient tous les jours à faire des chansons sur lui. Chassé d'Angleterre, on s'en moquait en France. On ne lui savait nul gré d'être catholique : l'archevêque de Reims, frère de Louvois, dit tout haut à Saint-Germain, dans son antichambre : « Voilà un bonhomme qui a quitté trois » royaumes pour une messe². » Il ne recevait de Rome que des indulgences et des pasquinades. Enfin, dans toute cette révolution, sa religion lui rendit si peu de services, que lorsque le prince d'Orange, le chef du calvinisme, avait mis à la voile pour détrôner le roi son beau-père, le ministre du roi

¹ Voir Lingard, *Hist. d'Angleterre*. Paris, Charpentier, 1842, t. VI, p. 490-491.

² On attribue le même propos à Charles II : « Mon frère, disait-il, perdra trois royaumes pour une messe, et le paradis pour une fille. »

catholique à la Haye avait fait dire des messes pour l'heureux succès de ce voyage.

Au milieu des humiliations de ce roi fugitif, et des libéralités de Louis XIV envers lui, c'était un spectacle digne de quelque attention, de voir Jacques toucher les écrouelles au petit couvent des Anglaises ; soit que les rois anglais se soient attribué ce singulier privilège, comme prétendants à la couronne de France, soit que cette cérémonie soit établie chez eux depuis le temps du premier Édouard.

Le roi le fit bientôt conduire en Irlande, où les catholiques formaient encore un parti qui paraissait considérable. Une escadre de treize vaisseaux du premier rang était à la rade de Brest pour le transport : tous les officiers, les courtisans, les prêtres même, qui étaient venus trouver Jacques à Saint-Germain, furent défrayés jusqu'à Brest aux dépens du roi de France. Le jésuite Innès, recteur du collège des Écossais à Paris, était son secrétaire d'État ; un ambassadeur (c'était M. d'Avaux) était nommé auprès du roi détrôné, et le suivit avec pompe : des armes, des munitions de toute espèce furent embarquées sur la flotte ; on y porta jusqu'aux meubles les plus vils et jusqu'aux plus recherchés. Le roi lui alla dire adieu à Saint-Germain ; là, pour dernier présent, il lui donna sa cuirasse, et lui dit en l'embrassant : « Tout ce que je peux » vous souhaiter de mieux est de ne nous jamais revoir. » (12 mai 1689.) A peine le roi Jacques était-il débarqué en Irlande avec cet appareil, que vingt-trois autres grands vaisseaux de guerre sous les ordres de Château-Renaud, et une infinité de navires de transport, le suivirent. Cette flotte, ayant mis en fuite et dispersé la flotte anglaise qui s'opposait à son passage, débarqua heureusement ; et, ayant pris dans son retour sept vaisseaux marchands hollandais, revint à Brest, victorieuse de l'Angleterre, et chargée des dépouilles de la Hollande.

(Mars 1690.) Bientôt après, un troisième secours partit encore de Brest, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Irlande et la mer de la Manche étaient couverts de vaisseaux français.

Enfin Tourville, vice-amiral de France, avec soixante et douze grands vaisseaux, rencontra une flotte anglaise et hollandaise d'environ soixante voiles. On se battit pendant dix

heures (juillet 1690) : Tourville, Château-Renaud, d'Estrées, Nemon, signalèrent leur courage et une habileté qui donnèrent à la France un honneur auquel elle n'était pas accoutumée. Les Anglais et les Hollandais, jusqu'alors maîtres de l'Océan, et de qui les Français avaient appris depuis si peu de temps à donner des batailles rangées, furent entièrement vaincus. Dix-sept de leurs vaisseaux, brisés et démâtés, allèrent échouer et se brûler sur leurs côtes ; le reste alla se cacher vers la Tamise, ou entre les bancs de la Hollande. Il n'en coûta pas une seule chaloupe aux Français. Alors, ce que Louis XIV souhaitait depuis vingt années, et ce qui avait paru si peu vraisemblable, arriva ; il eut l'empire de la mer, empire qui fut à la vérité de peu de durée. Les vaisseaux de guerre ennemis se cachaient devant ses flottes. Seignelai, qui osait tout, fit venir les galères de Marseille sur l'Océan : les côtes d'Angleterre virent des galères pour la première fois ; on fit par leur moyen une descente aisée à Tingsmouth.

On brûla dans cette baie plus de trente vaisseaux marchands ; les armateurs de Saint-Malo et du nouveau port de Dunkerque s'enrichissaient, eux et l'État, de prises continues. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaissait plus sur les mers que les vaisseaux français.

Le roi Jacques ne seconda pas en Irlande ces secours de Louis XIV. Il avait avec lui près de six mille Français et quinze mille Irlandais ; les trois quarts de ce royaume se déclaraient en sa faveur ; son concurrent Guillaume était absent : cependant il ne profita d'aucun de ses avantages. Sa fortune échoua d'abord devant la petite ville de Londondéri ; il la pressa par un siège opiniâtre, mais mal dirigé, pendant quatre mois. Cette ville ne fut défendue que par un prêtre presbytérien, nommé Valker. Ce prédicant s'était mis à la tête de la milice bourgeoise : il la menait au prêche et au combat ; il faisait braver aux habitants la famine et la mort : enfin le prêtre contraignit le roi de lever le siège.

Cette première disgrâce en Irlande fut bientôt suivie d'un plus grand malheur. Guillaume arriva, et marcha à lui. La rivière de Boine était entre eux (11 juillet 1690) ; Guillaume entreprend de la franchir à la vue de l'ennemi : elle était à peine guéable en trois endroits. La cavalerie passa à la nage,

l'infanterie était dans l'eau jusqu'aux épaules ; mais à l'autre bord il fallait encore traverser un marais ; ensuite on trouvait un terrain escarpé qui formait un retranchement naturel. Le roi Guillaume fit passer son armée en trois endroits, et engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vus de si bons soldats en France et en Espagne, ont toujours mal combattu chez eux. Il y a des nations dont l'une semble faite pour être soumise à l'autre. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie, des richesses et des armes. Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais les subjuga. Les Français combattirent à la journée de Boine ; les Irlandais s'enfuirent : leur roi Jacques, n'ayant paru dans l'engagement, ni à la tête des Français, ni à la tête des Irlandais, se retira le premier¹. Il avait toujours cependant montré beaucoup de valeur ; mais il y a des occasions où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi Guillaume, qui avait eu l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France. Cette fausse nouvelle fut reçue à Paris avec une joie indécente et honteuse : quelques magistrats subalternes encouragèrent les bourgeois et le peuple à faire des illuminations ; on sonna les cloches ; on brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier qui représentaient le priere d'Orange, comme on brûle le pape dans Londres ; on tira le canon de la Bastille, non point par ordre du roi, mais par le zèle inconsidéré d'un commandant. On croirait, sur ces marques d'allégresse et sur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétendue d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu'il inspirait. Tous ceux qui ont écrit, et Français et étrangers, ont dit que ces réjouissances étaient le plus grand éloge du roi Guillaume. Cependant, si

¹ Il y avait aussi des Français dans l'armée de Guillaume. C'étaient des réfugiés protestants. Schomberg, qui avait quitté le service de la France à cause de sa religion, combattit à leur tête contre les Français de Jacques II, et fut blessé mortellement. On vit encore à Almanza les réfugiés camisards combattre, avec une ardeur sans égale, contre les troupes de Louis XIV. Les guerres religieuses du seizième siècle se reproduisirent ainsi sur les champs de bataille du dix-septième.

on veut faire attention aux circonstances du temps et à l'esprit qui régnait alors, on verra bien que la crainte ne produisit pas ces transports de joie. Les bourgeois et le peuple ne savent guère craindre un ennemi que quand il menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom de Guillaume, le commun des Français avait alors l'injustice de le mépriser : il avait presque toujours été battu par les généraux français ; le vulgaire ignorait combien ce prince avait acquis de véritable gloire, même dans ses défaites. Guillaume, vainqueur de Jacques en Irlande, ne paraissait pas encore aux yeux des Français un ennemi digne de Louis XIV : Paris, idolâtre de son roi, le croyait réellement invincible. Les réjouissances ne furent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La plupart des Parisiens, nés sous le règne de Louis, et façonnés au joug despotique, regardaient alors un roi comme une divinité, et un usurpateur comme un sacrilège. Le petit peuple, qui avait vu Jacques aller tous les jours à la messe, détestait Guillaume hérétique. L'image d'un gendre et d'une fille ayant chassé leur père, d'un protestant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de Louis XIV, transportait les Parisiens d'une espèce de fureur ; mais les gens sages pensaient modérément.

Jacques revint en France, laissant son rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, et s'affermir sur le trône. Les flottes françaises furent occupées alors à ramener les Français qui avaient inutilement combattu, et les familles irlandaises catholiques, qui, étant très-pauvres dans leur patrie, voulurent aller subsister en France des libéralités du roi.

Il est à croire que la fortune eut peu de part à toute cette révolution, depuis son commencement jusqu'à sa fin. Les caractères de Guillaume et de Jacques firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les causes des événements remarqueront que le roi Guillaume, après sa victoire, fit publier un pardon général, et que le roi Jacques vaincu, en passant par une petite ville, nommée Gallowai, fit pendre quelques citoyens qui avaient été d'avis de lui fermer les portes. De deux hommes qui se conduisaient ainsi, il était bien aisé de voir qui devait l'emporter.

Il restait à Jacques quelques villes en Irlande, entre autres

Limerick, où il y avait plus de douze mille soldats. Le roi de France, soutenant toujours la fortune de Jacques, fit passer encore trois mille hommes de troupes réglées dans Limerick. Pour surcroît de libéralité, il envoya tout ce qui peut servir aux besoins d'un grand peuple et à ceux des soldats. Quarante vaisseaux de transport, escortés de douze vaisseaux de guerre, apportèrent tous les secours possibles en hommes, en ustensiles, en équipages ; des ingénieurs, des canonniers, des bombardiers, deux cents maçons ; des selles, des brides, des housses pour plus de vingt mille chevaux ; des canons avec leurs affûts, des fusils, des pistolets, des épées pour armer vingt-six mille hommes ; des vivres, des habits, et jusqu'à vingt-six mille paires de souliers. Limerick assiégée, mais munie de tant de secours, espérait de voir son roi combattre pour sa défense. Jacques ne vint point. Limerick se rendit : les vaisseaux français retournèrent encore vers les côtes d'Irlande, et ramenèrent en France environ vingt mille Irlandais, tant soldats que citoyens fugitifs.

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'est que Louis XIV ne se rebuta pas. Il soutenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe : cependant il tenta encore de changer la fortune de Jacques par une entreprise décisive, et de faire une descente en Angleterre avec vingt mille hommes. Il comptait sur le parti que Jacques avait conservé en Angleterre. Les troupes étaient assemblées entre Cherbourg et la Hogue ; plus de trois cents navires de transport étaient prêts à Brest. Tourville, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'Estrées arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux. S'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite, il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'escadre de d'Estrées, changea ; il ne put joindre Tourville : ses quarante-quatre vaisseaux furent attaqués par les flottes d'Angleterre et de Hollande, fortes de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta (bataille de la Hogue, 28 mai 1692) : les Français cédèrent après un combat de dix heures. Russel, amiral anglais, les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux, dont deux portaient cent quatre pièces de canon, échouèrent sur la côte, et les capitaines y

furent mettre le feu, pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi Jacques, qui du rivage avait vu ce désastre, perdit toutes ses espérances.

Ce fut le premier échec que reçut sur la mer la puissance de Louis XIV. Seignelai, qui, après Colbert son père, avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. Pontchartrain, élevé de la première présidence de Bretagne à l'emploi de secrétaire d'État de la marine, ne la laissa point périr. Le même esprit régnait toujours dans le gouvernement. La France eut, dès l'année qui suivit la disgrâce de la Hogue, des flottes aussi nombreuses qu'elle en avait eu déjà ; car Tourville se trouva à la tête de soixante vaisseaux de ligne, et d'Estrées en avait trente, sans compter ceux qui étaient dans les ports (1696), et même, quatre ans après, le roi fit encore un armement plus considérable que tous les précédents, pour conduire Jacques en Angleterre à la tête de vingt mille Français : mais cette flotte ne fit que se montrer, les mesures du parti de Jacques ayant été aussi mal concertées à Londres que celles de son protecteur avaient été bien prises en France.

Il ne resta de ressource au parti du roi détrôné que dans quelques conspirations contre la vie de son rival : ceux qui les tramèrent périrent presque tous du dernier supplice ; et il est à croire que, quand même elles eussent réussi, il n'eût jamais recouvré son royaume. Il passa le reste de ses jours à Saint-Germain, où il vécut des bienfaits de Louis, et d'une pension de soixante et dix mille francs, qu'il eut la faiblesse de recevoir en secret de sa fille Marie, par laquelle il avait été détrôné. Il mourut en 1700 à Saint-Germain. Quelques jésuites irlandais prétendirent qu'il se faisait des miracles à son tombeau. On parla même de faire canoniser à Rome, après sa mort, ce roi que Rome avait abandonné pendant sa vie.

Peu de princes furent plus malheureux que lui ; il n'y a aucun exemple dans l'histoire d'une maison si longtemps infortunée. Le premier des rois d'Écosse, ses aïeux, qui eut le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans prisonnier en Angleterre, mourut assassiné avec sa femme par la main de ses sujets ; Jacques II, son fils, fut tué à vingt-neuf ans, en

combattant contre les Anglais ; Jacques III, mis en prison par son peuple, fut tué ensuite par les révoltés dans une bataille ; Jacques IV périt dans un combat qu'il perdit ; Marie Stuart, sa petite-fille, chassée de son trône, fugitive en Angleterre, ayant languï dix-huit ans en prison, se vit condamnée à mort par des juges anglais, et eut la tête tranchée ; Charles I^{er}, petit-fils de Marie, roi d'Écosse et d'Angleterre, vendu par les Écossais, et jugé à mort par les Anglais, mourut sur un échafaud dans la place publique : Jacques son fils, septième du nom, et deuxième en Angleterre, dont il est ici question, fut chassé de ses trois royaumes ; et, pour comble de malheur, on contesta à son fils jusqu'à sa naissance. Ce fils ne tenta de remonter sur le trône de ses pères que pour faire périr ses amis par des bourreaux ; et nous avons vu le prince Charles-Édouard, réunissant en vain les vertus de ses pères et le courage du roi Jean Sobieski, son aïeul maternel, exécuter les exploits et essayer les malheurs les plus incroyables. Si quelque chose justifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est cette suite continuelle de malheurs qui a persécuté la maison de Stuart pendant plus de trois cents années.

CHAPITRE XVI.

De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, jusqu'en 1697. Nouvel embrasement du Palatinat. Victoires des maréchaux de Catinat et de Luxembourg, etc.

N'ayant pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent.

Le roi, en formant ainsi une puissance maritime, telle qu'aucun État n'en a jamais eu de supérieure, avait à combattre l'empereur et l'Empire, l'Espagne, les deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, devenues toutes deux plus terribles sous un seul chef, la Savoie, et presque toute l'Italie. Un seul de ces ennemis, tel que l'Anglais et l'Espagnol, avait suffi pour désoler la France ; et tous ensemble ne parent alors l'entamer. Louis XIV eut presque toujours cinq

corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne et en Flandre se montèrent plus d'une fois à cent mille combattants. Les places frontières ne furent pas cependant dégar nies. Le roi avait quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. L'empire turc, si puissant en Europe, en Asie et en Afrique, n'en a jamais eu autant, et l'empire romain n'en eut jamais davantage, et n'eut en aucun temps autant de guerres à soutenir à la fois. Ceux qui blâmaient Louis XIV de s'être fait tant d'ennemis l'admiraient d'avoir pris tant de mesures pour s'en défendre, et même pour les prévenir.

Ils n'étaient encore ni entièrement déclarés, ni tous réunis : le prince d'Orange n'était pas encore sorti du Texel, pour aller chercher le roi son beau-père, et déjà la France avait des armées sur les frontières de la Hollande et sur le Rhin. Le roi avait envoyé en Allemagne, à la tête d'une armée de cent mille hommes¹, son fils le dauphin, qu'on nommait Monseigneur, prince doux dans ses mœurs, modeste dans sa conduite, qui paraissait tenir en tout de sa mère. Il était âgé de vingt-sept ans : c'était pour la première fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien assuré par son caractère qu'il n'en abuserait pas. Le roi lui dit publiquement à son départ (22 septembre 1688) : « Mon fils, en vous en- » voyant commander mes armées, je vous donne les occa- » sions de faire connaître votre mérite ; allez le montrer à » toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne » s'aperçoive pas que le roi soit mort. »

Ce prince eut une commission spéciale pour commander, comme s'il eût été simplement l'un des généraux que le roi eût choisis. Son père lui écrivait : « A mon fils le dauphin, » mon lieutenant général, commandant mes armées en Alle- » magne. »

On avait tout prévu et tout disposé pour que le fils de Louis XIV, contribuant à cette expédition de son nom et de sa présence, ne reçût pas un affront. Le maréchal de Duras commandait réellement l'armée ; Boufflers avait un corps de

¹ Voir Saint-Simon, chap. CCXIX.

troupes en deçà du Rhin; le maréchal d'Humières, un autre vers Cologne, pour observer les ennemis. Heidelberg, Mayence, étaient pris : le siège de Philipsbourg, préalable toujours nécessaire quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé : Vauban conduisait le siège. Tous les détails qui n'étaient point de son ressort roulaient sur Catinat, alors lieutenant général, homme capable de tout et fait pour tous les emplois. Monseigneur arriva après six jours de tranchée ouverte : il imitait la conduite de son père, s'exposant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire, affable à tout le monde, libéral envers les soldats. Le roi goûtait une joie pure d'avoir un fils qui l'imitait sans l'effacer, et qui se faisait aimer de tout le monde sans se faire craindre de son père.

(Novembre 1688.) Philipsbourg fut pris en dix-neuf jours ; on prit Manheim en trois jours, Franckendal en deux : Spire, Trèves, Worms et Oppenheim se rendirent dès que les Français furent à leurs portes.

Le roi avait résolu de faire un désert du Palatinat, dès que ces villes seraient prises : il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y subsister, plus que celle de se venger de l'électeur palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir en s'unissant au reste de l'Allemagne contre la France (février 1689). Il vint à l'armée un ordre de Louis, signé Louvois, de tout réduire en cendres. Les généraux français, qui ne pouvaient qu'obéir, firent donc signifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces villes si florissantes et si bien réparées, aux habitants des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, et qu'on allait les détruire par le fer et par les flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfants, sortirent en hâte : une partie fut errante dans les campagnes ; une autre se réfugia dans les pays voisins, pendant que le soldat, qui passe toujours les ordres de rigueur, et qui n'exécute jamais ceux de clémence, brûlait et saccageait leur patrie. On commença par Manheim et Heidelberg, séjour des électeurs : leurs palais furent détruits, comme les maisons des citoyens ; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du soldat, qui croyait y trouver des trésors ; leurs cendres furent dispersées. C'était

pour la seconde fois que ce beau pays était désolé sous Louis XIV; mais les flammes dont Turenne avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles en comparaison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur; les officiers qui l'exécutèrent étaient honteux d'être les instruments de ces duretés. On les rejetait sur le marquis de Louvois, devenu plus inhumain par cet endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait en effet donné ces conseils; mais Louis avait été le maître de ne pas les suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il signa, du fond de son palais de Versailles, et au milieu des plaisirs, la destruction de tout un pays, parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir et le malheureux droit de la guerre; mais de plus près il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui jusque-là n'avaient blâmé que son ambition, en l'admirant, crièrent alors contre sa dureté, et blâmèrent même sa politique: car si les ennemis avaient pénétré dans ses États, comme lui chez les ennemis, ils eussent mis ses villes en cendres¹.

¹ Tous les désastres qui avaient signalé la guerre de trente ans, sont loin d'égaliser la dévastation des villes et les cruautés commises à cette époque contre les bourgeois. Après avoir souffert la plus dure oppression, ces malheureuses populations furent obligées de subir un raffinement de vengeance poussée à l'excès. Depuis Manheim jusqu'aux frontières d'Alsace, toutes les habitations, pillées sans pitié, furent réduites en cendres, et le vainqueur, sans égard ni pour l'état, ni pour l'âge, ni pour le sexe, exerça sur ces malheureux les traitements les plus horribles. Toute fuite fut interdite, excepté à ceux qui voulurent se rendre sur le sol français. Plusieurs centaines de voitures de transport arrivèrent à Worms et à Spire. Les bourgeois espéraient pouvoir par ce moyen sauver au moins leurs vivres; mais le tout fut emmené par l'ennemi dans les forteresses. On devait respecter les deux cathédrales, où les habitants avaient renfermé leurs richesses; au mépris des promesses les plus solennelles, elles furent pillées, après quoi tout fut mis à feu et à sang... Le roi le veut! disait-on, quand quelques militaires français, surpris eux-mêmes de cette violation inouïe du droit des gens, en demandaient la raison. « Le roi le veut! disait Créqui en montrant une liste de douze cents villes et villages qui tous devaient subir le même sort, parce que les

Ce danger était à craindre : Louis, en couvrant ses frontières de cent mille soldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut aussi fournir de plus grandes armées. On les lève, on les assemble, on les paye plus difficilement : elles paraissent plus tard en campagne ; mais la discipline, la patience dans les fatigues, les rendent, sur la fin d'une campagne, aussi redoutables que les Français le sont au commencement. Le duc de Lorraine, Charles V, les commandait. Ce prince, toujours dépouillé de son État par Louis XIV, ne pouvant y rentrer, avait conservé l'Empire à l'empereur Léopold : il l'avait rendu vainqueur des Turcs et des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonn et Mayence, très-mal fortifiées, mais défendues d'une manière qui fut regardée comme un modèle de défense de places. Bonn ne se rendit qu'au bout de trois mois et demi de siège (12 octobre 1689), après que le baron d'Asfeld, qui y commandait, eut été blessé à mort dans un assaut général.

Le marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus sages et les plus prévoyants, fit, pour défendre Mayence, des dispositions si bien entendues, que sa garnison n'était presque point fatiguée en servant beaucoup. Outre les soins qu'il eut au dedans, il fit vingt et une sorties sur les ennemis, et leur tua plus de cinq mille hommes. Il fit même quelquefois deux sorties en plein jour ; enfin il fallut se rendre, faute de poudre, au bout de sept semaines. Cette défense mérite place dans l'histoire, et par elle-même, et par la manière dont elle fut reçue dans le public. Paris, cette ville immense pleine d'un peuple oisif qui veut juger de

Allemands se sont unis au prince hérétique d'Orange contre le roi catholique Jacques II d'Angleterre. Cette conduite, ajoutait-il, est aussi juste contre des protestants que les efforts de l'empereur pour écraser avec l'épée la croyance de Mahomet..... Louis XIV ne vit pas que cette guerre devait entacher sa couronne d'un déshonneur éternel, étouffer dans le cœur de la nation allemande tout amour pour sa race et réveiller une haine implacable pour le nom français. (Pfister, *Hist. d'Allemagne*. Paris, 1838, in-8°, t. IX, p. 131 et suiv. — Voir aussi Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXVI, p. 35.)

tout, et qui a tant d'oreilles et tant de langues avec si peu d'yeux, regarda d'Uxelles comme un homme timide et sans jugement. Cet homme, à qui tous les bons officiers donnaient de justes éloges, étant, au retour de la campagne, à la comédie, sur le théâtre, reçut des huées du public : on lui cria, Mayence. Il fut obligé de se retirer, non sans mépriser, avec les gens sages, un peuple si mauvais estimateur du mérite, et dont cependant on ambitionne les louanges.

(Juin 1689.) Environ dans le même temps, le maréchal d'Humières fut battu à Valcour sur la Sambre, aux Pays-Bas, par le prince de Valdeck ; mais cet échec, qui fit tort à sa réputation, en fit peu aux armes de la France. Louvois, dont il était la créature et l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Il fallait le remplacer.

Le roi choisit le maréchal de Luxembourg, malgré son ministre qui le haïssait, comme il avait haï Turenne. « Je vous » promets, lui dit le roi, que j'aurai soin que Louvois aille » droit. Je l'obligerai de sacrifier au bien de mon service la » haine qu'il a pour vous : vous n'écrirez qu'à moi, vos lettres ne passeront point par lui. » Luxembourg commanda donc en Flandre, et Catinat en Italie. On se défendit bien en Allemagne sous le maréchal de Lorges. Le duc de Noailles avait quelques succès en Catalogne ; mais en Flandre, sous Luxembourg, et en Italie, sous Catinat, ce ne fut qu'une suite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus estimés en Europe.

Le maréchal duc de Luxembourg avait dans le caractère des traits du grand Condé, dont il était l'élève ; un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances, mais vaste et peu réglé : plongé dans les intrigues des femmes ; toujours amoureux, et même souvent aimé, quoique contrefait et d'un visage peu agréable, ayant plus de qualités d'un héros que d'un sage¹.

Catinat avait dans l'esprit une application et une agilité

¹ Voyez les *anecdotes* à l'article de la *Chambre ardente*, chap. xxvi. Il est aujourd'hui généralement regardé par les militaires comme le premier homme de guerre qui ait connu l'art de faire manœuvrer et combattre de grandes armées. (*Note de Voltaire.*)

qui le rendait capable de tout, sans qu'il se piquât jamais de rien : il eût été bon ministre, bon chancelier, comme bon général¹. Il avait commencé par être avocat, et avait quitté cette profession à vingt-trois ans, pour avoir perdu une cause qui était juste. Il prit le parti des armes, et fut d'abord enseigne aux gardes françaises. En 1667, il fit aux yeux du roi, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, une action qui demandait de la tête et du courage : le roi le remarqua, et ce fut le commencement de sa fortune. Il s'éleva par degrés, sans aucune brigue ; philosophe au milieu de la grandeur et de la guerre, les deux plus grands écueils de la modération ; libre de tous préjugés, et n'ayant point l'affectation de paraître trop les mépriser. La galanterie et le métier de courtisan furent ignorés de lui ; il en cultiva plus l'amitié, et en fut plus honnête homme. Il vécut aussi ennemi de l'intérêt que du faste ; philosophe en tout, à sa mort comme dans sa vie.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, Victor-Amédée, prince alors sage, politique, et encore plus malheureux ; guerrier plein de courage, conduisant lui-même ses armées, s'exposant en soldat, entendant aussi bien que personne cette guerre de chicane qui se fait sur des terrains coupés et montagneux, tels que son pays ; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais faisant des fautes et comme prince et comme général. Il en fit une, à ce qu'on prétend, en disposant mal son armée devant celle de Catinat. Le général français en profita, et gagna une pleine victoire, à la vue de Saluces, auprès de l'abbaye de Stafarde (18 août 1690), dont cette bataille a eu le nom². Lorsqu'il y a eu beaucoup de morts d'un côté et presque point de l'autre, c'est une preuve

¹ On voit par les *Lettres de madame de Maintenon*, qu'elle n'aimait pas le maréchal de Catinat. Elle n'espère rien de lui ; elle appelle sa modestie orgueil. Il paraît que le peu de connaissance qu'avait cette dame des affaires, et les mauvais choix qu'elle fit contribuèrent depuis aux malheurs de la France. (*Note de Voltaire.*)

² En moins de quatre heures la bataille fut décidée ; mais les soldats, irrités d'avoir été traités d'incendiaires dans les proclamations du duc de Savoie, continuèrent longtemps à n'accorder aucun quartier, et à tuer des ennemis qui ne se défendaient plus. Les régi-

incontestable que l'armée battue était dans un terrain où elle devait être nécessairement accablée. L'armée française n'eut que trois cents hommes de tués ; celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre mille. Après cette bataille, toute la Savoie, excepté Montmélian, fut soumise au roi. Catinat passe dans le Piémont (1691), force les lignes des ennemis retranchés près de Suze, prend Suze, Ville-Franche, Montalban, Nice, réputée imprenable, Veillane, Carmagnole, et revient enfin à Montmélian, dont il se rend maître par un siège opiniâtre.

Après tant de succès, le ministère diminua l'armée qu'il commandait ; et le duc de Savoie augmenta la sienne. Catinat, moins fort que l'ennemi vaincu, fut longtemps sur la défensive ; mais enfin, ayant reçu des renforts, il descendit des Alpes vers la Marsaille, et là il gagna une seconde bataille rangée (4 octobre 1693), d'autant plus glorieuse, que le prince Eugène de Savoie était un des généraux ennemis.

A l'autre bout de la France, vers les Pays-Bas, le maréchal de Luxembourg gagnait la bataille de Fleurus¹ (30 juin 1690) ; et, de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était due à la supériorité de génie que le général français avait sur le prince de Valdeck, alors général de l'armée des alliés. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cents drapeaux ou étendards, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire².

ments allemands, piémontais et surtout les Français religionnaires qui servaient le duc de Savoie, furent presque absolument détruits... L'armée des alliés laissa au moins six mille morts sur le champ de bataille ; environ deux mille prisonniers, son artillerie de campagne et de siège avec ses munitions et un grand nombre de drapeaux. (Relation envoyée au roi par Catinat. *Mém. de Catinat*, t. II, p. 219. — Sismondi, t. XXVI, p. 135. — De Quincy, t. I^{er}, p. 302.)

¹ Voir, sur la bataille de Fleurus, la lettre de Louvois, du 3 juillet 1690, et le plan de la bataille, aux pièces justificatives des *Mém. de Catinat*, t. I^{er}, p. 352. — *Mém. de La Fare*, chap. XVIII, p. 264. — De Quincy, t. I^{er}, p. 259 à 266.

² C'est sur le même champ de bataille que le maréchal Jourdan remporta la victoire du même nom, le 26 juin 1794. La bataille de Ligny, dite aussi de *Fleurus*, fut donnée à peu près sur le même terrain, le 16 juin 1815.

Le roi Guillaume, victorieux de son beau-père, venait de repasser la mer. Ce génie fécond en ressources tirait plus d'avantage d'une défaite de son parti que souvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait employer les intrigues, les négociations, pour avoir des troupes et de l'argent contre un roi qui n'avait qu'à dire *Je veux*. Cependant, après la défaite de Fleurus, il vint opposer au maréchal de Luxembourg une armée aussi forte que la française.

(Avril 1691.) Elles étaient composées chacune d'environ quatre-vingt mille hommes; mais Mons était déjà investi par le maréchal de Luxembourg, et le roi Guillaume ne croyait pas les troupes françaises sorties de leurs quartiers. Louis XIV vint au siège : il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte, en présence de l'armée ennemie. Aussitôt il reprit le chemin de Versailles, et il laissa Luxembourg disputer le terrain pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuse (19 septembre 1691), action très-singulière, où vingt-huit escadrons de la maison du roi et de la gendarmerie défirent soixante et quinze escadrons de l'armée ennemie.

Le roi reparut encore au siège de Namur, la plus forte place des Pays-Bas, par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, et par une citadelle bâtie sur des rochers. Il prit la ville en huit jours (juin 1692), et les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de Luxembourg empêchait le roi Guillaume de passer la Méhaigne à la tête de quatre-vingt mille hommes, et de venir faire lever le siège. Louis retourna encore à Versailles après cette conquête, et Luxembourg tint encore tête à toutes les forces des ennemis. Ce fut alors que se donna la bataille de Steinkerque, célèbre par l'artifice et par la valeur. Un espion que le général français avait auprès du roi Guillaume est découvert : on le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg : sur ce faux avis, Luxembourg prend avec raison des mesures qui le devaient faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour ; une brigade est déjà mise en fuite, et le général le sait à peine : sans un excès de diligence et de bravoure tout était perdu.

Ce n'était pas assez d'être grand général, pour n'être pas mis

en déroute, il fallait avoir des troupes aguerries, capables de se rallier, des officiers généraux assez habiles pour rétablir le désordre, et qui eussent la bonne volonté de le faire : car un seul officier supérieur, qui eût voulu profiter de la confusion pour faire battre son général, le pouvait aisément sans se commettre.

(3 août 1692.) Luxembourg était malade ; circonstance funeste dans un moment qui demande une activité nouvelle : le danger lui rendit ses forces ; il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, et il en fit. Changer de terrain ; donner un champ de bataille à son armée qui n'en avait point, rétablir la droite toute en désordre, rallier trois fois ses troupes, charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans son armée Philippe, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, petit-fils de France, qui n'avait pas encore quinze ans¹. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif ; mais c'était beaucoup pour animer les soldats, qu'un petit-fils de France encore enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, et revenant encore à la charge malgré sa blessure.

Un petit-fils et un petit-neveu du grand Condé servaient tous deux de lieutenants généraux : l'un était Louis de Bourbon, nommé M. le Duc ; l'autre, François-Louis, prince de Conti, rivaux de courage, d'esprit, d'ambition, de réputation ; M. le Duc, d'un naturel plus austère, ayant peut-être des qualités plus solides, et le prince de Conti de plus brillantes. Appelés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils désiraient passionnément cette gloire ; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que Louis, qui connaissait leur ambition comme leur mérite, se souvenait toujours que le prince de Condé lui avait fait la guerre.

Le prince de Conti fut le premier qui rétablit le désordre, ralliant des brigades, en faisant avancer d'autres ; M. le Duc faisant la même manœuvre, sans avoir besoin d'émulation. Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était aussi lieutenant général dans cette armée : il servait depuis l'âge de

¹ Il avait dix-huit ans révolus, étant né le 2 août 1674.

douze ans, et, quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encore commandé en chef. Son frère, le grand prieur, était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes se missent à la tête de la maison du roi, avec le duc de Choiseul, pour chasser un corps d'Anglais qui gardait un poste avantageux, dont le succès de la bataille dépendait. La maison du roi et les Anglais étaient les meilleures troupes qui fussent dans le monde : le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes et de jeunes seigneurs qui combattaient autour du général, l'emportèrent enfin : le régiment de Champagne défit les gardes anglaises du roi Guillaume ; et quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reste cédât¹.

Boufflers, depuis maréchal de France, accourait dans ce moment même de quelques lieues du champ de bataille, avec des dragons, et acheva la victoire. Le roi Guillaume, ayant perdu environ sept mille hommes, se retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué ; et toujours vaincu, mais toujours à craindre, il tint encore la campagne. La victoire, due à la valeur de tous ces jeunes princes et de la plus florissante noblesse du royaume, fit à la cour, à Paris, et dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

M. le Duc, le prince de Conti, MM. de Vendôme et leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple ; les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démente : toutes les femmes s'empressaient d'attirer leurs regards. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec assez de peine et de temps. Les princes, s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornements faits sur ce modèle ; on les appela des steinkerques. Toutes les bijouteries nouvelles étaient à la steinkerque. Un jeune homme qui s'était trouvé à cette bataille était regardé avec empressement. Le peuple s'attroupait partout autour des princes : on les aimait d'autant plus que leur faveur à la cour n'était pas égale à leur gloire.

¹ Les troupes anglaises et écossaises laissèrent sur le champ de bataille près de trois mille hommes. Elles en avaient un plus grand nombre de blessés.

Ce fut à cette bataille qu'on perdit le jeune prince de Turenne, neveu du héros tué en Allemagne; il donnait déjà des espérances d'égaliser son oncle. Ses grâces et son esprit l'avaient rendu cher à la ville, à la cour et à l'armée.

Le général, en rendant compte au roi de cette bataille mémorable, ne daigna pas seulement l'instruire qu'il était malade quand il fut attaqué.

Le même général, avec ces mêmes princes et ces mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerque, alla surprendre, la campagne suivante, le roi Guillaume, par une marche de sept lieues, et l'atteignit à Nervinde. Nervinde est un village près de la Guette, à quelques lieues de Bruxelles. Guillaume eut le temps de se retrancher pendant la nuit, et de se mettre en bataille : on l'attaque à la pointe du jour (29 juillet 1693); on le trouve à la tête du régiment de Ruvigni, tout composé de gentilshommes français, que la fatale révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades avaient forcés de quitter et de haïr leur patrie. Ils se vengeaient sur elle des intrigues du jésuite La Chaise et des cruautés de Louvois. Guillaume, suivi d'une troupe si animée, renversa d'abord les escadrons qui se présentèrent contre lui, mais enfin il fut renversé lui-même sous son cheval tué. Il se releva, et continua le combat avec les efforts les plus obstinés.

Luxembourg entra deux fois, l'épée à la main, dans le village de Nervinde¹. Le duc de Villeroi fut le premier qui sauta dans les retranchements des ennemis : deux fois le village fut emporté et repris.

Ce fut encore à Nervinde que ce même Philippe, duc de Chartres, se montra digne petit-fils de Henri IV. Il chargeait pour la troisième fois, à la tête d'un escadron : cette troupe étant repoussée, il se trouva dans un terrain creux, environné de tous côtés d'hommes et de chevaux tués ou blessés. Un escadron ennemi s'avance à lui, lui crie de se rendre : on le saisit ; il se défend seul, il blesse l'officier qui le retenait prisonnier ; il s'en débarrasse : on revole à lui dans le moment, et on le dégage. Le prince de Condé, qu'on nommait M. le Duc, le prince de Conti, son émule, qui s'étaient tant signa-

¹ Voir Saint-Simon, chap. XII.

lés à Steinkerque, combattaient de même à Nervinde pour leur vie comme pour leur gloire, et furent obligés de tuer des ennemis de leur main, ce qui n'arrive aujourd'hui presque jamais aux officiers généraux, depuis que le feu décide tout dans les batailles.

Le maréchal de Luxembourg se signala et s'exposa plus que jamais : son fils, le duc de Montmorenci, se mit au-devant de lui lorsqu'on le tirait, et reçut le coup porté à son père. Enfin le général et les princes prirent le village une troisième fois, et la bataille fut gagnée.

Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ vingt mille morts; douze mille du côté des alliés, et huit de celui des Français. C'est à cette occasion qu'on disait qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*.

Si quelque chose pouvait consoler des horreurs attachées à la guerre, ce serait ce que dit le comte de Salm, blessé et prisonnier dans Tirlemont. Le maréchal de Luxembourg lui rendait des soins assidus : « Quelle nation êtes-vous ! lui dit » ce prince ; il n'y a point d'ennemis plus à craindre dans » une bataille, ni d'amis plus généreux après la victoire. »

Toutes ces batailles produisaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Les alliés, battus à Fleurus, à Steinkerque, à Nervinde, ne l'avaient jamais été d'une manière complète : le roi Guillaume fit toujours de belles retraites ; et quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une autre pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris était remplie des drapeaux ennemis. Le prince de Conti appelait le maréchal de Luxembourg le tapissier de Notre-Dame : on ne parlait que de victoires. Cependant Louis XIV avait autrefois conquis la moitié de la Hollande et de la Flandre, toute la Franche-Comté, sans donner un seul combat ; et maintenant, après les plus grands efforts et les victoires les plus sanglantes, on ne pouvait entamer les Provinces-Unies, on ne pouvait même faire le siège de Bruxelles.

(1 et 2 septembre 1692.) Le maréchal de Lorges avait aussi, de son côté, gagné un grand combat près de Spirebach ; il avait même pris le vieux duc de Virtemberg : il avait pénétré dans son pays ; mais après l'avoir envahi par une victoire, il

avait été contraint d'en sortir. Monseigneur vint prendre une seconde fois et saccager Heidelberg, que les ennemis avaient repris; et ensuite il fallut se tenir sur la défensive contre les Impériaux.

Le maréchal de Catinat ne put, après sa victoire de Starfarde et la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie, ni après sa victoire de la Marsaille, sauver l'importante ville de Casal.

En Espagne, le maréchal de Noailles gagna aussi une bataille sur le bord du Ter (26 mai 1694). Il prit Gironne et quelques petites places; mais il n'avait qu'une armée faible, et il fut obligé, après sa victoire, de se retirer devant Barcelone. Les Français, vainqueurs de tous côtés, et affaiblis par leurs succès, combattaient dans les alliés une hydre toujours renaissante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recrues, et encore plus de trouver de l'argent. La rigueur de la saison, qui détruisit les biens de la terre en ce temps, apporta la famine : on périssait de misère au bruit des *Te Deum* et parmi les réjouissances. Cet esprit de confiance et de supériorité, l'âme des troupes françaises, diminuait déjà un peu : Louis XIV cessa de paraître à leur tête. Louvois était mort (16 juillet 1694); on était très-mécontent de Barbesieux, son fils : enfin la mort du maréchal de Luxembourg (4 janvier 1695), sous qui les soldats se croyaient invincibles, sembla mettre un terme à la suite rapide des victoires de la France.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des vaisseaux retomba alors sur ses inventeurs. Ce n'est pas que la machine infernale avec laquelle les Anglais voulurent brûler Saint-Malo, et qui échoua sans faire d'effet, dût son origine à l'industrie des Français : il y avait déjà longtemps qu'on avait hasardé de pareilles machines en Europe. C'était l'art de faire partir les bombes aussi juste d'une assiette mouvante que d'un terrain solide, que les Français avaient inventé; et ce fut par cet art que Dieppe, le Havre-de-Grâce, Saint-Malo, Dunkerque et Calais, furent bombardées par des flottes anglaises. Dieppe, dont on peut approcher plus facilement, fut la seule qui souffrit un véritable dommage. Cette ville, agréable aujourd'hui par ses maisons régulières, et qui doit ses

embellissements à son malheur, fut presque toute réduite en cendres. Vingt maisons seulement du Havre-de-Grâce furent écrasées et brûlées par les bombes ; mais les fortifications du port furent renversées. C'est en ce sens que la médaille frappée en Hollande est vraie, quoique tant d'auteurs français se soient récriés sur sa fausseté. On lit dans l'exergue en latin : « Le port du Havre brûlé et renversé, etc. » Cette inscription ne dit pas que la ville fut consumée, ce qui eût été faux ; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui était vrai.

Quelque temps après, la conquête de Namur fut perdue. On avait en France prodigué des éloges à Louis XIV pour l'avoir prise ¹, et des railleries et des satires indécentes contre le roi Guillaume, pour ne l'avoir pu secourir avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Guillaume s'en rendit maître de la même manière qu'il l'avait vu prendre : il l'attaqua aux yeux d'une armée encore plus forte que n'avait été la sienne quand Louis XIV l'assiégea ; il y trouva de nouvelles fortifications que Vauban avait faites. La garnison française qui la défendit était une armée ; car, dans le temps qu'il en forma l'investissement, le maréchal de Boufflers se jeta dans la place avec sept régiments de dragons. Ainsi Namur était défendue par seize mille hommes, et prête à tout moment à être secourue par près de cent mille.

Le maréchal de Boufflers était un homme de beaucoup de mérite, un général actif et appliqué, un bon citoyen, ne songeant qu'au bien du service, ne ménageant pas plus ses soins que sa vie. Les mémoires du marquis de Feuquières lui reprochent plusieurs fautes dans la défense de la place et de la citadelle ; il lui en reproche encore dans la défense de Lille, qui lui a fait tant d'honneur. Ceux qui ont écrit l'histoire de Louis XIV ont copié servilement le marquis de Feuquières pour la guerre, ainsi que l'abbé de Choisi pour les anecdotes. Ils ne pouvaient pas savoir que Feuquières, d'ailleurs excellent officier ², connaissant la guerre par principes et par expé-

¹ Voyez l'*Ode* de Boileau, et le *Fragment historique* de Racine. « L'expérience, dit Racine, avait fait voir au prince d'Orange, combien il était inutile de s'opposer à un dessein que le roi conduisait lui-même. »

² C'était un homme d'infiniment d'esprit et fort orné, d'une grande

rience, était un esprit non moins chagrin qu'éclairé, l'Aristarque et quelquefois le Zoïle des généraux : il altère des faits pour avoir le plaisir de censurer des fautes. Il se plaignait de tout le monde, et tout le monde se plaignait de lui. On disait qu'il était le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent mille de ses ennemis. Sa capacité n'ayant pas été récompensée par le bâton de maréchal de France, il employa trop contre ceux qui servaient l'État des lumières qui eussent été très-utiles s'il eût eu l'esprit aussi conciliant que pénétrant, appliqué et hardi.

Il reprocha au maréchal de Villeroi plus de fautes et de plus essentielles qu'à Boufflers. Villeroi, à la tête d'environ quatre-vingt mille hommes, devait secourir Namur; mais, quand même les maréchaux de Villeroi et de Boufflers eussent fait généralement tout ce qui se pouvait faire (ce qui est bien rare), il fallait, par la situation du terrain, que Namur ne fût point secourue, et se rendît tôt ou tard. Les bords de la Méhaigne, couverts d'une armée d'observation qui avait arrêté les secours du roi Guillaume, arrêtaient alors nécessairement ceux du maréchal de Villeroi.

Le maréchal de Boufflers, le comte de Guiscard, gouverneur de la ville, le comte du Châtelet du Lomont, commandant de l'infanterie, tous les officiers et les soldats, défendirent la ville avec une opiniâtreté et une bravoure admirable qui ne recula pas la prise de deux jours. Quand une ville est assiégée par une armée supérieure, que les travaux sont bien conduits, et que la saison est favorable, on sait à peu près en

valeur, et à qui personne ne disputait les premiers talents pour la guerre, mais le plus méchant homme qui fût sous le ciel, qui se plaisait au mal pour le mal, et à perdre d'honneur qui il pouvait, même sans aucun profit. (Saint-Simon, chap. civ.) — Ce général était un des hommes de son temps, qui avaient le mieux étudié l'art de la guerre, et c'est lui qui donne dans ses *Mémoires* le plus de lumières sur les fautes de ses contemporains; mais il était pillard, cruel et sans pitié; d'ailleurs, on voyait dans les Français une férocité croissante et qui ne ressemblait plus à leur ancien caractère. Les dragonnades, la guerre d'extermination contre les barbets et les miquelets, et enfin l'incendie du Palatinat, avaient détruit en eux tout sentiment d'humanité. (Sismondi, t. XXVI, p. 39.)

combien de temps elle sera prise, quelque vigoureuse que la défense puisse être. Le roi Guillaume se rendit maître de la ville et de la citadelle, qui lui coûtèrent plus de temps qu'à Louis XIV (septembre 1695).

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles : vengeance inutile qu'il prenait sur le roi d'Espagne, de ses villes bombardées par les Anglais. Tout cela faisait une guerre ruineuse et funeste aux deux partis.

C'est, depuis deux siècles, un des effets de l'industrie et de la fureur des hommes, que les désolations de nos guerres ne se bornent pas à notre Europe. Nous nous épuisons d'hommes et d'argent, pour aller nous détruire aux extrémités de l'Asie et de l'Amérique. Les Indiens, que nous avons obligés par force et par adresse à recevoir nos établissements, et les Américains dont nous avons ensanglanté et ravi le continent, nous regardent comme des ennemis de la nature humaine, qui accourent du bout du monde pour les égorger, et pour se détruire ensuite eux-mêmes.

Les Français n'avaient de colonie dans les grandes Indes que celle de Pondichéri, formée par les soins de Colbert avec des dépenses immenses, dont le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de plusieurs années. Les Hollandais s'en saisirent aisément, et ruinèrent aux Indes le commerce de la France à peine établi.

(1695.) Les Anglais détruisirent les plantations de la France à Saint-Domingue (1696). Un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient à Gambie, dans l'Afrique. Les armateurs de Saint-Malo portèrent le fer et le feu à Terre-Neuve, sur la côte orientale qu'ils possédaient. Leur île de la Jamaïque fut insultée par les escadres françaises, leurs vaisseaux pris et brûlés, leurs côtes saccagées.

(Mai 1697.) Pointis, chef d'escadre, à la tête de plusieurs vaisseaux du roi et de quelques corsaires de l'Amérique, alla surprendre, auprès de la ligne, la ville de Carthagène, magasin et entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Le dommage qu'il y causa fut estimé vingt millions de nos livres, et le gain dix millions. Il y a toujours quelque chose à rabattre de ces calculs, mais rien des calamités extrêmes que causent ces expéditions glorieuses.

Les vaisseaux marchands de Hollande et d'Angleterre étaient tous les jours la proie des armateurs de France, et surtout de Duguay-Trouin ¹, homme unique en son genre, auquel il ne manquait que de grandes flottes pour avoir la réputation de Dragut ou de Barberousse.

Jean Bart ² se fit aussi une grande réputation parmi les corsaires. De simple matelot, il devint enfin chef d'escadre, ainsi que Duguay-Trouin. Leurs noms sont encore illustres.

Les ennemis prenaient moins de vaisseaux marchands français, parce qu'il y en avait moins. La mort de Colbert et la guerre avaient beaucoup diminué le commerce.

Le résultat des expéditions de terre et de mer était donc le malheur universel. Ceux qui ont plus d'humanité que de politique remarqueront que, dans cette guerre, Louis XIV était armé contre son beau-frère le roi d'Espagne; contre l'électeur de Bavière, dont il avait donné la sœur à son fils le dauphin; contre l'électeur palatin, dont il brûla les États, après avoir marié Monsieur à la princesse palatine. Le roi Jacques fut chassé du trône par son gendre et par sa fille. Depuis même on a vu le duc de Savoie ligué encore contre la France,

¹ Duguay-Trouin naquit à Saint-Malo, le 10 juin 1673, et mourut le 27 septembre 1736. Louis XIV aimait à entendre de sa bouche le récit de ses actions. Un jour qu'il avait commencé celui d'un combat où se trouvait un vaisseau nommé *la Gloire* : « J'ordonnai, dit-il, à *la Gloire* de me suivre. — Elle vous fut fidèle, » reprit le roi. — Les *Mémoires* de Duguay-Trouin furent publiés après sa mort. (Paris, 1740, in-4°.) Il avait refusé de les faire imprimer pendant sa vie. M. de La Garde, neveu de l'auteur, se chargea des frais de l'édition.

² Jean Bart, fils d'un simple pêcheur, né à Dunkerque, en 1650, y mourut en 1702. Le chevalier de Forbin, son compagnon et son rival de gloire, le conduisit à Versailles, en 1691. Les courtisans se disaient entre eux : « Allons voir le chevalier de Forbin, qui mène l'ours. » Mais le roi lui fit un accueil plein de bonté. L'apercevant un jour dans la galerie, il l'appela, et lui dit obligeamment : « Jean Bart, je viens de vous nommer chef d'escadre. — Sire, vous avez bien fait, » répondit le marin. Les courtisans rirent aux éclats de cette naïveté qui, selon eux, peignait à la fois la sottise et la vanité. « Vous n'avez pas compris Jean Bart, leur dit Louis XIV; sa réponse est celle d'un homme qui sent ce qu'il vaut, et qui compte m'en donner de nouvelles preuves. »

où l'une de ses filles était dauphine, et contre l'Espagne, où l'autre était reine. La plupart des guerres entre les princes chrétiens sont des espèces de guerres civiles.

L'entreprise la plus criminelle de toute cette guerre fut la seule véritablement heureuse : Guillaume réussit toujours pleinement en Angleterre et en Irlande. Ailleurs les succès furent balancés. Quand j'appelle cette entreprise criminelle, je n'examine pas si la nation, après avoir répandu le sang du père, avait tort ou raison de proscrire le fils, et de défendre sa religion et ses droits : je dis seulement que, s'il y a quelque justice sur la terre, il n'appartenait pas à la fille et au gendre du roi Jacques de le chasser de sa maison. Cette action serait horrible entre des particuliers ; l'intérêt des peuples semble établir une autre morale pour les princes.

CHAPITRE XVII.

Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Ryswick. État de la France et de l'Europe. Mort et testament de Charles II, roi d'Espagne.

La France conservait encore sa supériorité sur tous ses ennemis. Elle en avait accablé quelques-uns, comme la Savoie et le Palatinat ; elle faisait la guerre sur les frontières des autres. C'était un corps puissant et robuste, fatigué d'une longue résistance et épuisé par ses victoires ; un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a plusieurs ennemis à la fois ne peut avoir, à la longue, de salut que dans leur division ou dans la paix. Louis XIV obtint bientôt l'une et l'autre.

Victor-Amédée, duc de Savoie, était celui de tous les princes qui prenait le plus tôt son parti, quand il s'agissait de rompre ses engagements pour ses intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adressa. Le comte de Tessé, depuis maréchal de France, homme habile et aimable, d'un génie fait pour plaire, qui est le premier talent des négociateurs, agit d'abord sourdement à Turin. Le maréchal de Catinat, aussi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'était pas besoin de deux hommes habiles pour déterminer le duc de Savoie à recevoir des avantages. On lui rendait son pays ;

on lui donnait de l'argent ; on proposait le mariage de sa fille avec le jeune duc de Bourgogne, fils de Monseigneur, héritier de la couronne de France. On fut bientôt d'accord (juillet 1696) : le duc et Catinat conclurent le traité à Notre-Dame de Lorette, où ils allèrent, sous prétexte d'un pèlerinage de dévotion, qui ne fit prendre le change à personne. Le pape (c'était alors Innocent XIII) entraît ardemment dans cette négociation. Son but était de délivrer à la fois l'Italie, et des invasions des Français, et des taxes continuelles que l'empereur exigeait pour payer ses armées. On voulait que les Impériaux laissassent l'Italie neutre : le duc de Savoie s'engageait par le traité à obtenir cette neutralité. L'empereur répondit d'abord par des refus ; car la cour de Vienne ne se déterminait guère qu'à l'extrémité. Alors le duc de Savoie joignit ses troupes à l'armée française. Ce prince devint, en moins d'un mois, de généralissime de l'empereur, généralissime de Louis XIV. On amena sa fille en France (1697), pour épouser à onze ans le duc de Bourgogne qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimègue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité d'Italie : les Hollandais proposèrent le château de Rysvick, près de la Haye, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées que le roi avait sur pied servirent à hâter les conclusions ; quatre-vingt mille hommes étaient en Flandre sous Villeroy ; le maréchal de Choiseul en avait quarante mille sur les bords du Rhin ; Catinat en avait encore autant en Piémont ; le duc de Vendôme, parvenu enfin au généralat après avoir passé par tous les degrés depuis celui de garde du roi, comme un soldat de fortune, commandait en Catalogne, où il gagna un combat, et où il prit Barcelone (août 1697). Ces nouveaux efforts et ces nouveaux succès furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encore son arbitrage, et fut refusée comme à Nimègue : le roi de Suède, Charles XI, fut le médiateur. Enfin la paix se fit, non plus avec cette hauteur et ces conditions avantageuses qui avaient signalé la grandeur de Louis XIV, mais avec une facilité et un relâchement de ses droits qui étonnèrent également les Français et les alliés. On a cru longtemps que cette paix avait été pré-

parée par la plus profonde politique (septembre, octobre 1697).

On prétendait que le grand projet du roi de France était et devait être de ne pas laisser tomber toute la succession de la vaste monarchie espagnole dans l'autre branche de la maison d'Autriche. Il espérait, disait-on, que la maison de Bourbon en arracherait au moins quelque démembrement, et que peut-être un jour elle l'aurait tout entière. Les renonciations authentiques de la femme et de la mère de Louis XIV ne paraissaient que de vaines signatures que des conjonctures nouvelles devaient anéantir. Dans ce dessein, qui agrandissait ou la France ou la maison de Bourbon, il était nécessaire de montrer quelque modération à l'Europe, pour ne pas effrayer tant de puissances toujours soupçonneuses. La paix donnait le temps de se faire de nouveaux alliés, de rétablir les finances, de gagner ceux dont on aurait besoin, et de laisser former dans l'État de nouvelles milices. Il fallait céder quelque chose, dans l'espérance d'obtenir beaucoup plus ¹.

On pensa que c'étaient là les motifs secrets de cette paix de Rysvick, qui en effet procura par l'événement le trône d'Espagne au petit-fils de Louis XIV. Cette idée si vraisemblable n'est pas vraie ; ni Louis XIV ni son conseil n'eurent ces vues, qui semblaient devoir se présenter à eux. C'est un grand exemple de cet enchaînement des révolutions de ce monde, qui entraînent les hommes par lesquels elles semblent conduites. L'intérêt visible de posséder bientôt l'Espagne, ou une partie de cette monarchie, n'influa en rien dans la paix de Rysvick : le marquis de Torci en fait l'aveu dans ses mémoires manuscrits ². On fit la paix par lassitude de la guerre ;

¹ « Si Louis XIV ne cessa point de vaincre dans la guerre d'Allemagne, dit M. Mignet, il cessa de s'agrandir. Le traité de Rysvick ne lui fit acquérir aucune possession nouvelle. Il n'obtint la paix, malgré ses succès militaires, qu'en abandonnant ses conquêtes. Il rendit la Lorraine, moins Sar-Louis et Longwy ; il renonça à une partie des réunions qu'il avait opérées dans la période précédente aux dépens de l'Empire. La guerre d'Allemagne, sans être le terme de sa gloire, marqua l'arrêt de sa fortune. » (Mignet, *Nég. relat. à la succession d'Espagne*, t. I^{er}, p. 65.)

² Ces *Mémoires* de Torci ont été imprimés depuis, et confirment combien l'auteur du *Siècle de Louis XIV* était instruit de tout ce qu'il avance.
(Beuchot.)

et cette guerre avait été presque sans objet ; du moins elle n'avait été, du côté des alliés, que le dessein vague d'abaisser la grandeur de Louis XIV, et dans ce monarque que la suite de cette même grandeur qui n'avait pas voulu plier. Le roi Guillaume avait entraîné dans sa cause l'empereur, l'Empire, l'Espagne, les Provinces-Unies, la Savoie. Louis XIV s'était vu trop engagé pour reculer. La plus belle partie de l'Europe avait été ravagée, parce que le roi de France avait usé avec trop de hauteur de ses avantages après la paix de Nimègue : c'était contre sa personne qu'on s'était ligué, plutôt que contre la France. Le roi croyait avoir mis en sûreté la gloire que donnent les armes ; il voulut avoir celle de la modération : et l'épuisement qui se faisait sentir dans les finances ne lui rendit pas cette modération difficile.

Les affaires politiques se traitaient dans le conseil ; les résolutions s'y prenaient : le marquis de Torci, encore jeune, n'était chargé que de l'exécution. Tout le conseil voulait la paix, le duc de Beauvilliers, surtout, y représentait avec force la misère des peuples ; madame de Maintenon en était touchée ; le roi n'y était pas insensible. Cette misère faisait d'autant plus d'impression, qu'on tombait de cet état florissant où le ministre Colbert avait mis le royaume. Les grands établissements en tout genre avaient prodigieusement coûté, et l'économie ne réparait pas le dérangement de ces dépenses forcées. Ce mal intérieur étonnait, parce qu'on ne l'avait jamais senti depuis que Louis XIV gouvernait par lui-même. Voilà les causes de la paix de Rysvick : des sentiments vertueux y influèrent certainement. Ceux qui pensent que les rois et leurs ministres sacrifient sans cesse et sans mesure à l'ambition, ne se trompent pas moins que celui qui penserait qu'ils sacrifient toujours au bonheur du monde.

Le roi rendit donc à la branche autrichienne d'Espagne tout ce qu'il lui avait pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venait de lui prendre en Flandre dans cette dernière guerre, Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai ; il reconnut pour roi légitime d'Angleterre le roi Guillaume, traité jusqu'alors de prince d'Orange, d'usurpateur et de tyran ; il promit de ne donner aucun secours à ses ennemis. Le roi Jacques, dont le nom fut omis dans le traité, resta dans Saint-Germain avec le nom

inutile de roi, et des pensions de Louis XIV : il ne fit plus que des manifestes, sacrifié par son protecteur à la nécessité, et déjà oublié de l'Europe.

Les jugements rendus par les chambres de Brisach ¹ et de Metz contre tant de souverains, et les réunions faites à l'Alsace, monuments d'une puissance et d'une fierté dangereuses, furent abolis; et les bailliages juridiquement saisis furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces désistements, on restitua à l'Empire Fribourg, Brisach, Kehl, Philipsbourg; on se soumit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbac, le Mont-Royal, ouvrages où Vauban avait épuisé son art, et le roi ses finances. On fut surpris en Europe, et mécontent en France, que Louis XIV eût fait la paix comme s'il eût été vaincu. Harlai, Créci et Callières, qui avaient signé cette paix, n'osaient se montrer ni à la cour, ni à la ville; on les accablait de reproches et de ridicules, comme s'ils avaient fait un seul pas qui n'eût été ordonné par le ministère. La cour de Louis XIV leur reprochait d'avoir trahi l'honneur de la France; et depuis on les loua d'avoir préparé par ce traité la succession à la monarchie espagnole: mais ils ne méritèrent ni les critiques ni les louanges.

Ce fut enfin par cette paix que la France rendit la Lorraine à la maison qui la possédait depuis sept cents années. Le duc Charles V, appui de l'Empire et vainqueur des Turcs, était mort; son fils Léopold prit, à la paix de Rysvick, possession de sa souveraineté, dépouillé à la vérité de ses droits réels; car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à sa capitale: mais on ne put lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ses sujets, droit dont jamais aucun prince n'a si bien usé que lui.

Il est à souhaiter que la dernière postérité apprenne qu'un des moins grands souverains de l'Europe a été celui qui a fait

¹ Giannone, si célèbre par son utile *Histoire de Naples*, dit que ces tribunaux étaient établis à Tournai. Il se trompe souvent sur toutes les affaires qui ne sont pas celles de son pays. Il dit, par exemple, qu'à Nimègue, Louis XIV fit la paix avec la Suède. Au contraire, la Suède était son alliée. (*Note de Voltaire.*)

le plus de bien à son peuple. Il trouva la Lorraine désolée et déserte : il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a conservée toujours en paix, pendant que le reste de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France, et d'être aimé dans l'Empire ; tenant heureusement ce juste milieu qu'un prince sans pouvoir n'a presque jamais pu garder entre deux grandes puissances. Il a procuré à ses peuples l'abondance qu'ils ne connaissaient plus. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, a été mise dans l'opulence par ses seuls bienfaits. Voyait-il la maison d'un gentilhomme en ruine, il la faisait rebâtir à ses dépens : il payait leurs dettes, il mariait leurs filles ; il prodiguait des présents avec cet art de donner qui est encore au-dessus des bienfaits ; il mettait dans ses dons la magnificence d'un prince et la politesse d'un ami. Les arts, en honneur dans sa petite province, produisaient une circulation nouvelle qui fait la richesse des États. Sa cour était formée sur celle de France ; on ne croyait presque pas avoir changé de lieu, quand on passait de Versailles à Lunéville. A l'exemple de Louis XIV, il faisait fleurir les belles-lettres. Il a établi dans Lunéville une espèce d'université sans pédantisme, où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former. On y apprenait de véritables sciences dans des écoles où la physique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talents jusque dans les boutiques et dans les forêts, pour les mettre au jour et les encourager. Enfin, pendant tout son règne, il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses, des connaissances, et des plaisirs. « Je quitterais demain ma souveraineté, disait-il, si je ne pouvais faire du bien. » Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé ; et j'ai vu, longtemps après sa mort, ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé en mourant son exemple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas peu servi à préparer à son fils¹ le chemin du trône de l'Empire.

Dans le temps que Louis XIV ménageait la paix de Rysvick, qui devait lui valoir la succession d'Espagne, la couronne de Pologne vint à vaquer. C'était la seule couronne royale au

¹ François I^{er}, époux de Marie-Thérèse.

monde qui fût alors élective : citoyens et étrangers y peuvent prétendre ; il faut, pour y parvenir, ou un mérite assez éclatant et assez soutenu par les intrigues pour entraîner les suffrages, comme il était arrivé à Jean Sobieski, dernier roi ; ou bien des trésors assez grands pour acheter ce royaume, qui est presque toujours à l'enchère.

L'abbé de Polignac, depuis cardinal, eut d'abord l'habileté de disposer les suffrages en faveur de ce prince de Conti connu par les actions de valeur qu'il avait faites à Steinkerque et à Nervinde. Il n'avait jamais commandé en chef ; il n'entraît point dans les conseils du roi. M. le Duc avait autant de réputation que lui à la guerre ; M. de Vendôme en avait davantage : cependant sa renommée effaçait alors les autres noms par le grand art de plaire et de se faire valoir, que jamais on ne posséda mieux que lui. Polignac, qui avait celui de persuader, détermina d'abord les esprits en sa faveur : il balança avec de l'éloquence et des promesses l'argent qu'Auguste, électeur de Saxe, prodiguait. Louis-François, prince de Conti, fut élu roi par le plus grand parti (27 juin 1697), et proclamé par le primat du royaume. Auguste fut élu deux heures après par un parti beaucoup moins nombreux : mais il était prince souverain et puissant ; il avait des troupes prêtes sur les frontières de Pologne. Le prince de Conti était absent, sans argent, sans troupes, sans pouvoir ; il n'avait pour lui que son nom et le cardinal de Polignac. Il fallait ou que Louis XIV l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât de quoi l'emporter sur son rival. Le ministère français passa pour en avoir fait trop, en envoyant le prince de Conti, et trop peu, en ne lui donnant qu'une faible escadre et quelques lettres de change avec lesquelles il arriva à la rade de Dantzick. On parut se conduire avec cette politique mitigée qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de Conti ne fut pas seulement reçu à Dantzick ; ses lettres de change y furent protestées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent et les troupes de Saxe, assuraient déjà la couronne à son rival. Il revint avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire voir qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Cette disgrâce du prince de Conti ne troubla point la paix

du Nord entre les chrétiens. Le midi de l'Europe fut tranquille bientôt après par la paix de Rysvick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs faisaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise et à la Russie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés et divisés entre eux, avaient dans cette guerre la supériorité. La bataille de Zanta (1^{er} septembre 1697), où le prince Eugène battit le Grand Seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand-visir, de dix-sept bachas et de plus de vingt mille Turcs, abaissa l'orgueil ottoman, et procura la paix de Carlovitz (1699), où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée; les Moscovites, Asoph; les Polonais, Kaminieck; l'empereur, la Transilvanie. La chrétienté fut alors tranquille et heureuse; on n'entendait parler de guerre ni en Asie ni en Afrique. Toute la terre était en paix vers les deux dernières années du dix-septième siècle, époque d'une trop courte durée.

Les malheurs publics recommencèrent bientôt. Le Nord fut troublé, dès l'an 1700, par les deux hommes les plus singuliers qui fussent sur la terre : l'un était le czar Pierre Alexiovitz, empereur de Russie; et l'autre, le jeune Charles XII, roi de Suède. Le czar Pierre, supérieur à son siècle et à sa nation, a été, par son génie et par ses travaux, le réformateur, ou plutôt le fondateur de son empire. Charles XII, plus courageux, mais moins utile à ses sujets, fait pour commander à des soldats et non à des peuples, a été le premier des héros de son temps : mais il est mort avec la réputation d'un roi imprudent. La désolation du Nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du czar, du roi de Danemarck et du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de Charles XII pour lui ravir une partie de ses États (1700). Le roi Charles, à l'âge de seize ans¹, les vainquit tous trois. Il fut la terreur du Nord, et passa déjà pour un grand homme, dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encore toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redoutable qui fût au monde, et neuf autres années le plus malheureux.

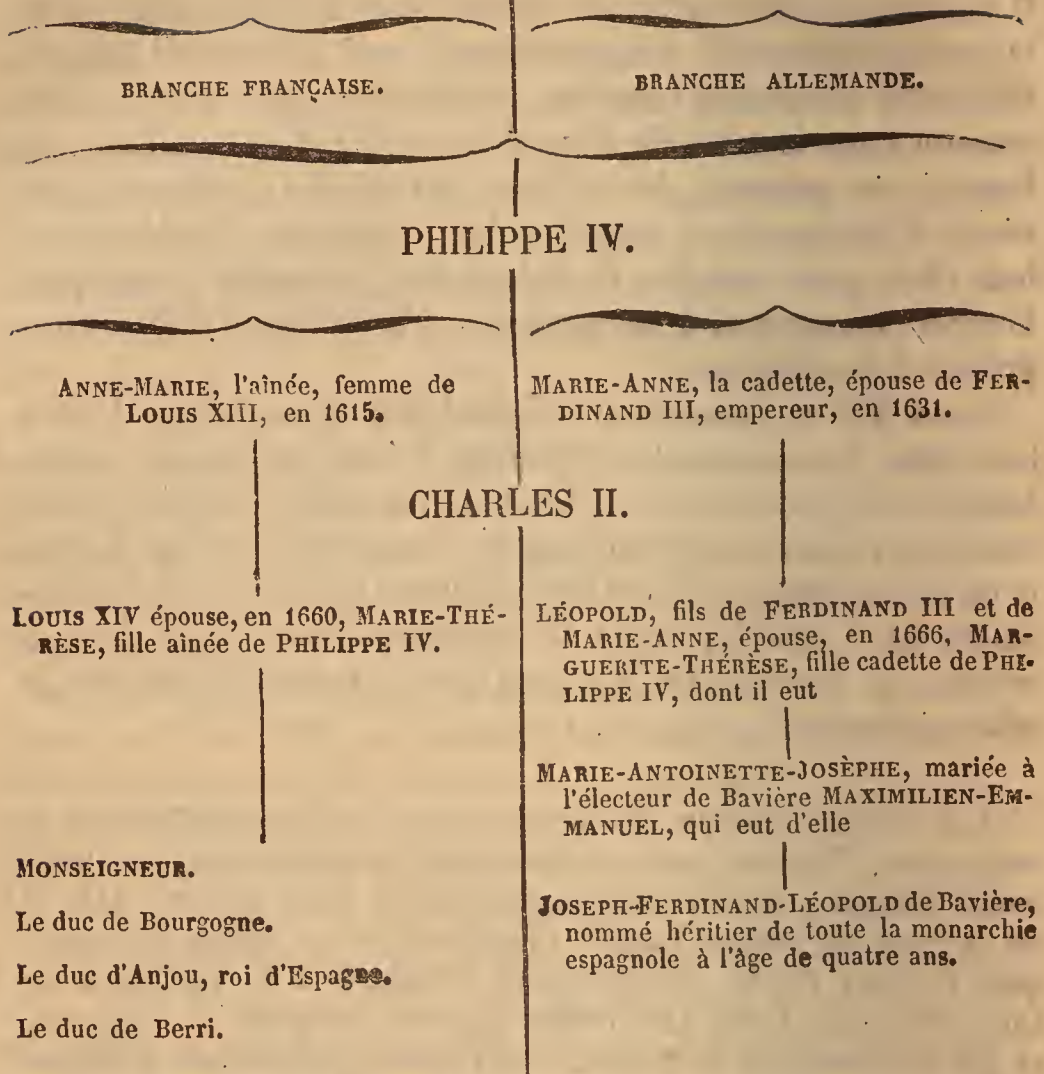
¹ Il en avait dix-huit; Voltaire le dit lui-même dans son *Histoire de Charles XII*.

Les troubles du midi de l'Europe ont eu une autre origine. Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne, dont la mort s'approchait. Les puissances, qui dévoraient déjà en idée cette succession immense, faisaient ce qu'on nous voyons souvent dans la maladie d'un riche vieillard sans enfants. Sa femme, ses parents, des prêtres, des officiers préposés pour recevoir les dernières volontés des mourants, l'assiégeaient de tous côtés pour arracher de lui un mot favorable : quelques héritiers consentent à partager ses dépouilles ; d'autres s'apprêtent à les disputer.

Louis XIV et l'empereur Léopold étaient au même degré : tous deux descendaient de Philippe III par les femmes ; mais Louis était fils de l'aînée. Le dauphin avait un plus grand avantage encore sur les enfants de l'empereur, c'est qu'il était petit-fils de Philippe IV, et les enfants de Léopold n'en descendaient pas : tous les droits de la nature étaient donc dans la maison de France. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la table suivante¹.

¹ Les détails donnés par Voltaire sur cette importante affaire de la succession d'Espagne, ont été pleinement confirmés par les documents officiels publiés depuis l'apparition du *Siècle de Louis XIV*. Il est aujourd'hui prouvé jusqu'à l'évidence que les agents diplomatiques français furent complètement étrangers à la résolution de Charles II ; que Louis XIV refusa d'abord d'accepter le testament, et que plus tard, en acceptant, il agit conformément aux principes d'une saine politique. Lors même que Louis XIV, en refusant, s'en serait tenu au traité de Londres, il fallait toujours combattre l'Autriche pour lui arracher la part que ce traité attribuait au dauphin ; et, comme le disait M. de Torci, il n'y avait pas à choisir entre la paix et la guerre, mais entre la guerre et la guerre, et puisqu'il fallait combattre, mieux valait le faire après tout en ayant l'Espagne pour alliée au lieu de l'avoir pour ennemie. Cette affaire a fixé depuis cent cinquante ans la conduite de la France à l'égard de l'Espagne, et ouvert une phase nouvelle dans nos relations internationales. A dater du testament de Charles II, l'Espagne, brusquement isolée du reste de l'Europe, est devenue comme le satellite de la France, et la politique de Louis XIV s'est continuée jusqu'à nos jours. En 1763, le duc de Choiseul resserra, par le pacte de famille, les liens qui unissaient les deux nations ; et quand l'Espagne, en 1793, déclara la guerre à la France, ce fut parce que la France avait dé-

PHILIPPE III, ROI D'ESPAGNE,



Mais la maison de l'empereur comptait pour ses droits, premièrement les renonciations authentiques et ratifiées de chiré ce pacte et versé le sang d'un Bourbon; mais depuis un siècle déjà, les intérêts des deux nations s'étaient tellement identifiés, que la monarchie de Philippe II finit par s'allier à la France, devenue républicaine. Quand Napoléon voulut reconstituer pour une monarchie nouvelle un nouveau pacte de famille, ce fut encore le testament de Charles II que défendit l'Espagne; enfin, lorsqu'en 1823, les Français passèrent les Pyrénées, c'était encore pour protéger contre la révolution les descendants de Charles II, et rendre à l'Espagne ce qu'elle avait tenté de faire, en 93, pour les descendants de Louis XIV. De notre temps même, sous le règne de Louis-Philippe, la pensée du grand roi a reparu dans la question des mariages espagnols.

Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne; ensuite, le nom d'Autriche; le sang de Maximilien, dont Léopold et Charles II descendaient; l'union presque toujours constante des deux branches autrichiennes; la haine encore plus constante de ces deux branches contre les Bourbons; l'aversion que la nation espagnole avait alors pour la nation française; enfin, les ressorts d'une politique en possession de gouverner le conseil d'Espagne.

Rien ne paraissait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Espagne dans la maison d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Rysvick; mais la faiblesse de Charles II avait dérangé, dès l'année 1696, cet ordre de succession, et le nom autrichien avait déjà été sacrifié en secret. Le roi d'Espagne avait un petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière, Maximilien-Marie. La mère du roi, qui vivait encore, était bisaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans; et quoique cette reine-mère fût de la maison d'Autriche, étant fille de l'empereur Ferdinand III, elle obtint de son fils que la race impériale fût déshéritée. Elle était piquée contre la cour de Vienne; elle jeta les yeux sur ce prince bavarois sortant du berceau, pour le destiner à la monarchie d'Espagne et du Nouveau-Monde. Charles II, alors gouverné par elle ¹, fit un testament secret en faveur du prince électoral de Bavière, en 1696. Charles, ayant depuis perdu sa mère, fut gouverné par sa femme, Marie-Anne de Bavière-Neubourg. Cette princesse bavaroise, belle-sœur de l'empereur Léopold, était aussi attachée à la maison d'Autriche que la reine mère, Autrichienne, avait été affectionnée au sang de Bavière. Ainsi le cours naturel des choses fut toujours interverti dans cette affaire, où il s'agissait de la plus vaste monarchie du monde. Marie-Anne de Bavière fit déchirer le testament qui appelait le jeune Bavarois à la succession, et le roi promit à sa femme qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur Léopold, et qu'il ne ruinerait pas la maison d'Autriche. Les choses étaient en ces termes à la paix de Rysvick. Les maisons de France et d'Autriche se craignaient et s'observaient, et elles avaient l'Europe à craindre.

¹ Voyez les *Mémoires de Torci*, t. 1^{er}, p. 52. (Note de Voltaire.)

L'Angleterre et la Hollande, alors puissantes, dont l'intérêt était de tenir la balance entre les souverains, ne voulaient point souffrir que la même tête pût porter avec la couronne d'Espagne celle de l'Empire ou celle de France.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le roi de Portugal, Pierre II, se mit au rang des prétendants. Cela était absurde : il ne pouvait tirer son droit que d'un Jean I, fils naturel de Pierre le Justicier, au quinzième siècle ; mais cette prétention chimérique était soutenue par le comte d'Oropeza, de la maison de Bragance. Il était membre du conseil, il osa en parler : il fut disgracié et renvoyé.

Louis XIV ne pouvait souffrir qu'un fils de l'empereur recueillît la succession, et il ne pouvait la demander. On ne sait pas positivement quel homme imagina le premier de faire un partage prématuré et inouï de la monarchie espagnole pendant la vie de Charles II. Il est très-vraisemblable que ce fut le ministre Torci ; car ce fut lui qui en fit l'ouverture au comte de Portland-Benting, ambassadeur de Guillaume III auprès de Louis XIV ¹.

(Octobre 1698.) Le roi Guillaume entra vivement dans ce projet nouveau : il disposa dans la Haye, avec le comte de Tallard, de la succession d'Espagne. On donnait au jeune prince de Bavière, l'Espagne et les Indes occidentales, sans savoir que Charles II lui avait déjà légué auparavant tous ses États. Le dauphin, fils de Louis XIV, devait posséder Naples, la Sicile, et la province de Guipuscoa, avec quelques villes. On ne laissait à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold, que le Milanais ; et rien à l'archiduc Joseph, fils aîné de Léopold, héritier de l'Empire.

Le sort d'une partie de l'Europe et de la moitié de l'Amérique ainsi réglé, Louis promit par ce traité de partage de renoncer à la succession entière de l'Espagne : le dauphin promit et signa la même chose. La France croyait gagner des Etats ; l'Angleterre et la Hollande croyaient affermir le repos

¹ L'auteur du *Siècle de Louis XIV* avait écrit la plupart de ces particularités, aussi neuves qu'intéressantes, longtemps avant que les *Mémoires* du marquis de Torci parussent ; et ces *Mémoires* ont enfin confirmé tous les faits rapportés dans cette histoire. (*Note de Voltaire.*)

d'une partie de l'Europe : toute cette politique fut vaine. Le roi moribond, apprenant qu'on déchirait sa monarchie de son vivant, fut indigné. On s'attendait qu'à cette nouvelle il déclarerait pour son successeur, ou l'empereur Léopold, ou un fils de cet empereur ; qu'il lui donnerait cette récompense de n'avoir point trempé dans ce partage ; que la grandeur et l'intérêt de la maison d'Autriche lui dicteraient un testament. Il en fit un en effet ; mais il déclara pour la seconde fois ce même prince de Bavière unique héritier de tous ses États (novembre 1698). La nation espagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de sa monarchie, applaudissait à cette disposition ; la paix semblait devoir en être le fruit. Cette espérance fut encore aussi vaine que le traité de partage : le prince de Bavière ¹, désigné roi, mourut à Bruxelles (6 février 1699).

On accusa injustement de cette mort précipitée la maison d'Autriche, sur cette seule vraisemblance que ceux-là commettent le crime à qui le crime est utile. Alors recommencèrent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Versailles, à Londres, à la Haye et à Rome.

Louis XIV, le roi Guillaume et les États-Généraux disposèrent encore une fois en idée de la monarchie espagnole (mars 1700). Ils assignaient à l'archiduc Charles, fils puîné de l'empereur, la part qu'ils avaient auparavant donnée à l'enfant qui venait de mourir. Le fils de Louis XIV devait posséder Naples et la Sicile, et tout ce qu'on lui avait assigné par la première convention.

¹ Joseph-Ferdinand Léopold, né le 27 octobre 1692. — Les bruits odieux répandus sur la mort du prince électoral de Bavière ne sont plus répétés aujourd'hui que par de vils écrivains sans aveu, sans pudeur, et sans connaissance du monde, qui travaillent pour des libraires, et qui se donnent pour des politiques. On trouve dans les prétendus *Mémoires de madame de Maintenon*, tome V, page 6, ces paroles : « La cour de Vienne, de tout temps infectée des maximes de Machiavel, est soupçonnée de réparer par ses empoisonneurs les fautes de ses ministres. » Il semble par cette phrase que la cour de Vienne eût de tout temps des empoisonneurs en titre d'office, comme on a des huissiers et des drabans. C'est un devoir de relever des expressions si indécentes, et de combattre des idées si calomnieuses. (Note de Voltuire.)

On donnait Milan au duc de Lorraine ; et la Lorraine, si souvent envahie et si souvent rendue par la France, devait y être annexée pour jamais. Ce traité, qui mit en mouvement la politique de tous les princes pour le traverser ou pour le soutenir, fut tout aussi inutile que le premier. L'Europe fut encore trompée dans son attente, comme il arrive presque toujours.

L'empereur, à qui on proposait ce traité de partage à signer, n'en voulut point, parce qu'il espérait avoir toute la succession. Le roi de France, qui en avait pressé la signature, attendait les événements avec incertitude. Quand ce nouvel affront fut connu à la cour de Madrid, le roi fut sur le point de succomber à sa douleur ; et la reine sa femme fut transportée d'une si vive colère, qu'elle brisa les meubles de son appartement, et surtout les glaces et les autres ornements qui venaient de France : tant les passions sont les mêmes dans tous les rangs ! Ces partages imaginaires, ces intrigues, ces querelles, tout cela n'était qu'un intérêt personnel : la nation espagnole était comptée pour rien ; on ne la consultait pas ; on ne lui demandait pas quel roi elle voulait. On proposa d'assembler *las cortes*, les états généraux ; mais Charles frémissait à ce seul nom.

Alors ce malheureux prince, qui se voyait mourir à la fleur de son âge, voulut donner tous ses États à l'archiduc Charles, neveu de sa femme, second fils de l'empereur Léopold. Il n'osait les laisser au fils aîné ; tant le système de l'équilibre prévalait dans les esprits, et tant il était sûr que la crainte de voir l'Espagne, le Mexique, le Pérou, de grands établissements dans l'Inde, l'Empire, la Hongrie, la Lombardie, dans les mêmes mains, armerait le reste de l'Europe ! Il demandait que l'empereur Léopold envoyât son second fils Charles à Madrid, à la tête de dix mille hommes ; mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie, ne l'auraient alors souffert : toutes voulaient le partage. L'empereur ne voulait point envoyer son fils seul à la merci du conseil d'Espagne, et ne pouvait y faire passer dix mille hommes : il voulait seulement faire marcher des troupes en Italie, pour s'assurer cette partie des États de la monarchie espagnole. Il arriva, pour le plus important intérêt entre deux grands rois, ce qui

arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires légères : on disputa, on s'aigrit ; la fierté allemande révoltait la hauteur castillane. La comtesse de Perlipz, qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les esprits qu'elle eût dû gagner à Madrid, et le conseil de Vienne les éloignait encore davantage par ses hauteurs.

Le jeune archiduc, qui fut depuis l'empereur Charles VI, appelait toujours les Espagnols d'un nom injurieux : il apprit alors combien les princes doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemands, releva ces discours, les envenima dans ses dépêches, et écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Autriche que l'archiduc n'en avait prononcé contre les Espagnols. « Les ministres de Léopold, écrivait-il, » ont l'esprit tait comme les cornes des chèvres de mon pays, » petit, dur et tortu. » Cette lettre devint publique. L'évêque de Lérida fut rappelé ; et à son retour à Madrid, il ne fit qu'accroître l'aversion des Espagnols contre les Allemands.

Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis depuis duc d'Harcourt, ambassadeur de France, se conciliait tous les cœurs par la profusion de sa magnificence, par sa dextérité, et par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il souffrit tous les dégoûts sans se plaindre : trois mois entiers s'écoulèrent sans qu'il pût avoir audience du roi ¹ ; il employa ce temps à gagner les esprits. Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole nourrissait contre la française depuis Ferdinand le Catholique ; et sa prudence prépara les temps où la France et l'Espagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unies avant ce Ferdinand,

¹ Reboulet suppose que cet ambassadeur fut reçu d'abord magnifiquement. Il fait un grand éloge de sa livrée, de son beau carrosse doré, et de l'accueil tout à fait gracieux de Sa Majesté. Mais le marquis, dans ses dépêches, avoue qu'on ne lui fit nulle civilité, et qu'il ne vit le roi qu'un moment dans une chambre très-sombre, éclairée de deux bougies, de peur qu'il ne s'aperçût que ce prince était moribond. Enfin, les *Mémoires* de Torci démontrent qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que Reboulet, Limiers et les autres historiens ont dit de cette grande affaire. (*Note de Voltaire.*)

« de couronne à couronne, de peuple à peuple, et d'homme » à homme. » Il accoutuma la cour espagnole à aimer la maison de France, ses ministres à ne plus s'effrayer des renonciations de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche, et Charles II lui-même à balancer entre sa propre maison et celle de Bourbon. Il fut ainsi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement et dans les esprits : cependant ce changement était encore éloigné.

L'empereur priait, menaçait : le roi de France représentait ses droits, mais sans oser jamais demander pour un de ses petits-fils la succession entière ; il ne s'occupait qu'à flatter le malade. Les Maures assiégeaient Ceuta : aussitôt le marquis d'Harcourt offre des vaisseaux et des troupes à Charles, qui en fut sensiblement touché : mais la reine sa femme en fut effrayée ; elle craignit que son mari n'eût trop de reconnaissance, et refusa sèchement ce secours.

On ne savait encore quel parti prendre dans le conseil de Madrid, et Charles II approchait du tombeau, plus incertain que jamais. L'empereur Léopold, piqué, rappela son ambassadeur, le comte de Harrach ; mais bientôt après il le renvoya à Madrid, et les espérances en faveur de la maison d'Autriche se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France, menaçant à son tour, rassembla une armée vers les frontières d'Espagne, et ce même marquis d'Harcourt fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Il ne resta à Madrid qu'un officier d'infanterie, qui avait servi de secrétaire d'ambassade, et qui fut chargé des affaires, comme le dit le marquis de Torci. Ainsi le moribond, menacé tour à tour par ceux qui prétendaient à sa succession, voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre, que ses États allaient être déchirés, tendait à sa fin sans consolation, sans résolution, et au milieu des inquiétudes.

Dans cette crise violente, le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède, le comte de Monterey, et d'autres grands d'Espagne, voulurent sauver la patrie. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs esprits la raison d'État, et servit la cour de France sans qu'elle le sût.

Ils persuadèrent à Charles II de préférer un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux, hors d'état de les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations solennelles de la mère et de la femme de Louis XIV à la couronne d'Espagne, puisqu'elles n'avaient été faites que pour empêcher les aînés de leurs descendants de réunir sous leur domination les deux royaumes, et qu'on ne choisissait point un aîné : c'était en même temps rendre justice au droit du sang; c'était conserver la monarchie espagnole sans partage. Le roi scrupuleux fit consulter les théologiens, qui furent de l'avis de son conseil; ensuite, tout malade qu'il était, il écrivit de sa main au pape Innocent XII, et lui fit la même consultation. Le pape, qui croyait voir dans l'affaiblissement de la maison d'Autriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi que « les lois » d'Espagne et le bien de la chrétienté exigeaient de lui qu'il » donnât la préférence à la maison de France. » La lettre du pape était du 16 juillet 1700. Il traita ce cas de conscience d'un souverain comme une affaire d'État, tandis que le roi d'Espagne faisait de cette grande affaire d'État un cas de conscience.

Louis XIV en fut informé par le cardinal de Janson, qui résidait alors à Rome : c'est toute la part que le cabinet de Versailles eut à cet événement. Six mois s'étaient écoulés depuis qu'on n'avait plus d'ambassadeur à Madrid : c'était peut-être une faute, et ce fut peut-être encore cette faute qui valut la monarchie espagnole à la maison de France. Le roi d'Espagne fit son troisième testament, qu'on crut longtemps être le seul, et donna tous ses États au duc d'Anjou¹. On saisit un moment où sa femme n'était pas auprès de lui pour le faire signer. C'est ainsi que toute cette intrigue fut terminée.

L'Europe a pensé que ce testament de Charles II avait été dicté à Versailles. Le roi mourant n'avait consulté que l'in-

¹ Quelques mémoires disent que le cardinal Portocarrero arracha du roi mourant la signature de ce testament; ils lui font tenir un long discours pour y disposer ce monarque; mais on voit que tout était déjà préparé et réglé dès le mois de juillet. Qui pourrait d'ailleurs savoir ce que dit le cardinal Portocarrero au roi tête à tête? (Note de Voltaire.)

térêt de son royaume, les vœux de ses sujets, et même leurs craintes ; car le roi de France faisait avancer des troupes sur la frontière pour s'assurer une partie de l'héritage, tandis que le roi moribond se résolvait à lui tout donner. Rien n'est plus vrai que la réputation de Louis XIV et l'idée de sa puissance furent les seuls négociateurs qui consommèrent cette révolution.

Charles d'Autriche, après avoir signé la ruine de sa maison et la grandeur de celle de France, languit encore un mois, et acheva enfin, à l'âge de trente-neuf ans (1^{er} novembre 1700), la vie obscure qu'il avait menée sur le trône. Peut-être n'est-il pas inutile, pour faire connaître l'esprit humain, de dire que, quelques mois avant sa mort, ce monarque fit ouvrir à l'Escorial les tombeaux de son père, de sa mère, et de sa première femme, Marie-Louise d'Orléans, dont il était soupçonné d'avoir souffert l'empoisonnement. Il baisa ce qui restait de ces cadavres, soit qu'en cela il suivît l'exemple de quelques anciens rois d'Espagne, soit qu'il voulût s'accoutumer aux horreurs de la mort, soit qu'une secrète superstition lui fit croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure où il devait être porté dans la sienne.

Ce prince était né aussi faible d'esprit que de corps, et cette faiblesse s'était répandue sur ses États. C'est le sort des monarchies, que leur prospérité dépende du caractère d'un seul homme. Telle était la profonde ignorance dans laquelle Charles II avait été élevé, que, quand les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne savait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre¹. Ce roi laissa au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, tous ses États, sans connaître ce qu'il lui laissait.

Son testament fut si secret, que le comte de Harrach, ambassadeur de l'empereur, se flatta encore que l'archiduc était reconnu successeur. Il attendit longtemps l'issue du grand conseil qui se tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'Abrantes vint à lui, les bras couverts : l'ambassadeur ne douta pas dans ce moment que l'archiduc ne fût roi, quand

¹ Voyez les *Mémoires* de Torci, t. I^{er}, p. 42.

le duc d'Abrantes lui dit en l'embrassant : *Vengo a despedirme de la casa de Austria* : « Je viens prendre congé de la maison d'Autriche. »

Ainsi, après deux cents ans de guerres et de négociations pour quelques frontières des États espagnols, la maison de France eut d'un trait de plume la monarchie entière, sans traités, sans intrigues, et sans même avoir eu l'espérance de cette succession. On s'est cru obligé de faire connaître la simple vérité d'un fait jusqu'à présent obscurci par tant de ministres et d'historiens séduits par leurs préjugés, et par les apparences qui séduisent presque toujours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'Harcourt, et des ministres espagnols gagnés pour faire signer ce testament, est au rang des mensonges politiques et des erreurs populaires. Mais le roi d'Espagne, en choisissant pour son héritier le petit-fils d'un roi si longtemps son ennemi, pensait toujours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appelé à la succession d'Espagne que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France; et le même testament qui, au défaut des puînés du sang de Louis XIV, rappelait l'archiduc Charles, depuis l'empereur Charles VI, portait expressément que l'Empire et l'Espagne ne seraient jamais réunis sous un même souverain.

Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France; il pouvait accepter le testament, qui était un avantage pour sa maison. Il est certain que la matière fut mise en délibération dans un conseil extraordinaire. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers furent d'avis de s'en tenir au traité; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à soutenir : Louis les voyait aussi, mais il était accoutumé à ne les pas craindre. Il accepta le testament; et rencontrant, au sortir du conseil, les princesses de Conti avec madame la duchesse : « Eh bien! » leur dit-il en souriant, quel parti prendriez-vous? » puis, sans attendre leur réponse : « Quelque parti que je prenne, » ajouta-t-il, je sais bien que je serai blâmé¹. »

¹ Malgré le mépris où sont en France les prétendus *Mémoires de*

Les actions des rois, tout flattés qu'ils sont, éprouvent toujours tant de critiques, que le roi d'Angleterre lui-même essuya des reproches dans son parlement, et ses ministres furent poursuivis, pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais, qui raisonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'esprit de parti éteint quelquefois la raison, criaient à la fois et contre Guillaume, qui avait fait le traité, et contre Louis XIV, qui le rompait.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise et de l'impuissance, quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été trois cents ans la rivale. Louis XIV semblait le monarque le plus heureux et le plus puissant de la terre : il se voyait, à soixante-deux ans, entouré d'une nombreuse postérité ; un de ses petits-fils allait gouverner sous ses ordres l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie, et les Pays-Bas. L'empereur n'osait encore que se plaindre.

Le roi Guillaume ¹, à l'âge de cinquante-deux ans, devenu infirme et faible, ne paraissait plus un ennemi dangereux : il lui fallait le consentement de son parlement pour faire la guerre ; et Louis avait fait passer de l'argent en Angleterre, avec lequel il espérait disposer de plusieurs voix de ce parlement. Guillaume et la Hollande, n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à Philippe V, comme au roi légitime

madame de Maintenon, on est pourtant obligé d'avertir les étrangers que tout ce qu'on y dit au sujet de ce testament est faux. L'auteur prétend que lorsque l'ambassadeur d'Espagne vint apporter à Louis XIV les dernières volontés de Charles II, le roi lui répondit : *Je verrai*. Certainement le roi ne fit point une réponse si étrange, puisque, de l'aveu du marquis de Torci, l'ambassadeur d'Espagne n'eut audience de Louis XIV qu'après le conseil dans lequel le testament fut accepté.

Le ministre qu'on avait alors en Espagne, s'appelait Blécour, et non pas Belcour. Ce que dit le roi à l'ambassadeur Castel dos Rios, dans les *Mémoires de Maintenon*, n'a jamais été dit que dans ce roman. (*Note de Voltaire.*)

¹ Guillaume III, né, suivant les uns, le 14 octobre 1650, et suivant les autres, le 13 novembre, est mort le 16 mars 1702. Il n'avait donc alors que cinquante et un ans.

d'Espagne (février 1701). Louis XIV était assuré de l'électeur de Bavière, père du jeune prince qui était mort désigné roi. Cet électeur, gouverneur des Pays-Bas au nom du dernier roi Charles II, assurait tout d'un coup à Philippe V la possession de la Flandre, et ouvrait dans son électorat le chemin de Vienne aux armées françaises, en cas que l'empereur osât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, était aussi intimement lié à la France que son frère ; et ces deux princes semblaient avoir raison, le parti de la maison de Bourbon étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déjà beau-père du duc de Bourgogne, allait l'être encore du roi d'Espagne : il devait commander les armées françaises en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne dût jamais faire la guerre à ses deux gendres.

Le duc de Mantoue, vendu à la France par son ministre, se vendit aussi lui-même, et reçut garnison française dans Mantoue. Le Milanais reconnut le petit-fils de Louis XIV sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin, de Gibraltar à Anvers, et du Danube à Naples, tout paraissait être aux Bourbons. Le roi était si fier de sa prospérité, qu'en parlant au duc de La Rochefoucauld, au sujet des propositions que l'empereur lui faisait alors, il se servit de ces termes : « Vous les trouverez » encore plus insolentes qu'on ne vous l'a dit¹. »

(Septembre 1701.) Le roi Guillaume, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de Louis XIV, promit à l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre et la Hollande ; il mit encore le Danemarck dans ses intérêts : enfin il signa à la Haye la ligue déjà tramée contre la maison de France. Mais le roi s'en étonna peu ; et comptant sur les divisions que son argent devait jeter dans le parlement anglais, et plus encore sur les forces réunies de la France et de l'Espagne, il sembla mépriser ses ennemis.

Jacques mourut alors à Saint-Germain (16 septembre 1701). Louis pouvait accorder ce qui paraissait être de la bienséance

¹ Du moins c'est ce que rapportent les *Mémoires* manuscrits du *marquis de Dangeau*. Ils sont quelquefois infidèles. (*Note de Voltaire.*)

et de la politique, en ne se hâtant pas de reconnaître le prince de Galles pour roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, après avoir reconnu Guillaume par le traité de Rysvick. Un pur sentiment de générosité le porta d'abord à donner au fils du roi Jacques la consolation d'un honneur et d'un titre que son malheureux père avait eus jusqu'à sa mort, et que ce traité de Rysvick ne lui ôtait pas. Toutes les têtes du conseil furent d'une opinion contraire : le duc de Beauvilliers, surtout, fit voir avec une éloquence forte tous les fléaux de la guerre qui devaient être le fruit de cette magnanimité dangereuse. Il était gouverneur du duc de Bourgogne, et pensait en tout comme le précepteur de ce prince, le célèbre archevêque de Cambrai, si connu par ses maximes humaines de gouvernement, et par la préférence qu'il donnait aux intérêts des peuples sur la grandeur des rois. Le marquis de Torci appuya par des principes de politique ce que le duc de Beauvilliers avait dit comme citoyen : il représenta qu'il ne convenait pas d'irriter la nation anglaise par une démarche précipitée. Louis se rendit à l'avis unanime de son conseil, et il fut résolu de ne point reconnaître le fils de Jacques II pour roi.

Le jour même, Marie de Modène, veuve de Jacques, vint parler à Louis XIV dans l'appartement de madame de Maintenon. Elle le conjure en larmes de ne point faire à son fils, à elle, à la mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser un simple titre, seul reste de tant de grandeur : on a toujours rendu à son fils les honneurs d'un prince de Galles, on le doit donc traiter en roi après la mort de son père ; le roi Guillaume ne peut s'en plaindre, pourvu qu'on le laisse jouir de son usurpation. Elle fortifie ses raisons par l'intérêt de la gloire de Louis XIV : qu'il reconnaisse ou non le fils de Jacques II, les Anglais ne prendront pas moins parti contre la France, et il aura seulement la douleur d'avoir sacrifié la grandeur de ses sentiments à des ménagements inutiles. Ces représentations et ces larmes furent appuyées par madame de Maintenon. Le roi revint à son premier sentiment, et à la gloire de soutenir autant qu'il pouvait les rois opprimés : enfin Jacques III fut reconnu le même jour qu'il avait été arrêté dans le conseil qu'on ne le reconnaîtrait pas¹.

¹ Guillaume III était à Loo quand il apprit cette reconnaissance.

Le marquis de Torci a fait souvent l'aveu de cette anecdote singulière. Il ne l'a pas insérée dans ses mémoires manuscrits, parce qu'il pensait, disait-il, qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. Quelques Anglais¹ m'ont dit que peut-être sans cette démarche le parlement n'eût point pris de parti entre les maisons de Bourbon et d'Autriche ; mais que reconnaître ainsi pour leur roi un prince proscrit par eux, leur parut une injure à la nation, et un despotisme qu'on voulait exercer dans l'Europe. Les instructions données par la ville de Londres à ses représentants furent violentes :

« Le roi de France se donne un vice-roi en conférant le
» titre de notre souverain à un prétendu prince de Galles :
» notre condition serait bien malheureuse, si nous devions

Il dit « qu'il n'y avait plus ni politique ni bon sens à la cour de
» France, que l'on commençait à y radoter, et que tout y était sur
» le retour. » (Jennet, *Hist. des Provinces-Unies*, t. IV, p. 671.) — Voir aussi Macpherson, *Original papers*, t. I^{er}, p. 589. — Le comte de Manchester, ambassadeur d'Angleterre à Paris, sans prendre congé du roi, annonça sa retraite à M. de Torci par ce billet : « Monsieur,
» le roi, mon maître, étant informé que Sa Majesté très-chrétienne a
» reconnu un autre roi de la Grande-Bretagne, ne croit pas que sa
» gloire et son service lui permettent de tenir plus longtemps un
» ambassadeur auprès du roi votre maître, et m'a envoyé ordre de
» me retirer incessamment, dont je me donne l'honneur de vous
» donner avis par ce billet. » (Voir Moret, *Quinze ans du siècle de Louis XIV*, Paris, 1851, t. I^{er}, p. 98 et suiv.) — M. Moret remarque avec raison que la reconnaissance de Jacques III produisit en Angleterre le même effet que produisit en France le manifeste du duc de Brunswick.

¹ Entre autres milord Bolingbroke, dont les *Mémoires* ont depuis justifié ce que l'auteur du *Siècle* avance. (Voyez ses *Lettres*, t. II, p. 56.) — C'est ainsi que pense encore M. de Torci dans ses *Mémoires*. Il dit, page 164 du tome I^{er}, première édition : « La résolution que
» prit le roi de reconnaître le prince de Galles en qualité de roi d'An-
» gleterre, changea les dispositions qu'une grande partie de la na-
» tion témoignait à conserver la paix. » Le lord Bolingbroke avoue, dans ses *Lettres*, que Louis XIV reconnut le prétendant par des *importunités de femmes*. On voit par ces témoignages avec quelle exactitude l'auteur du *Siècle de Louis XIV* a cherché la vérité, et avec quelle candeur il l'a dite. (*Note de Voltaire.*)

» être gouvernés au gré d'un prince qui a employé le fer, le
 » feu et les galères, pour détruire les protestants de ses États :
 » aurait-il plus d'humanité pour nous que pour ses propres
 » sujets ? »

Guillaume s'expliqua dans le parlement avec la même force. On déclara le nouveau roi Jacques coupable de haute trahison : un bill d'*atteinder* fut porté contre lui, c'est-à-dire qu'il fut condamné à mort comme son grand-père ; et c'est en vertu de ce bill qu'on mit depuis sa tête à prix. Tel était le sort de cette famille infortunée, dont les malheurs n'étaient pas encore épuisés. Il faut avouer que c'était opposer de la barbarie à la générosité du roi de France.

Il paraît très-vraisemblable que l'Angleterre se serait toujours déclarée contre Louis XIV, quand même il eût refusé le vain titre de roi au fils de Jacques II. La monarchie d'Espagne entre les mains de son petit-fils semblait devoir armer nécessairement contre lui les puissances maritimes. Quelques membres du parlement gagnés n'auraient pas arrêté le torrent de la nation. C'est un problème à résoudre, si madame de Maintenon ne pensa pas mieux que tout le conseil, et si Louis XIV n'eut pas raison de laisser agir la hauteur et la sensibilité de son âme.

L'empereur Léopold commença d'abord cette guerre en Italie, dès le printemps de l'année 1701. L'Italie a toujours été le pays le plus cher aux intérêts des empereurs. C'était celui où ses armes pouvaient le plus aisément pénétrer par le Tyrol et par l'État de Venise ; car Venise, quoique neutre en apparence, penchait plus cependant pour la maison d'Autriche que pour celle de France. Obligée d'ailleurs par des traités de donner passage aux troupes allemandes, elle accomplissait ces traités sans peine.

L'empereur, pour attaquer Louis XIV du côté de l'Allemagne, attendait que le corps germanique se fût ébranlé en sa faveur. Il avait des intelligences et un parti en Espagne ; mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore, si l'un des fils de Léopold ne se présentait pour les recueillir ; et ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide des flottes d'Angleterre et de Hollande. Le roi Guillaume hâta les préparatifs. Son esprit, plus agissant que jamais, dans un corps

sans forces et presque sans vie, remuait tout, moins pour servir la maison d'Autriche que pour abaisser Louis XIV.

Il devait, au commencement de 1702, se mettre à la tête des armées; la mort le prévint dans ce dessein. Une chute de cheval acheva de déranger ses organes affaiblis; une petite fièvre l'emporta. Il mourut ne répondant rien à ce que des prêtres anglais, qui étaient auprès de son lit, lui dirent sur leur religion, et ne marquant d'autre inquiétude que celle dont le tourmentaient les affaires de l'Europe.

Il laissa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire, et d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours mesuré dans sa conduite, et jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paisiblement en Angleterre que parce qu'il ne voulut pas y être absolu. On l'appelait, comme on sait, le stathouder des Anglais et le roi des Hollandais. Il savait toutes les langues de l'Europe, et n'en parlait aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'esprit que d'imagination. Son caractère était en tout l'opposé de Louis XIV¹; sombre, retiré, sévère, sec, silencieux autant que Louis était affable. Il haïssait les femmes autant que Louis les aimait². Louis faisait la guerre en roi, et Guillaume en soldat. Il avait combattu contre le grand Condé et contre Luxembourg, laissant la victoire indécise entre Condé et lui à Senef, et réparant en peu de temps ses défaites à Steinkerque, à Nervinde; aussi fier que Louis XIV, mais de cette fierté triste et mélancolique qui rebute plus qu'elle n'impose. Si les beaux-arts fleurirent en France par le soin de son roi, ils furent négligés en An-

¹ On a fait dire à Guillaume : « Le roi de France ne devrait point me haïr; je l'imité en beaucoup de choses, je le crains en plusieurs, et je l'admire en tout. » On cite sur cela les *Mémoires de M. de Dangeau*. Je ne me souviens point d'y avoir vu ces paroles : elles ne sont ni dans le caractère ni dans le style du roi Guillaume. Elles ne se trouvent dans aucun mémoire anglais concernant ce prince, et il n'est pas possible qu'il ait dit qu'il imitait Louis XIV, lui dont les mœurs, les goûts, la conduite dans la guerre et dans la paix, furent en tout l'opposé de ce monarque. (*Note de Voltire.*)

² On dit cependant qu'il eut une maîtresse, madame de Villiers, comtesse d'Orkney.

gleterre, où on ne connut plus qu'une politique dure et inquiète, conforme au génie du prince.

Ceux qui estiment plus le mérite d'avoir défendu sa patrie, et l'avantage d'avoir acquis un royaume sans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu sans être aimé, d'avoir gouverné souverainement la Hollande sans la subjuguier, d'avoir été l'âme et le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir eu les ressources d'un général et la valeur d'un soldat, de n'avoir jamais persécuté personne pour la religion, d'avoir méprisé toutes les superstitions des hommes, d'avoir été simple et modeste dans ses mœurs; ceux-là sans doute donneront le nom de Grand à Guillaume plutôt qu'à Louis. Ceux qui sont plus touchés des plaisirs et de l'éclat d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zèle pour le bien public, de la passion pour la gloire, du talent de régner; qui sont plus frappés de cette hauteur avec laquelle des ministres et des généraux ont ajouté des provinces à la France sur un ordre de leur roi; qui s'étonnent davantage d'avoir vu un seul État résister à tant de puissances; ceux qui estiment plus un roi de France qui sait donner l'Espagne à son petit-fils, qu'un gendre qui détrône son beau-père; enfin, ceux qui admirent davantage le protecteur que le persécuteur du roi Jacques, ceux-là donneront à Louis XIV la préférence.

CHAPITRE XVIII.

Guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne.
Conduite des ministres et des généraux jusqu'en 1703¹.

A Guillaume III succéda la princesse Anne, fille du roi

¹ On consultera avec intérêt sur cette période si importante de notre histoire, les *Mémoires* et la *Correspondance* de Fénelon. Quoique exilé de la cour, l'archevêque de Cambrai était plus à portée que personne de connaître les agents publics et secrets de cette affaire.

Le premier Mémoire, daté du 28 août 1701, a pour objet de prévenir l'orage qui menaçait alors toute l'Europe et la France en particulier. Fénelon propose divers expédients pour éviter cette guerre.

Jacques et de la fille d'Hyde¹, avocat, devenu chancelier, et l'un des grands hommes de l'Angleterre. Elle était mariée au prince de Danemarck, qui ne fut que son premier sujet. Dès qu'elle fut sur le trône, elle entra dans toutes les mesures du roi Guillaume, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces mesures étaient les vœux de la nation. Un roi fait ailleurs entrer aveuglément ses peuples dans toutes ses vues; mais à Londres un roi doit entrer dans celles de son peuple.

Ces dispositions de l'Angleterre et de la Hollande pour mettre, s'il se pouvait, sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles, fils de l'empereur, ou du moins pour résister aux Bourbons, méritent peut-être l'attention de tous les siècles. La Hollande devait, pour sa part, entretenir cent deux mille hommes de troupes, soit dans les garnisons, soit en campagne. Il s'en fallait beaucoup que la vaste monarchie espagnole pût en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands, presque toute subjuguée en deux mois trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Espagne, de Naples, de la Flandre, du Pérou et du Mexique. L'Angleterre promettait quarante mille hommes, sans compter ses flottes. Il arrive dans toutes les alliances que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on n'avait promis : l'Angleterre, au contraire, donna cinquante mille hommes dans la seconde année, au lieu de quarante; et vers la fin de la guerre, elle entretint, tant de ses troupes que de celles des alliés, sur les frontières de France, en Espagne, en Italie, en Irlande, en Amérique,

Sa politique était aussi favorable au bien de la France qu'aux règles de la justice.

Le second Mémoire, sur la campagne de 1702, est surtout remarquable par la revue que Fénélon y fait des généraux qu'on pourra employer dans cette campagne, et par la sagesse des jugements qu'il porte sur chacun d'eux.

L'état déplorable du royaume à la fin de 1709 et au commencement de 1710, fait le sujet du troisième mémoire. Après une peinture fidèle des maux qui accablent la France, Fénélon examine les expédients qu'on pourrait employer pour la conclusion de la paix. (Voyez *Œuvres de Fénélon*, par M. de Bausset, t. XXII, p. 256. Paris, 1824, in-8°.)

¹ Plus connu sous le nom de lord Clarendon. Il a laissé, entre autres ouvrages, une *Hist. des guerres civiles d'Angleterre sous Charles I^{er}*.

et sur ses flottes, près de deux cent mille soldats et matelots combattants; dépense presque incroyable pour qui considérera que l'Angleterre, proprement dite, n'est que le tiers de la France, et qu'elle n'avait pas la moitié tant d'argent monnayé; mais dépense vraisemblable aux yeux de ceux qui savent ce que peuvent le commerce et le crédit. Les Anglais ont porté toujours le plus grand fardeau de cette alliance : les Hollandais ont insensiblement diminué le leur; car, après tout, la république des États-Généraux n'est qu'une illustre compagnie de commerce, et l'Angleterre est un pays fertile rempli de négociants et de guerriers.

L'empereur devait fournir quatre-vingt-dix mille hommes, sans compter les secours de l'Empire et des alliés qu'il espérait détacher de la maison de Bourbon; et cependant le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid; et Louis, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire. Mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des cours de l'Europe, et surtout de celle de France, commençaient à craindre quelques revers. L'Espagne, affaiblie sous les derniers rois du sang de Charles-Quint, l'était encore davantage dans les premiers jours du règne d'un Bourbon. La maison d'Autriche avait des partisans dans plus d'une province de cette monarchie; la Catalogne semblait prête à secouer le nouveau joug, et à se donner à l'archiduc Charles. Il était impossible que le Portugal ne se rangeât tôt ou tard du côté de la maison d'Autriche : son intérêt visible était de nourrir chez les Espagnols, ses ennemis naturels, une guerre civile dont Lisbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-père du nouveau roi d'Espagne, et lié aux Bourbons par le sang et les traités, paraissait déjà mécontent de ses gendres : cinquante mille écus par mois, poussés depuis jusqu'à deux cent mille francs, ne paraissaient pas un avantage assez grand pour le retenir dans leur parti; il lui fallait au moins le Montferrat mantouan et une partie du Milanais. Les hauteurs qu'il essuyait des généraux français et du ministère de Versailles lui faisaient craindre avec raison d'être bientôt compté pour rien par ses deux gendres, qui tenaient resserrés ses États de tous côtés. Il avait déjà quitté brusquement le parti de l'Empire pour la France; il était vraisem-

blable qu'étant si peu ménagé par la France, i s'en détacherait à la première occasion.

Quant à la cour de Louis XIV et à son royaume, les esprits fins y apercevaient déjà un changement que les grossiers ne voient que quand la décadence est arrivée. Le roi, âgé de plus de soixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus si bien connaître les hommes; il voyait les choses dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués, et fascinés par une longue prospérité. Madame de Maintenon, avec toutes les qualités estimables qu'elle possédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire d'un État. Elle contribua à faire donner le ministère des finances, en 1699, et celui de la guerre, en 1701, à sa créature Chamillart¹, plus honnête homme que ministre, et qui avait plu au roi par la modestie de sa conduite, lorsqu'il était chargé de Saint-Cyr. Malgré cette modestie extérieure, il eut le malheur de se croire la force de porter ces deux fardeaux, que Colbert et Louvois avaient à peine soutenus. Le roi, comptant sur sa propre expérience, croyait pouvoir diriger heureusement ses ministres. Il avait dit, après la mort de Louvois, au roi Jacques : « J'ai perdu un bon ministre; mais » vos affaires et les miennes n'en iront pas plus mal. » Lorsqu'il choisit Barbesieux pour succéder à Louvois dans le ministère de la guerre : « J'ai formé votre père, lui dit-il, je » vous formerai de même. » Il en dit à peu près autant à Chamillart. Un roi qui avait travaillé si longtemps et si heureusement semblait avoir droit de parler ainsi; mais sa confiance en ses lumières le trompait.

A l'égard des généraux qu'il employait, ils étaient souvent gênés par des ordres précis, comme des ambassadeurs qui ne

¹ Voir Saint-Simon, chap. LXX et CCXXXV. — Parmi les nombreuses épigrammes dont on accabla ce ministre, on a retenu celle-ci :

Ci-git le fameux Chamillard,
De son roi le protonotaire,
Qui fut un héros au billard,
En zéro dans le ministère.

(Voir Duclos, *Mém. secrets*, 1806, in-8°, t. V, p. 20.)

devaient pas s'écarter de leurs instructions. Il dirigeait avec Chamillart, dans le cabinet de madame de Maintenon, les opérations de la campagne. Si le général voulait faire quelque grande entreprise, il fallait souvent qu'il en demandât la permission par un courrier, qui trouvait à son retour, ou l'occasion manquée, ou le général battu¹.

Les dignités et les récompenses militaires furent prodiguées sous le ministère de Chamillart. On donna la permission à trop de jeunes gens d'acheter des régiments presque au sortir de l'enfance ; tandis que, chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de service. Cette différence ne fut ensuite que trop sensible dans plus d'une occasion, où un colonel expérimenté eût pu empêcher une déroute. Les croix de chevaliers de Saint-Louis, récompense inventée par le roi en 1693, et qui étaient l'objet de l'émulation des officiers, se vendirent dès le commencement du ministère de Chamillart. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre. La discipline militaire, l'âme du service, si rigide ment soutenue par Louvois, tomba dans un relâchement funeste : ni le nombre des soldats ne fut complet dans les compagnies, ni même celui des officiers dans les régiments. La facilité de s'entendre avec les commissaires, et l'inattention du ministre, produisaient ce désordre. De là naissait un inconvénient qui devait, toutes choses égales d'ailleurs, faire perdre nécessairement des batailles. Car, pour avoir un front aussi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'opposer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magasins ne furent plus ni assez grands ni assez tôt prêts ; les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe. Ceux donc qui voyaient ces défauts du gouvernement, et qui savaient à quels généraux la France avait affaire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers

¹ Voyez les *Mémoires* manuscrits de Dangeau ; on les cite ici parce que ce fait rapporté par eux a été souvent confirmé par le maréchal de La Feuillade, gendre du secrétaire d'État Chamillart. Louis XIV n'avait que trois ans de plus que Louvois ; à la mort de Mazarin, le roi avait vingt-trois ans ; Louvois en avait vingt, et était, depuis plusieurs années, adjoint de son père dans la place de ministre de la guerre. (*Note de Voltaire.*)

avantages qui promettaient à la France de plus grandes prospérités que jamais ¹.

Le premier général qui balança la supériorité de la France fut un Français; car on doit appeler de ce nom le prince Eugène, quoiqu'il fût petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie ². Son père, le comte de Soissons, établi en France, lieutenant général des armées, et gouverneur de Champagne, avait épousé Olympe Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin. De ce mariage, d'ailleurs malheureux, naquit à Paris ce prince si dangereux depuis à Louis XIV, et si peu connu de lui dans sa jeunesse. On le nomma d'abord en France le chevalier de Carignan. Il prit ensuite le petit collet : on l'appelait l'abbé de Savoie. On prétend qu'il demanda un régiment au roi, et qu'il essuya la mortification du refus accompagné de reproches. Ne pouvant réussir auprès de Louis XIV, il était allé servir l'empereur contre les Turcs dès l'an 1683. Les deux princes de Conti allèrent le joindre en 1685. Le roi fit ordonner aux princes de Conti, et à tous ceux qui faisaient avec eux le voyage, de revenir; l'abbé de Savoie fut le seul qui n'obéit point ³. Il avait déjà déclaré qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ses courtisans : « Ne

¹ Le compilateur des *Mémoires de Maintenon*, dit que, vers la fin de la guerre précédente, le marquis de Nangis, colonel du régiment du roi, lui disait qu'on ne pourrait empêcher la désertion de ses soldats qu'en faisant casser la tête aux déserteurs. Remarquez que le marquis, depuis le maréchal de Nangis, ne fut colonel de ce régiment qu'en 1711. (*Note de Voltaire.*)

² Le prince Eugène, né en 1663, est mort en 1736. (Voir Jean Dumont, *Hist. militaire du prince Eugène de Savoie*, etc. La Haye, 1729-1747, 3 vol. grand in-fol. — *Militærische Korrespondenz des Prinzen Eugen von Savoyen*, aus *Österreichischen Original Quellen*, von F. Heller. Vienne, 1848, 2 vol. in-8°.)

³ Par les instructions à moi envoyées, et puisées dans le dépôt des affaires étrangères, il est évident que le prince Eugène était déjà parti en 1683, et que le marquis de La Fare s'est mépris dans ses *Mémoires*, quand il fait partir le prince de Conti avec le prince Eugène, ce qui a induit les historiens en erreur.

Il y eut alors plusieurs jeunes seigneurs de la cour qui écrivirent au prince de Conti des lettres indécentes, dans lesquelles ils manquaient de respect au roi et d'égards pour madame de Maintenon

» trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte ? » et les courtisans assurèrent que l'abbé de Savoie serait toujours un esprit dérangé, un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportements de jeunesse, sur lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix ; un esprit plein de justesse et de hauteur, ayant le courage nécessaire et dans les armées et dans le cabinet. Il a fait des fautes comme tous les généraux ; mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de Louis XIV et la puissance ottomane ; il a gouverné l'Empire ; et dans le cours de ses victoires et de son ministère, il a méprisé également le faste et les richesses. Il a même cultivé les lettres¹, et les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires remportées sur les Turcs, et des fautes commises par les Impériaux dans les dernières guerres, où il avait servi contre la France².

Il descendit en Italie par le Trentin sur les terres de Venise avec trente mille hommes, et la liberté entière de s'en servir comme il le voudrait. Le roi de France défendit d'abord au

qui n'était encore que favorite. Les lettres furent interceptées, et ces jeunes gens disgraciés pour quelque temps.

Le compilateur des *Mémoires de Maintenon* est le seul qui avance que le duc de La Rocheguyon dit à son frère, le marquis de Liancourt : « Mon frère, si on intercepte votre lettre, vous méritez la mort. » Premièrement on ne mérite point la mort parce qu'une lettre coupable est interceptée, mais parce qu'on l'a écrite ; secondement, on ne mérite point la mort pour avoir écrit des plaisanteries. Il parut bien que ces seigneurs, qui tous rentrèrent en grâce, ne méritaient point la mort. Tous ces prétendus discours qu'on débite avec légèreté dans le monde, et qui sont ensuite recueillis par des écrivains obscurs et mercenaires, sont indignes de croyance. (*Note de Voltaire.*)

¹ Le prince Eugène avait une bibliothèque de trente mille volumes, conservée aujourd'hui dans la Bibliothèque Impériale de Vienne.

² Les campagnes du prince Eugène sont citées par Napoléon comme un modèle pour les gens de guerre. (Voir Napoléon, *Ses opinions et ses jugements*, t. II, au mot GUERRE MÉTHODIQUE.)

maréchal de Catinat de s'opposer au passage du prince Eugène, soit pour ne point commettre le premier acte d'hostilité, ce qui est une mauvaise politique quand on a les armes à la main, soit pour ménager les Vénitiens, qui étaient pourtant moins dangereux que l'armée allemande.

Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à Catinat ¹. Rarement réussit-on quand on suit un plan qui n'est pas le sien. On sait d'ailleurs combien il est difficile dans ce pays, tout coupé de rivières et de ruisseaux, d'empêcher un ennemi habile de les passer. Le prince Eugène joignait à une grande profondeur de desseins une vivacité prompte d'exécution. La nature du terrain aux bords de l'Adige faisait encore que l'armée ennemie était plus ramassée, et la française plus étendue. Catinat voulait aller à l'ennemi ; mais quelques lieutenants généraux firent des difficultés, et formèrent des cabales contre lui : il eut la faiblesse de ne se pas faire obéir ; la modération de son esprit lui fit commettre cette grande faute. Eugène força d'abord le poste de Carpi, auprès du canal Blanc, défendu par Saint-Frémont, qui ne suivit pas en tout les ordres du général, et qui se fit battre. Après ce succès, l'armée allemande fut maîtresse du pays entre l'Adige et l'Adda ; elle pénétra dans le Bressan, et Catinat recula jusque derrière l'Oglio. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite, qui leur paraissait sage ; et il faut encore ajouter que le défaut des munitions promises par le ministre la rendait nécessaire. Les courtisans, et surtout ceux qui espéraient de commander à la place de Catinat, firent regarder sa conduite comme l'opprobre du nom français : le maréchal de Villeroi persuada qu'il réparerait l'honneur de la nation. La confiance avec laquelle il parla, et le goût que le roi avait pour lui, obtinrent à ce général le commandement en Italie ; le maréchal de Catinat, malgré les victoires de Stafarde et de la Marsaille, fut obligé de servir sous lui.

¹ L'empereur, parlant de Catinat, disait l'avoir trouvé fort au-dessous de sa réputation, à l'inspection des lieux où il avait opéré en Italie, et à la lecture de sa correspondance avec Louvois... Catinat n'était nullement comparable à Vendôme. (*Ibid.*, t. I^{er}, au mot CATINAT.)

Le maréchal duc de Villeroi, fils du gouverneur du roi, élevé avec lui, avait eu toujours sa faveur; il avait été de toutes ses campagnes et de tous ses plaisirs : c'était un homme d'une figure agréable et imposante, très-brave, très-honnête homme, bon ami, vrai dans la société, magnifique en tout ¹. Mais ses ennemis disaient qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur et du plaisir de commander, que des desseins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ses opinions qui ne déférait aux avis de personne.

Il vint en Italie donner des ordres au maréchal de Catinat, et des dégoûts au duc de Savoie ². Il faisait sentir qu'il pensait en effet qu'un favori de Louis XIV, à la tête d'une puissante armée, était fort au-dessus d'un prince : il ne l'appelait que mons de Savoie; il le traitait comme un général à la solde de France, et non comme un souverain, maître des barrières que la nature a mises entre la France et l'Italie. L'amitié de ce souverain ne fut pas aussi ménagée qu'elle était nécessaire. La cour pensa que la crainte serait le seul nœud qui le retiendrait, et qu'une armée française, dont environ six à sept mille soldats piémontais étaient sans cesse environnés, répondrait de sa fidélité. Le maréchal de Villeroi agit avec lui comme son égal dans le commerce ordinaire, et comme son supérieur dans le commandement. Le duc de Savoie avait le vain titre de

¹ L'auteur, qui dans sa jeunesse eut l'honneur de le voir souvent, a droit d'assurer que c'était là son caractère. La Beaumelle, qui insulte les maréchaux de Villeroi et de Villars, et tant d'autres, dans ses notes du *Siècle de Louis XIV*, parle ainsi de feu M. le maréchal de Villeroi, page 102, tome III, des *Mémoires de madame de Maintenon* : « Villeroi le fastueux, qui amusait les femmes avec tant de légèreté, et qui disait à ses gens avec tant d'arrogance : « A-t-on mis de l'or dans mes poches? » Comment peut-il attribuer, je ne dis pas à un grand seigneur, mais à un homme bien élevé, ces paroles qu'on attribuait autrefois à un financier ridicule? Comment peut-il parler de tant d'hommes du siècle passé, du ton d'un homme qui les aurait vus? Et comment peut-on écrire si insolument de telles indécences, de telles faussetés, et de telles sottises? (*Note de Voltaire.*)

² Victor-Amédée II, né en 1665, mort en 1730. Un traité passé avec le roi de France, le 6 avril 1701, lui assurait un traitement de 150,000 francs par mois pour toute la guerre.

généralissime ; mais le maréchal de Villeroi l'était. Il ordonna d'abord que l'on attaquât le prince Eugène au poste de Chiari, près de l'Oglio (11 septembre 1701). Les officiers généraux jugeaient qu'il était contre toutes les règles de la guerre d'attaquer ce poste, pour des raisons décisives : c'est qu'il n'était d'aucune conséquence, et que les retranchements en étaient inabordables ; qu'on ne gagnait rien en le prenant, et que, si on le manquait, on perdrait la réputation de la campagne. Villeroi dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, et envoya un aide de camp ordonner de sa part au maréchal de Catinat d'attaquer. Catinat se fit répéter l'ordre trois fois ; puis, se tournant vers les officiers qu'il commandait : « Allons donc, » dit-il, messieurs, il faut obéir. » On marcha aux retranchements¹. Le duc de Savoie, à la tête de ses troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France ; Catinat chercha à se faire tuer : il fut blessé ; mais, tout blessé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées, et le maréchal de Villeroi ne donnant point d'ordre, il fit la retraite ; après quoi il quitta l'armée, et vint à Versailles rendre compte de sa conduite au roi, sans se plaindre de personne.

(2 février 1702.) Le prince Eugène conserva toujours sa supériorité sur le maréchal de Villeroi. Enfin, au cœur de l'hiver, un jour que ce maréchal dormait avec sécurité dans Crémone, ville assez forte, et munie d'une très-grande garnison, il est réveillé au bruit des décharges de mousqueterie. Il se lève en hâte, monte à cheval ; la première chose qu'il rencontre, c'est un escadron ennemi. Le maréchal est aussitôt fait prisonnier, et conduit hors de la ville, sans savoir ce qui s'y passait, et sans pouvoir imaginer la cause d'un événement si étrange. Le prince Eugène était déjà dans Crémone : un prêtre, nommé Bazzoli, prévôt de Sainte-Marie-la-Neuve, avait introduit les troupes allemandes par un égout ; quatre cents soldats, entrés par cet égout dans la maison du prêtre, avaient sur-le-champ égorgé la garde des deux portes : les deux portes

¹ « Les Français, dit M. de Quincy, ne voyaient que des chapeaux et des retranchements inaccessibles. » D'après le prince Eugène, dans cette journée si meurtrière pour l'armée de Villeroi, l'armée impériale n'eut que trente-six morts et quatre-vingts blessés.

ouvertes, le prince Eugène entre avec quatre mille hommes. Tout cela s'était fait avant que le gouverneur, qui était Espagnol, s'en fût douté, et avant que le maréchal de Villeroi fût éveillé. Le secret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions possibles, avaient préparé l'entreprise. Le gouverneur espagnol se montre d'abord dans les rues avec quelques soldats; il est tué d'un coup de fusil : tous les officiers généraux sont ou tués ou pris, à la réserve du comte de Rével, lieutenant général, et du marquis de Praslin. Le hasard confondit la prudence du prince Eugène.

Le chevalier d'Enragues devait faire ce jour-là dans la ville une revue du régiment des Vaisseaux, dont il était colonel, et déjà les soldats s'assemblaient à quatre heures du matin à une extrémité de la ville, précisément dans le temps que le prince Eugène entra par l'autre. D'Enragues commence à courir par les rues avec ses soldats : il résiste aux Allemands qu'il rencontre; il donne le temps au reste de la garnison d'accourir. Les officiers, les soldats, pêle-mêle, les uns mal armés, les autres presque nus, sans commandement, sans ordre, remplissent les rues, les places publiques. On combat en confusion, on se retranche de rue en rue, de place en place : deux régiments irlandais, qui faisaient partie de la garnison, arrêtent les efforts des Impériaux. Jamais ville n'avait été surprise avec plus de sagesse, ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes; le prince Eugène n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de son armée devait arriver par le pont du Pô : les mesures étaient bien prises; un autre hasard les déranga toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers allemands, qui, dans l'instant que le prince Eugène entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait, pour cet effet, qu'étant entrés par la porte du midi, voisine de l'égout, ils sortissent sur-le-champ de Crémone, du côté du nord, par la porte du Pô, et qu'ils courussent au pont. Ils y allaient; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil d'une fenêtre : les cuirassiers prennent une rue pour une autre; ils allongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô; ils combattent et

repoussent les cuirassiers : le marquis de Praslin profite du moment ; il fait couper le pont : alors le secours que l'ennemi attendait ne put arriver, et la ville est sauvée ¹.

Le prince Eugène, après avoir combattu tout le jour, toujours maître de la porte par laquelle il était entré, se retire enfin, emmenant le maréchal de Villeroi et plusieurs officiers généraux prisonniers, mais ayant manqué Crémone, que son activité et sa prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donnée, et que le hasard et la valeur des Français et des Irlandais lui ôtèrent.

Le maréchal de Villeroi, extrêmement malheureux en cette occasion, fut condamné à Versailles par les courtisans avec toute la rigueur et l'amertume qu'inspiraient sa faveur et son caractère, dont l'élévation leur paraissait trop approcher de la vanité. Le roi, qui le plaignait sans le condamner, irrité qu'on blâmât si hautement son choix, s'échappa à dire : « Or » se déchaîne contre lui, parce qu'il est mon favori ², » terme dont il ne se servit jamais pour personne que cette seule fois en sa vie. Le duc de Vendôme fut aussitôt nommé pour aller commander en Italie.

Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était intrépide comme lui, doux, bienfaisant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fier qu'avec des princes ; il se rendait l'égal de tout le reste. C'était le seul général sous lequel le devoir du service, et cet instinct de fureur purement animal et mécanique qui obéit à la voix des officiers, ne menassent point les soldats au combat : ils combattaient pour le duc de Vendôme ; ils auraient donné leur vie

¹ Voir, sur la surprise de Crémone : général Pelet, *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, t. II, p. 666-680. — Marquis de Quincy, t. III, p. 612. — *Militärische Korrespondenz des Prinzen Eugen*, etc., t. I^{er}, p. 243 et suiv.

² Voyez les *Mémoires de Dangeau*.

On chantait à la cour, à Paris et à l'armée :

Français, rendez grâce à Bellone.
 Votre bonheur est sans égal ;
 Vous avez conservé Crémone,
 Et perdu votre général.

(Note de Voltaire.)

pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois. Il ne passait pas pour méditer ses desseins avec la même profondeur que le prince Eugène, et pour entendre comme lui l'art de faire subsister les armées. Il négligeait trop les détails; il laissait périr la discipline militaire; la table et le sommeil lui dérobaient trop de temps, aussi bien qu'à son frère. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé; mais un jour d'action, il réparait tout par une présence d'esprit et par des lumières que le péril rendait plus vives; et ces jours d'action, il les cherchait toujours : moins fait, à ce qu'on disait, pour une guerre défensive, et aussi propre à l'offensive que le prince Eugène ¹.

Ce désordre et cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison, et même sur sa personne : à force de haïr le faste, il en vint à une malpropreté cynique dont il n'y a point d'exemple; et son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut qui lui fit perdre, par son dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût dépensé en bienfaits. On l'a vu manquer souvent du nécessaire. Son frère le grand-prieur, qui commanda sous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts, qu'il poussait encore plus loin, et qu'il ne rachetait que par la même valeur. Il était étonnant de voir deux généraux ne sortir souvent de leur lit qu'à quatre heures après midi, et deux princes, petits-fils de Henri IV, plongés dans une négligence de leurs personnes, dont les plus vils des hommes auraient eu honte.

¹ Voir sur Vendôme, Saint-Simon, chap. CLVI : « Il se levait assez tard à l'armée, se mettait sur sa chaise percée, y faisait ses lettres, et y donnait ses ordres du matin. Qui avait affaire à lui, c'était le temps de lui parler. Il avait accoutumé l'armée à cette infamie. Là il déjeunait à fond, et souvent avec deux ou trois familiers, rendant d'autant, soit en mangeant, soit en écoutant ou en donnant ses ordres... il rendait beaucoup. Quand le bassin était plein à répandre, on le tirait et on le passait sous le nez de toute la compagnie pour l'aller vider, et souvent plus d'une fois..... Ses domestiques le voilaient ouvertement. L'un d'eux lui ayant dit un jour qu'il allait le quitter, ne pouvant plus voir piller aussi effrontément : « N'est-ce » que cela? lui dit Vendôme; hé bien! *pille comme les autres!* » A ses derniers moments, lorsqu'il fut près d'expirer, ces misérables vendirent jusqu'au matelas sur lequel il était couché. »

Ce qui est plus étonnant encore, c'est ce mélange d'activité et d'indolence avec lequel Vendôme fit contre Eugène une guerre d'artifices, de surprises, de marches, de passages de rivières, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, de batailles sanglantes où les deux partis s'attribuaient la victoire : telle fut celle de Luzara (15 août 1702), pour laquelle les *Te Deum* furent chantés à Vienne et à Paris. Vendôme était vainqueur toutes les fois qu'il n'avait pas affaire au prince Eugène en personne : mais, dès qu'il le trouvait en tête, la France n'avait plus d'avantage.

Au milieu de ces combats (janvier 1703), et des sièges de tant de châteaux et de petites villes, des nouvelles secrètes arrivent à Versailles, que le duc de Savoie, petit-fils d'une sœur de Louis XIII, beau-père du duc de Bourgogne, beau-père de Philippe V, va quitter les Bourbons, et marchande l'appui de l'empereur. Tout le monde est surpris qu'il abandonne à la fois ses deux gendres, et même, à ce qu'on croit, ses véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettait tout ce que ses gendres lui avaient refusé, le Montserrat mantouan, Alexandrie, Valence, les pays entre le Pô et le Tanaro, et plus d'argent que la France ne lui en donnait. Cet argent devait être fourni par l'Angleterre ; car l'empereur en avait à peine pour soudoyer ses armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous pour la cause commune. Si le duc de Savoie consulta peu les lois des nations et celles de la nature, c'est une question de morale, laquelle se mêle peu de la conduite des souverains. L'événement seul a fait voir à la fin qu'il ne manqua pas, au moins dans son traité, aux lois de la politique ; mais il y manqua dans un autre point bien essentiel : ce fut en laissant ses troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'empereur. Le duc de Vendôme les fit désarmer (19 août 1703). Elles n'étaient, à la vérité, que de cinq mille hommes ; mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie.

A peine la maison de Bourbon a-t-elle perdu cet allié, qu'elle apprend que le Portugal est déclaré contre elle. Pierre, roi de Portugal, reconnaît l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc, démembreait, en faveur de Pierre II, une monarchie dans laquelle il n'avait

pas encore une ville : il lui céda, par un de ces traités qui n'ont point eu d'exécution, Vigo, Bayonne, Alcantara, Badajoz, une partie de l'Estramadure, tous les pays situés à l'occident de la rivière de la Plata en Amérique ; en un mot, il partageait ce qu'il n'avait pas, pour acquérir ce qu'il pourrait en Espagne.

Le roi de Portugal, le prince de Darmstadt, ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille, son partisan, implorèrent même le secours du roi de Maroc. Non-seulement ils firent des traités avec ce barbare pour avoir des chevaux et du blé, mais ils demandèrent des troupes. L'empereur de Maroc, Muley Ismaël, le tyran le plus guerrier et le plus politique qui fût alors chez les nations mahométanes, ne voulut envoyer ses troupes qu'à des conditions dangereuses pour la chrétienté, et honteuses pour le roi de Portugal : il demandait en otage un fils de ce roi et des villes. Le traité n'eut point lieu. Les chrétiens se déchirèrent de leurs propres mains, sans y joindre celles des barbares. Ce secours d'Afrique ne valait pas pour la maison d'Autriche celui d'Angleterre et de Hollande.

Churchill, comte et ensuite duc de Marlborough, déclaré général des troupes anglaises et hollandaises dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'on eût vu depuis plusieurs siècles. Il n'était pas comme ces généraux auxquels un ministre donne par écrit le projet d'une campagne, et qui, après avoir suivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le besoin qu'on avait de lui, et par l'autorité que sa femme avait sur l'esprit de cette reine : il menait le parlement par son crédit et par celui de Godolphin, grand trésorier, dont le fils épousa sa fille. Ainsi, maître de la cour, du parlement, de la guerre, et des finances, plus roi que n'avait été Guillaume, aussi politique que lui, et beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'osaient espérer. Il avait, par-dessus tous les généraux de son temps, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette sérénité d'âme dans le péril, que les Anglais appellent *cold head*, tête froide. C'est peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le comman-

dement, qui a donné autrefois tant d'avantage aux Anglais sur les Français dans les plaines de Poitiers, de Créci et d'Azincourt.

Marlborough, guerrier infatigable pendant la campagne, devenait un négociateur aussi agissant pendant l'hiver. Il allait à la Haye et dans toutes les cours de l'Allemagne ; il persuadait les Hollandais de s'épuiser pour abaisser la France ; il excitait les ressentiments de l'électeur palatin : il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorsque ce prince voulut être roi ; il lui présentait la serviette à table, pour en tirer le secours de sept à huit mille soldats. Le prince Eugène, de son côté, ne finissait une campagne que pour aller faire lui-même à Vienne les préparatifs de l'autre. On sait si les armées en sont mieux pourvues, quand le général est le ministre. Ces deux hommes, tantôt commandant ensemble, tantôt séparément, furent toujours d'intelligence : ils conféraient souvent à la Haye avec le grand pensionnaire Heinsius et le greffier Fagel, qui gouvernaient les Provinces-Unies avec autant de lumières que les Barneveldt et les de Witt, et avec plus de bonheur. Ils faisaient toujours de concert mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe contre la maison de Bourbon ; et le ministère de France était alors bien faible pour résister longtemps à ces forces réunies. Le secret de leur projet de campagne fut toujours gardé entre eux : ils arrangeaient eux-mêmes leurs desseins, et ne les confiaient à ceux qui les devaient seconder qu'au point de l'exécution. Chamillart, au contraire, n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, et jouant cependant le rôle d'un premier ministre, dans l'impuissance où il était de faire des arrangements par lui-même, les recevait de plusieurs mains subalternes : son secret était quelquefois divulgué avant même qu'il sût précisément ce qu'on devait faire. C'est ce que le marquis de Feuquières lui reproche avec raison ; et madame de Maintenon avoue dans ses lettres que cet homme qu'elle avait choisi était un ministre incapable. Ce fut là une des principales causes du malheur de la France.

Dès que Marlborough eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir qu'il avait appris l'art de la guerre sous Turenne : il avait fait autrefois ses premières

campagnes, volontaire, sous ce général. On ne l'appelait dans l'armée que le bel Anglais ; mais le vicomte de Turenne avait jugé que le bel Anglais serait un jour un grand homme. Il commença par élever des officiers subalternes, et jusqu'alors inconnus, dont il démêlait le mérite, sans s'assujettir à l'ordre du grade militaire, que nous appelons en France *l'ordre du tableau*. Il savait que quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt ; et qu'un officier, pour être plus ancien, n'est pas toujours meilleur : il forma d'abord des hommes. Il gagna du terrain sur les Français sans combattre (1702). Le premier mois, le comte d'Atholne, général hollandais, lui disputa le commandement ; et dès le second, il fut obligé de lui déférer en tout. Le roi de France avait envoyé contre lui son petit-fils le duc de Bourgogne, prince sage et juste, né pour rendre les hommes heureux : le maréchal de Boufflers, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée sous ce jeune prince ; mais le duc de Bourgogne, après avoir vu prendre plusieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches savantes de l'Anglais, revint à Versailles au milieu de la campagne (septembre et octobre 1702). Boufflers resta seul témoin des succès de Marlborough, qui prit Venlo, Ruremonde, Liège, avançant toujours, et ne perdant pas un moment la supériorité.

Marlborough, de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie et dans une république ; créé duc par la reine, et, ce qui est plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement, dont les députés vinrent le complimenter dans sa maison.

Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France : c'était le maréchal duc de Villars, alors lieutenant général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne et de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, officier plein d'audace et de confiance. Il avait été l'artisan de sa fortune par son opiniâtreté à faire au delà de son devoir. Il déplut quelquefois à Louis XIV, et, ce qui était dangereux, à Louvois, parce qu'il leur parlait avec la même hardiesse qu'il servait. On lui reprochait de n'avoir pas une modestie digne de sa valeur . mais enfin on s'était aperçu qu'il avait un génie fait

pour la guerre, et fait pour conduire les Français ¹. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laissé languir longtemps.

Il n'y a guère eu d'hommes dont la fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc et pair, gouverneur de province : mais il a sauvé l'État; et d'autres qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtisans, ont eu à peu près les mêmes récompenses. On lui a reproché jusqu'à ses richesses, quoique médiocres, acquises par des contributions dans les pays ennemis, prix de sa valeur et de sa conduite; pendant que ceux qui ont élevé des fortunes dix fois plus considérables par des voies honteuses les ont possédées avec l'approbation universelle. Il n'a guère commencé à jouir de sa renommée que vers l'âge de quatre-vingts ans. Il fallait qu'il survécût à toute la cour pour goûter pleinement sa gloire.

Il n'est pas inutile qu'on sache quelle a été la raison de cette injustice dans les hommes, c'est que le maréchal de Villars n'avait point d'art. Il n'avait ni celui de se faire des amis avec de la probité et de l'esprit, ni celui de se faire valoir, quoiqu'il parlât de lui-même comme il méritait que les autres en parlassent.

Il dit un jour au roi devant toute la cour, lorsqu'il prenait congé pour aller commander l'armée : « Sire, je vais com-
» battre les ennemis de Votre Majesté, et je vous laisse au
» milieu des miens ². » Il dit aux courtisans du duc d'Orléans,

¹ Au siège de Maëstricht, Villars n'étant encore que cornette, repoussa à la tête d'un peloton de gendarmes un gros d'ennemis avec une vigueur qui attira l'attention de Louis XIV. « Qui donc commande ces gendarmes? demanda Louis. — Villars! répondit-on. — Il semble, reprit le roi, que dès qu'on tire en quelque endroit, ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver. » — Voir, sur Villars, Saint-Simon, chap. cxi. Saint-Simon, tout en rendant justice à sa valeur brillante, à ses succès de guerre et de cour, qui lui acquerront dans la suite, dit-il, un grand nom dans l'histoire, quand le temps l'aura fait perdre de vue lui-même, le dénigre sous d'autres rapports, et le traite fort mal. — Fénelon n'est pas non plus favorable au maréchal. « Villars, dit-il, est vif et peu aimé, parce qu'il méprise. »

Voltaire a mis ces paroles en vers dans le troisième de ses *Discours sur l'Homme*.

régent du royaume, devenus riches par ce bouleversement de l'État appelé système : « Pour moi, je n'ai jamais rien » gagné que sur les ennemis. » Ses discours, où il se permettait le même courage que dans ses actions, rabaisaient trop les autres hommes, déjà assez irrités par son bonheur.

Il était, en ces commencements de la guerre, l'un des lieutenants généraux qui commandaient des détachements dans l'Alsace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, défendu par Mélac pendant quatre mois. Ce prince faisait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain, et d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes du Brisgau qui touchent à la Forêt-Noire, et cette forêt immense séparait les troupes bavaroises des françaises. Catinat commandait dans Strasbourg. Sa circonspection l'empêcha d'entreprendre d'aller attaquer le prince de Bade avec tant de désavantages : l'armée de France eût été perdue sans ressource, et l'Alsace eût été couverte par un mauvais succès. Villars, qui avait résolu d'être maréchal de France ou de périr, hasarda ce que Catinat n'osait faire ; il en obtint permission de la cour. Il marcha aux Impériaux avec une armée inférieure, vers Fridlingen, et donna la bataille qui porte ce nom.

(14 octobre 1702.) La cavalerie se battait dans la plaine : l'infanterie française gravit au haut de la montagne, et attaqua l'infanterie allemande retranchée dans des bois. J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de Villars que, la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de son infanterie, une voix cria : « Nous sommes coupés. » A ce mot, tous ses régiments s'enfuirent. Il court à eux, et leur crie : « Allons, mes amis, la victoire est à nous : vive le roi ! » les soldats répondent, *Vive le roi !* en tremblant, et recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régiments ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus : tant la fortune décide souvent du gain des batailles !

Le prince de Bade, après avoir perdu trois mille hommes, son canon, son champ de bataille, après avoir été poursuivi deux lieues à travers les bois et les défilés, tandis que, pour

preuve de sa défaite, le fort de Fridlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, et fit chanter un *Te Deum* plus honteux pour lui que la bataille perdue ¹.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamèrent Villars maréchal de France sur le champ de bataille; et le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné.

(Août 1703.) Le maréchal de Villars joint enfin l'électeur de Bavière avec ses troupes victorieuses : il le trouve vainqueur de son côté, gagnant du terrain, et maître de la ville impériale de Ratisbonne, où l'Empire assemblé venait de conjurer sa perte ².

Villars était plus fait pour bien servir l'État, en ne suivant que son génie, que pour agir de concert avec un prince. Il mena, ou plutôt il entraîna l'électeur au delà du Danube; et quand le fleuve fut passé, l'électeur se repentit, voyant que le moindre échec laisserait ses États à la merci de l'empereur. Le comte de Styrum, à la tête d'un corps d'environ vingt mille hommes, allait se joindre à la grande armée du prince de Bade, auprès de Donavert. « Il faut les prévenir, dit le maréchal au prince : il faut tomber sur Styrum et marcher tout à l'heure. » L'électeur temporisait : il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux et ses ministres. « C'est moi qui suis votre ministre et votre général, lui répliquait Villars : vous faut-il d'autre conseil que moi, quand il s'agit de donner bataille ? » Le prince, occupé du danger de ses États, reculait encore; il se fâchait contre le général : « Eh bien, lui dit Villars, si votre altesse électorale ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavares, je vais combattre avec

¹ Voir : *Lettre de Villars au roi*, 17 octobre 1702; général Pelet, t. II, p. 845. — *Mémoires de Villars*, Collection Michaud, t. IX, p. 99-100.

² Le plan adopté par Villars dans cette campagne fut exactement le même que celui de Napoléon dans les guerres de 1805 et de 1809. Le maréchal voulait marcher sur Vienne, et décréter dans la capitale même de l'empire que l'empire avait cessé d'exister. Il échoua, comme on le voit ci-dessus, par des circonstances plus fortes que sa volonté.

« les Français ; » et aussitôt il donna ordre pour l'attaque. Le prince indigné ¹, et ne voyant dans ce Français qu'un téméraire, fut obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochstet, auprès de Donavert (20 septembre 1703).

Après la première charge on vit encore un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie et la française, saisies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même temps, et le maréchal de Villars se vit presque seul quelques minutes sur le champ de bataille : il rallia les troupes, les ramena au combat, et remporta la victoire. On tua trois mille Impériaux ; on en prit quatre mille : ils perdirent leur canon et leur bagage. L'électeur se rendit maître d'Augsbourg. Le chemin de Vienne était ouvert : il fut agité dans le conseil de l'empereur s'il sortirait de sa capitale.

La terreur de l'empereur était excusable : il était alors battu partout. Le duc de Bourgogne, ayant sous lui les maréchaux de Tallart et de Vauban, venait de prendre le vieux Brisach (6 septembre 1703). Tallart venait non-seulement de reprendre Landau, mais il avait encore défait auprès de Spire le prince de Hesse (15 novembre 1703), depuis roi de Suède, qui voulait secourir la ville. Si l'on en croit le marquis de Feuquières, cet officier et ce juge si instruit dans l'art militaire, mais si sévère dans ses jugements, le maréchal de Tallart ne gagna cette bataille que par une faute et par une méprise. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi : « Sire, votre armée a » pris plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a perdu de » simples soldats. »

Cette action fut celle de toute la guerre où la baïonnette fit le plus de carnage : les Français, par leur impétuosité, avaient un grand avantage en se servant de cette arme. Elle est de-

¹ Tout ceci doit se trouver dans les *Mémoires du maréchal de Villars* manuscrits ; j'y ai lu ces détails. Le premier tome imprimé de ces *Mémoires* est absolument de lui ; les deux autres sont d'une main étrangère et un peu différente.

On voit, par les dépêches du maréchal, combien il avait à souffrir de la cour de Bavière : « Peut-être valait-il mieux lui plaire que de » le bien servir. Ses gens en usent ainsi. Les Bavares, les étran- » gers, tous ceux qui l'ont volé, friponné au jeu, livré à l'empereur, » ont fait avec lui leur fortune, etc. » (*Note de Voltaire.*)

venue depuis plus menaçante que meurtrière; le feu soutenu et roulant a prévalu¹. Les Allemands et les Anglais s'accoutumèrent à tirer par divisions avec plus d'ordre et de promptitude que les Français. Les Prussiens furent les premiers qui chargèrent leurs fusils avec des baguettes de fer : le second roi de Prusse les disciplina de sorte qu'ils pouvaient tirer six coups par minute très-aisément. Trois rangs tirant à la fois, et avançant ensuite rapidement, décident aujourd'hui du sort des batailles : les canons de campagne font un effet non moins redoutable; les bataillons que ce feu ébranle n'attendent pas l'attaque des baïonnettes, et la cavalerie achève de les rompre. Ainsi la baïonnette effraye plus qu'elle ne tue, et l'épée est devenue absolument inutile à l'infanterie : la force du corps, l'adresse, le courage d'un combattant, ne lui servent plus de rien. Les bataillons sont devenus de grandes machines, dont la mieux montée dérange nécessairement celle qui lui est opposée. C'est précisément par cette raison que le prince Eugène a gagné contre les Turcs les célèbres batailles de Témisvar et de Belgrade, où les Turcs auraient eu probablement l'avantage par leur nombre supérieur, s'il y avait eu ce qu'on appelle une mêlée. Ainsi l'art de se détruire est non-seulement tout autre de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais de ce qu'il était il y a cent ans.

Cependant la fortune de la France se soutenant d'abord si heureusement du côté de l'Allemagne, on présumait que le maréchal de Villars la pousserait encore plus loin avec cette impétuosité qui déconcertait la lenteur allemande : mais ce même caractère qui en faisait un chef redoutable le rendait incompatible avec l'électeur de Bavière. Le roi voulait qu'un général ne fût fier qu'avec l'ennemi; et l'électeur de Bavière fut assez malheureux pour demander un autre maréchal de France.

¹ A l'époque de Louis XIV, il restait encore quelque chose de la manière de combattre du moyen âge; et les luttes étaient plus meurtrières que de notre temps. On s'abordait presque toujours corps à corps; la cavalerie mettait souvent pied à terre pour attaquer l'infanterie l'épée à la main; et dans plusieurs batailles le tiers des hommes engagés fut atteint, proportion énorme et qui dépasse de beaucoup celle des actions les plus sanglantes des guerres contemporaines.

Villars lui-même, fatigué des petites intrigues d'une cour orageuse et intéressée, des irrésolutions de l'électeur, et plus encore des lettres du ministre d'État Chamillart, plein de prévention contre lui, comme d'ignorance, demanda au roi sa retraite. Ce fut la seule récompense qu'il eut des opérations de guerre les plus savantes, et d'une bataille gagnée¹. Chamillart, pour le malheur de la France, l'envoya dans le fond des Cévennes réprimer des paysans fanatiques, et il ôta aux armées françaises le seul général qui pût alors, ainsi que le duc de Vendôme, leur inspirer un courage invincible. On parlera de ces fanatiques dans le chapitre de la religion : Louis XIV avait alors des ennemis plus terribles, plus heureux, et plus irréconciliables que ces habitants des Cévennes.

CHAPITRE XIX.

Perte de la bataille de Blenheim ou d'Hochstet, et ses suites.

Le duc de Marlborough était revenu vers les Pays-Bas, au commencement de 1703, avec la même conduite et la même fortune. Il avait pris Bonn, résidence de l'électeur de Cologne; de là il avait repris Hui, Limbourg, et s'était rendu maître de tout le bas Rhin. Le maréchal de Villeroy, au sortir de sa

¹ Peu d'époques sont aussi favorables à l'étude de la guerre que la fin du règne de Louis XIV. La science et l'art avaient fait assez de progrès pour que les théories et les exemples eussent acquis de l'autorité. Il faut encore en revenir à ces temps pour acquérir une solide instruction dans la fortification, l'attaque et la défense des places, restées à peu près stationnaires depuis Vauban. Alors les opérations stratégiques, longuement préparées, sagement exécutées, étaient soumises à la discussion dans la correspondance de la cour et des généraux. En lisant les pièces de la correspondance, on suit pas à pas ces guerres lentes et compassées; on parcourt leur théâtre; on assiste aux opérations des deux armées; car les mouvements des ennemis y sont généralement bien exposés. On se prépare ainsi à l'étude de nos campagnes, chefs-d'œuvre de l'art, où la victoire à tire d'aile, où les inspirations du champ de bataille dirigeaient les opérations. (Le général Pelet, *Mém. milit. relatifs à la succession d'Espagne*, t. I^{er}, introd., p. IV.)

prison, commandait en Flandre, et n'était pas plus heureux contre Marlborough qu'il ne l'avait été contre le prince Eugène. En vain le maréchal de Boufflers venait de remporter, avec un détachement de l'armée, un petit avantage au combat d'Eckeren, contre Obdam, général hollandais : un succès qui n'a point de suite n'est rien.

Cependant, si le général anglais ne marchait pas au secours de l'empereur, la maison d'Autriche semblait perdue. L'électeur de Bavière était maître de Passau ; trente mille Français, sous les ordres du maréchal de Marsin, qui avait succédé à Villars, inondaient le pays au delà du Danube ; des partis couraient dans l'Autriche ; Vienne était menacée d'un côté par les Français et les Bâvaroïis, de l'autre par le prince Ragotski ¹, à la tête des Hongrois combattant pour leur liberté, et

¹ Ragotski, et plus exactement Ragóczi, né en 1673. Cet homme remarquable, auquel Voltaire ne rend point une suffisante justice, descendait des princes de Transylvanie ; son grand-père maternel avait été décapité comme complice d'une conspiration contre l'Autriche. Sa mère, Hélène Zriny, épousa en secondes noces le fameux comte Tékély, qui tint vingt ans l'Autriche en échec. La comtesse Tékély, après avoir lutté elle-même contre la cour de Vienne, et défendu longtemps contre les troupes impériales le célèbre château de Munkacz, fut obligé de se rendre (1688) à l'empereur, et de se fixer à Vienne avec ses enfants. Ragóczi fut relégué par le gouvernement impérial dans un collège de Bohême, où il fut élevé. Sorti de là, revenu à Vienne, il s'échappe de la cour pour aller se marier à une princesse de Hesse-Rheinfeld (1694). Accusé ensuite de conspiration, trahi par un officier belge, qui livre sa correspondance avec la France, Ragóczi est arrêté et condamné à mort. Mais il s'échappe de sa prison et s'enfuit en Pologne (1701-1703). Appelé par les Hongrois mécontents, il revient se mettre à leur tête et commencer avec quatre-vingt mille hommes une guerre qui dure huit ans (1703-1711). Épuisés à la fin par la guerre, la peste, trahis par des généraux infidèles ou incapables, les Hongrois mettent bas les armes, en obtenant toutefois de l'empereur la célèbre convention de Zatmar, qui leur assure cent cinquante ans de repos et de liberté (avril 1711-1848). Ragóczi, qui refusa de traiter avec l'empereur, se réfugia en France, où Louis XIV l'accueillit généreusement. Sous la régence, sollicité par l'Espagne et le sultan en guerre avec l'Autriche, il partit pour l'Orient, où il alla susciter de nouveaux ennemis à la cour de Vienne ; mais les victoires du prince Eugène désarmèrent les Turcs,

secourus de l'argent de la France et de celui des Turcs. Alors le prince Eugène accourt d'Italie; il vient prendre le commandement des armées d'Allemagne : il voit à Heilbron le duc de Marlborough. Ce général anglais, que rien ne gênait dans sa conduite, et que sa reine et les Hollandais laissaient maître de ses desseins, marche au secours du centre de l'Empire. Il prend d'abord avec lui dix mille Anglais d'infanterie et vingt-trois escadrons; il hâte sa marche; il arrive vers le Danube auprès de Donavert, vis-à-vis les lignes de l'électeur de Bavière, dans lesquelles environ huit mille Français et autant de Bavaois retranchés gardaient les pays conquis par eux. Après deux heures de combat (2 juillet 1704), Marlborough perce à la tête de trois bataillons anglais, renverse les Bavaois et les Français. On dit qu'il tua six mille hommes, et qu'il en perdit presque autant : peu importe à un général le nombre des morts, quand il vient à bout de son entreprise. Il prend Donavert; il passe le Danube; il met la Bavière à contribution.

Le maréchal de Villeroi, qui l'avait voulu suivre dans ses premières marches, l'avait tout d'un coup perdu de vue, et n'apprit où il était qu'en apprenant cette victoire de Donavert.

Le maréchal de Tallart, avec un corps d'environ trente mille hommes, vient pour s'opposer à Marlborough par un autre chemin, et se joint à l'électeur; dans le même temps le prince Eugène arrive, et se joint à Marlborough.

et quelques années plus tard Ragóczy mourut dans l'Asie Mineure, où il habitait (1735). Cette guerre de Ragóczy, mêlée comme la récente guerre de Hongrie à des rivalités de castes et de races, menaça sérieusement plusieurs fois la capitale de l'empire. En 1848, ce sont les mêmes hommes qui combattent des deux côtés, d'une part les Allemands et les Slaves, de l'autre les Maggyars, ce sont les mêmes principes, l'unité et le fédéralisme, l'empereur et l'aristocratie. Ragóczy est le Kossuth du dix-huitième siècle. (Voir, pour les détails très-peu connus de cette guerre que la France entretenait sous main par sa diplomatie, son argent et ses officiers : Ernest Moret, *Quinze ans du règne de Louis XIV*, t. II-III. — Voir aussi Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. CLXXXIX-CXCXII. — *Histoire de l'empire de Russie*, chap. XVI. — Saint-Simon, CXLI, et les *Mémoires de Ragotski*, Lahaye, 1739, 2 vol. in-4°.)

Enfin les deux armées se rencontrent assez près de ce même Donavert, et dans les mêmes campagnes où le maréchal de Villars avait remporté une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévennes. Je sais qu'ayant reçu une lettre de l'armée de Tallart, écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la disposition des deux armées, et la manière dont le maréchal de Tallart voulait combattre, il écrivit au président de Maisons, son beau-frère, que si le maréchal de Tallart donnait bataille en gardant cette position, il serait infailliblement défait. On montra la lettre à Louis XIV; elle a été publique.

L'armée de France, en comptant les Bavarois, était de quatre-vingt-deux bataillons et de cent soixante escadrons; ce qui faisait à peu près soixante mille combattants, parce que les corps n'étaient pas complets. Soixante-quatre bataillons et cent cinquante-deux escadrons composaient l'armée ennemie, qui n'était forte que d'environ cinquante-deux mille hommes; car on fait toujours les armées plus nombreuses qu'elles ne le sont (13 août 1704). Cette journée, si sanglante et si décisive, mérite une attention particulière. On a reproché bien des fautes aux généraux français; la première était de s'être mis dans la nécessité de recevoir la bataille, au lieu de laisser l'armée ennemie se consumer faute de fourrage, et de donner au maréchal de Villeroy le temps de tomber sur les Pays-Bas dégarnis, ou de s'avancer en Allemagne. Mais il faut considérer, pour réponse à ce reproche, que l'armée française, étant un peu plus forte que celle des alliés, pouvait espérer de la défaire, et que la victoire eût détrôné l'empereur. Le marquis de Feuquières compte douze fautes capitales que firent l'électeur, Marsin et Tallart, avant et après la bataille. Une des plus considérables était de n'avoir point un gros corps d'infanterie à leur centre, et d'avoir séparé leurs deux corps d'armée. J'ai entendu souvent de la bouche du maréchal de Villars que cette disposition était inexcusable.

Le maréchal de Tallart était à l'aile droite, l'électeur avec Marsin à la gauche. Le maréchal de Tallart avait dans le courage toute l'ardeur et la vivacité françaises, un esprit actif, perçant, fécond en expédients et en ressources. C'était lui qui avait conclu les traités de partage. Il était allé à la gloire et à

la fortune par toutes les voies d'un homme d'esprit et de cœur. La bataille de Spire lui avait fait un très-grand honneur, malgré les critiques de Feuquières : car un général victorieux n'a point fait de fautes aux yeux du public, de même que le général battu a toujours tort, quelque sage conduite qu'il ait eue.

Mais le maréchal de Tallart avait un malheur bien dangereux pour un général ; sa vue était si faible qu'il ne distinguait pas les objets à vingt pas de lui. Ceux qui l'ont bien connu m'ont dit encore que son courage ardent, tout contraire à celui de Marlborough, s'enflammant dans la chaleur de l'action, ne laissait pas à son esprit une liberté assez entière. Ce défaut lui venait d'un sang sec et allumé. On sait assez que notre tempérament fait toutes les qualités de notre âme.

Le maréchal de Marsin n'avait jusque-là jamais commandé en chef ; et avec beaucoup d'esprit et un sens droit, il avait, disait-on, l'expérience d'un bon officier, plus que d'un général.

Pour l'électeur de Bavière, on le regardait moins comme un grand capitaine que comme un prince vaillant, aimable, chéri de ses sujets, ayant dans l'esprit plus de magnanimité que d'application.

Enfin la bataille commença entre midi et une heure. Marlborough et ses Anglais, ayant passé un ruisseau, chargeaient déjà la cavalerie de Tallart. Ce général, un peu avant ce temps-là, venait de passer à la gauche, pour voir comment elle était disposée. C'était déjà un assez grand désavantage que l'armée de Tallart combattît sans que son général fût à sa tête. L'armée de l'électeur et de Marsin n'était point encore attaquée par le prince Eugène. Marlborough entama l'aile droite française près d'une heure avant qu'Eugène eût pu arriver vers l'électeur à la gauche.

Sitôt que le maréchal de Tallart apprend que Marlborough attaque son aile, il y court : il trouve une action furieuse engagée ; la cavalerie française trois fois ralliée et trois fois poussée. Il va vers le village de Blenheim, où il avait posté vingt-sept bataillons et douze escadrons. C'était une petite armée séparée : elle faisait un feu continu sur celle de Marlborough. De ce village, où il donne ses ordres, il revole à l'en-

droit où Marlborough, avec de la cavalerie et des bataillons entre les escadrons, poussait la cavalerie française.

M. de Feuquières se trompe assurément, quand il dit que le maréchal de Tallart n'y était pas, et qu'il fut pris prisonnier en revenant de l'aile de Marsin à la sienne. Toutes les relations conviennent, et il ne fut que trop vrai pour lui, qu'il y était présent. Il y fut blessé; son fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute sa cavalerie est mise en déroute en sa présence. Marlborough vainqueur perce d'un côté entre les deux armées françaises; de l'autre, ses officiers généraux percent aussi entre ce village de Blenheim et l'armée de Tallart, séparée encore de la petite armée qui est dans Blenheim.

Le maréchal de Tallart, dans cette cruelle situation, court pour rallier quelques escadrons. La faiblesse de sa vue lui fait prendre un escadron ennemi pour un français; il est fait prisonnier par les troupes de Hesse, qui étaient à la solde de l'Angleterre. Au moment que le général était pris, le prince Eugène, trois fois repoussé, gagnait enfin l'avantage. La déroute était déjà totale, et la fuite précipitée dans le corps d'armée du maréchal de Tallart. La consternation et l'aveuglement de toute cette droite était au point qu'officiers et soldats se jetaient dans le Danube, sans savoir où ils allaient. Aucun officier général ne donnait d'ordre pour la retraite; aucun ne pensait ou à sauver ces vingt-sept bataillons et ces douze escadrons des meilleures troupes de France, enfermés si malheureusement dans Blenheim, ou à les faire combattre. Le maréchal de Marsin fit alors la retraite; le comte du Bourg, depuis maréchal de France, sauva une petite partie de l'infanterie, en se retirant par les marais d'Hochstet: mais ni lui, ni Marsin, ni personne ne songea à cette armée qui restait encore dans Blenheim, attendant des ordres, et n'en recevant point. Elle était de onze mille hommes effectifs; c'étaient les plus anciens corps. Il y a plusieurs exemples de moindres armées qui ont battu des armées de cinquante mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieuses; mais l'endroit où on se trouve posté décide de tout. Ils ne pouvaient sortir des rues étroites d'un village pour se mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille devant une armée victorieuse, qui les eût à chaque instant accablés par un plus grand front,

par son artillerie, et par les canons mêmes de l'armée vaincue, qui étaient déjà au pouvoir du vainqueur. L'officier général qui devait les commander, le marquis de Clairambault, fils du maréchal de Clairambault, courut pour demander des ordres au maréchal de Tallart. Il apprend qu'il est pris; il ne voit que des fuyards; il fuit avec eux, et va se noyer dans le Danube.

Sivières, brigadier, qui était posté dans ce village, tente alors un coup hardi; il crie aux officiers d'Artois et de Provence de marcher avec lui: plusieurs officiers même des autres régiments y accourent: ils fondent sur l'ennemi, comme on fait une sortie d'une place assiégée; mais, après la sortie, il faut rentrer dans la place. Un de ces officiers, nommé Desnonvilles, revint à cheval un moment après dans le village avec mylord Orknay, du nom d'Hamilton. « Est-ce un » Anglais prisonnier que vous nous amenez? lui dirent les officiers en l'entourant. — Non, messieurs; je suis prisonnier » moi-même, et je viens vous dire qu'il n'y a d'autre parti » pour vous que de vous rendre prisonniers de guerre. Voilà » le comte d'Orknay qui vous offre la capitulation. » Toutes ces vieilles bandes frémirent; Navarre déchira et enterra ses drapeaux; mais enfin il fallut plier sous la nécessité, et cette armée se rendit sans combattre. Mylord Orknay m'a dit que ce corps de troupes ne pouvait faire autrement dans sa situation gênée. L'Europe fut étonnée que les meilleures troupes françaises eussent subi en corps cette ignominie; on imputait leur malheur à la lâcheté: mais quelques années après, quatorze mille Suédois, se rendant à discrétion aux Russes en rase campagne, ont justifié les Français.

Telle fut la célèbre bataille qui, en France, a le nom d'Hochstet, en Allemagne, de Pleintheim, et en Angleterre, de Blenheim. Les vainqueurs y eurent près de cinq mille morts et près de huit mille blessés, et le plus grand nombre du côté du prince Eugène. L'armée française y fut presque entièrement détruite; de soixante mille hommes, si longtemps victorieux, on n'en rassembla pas plus de vingt mille effectifs¹.

¹ D'après les divers récits contemporains que nous avons consultés,

Environ douze mille morts, quatorze mille prisonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendards et de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée, et douze cents officiers de marque au pouvoir du vainqueur, signalèrent cette journée : les fuyards se dispersèrent ; près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. La Bavière entière, passée sous le joug de l'empereur, éprouva tout ce que le gouvernement autrichien irrité avait de rigueur, et ce que le soldat vainqueur a de rapacité et de barbarie. L'électeur, se réfugiant à Bruxelles, rencontra sur le chemin son frère l'électeur de Cologne, chassé comme lui de ses États ; ils s'embrassèrent en versant des larmes. L'étonnement et la consternation saisirent la cour de Versailles, accoutumée à la prospérité. La nouvelle de la défaite vint au milieu des réjouissances pour la naissance d'un arrière-petit-fils de Louis XIV : personne n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle ; il fallut que madame de Maintenon se chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible.

On a dit et on a écrit, et toutes les histoires ont répété que l'empereur fit ériger dans les plaines de Blenheim un monument de cette défaite, avec une inscription flétrissante pour le roi de France ¹ : mais ce monument n'exista jamais ; il n'y a eu que l'Angleterre qui en ait érigé un à la gloire du

nous pensons que Voltaire a porté pour l'armée française les pertes au delà du chiffre réel. Les alliés, de leur côté, perdirent quatre mille huit cent soixante-cinq hommes tués, et ils eurent sept mille sept cent trente-deux blessés. (Voir : général Pelet, *Mémoires militaires*, etc., t. IV, p. 582 et suiv. — De Quincy, t. IV, p. 284 et suiv. — Feuquières, t. III, p. 357 à 387. — Saint-Simon, chapitres CXXXV et CXXXVI. — Pfister, *Histoire d'Allemagne*. Paris, 1838, t. IX, p. 185 et suiv.)

¹ Reboulet assure que l'empereur Léopold fit ériger cette pyramide ; on le crut en effet en France. Le maréchal de Villars, en 1707, envoya cinquante maîtres pour la détruire ; on ne trouva rien. Le continuateur de Toiras, qui n'a écrit que d'après les journaux de La Haye, suppose cette inscription, et propose même de la changer en faveur des Anglais. Elle fut imaginée en effet par des Français réfugiés oisifs. Il était très-commun alors, et il l'est encore aujourd'hui, de donner des imaginations ou des contes populaires pour des vérités certaines. A trois fois les mémoires manquaient à l'histoire,

duc de Marlborough. La reine et le parlement lui ont fait bâtir dans sa principale terre un palais immense qui porte le nom de Blenheim : cette bataille y est représentée dans les tableaux et sur les tapisseries. Les remerciements des chambres du parlement, ceux des villes et des bourgades, les acclamations de l'Angleterre, furent le premier prix qu'il reçut de sa victoire. Le poème du célèbre Addison, monument plus durable que le palais de Blenheim, est compté par cette nation guerrière et savante parmi les récompenses les plus honorables du duc de Marlborough. L'empereur le fit prince de l'Empire, en lui donnant la principauté de Mindelheim, qui fut depuis changée contre une autre; mais il n'a jamais été connu sous ce titre, le nom de Marlborough étant devenu le plus beau qu'il pût porter.

L'armée de France dispersée laisse aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Ils passent le Rhin; ils entrent en Alsace. Le prince Louis de Bade, général célèbre pour les campements et pour les marches, investit Landau, que les Français avaient repris. Le roi des Romains, Joseph, fils aîné de l'empereur Léopold, vient à ce siège. On prend Landau; on prend Trarbach (19 et 23 novembre 1704).

Cent lieues de pays perdues n'empêchent pas que les frontières de la France ne fussent encore reculées. Louis XIV soutenait son petit-fils en Espagne, et était victorieux en Italie. Il fallait de grands efforts en Allemagne pour résister à Marlborough, et on les fit. On rassembla les débris de l'armée; on épuisa les garnisons; on fit marcher des milices. Le ministère emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée; et on rappela du fond des Cévennes le maréchal de Villars pour la commander. Il vint, et se trouva près de Trèves, avec des forces inférieures, vis-à-vis le général anglais. Tous deux voulaient donner une nouvelle bataille. Mais, le prince de Bade n'étant pas venu assez tôt joindre ses troupes aux Anglais, Villars eut au moins l'honneur de faire décamper Marlborough (mai 1705); c'était beaucoup alors. Le duc de Marlborough, qui estimait assez le maréchal de Villars pour

aujourd'hui la multiplicité des mémoires lui nuit. Le vrai est noyé dans un océan de brochures. (*Note de Voltaire.*)

vouloir en être estimé, lui écrivit en décampant : « Rendez-moi la justice de croire que ma retraite est la faute du prince de Bade, et que je vous estime encore plus que je ne suis fâché contre lui. »

Les Français avaient donc encore des barrières en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de Villeroi délivré de sa prison, n'était pas entamée. En Espagne, le roi Philippe V et l'archiduc Charles attendaient tous deux la couronne : le premier, de la puissance de son grand-père, et de la bonne volonté de la plupart des Espagnols; le second, du secours des Anglais, et des partisans qu'il avait en Catalogne et en Aragon. Cet archiduc, depuis empereur et alors second fils de l'empereur Léopold, n'ayant rien que ce titre, était allé sur la fin de 1703, presque sans suite, à Londres, implorer l'appui de la reine Anne.

Alors parut toute la puissance des Anglais. Cette nation, si étrangère dans cette querelle, fournit au prince autrichien deux cents vaisseaux de transport, trente vaisseaux de guerre, joints à dix vaisseaux hollandais, neuf mille hommes de troupes, et de l'argent pour aller conquérir un royaume. Mais cette supériorité que donnent le pouvoir et les bienfaits n'empêchait pas que l'empereur, dans sa lettre à la reine Anne, présentée par l'archiduc, ne refusât à cette souveraine, sa bienfaitrice, le titre de Majesté : on ne la traitait que de Sérénité¹, selon le style de la cour de Vienne, que l'usage seul pouvait justifier, et que la raison a fait changer depuis, quand la fierté a plié sous la nécessité.

CHAPITRE XX.

Pertes en Espagne; perte des batailles de Ramillies et de Turin, et leurs suites.

Un des premiers exploits de ces troupes anglaises fut de prendre Gibraltar, qui passait avec raison pour imprenable. Une longue chaîne de rochers escarpés en défendent toute

¹ Reboulet dit que la chancellerie allemande donnait aux rois le titre de *Dilection*; mais c'est celui des électeurs.

approche du côté de terre : il n'y a point de port ; une baie longue, mal sûre et orageuse , y laisse les vaisseaux exposés aux tempêtes et à l'artillerie de la forteresse et du môle. Les bourgeois seuls de cette ville la défendraient contre mille vaisseaux et cent mille hommes ; mais cette force même fut la cause de la prise. Il n'y avait que cent hommes de garnison : c'en était assez ; mais ils négligeaient un service qu'ils croyaient inutile. Le prince de Hesse avait débarqué avec dix-huit cents soldats dans l'isthme qui est au nord, derrière la ville : mais, de ce côté-là, un rocher escarpé rend la ville inattaquable. La flotte tira en vain quinze mille coups de canon. Enfin des matelots, dans une de leurs réjouissances, s'approchèrent dans des barques sous le môle, dont l'artillerie devait les foudroyer : elle ne joua point. Ils montent sur le môle ; ils s'en rendent maîtres : les troupes y accourent ; il fallut que cette ville imprenable se rendit. Elle est encore aux Anglais dans le temps que j'écris (1740). L'Espagne, redevenue une puissance sous le gouvernement de la princesse de Parme, seconde femme de Philippe V, et victorieuse depuis en Afrique et en Italie, voit encore avec une douleur impuissante Gibraltar aux mains d'une nation septentrionale, dont les vaisseaux fréquentaient à peine, il y a deux siècles, la mer Méditerranée.

Immédiatement après la prise de Gibraltar, la flotte anglaise, maîtresse de la mer, attaqua à la vue de Malaga le comte de Toulouse ¹, amiral de France ; bataille indécise, à la vérité, mais dernière époque de la puissance de Louis XIV. Son fils naturel, le comte de Toulouse, amiral du royaume, y commandait cinquante vaisseaux de ligne et vingt-quatre galères : il se retira avec gloire et sans perte (mars 1705). Mais depuis, le roi ayant envoyé treize vaisseaux pour attaquer Gibraltar, tandis que le maréchal de Tessé ² l'assiégeait par terre, cette double témérité perdit à la fois et l'armée et la flotte : une partie des vaisseaux fut brisée par la tempête ; une autre prise par les Anglais à l'abordage, après une résistance admirable ; une autre brûlée sur les côtes d'Espagne. Depuis ce jour on ne vit plus de grandes flottes françaises, ni sur l'Océan, ni sur

¹ Voir, sur le comte de Toulouse, Saint-Simon, chap. CLXXVII.

² Voir, sur le maréchal de Tessé, Saint-Simon, chap. CXVI.

la Méditerranée; la marine rentra presque dans l'état dont Louis XIV l'avait tirée, ainsi que tant d'autres choses éclatantes qui ont eu sous lui leur orient et leur couchant.

Ces mêmes Anglais, qui avaient pris pour eux Gibraltar, conquièrent en six semaines le royaume de Valence et de Catalogne pour l'archiduc Charles : ils prirent Barcelone par un hasard qui fut l'effet de la témérité des assiégeants.

Les Anglais étaient sous les ordres d'un des plus singuliers hommes qu'ait jamais portés ce pays si fertile en esprits fiers, courageux et bizarres : c'était le comte Peterborough, homme qui ressemblait en tout à ces héros dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres. A quinze ans il était parti de Londres pour aller faire la guerre aux Maures, en Afrique ; il avait à vingt ans commencé la révolution d'Angleterre, et s'était rendu le premier en Hollande auprès du prince d'Orange : mais, de peur qu'on ne soupçonnât la raison de son voyage, il s'était embarqué pour l'Amérique, et de là il était allé à la Haye sur un vaisseau hollandais. Il perdit, il donna tout son bien, et rétablit sa fortune plus d'une fois. Il faisait alors la guerre en Espagne presque à ses dépens, et nourrissait l'archiduc et toute sa maison. C'était lui qui assiégeait Barcelone avec le prince de Darmstadt ¹ : il lui propose une attaque soudaine aux retranchements qui couvrent le fort Montjoui et la ville ; ces retranchements, où le prince de Darmstadt périt, sont emportés l'épée à la main. Une bombe crève dans le fort sur le magasin des poudres, et le fait sauter : le fort est pris, la ville capitule ². Le vice-roi parle à Peterborough à la porte de cette ville : les articles n'étaient pas encore signés, quand on entend tout à coup des cris et des hurlements. « Vous nous » trahissez, dit le vice-roi à Peterborough ; nous capitulons » avec bonne foi, et voilà vos Anglais qui sont entrés dans la » ville par les remparts : ils égorgent, ils pillent, ils violent. » — Vous vous méprenez, répondit le comte Peterborough : » il faut que ce soit des troupes du prince de Darmstadt. Il

¹ L'histoire de Reboulet appelle ce prince chef des factieux, comme s'il eût été un Espagnol révolté contre Philippe V. (*Note de Voltaire.*)

² La prise de Montjoui est du 13 septembre 1705, la capitulation de Barcelone du 3 octobre suivant.

» n'y a qu'un moyen de sauver votre ville, c'est de me laisser
 » entrer sur-le-champ avec mes Anglais; j'apaiserai tout, et
 » je reviendrai à la porte achever la capitulation. » Il parlait
 d'un ton de vérité et de grandeur, qui, joint au danger présent,
 persuada le gouverneur : on le laissa entrer. Il court avec ses
 officiers, il trouve des Allemands et des Catalans qui, joints
 à la populace de la ville, saccageaient les maisons des prin-
 cipaux citoyens; il les chasse; il leur fait quitter le butin
 qu'ils enlevaient : il rencontre la duchesse de Popoli entre
 les mains des soldats, prête à être déshonorée; il la rend à
 son mari : enfin, ayant tout apaisé, il retourne à cette porte,
 et signe la capitulation. Les Espagnols étaient confondus de
 voir tant de magnanimité dans des Anglais que la populace
 avait pris pour des barbares impitoyables, parce qu'ils étaient
 hérétiques.

A la perte de Barcelone se joignit encore l'humiliation de
 vouloir inutilement la reprendre. Philippe V, qui avait pour
 lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni généraux,
 ni ingénieurs, ni presque de soldats : la France fournissait tout.
 Le comte de Toulouse revient bloquer le port avec vingt-cinq
 vaisseaux qui restaient à la France; le maréchal de Tessé
 forme le siège avec trente et un escadrons et trente-sept ba-
 taillons; mais la flotte anglaise arrive, la française se retire :
 le maréchal de Tessé lève le siège avec précipitation; il laisse
 dans son camp des provisions immenses; il fuit, et abandonne
 quinze cents blessés à l'humanité du comte Peterborough.
 Toutes ces pertes étaient grandes : on ne savait s'il en avait
 plus coûté auparavant à la France pour vaincre l'Espagne, qu'il
 ne lui en coûtait alors pour la secourir. Toutefois le petit-fils
 de Louis XIV se soutenait par l'affection de la nation castillane,
 qui met son orgueil à être fidèle, et qui persistait dans son
 choix.

Les affaires allaient bien en Italie : Louis XIV était vengé
 du duc de Savoie. Le duc de Vendôme avait d'abord repoussé
 avec gloire le prince Eugène à la journée de Cassano, près
 de l'Adda (16 août 1705); journée sanglante, et l'une de ces
 batailles indécises pour lesquelles on chante des deux côtés
 des *Te Deum*, mais qui ne servent qu'à la destruction des
 hommes, sans avancer les affaires d'aucun parti. Après la

bataille de Cassano, il avait gagné pleinement celle de Cassinato (19 avril 1706), en l'absence du prince Eugène¹; et ce prince, étant arrivé le lendemain de la bataille, avait vu encore un détachement de ses troupes entièrement défait. Enfin les alliés étaient obligés de céder tout le terrain au duc de Vendôme. Il ne restait plus guère que Turin à prendre : on allait l'investir; il ne paraissait pas possible qu'on le secourût. Le maréchal de Villars, vers l'Allemagne, poussait le prince de Bade; Villeroi commandait en Flandre une armée de quatre-vingt mille hommes, et il se flattait de réparer contre Marlborough le malheur qu'il avait essuyé en combattant le prince Eugène. Son trop de confiance en ses propres lumières fut plus que jamais funeste à la France.

Près de la Mehaigne, et vers les sources de la petite Ghetto, le maréchal de Villeroi avait campé son armée; le centre était à Ramillies, village devenu aussi fameux qu'Hochstet. Il eût pu éviter la bataille : les officiers généraux lui conseillaient ce parti; mais le désir aveugle de la gloire l'emporta (23 mai 1706). Il fit, à ce qu'on prétend, la disposition de manière qu'il n'y avait pas un homme d'expérience qui ne prévît le mauvais succès : des troupes de recrue, ni disciplinées ni complètes, étaient au centre; il laissa les bagages entre les lignes de son armée; il posta sa gauche derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi².

Marlborough, qui remarquait toutes ces fautes, arrange son armée pour en profiter. Il voit que la gauche de l'armée française ne peut aller attaquer sa droite; il dégarnit aussitôt cette droite pour fondre vers Ramillies avec un nombre supérieur. M. de Gassion, lieutenant général, qui voit ce mouvement des ennemis, crie au maréchal : « Vous êtes perdu si vous ne

¹ C'était à la vérité un comte de Revontlan, né en Danemark, qui commandait au combat de Cassinato; mais il n'y avait que des troupes impériales.

La Beaumelle dit à ce sujet, dans ses *Notes sur l'Histoire du siècle de Louis XIV*, que « les Danois ne valent pas mieux ailleurs que chez eux. » Il faut avouer que c'est une chose rare de voir un tel homme outrager ainsi toutes les nations. (*Note de Voltaire.*)

² Voyez les *Mémoires de Feuquières*. (*Note de Voltaire.*)

» changez votre ordre de bataille : dégarnissez votre gauche
 » pour vous opposer à l'ennemi à nombre égal; faites rap-
 » procher vos lignes davantage : si vous tardez un moment,
 » il n'y a plus de ressource. »

Plusieurs officiers appuyèrent ce conseil salutaire; le maréchal ne les crut pas. Marlborough attaque : il avait affaire à des ennemis rangés en bataille comme il les eût voulu poster lui-même pour les vaincre. Voilà ce que toute la France a dit; et l'histoire est en partie le récit des opinions des hommes : mais ne devait-on pas dire aussi que les troupes des alliés étaient mieux disciplinées, que leur confiance en leur chef et en leurs succès passés leur inspirait plus d'audace? N'y eut-il pas des régiments français qui firent mal leur devoir? et les bataillons les plus inébranlables au feu ne font-ils pas la destinée des États? L'armée française ne résista pas une demi-heure. On s'était battu près de huit heures à Hochstet, et on avait tué près de huit mille hommes aux vainqueurs; mais à la journée de Ramillies ¹ on ne leur en tua pas deux mille cinq cents : ce fut une déroute totale; les Français y perdirent vingt mille hommes, la gloire de la nation, et l'espérance de reprendre l'avantage. La Bavière, Cologne, avaient été perdues par la bataille d'Hochstet; toute la Flandre espagnole le fut par celle de Ramillies : Marlborough entra victorieux dans Anvers, dans Bruxelles; il prit Ostende : Menin se rendit à lui.

Le maréchal de Villeroy, au désespoir, n'osait écrire au roi cette défaite : il resta cinq jours sans envoyer de courrier. Enfin il écrivit la confirmation de cette nouvelle, qui consternait déjà la cour de France; et quand il reparut devant le roi, ce monarque, au lieu de lui faire des reproches, lui dit : « Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge. »

Le roi tire aussitôt le duc de Vendôme d'Italie, où il ne le croyant pas nécessaire, pour l'envoyer réparer, s'il est possible, ce malheur : il espérait du moins, avec apparence de raison, que la prise de Turin le consolerait de tant de pertes. Le prince Eugène n'était pas à portée de paraître pour secourir cette ville : il était au delà de l'Adige; et ce fleuve, bordé en

¹ Sur la bataille de Ramillies, Saint-Simon, chap. CLIX. — De Quincy, t. V, p. 9.

deçà d'une longue chaîne de retranchements, semblait rendre le passage impraticable. Cette grande ville était assiégée par quarante-six escadrons et cent bataillons.

Le duc de La Feuillade, qui les commandait, était l'homme le plus brillant et le plus aimable du royaume; et quoique gendre du ministre, il avait pour lui la faveur publique. Il était fils de ce maréchal de La Feuillade qui érigea la statue de Louis XIV dans la place des Victoires : on voyait en lui le courage de son père, la même ambition, le même éclat, avec plus d'esprit. Il attendait, pour récompense de la conquête de Turin, le bâton de maréchal de France. Chamillart, son beau-père, qui l'aimait tendrement, avait tout prodigué pour lui assurer le succès. L'imagination est effrayée du détail des préparatifs de ce siège : les lecteurs qui ne sont point à portée d'entrer dans ces discussions seront peut-être bien aises de trouver ici quel fut cet immense et inutile appareil.

On avait fait venir cent quarante pièces de canon; il est à remarquer que chaque gros canon monté revient à environ deux mille écus. Il y avait cent dix mille boulets, cent six mille cartouches d'une façon, et trois cent mille d'une autre, vingt et un mille bombes, vingt-sept mille sept cents grenades, quinze mille sacs à terre, trente mille instruments pour le pionnage, douze cent mille livres de poudre. Ajoutez à ces munitions le plomb, le fer et le fer-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce. Il est certain que les frais de tous ces préparatifs de destruction suffiraient pour fonder et pour faire fleurir la plus nombreuse colonie. Tout siège de grande ville exige ces frais immenses; et quand il faut réparer chez soi un village ruiné, on le néglige.

Le duc de La Feuillade, plein d'ardeur et d'activité, plus capable que personne des entreprises qui ne demandaient que du courage, mais incapable de celles qui exigeaient de l'art, de la méditation et du temps, pressait ce siège contre toutes les règles. Le maréchal de Vauban, le seul général peut-être qui aimât mieux l'État que soi-même, avait proposé au duc de La Feuillade de venir diriger le siège comme ingénieur, et de servir dans son armée comme volontaire; mais la fierté de la Feuillade prit les offres de Vauban pour de

l'orgueil caché sous de la modestie ; il fut piqué que le meilleur ingénieur de l'Europe lui voulût donner des avis. Il manda dans une lettre que j'ai vue : « J'espère prendre Turin à la » Cohorn. » Ce Cohorn était le Vauban des alliés, bon ingénieur, bon général, et qui avait pris plus d'une fois des places fortifiées par Vauban. Après une telle lettre, il fallait prendre Turin : mais l'ayant attaqué par la citadelle, qui était le côté le plus fort, et n'ayant pas même entouré toute la ville, des secours, des vivres pouvaient y entrer, le duc de Savoie pouvait en sortir : et plus le duc de La Feuillade mettait d'impétuosité dans des attaques réitérées et infructueuses, plus le siège traînait en longueur.

Le duc de Savoie sortit de la ville avec quelques troupes de cavalerie, pour donner le change au duc de La Feuillade. Celui-ci se détache du siège pour courir après le prince, qui, connaissant mieux le terrain, échappe à ses poursuites. La Feuillade manque le duc de Savoie, et la conduite du siège en souffre.

Presque tous les historiens ont assuré que le duc de La Feuillade ne voulait point prendre Turin : ils prétendent qu'il avait juré à madame la duchesse de Bourgogne de respecter la capitale de son père ; ils débitent que cette princesse engagea madame de Maintenon à faire prendre toutes les mesures qui furent le salut de cette ville. Il est vrai que presque tous les officiers de cette armée en ont été longtemps persuadés ; mais c'était un de ces bruits populaires qui décréditent le jugement des nouvellistes, et qui déshonorent les histoires. Il eût été d'ailleurs bien contradictoire que le même général eût voulu manquer Turin et prendre le duc de Savoie.

Depuis le 13 mai jusqu'au 20 juin, le duc de Vendôme, au bord de l'Adige, favorisait ce siège ; et il comptait, avec soixante-dix bataillons et soixante escadrons, fermer tous les passages au prince Eugène.

Le général des Impériaux manquait d'hommes et d'argent : les merciers de Londres lui prêtèrent environ six millions de nos livres ; il fit enfin venir des troupes des cercles de l'Empire. La lenteur de ces secours eût pu perdre l'Italie ; mais la lenteur du siège de Turin était encore plus grande.

Vendôme était déjà nommé pour aller réparer les pertes

de la Flandre : mais, avant de quitter l'Italie, il souffre que le prince Eugène passe l'Adige ; il lui laisse traverser le canal Blanc, enfin le Pô même, fleuve plus large et en quelques endroits plus difficile que le Rhône. Le général français ne quitta les bords du Pô qu'après avoir vu le prince Eugène en état de pénétrer jusqu'auprès de Turin : ainsi il laissa les affaires dans une grande crise en Italie, tandis qu'elles paraissaient désespérées en Flandre, en Allemagne et en Espagne.

Le duc de Vendôme va donc rassembler vers Mons les débris de l'armée de Villeroi ; et le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, vient commander vers le Pô les troupes du duc de Vendôme. Ces troupes étaient en désordre, comme si elles avaient été battues. Eugène avait passé le Pô à la vue de Vendôme ; il passe le Tanaro aux yeux du duc d'Orléans ; il prend Carpi, Corregio, Reggio ; il dérobe une marche aux Français ; enfin il joint le duc de Savoie auprès d'Asti. Tout ce que put faire le duc d'Orléans, ce fut de venir joindre le duc de La Feuillade au camp devant Turin ; le prince Eugène le suit en diligence. Il y avait alors deux partis à prendre : celui d'attendre le prince Eugène dans les lignes de circonvallation, ou celui de marcher à lui, lorsqu'il était encore auprès de Veillane. Le duc d'Orléans assemble un conseil de guerre : ceux qui le composaient étaient le maréchal de Marsin, celui-là même qui avait perdu la bataille d'Hochstet, le duc de La Feuillade, Albergoti ¹, Saint-Fremont, et d'autres lieutenants généraux. « Messieurs, leur dit le duc d'Orléans, si nous restons dans » nos lignes, nous perdons la bataille : notre circonvallation » est de cinq lieues d'étendue ; nous ne pouvons border tous » ces retranchements. Vous voyez ici le régiment de la ma- » rine, qui n'est que sur deux hommes de hauteur ; là vous » voyez des endroits entièrement dégarnis : la Doire, qui passe » dans notre camp, empêchera nos troupes de se porter mu- » tuellement de prompts secours. Quand le Français attend » qu'on l'attaque, il perd le plus grand de ses avantages, cette » impétuosité et ces premiers moments d'ardeur qui décident » si souvent du gain des batailles. Croyez-moi, il faut marcher » à l'ennemi. » Tous les lieutenants généraux répondirent :

¹ Sur Albergoti, voyez Saint-Simon, chap. CXLVI.

Il faut marcher. Alors le maréchal de Marsin tire de sa poche un ordre du roi, par lequel on devait déférer à son avis en cas d'action : et son avis fut de rester dans les lignes.

Le duc d'Orléans, indigné, vit qu'on ne l'avait envoyé à l'armée que comme un prince du sang, et non comme un général ; et, forcé de suivre le conseil du maréchal de Marsin, il se prépara à ce combat si désavantageux.

Les ennemis paraissaient vouloir former à la fois plusieurs attaques ; leurs mouvements jetaient l'incertitude dans le camp des Français. Le duc d'Orléans voulait une chose, Marsin et La Feuillade une autre ; on disputait : on ne concluait rien. Enfin on laisse les ennemis passer la Doire : ils avancent sur huit colonnes de vingt-cinq hommes de profondeur ; il faut dans l'instant leur opposer des bataillons d'une épaisseur assez forte.

Albergoti, placé loin de l'armée, sur la montagne des Capucins, avait avec lui vingt mille hommes, et n'avait en tête que des milices qui n'osaient l'attaquer. On lui envoie demander douze mille hommes : il répond qu'il ne peut se dégarnir ; il donne des raisons spécieuses, on les écoute : le temps se perd. Le prince Eugène attaque les retranchements, et au bout de deux heures il les force. Le duc d'Orléans, blessé, s'était retiré pour se faire panser : à peine était-il entre les mains des chirurgiens, qu'on lui apprend que tout est perdu, que les ennemis sont maîtres du camp, et que la déroute est générale. Aussitôt il faut fuir : les lignes, les tranchées sont abandonnées, l'armée dispersée ; tous les bagages, les provisions, les munitions, la caisse militaire, tombent dans les mains du vainqueur (7 septembre 1706).

Le maréchal de Marsin, blessé à la cuisse, est fait prisonnier ; un chirurgien du duc de Savoie lui coupa la cuisse, et le maréchal mourut quelques moments après l'opération. Le chevalier Méthuin, ambassadeur d'Angleterre auprès du duc de Savoie, le plus généreux, le plus franc et le plus brave homme de son pays qu'on ait jamais employé dans les ambassades, avait toujours combattu à côté de ce souverain. Il avait vu prendre le maréchal de Marsin, et il fut témoin de ses derniers moments. Il m'a raconté que Marsin lui dit ces propres mots : « Croyez au moins, monsieur, que ç'a été contre mon

» avis que nous avons attendu dans nos lignes. » Ces paroles semblaient contredire formellement ce qui s'était passé dans le conseil de guerre, et elles étaient pourtant vraies : c'est que le maréchal de Marsin, en prenant congé à Versailles, avait représenté au roi qu'il fallait aller aux ennemis, en cas qu'ils parussent pour secourir Turin ; mais Chamillart, intimidé par les défaites précédentes, avait fait décider qu'on devait attendre, et non présenter la bataille ; et cet ordre, donné dans Versailles, fut cause que soixante mille hommes furent dispersés. Les Français n'avaient pas eu plus de deux mille hommes tués dans cette bataille ; mais on a déjà vu que le carnage fait moins que la consternation ¹. L'impossibilité de subsister, qui ferait retirer une armée après la victoire, ramena vers le Dauphiné les troupes après la défaite. Tout était si en désordre, que le comte de Médavi-Grancei, qui était alors dans le Mantouan avec un corps de troupes, et qui battit à Castiglione (9 septembre 1706) les Impériaux commandés par le landgrave de Hesse, depuis roi de Suède, ne remporta qu'une victoire inutile, quoique complète. On perdit en peu de temps le Milanais, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples.

CHAPITRE XXI.

Suite des disgrâces de la France et de l'Espagne. Louis XIV envoie son principal ministre demander la paix. Bataille de Malplaquet perdue, etc.

La bataille d'Hochstet avait coûté à Louis XIV la plus florissante armée, et tout le pays du Danube au Rhin ; elle avait coûté à la maison de Bavière tous ses États. La journée de Ramillies avait fait perdre toute la Flandre jusqu'aux portes de

¹ Les ennemis eurent environ six à sept mille hommes tués ou blessés. L'armée du roi n'eut que mille hommes de tués à l'attaque des retranchements, et environ dix-huit cents blessés dont la plupart furent prisonniers, de même qu'une partie des malades. Les ennemis prirent quelques drapeaux et étendards, des canons, etc. (De Quincy, t. III, p. 169 — Saint-Simon, chap. CLXIII-CLXIV.)

Lille. La déroute de Turin avait chassé les Français d'Italie, ainsi qu'ils l'ont toujours été dans toutes les guerres depuis Charlemagne. Il restait des troupes dans le Milanais, et cette petite armée victorieuse sous le comte de Médavi. On occupait encore quelques places. On proposa de céder tout à l'empereur, pourvu qu'il laissât retirer ces troupes, qui montaient à près de quinze mille hommes. L'empereur accepta cette capitulation; le duc de Savoie y consentit. Ainsi l'empereur, d'un trait de plume, devint le maître paisible en Italie; la conquête du royaume de Naples et de Sicile lui fut assurée: tout ce qu'on avait regardé en Italie comme feudataire fut traité comme sujet. Il taxa la Toscane à cent cinquante mille pistoles, Mantoue à quarante mille. Parme, Modène, Lucques, Gênes, malgré leur liberté, furent comprises dans ces impositions.

L'empereur qui jouit de tous ces avantages n'était pas ce Léopold, ancien rival de Louis XIV, qui, sous les apparences de la modération, avait nourri sans éclat une ambition profonde; c'était son fils aîné Joseph, vif, fier, emporté, et qui cependant ne fut pas plus grand guerrier que son père. Si jamais empereur parut fait pour asservir l'Allemagne et l'Italie, c'était Joseph I^{er}. Il domina delà les monts; il rançonna le pape; il fit mettre de sa seule autorité, en 1706, les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire; il les dépouilla de leur électorat; il retint en prison les enfants du Bavaois, et leur ôta jusqu'à leur nom. Leur père n'eut d'autre ressource que d'aller traîner sa disgrâce en France et dans les Pays-Bas: Philippe V lui céda depuis toute la Flandre espagnole, en 1712¹. S'il avait gardé cette province, c'était un établissement qui valait mieux que la Bavière, et qui le délivrait de l'assujettissement à la maison d'Autriche: mais il ne put jouir que des villes de Luxembourg, de Namur et de Charleroi; le reste était aux vainqueurs.

Tout semblait déjà menacer ce Louis XIV qui avait auparavant menacé l'Europe. Le duc de Savoie pouvait entrer en

¹ Dans l'histoire de Reboule il est dit qu'il eut cette souveraineté dès l'an 1700; mais alors il n'avait que la vice-royauté. (*Note de Voltaire.*)

France ; l'Angleterre et l'Écosse se réunissaient pour ne composer plus qu'un seul royaume, ou plutôt l'Écosse, devenue province de l'Angleterre, contribuait à la puissance de son ancienne rivale. Tous les ennemis de la France semblaient, vers la fin de 1706 et au commencement de 1707, acquérir des forces nouvelles, et la France toucher à sa ruine : elle était pressée de tous côtés, et sur mer et sur terre. De ces flottes formidables que Louis XIV avait formées, il restait à peine trente-cinq vaisseaux : en Allemagne, Strasbourg était encore frontière ; mais Landau perdu laissait toujours l'Alsace exposée. La Provence était menacée d'une invasion par terre et par mer ; ce qu'on avait perdu en Flandre faisait craindre pour le reste : cependant, malgré tant de désastres, le corps de la France n'était point encore entamé ; et dans une guerre si malheureuse elle n'avait encore perdu que des conquêtes.

Louis XIV fit face partout. Quoique partout affaibli, il résistait, ou protégeait, ou attaquait encore de tous côtés : mais on fut aussi malheureux en Espagne qu'en Italie, en Allemagne et en Flandre. On prétend que le siège de Barcelone avait été encore plus mal conduit que celui de Turin.

Le comte de Toulouse n'avait paru que pour ramener sa flotte à Toulon : Barcelone secourue, le siège abandonné, l'armée française, diminuée de moitié, s'était retirée sans munitions dans la Navarre, petit royaume qu'on conservait aux Espagnols, et dont nos rois ajoutent encore le titre à celui de France, par un usage qui semble au-dessous de leur grandeur.

A ces désastres s'en joignait un autre qui parut décisif. Les Portugais avec quelques Anglais prirent toutes les places devant lesquelles ils se présentèrent, et s'avancèrent jusque dans l'Estramadoure espagnole, différente de celle de Portugal. C'était un Français, devenu pair d'Angleterre, qui les commandait, mylord Galloway, autrefois comte de Ruvigny ; tandis que le duc de Berwick, Anglais, et neveu de Marlborough, était à la tête des troupes de France et d'Espagne, qui ne pouvaient plus arrêter les victorieux.

Philippe V, incertain de sa destinée, était dans Pampelune ; Charles, son compétiteur, grossissait son parti et ses forces en Catalogne : il était maître de l'Aragon, de la province de

Valence, de Carthagène, d'une partie de la province de Grenade. Les Anglais avaient pris Gibraltar pour eux, et lui avaient donné Minorque, Iviça et Alicante : les chemins d'ailleurs lui étaient ouverts jusqu'à Madrid (juin 1706); Galloway y entra sans résistance, et fit proclamer roi l'archiduc Charles : un simple détachement le fit aussi proclamer à Tolède.

Tout parut alors si désespéré pour Philippe V, que le maréchal de Vauban ¹, le premier des ingénieurs, le meilleur des citoyens, homme toujours occupé de projets, les uns utiles, les autres peu praticables, et tous singuliers, proposa à la cour de France d'envoyer Philippe V régner en Amérique : ce prince y consentit. On l'eût fait embarquer avec les Espagnols attachés à son parti; l'Espagne eût été abandonnée aux factions civiles; le commerce du Pérou et du Mexique n'eût plus été que pour les Français; et, dans ce revers de la famille de Louis XIV, la France eût encore trouvé sa grandeur. On délibéra sur ce projet à Versailles : mais la constance des Castillans et les fautes des ennemis conservèrent la couronne à Philippe V. Les peuples aimaient dans Philippe le choix qu'ils avaient fait, et dans sa femme, fille du duc de Savoie, le soin qu'elle prenait de leur plaire, une intrépidité au-dessus de son sexe, et une constance agissante dans le malheur. Elle allait elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zèle, et recevoir les dons que lui apportaient les peuples : elle fournit ainsi à son mari plus de deux cent mille écus en trois semaines. Aucun des grands qui avaient juré d'être fidèles ne fut traître : quand Galloway fit proclamer l'archiduc dans Madrid, on cria : *Vive Philippe !* et à Tolède, le peuple ému chassa ceux qui avaient proclamé l'archiduc.

Les Espagnols avaient jusque-là fait peu d'efforts pour soutenir leur roi; ils en firent de prodigieux quand ils le virent abattu, et montrèrent en cette occasion une espèce de courage contraire à celui des autres peuples, qui commencent par de grands efforts, et qui se rebutent. Il est difficile de donner un roi à une nation malgré elle. Les Portugais, les Anglais, les Autrichiens, qui étaient en Espagne, furent harcelés partout, manquèrent de vivres, firent des fautes presque toujours iné-

¹ Sur Vauban, voyez Saint-Simon, chap. cxvi.

vitables dans un pays étranger, et furent battus en détail : enfin Philippe V, trois mois après être sorti de Madrid en fuytif, y rentra triomphant, et fut reçu avec autant d'acclamations que son rival avait éprouvé de froideur et de répugnance (22 septembre 1706).

Louis XIV redoubla ses efforts quand il vit que les Espagnols en faisaient ; et tandis qu'il veillait à la sûreté de toutes les côtes sur l'Océan et sur la Méditerranée, en y plaçant des milices, tandis qu'il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, un corps dans la Navarre, un dans le Roussillon, il envoyait encore de nouvelles troupes au maréchal de Berwick dans la Castille.

(25 avril 1707.) Ce fut avec ces troupes, secondées des Espagnols, que Berwick gagna la bataille importante d'Almanza sur Galloway. Almanza, ville bâtie par les Maures, est sur la frontière de Valence · cette belle province fut le prix de la victoire. Ni Philippe V ni l'archiduc ne furent présents à cette journée, et c'est sur quoi le fameux comte Peterborough, singulier en tout, s'écria « qu'on était bien bon de se battre pour » eux. » C'est ce qu'il manda au maréchal de Tessé, et c'est ce que je tiens de sa bouche : il ajoutait qu'il n'y avait que des esclaves qui combattissent pour un homme, et qu'il fallait combattre pour une nation. Le duc d'Orléans, qui voulait être à cette action, et qui devait commander en Espagne, n'arriva que le lendemain ; mais il profita de la victoire : il prit plusieurs places, et entre autres Lérida, l'écueil du grand Condé ¹.

D'un autre côté, le maréchal de Villars, remis en France à la tête des armées, uniquement parce qu'on avait besoin de lui, réparait en Allemagne le malheur de la journée d'Hochstet. Il avait forcé les lignes de Stolhoffen au delà du Rhin, dissipé toutes les troupes ennemies, étendu les contributions à cinquante lieues à la ronde, pénétré jusqu'au Danube. Ce succès

¹ L'armée du duc d'Orléans prit aussi Saragosse. On lit dans les *Mémoires de Berwick*, que lorsque les troupes françaises parurent en vue de cette ville, on fit croire d'abord au peuple que cette armée n'était qu'une armée fantastique, une illusion causée par un sortilège, et que le clergé se rendit en procession sur les remparts pour exorciser ces fantômes.

passager faisait respirer sur les frontières de l'Allemagne; mais en Italie tout était perdu. Le royaume de Naples, sans défense, et accoutumé à changer de maître, était sous le joug des victorieux; et le pape, qui n'avait pu empêcher que les troupes allemandes passassent par son territoire, voyait, sans oser murmurer, que l'empereur se fit son vassal malgré lui. C'est un grand exemple de la force des opinions reçues, et du pouvoir de la coutume, qu'on puisse toujours s'emparer de Naples sans consulter le pape, et qu'on n'ose jamais lui en refuser l'hommage.

Pendant que le petit-fils de Louis XIV perdait Naples, l'aïeul était sur le point de perdre la Provence et le Dauphiné. Déjà le duc de Savoie et le prince Eugène y étaient entrés par le col de Tende. Ces frontières n'étaient pas défendues comme le sont la Flandre et l'Alsace, théâtre éternel de la guerre, hérissé de citadelles que le danger avait averti d'élever. Point de pareilles précautions vers le Var, point de ces fortes places qui arrêtent l'ennemi, et qui donnent le temps d'assembler des armées. Cette frontière a été négligée jusqu'à nos jours, sans que peut-être on puisse en alléguer d'autre raison, sinon que les hommes étendent rarement leurs soins de tous les côtés. Le roi de France voyait avec une indignation douloureuse que ce même duc de Savoie, qui un an auparavant n'avait presque plus que sa capitale, et le prince Eugène, qui avait été élevé dans sa cour, fussent près de lui enlever Toulon et Marseille.

(Août 1707.) Toulon était assiégé et pressé : une flotte anglaise, maîtresse de la mer, était devant le port et bombardait. Un peu plus de diligence, de précautions et de concert, auraient fait tomber Toulon; Marseille sans défense n'aurait pas tenu; et il était vraisemblable que la France allait perdre deux provinces. Mais le vraisemblable n'arrive pas toujours : on eut le temps d'envoyer des secours. On avait détaché des troupes de l'armée de Villars, dès que ces provinces avaient été menacées; et on sacrifia les avantages qu'on avait en Allemagne pour sauver une partie de la France. Le pays par où les ennemis pénétraient est sec, stérile, hérissé de montagnes, les vivres rares, la retraite difficile. Les maladies, qui désolèrent l'armée ennemie, combattirent encore pour Louis XIV. Le siège

de Toulon fut levé (22 août 1707), et bientôt la Provence délivrée, et le Dauphiné hors de danger : tant le succès d'une invasion est rare, quand on n'a pas de grandes intelligences dans le pays. Charles-Quint y avait échoué; et, de nos jours, les troupes de la reine de Hongrie y échouèrent encore ¹.

Cependant cette irruption, qui avait coûté beaucoup aux alliés, ne coûtait pas moins aux Français : elle avait ravagé une grande étendue de terrain, et divisé les forces.

L'Europe ne s'attendait pas que dans un temps d'épuisement, et lorsque la France comptait pour un grand succès d'être échappée à une invasion, Louis XIV aurait assez de grandeur et de ressources pour tenter lui-même une invasion dans la Grande-Bretagne, malgré le dépérissement de ses forces maritimes, et malgré les flottes des Anglais qui couvraient la mer. Ce projet fut proposé par des Écossais attachés au fils de Jacques II. Le succès était douteux; mais Louis XIV envisagea une gloire certaine dans la seule entreprise. Il a dit lui-même que ce motif l'avait déterminé autant que l'intérêt politique.

Porter la guerre dans la Grande-Bretagne, tandis qu'on en soutenait le fardeau si difficilement en tant d'autres endroits, et tenter de rétablir du moins sur le trône d'Écosse le fils de Jacques II, pendant qu'on pouvait à peine maintenir Philippe V sur celui d'Espagne, c'était une idée pleine de grandeur, et qui, après tout, n'était pas destituée de vraisemblance.

Parmi les Écossais, tous ceux qui ne s'étaient pas vendus à la cour de Londres gémissaient d'être dans la dépendance des Anglais. Leurs vœux secrets appelaient unanimement le des-

¹ Le respect pour la vérité dans les plus petites choses oblige encore de relever le discours que le compilateur des *Mémoires de madame de Maintenon* fait tenir par le roi de Suède, Charles XII, au duc de Marlborough : « Si Toulon est pris, je l'irai reprendre. » Ce général anglais n'était point auprès du roi de Suède dans le temps du siège. Il le vit dans Alt-Ranstadt, en avril 1707, et le siège de Toulon fut levé au mois d'août. Charles XII, d'ailleurs, ne se mêla jamais de cette guerre; il refusa constamment de voir tous les Français qu'on lui députa. On ne trouve dans les *Mémoires de Maintenon* que des discours qu'on n'a ni tenus ni pu tenir; et on ne peut regarder ce livre que comme un roman mal digéré. (*Note de Voltaire.*)

pendant de leurs anciens rois, chassé, au berceau, des trônes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et à qui on avait disputé jusqu'à sa naissance. On lui promit qu'il trouverait trente mille hommes en armes, qui combattraient pour lui, s'il pouvait seulement débarquer vers Édimbourg avec quelque secours de la France.

Louis XIV, qui dans ses prospérités passées avait fait tant d'efforts pour le père, en fit autant pour le fils, dans le temps même de ses revers. Huit vaisseaux de guerre, soixante et dix bâtiments de transport, furent préparés à Dunkerque; six mille hommes furent embarqués (mars 1708). Le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon, commandait les troupes; le chevalier Forbin-Janson, l'un des plus grands hommes de mer, conduisait la flotte. La conjoncture paraissait favorable : il n'y avait en Écosse que trois mille hommes de troupes réglées; l'Angleterre était dégarnie; ses soldats étaient occupés en Flandre sous le duc de Marlborough. Mais il fallait arriver; et les Anglais avaient en mer une flotte de près de cinquante vaisseaux de guerre. Cette entreprise fut entièrement semblable à celle que nous avons vue, en 1744, en faveur du petit-fils de Jacques II. Elle fut prévenue par les Anglais. Des contre-temps la dérangèrent; le ministère de Londres eut même le temps de faire revenir douze bataillons de Flandre. On se saisit dans Édimbourg des hommes les plus suspects. Enfin le prétendant s'étant présenté aux côtes d'Écosse, et n'ayant point vu de signaux convenus, tout ce que put faire le chevalier de Forbin, ce fut de le ramener à Dunkerque. Il sauva la flotte; mais tout le fruit de l'entreprise fut perdu. Il n'y eut que Matignon qui y gagna. Ayant ouvert les ordres de la cour en pleine mer, il y vit les provisions de maréchal de France; récompense de ce qu'il voulut et qu'il ne put faire.

Quelques historiens ¹ ont supposé que la reine Anne était

¹ Entre autres Reboulet, page 233 du tome VIII. Il fonde ses soupçons sur ceux du chevalier de Forbin. Celui qui a donné au public tant de mensonges, sous le titre de *Mémoires de madame de Maintenon*, et qui fit imprimer, en 1752, à Francfort, une édition frauduleuse du *Siècle de Louis XIV*, demande dans une des notes qui sont ces historiens qui ont prétendu que la reine Anne était d'intelligence avec

d'intelligence avec son frère. C'est une trop grande simplicité de penser qu'elle invitât son compétiteur à la venir détrôner. On a confondu les temps : on a cru qu'elle le favorisait alors, parce que depuis elle le regarda en secret comme son héritier. Mais qui peut jamais vouloir être chassé par son successeur ?

Tandis que les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaises, le roi crut qu'en faisant paraître le duc de Bourgogne, son petit-fils, à la tête des armées de Flandre, la présence de l'héritier présomptif de la couronne ranimerait l'émulation, qui commençait trop à se perdre. Ce prince, d'un esprit ferme et intrépide, était pieux, juste et philosophe. Il était fait pour commander à des sages. Élève de Fénélon, archevêque de Cambrai, il aimait ses devoirs ; il aimait les hommes, il voulait les rendre heureux. Instruit dans l'art de la guerre, il regardait cet art plutôt comme le fléau du genre humain et comme une nécessité malheureuse, que comme une source de gloire. On opposa ce prince philosophe au duc de Marlborough ; on lui donna pour l'aider le duc de Vendôme. Il arriva ce qu'on ne voit que trop souvent ; le grand capitaine ne fut pas assez écouté, et le conseil du prince balança souvent les raisons du général : il se forma deux partis ; et dans l'armée des alliés il n'y en avait qu'un, celui de la cause commune. Le prince Eugène était alors sur le Rhin ; mais toutes les fois qu'il fut avec Marlborough, ils n'eurent jamais qu'un sentiment.

Le duc de Bourgogne était supérieur en forces ; la France, que l'Europe croyait épuisée, lui avait fourni une armée de près de cent mille hommes ; et les alliés n'en avaient alors que quatre-vingt mille : il avait encore l'avantage des négociations dans un pays si longtemps espagnol, fatigué de garnisons hollandaises, et où beaucoup de citoyens penchaient pour Philippe V. Des intelligences lui ouvrirent les portes de Gand et d'Ypres ; mais les manœuvres de guerre firent éva-

son frère. *C'est un fantôme*, dit-il. Mais on voit ici clairement que ce n'est point un fantôme, et que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'avait rien avancé que la preuve en main. Il n'est pas permis d'écrire l'histoire autrement. (*Note de Voltaire.*)

nour le fruit des manœuvres de politique : la division, qui mettait de l'incertitude dans le conseil de guerre, fit que d'abord on marcha vers la Dendre, et que deux heures après on rebroussa vers l'Escaut, à Oudenarde : ainsi on perdit du temps. On trouva le prince Eugène et Marlborough qui n'en perdaient point, et qui étaient unis ; on fut mis en déroute vers Oudenarde : ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite (11 juillet 1708). Les fautes se multiplièrent ; les régiments allaient où ils pouvaient, sans recevoir aucun ordre ; il y eut même plus de quatre mille hommes qui furent pris en chemin par l'armée ennemie à quelques milles du champ de bataille.

L'armée découragée se retira sans ordre sous Gand, sous Tournai, sous Ypres, et laissa tranquillement le prince Eugène, maître du terrain, assiéger Lille avec une armée moins nombreuse.

Mettre le siège devant une ville aussi grande et aussi fortifiée que Lille, sans être maître de Gand, sans pouvoir tirer ses convois que d'Ostende, sans les pouvoir conduire que par une chaussée étroite, au hasard d'être à tout moment surpris, c'est ce que l'Europe appela une action téméraire, mais que la mésintelligence et l'esprit d'incertitude qui régnaient dans l'armée française rendirent excusable : c'est enfin ce que le succès justifia. Leurs grands convois, qui pouvaient être enlevés, ne le furent point ; les troupes qui les escortaient, et qui devaient être battues par un nombre supérieur, furent victorieuses ; l'armée du duc de Bourgogne, qui pouvait attaquer les retranchements de l'armée ennemie encore imparfaits, ne les attaqua pas. Lille fut prise (23 octobre 1708) au grand étonnement de toute l'Europe, qui croyait le duc de Bourgogne plus en état d'assiéger Eugène et Marlborough, que ces généraux en état d'assiéger Lille. Le maréchal de Boufflers la défendit pendant près de quatre mois ¹.

Les habitants s'accoutumèrent tellement au fracas du canon et à toutes les horreurs qui suivent un siège, qu'on donnait dans la ville des spectacles aussi fréquentés qu'en temps de

¹ Saint-Simon, chap. CCX et CCXIII.

paix, et qu'une bombe qui tomba près de la salle de la comédie n'interrompit point le spectacle.

Le maréchal de Boufflers avait mis si bon ordre à tout, que les habitants de cette grande ville étaient tranquilles sur la foi de ses fatigues : sa défense lui mérita l'estime des ennemis, les cœurs des citoyens, et les récompenses du roi. Les historiens, ou plutôt les écrivains de Hollande, qui ont affecté de le blâmer, auraient dû se souvenir que, quand on contredit la voix publique, il faut avoir été témoin, et témoin éclairé, pour prouver ce qu'on avance ¹.

Cependant l'armée qui avait regardé faire le siège de Lille se fondait peu à peu ; elle laissa prendre ensuite Gand, Bruges, et tous ses postes l'un après l'autre : peu de campagnes furent aussi fatales. Les officiers attachés au duc de Vendôme reprochaient toutes ces fautes au conseil du duc de Bourgogne ; et ce conseil rejetait tout sur le duc de Vendôme : les esprits s'aigrissaient par le malheur. Un courtisan du duc de Bourgogne ² dit un jour au duc de Vendôme : « Voilà ce que c'est » que de n'aller jamais à la messe ; aussi vous voyez quelles » sont nos disgrâces. — Croyez-vous, lui répondit le duc de » Vendôme, que Marlborough y aille plus souvent que moi ? » Les succès rapides des alliés enflaient le cœur de l'empereur Joseph : despotique dans l'Empire, maître de Landau, il voyait

¹ Telle est l'histoire qu'un libraire nommé Van Duren fit écrire par le jésuite La Motte, réfugié en Hollande sous le nom de La Hode, continuée par Lamartinière ; le tout sur les prétendus Mémoires d'un comte de..., secrétaire d'État. Les *Mémoires de madame de Maintenon*, encore plus remplis de mensonges, disent, tome IV, page 119, que les assiégeants jetaient dans la ville des billets conçus en ces termes : « Rassurez-vous, Français, la Maintenon ne sera pas votre reine. » Nous ne lèverons pas le siège. On croira, ajoute-t-il, que Louis, » dans la ferveur du plaisir que lui donnait la certitude d'une vic- » toire inattendue, offrit ou promit le trône à madame de Maintenon. » Comment, dans la ferveur de l'impertinence, peut-on mettre sur le papier ces nouvelles et ces discours des halles ? Comment cet insensé a-t-il pu pousser l'effronterie jusqu'à dire que le duc de Bourgogne trahit le roi son grand-père, et fit prendre Lille par le prince Eugène, de peur que madame de Maintenon ne fût déclarée reine ? (*Note de Voltaire.*)

² Le marquis d'O. (*Note de Voltaire.*)

le chemin de Paris presque ouvert par la prise de Lille; déjà même un parti hollandais avait eu la hardiesse de pénétrer de Courtrai jusqu'auprès de Versailles, et avait enlevé sur le pont de Sèvres le premier écuyer du roi, croyant se saisir de la personne du dauphin, père du ~~duc de Bourgogne~~ : la terreur était dans Paris ¹.

L'empereur avait autant d'espérance au moins d'établir son frère Charles en Espagne que Louis XIV d'y conserver son petit-fils. Déjà cette succession, que les Espagnols avaient voulu rendre indivisible, était partagée entre trois têtes : l'empereur avait pris pour lui la Lombardie et le royaume de Naples; Charles, son frère, avait encore la Catalogne et une partie de l'Aragon. L'empereur força alors le pape Clément XI à reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne : ce pape, dont on disait qu'il ressemblait à saint Pierre, parce qu'il affirmait, niait, se repénait, et pleurait, avait toujours reconnu Philippe V, à l'exemple de son prédécesseur; et il était attaché à la maison de Bourbon. L'empereur l'en punit, en déclarant dépendants de l'Empire beaucoup de fiefs qui relevaient jusqu'alors des papes, et surtout Parme et Plaisance, en ravageant quelques terres ecclésiastiques, en se saisissant de la ville de Comacchio.

Autrefois un pape eût excommunié tout empereur qui lui aurait disputé le droit le plus léger; et cette excommunication eût fait tomber l'empereur du trône : mais la puissance des clefs étant réduite à peu près au point où elle doit l'être, Clément XI, animé par la France, avait osé un moment se servir de la puissance du glaive. Il arma, et s'en repentit bientôt : il vit que les Romains, sous un gouvernement tout sacerdotal,

¹ Ce furent des officiers au service de Hollande qui firent ce coup hardi. Presque tous étaient des Français que la révocation fatale de l'édit de Nantes avait forcés de choisir une nouvelle patrie; ils prirent la chaise du marquis de Beringhen pour celle du dauphin, parce qu'elle avait l'écusson de France. L'ayant enlevé, ils le firent monter à cheval; mais comme il était âgé et infirme, ils eurent la politesse en chemin de lui chercher une chaise de poste. Cela consuma du temps. Les pages du roi coururent après lui; le premier écuyer fut délivré; et ceux qui l'avaient enlevé furent prisonniers eux-mêmes; quelques minutes plus tard, ils auraient pris le dauphin, qui arrivait après Beringhen avec un seul garde. (*Note de Voltaire.*)

n'étaient pas faits pour manier l'épée. Il désarma ; il laissa Comacchio en dépôt à l'empereur ; il consentit à écrire à l'archiduc : *A notre très-cher fils, roi catholique en Espagne.* Une flotte anglaise dans la Méditerranée , et les troupes allemandes sur ses terres, le forcèrent bientôt d'écrire : *A notre très-cher fils, roi des Espagnes.* Ce suffrage du pape, qui n'était rien dans l'empire d'Allemagne, pouvait quelque chose sur le peuple espagnol, à qui on avait fait accroire que l'archiduc était indigne de régner , parce qu'il était protégé par des hérétiques qui s'étaient emparés de Gibraltar.

(Août 1708.) Restait à la monarchie espagnole, au delà du continent , l'île de Sardaigne avec celle de Sicile : une flotte anglaise donna la Sardaigne à l'empereur Joseph ; car les Anglais voulaient que l'archiduc son frère n'eût que l'Espagne : leurs armes faisaient alors les traités de partage. Ils réservèrent la conquête de la Sicile pour un autre temps, et aimèrent mieux employer leurs vaisseaux à chercher sur les mers les galions de l'Amérique, dont ils prirent quelques-uns, qu'à donner à l'empereur de nouvelles terres.

La France était aussi humiliée que Rome, et plus en danger : les ressources s'épuisaient ; le crédit était anéanti : les peuples, qui avaient idolâtré leur roi dans ses prospérités, murmuraient contre Louis XIV malheureux.

Des partisans, à qui le ministère avait vendu la nation pour quelque argent comptant dans ses besoins pressants, s'engraissaient du malheur public, et insultaient à ce malheur par leur luxe. Ce qu'ils avaient prêté était dissipé : sans l'industrie hardie de quelques négociants, et surtout de ceux de Saint-Malo, qui allèrent au Pérou, et rapportèrent trente millions, dont ils prêtèrent la moitié à l'État, Louis XIV n'aurait pas eu de quoi payer ses troupes : la guerre avait ruiné la France, et des marchands la sauvèrent. Il en fut de même en Espagne ; les galions qui ne furent pas pris par les Anglais servirent à défendre Philippe : mais cette ressource de quelques mois ne rendait pas les recrues de soldats plus faciles. Chamillart, élevé au ministère des finances et de la guerre, se démit, en 1708, des finances, qu'il laissa dans un désordre que rien ne put réparer sous ce règne ; et en 1709, il quitta le ministère de la guerre, devenu non moins difficile que l'autre. On lui

reprochait beaucoup de fautes; le public, d'autant plus sévère qu'il souffrait, ne songeait pas qu'il y a des temps malheureux où les fautes sont inévitables¹. Voisin, qui après lui gouverna l'état militaire, et Desmariets, qui administra les finances, ne purent ni faire des plans de guerre plus heureux, ni rétablir un crédit anéanti.

Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation. Les oliviers, qui sont une grande ressource dans le midi de la France, périrent; presque tous les arbres fruitiers gelèrent; il n'y eut point d'espérance de récolte. On avait très-peu de magasins; les grains qu'on pouvait faire venir à grands frais des échelles du Levant et de l'Afrique pouvaient être pris par les flottes ennemies, auxquelles on n'avait presque plus de vaisseaux de guerre à opposer. Le fléau de cet hiver était général dans l'Europe, mais les ennemis avaient plus de ressources. Les Hollandais surtout, qui ont été si longtemps les facteurs des nations, avaient assez de magasins pour mettre les armées florissantes des alliés dans l'abondance, tandis que les troupes de France, diminuées et découragées, semblaient devoir périr de misère².

¹ L'histoire de l'ex-jésuite La Motte, rédigée par Lamartinière, dit que Chamillart fut destitué du ministère des finances en 1703, et que la voix publique y appela le maréchal d'Harcourt. Les fautes de cet historien sont sans nombre. (*Note de Voltaire.*)

² « Voici ce que je vois et que j'entends dire tous les jours aux personnes les plus sages et les mieux instruites :

» Le prêt manque souvent aux soldats. Le pain même leur a manqué pendant plusieurs jours; il est presque tout d'avoine, mal cuit et plein d'ordures... Les officiers subalternes souffrent à proportion encore plus que les soldats. La plupart... mangent ce mauvais pain de munition et boivent l'eau du camp... Le général de notre armée ne saurait empêcher le désordre des troupes. Peut-on punir des soldats qu'on fait mourir de faim, et qui ne pillent que pour ne pas tomber en défaillance?... Les peuples craignent autant les troupes qui doivent les défendre, que celles des ennemis qui veulent les attaquer...

» Nos places qu'on a crues les plus fortes n'ont rien d'achevé.... chacune manque même de munitions. Si nous perdions encore une bataille, ces places tomberaient comme un château de cartes.

» Les peuples ne vivent plus en hommes; et il n'est plus permis de compter sur leur patience, tant elle est mise à une épreuve outrée...

Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or ; les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la Monnaie. On ne mangea dans Paris que du pain bis pendant quelques mois ; plusieurs familles, à Versailles même, se nourrirent de pain d'avoine : madame de Maintenon en donna l'exemple.

Louis XIV, qui avait déjà fait quelques avances pour la paix, n'hésita pas, dans ces circonstances funestes, à la demander à ces mêmes Hollandais autrefois si maltraités par lui.

Les États-Généraux n'avaient plus de stathouder depuis la mort du roi Guillaume ; et les magistrats hollandais, qui appelaient déjà leurs familles les *familles patriciennes*, étaient autant de rois. Les quatre commissaires hollandais, députés à l'armée, traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à

» Le fonds de toutes les villes est épuisé. On en a pris pour le roi les revenus de dix ans d'avance, et on n'a point honte de leur demander avec menaces d'autres avances nouvelles, qui vont au double de celles qui sont déjà faites. Tous les hôpitaux sont accablés. On en chasse les bourgeois, pour lesquels seuls les maisons ont été fondées, et on les remplit de soldats.

» Les Français qui sont prisonniers en Hollande y meurent de faim, faute de paiement de la part du roi... nos blessés manquent de bouillons, de linge et de médicaments... Qui est-ce qui voudra s'exposer dans un combat à être blessé, étant sûr de n'être ni pansé ni secouru ? On entend dire aux soldats, dans leur désespoir, que si les ennemis viennent, ils poseront les armes bas.

» On accable tout le pays par la demande de chariots ; on tue tous les chevaux des paysans. C'est détruire le labourage pour les années prochaines... Les intendants font malgré eux presque autant de ravages que les maraudeurs... On ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés ; c'est une vie de bohèmes, et non pas de gens qui gouvernent... La nation tombe dans l'opprobre... Les ennemis disent hautement que le gouvernement d'Espagne, que nous avons tant méprisé, n'est jamais tombé aussi bas que le nôtre. Il n'y a plus dans nos peuples, dans nos soldats et dans nos officiers, ni affection, ni estime, ni confiance, ni espérance qu'on se relèvera, ni crainte de l'autorité : chacun ne cherche qu'à éluder les règles, et qu'à attendre que la guerre finisse à quelque prix que ce soit.» (Fénélon, *Mém. sur la déplorable situation de la France en 1710*, t. XXII, p. 500 et suiv. de l'édition de M. de Bausset. — Voir aussi Saint-Simon, chap. ccxxiii.)

leur solde. « Qu'on fasse venir Holstein, disaient-ils; qu'on » dise à Hesse de nous venir parler ¹. » Ainsi s'expliquaient des marchands qui, dans la simplicité de leurs vêtements et dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écraser à la fois l'orgueil allemand qui était à leurs gages, et la fierté d'un grand roi autrefois leur vainqueur.

On les avait vus vendre à bas prix leur attachement à Louis XIV, en 1665; soutenir leurs malheurs, en 1672, et les réparer avec un courage intrépide; et alors ils voulaient user de leur fortune. Ils étaient bien loin de s'en tenir à faire voir aux hommes, par de simples démonstrations de supériorité, qu'il n'y a de vraie grandeur que la puissance : ils voulaient que leur État eût en souveraineté dix villes en Flandre, entre autres Lille, qui était entre leurs mains, et Tournai, qui n'y était pas encore. Ainsi les Hollandais prétendaient retirer le fruit de la guerre, non-seulement aux dépens de la France, mais encore aux dépens de l'Autriche, pour laquelle ils combattaient, comme Venise avait autrefois augmenté son territoire des terres de tous ses voisins. L'esprit républicain est au fond aussi ambitieux que l'esprit monarchique.

Il y parut bien quelques mois après; car, lorsque ce fantôme de négociation fut évanoui, lorsque les armes des alliés eurent encore de nouveaux avantages, le duc de Marlborough, plus maître alors que sa souveraine en Angleterre, et gagné par la Hollande, fit conclure avec les États-Généraux, en 1709, ce célèbre traité de la Barrière, par lequel ils resteraient maîtres de toutes les villes frontières qu'on prendrait sur la France, auraient garnison dans vingt places de la Flandre, aux dépens du pays, dans Hui, dans Liège et dans Bonn, et auraient en toute souveraineté la haute Gueldre. Ils seraient devenus en effet souverains des dix-sept provinces des Pays-Bas; ils auraient dominé dans Liège et dans Cologne. C'est ainsi qu'ils voulaient s'agrandir sur les ruines mêmes de leurs

¹ C'est ce que l'auteur tient de la bouche de vingt personnes qui les entendirent parler ainsi à Lille, après la prise de cette ville. Cependant il se peut que ces expressions fussent moins l'effet d'une fierté grossière que d'un style laconique assez en usage dans les armées. (*Note de Voltaire.*)

alliés. Ils nourrissaient déjà ces projets élevés, quand le roi leur envoya secrètement le président Rouillé pour essayer de traiter avec eux.

Ce négociateur vit d'abord, dans Anvers, deux magistrats d'Amsterdam, Bruys et Vanderdussen, qui parlèrent en vainqueurs, et qui déployèrent avec l'envoyé du plus fier des rois toute la hauteur dont ils avaient été accablés en 1672. On affecta ensuite de négocier quelque temps avec lui, dans un de ces villages que les généraux de Louis XIV avaient mis autrefois à feu et à sang. Quand on l'eut joué assez longtemps, on lui déclara qu'il fallait que le roi de France forçât le roi son petit-fils à descendre du trône sans aucun dédommagement ; que l'électeur de Bavière, François-Marie, et son frère, l'électeur de Cologne, demandassent grâce, ou que le sort des armes ferait les traités.

Les dépêches désespérantes du président de Rouillé arrivaient coup sur coup au conseil, dans le temps de la plus déplorable misère où le royaume eût été réduit dans les temps les plus funestes. L'hiver de 1709 laissait des traces affreuses ; le peuple périssait de famine ; les troupes n'étaient point payées ; la désolation était partout : les gémissements et les terreurs du public augmentaient encore le mal ¹.

¹ On a beaucoup parlé des malheurs de la France à cette cruelle époque ; et si les historiens ont tant insisté sur ce point, c'est que ces malheurs étaient en effet terribles. Mais ce que l'on n'a point assez remarqué, c'est, qu'au milieu de cette détresse, et des désastres de la guerre de la succession, le peuple et le roi s'élevèrent à la hauteur des circonstances. « Les ennemis, disait Louis XIV, connaissent mes » forces, mais ils ne connaissent point mon cœur. » La France pouvait en dire autant d'elle-même. Il y eut, comme le dit Voltaire, *des gémissements* ; mais malgré tout, la nation fut unanime à soutenir la lutte. Il y eut des souffrances profondes, mais on fit tous les sacrifices. A dater de la mort de Louvois, la désorganisation fut la même que celle des finances, à dater de la mort de Colbert. Au siège de Kehl, il y avait un fusil pour trois hommes, et cependant on se battait toujours avec la même ardeur. Quand Villars parcourait les lignes, les soldats lui faisaient cette espèce de prière : « Maréchal, donnez-nous notre pain quotidien. » Comme le dit Fénelon, les soldats, dans leur désespoir, pouvaient parler quelquefois de mettre bas les armes, si l'ennemi venait ; mais quand l'ennemi était venu, ils ne songeant

Le conseil était composé du dauphin, du duc de Bourgogne son fils, du chancelier de France Pontchartrain, du duc de Beauvilliers, du marquis de Torci, du secrétaire d'État de la guerre Chamillart, et du contrôleur général Desmarets. Le duc de Beauvilliers fit une peinture si touchante de l'état où la France était réduite, que le duc de Bourgogne en versa des larmes, et tout le conseil y mêla les siennes. Le chancelier conclut à faire la paix à quelque prix que ce pût être : les ministres de la guerre et des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressource. « Une scène si triste, dit le marquis de Torci, » serait difficile à décrire, quand même il serait permis de » révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant. » Ce secret n'était que celui des pleurs qui coulèrent.

Le marquis de Torci, dans cette crise, proposa d'aller lui-même partager les outrages qu'on faisait au roi dans la personne du président Rouillé; mais comment pouvait-il espérer d'obtenir ce que les vainqueurs avaient déjà refusé? il ne devait s'attendre qu'à des conditions plus dures.

(Mai 1709.) Les alliés commençaient déjà la campagne. Torci, sous un nom emprunté, va jusque dans la Haye; le grand pensionnaire Heinsius est bien étonné quand on lui annonce que celui qui est regardé chez les étrangers comme le principal ministre de France est dans son antichambre. Heinsius avait été autrefois envoyé en France par le roi Guillaume, pour y discuter ses droits sur la principauté d'Orange; il s'était adressé à Louvois, secrétaire d'État ayant le département du Dauphiné, sur la frontière duquel Orange est située. Le ministre de Guillaume parla vivement, non-seulement pour son maître, mais pour les réformés d'Orange : croirait-on que Louvois lui répondit « qu'il le ferait mettre à la Bastille ¹? » Un tel discours tenu à un sujet eût été odieux; tenu à un ministre étranger, c'était un insolent outrage aux droits des na-

plus qu'à l'honneur. Malgré ses désastres la France ne fut pas entamée, et elle garda toutes ses récentes conquêtes, l'Alsace, l'Artois, le Roussillon, la Flandre et la Franche-Comté. C'est là dans le règne du grand roi un côté que l'on ne remarque point comme il mérite de l'être.

¹ Voyez les *Mémoires de Torci*, t. III, p. 2; ils ont confirmé tout ce qui est avancé ici. (Note de Voltaire.)

tions. On peut juger s'il avait laissé des impressions profondes dans le cœur du magistrat d'un peuple libre.

Il y a peu d'exemples de tant d'orgueil suivi de tant d'humiliations. Le marquis de Torci, suppliant dans la Haye, au nom de Louis XIV, s'adressa au prince Eugène et au duc de Marlborough, après avoir perdu son temps avec Heinsius : tous trois voulaient la continuation de la guerre : le prince y trouvait sa grandeur et sa vengeance ; le duc, sa gloire et une fortune immense, qu'il aimait également ; le troisième, gouverné par les deux autres, se regardait comme un Spartiate qui abaissait un roi de Perse. Ils proposèrent non pas une paix, mais une trêve, et pendant cette trêve une satisfaction entière pour tous leurs alliés, et aucune pour les alliés du roi ; à condition que le roi se joindrait à ses ennemis pour chasser d'Espagne son propre petit-fils, dans l'espace de deux mois ; et que, pour sûreté, il commencerait par céder à jamais dix villes aux Hollandais dans la Flandre, par rendre Strasbourg et Brisach, et par renoncer à la souveraineté de l'Alsace. Louis XIV ne s'était pas attendu, quand il refusait autrefois un régiment au prince Eugène, quand Churchill n'était pas encore colonel en Angleterre, et qu'à peine le nom de Heinsius lui était connu, qu'un jour ces trois hommes lui imposeraient de pareilles lois. En vain Torci voulut tenter Marlborough par l'offre de quatre millions ; le duc, qui aimait autant la gloire que l'argent, et qui, par ses gains immenses, produits par des victoires, était au-dessus de quatre millions, laissa au ministre de France la douleur d'une proposition honteuse et inutile. Torci rapporta au roi les ordres de ses ennemis. Louis XIV fit alors ce qu'il n'avait jamais fait avec ses sujets : il se justifia devant eux ; il adressa aux gouverneurs des provinces, aux communautés des villes, une lettre circulaire par laquelle, en rendant compte à ses peuples du fardeau qu'il était obligé de leur faire encore soutenir, il excitait leur indignation, leur honneur, et même leur pitié¹. Les politiques

¹L'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon* dit, pages 92 et 93 du tome V, que « le duc de Marlborough et le prince Eugène gagnèrent Heinsius, » comme si Heinsius avait eu besoin d'être gagné. Il met dans la bouche de Louis XIV, au lieu des belles paroles qu'il

dirent que Torci n'était allé s'humilier à la Haye que pour mettre les ennemis dans leur tort, pour justifier Louis XIV aux yeux de l'Europe, et pour animer les Français par le ressentiment de l'outrage fait en sa personne à la nation ; mais il n'y était allé réellement que pour demander la paix : on laissa même encore quelques jours le président Rouillé à la Haye, pour tâcher d'obtenir des conditions moins accablantes ; et, pour toute réponse, les États ordonnèrent à Rouillé de partir dans vingt-quatre heures.

Louis XIV, à qui l'on rapporta des réponses si dures, dit en plein conseil : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux » la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Il se prépara donc à tenter encore la fortune en Flandre. La famine, qui désolait les campagnes, fut une ressource pour la guerre : ceux qui manquaient de pain se firent soldats ; beaucoup de terres restèrent en friche ; mais on eut une armée. Le maréchal de Villars, qu'on avait envoyé commander l'année précédente en Savoie quelques troupes dont il avait réveillé l'ardeur, et qui avait eu quelques petits succès, fut rappelé en Flandre, comme celui en qui l'État mettait son espérance.

Déjà Marlborough avait pris Tournai (29 juillet 1709), dont Eugène avait couvert le siège ; déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons : le maréchal de Villars s'avança pour les en empêcher. Il avait avec lui le maréchal de Boufflers, son ancien, qui avait demandé à servir sous lui. Boufflers aimait véritablement le roi et la patrie ; il prouva en cette occasion (malgré la maxime d'un homme de beaucoup d'esprit) que, dans un État monarchique, et surtout sous un bon maître, il y a des vertus. Il y en a sans doute tout autant que dans les républiques, avec moins d'enthousiasme peut-être, mais avec plus de ce qu'on appelle honneur¹.

prononça en plein conseil, ces mots bas et plats : *Alors comme alors*. Il cite l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, et le reprend d'avoir dit que « Louis XIV fit afficher sa lettre circulaire dans les rues de Paris. » Nous avons confronté toutes les éditions du *Siècle de Louis XIV* ; il n'y a pas un mot de ce que cite cet homme, pas même dans l'édition subreptice qu'il fit à Francfort en 1752. (*Note de Voltaire, 1756.*)

¹ Cet endroit mérite d'être éclairci. L'auteur célèbre de l'*Esprit des*

Dès que les Français s'avancèrent pour s'opposer à l'investissement de Mons, les alliés vinrent les attaquer près des bois de Blangies et du village de Malplaquet.

L'armée des alliés était d'environ quatre-vingt mille com-

lois dit que l'honneur est le principe des gouvernements monarchiques, et la vertu le principe des gouvernements républicains.

Ce sont à des idées vagues et confuses qu'on a attaquées d'une manière aussi vague, parce que rarement on convient de la valeur des termes, parce que rarement on s'entend. L'honneur est le désir d'être honoré, d'être estimé : de là vient l'habitude de ne rien faire dont on puisse rougir. La vertu est l'accomplissement du devoir, indépendamment du désir de l'estime. De là vient que l'honneur est commun, la vertu rare.

Le principe d'une monarchie ou d'une république n'est ni l'honneur ni la vertu. Une monarchie est fondée sur le pouvoir d'un seul; une république est fondée sur le pouvoir que plusieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un seul. La plupart des monarchies ont été établies par des chefs d'armées, les républiques par des citoyens assemblés. L'honneur est commun à tous les hommes, et la vertu rare dans tout gouvernement. L'amour-propre de chaque membre d'une république veille sur l'amour-propre des autres; chacun voulant être le maître, personne ne l'est; l'ambition de chaque particulier est un frein public, et l'égalité règne.

Dans une monarchie affermie, l'ambition ne peut s'élever qu'en plaisant au maître, ou à ceux qui gouvernent sous le maître. Il n'y a dans ces premiers ressorts ni honneur ni vertu de part ni d'autre; il n'y a que l'intérêt. La vertu est en tout pays le fruit de l'éducation et du caractère. Il est dit dans *l'Esprit des lois* qu'il faut plus de vertu dans une république; c'est en un sens tout le contraire; il faut beaucoup plus de vertu dans une cour, pour résister à tant de séductions. Le duc de Montausier, le duc de Beauvilliers, étaient des hommes d'une vertu très-austère. Le maréchal de Villeroi joignit des mœurs plus douces à une probité non moins incorruptible. Le marquis de Torci a été un des plus honnêtes hommes de l'Europe, dans une place où la politique permet le relâchement dans la morale. Les contrôleurs généraux Le Pelletier et Chamillart passèrent pour être moins habiles que vertueux.

Il faut avouer que Louis XIV, dans cette guerre malheureuse, ne fut guère entouré que d'hommes irréprochables; c'est une observation très-vraie et très-importante dans une histoire où les mœurs ont tant de part. (*Note de Voltaire.*)

battants, et celle du maréchal de Villars d'environ soixante et dix mille. Les Français traînaient avec eux quatre-vingts pièces de canon, les alliés cent quarante. Le duc de Marlborough commandait l'aile droite, où étaient les Anglais et les troupes allemandes à la solde d'Angleterre; le prince Eugène était au centre; Tilli et un comte de Nassau à la gauche, avec les Hollandais.

Le maréchal de Villars prit pour lui la gauche, et laissa la droite au maréchal de Boufflers. Il avait retranché son armée à la hâte, manœuvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, longtemps malheureuses, dont la moitié était composée de nouvelles recrues, et convenable encore à la situation de la France, qu'une défaite entière eût mise aux derniers abois. Quelques historiens ont blâmé le général dans sa disposition. « Il devait, disaient-ils, passer une large trouée, » au lieu de la laisser devant lui. » Ceux qui de leur cabinet jugent ainsi ce qui se passe sur un champ de bataille ne sont-ils pas trop habiles ?

Tout ce que je sais, c'est que le maréchal dit lui-même que les soldats, qui, ayant manqué de pain un jour entier, venaient de le recevoir, en jetèrent une partie pour courir plus légèrement au combat. Il y a eu, depuis plusieurs siècles, peu de batailles plus disputées et plus longues, aucune plus meurtrière. Je ne dirai autre chose de cette bataille que ce qui fut avoué de tout le monde. La gauche des ennemis, où combattaient les Hollandais, fut presque toute détruite, et même poursuivie la baïonnette au bout du fusil; Marlborough, à la droite, faisait et soutenait les plus grands efforts : le maréchal de Villars dégarnit un peu son centre pour s'opposer à Marlborough, et alors même ce centre fut attaqué; les retranchements qui le couvraient furent emportés; le régiment des gardes, qui les défendait, ne put résister. Le maréchal, en accourant de sa gauche à son centre, fut blessé, et la bataille fut perdue : le champ était jonché de près de trente mille morts ou mourants (11 septembre 1709).

On marchait sur les cadavres entassés, surtout au quartier des Hollandais. La France ne perdit guère plus de huit mille hommes dans cette journée; ses ennemis en laissèrent environ vingt et un mille tués ou blessés : mais le centre étant forcé,

les deux ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus.

Le maréchal de Boufflers ¹ fit la retraite en bon ordre, aidé du prince de Tingri-Montmorenci, depuis maréchal de Luxembourg, héritier du courage de ses pères : l'armée se retira entre le Quesnoy et Valenciennes, emportant plusieurs drapeaux et étendards pris sur les ennemis. Ces dépouilles consolèrent Louis XIV; et on compta pour une victoire l'honneur de l'avoir disputée si longtemps, et de n'avoir perdu que le champ de bataille. Le maréchal de Villars, en revenant à la cour, assura le roi que sans sa blessure il aurait remporté la victoire : j'en ai vu ce général persuadé; mais j'ai vu peu de personnes qui le crussent.

On peut s'étonner qu'une armée qui avait tué aux ennemis deux tiers plus de monde qu'elle n'en avait perdu, n'essayât pas d'empêcher que ceux qui n'avaient eu d'autre avantage que celui de coucher au milieu de leurs morts n'allassent faire le siège de Mons ². Les Hollandais craignirent pour cette en-

¹ Dans le livre intitulé *Mémoires du maréchal de Berwick*, il est dit que le maréchal de Berwick fit cette retraite. C'est ainsi que tant de mémoires sont écrits. On trouve dans ceux de madame de Maintenon, par La Beaumelle, tome V, page 99, que les alliés accusèrent le maréchal de Villars « de s'être blessé lui-même, et que les Français » lui reprochèrent de s'être retiré trop tôt. » Ce sont deux impostures ridicules. Ce général avait reçu un coup de carabine au-dessus du genou, qui lui fracassa l'os et le fit boiter toute la vie. Le roi lui envoya le sieur Maréchal, son premier chirurgien, qui seul empêcha qu'on ne lui coupât la cuisse. C'est ce que je tiens de la bouche de M. le maréchal de Villars et de ce chirurgien célèbre. C'est ce que tous les officiers ont su; c'est ce que M. le duc de Villars daigne me confirmer par ses lettres. Il n'oppose que le mépris aux sottises insolentes de La Beaumelle. (*Note de Voltaire.*) — Les *Mémoires de Berwick*, dont parle ici Voltaire, sont apocryphes. Ils ont paru en 1737, 2 vol. in-12. Les véritables *Mémoires de Berwick* n'ont paru qu'en 1778.

² « Les Français furent obligés, à la vérité, de quitter le champ de bataille; mais aussi jamais action ne leur fut plus glorieuse, puisque jamais troupes n'ont fait paraître plus de valeur et plus de fermeté... rien ne fut égal aux efforts de l'infanterie qui se surpassa elle-même. La cavalerie témoigna une fermeté extraordinaire. Elle essuya sans

treprise ; ils hésitèrent : mais le nom de bataille perdue impose aux vaincus, et les décourage. Les hommes ne font jamais tout ce qu'ils peuvent faire, et le soldat à qui on dit qu'il a été battu craint de l'être encore : ainsi Mons fut assiégé et pris (20 octobre 1709), et toujours pour les Hollandais, qui le gardèrent ainsi que Tournai et Lille.

CHAPITRE XXII.

Louis XIV continue à demander la paix et à se défendre. Le duc de Vendôme affermit le roi d'Espagne sur le trône.

Non-seulement les ennemis avançaient ainsi pied à pied, et faisaient tomber de ce côté toutes les barrières de la France, mais ils prétendaient, aidés du duc de Savoie, aller surprendre la Franche-Comté, et pénétrer par les deux bouts dans le cœur du royaume. Le général Merci, chargé de faciliter cette entreprise, en entrant dans la haute Alsace par Bâle, fut heureusement arrêté près de l'île de Neubourg sur le Rhin par le comte depuis maréchal du Bourg (26 août 1709). Je ne sais par quelle fatalité ceux qui ont porté le nom de Merci ont tou-

s'ébranler un feu croisé de cinquante pièces de canon pendant six heures, principalement la maison du roi. Les généraux ennemis furent bien surpris lorsqu'ils virent qu'elle enfonça plusieurs fois leur cavalerie, qui pendant toute l'action n'avait pas souffert, parce qu'ils l'avaient tenue éloignée en colonnes. Celle de France céda à la supériorité des ennemis ; mais ce ne fut qu'après huit heures de combat, et après avoir tué ou blessé vingt-cinq mille hommes, enlevé trente-deux drapeaux et étendards, et n'en avoir abandonné que neuf. Enfin ils terminèrent cette grande action par une retraite si belle, si ferme et si bien ordonnée, que bien loin qu'il y eût quelque apparence de fuite et de déroute, il semblait, lorsque ces troupes arrivèrent dans leur camp, qu'elles venaient de remporter une grande victoire. » La perte que fit l'armée de France ne fut pas si grande à proportion que celle des alliés ; elle n'eut que sept à huit mille hommes tués ou blessés. » (De Quincy, *Hist. militaire du règne de Louis le Grand*, t. VI, p. 198 et suiv. — Voir aussi Saint-Simon, chap. CCXLVII.)

jours été aussi malheureux qu'estimés. Celui-ci fut vaincu de la manière la plus complète. Rien ne fut entrepris du côté de la Savoie, mais on n'en craignait pas moins du côté de la Flandre; et l'intérieur du royaume était dans un état si languissant, que le roi demanda encore la paix en suppliant. Il offrait de reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne, de ne donner aucun secours à son petit-fils, et de l'abandonner à sa fortune; de donner quatre places en otages; de rendre Strasbourg et Brisach; de renoncer à la souveraineté de l'Alsace, et de n'en garder que la préfecture; de raser toutes ses places depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg; de combler le port si longtemps redoutable de Dunkerque, et d'en raser les fortifications; de laisser aux États-Généraux Lille, Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Condé, Maubeuge. Voilà les points principaux qui devaient servir de fondement à la paix qu'il implorait.

Les alliés voulurent encore goûter le triomphe de discuter les soumissions de Louis XIV. On permit à ses plénipotentiaires de venir, au commencement de 1710, porter dans la petite ville de Gertrudenberg les prières de ce monarque : il choisit le maréchal d'Uxelles, homme froid, taciturne, d'un esprit plus sage qu'élevé et hardi; et l'abbé, depuis cardinal de Polignac, l'un des plus beaux esprits et des plus éloquents de son siècle, qui imposait par sa figure et par ses grâces. L'esprit, la sagesse, l'éloquence, ne sont rien dans des ministres, lorsque le prince n'est pas heureux : ce sont les victoires qui font les traités. Les ambassadeurs de Louis XIV furent plutôt confinés qu'admis à Gertrudenberg : les députés venaient entendre leurs offres, et les rapportaient à la Haye au prince Eugène, au duc de Marlborough, au comte de Zinzendorf, ambassadeur de l'empereur; et ces offres étaient toujours reçues avec mépris. On leur insultait par des libelles outrageants, tous composés par des réfugiés français, devenus plus ennemis de la gloire de Louis XIV que Marlborough et Eugène.

Les plénipotentiaires de France poussèrent l'humiliation jusqu'à promettre que le roi donnerait de l'argent pour détrôner Philippe V, et ne furent point écoutés : on exigea que Louis XIV, pour préliminaires, s'engageât seul à chasser d'Espagne son petit-fils, dans deux mois, par la voie des armes.

Cette inhumanité absurde, beaucoup plus outrageante qu'un refus, était inspirée par de nouveaux succès.

Tandis que les alliés parlaient ainsi en maîtres irrités contre la grandeur et la fierté de Louis XIV également abaissées, ils prenaient la ville de Douai (juin 1710) : ils s'emparèrent bientôt après de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant ; et le lord Stair proposa d'envoyer des partis jusqu'à Paris.

Presque dans le même temps, l'armée de l'archiduc, commandée en Espagne par Gui de Staremberg, le général allemand qui avait le plus de réputation après le prince Eugène, remporta près de Sarragosse une victoire complète sur l'armée en qui le parti de Philippe V avait mis son espérance, à la tête de laquelle était le marquis de Bay, général malheureux (20 août 1710). On remarqua encore que les deux princes qui se disputaient l'Espagne, et qui étaient l'un et l'autre à portée de leur armée, ne se trouvèrent pas à cette bataille. De tous les princes pour qui on combattait en Europe, il n'y avait alors que le duc de Savoie qui fit la guerre par lui-même. Il était triste qu'il n'acquît cette gloire qu'en combattant contre ses deux filles, dont il voulait détrôner l'une pour acquérir en Lombardie un peu de terrain sur lequel l'empereur Joseph lui faisait déjà des difficultés, et dont on l'aurait dépouillé à la première occasion.

Cet empereur était heureux partout, et n'était nulle part modéré dans son bonheur. Il démembraient de sa seule autorité la Bavière ; il en donnait les fiefs à ses parents et à ses créatures ; il dépouillait le jeune duc de la Mirandole en Italie ; et les princes de l'Empire lui entretenaient une armée vers le Rhin, sans penser qu'ils travaillaient à cimenter un pouvoir qu'ils craignaient : tant était encore dominante dans les esprits la vieille haine contre le nom de Louis XIV, qui semblait le premier des intérêts ! La fortune de Joseph le fit encore triompher des mécontents de Hongrie. La France avait suscité contre lui le prince Ragotski, armé pour ses prétentions et pour celles de son pays : Ragotski fut battu, ses villes prises, son parti ruiné. Ainsi Louis XIV était également malheureux au dehors, au dedans, sur mer et sur terre, dans les négociations publiques et dans les intrigues secrètes.

Toute l'Europe croyait alors que l'archiduc Charles, frère

de l'heureux Joseph, régnerait sans concurrent en Espagne : l'Europe était menacée d'une puissance plus terrible que celle de Charles-Quint ; et c'était l'Angleterre, longtemps ennemie de la branche d'Autriche espagnole, et la Hollande, son esclave révoltée, qui s'épuisait pour l'établir. Philippe V, réfugié à Madrid, en sortit encore, et se retira à Valladolid, tandis que l'archiduc Charles fit son entrée en vainqueur dans la capitale.

Le roi de France ne pouvait plus secourir son petit-fils ; il avait été obligé de faire en partie ce que ses ennemis exigeaient à Gertrudemberg, d'abandonner la cause de Philippe, en faisant revenir, pour sa propre défense, quelques troupes demeurées en Espagne : lui-même à peine pouvait résister vers la Savoie, vers le Rhin, et surtout en Flandre, où se portaient les grands coups.

L'Espagne était encore bien plus à plaindre que la France : presque toutes ses provinces avaient été ravagées par leurs ennemis et par leurs défenseurs ; elle était attaquée par le Portugal ; son commerce périssait ; la disette était générale : mais cette disette fut plus funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus, parce que, dans une grande étendue de pays, l'affection des peuples refusait tout aux Autrichiens, et donnait tout à Philippe. Ce monarque n'avait plus ni troupes ni général de la part de la France : le duc d'Orléans, par qui s'était un peu rétablie sa fortune chancelante, loin de continuer de commander ses armées, était regardé alors comme son ennemi. Il est certain que, malgré l'affection de la ville de Madrid pour Philippe, malgré la fidélité de beaucoup de grands et de toute la Castille, il y avait contre Philippe V un grand parti en Espagne : tous les Catalans, nation belliqueuse et opiniâtre, tenaient obstinément pour son concurrent ; la moitié de l'Aragon était aussi gagnée : une partie des peuples attendait alors l'événement ; une autre haïssait plus l'archiduc qu'elle n'aimait Philippe. Le duc d'Orléans, du même nom de Philippe, mécontent d'ailleurs des ministres espagnols, et de la princesse des Ursins qui gouvernait, crut entrevoir qu'il pouvait gagner pour lui le pays qu'il était venu défendre ; et lorsque Louis XIV avait proposé lui-même d'abandonner son petit-fils, et qu'on parlait déjà en Espagne d'une abdication, le duc d'Orléans se crut digne de remplir la place que Philippe V semblait devoir

quitter. Il avait à cette couronne des droits que le testament du feu roi d'Espagne avait négligés, et que son père avait maintenus par une protestation.

Il fit par ses agents une ligue avec quelques grands d'Espagne, par laquelle ils s'engageaient à le mettre sur le trône en cas que Philippe V en descendît : il aurait en ce cas trouvé beaucoup d'Espagnols empressés à se ranger sous les drapeaux d'un prince qui savait combattre. Cette entreprise, si elle eût réussi, pouvait ne pas déplaire aux puissances maritimes, qui auraient moins redouté alors de voir l'Espagne et la France réunies dans une même main; et elle aurait apporté moins d'obstacles à la paix. Le projet fut découvert à Madrid, vers le commencement de 1709, tandis que le duc d'Orléans était à Versailles. Ses agents furent emprisonnés en Espagne. Philippe V ne pardonna pas à son parent d'avoir cru qu'il pouvait abdiquer, et d'avoir eu la pensée de lui succéder. La France cria contre le duc d'Orléans. Monseigneur, père de Philippe V, opina dans le conseil qu'on fit le procès à celui qu'on regardait comme coupable : mais le roi aima mieux ensevelir dans le silence un projet informe et excusable, que de punir son neveu dans le temps qu'il voyait son petit-fils toucher à sa ruine.

Enfin, vers le temps de la bataille de Sarragosse, le conseil du roi d'Espagne et la plupart des grands, voyant qu'ils n'avaient aucun capitaine à opposer à Staremberg, qu'on regardait comme un autre Eugène, écrivirent en corps à Louis XIV pour lui demander le duc de Vendôme. Ce prince, retiré dans Anet, partit alors, et sa présence valut une armée. La grande réputation qu'il s'était faite en Italie, et que la malheureuse campagne de Lille n'avait pu lui faire perdre, frappait les Espagnols. Sa popularité, sa libéralité qui allait jusqu'à la profusion, sa franchise, son amour pour les soldats, lui gagnaient les cœurs. Dès qu'il mit les pieds en Espagne, il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à Bertrand Duguesclin : son nom seul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent : les communautés des villes, des villages et des religieux, en donnèrent. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation; les débris de la bataille de Sarragosse se rejoignirent sous lui à Valladolid (août 1710); tout s'empressa de fournir des recrues. Le duc de Vendôme, sans laisser ralentir un moment cette nou-

velle ardeur, poursuit les vainqueurs, ramène le roi à Madrid; oblige l'ennemi de se retirer vers le Portugal; le suit, passe le Tage à la nage; fait prisonnier, dans Brihuega (9 décembre 1710), Stanhope avec cinq mille Anglais; atteint le général Starremberg, et le lendemain lui livre la bataille de Villa-Viciosa. Philippe V, qui n'avait point encore combattu avec ses autres généraux, animé de l'esprit du duc de Vendôme, se met à la tête de l'aile droite. Le général prend la gauche; il remporte une victoire entière; de sorte qu'en quatre mois de temps, ce prince, qui était arrivé quand tout était désespéré, rétablit tout, et affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe ¹.

Tandis que cette révolution éclatante étonnait les alliés, une autre plus sourde et non moins décisive se préparait en Angleterre. Une Allemande avait, par sa mauvaise conduite, fait perdre à la maison d'Autriche toute la succession de Charles-Quint, et avait été ainsi le premier mobile de la guerre; une Anglaise, par ses imprudences, procura la paix. Sara Jennings, duchesse de Marlborough, gouvernait la reine Anne, et le duc gouvernait l'État. Il avait en ses mains les finances par le grand trésorier Godolphin, beau-père d'une de ses filles; Sunderland, secrétaire d'État, son gendre, lui soumettait le cabinet. Toute la maison de la reine, où commandait sa femme, était à ses ordres. Il était maître de l'armée, dont il donnait tous les emplois. Si deux partis, les Wighs et les Toris, divisaient l'Angleterre, les Wighs, à la tête desquels il était, faisaient tout pour sa grandeur; et les Toris avaient été forcés à l'admirer et à se taire. Il n'est pas indigne de l'histoire d'ajouter que le duc et la duchesse étaient les plus belles personnes de leur temps, et que cet avantage séduit encore la multitude, quand il est joint aux dignités et à la gloire.

Il avait plus de crédit à la Haye que le grand pensionnaire, et il influait beaucoup en Allemagne. Négociateur et général toujours heureux, nul particulier n'eut jamais une puissance

¹ On assure qu'après la bataille, Philippe V n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : « Je vais vous donner le plus beau lit sur lequel roi ait jamais couché. » Et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis. (*Note de Voltaire.*)

et une gloire si étendues. Il pouvait encore affermir son pouvoir par ses richesses immenses, acquises dans le commandement. J'ai entendu dire à sa veuve qu'après les partages faits à quatre enfants, il lui restait, sans aucune grâce de la cour, soixante et dix mille pièces de revenu, qui font plus de quinze cent cinquante mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. S'il n'avait pas eu autant d'économie que de grandeur, il pouvait se faire un parti que la reine Anne n'aurait pu détruire; et si sa femme avait eu plus de complaisance, jamais la reine n'eût brisé ses liens; mais le duc ne put jamais triompher de son goût pour les richesses, ni la duchesse de son humeur. La reine l'avait aimée avec une tendresse qui allait jusqu'à la soumission et l'abandonnement de toute volonté.

Dans de pareilles liaisons, c'est d'ordinaire du côté des souverains que vient le dégoût, le caprice, la hauteur, l'abus de la supériorité : ce sont eux qui font sentir le joug, et c'était la duchesse de Marlborough qui l'appesantissait. Il fallait une favorite à la reine Anne, elle se tourna du côté de milady Masham, sa dame d'atours : les jalousies de la duchesse éclatèrent. Quelques paires de gants d'une façon singulière, qu'elle refusa à la reine; une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, sur la robe de madame de Masham, changèrent la face de l'Europe. Les esprits s'aigrirent : le frère de la nouvelle favorite demande au duc un régiment; le duc le refuse, et la reine le donne. Les Toris saisirent cette conjoncture pour tirer la reine de cet esclavage domestique, pour abaisser la puissance du duc de Marlborough, changer le ministère, faire la paix, et rappeler, s'il se pouvait, la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre. Si le caractère de la duchesse eût pu admettre quelque souplesse, elle eût régné encore. La reine et elle étaient dans l'habitude de s'écrire tous les jours sous des noms empruntés : ce mystère et cette familiarité laissent toujours la voie ouverte à la réconciliation; mais la duchesse n'employa cette ressource que pour tout gêner. Elle écrivit impérieusement; elle disait dans sa lettre : « Rendez-moi justice, et ne me faites point de réponse. » Elle s'en repentit ensuite; elle vint demander pardon, elle pleura, et la reine ne répondit autre chose, sinon : « Vous m'avez ordonné de ne vous point répondre, et je ne

« vous répondrai pas. » Alors la rupture fut sans retour : la duchesse ne parut plus à la cour ; et quelque temps après on commença par ôter le ministère au gendre de Marlborough, Sunderland, pour déposséder ensuite Godolphin et le duc lui-même. Dans d'autres États cela s'appelle une disgrâce ; en Angleterre c'est une révolution dans les affaires, et la révolution était encore très-difficile à opérer.

Les Toris, maîtres alors de la reine, ne l'étaient pas du royaume ; ils furent obligés d'avoir recours à la religion : il n'y en a guère aujourd'hui dans la Grande-Bretagne que le peu qu'il en faut pour distinguer les factions. Les Wighs penchaient pour le presbytérianisme : c'était la faction qui avait détrôné Jacques II, persécuté Charles II, et immolé Charles I^{er}. Les Toris étaient pour les épiscopaux, qui favorisaient la maison de Stuart, et qui voulaient établir l'obéissance passive envers les rois, parce que les évêques en espéraient plus d'obéissance pour eux-mêmes. Ils excitèrent un prédicateur à prêcher dans la cathédrale de Saint-Paul cette doctrine, et à désigner d'une manière odieuse l'administration de Marlborough, et le parti qui avait donné la couronne au roi Guillaume ¹ : mais la reine, qui favorisait ce prêtre, ne fut pas assez puissante pour empêcher qu'il ne fût interdit pour trois ans par les deux chambres dans la salle de Westminster, et que son sermon ne fût brûlé. Elle sentit encore plus sa faiblesse en n'osant jamais, malgré ses secrètes inclinations pour son sang, lui rouvrir le chemin du trône, fermé à son frère par le parti des Wighs. Les écrivains qui disent que Marlborough et son parti tombèrent quand la faveur de la reine ne les soutint plus, ne connaissent pas l'Angleterre. La reine, qui dès lors voulait la paix, n'osait pas même ôter à Marlborough le commandement des armées ; et, au printemps de 1711, Marlborough pressait encore la France, tandis qu'il était disgracié dans sa cour.

¹ Le marquis de Torci l'appelle dans ses *Mémoires*, *ministre prédicateur* ; il se trompe, c'est un titre que l'on ne donne qu'aux presbytériens. Henri Sacheverell, dont il est question, était docteur d'Oxford, et du parti épiscopal. Il avait prêché dans la cathédrale de Saint-Paul l'obéissance absolue aux rois et l'intolérance. Ces maximes furent condamnées par le parlement ; mais ses invectives contre le parti de Marlborough le furent bien davantage. (*Note de Voltaire.*)

Sur la fin de janvier de cette même année 1711, arrive à Versailles un prêtre inconnu, nommé l'abbé Gauthier, qui avait été autrefois aide de l'aumônier du maréchal de Tallart dans son ambassade auprès du roi Guillaume : il avait depuis ce temps demeuré toujours à Londres, n'ayant d'autre emploi que celui de dire la messe dans la chapelle privée du comte de Galas, ambassadeur de l'empereur en Angleterre. Le hasard l'avait introduit dans la confiance d'un lord, ami du nouveau ministère opposé au duc de Marlborough. Cet inconnu se rend chez le marquis de Torci, et lui dit sans autre préambule : « Voulez-vous faire la paix, monsieur ? je viens vous apporter » les moyens de la traiter. » C'était, dit M. de Torci, demander à un mourant s'il voulait guérir.

On entama bientôt une négociation secrète avec le comte d'Oxford, grand trésorier d'Angleterre, et Saint-Jean, secrétaire d'État, depuis lord Bolingbroke. Ces deux hommes n'avaient d'autre intérêt de donner la paix à la France, que celui d'ôter au duc de Marlborough le commandement des armées, et d'élever leur crédit sur les ruines du sien. Le pas était dangereux : c'était trahir la cause commune des alliés ; c'était rompre tous ses engagements, et s'exposer sans aucun prétexte à la haine de la plus grande partie de la nation, et aux recherches du parlement, qui auraient pu leur coûter la tête. Il est fort douteux qu'ils eussent pu réussir : mais un événement imprévu facilita ce grand ouvrage. L'empereur Joseph I^{er} mourut (17 avril 1711), et laissa les États de la maison d'Autriche, l'empire d'Allemagne, et les prétentions sur l'Espagne et sur l'Amérique, à son frère Charles, qui fut élu empereur quelques mois après ¹.

¹ Le lord Bolingbroke rapporte dans ses *Lettres* qu'alors il y avait de grandes cabales à la cour de Louis XIV ; il ne doute pas, tome II, page 244, « qu'il ne se formât dans la cour d'étranges projets d'ambition particulière. » Il en juge par un discours que lui tinrent depuis à souper les ducs de La Feuillade et de Mortemart : « Vous ariez pu nous écraser ; pourquoi ne l'avez-vous pas fait ? » Bolingbroke, malgré ses lumières et sa philosophie, tombe ici dans le défaut de quelques ministres, qui croient que tous les mots qu'on leur dit signifient quelque chose. On connaît assez l'état de la cour de France et celui de ces deux ducs, pour savoir qu'il n'y avait du temps de la

Au premier bruit de cette mort, les préjugés qui armaient tant de nations commencèrent à se dissiper en Angleterre par les soins du nouveau ministère. On avait voulu empêcher que Louis XIV ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le royaume de Naples et la Sicile sous le nom de son petit-fils : pourquoi vouloir réunir tant d'États dans la main de Charles VI ? pourquoi la nation anglaise aurait-elle épuisé ses trésors ? Elle payait plus que l'Allemagne et la Hollande ensemble : les frais de la présente année allaient à sept millions de livres sterling. Fallait-il qu'elle se ruinât pour une cause qui lui était étrangère, et pour donner une partie de la France aux Provinces-Unies, rivales de son commerce ? Toutes ces raisons, qui enhardissaient la reine, ouvrirent les yeux à une grande partie de la nation ; et un nouveau parlement étant convoqué, la reine eut la liberté de préparer la paix de l'Europe.

Mais, en la préparant en secret, elle ne pouvait pas encore se séparer publiquement de ses alliés ; et quand le cabinet négociait, Marlborough était en campagne. Il avançait toujours en Flandre ; il forçait les lignes que le maréchal de Villars avait tirées de Montreuil jusqu'à Valenciennes : il prenait Bouchain ; il s'avançait au Quesnoy, et de là vers Paris (août et septembre 1711) : il y avait à peine un rempart à lui opposer.

Ce fut dans ce temps malheureux que le célèbre Duguay-Trouin, aidé de son courage et de l'argent de quelques marchands, n'ayant encore aucun grade dans la marine, et devant tout à lui-même, équipa une petite flotte, et alla prendre une des principales villes du Brésil, Saint-Sébastien de Rio-Janéiro (septembre et octobre 1711). Son équipage revint chargé de richesses, et les Portugais perdirent beaucoup plus qu'il ne gagna. Mais le mal qu'on faisait au Brésil ne soulageait pas les maux de la France.

paix d'Utrecht, ni desseins, ni factions, ni aucun homme en état de rien entreprendre. (*Note de Voltaire.*)

CHAPITRE XXIII.

Victoire du maréchal de Villars à Dénain. Rétablissement des affaires.
Paix générale.

Les négociations, qu'on entama enfin ouvertement à Londres, furent plus salutaires. La reine envoya le comte Straffort, ambassadeur en Hollande, communiquer les propositions de Louis XIV. Ce n'était plus alors à Marlborough qu'on demandait grâce. Le comte de Straffort obligea les Hollandais à nommer des plénipotentiaires, et à recevoir ceux de la France.

Trois particuliers s'opposaient toujours à cette paix. Marlborough, le prince Eugène et Heinsius persistaient à vouloir accabler Louis XIV. Mais quand le général anglais retourna dans Londres, à la fin de 1711, on lui ôta tous ses emplois; il trouva une nouvelle chambre basse, et n'eut pas pour lui la pluralité de la haute. La reine, en créant de nouveaux pairs, avait affaibli le parti du duc, et fortifié celui de la couronne. Il fut accusé, comme Scipion, d'avoir malversé : mais il se tira d'affaire, à peu près de même, par sa gloire et par la retraite. Il était encore puissant dans sa disgrâce. Le prince Eugène n'hésita pas à passer à Londres pour seconder sa faction; ce prince reçut l'accueil qu'on devait à son nom et à sa renommée, et les refus qu'on devait à ses propositions. La cour prévalut, le prince Eugène retourna seul achever la guerre; et c'était encore un nouvel aiguillon pour lui d'espérer de nouvelles victoires, sans compagnon qui en partageât l'honneur.

Tandis qu'on s'assemblait à Utrecht (29 janvier 1712), tandis que les ministres de France, tant maltraités à Gertrudenberg, viennent négocier avec plus d'égalité, le maréchal de Villars, retiré derrière des lignes, couvrait encore Arras et Cambrai. Le prince Eugène prenait la ville du Quesnoy (6 juillet 1712), et il étendait dans le pays une armée d'environ cent mille combattants. Les Hollandais avaient fait un effort, et n'ayant jamais encore fourni à toutes les dépenses qu'ils étaient obligés de faire pour la guerre, ils avaient été au delà de leur contingent cette année. La reine Anne ne pouvait encore se dégager ouvertement; elle avait envoyé à l'armée du prince Eu-

gène le duc d'Ormond avec douze mille Anglais, et payait encore beaucoup de troupes allemandes. Le prince Eugène, ayant brûlé le faubourg d'Arras, s'avancait sur l'armée française; il proposa au duc d'Ormond de livrer bataille. Le général anglais avait été envoyé pour ne point combattre. Les négociations particulières entre l'Angleterre et la France avançaient; une suspension d'armes fut proclamée entre les deux couronnes. Louis XIV fit remettre aux Anglais la ville de Dunkerque, pour sûreté de ses engagements (19 juillet 1712). Le duc d'Ormond se retira vers Gand. Il voulut emmener avec les troupes de sa nation celles qui étaient à la solde de sa reine; mais il ne put se faire suivre que de quatre escadrons de Holstein, et d'un régiment liégeois. Les troupes du Brandebourg, du Palatinat, de Saxe, de Hesse, de Danemarck, restèrent sous les drapeaux du prince Eugène, et furent payées par les Hollandais. L'électeur de Hanovre même, qui devait succéder à la reine Anne, laissa malgré elle ses troupes aux alliés, et fit voir que si sa famille attendait la couronne d'Angleterre, ce n'était pas sur la faveur de la reine Anne qu'elle comptait.

Le prince Eugène, privé des Anglais, était encore supérieur de vingt mille hommes à l'armée française; il l'était par sa position, par l'abondance de ses magasins, et par neuf ans de victoires.

Le maréchal de Villars ne put l'empêcher de faire le siège de Landrecie. La France, épuisée d'hommes et d'argent, était dans la consternation; les esprits ne se rassuraient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du prince Eugène pouvaient rendre infructueuses : déjà même des détachements considérables avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims.

Déjà l'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne (février 1712), leur fils aîné, enlevés rapidement depuis quelques mois, et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfants moribond : toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères et à la misère publique, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la

calamité ; et l'on s'attendait à plus de désastres que l'on n'avait vu auparavant de grandeur et de gloire ¹.

(11 juin 1712.) Précisément dans ce temps-là mourut en Espagne le duc de Vendôme. L'esprit de découragement, généralement répandu en France, et que je me souviens d'avoir vu, faisait encore redouter que l'Espagne, soutenue par le duc de Vendôme, ne retombât par sa perte.

Landrecie ne pouvait pas tenir longtemps : il fut agité dans Versailles si le roi se retirerait à Chambord sur la Loire. Il dit au maréchal d'Harcourt qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi, malgré son âge de soixante et quatorze ans, et qu'il périrait à la tête.

Une faute que fit le prince Eugène délivra le roi et la France de tant d'inquiétudes. On prétend que ses lignes étaient trop étendues ; que le dépôt de ses magasins dans Marchiennes était trop éloigné ; que le général Albemarle, posté à Dénain, entre Marchiennes et le camp du prince, n'était pas à portée d'être secouru assez tôt s'il était attaqué. On m'a assuré qu'une Italienne fort belle, que je vis quelque temps après à la Haye, et qui était alors entretenue par le prince Eugène, était dans Marchiennes, et qu'elle avait été cause qu'on avait choisi ce lieu pour servir d'entrepôt : ce n'était pas rendre justice au prince Eugène de penser qu'une femme pût avoir part à ses arrangements de guerre.

Ceux qui savent qu'un curé, et un conseiller de Douai, nommé le Fèvre d'Orval, se promenant ensemble vers ces quartiers, imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisément attaquer Dénain et Marchiennes, servirent mieux à prouver par quels secrets et faibles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées. Le Fèvre donna son avis à l'intendant de la province ; celui-ci au maréchal de Montesquiou, qui commandait sous le maréchal de Villars ; le général l'approuva et l'exécuta. Cette action fut en effet le salut de la France, plus encore que la paix avec l'Angleterre. Le maréchal de Villars donna le change au prince Eugène : un corps de dragons s'avança à la vue du camp ennemi, comme si l'on

¹ Voir Saint-Simon, chap. CCCXXII, CCCXXV, CCCXXVI.

se préparait à l'attaquer; et tandis que ces dragons se retirent ensuite vers Guise, le maréchal marche à Dénain avec son armée sur cinq colonnes (24 juillet 1712). On force les retranchements du général Albemarle, défendus par dix-sept bataillons; tout est tué ou pris : le général se rend prisonnier avec deux princes de Nassau, un prince de Holstein, un prince d'Anhalt, et tous les officiers. Le prince Eugène arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, avec ce qu'il peut amener de troupes; il veut attaquer un pont qui conduisait à Dénain, et dont les Français étaient maîtres; il y perd du monde, et retourne à son camp, après avoir été témoin de cette défaite¹.

Tous les postes vers Marchiennes, le long de la Scarpe, sont emportés l'un après l'autre avec rapidité (30 juillet 1712). On pousse à Marchiennes, défendue par quatre mille hommes; on en presse le siège avec tant de vivacité, qu'au bout de trois jours on les fait prisonniers, et qu'on se rend maître de toutes les munitions de guerre et de bouche amassées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la supériorité est du côté du maréchal de Villars : l'ennemi déconcerté lève le siège de Landrecie, et voit reprendre Douai; le Quesnoy, Bouchain (septembre et octobre 1712); les frontières sont en sûreté : l'armée du prince Eugène se retire, diminuée de près de cinquante bataillons, dont quarante furent pris depuis le combat de Dénain jusqu'à la fin de la campagne. La victoire la plus signalée n'aurait pas produit de plus grands avantages.

Si le maréchal de Villars avait eu cette faveur populaire qu'ont eue quelques autres généraux, on l'eût appelé à haute voix *le restaurateur de la France*; mais on avouait à peine

¹ L'armée française se mit en prière avant le combat... Des seize bataillons que les alliés avaient dans Dénain, il ne se sauva que quatre cents hommes; aucun officier général n'échappa; en sorte que la perte des ennemis, en comptant trois mille prisonniers, allait à huit ou neuf mille hommes. Les soldats retirèrent de l'Escaut plus de quinze cents corps ennemis pour avoir leurs dépouilles. On trouva dans leur camp douze pièces de canon, quantité de munitions et d'équipages qui furent abandonnés au pillage des soldats. Les Français n'eurent qu'environ quatre cents hommes tués. (De Quincy, t. VII, p. 73. — Saint-Simon, chap. cccxxxii.)

les obligations qu'on lui avait; et dans la joie publique d'un succès inespéré, l'envie prédominait encore ¹.

Chaque progrès du maréchal de Villars hâtait la paix d'Utrecht. Le ministère de la reine Anne, responsable à sa patrie et à l'Europe, ne négligea ni les intérêts de l'Angleterre, ni ceux des alliés, ni la sûreté publique: il exigea d'abord que Philippe V, affermi en Espagne, renonçât à ses droits sur la couronne de France, qu'il avait toujours conservés; et que le duc de Berri, son frère, héritier présomptif de la France, après l'unique arrière-petit-fils qui restait à Louis XIV, renonçât aussi à la couronne d'Espagne, en cas qu'il devînt roi de France. On voulut que le duc d'Orléans fît la même renonciation. On venait d'éprouver, par douze ans de guerre, combien de tels actes lient peu les hommes. Il n'y a point encore de loi reconnue qui oblige les descendants à se priver du droit de régner auquel auront renoncé les pères.

Ces renonciations ne sont efficaces que lorsque l'intérêt commun continue de s'accorder avec elles. Mais enfin elles calmaient, pour le moment présent, une tempête de douze années; et il était probable qu'un jour plus d'une nation réunie soutiendrait ces renonciations, devenues la base de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe.

On donnait par ce traité au duc de Savoie l'île de Sicile, avec

¹ Le maréchal de Villars eut à Versailles une partie de l'appartement qu'avait occupé Monseigneur, et le roi l'y vint voir. L'auteur des *Mémoires de Maintenon*, qui confond tous les temps, dit, tome V, page 419 de ces Mémoires, que le maréchal de Villars arriva dans les jardins de Marly, et que le roi lui ayant dit « qu'il était très- » content de lui, » le maréchal, se tournant vers les courtisans, leur dit : « Messieurs, au moins vous l'entendez. » Ce conte, rapporté dans cette occasion, ferait tort à un homme qui venait de rendre de si grands services. Ce n'est pas dans ces moments de gloire qu'on fait ainsi remarquer aux courtisans que le roi est content. Cette anecdote défigurée est de l'année 1711. Le roi lui avait ordonné de ne point attaquer le duc de Marlborough. Les Anglais prirent Bouchain. On murmurait après le maréchal de Villars. Ce fut après cette campagne de 1711, que le roi lui dit qu'il était content; et c'est alors qu'il pouvait convenir à un général d'imposer silence aux reproches des courtisans, en leur disant que son souverain était satisfait de sa conduite, quoique malheureuse. (*Note de Voltaire.*)

le titre de roi; et dans le continent, Fenestrelle, Exilles, et la vallée de Prajelas : ainsi on prenait pour l'agrandir sur la maison de Bourbon.

On donnait aux Hollandais une barrière considérable qu'ils avaient toujours désirée; et si l'on dépouillait la maison de France de quelques domaines en faveur du duc de Savoie, on prenait en effet sur la maison d'Autriche de quoi satisfaire les Hollandais, qui devaient devenir à ses dépens les conservateurs et les maîtres des plus fortes villes de la Flandre. On avait égard aux intérêts de la Hollande dans le commerce; on stipulait ceux du Portugal.

On réservait à l'empereur la souveraineté des huit provinces et demie de la Flandre espagnole, et le domaine utile des villes de la barrière; on lui assurait le royaume de Naples et de la Sardaigne, avec tout ce qu'il possédait en Lombardie, et les quatre ports sur les côtes de la Toscane : mais le conseil de Vienne se croyait trop lésé, et ne pouvait souscrire à ces conditions.

A l'égard de l'Angleterre, sa gloire et ses intérêts étaient en sûreté : elle faisait démolir et combler le port de Dunkerque, objet de tant de jalousies; l'Espagne la laissait en possession de Gibraltar et de l'île Minorque; la France lui abandonnait la baie de Hudson, l'île de Terre-Neuve, et l'Acadie; elle obtenait pour le commerce en Amérique des droits qu'on ne donnait pas aux Français, qui avaient placé Philippe V sur le trône. Il faut encore compter parmi les articles glorieux au ministère anglais, d'avoir fait consentir Louis XIV à faire sortir de prison ceux de ses propres sujets qui étaient retenus pour leur religion : c'était dicter des lois, mais des lois bien respectables.

Enfin la reine Anne, sacrifiant à sa patrie les droits de son sang et les secrètes inclinations de son cœur, faisait assurer et garantir sa succession à la maison de Hanovre.

Quant aux électeurs de Bavière et de Cologne, le duc de Bavière devait retenir le duché de Luxembourg et le comté de Namur, jusqu'à ce que son frère et lui fussent rétablis dans leurs électors; car l'Espagne avait cédé ces deux souverainetés au Bavaois en dédommagement de ses pertes, et les alliés n'avaient pris ni Namur ni Luxembourg.

Pour la France, qui démolissait Dunkerque, et qui abandonnait tant de places en Flandre, autrefois conquises par ses armes, et assurées par les traités de Nimègue et de Rysvick, on lui rendait Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant.

Ainsi il paraissait que le ministère anglais rendait justice à toutes les puissances : mais les Wighs ne la lui rendirent pas ; et la moitié de la nation persécuta bientôt la mémoire de la reine Anne pour avoir fait le plus grand bien qu'un souverain puisse jamais faire, pour avoir donné le repos à tant de nations : on lui reprocha d'avoir pu démembler la France et de ne l'avoir pas fait ¹.

Tous ces traités furent signés l'un après l'autre dans le cours de l'année 1713. Soit opiniâtreté du prince Eugène, soit mauvaise politique du conseil de l'empereur, ce monarque n'entra dans aucune de ces négociations. Il aurait eu certainement Landau, et peut-être Strasbourg, s'il s'était prêté d'abord aux vues de la reine Anne : il s'obstina à la guerre, et il n'eut rien. Le maréchal de Villars, ayant mis ce qui restait de la Flandre française en sûreté, alla vers le Rhin ; et, après s'être rendu maître de Spire, de Worms, de tout le pays d'alentour, il prend ce même Landau que l'empereur eût pu conserver par la paix (22 août 1713) ; il force les lignes que le prince Eugène avait fait tirer dans le Brisgau, défait dans ces lignes le maréchal Vaubonne (20 septembre) ; assiège et prend Fribourg, la capitale de l'Autriche antérieure (30 octobre).

Le conseil de Vienne pressait de tous côtés les secours qu'avaient promis les cercles de l'Empire, et ces secours ne venaient point. Il comprit alors que l'empereur, sans l'Angle-

¹ La reine Anne envoya au mois d'août son secrétaire d'État, le vicomte de Bolingbroke, consommer la négociation. Le marquis de Torci fait un très-grand éloge de ce ministre, et dit que Louis XIV lui fit l'accueil qu'il lui devait. En effet, il fut reçu à la cour comme un homme qui venait donner la paix ; et lorsqu'il vint à l'Opéra, tout le monde se leva pour lui faire honneur ; c'est une grande calomnie, dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, de dire, page 111 du tome V : « que le mépris que Louis XIV témoigna pour milord Bolingbroke ne prouve point qu'il l'ait eu au nombre de ses pensionnaires. » Il est plaisant de voir un tel homme parler ainsi des plus grands hommes. (*Note de Voltaire.*)

terre et la Hollande, ne pouvait prévaloir contre la France, et il se résolut trop tard à la paix.

Le maréchal de Villars, après avoir ainsi terminé la guerre, eut encore la gloire de conclure cette paix à Rastadt avec le prince Eugène. C'était peut-être la première fois qu'on avait vu deux généraux opposés, au sortir d'une campagne, traiter au nom de leurs maîtres : ils y portèrent tous deux la franchise de leur caractère. J'ai ouï conter au maréchal de Villars qu'un des premiers discours qu'il tint au prince Eugène fut celui-ci : « Monsieur, nous ne sommes point ennemis ; vos » ennemis sont à Vienne, et les miens à Versailles. » En effet, l'un et l'autre eurent toujours dans leurs cours des cabales à combattre.

Il ne fut point question dans ce traité des droits que l'empereur réclamait toujours sur la monarchie d'Espagne, ni du vain titre de roi catholique que Charles VI prit toujours, tandis que le royaume restait assuré à Philippe V. Louis XIV garda Strasbourg et Landau, qu'il avait offert de céder auparavant ; Huningue et le nouveau Brisach, qu'il avait proposé lui-même de raser ; la souveraineté de l'Alsace, à laquelle il avait offert de renoncer : mais ce qu'il y eut de plus honorable, il fit rétablir dans leurs États et dans leurs rangs les électeurs de Bavière et de Cologne.

C'est une chose très-remarquable que la France, dans tous ses traités avec les empereurs, a toujours protégé les droits des princes et des États de l'Empire. Elle posa les fondements de la liberté germanique à Munster, et fit ériger un huitième électorat pour cette même maison de Bavière ; le traité de Nimègue confirma celui de Vestphalie ; elle fit rendre par le traité de Rysvick tous les biens du cardinal de Furstemberg ; enfin, par la paix d'Utrecht, elle rétablit deux électeurs. Il faut avouer que, dans toute la négociation qui termina cette longue querelle, la France reçut la loi de l'Angleterre, et la fit à l'Empire.

Les mémoires historiques du temps, sur lesquels on a formé les compilations de tant d'histoires de Louis XIV, disent que le prince Eugène, en finissant les conférences, pria le duc de Villars d'embrasser pour lui les genoux de Louis XIV, et de présenter à ce monarque les assurances du plus profond respect

d'un sujet envers son souverain. Premièrement, il n'est pas vrai qu'un prince, petit-fils d'un souverain, demeure le sujet d'un autre prince pour être né dans ses États ; secondement, il est encore moins vrai que le prince Eugène, vicaire général de l'Empire, pût se dire sujet du roi de France.

Pendant chaque État se mit en possession de ses nouveaux droits : le duc de Savoie se fit reconnaître en Sicile, sans consulter l'empereur, qui s'en plaignit en vain ; Louis XIV fit recevoir ses troupes dans Lille ; les Hollandais se saisirent des villes de leur barrière, et la Flandre leur a payé toujours douze cent cinquante mille florins par an pour être maîtres chez elle. Louis XIV fit combler le port de Dunkerque, raser la citadelle, et démolir toutes les fortifications du côté de la mer, sous les yeux d'un commissaire anglais. Les Dunkerquois, qui voyaient par là tout leur commerce périr, députèrent à Londres pour implorer la clémence de la reine Anne. Il était triste pour Louis XIV que ses sujets allassent demander grâce à une reine d'Angleterre ; mais il fut encore plus triste pour eux que la reine Anne fût obligée de les refuser.

Le roi, quelque temps après, fit élargir le canal de Mardick ; et, au moyen des écluses, on fit un port qu'on disait déjà égaler celui de Dunkerque. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, s'en plaignit vivement à ce monarque. Il est dit dans un des meilleurs livres que nous ayons, que Louis XIV répondit au lord Stair : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours » été le maître chez moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en » faites pas souvenir. » Je sais de science certaine que jamais Louis XIV ne fit une réponse si peu convenable. Il n'avait jamais été le maître chez les Anglais, il s'en fallait beaucoup : il l'était chez lui ; mais il s'agissait de savoir s'il était le maître d'éluder un traité auquel il devait son repos, et peut-être une grande partie de son royaume ¹.

La clause du traité qui portait la démolition du port de Dunkerque et de ses écluses ne stipulait pas qu'on ne ferait point

¹ Jamais le lord Stair ne parla au roi qu'en présence du secrétaire d'État Torci, qui dit n'avoir jamais entendu un discours si déplacé. Ce discours aurait été bien humiliant pour Louis XIV, quand il fit cesser les ouvrages de Mardick. (*Note de Voltaire.*)

de port à Mardick : on a osé imprimer que le lord Bolingbroke, qui rédigea le traité, fit cette omission, gagné par un présent d'un million. On trouve cette lâche calomnie dans l'Histoire de Louis XIV, sous le nom de Lamartinière; et ce n'est pas la seule qui déshonore cet ouvrage. Louis XIV paraissait être en droit de profiter de la négligence des ministres anglais, et de s'en tenir à la lettre du traité : mais il aima mieux en remplir l'esprit, uniquement pour le bien de la paix; et, loin de dire au lord Stair *qu'il ne le fit pas souvenir qu'il avait été autrefois le maître chez les autres*, il voulut bien céder à ses représentations auxquelles il pouvait résister. Il fit discontinuer les travaux de Mardick au mois d'avril 1714 : les ouvrages furent démolis bientôt après dans la régence, et le traité accompli dans tous ses points.

Après cette paix d'Utrecht et de Rastadt, Philippe V ne jouit pas encore de toute l'Espagne : il lui resta la Catalogne à soumettre, ainsi que les îles de Majorque et d'Iviça.

Il faut savoir que l'empereur Charles VI, ayant laissé sa femme à Barcelone, ne pouvant soutenir la guerre d'Espagne, et ne voulant ni céder ses droits, ni accepter la paix d'Utrecht, était cependant convenu alors avec la reine Anne que l'impératrice et ses troupes, devenues inutiles en Catalogne, seraient transportées sur des vaisseaux anglais. En effet la Catalogne avait été évacuée; et Staremborg, en partant, s'était démis de son titre de vice-roi. Mais il laissa toutes les semences d'une guerre civile, et l'espérance d'un prompt secours de la part de l'empereur, et même de l'Angleterre. Ceux qui avaient alors le plus de crédit dans cette province se flattèrent qu'ils pourraient former une république sous une protection étrangère, et que le roi d'Espagne ne serait pas assez fort pour les conquérir. Ils déployèrent alors ce caractère que Tacite leur attribuait il y a si longtemps : « Nation intrépide, dit-il, » qui compte la vie pour rien quand elle ne l'emploie pas à » combattre. »

La Catalogne est un des pays les plus fertiles de la terre, et des plus heureusement situés; autant arrosée de belles rivières, de ruisseaux et de fontaines, que la vieille et la nouvelle Castille en sont dénuées, elle produit tout ce qui est nécessaire aux besoins de l'homme, et tout ce qui peut flatter

ses désirs, en arbres, en blés, en fruits, en légumes de toute espèce. Barcelone est un des plus beaux ports de l'Europe, et le pays fournit tout pour la construction des navires : ses montagnes sont remplies de carrières de marbre, de jaspe, de cristal de roche ; on y trouve même beaucoup de pierres précieuses. Les mines de fer, d'étain, de plomb, d'alun, de vitriol, y sont abondantes ; la côte orientale produit du corail. La Catalogne enfin peut se passer de l'univers entier, et ses voisins ne peuvent se passer d'elle.

Loin que l'abondance et les délices aient amolli les habitants, ils ont toujours été guerriers, et les montagnards surtout ont été féroces ; mais, malgré leur valeur et leur amour extrême pour la liberté, ils ont été subjugués dans tous les temps : les Romains, les Goths, les Vandales, les Sarrasins, les conquièrent.

Ils secouèrent le joug des Sarrasins, et se mirent sous la protection de Charlemagne ; ils appartenirent à la maison d'Aragon, et ensuite à la maison d'Autriche.

Nous avons vu que sous Philippe IV, poussés à bout par le comte duc d'Olivarès, premier ministre, ils se donnèrent à Louis XIII, en 1640¹. On leur conserva tous leurs privilèges ; ils furent plutôt protégés que sujets. Ils rentrèrent sous la domination autrichienne en 1652, et, dans la guerre de la succession, ils prirent le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V. Leur opiniâtre résistance prouva que Philippe V, délivré même de son compétiteur, ne pouvait seul les réduire. Louis XIV, qui, dans les derniers temps de la guerre, n'avait pu fournir ni soldats ni vaisseaux à son petit-fils contre Charles, son concurrent, lui en envoya alors contre ses sujets révoltés. Une escadre française bloqua le port de Barcelone, et le maréchal de Berwick l'assiégea par terre.

La reine d'Angleterre, plus fidèle à ses traités qu'aux intérêts de son pays, ne secourut point cette ville. Les Anglais en furent indignés ; ils se faisaient le reproche que s'étaient fait les Romains, d'avoir laissé détruire Sagonte. L'empereur d'Allemagne promit de vains secours. Les assiégés se défendirent avec un courage fortifié par le fanatisme : les prêtres,

¹ Dans l'*Essai sur les mœurs*, etc., chap. CI XXVII.

les moines coururent aux armes et sur les brèches, comme s'il s'était agi d'une guerre de religion. Un fantôme de liberté les rendit sourds à toutes les avances qu'ils reçurent de leur maître. Plus de cinq cents ecclésiastiques moururent dans ce siège les armes à la main. On peut juger si leurs discours et leur exemple avaient animé les peuples.

Ils arborèrent sur la brèche un drapeau noir, et soutinrent plus d'un assaut. Enfin, les assiégeants ayant pénétré, les assiégés se battirent encore de rue en rue; et, retirés dans la ville neuve tandis que l'ancienne était prise, ils demandèrent encore en capitulant qu'on leur conservât tous leurs privilèges : ils n'obtinrent que la vie et leurs biens (12 septembre 1714). La plupart de leurs privilèges leur furent ôtés; et de tous les moines qui avaient soulevé le peuple et combattu contre leur roi, il n'y en eut que soixante de punis : on eut même l'indulgence de ne les condamner qu'aux galères. Philippe V avait traité plus rudement la petite ville de Xativa dans le cours de la guerre : on l'avait détruite de fond en comble¹, pour faire un exemple : mais si l'on rase une petite ville de peu d'importance, on n'en rase point une grande, qui a un beau port de mer, et dont le maintien est utile à l'État.

Cette fureur des Catalans, qui ne les avait pas animés quand Charles VI était parmi eux, et qui les transporta quand ils furent sans secours, fut la dernière flamme de l'incendie qui avait ravagé si longtemps la plus belle partie de l'Europe, pour le testament de Charles II, roi d'Espagne.

CHAPITRE XXIV.

Tableau de l'Europe, depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de Louis XIV.

J'ose appeler encore cette longue guerre une guerre civile. Le duc de Savoie y fut armé contre ses deux filles; le prince

¹ Cette ville de Xativa fut rasée en 1707, après la bataille d'Almanza. Philippe V fit bâtir sur ses ruines une autre ville qu'on nomme à présent *San Felipe*.

de Vaudemont, qui avait pris le parti de l'archiduc Charles, avait été sur le point de faire prisonnier dans la Lombardie son propre père, qui tenait pour Philippe V; l'Espagne avait été réellement partagée en factions; des régiments entiers de calvinistes français avaient servi contre leur patrie. C'était enfin pour une succession entre parents que la guerre générale avait commencé; et l'on peut ajouter que la reine d'Angleterre excluait du trône son frère, que Louis XIV protégeait, et qu'elle fut obligée de le proscrire.

Les espérances et la prudence humaine furent trompées dans cette guerre, comme elles le sont toujours. Charles VI, deux fois reconnu dans Madrid, fut chassé d'Espagne; Louis XIV, près de succomber, se releva par les brouilleries imprévues de l'Angleterre. Le conseil d'Espagne, qui n'avait appelé le duc d'Anjou au trône que dans le dessein de ne jamais démembrer la monarchie, en vit beaucoup de parties séparées : la Lombardie, la Flandre ¹, restèrent à la maison d'Autriche; la maison de Prusse eut une petite partie de cette même Flandre, et les Hollandais dominèrent dans une autre; une quatrième partie demeura à la France. Ainsi l'héritage de la maison de Bourgogne resta partagé entre quatre puissances, et celle qui semblait y avoir le plus de droit n'y conserva pas une métairie. La Sardaigne, inutile à l'empereur, lui resta pour un temps; il jouit quelques années de Naples, ce grand fief de Rome, qu'on s'est arraché si souvent et si aisément. Le duc de Savoie eut quatre ans la Sicile, et ne l'eut que pour soutenir contre le pape le droit singulier, mais ancien, d'être pape dans cette île, c'est-à-dire d'être, au dogme près, souverain absolu dans les affaires ecclésiastiques.

La vanité de la politique parut encore plus après la paix d'Utrecht que pendant la guerre. Il est indubitable que le nouveau ministère de la reine Anne voulait préparer en secret le rétablissement du fils de Jacques II sur le trône : la reine Anne elle-même commençait à écouter la voix de la nature par celle de ses ministres; et elle était dans le des-

¹ On appelle généralement du nom de Flandre les provinces des Pays-Bas qui appartiennent à la maison d'Autriche, comme on appelle les sept Provinces-Unies la Hollande. (*Note de Voltaire.*)

sein de laisser sa succession à ce frère dont elle avait mis la tête à prix malgré elle.

Attendrie par les discours de madame Masham, sa favorite, intimidée par les représentations des prélats toris qui l'environnaient, elle se reprochait cette proscription dénaturée. J'ai vu la duchesse de Marlborough persuadée que la reine avait fait venir son frère en secret, qu'elle l'avait embrassé, et que, s'il avait voulu renoncer à la religion romaine, qu'on regarde en Angleterre et chez tous les protestants comme la mère de la tyrannie, elle l'aurait fait désigner pour son successeur. Son aversion pour la maison de Hanovre augmentait encore son inclination pour le sang des Stuarts. On a prétendu que, la veille de sa mort, elle s'écria plusieurs fois : *Ah ! mon frère ! mon cher frère !* Elle mourut d'apoplexie, à l'âge de quarante-neuf ans, le 12 août 1714.

Ses partisans et ses ennemis convenaient que c'était une femme fort médiocre ; cependant, depuis les Édouard III et les Henri V, il n'y eut point de règne si glorieux ; jamais de plus grands capitaines ni sur terre ni sur mer ; jamais plus de ministres supérieurs, ni de parlements plus instruits, ni d'orateurs plus éloquents.

Sa mort prévint tous ses desseins : la maison de Hanovre, qu'elle regardait comme étrangère et qu'elle n'aimait pas, lui succéda ; ses ministres furent persécutés.

Le vicomte de Bolingbroke, qui était venu donner la paix à Louis XIV avec une grandeur égale à celle de ce monarque, fut obligé de venir chercher un asile en France, et d'y paraître en suppliant : le duc d'Ormond, l'âme du parti du prétendant, choisit le même refuge. Harlay, comte d'Oxford, eut plus de courage : c'était à lui qu'on en voulait : il resta fièrement dans sa patrie ; il y brava la prison où il fut renfermé, et la mort dont on le menaçait. C'était une âme sereine, inaccessible à l'envie, à l'amour des richesses, et à la crainte du supplice : son courage même le sauva, et ses ennemis dans le parlement l'estimèrent trop pour prononcer son arrêt.

Louis XIV touchait à sa fin. Il est difficile de croire qu'à son âge de soixante et dix-sept ans, dans la détresse où était son royaume, il osât s'exposer à une nouvelle guerre contre l'Angleterre en faveur du prétendant, reconnu par lui pour

roi, et qu'on appelait alors le chevalier de Saint-George; cependant le fait est très-certain. Il faut avouer que Louis eut toujours dans l'âme une élévation qui le portait aux grandes choses en tout genre. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, l'avait bravé. Il avait été obligé de renvoyer de France Jacques III, comme dans sa jeunesse on avait chassé Charles II et son frère : ce prince était caché en Lorraine, à Commerci. Le duc d'Ormond et le vicomte de Bolingbroke intéressèrent la gloire du roi de France; ils le flattèrent d'un soulèvement en Angleterre, et surtout en Écosse, contre George I : le prétendant n'avait qu'à paraître; on ne demandait qu'un vaisseau, quelques officiers, et un peu d'argent. Le vaisseau et les officiers furent accordés sans délibérer : ce ne pouvait être un vaisseau de guerre, les traités ne le permettaient pas; l'Épine d'Anican, célèbre armateur, fournit le navire de transport, du canon et des armes. A l'égard de l'argent, le roi n'en avait point : on ne demandait que quatre cent mille écus, et ils ne se trouvèrent pas. Louis XIV écrivit de sa main au roi d'Espagne, Philippe V, son petit-fils, qui les prêta. Ce fut avec ce secours que le prétendant passa secrètement en Écosse; il y trouva en effet un parti considérable, mais il venait d'être défait par l'armée anglaise du roi George.

Louis était déjà mort : le prétendant revint cacher à Commerci la destinée qui le poursuivit toute sa vie, pendant que le sang de ses partisans coulait en Angleterre sur les échafauds.

Nous verrons dans les chapitres réservés à la vie privée et aux anecdotes comment mourut Louis XIV, au milieu des cabales odieuses de son confesseur, et des plus méprisables querelles théologiques qui aient jamais troublé des esprits ignorants et inquiets; mais je considère ici l'état où il laissa l'Europe.

La puissance de la Russie s'affermissait chaque jour dans le Nord, et cette création d'un nouveau peuple et d'un nouvel empire était encore trop ignorée en France, en Italie et en Espagne.

La Suède, ancienne alliée de la France, et autrefois la terreur de la maison d'Autriche, ne pouvait plus se défendre

contre les Russes, et il ne restait à Charles XII que de la gloire.

Un simple électorat d'Allemagne commençait à devenir une puissance prépondérante : le second roi de Prusse, électeur de Brandebourg, avec de l'économie et une armée, jetait les fondements d'une puissance jusque-là inconnue.

La Hollande jouissait encore de la considération qu'elle avait acquise dans la dernière guerre contre Louis XIV; mais le poids qu'elle mettait dans la balance devint toujours moins considérable. L'Angleterre, agitée de troubles dans les premières années du règne d'un électeur de Hanovre, conserva toute sa force et toute son influence. Les États de la maison d'Autriche languirent sous Charles VI : mais la plupart des princes de l'Empire firent fleurir leurs États. L'Espagne respira sous Philippe V, qui devait son trône à Louis XIV. L'Italie fut tranquille jusqu'à l'année 1717. Il n'y eut aucune querelle ecclésiastique en Europe, qui pût donner au pape un prétexte de faire valoir ses prétentions, ou qui pût le priver des prérogatives qu'il a conservées. Le jansénisme seul troubla la France, mais sans faire de schisme, sans exciter de guerre civile.

CHAPITRE XXV.

Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV.

Les anecdotes sont un champ resserré où l'on glane après la vaste moisson de l'histoire; ce sont de petits détails longtemps cachés, et de là vient le nom d'*anecdotes* : ils intéressent le public quand ils concernent les personnages illustres.

Les vies des grands hommes, dans Plutarque, sont un recueil d'anecdotes plus agréables que certaines : comment aurait-il eu des mémoires fidèles de la vie privée de Thésée et de Lycurgue? Il y a dans la plupart des maximes qu'il met dans la bouche de ses héros plus d'utilité de morale que de vérité historique.

L'histoire secrète de Justinien, par Procope, est une satire dictée par la vengeance; et, quoique la vengeance puisse dire la vérité, cette satire, qui contredit l'histoire publique de Procope, ne paraît pas toujours vraie.

Il n'est pas permis aujourd'hui d'imiter Plutarque, encore moins Procope. Nous n'admettons pour vérités historiques que celles qui sont garanties. Quand des contemporains comme le cardinal de Retz et le duc de La Rochefoucauld, ennemis l'un de l'autre, confirment le même fait dans leurs mémoires, ce fait est indubitable ; quand ils se contredisent, il faut douter : ce qui n'est point vraisemblable ne doit point être cru, à moins que plusieurs contemporains dignes de foi ne déposent unanimement.

Les anecdotes les plus utiles et les plus précieuses sont les écrits secrets que laissent les grands princes, quand la candeur de leur âme se manifeste dans ces monuments ; tels sont ceux que je rapporte de Louis XIV ¹ (chapitre XXVIII de cette histoire).

Les détails domestiques amusent seulement la curiosité ;

¹ Pour bien apprécier Louis XIV comme homme et comme roi, il faut lire le recueil des divers écrits de ce prince, *Œuvres de Louis XIV*, Paris, 1806, 6 vol. in-8°. Ce recueil a été apprécié par M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, *Constitutionnel* du 19 janvier 1852, et par M. Saint-Marc Girardin, *Débats* du même jour, même année. Ces deux appréciations, qui résument l'opinion de notre temps sur le grand roi, doivent être consultées par les personnes qui étudient avec attention l'histoire du dix-septième siècle. Voici ce que dit M. Sainte-Beuve : « Sous ce titre impropre d'*Œuvres*, il existe six volumes des plus intéressants et des plus authentiques qu'il serait plus juste d'intituler *Mémoires de Louis XIV* ; ils se composent, en effet, de véritables mémoires de son règne et de ses principales actions, qu'il avait entrepris d'écrire pour l'instruction de son fils. Le récit est souvent interrompu par des réflexions morales et royales très-judicieuses. Les six ou sept premières années qui s'écoulèrent depuis la mort du cardinal de Mazarin, et qui constituent la première époque du règne de Louis XIV (1661-1668), y sont exposées et racontées dans une suite et un détail continu. Les années suivantes, jusqu'en 1694, y sont représentées par une série de lettres qui concernent spécialement les campagnes et opérations militaires. Nombre de lettres particulières, se rapportant à toutes les époques du règne y sont jointes. Le tout forme un ensemble de documents, de notes, d'instructions émanées directement du cabinet de Louis XIV, et qui jettent une grande lumière, et sur ses actes mêmes, et sur l'esprit qui y a présidé. »

les faiblesses qu'on met au grand jour ne plaisent qu'à la malignité, à moins que ces mêmes faiblesses n'instruisent, ou par les malheurs qui les ont suivies, ou par les vertus qui les ont réparées.

Les mémoires secrets des contemporains sont suspects de partialité : ceux qui écrivent une ou deux générations après doivent user de la plus grande circonspection, écarter le frivole, réduire l'exagéré, et combattre la satire.

Louis XIV mit dans sa cour, comme dans son règne, tant d'éclat et de magnificence, que les moindres détails de sa vie semblent intéresser la postérité, ainsi qu'ils étaient l'objet de la curiosité de toutes les cours de l'Europe et de tous les contemporains. La splendeur de son gouvernement s'est répandue sur ses moindres actions. On est plus avide, surtout en France, de savoir les particularités de sa cour, que les révolutions de quelques autres États. Tel est l'effet de la grande réputation ; on aime mieux apprendre ce qui se passait dans le cabinet et dans la cour d'Auguste, que le détail des conquêtes d'Attila ou de Tamerlan.

Voilà pourquoi il n'y a guère d'historiens qui n'aient publié les premiers goûts de Louis XIV pour la baronne de Beauvais, pour mademoiselle d'Argencourt, pour la nièce du cardinal Mazarin, qui fut mariée au comte de Soissons, père du prince Eugène, surtout pour Marie Mancini, sa sœur, qui épousa ensuite le connétable Colonne.

Il ne régnait pas encore quand ces amusements occupaient l'oisiveté où le cardinal Mazarin, qui gouvernait despotiquement, le laissait languir. L'attachement seul pour Marie Mancini fut une affaire importante, parce qu'il l'aima assez pour être tenté de l'épouser, et fut assez maître de lui-même pour s'en séparer. Cette victoire qu'il remporta sur sa passion commença à faire connaître qu'il était né avec une grande âme. Il en remporta une plus forte et plus difficile, en laissant le cardinal Mazarin maître absolu : la reconnaissance l'empêcha de secouer le joug qui commençait à lui peser. C'était une anecdote très-connue à la cour, qu'il avait dit après la mort du cardinal : « Je ne sais pas ce que j'aurais fait s'il avait » vécu plus longtemps ¹. »

¹ Cette anecdote est accréditée par les *Mémoires de La Porte*, p. 251

Il s'occupait à lire des livres d'agrément dans ce loisir : il lisait surtout avec le connétable Colonne, qui avait de l'esprit ainsi que toutes ses sœurs. Il se plaisait aux vers et aux romans, qui, en peignant la galanterie et la grandeur, flattaient en secret son caractère. Il lisait les tragédies de Corneille, et se formait le goût, qui n'est que la suite d'un sens droit, et le sentiment prompt d'un esprit bien fait. La conversation de sa mère et des dames de sa cour ne contribua pas peu à lui faire goûter cette fleur d'esprit et à le former à cette politesse singulière qui commençaient dès lors à caractériser la cour. Anne d'Autriche y avait apporté une certaine galanterie noble et fière qui tenait du génie espagnol de ces temps-là, et y avait joint les grâces, la douceur, et une liberté décente, qui n'étaient qu'en France. Le roi fit plus de progrès dans cette école d'agrémens, depuis dix-huit ans jusqu'à vingt, qu'il n'en avait fait dans les sciences sous son précepteur, l'abbé de Beaumont, depuis archevêque de Paris. On ne lui avait presque rien appris : il eût été à désirer qu'au moins on l'eût instruit de l'histoire, et surtout de l'histoire moderne ; mais ce qu'on en avait alors était trop mal écrit : il était triste qu'on n'eût encore réussi que dans les romans inutiles, et que ce qui était nécessaire fût rebutant. On fit imprimer sous son nom une traduction des Commentaires de César, et une de Florus sous le nom de son frère : mais ces princes n'y eurent d'autre part que celle d'avoir eu inutilement pour leurs thèmes quelques endroits de ces auteurs.

Celui qui présidait à l'éducation du roi, sous le premier maréchal de Villeroy, son gouverneur, était tel qu'il le fallait, savant et aimable : mais les guerres civiles nuisirent à cette éducation, et le cardinal Mazarin souffrait volontiers qu'on donnât au roi peu de lumières ¹. Lorsqu'il s'attacha à Marie

et suiv. On y voit que le roi avait de l'aversion pour le cardinal ; que ce ministre, son parrain et surintendant de son éducation, l'avait très-mal élevé, et qu'il le laissa souvent manquer du nécessaire. Il ajoute même des accusations beaucoup plus graves, et qui rendraient la mémoire du cardinal bien infâme ; mais elles ne paraissent pas prouvées, et toute accusation doit l'être. (*Note de Voltaire.*)

¹ Mazarin avait deviné Louis XIV, encore enfant, il disait : « Il y

Mancini, il apprit aisément l'italien pour elle ; et dans le temps de son mariage, il s'appliqua à l'espagnol moins heureusement. L'étude, qu'il avait trop négligée avec ses précepteurs ; au sortir de l'enfance, une timidité qui venait de la crainte de se compromettre, et l'ignorance où le tenait le cardinal Mazarin, firent penser à toute la cour qu'il serait toujours gouverné comme Louis XIII son père.

Il n'y eut qu'une occasion où ceux qui savent juger de loin prévirent ce qu'il devait être ; ce fut lorsqu'en 1655, après l'extinction des guerres civiles, après sa première campagne et son sacre, le parlement voulut encore s'assembler au sujet de quelques édits : le roi partit de Vincennes, en habit de chasse, suivi de toute sa cour, entra au parlement en grosses bottes, le fouet à la main, et prononça ces propres mots : « On sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées ; j'or- » donne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. » Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir » des assemblées, et à pas un de vous de les demander ¹. »

Sa taille déjà majestueuse, la noblesse de ses traits, le ton et l'air de maître dont il parla, imposèrent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusque-là peu respectée ². Mais

» a en lui de quoi faire quatre rois et un honnête homme. » Mademoiselle de Montpensier jugeait du roi comme le cardinal : « Je n'ai » jamais vu, dit-elle, un homme avoir un aussi bon sens et parler » plus justement. » — Saint-Simon, de son côté, dit que l'esprit de Louis XIV était au-dessous du médiocre. — M. Saint-Marc Girardin, en rapportant ce mot, dit avec raison qu'il étonne, quand on a lu les *Mémoires de Louis XIV*.

¹ Ces paroles, fidèlement recueillies, sont dans tous les mémoires authentiques de ce temps-là : il n'est permis ni de les omettre, ni d'y rien changer, dans aucune histoire de France.

L'auteur des *Mémoires de Maintenon* s'avise de dire au hasard dans sa note : « Son discours ne fut pas tout à fait si beau, et ses yeux » en dirent plus que sa bouche. » Où a-t-il pris que le discours de Louis XIV ne fut pas tout à fait si beau, puisque ce furent là ses propres paroles ? Il ne fut ni plus ni moins beau : il fut tel qu'on le rapporte. (*Note de Voltaire.*)

² On peut dire qu'au milieu de tous les autres hommes, sa taille, son port, ses grâces, sa beauté et sa grande mine, jusqu'au son de sa voix, à l'adresse et à la grâce naturelle et majestueuse de toute

ces prémices de sa grandeur semblèrent se perdre le moment d'après, et les fruits n'en parurent qu'après la mort du cardinal.

La cour, depuis le retour triomphant de Mazarin, s'occupait de jeu, de ballets, de la comédie, qui, à peine née en France, n'était pas encore un art, et de la tragédie, qui était devenue un art sublime entre les mains de Pierre Corneille. Un curé de Saint-Germain l'Auxerrois, qui penchait vers les idées rigoureuses des jansénistes, avait écrit souvent à la reine contre ces spectacles, dès les premières années de la régence. Il prétendit que l'on était damné pour y assister; il fit même signer cet anathème par sept docteurs de Sorbonne : mais l'abbé de Beaumont, précepteur du roi, se munit de plus d'approbations de docteurs que le rigoureux curé n'avait apporté de condamnations. Il calma ainsi les scrupules de la reine; et quand il fut archevêque de Paris, il autorisa le sentiment qu'il avait défendu étant abbé. Vous trouverez ce fait dans les mémoires de la sincère madame de Motteville.

Il faut observer que depuis que le cardinal de Richelieu avait introduit à la cour les spectacles réguliers qui ont enfin rendu Paris la rivale d'Athènes, non-seulement il y eut toujours un banc pour l'académie, qui possédait plusieurs ecclésiastiques dans son corps, mais qu'il y en eut encore un particulier pour les évêques.

Le cardinal Mazarin, en 1646 et en 1654, fit représenter sur le théâtre du Palais-Royal et du Petit-Bourbon, près du Louvre, des opéras italiens, exécutés par des voix qu'il fit venir d'Italie. Ce spectacle nouveau était né depuis peu à Florence, contrée alors favorisée de la fortune comme de la nature, et à laquelle on doit la reproduction de plusieurs arts anéantis pendant des siècles, et la création de quelques-uns. C'était en France un reste de l'ancienne barbarie de s'opposer à l'établissement de ces arts.

Les jansénistes, que les cardinaux de Richelieu et de Mazarin voulurent réprimer, s'en vengèrent contre les plaisirs que ces deux ministres procuraient à la nation. Les luthériens

sa personne, le faisaient distinguer jusqu'à sa mort comme le roi des abeilles.

(Saint-Simon.)

et les calvinistes en avaient usé ainsi du temps du pape Léon X : il suffit d'ailleurs d'être novateur pour être austère. Les mêmes esprits qui bouleverseraient un État pour établir une opinion souvent absurde anathématisent les plaisirs innocents nécessaires à une grande ville, et des arts qui contribuent à la splendeur d'une nation. L'abolition des spectacles serait une idée plus digne du siècle d'Attila que du siècle de Louis XIV.

La danse, qui peut encore se compter parmi les arts ¹, parce qu'elle est asservie à des règles, et qu'elle donne de la grâce au corps, était un des plus grands amusements de la cour. Louis XIII n'avait dansé qu'une fois dans un ballet, en 1625; et ce ballet était d'un goût grossier qui n'annonçait pas ce que les arts furent en France trente ans après. Louis XIV excellait dans les danses graves, qui convenaient à la majesté de sa figure, et qui ne blessaient pas celle de son rang. Les courses de bagues, qu'on faisait quelquefois, et où l'on étalait déjà une grande magnificence, faisaient paraître avec éclat son adresse à tous les exercices. Tout respirait les plaisirs et la magnificence, qu'on connaissait alors : c'était peu de chose en comparaison de ce qu'on vit quand le roi régna par lui-même; mais c'était de quoi étonner après les horreurs d'une guerre civile, et après la tristesse de la vie sombre et retirée de Louis XIII. Ce prince, malade et chagrin, n'avait été ni servi, ni logé, ni meublé en roi; il n'y avait pas pour cent mille écus de pierreries appartenantes à la couronne : le cardinal Mazarin n'en laissa que pour douze cent mille; et aujourd'hui il y en a pour environ vingt millions de livres.

(1660.) Tout prit au mariage de Louis XIV un caractère plus grand de magnificence et de goût qui augmenta toujours depuis. Quand il fit son entrée avec la reine son épouse, Paris vit avec une admiration respectueuse et tendre cette jeune reine, qui avait de la beauté, portée dans un char superbe, d'une invention nouvelle; le roi, à cheval à côté d'elle, paré de tout ce qui avait pu ajouter à sa beauté mâle et héroïque qui arrêtait tous les regards.

¹ Le cardinal de Richelieu avait déjà donné des ballets, mais ils étaient sans goût, comme tout ce qu'on avait eu de spectacles avant lui. Les Français, qui ont aujourd'hui porté la danse à la perfection,

On prépara au bout des allées de Vincennes un arc de triomphe dont la base était de pierre ; mais le temps qui pressait ne permit pas qu'on l'achevât d'une manière durable : il ne fut élevé qu'en plâtre, et il a été depuis totalement démoli : Claude Perrault en avait donné le dessin. La porte Saint-Antoine fut rebâtie pour la même cérémonie ; monument d'un goût moins noble, mais orné d'assez beaux morceaux de sculpture. Tous ceux qui avaient vu, le jour de la bataille de Saint-Antoine, rapporter à Paris, par cette porte alors garnie d'une herse, les corps morts ou mourants de tant de citoyens, et qui voyaient cette entrée si différente, bénissaient le ciel, et rendaient grâces d'un si heureux changement.

Le cardinal Mazarin, pour solenniser ce mariage, fit représenter au Louvre l'opéra italien intitulé *Ercole amante*¹. Il ne plut pas aux Français : ils n'y virent avec plaisir que le roi et la reine qui y dansèrent. Le cardinal voulut se signaler par un spectacle plus au goût de la nation : le secrétaire d'État Lionne se chargea de faire composer une espèce de tragédie allégorique, dans le goût de celle de *l'Europe*, à laquelle le cardinal de Richelieu avait travaillé. Ce fut un bonheur pour le grand Corneille qu'il ne fût pas choisi pour remplir ce mauvais canevas. Le sujet était Lisis et Hespérie : Lisis signifiait la France, et Hespérie l'Espagne. Quinault fut chargé d'y travailler ; il venait de se faire une grande réputation par la pièce du *Faux Tibérinus*, qui, quoique mauvaise, avait eu un prodigieux succès. Il n'en fut pas de même du *Lisis* ; on l'exécuta au Louvre : il n'y eut de beau que les machines. Le marquis de Sourdiac, du nom de Rieux, à qui l'on dut depuis l'établissement de l'opéra en France, fit exécuter dans ce temps-là même, à ses dépens, dans son château de Neubourg, *la Toison d'Or* de Pierre Corneille, avec des machines. Quinault, jeune et d'une figure agréable, avait pour lui la cour ; Corneille avait son nom et la France. Il en résulte que nous devons en France l'opéra et la comédie à deux cardinaux.

n'avaient, dans la jeunesse de Louis XIV, que des danses espagnoles, comme la sarabande, la courante, la pavane, etc. (*Note de Voltaire.*)

¹ Mazarin avait déjà fait jouer en 1647, dans le Palais-Royal, *l'Orfeo*, de Monteverde.

Ce ne fut qu'un enchaînement de fêtes, de plaisirs, de galanteries, depuis le mariage du roi : elles redoublèrent à celui de Monsieur, frère du roi, avec Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II; et elles n'avaient été interrompues qu'en 1661, par la mort du cardinal Mazarin.

Quelques mois après la mort de ce ministre, il arriva un événement qui n'a point d'exemple; et ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur son visage¹ : on avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille l'an 1690, l'alla prendre dans l'île Sainte-Marguerite, et le conduisit à la Bastille toujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la translation, et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille, où il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans le château : on ne lui refusait rien de ce qu'il demandait; son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire, et pour les dentelles; il jouait de la guitare. On lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le reste de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin; sa peau était un peu

¹ Voir, sur le masque de fer, le quatorzième chapitre du *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire* du père Griffet. — *Hist. de l'Homme au masque de fer*, par J. Delort. Paris, 1825, in-8°. — *Biogr. univers.*, t. XXVII, p. 393. — L. Lalanne, *Curiosités biographiques*. Paris, 1846, p. 273 à 294. — *Mémorial de Sainte-Hélène*. Paris, 1835, in-8°, t. 1^{er}, p. 495. — Toutes les probabilités se réunissent pour faire croire que le masque de fer était, soit un fils naturel d'Anne d'Autriche, soit un frère jumeau de Louis XIV.

brune ; il intéressait par le seul ton de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être.

Cet inconnu mourut en 1703 ¹, et fut enterré la nuit à la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que, quand on l'envoya dans l'île Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute ; car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il était dans l'île. Le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table, et ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était au rivage, presque au pied de la tour ; un pêcheur, à qui ce bateau appartenait, ramassa l'assiette et la porta au gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur : « Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains ? — Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur : je viens de la trouver, personne ne l'a vue. » Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. « Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire. » Parmi les personnes qui ont eu connaissance immédiate de ce fait, il y en a une très-digne de foi, qui vit encore (1760) ². M. de Chamillart fut le dernier ministre qui eut cet étrange secret : le second maréchal de La Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet homme qu'on ne connut jamais que sous le nom de *l'homme au masque de fer* ; Chamillart lui répondit que c'était le secret de l'État, et qu'il avait fait serment de ne le révéler jamais. Enfin il reste encore beaucoup de mes contemporains qui

¹ Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, et qui a appartenu au maréchal de Richelieu, est témoin de ce que j'avance ; et M. de Bernaville, successeur de Saint-Mars, me l'a souvent confirmé. (*Note de Voltaire.*) — Voyez le *Dictionnaire philosophique*, artic. *Ana*, *Anecdotes*.

² Cette personne est Riousse, ancien commissaire des guerres à Cannes.

déposent de la vérité de ce que j'avance, et je ne connais point de fait ni plus extraordinaire ni mieux constaté.

Louis XIV cependant partageait son temps entre les plaisirs qui étaient de son âge, et les affaires qui étaient de son devoir. Il tenait conseil tous les jours, et travaillait ensuite secrètement avec Colbert. Ce travail secret fut l'origine de la catastrophe du célèbre Fouquet, dans laquelle furent enveloppés le secrétaire d'État Guénégaud, Pélisson, Gourville, et tant d'autres. La chute de ce ministre, à qui on avait bien moins de reproches à faire qu'au cardinal Mazarin, fit voir qu'il n'appartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes : sa perte était déjà résolue quand le roi accepta la fête magnifique que ce ministre lui donna dans sa maison de Vaux. Ce palais et les jardins lui avaient coûté dix-huit millions, qui en valent aujourd'hui trente-cinq¹ : il avait bâti le palais deux fois, et acheté trois hameaux, dont le terrain fut enfermé dans ces jardins immenses, plantés en partie par le Nôtre, et regardés alors comme les plus beaux de l'Europe. Les eaux jaillissantes de Vaux, qui parurent depuis au-dessous du médiocre après celles de Versailles, de Marly et de Saint-Cloud, étaient alors des prodiges ; mais, quelque belle que soit cette maison, cette dépense de dix-huit millions, dont les comptes existent encore, prouve qu'il avait été servi avec aussi peu d'économie qu'il servait le roi. Il est vrai qu'il s'en fallait beaucoup que Saint-Germain et Fontainebleau, les seules maisons de plaisance habitées par le roi, approchassent de la beauté de Vaux : Louis XIV le sentit, et fut irrité. On voit partout dans cette maison les armes et la devise de Fouquet ; c'est un écureuil avec ces paroles : « *Quò non ascendam?* où » ne monterai-je point ? » Le roi se les fit expliquer ; l'ambition de cette devise ne servit pas à apaiser le monarque. Les courtisans remarquèrent que l'écureuil était peint partout poursuivi par une couleuvre, qui était les armes de Colbert. La

¹ Les comptes qui le prouvent étaient à Vaux, aujourd'hui Villars, en 1718, et doivent y être encore. M. le duc de Villars, fils du maréchal, confirme ce fait. Il est moins singulier qu'on ne pense. Vous voyez, dans les *Mémoires de l'abbé de Choisy*, que le marquis de Louvois lui disait, en lui parlant de Meudon : « Je suis sur le quatorzième million. » (*Note de Voltaire.*)

fête fut au-dessus de celles que le cardinal Mazarin avait données, non-seulement pour la magnificence, mais pour le goût : on y représenta pour la première fois les Fâcheux, de Molière ; Péliçon avait fait le prologue, qu'on admira. Les plaisirs publics cachent ou préparent si souvent à la cour des désastres particuliers, que, sans la reine mère, le surintendant et Péliçon auraient été arrêtés dans Vaux le jour de la fête. Ce qui augmentait le ressentiment du roi, c'est que mademoiselle de La Vallière, pour qui le prince commençait à sentir une vraie passion, avait été un des objets des goûts passagers du surintendant, qui ne ménageait rien pour les satisfaire : il avait offert à mademoiselle de La Vallière deux cent mille livres¹ ; et cette offre avait été reçue avec indignation avant qu'elle eût eu aucun dessein sur le cœur du roi. Le surintendant, s'étant aperçu depuis quel puissant rival il avait, voulut être le confident de celle dont il n'avait pu être le possesseur, et cela même irritait encore.

Le roi, qui, dans un premier mouvement d'indignation, avait été tenté de faire arrêter le surintendant au milieu même de la fête qu'il en recevait, usa ensuite d'une dissimulation peu nécessaire ; on eût dit que ce monarque, déjà tout-puissant, eût craint le parti que Fouquet s'était fait.

Il était procureur général du parlement, et cette charge lui donnait le privilège d'être jugé par les chambres assemblées : mais, après que tant de princes, de maréchaux et de ducs avaient été jugés par des commissaires, on eût pu traiter comme eux un magistrat, puisqu'on voulait se servir de ces voies extraordinaires qui, sans être injustes, laissent toujours un soupçon d'injustice.

Colbert l'engagea par un artifice peu honorable à vendre sa charge : on lui en offrit jusqu'à dix-huit cent mille livres, qui vaudraient trois millions et demi de nos jours ; et par un malentendu, il ne la vendit que quatorze cent mille livres. Le prix excessif des places au parlement, si diminué depuis, prouve quel reste de considération ce corps avait conservé

¹ Voir : *Lettres qui prouvent les galanteries de M. Fouquet, surintendant des finances, et la magnificence avec laquelle il payait ses plaisirs.* Biblioth. Nationale, départ. des manuscrits : *Fov'viers*, portefeuilles 728-729.

dans son abaissement même. Le duc de Guise, grand chambellan du roi, n'avait vendu cette charge de la couronne au duc de Bouillon que huit cent mille livres.

C'était la Fronde, c'était la guerre de Paris, qui avait mis ce prix aux charges de judicature. Si c'était un des grands défauts et un des grands malheurs d'un gouvernement longtemps obéré, que la France fût l'unique pays de la terre où les places de juges fussent vénales, c'était une suite du levain de la sédition, et c'était une espèce d'insulte faite au trône, qu'une place de procureur du roi coûtât plus que les premières dignités de la couronne.

Fouquet, pour avoir dissipé les finances de l'État, et pour en avoir usé ainsi que des siennes propres, n'en avait pas moins de grandeur dans l'âme; ses déprédations n'avaient été que des licences et des libéralités. Il fit porter à l'épargne le prix de sa charge, et cette belle action ne le sauva pas (1664). On attira avec adresse à Nantes un homme qu'un exempt et deux gardes pouvaient arrêter à Paris; le roi lui fit des caresses avant sa disgrâce. Je ne sais pourquoi la plupart des princes affectent d'ordinaire de tromper par de fausses bontés ceux de leurs sujets qu'ils veulent perdre : la dissimulation alors est l'opposé de la grandeur; elle n'est jamais une vertu, et ne peut devenir un talent estimable que quand elle est absolument nécessaire. Louis XIV parut sortir de son caractère; mais on lui avait fait entendre que Fouquet faisait de grandes fortifications à Belle-Ile, et qu'il pouvait avoir trop de liaisons au dehors et au dedans du royaume. Il parut bien, quand il fut arrêté et conduit à la Bastille et à Vincennes, que son parti n'était autre chose que l'avidité de quelques courtisans et de quelques femmes, qui recevaient de lui des pensions, et qui l'oublièrent dès qu'il ne fut plus en état d'en donner. Il lui resta d'autres amis, et cela prouve qu'il en méritait. L'illustre madame de Sévigné, Pélisson, Gourville, mademoiselle Scudéri, plusieurs gens de lettres, se déclarèrent hautement pour lui, et le servirent avec tant de chaleur qu'ils lui sauvèrent la vie¹.

¹ Fouquet était un personnage aimable, séduisant, doué de qualités brillantes et de ressources infinies; d'un génie vaste, en prenant le

On connaît ces vers de Hénault, le traducteur de Lucrèce, contre Colbert, le persécuteur de Fouquet :

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
 Qui gemis sous le poids des affaires publiques ;
 Victime dévouée aux chagrins politiques,
 Fantôme révééré sous un titre onéreux :

moi *vaste* dans le sens de défaut, embrassant trop de choses à la fois, mais d'une âme élevée, d'un cœur libéral et généreux, aisément populaire. La sévérité même qu'on déploya contre lui témoigne de son importance et de l'idée qu'on avait de son audace et de son adresse. Louis XIV pardonna au cardinal de Retz, qui ne s'était révolté que contre Mazarin; il ne pardonna jamais à Fouquet, qu'il rencontra comme son premier adversaire personnel, et qu'il dut abattre pour commencer véritablement à régner.....

» Tout le monde alors dans les finances faisait des affaires ; le tort de Fouquet fut d'en faire plus qu'un autre, avec profusion, avec scandale, et de ne pas s'apercevoir que le moment était venu où il fallait changer de méthode et compter avec le maître. Il paya cruellement cette erreur, il paya pour tous; on put le plaindre d'avoir été si complètement immolé, mais au point de vue et au tribunal de l'histoire il a mérité sa perte.

» Un moment il parut pressentir le danger; se voyant observé et épié de près par Colbert, et ne pouvant espérer de tout justifier, il fit au roi une fausse confession; il lui déclara qu'il s'était fait, du vivant du cardinal Mazarin, bien des choses sans que les ordres fussent en bonne forme, demandant absolution et sûreté pour le passé. Le roi lui répondit : « Oui, je vous pardonne tout le passé, et vous » donne ce que vous me demandez. » Au lieu de profiter du pardon et de rentrer dans les voies de la rectitude, Fouquet ne songea qu'à redoubler d'adresse; il présentait au roi de faux états de situation, que Colbert contrôlait et réfutait en secret. Bientôt tout poussa le jeune monarque à la perte de Fouquet. L'indignation d'être pris pour dupe, le sentiment de l'autorité souveraine, que tenait seul en échec un ministre insolent, les vertés les plus légitimes de l'homme et du roi contre un présomptueux qui lui faisait concurrence en toutes choses.» (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, FOUQUET.) — On consultera avec intérêt, outre le remarquable article que nous venons de citer, l'*Histoire de Colbert*, de M. Clément, et l'*Histoire de madame de Sévigné*, de M. Walckenaër. Les faits depuis Voltaire ont été élucidés, et M. Sainte-Beuve dit avec raison « qu'il n'est plus permis aujourd'hui » d'être aveuglément du parti de Fouquet, à la suite de madame de Sévigné, de Pellisson et de La Fontaine.»

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux ;
 Contemple de Fouquet les funestes reliques ;
 Et, tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
 Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux.

Sa chute quelque jour te peut être commune.
 Crains ton poste, ton rang, la cour et la fortune :
 Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice ;
 Et, près d'avoir besoin de toute sa bonté,
 Ne le fais pas user de toute sa justice.

M. Colbert, à qui l'on parla de ce sonnet injurieux, demanda si le roi y était offensé. On lui dit que non : « Je ne » le suis donc pas, » répondit le ministre.

Il ne faut jamais être la dupe de ces réponses méditées, de ces discours publics, que le cœur désavoue. Colbert paraissait modéré, mais il poursuivait la mort de Fouquet avec acharnement. On peut être bon ministre et vindicatif : il est triste qu'il n'ait pas su être aussi généreux que vigilant.

Un des plus implacables de ses persécuteurs était Michel Le Tellier, alors secrétaire d'État, et son rival en crédit : c'est celui-là même qui fut depuis chancelier. Quand on lit son oraison funèbre, et qu'on la compare avec sa conduite, que peut-on penser, sinon qu'une oraison funèbre n'est qu'une déclamation ? Mais le chancelier Séguier, président de la commission, fut celui des juges de Fouquet qui poursuivit sa mort avec le plus d'acharnement, et qui le traita avec le plus de dureté.

Il est vrai que faire le procès du surintendant, c'était accuser la mémoire du cardinal Mazarin. Les plus grandes déprédations dans les finances étaient son ouvrage : il s'était approprié en souverain plusieurs branches des revenus de l'État ; il avait traité en son nom, et à son profit, des munitions des armées. « Il imposait (dit Fouquet dans ses défenses) par lettres de cachet des sommes extraordinaires sur » les généralités ; ce qui ne s'était jamais fait que par lui et » pour lui, et ce qui est punissable de mort par les ordonnances. » C'est ainsi que le cardinal avait amassé des biens immenses, que lui-même ne connaissait plus.

J'ai entendu conter à feu M. de Caumartin, intendant des finances, que, dans sa jeunesse, quelques années après la mort du cardinal, il avait été au palais Mazarin, où logeait le duc son héritier, et la duchesse Hortense; qu'il y vit une grande armoire de marqueterie, fort profonde, qui tenait du haut jusqu'en bas tout le fond d'un cabinet. Les clefs en avaient été perdues depuis longtemps, et l'on avait négligé d'ouvrir les tiroirs. M. de Caumartin, étonné de cette négligence, dit à la duchesse de Mazarin qu'on trouverait peut-être des curiosités dans cette armoire. On l'ouvrit : elle était toute remplie de quadruples, de jetons, et de médailles d'or. Madame de Mazarin en jeta au peuple des poignées par les fenêtres pendant plus de huit jours¹.

L'abus que le cardinal Mazarin avait fait de sa puissance despotique ne justifiait pas le surintendant; mais l'irrégularité des procédures faites contre lui, la longueur de son procès, l'acharnement odieux du chancelier Séguier contre lui, le temps qui éteint l'envie publique, et qui inspire la compassion pour les malheureux, enfin les sollicitations toujours plus vives en faveur d'un infortuné que les manœuvres pour le perdre ne sont pressantes; tout cela lui sauva la vie. Le procès ne fut jugé qu'au bout de trois ans, en 1664² : de vingt-deux juges qui opinèrent, il n'y en eut que neuf qui conclurent à la mort; et les treize autres, parmi lesquels il y en avait à qui Gourville avait fait accepter des présents, opinèrent à un bannissement perpétuel³. Le roi commua la peine en une plus dure : cette sévérité n'était conforme ni aux anciennes lois du royaume, ni à celles de l'humanité. Ce qui révolta le plus l'esprit des citoyens, c'est que le chancelier fit exiler l'un des juges, nommé Roquesante, qui avait le plus déterminé la chambre de justice à l'indulgence⁴. Fouquet fut enfermé au château de Pignerol. Tous les historiens disent qu'il y

¹ J'ai retrouvé depuis cette même particularité dans Saint-Évremond. (*Note de Voltaire.*)

Voir, pour les détails du procès de Fouquet, les lettres de madame de Sévigné, du 14 novembre au 20 décembre 1664.

² Voyez les *Mémoires de Gourville*. (*Note de Voltaire.*)

Racine assure, dans ses *Fragments historiques*, que le roi dit chez mademoiselle de La Vallière : « S'il avait été condamné à mort, je

mourut en 1680; mais Gourville assure dans ses Mémoires qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort : la comtesse de Vaux, sa belle-fille, m'avait déjà confirmé ce fait; cependant on croit le contraire dans sa famille. Ainsi on ne sait pas où est mort cet infortuné, dont les moindres actions avaient de l'éclat quand il était puissant ¹.

Le secrétaire d'État Guénégaud, qui vendit sa charge à Colbert, n'en fut pas moins poursuivi par la chambre de justice, qui lui ôta la plus grande partie de sa fortune. Ce qu'il y eut de plus singulier dans les arrêts de cette chambre, c'est qu'un évêque d'Avranche fut condamné à une amende de douze mille francs : il s'appelait Bolève; c'était le frère d'un partisan dont il avait partagé les concussions.

Saint-Évremond, attaché au surintendant, fut enveloppé dans sa disgrâce. Colbert, qui cherchait partout des preuves contre celui qu'il voulait perdre, fit saisir des papiers confiés à madame du Plessis-Bellièvre, et dans ces papiers on trouva la lettre manuscrite de Saint-Évremond sur la paix des Pyrénées; on lut au roi cette plaisanterie, qu'on fit passer pour un crime d'État. Colbert, qui dédaignait de se venger de Hénault, homme obscur, persécuta dans Saint-Évremond l'ami de Fouquet qu'il haïssait, et le bel esprit qu'il craignait. Le roi eut l'extrême sévérité de punir une raillerie innocente, faite il y avait longtemps contre le cardinal Mazarin, qu'il ne regrettait pas, et que toute la cour avait outragé, calomnié, et proscrit impunément pendant plusieurs années. De mille écrits faits contre ce ministre, le moins mordant fut le seul puni, et le fut après sa mort.

Saint-Évremond, retiré en Angleterre, vécut et mourut en homme libre et philosophe. Le marquis de Miremont, son ami, me disait autrefois à Londres qu'il y avait une autre cause de sa disgrâce, et que Saint-Évremond n'avait jamais voulu s'en expliquer. Lorsque Louis XIV permit à Saint-Évremond de revenir dans sa patrie sur la fin de ses jours, ce philosophe

» J'aurais laissé mourir. » S'il prononça ces paroles, on ne peut les excuser, elles paraissent trop dures et trop ridicules. (*Note de Voltaire.*)

¹ Fouquet est mort à Pignerol, le 23 mars 1680.

dédaigna de regarder cette permission comme une grâce ; il prouva que la patrie est où l'on vit heureux, et il l'était à Londres.

Le nouveau ministre des finances, sous le simple titre de contrôleur général, justifia la sévérité de ses poursuites, en rétablissant l'ordre que ses prédécesseurs avaient troublé, et en travaillant sans relâche à la grandeur de l'État.

La cour devint le centre des plaisirs et le modèle des autres cours : le roi se piqua de donner des fêtes qui fissent oublier celles de Vaux.

Il semblait que la nature prît plaisir alors à produire en France les plus grands hommes dans tous les arts, et à rassembler à la cour ce qu'il y avait jamais eu de plus beau et de mieux fait en hommes et en femmes. Le roi l'emportait sur tous ses courtisans par la richesse de sa taille et par la beauté majestueuse de ses traits ; le son de sa voix, noble et touchant, gagnait les cœurs qu'intimidait sa présence : il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui et à son rang, et qui eût été ridicule en tout autre ; l'embarras qu'il inspirait à ceux qui lui parlaient flattait en secret la complaisance avec laquelle il sentait sa supériorité. Ce vieil officier qui se troublait, qui bégayait en lui demandant une grâce, et qui, ne pouvant achever son discours, lui dit : « Sire, je ne tremble » pas ainsi devant vos ennemis, » n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait.

Le goût de la société n'avait pas encore reçu toute sa perfection à la cour. La reine mère, Anne d'Autriche, commençait à aimer la retraite ; la reine régnante savait à peine le français, et la bonté faisait son seul mérite. La princesse d'Angleterre, belle-sœur du roi, apporta à la cour les agréments d'une conversation douce et animée, soutenue bientôt par la lecture des bons ouvrages et par un goût sûr et délicat ; elle se perfectionna dans la connaissance de la langue, qu'elle écrivait mal encore au temps de son mariage ; elle inspira une émulation d'esprit nouvelle, et introduisit à la cour une politesse et des grâces dont à peine le reste de l'Europe avait l'idée. Madame avait tout l'esprit de Charles II, son frère, embelli par les charmes de son sexe, par le don et par le désir de plaire. La cour de Louis XIV respirait une galanterie que

la décence rendait plus piquante; celle qui régnait à la cour de Charles II était plus hardie, et trop de grossièreté en déshonorait les plaisirs.

Il y eut d'abord entre Madame et le roi beaucoup de ces coquetteries d'esprit et de cette intelligence secrète qui se remarquèrent dans de petites fêtes souvent répétées. Le roi lui envoyait des vers; elle y répondait. Il arriva que le même homme fut à la fois le confident du roi et de Madame dans ce commerce ingénieux : c'était le marquis de Dangeau. Le roi le chargeait d'écrire pour lui, et la princesse l'engageait à répondre au roi : il les servit ainsi tous deux, sans laisser soupçonner à l'un qu'il fût employé par l'autre, et ce fut une des causes de sa fortune.

Cette intelligence jeta des alarmes dans la famille royale : le roi réduisit l'éclat de ce commerce à un fond d'estime et d'amitié qui ne s'altéra jamais. Lorsque Madame fit depuis travailler Racine et Corneille à la tragédie de Bérénice, elle avait en vue non-seulement la rupture du roi avec le connétable Colonne, mais le frein qu'elle-même avait mis à son propre penchant, de peur qu'il ne devînt dangereux. Louis XIV est assez désigné dans ces deux vers de la Bérénice de Racine :

Qu'en quelque obscurité que le ciel l'eût fait naître,
Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

Ces amusements firent place à la passion plus sérieuse et plus suivie qu'il eut pour mademoiselle de La Vallière, fille d'honneur de Madame ¹. Il goûta avec elle le bonheur rare d'être aimé uniquement pour lui-même. Elle fut deux ans l'objet caché de tous les amusements galants et de toutes les fêtes que le roi donnait : un jeune valet de chambre du roi, nommé Belloc, composa plusieurs récits qu'on mêlait à des danses, tantôt chez la reine, tantôt chez Madame; et ces récits exprimaient avec mystère le secret de leurs cœurs, qui cessa bientôt d'être un secret.

Tous les divertissements publics que le roi donnait étaient autant d'hommages à sa maîtresse. On fit, en 1662, un car-

¹ Voir Saint-Simon, chap. CDVI.

rousel vis-à-vis les Tuileries¹, dans une vaste enceinte, qui en a retenu le nom de *place du Carrousel*. Il y eut cinq quadrilles : le roi était à la tête des Romains ; son frère, des Persans ; le prince de Condé, des Turcs ; le duc d'Enghien, son fils ; des Indiens ; le duc de Guise, des Américains. Ce duc de Guise était petit-fils du *Balafre* : il était célèbre dans le monde par l'audace malheureuse avec laquelle il avait entrepris de se rendre maître de Naples. Sa prison, ses duels, ses amours romanesques, ses profusions, ses aventures, le rendaient singulier en tout ; il semblait être d'un autre siècle : on disait de lui, en le voyant courir avec le grand Condé, « Voilà les héros » de l'histoire et de la fable. »

La reine mère, la reine régnante, la reine d'Angleterre, veuve de Charles I^{er}, oubliant alors ses malheurs, étaient sous un dais à ce spectacle. Le comte de Saulx, fils du duc de Lesdiguières, remporta le prix, et le reçut des mains de la reine mère. Ces fêtes ranimèrent plus que jamais le goût des devises et des emblèmes, que les tournois avaient mis autrefois à la mode, et qui avaient subsisté après eux.

Un antiquaire, nommé d'Ouvrier, imagina dès lors pour Louis XIV l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec ces mots, *Nec pluribus impar*. L'idée était un peu imitée d'une devise espagnole faite pour Philippe II, et plus convenable à ce roi qui possédait la plus belle partie du nouveau monde, et tant d'États dans l'ancien, qu'à un jeune roi de France qui ne donnait encore que des espérances. Cette devise eut un succès prodigieux ; les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapisseries, les sculptures, en furent ornés : le roi ne la porta jamais dans ses carrousels. On a reproché injustement à Louis XIV le faste de cette devise, comme s'il l'avait choisie lui-même ; et elle a été peut-être plus justement critiquée pour le fond. Le corps ne représente pas ce que la légende signifie, et cette légende n'a pas un sens assez clair et assez déterminé : ce qu'on peut expliquer de plusieurs manières ne mérite d'être expliqué d'aucune. Les devises, ce reste de l'ancienne chevalerie,

¹ Non dans la place Royale, comme le dit l'*Histoire* de La Hode, sous le nom de Lamartinière. (Note de Voltaire.)

peuvent convenir à des fêtes, et ont de l'agrément quand les allusions sont justes, nouvelles et piquantes. Il vaut mieux n'en point avoir que d'en souffrir de mauvaises et basses, comme celle de Louis XII; c'était un porc-épic avec ces paroles : *Qui s'y frotte s'y pique*. Les devises sont, par rapport aux inscriptions, ce que sont des mascarades en comparaison des cérémonies augustes.

La fête de Versailles, en 1664, surpassa celle du carrousel par sa singularité, par sa magnificence et les plaisirs de l'esprit, qui, se mêlant à la splendeur de ces divertissements, y ajoutaient un goût et des grâces dont aucune fête n'avait encore été embellie. Versailles commençait à être un séjour délicieux, sans approcher de la grandeur dont il fut depuis.

Le 5 mai (1664), le roi y vint avec la cour, composée de six cents personnes, qui furent défrayées avec leur suite, aussi bien que tous ceux qui servirent aux apprêts de ces enchantements. Il ne manqua jamais à ces fêtes que des monuments construits exprès pour les donner, tels qu'en élevèrent les Grecs et les Romains : mais la promptitude avec laquelle on construisit des théâtres, des amphithéâtres, des portiques ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoutait à l'illusion, et qui, diversifiée depuis en mille manières, augmentait encore le charme de ces spectacles.

Il y eut d'abord une espèce de carrousel. Ceux qui devaient courir parurent le premier jour comme dans une revue; ils étaient précédés de hérauts d'armes, de pages, d'écuyers, qui portaient leurs devises et leurs boucliers; et sur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers composés par Périgni et par Benserade : ce dernier, surtout, avait un talent singulier pour ces pièces galantes, dans lesquelles il faisait toujours des allusions délicates et piquantes aux caractères des personnes, aux personnages de l'antiquité ou de la fable qu'on représentait, et aux passions qui animaient la cour. Le roi représentait Roger : tous les diamants de la couronne brillaient sur son habit et sur le cheval qu'il montait. Les reines et trois cents dames, sous des arcs de triomphe, voyaient cette entrée.

Le roi, parmi tous les regards attachés sur lui, ne distinguait que ceux de mademoiselle de La Vallière. La fête était pour elle seule; elle en jouissait confondue dans la foule.

La cavalcade était suivie d'un char doré, de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, représentant le char du soleil. Les quatre âges, d'or, d'argent, d'airain et de fer, les signes célestes, les saisons, les heures, suivaient à pied ce char : tout était caractérisé. Des bergers portaient les pièces de la barrière, qu'on ajustait au son des trompettes, auxquelles succédaient par intervalles les musettes et les violons. Quelques personnages, qui suivaient le char d'Apollon, vinrent d'abord réciter aux reines des vers convenables au lieu, au temps, au roi, et aux dames. Les courses finies, et la nuit venue, quatre mille gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes ; des tables y furent servies par deux cents personnages, qui représentaient les saisons, les faunes, les sylvains, les dryades, avec des pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane avançaient sur une montagne mouvante, et en descendirent pour faire poser sur les tables ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables, en demi-cercle, s'éleva tout d'un coup un théâtre chargé de concertants. Des arcades qui entouraient la table et le théâtre étaient ornées de cinq cents girandoles vertes et argent qui portaient des bougies : et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte.

Ces fêtes, si supérieures à celles qu'on invente dans les romans, durèrent sept jours : le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés, et qu'il leur abandonnait.

La comédie de la Princesse d'Élide, quoiqu'elle ne soit pas une des meilleures de Molière, fut un des plus agréables ornements de ces jeux, par une infinité d'allégories fines sur les mœurs du temps, et par des à-propos qui font l'agrément de ces fêtes, mais qui sont perdus pour la postérité. On était encore très-entêté à la cour de l'astrologie judiciaire ; plusieurs princes pensaient, par une superstition orgueilleuse, que la nature les distinguait jusqu'à écrire leur destinée dans les astres : le duc de Savoie, Victor-Amédée, père de la duchesse de Bourgogne, eut un astrologue auprès de lui, même après son abdication. Molière osa attaquer cette illusion dans les Amants magnifiques, joués dans une autre fête, en 1670.

On y voit aussi un fou de cour, ainsi que dans la Princesse d'Élide ; ces misérables étaient encore fort à la mode ; c'était un reste de barbarie qui a duré plus longtemps en Allemagne qu'ailleurs. Le besoin des amusements, l'impuissance de s'en procurer d'agréables et d'honnêtes dans les temps d'ignorance et de mauvais goût, avaient fait imaginer ce triste plaisir, qui dégrade l'esprit humain. Le fou qui était alors auprès de Louis XIV avait appartenu au prince de Condé ; il s'appelait l'Angeli : le comte de Grammont disait que, de tous les fous qui avaient suivi M. le Prince, il n'y avait que l'Angeli qui eût fait fortune. Ce bouffon ne manquait pas d'esprit : c'est lui qui dit « qu'il n'allait pas au sermon, parce qu'il n'aimait pas le *brailler*, et qu'il n'entendait pas le *raisonner*. »

(1664.) La farce du Mariage forcé fut aussi jouée à cette fête : mais ce qu'il y eut de véritablement admirable, ce fut la première représentation des trois premiers actes du Tartuffe. Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre avant même qu'il fût achevé : il le protégea depuis contre les faux dévots, qui voulurent intéresser la terre et le ciel pour le supprimer ; et il subsistéra, comme on l'a déjà dit ailleurs, tant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites.

La plupart de ces solennités brillantes ne sont souvent que pour les yeux et les oreilles ; ce qui n'est que pompe et magnificence passe en un jour : mais quand des chefs-d'œuvre de l'art, comme le Tartuffe, font l'ornement de ces fêtes, elles laissent après elles une éternelle mémoire.

On se souvient encore de plusieurs traits de ces allégories de Benserade, qui ornaient les ballets de ce temps-là. Je ne citerai que ces vers pour le roi représentant le soleil :

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton

De Daphné ni de Phaéon :

Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine ;

Il n'est point là de piège où vous puissiez donner :

Le moyen de s'imaginer

Qu'une femme vous fuie, et qu'un homme vous mène ?

La principale gloire de ces amusements, qui perfectionnaient en France le goût, la politesse et les talents, venait de ce qu'ils ne dérobaient rien aux travaux continuels du monarque. Sans ces travaux il n'aurait su que tenir une cour,

Il n'aurait pas su régner ; et si les plaisirs magnifiques de cette cour avaient insulté à la misère du peuple, ils n'eussent été qu'odieux ; mais le même homme qui avait donné ces fêtes avait donné du pain au peuple dans la disette de 1662 ; il avait fait venir des grains, que les riches achetèrent à vil prix, et dont il fit des dons aux pauvres familles, à la porte du Louvre ; il avait remis au peuple trois millions de tailles : nulle partie de l'administration intérieure n'était négligée ; son gouvernement était respecté au dehors, le roi d'Espagne obligé de lui céder la préséance, le pape forcé de lui faire satisfaction, Dunkerque ajouté à la France par un marché glorieux à l'acquéreur et honteux pour le vendeur ; enfin toutes ses démarches, depuis qu'il tenait les rênes, avaient été ou nobles ou utiles : il était beau après cela de donner des fêtes.

Le légat à *latere* Chigi, neveu du pape Alexandre VII, venant au milieu de toutes les réjouissances de Versailles faire satisfaction au roi de l'attentat des gardes du pape, étala à la cour un spectacle nouveau. Ces grandes cérémonies sont des fêtes pour le public : les honneurs qu'on lui fit rendaient la satisfaction plus éclatante. Il reçut, sous un dais, les respects des cours supérieures, du corps de ville, du clergé ; il entra dans Paris au bruit du canon, ayant le grand Condé à sa droite et le fils de ce prince à sa gauche, et vint dans cet appareil s'humilier, lui, Rome, et le pape, devant un roi qui n'avait pas encore tiré l'épée ; il dîna avec Louis XIV après l'audience ; et on ne fut occupé que de le traiter avec magnificence, et de lui procurer des plaisirs. On traita depuis le doge de Gênes avec moins d'honneurs, mais avec ce même empressement de plaire que le roi concilia toujours avec ses démarches altières.

Tout cela donnait à la cour de Louis XIV un air de grandeur qui effaçait toutes les autres cours de l'Europe. Il voulait que cet éclat, attaché à sa personne, rejaillît sur tout ce qui l'environnait ; que tous les grands fussent honorés, et qu'aucun ne fût puissant ¹, à commencer par son frère et par M. le

¹ Pour accomplir les révolutions qui contrariaient si vivement l'esprit nobiliaire, le roi prit des ministres bourgeois. Ici encore nou-

prince. C'est dans cette vue qu'il jugea, en faveur des pairs, leur ancienne querelle avec les présidents du parlement. Ceux-ci prétendaient devoir opiner avant les pairs, et s'étaient mis en possession de ce droit : il régla dans un conseil extraordinaire que les pairs opineraient aux lits de justice, en présence du roi, avant les présidents, comme s'ils ne devaient cette prérogative qu'à sa présence; et il laissa subsister l'ancien usage dans les assemblées qui ne sont pas des lits de justice.

Pour distinguer ses principaux courtisans, il avait inventé des casaques bleues, brodées d'or et d'argent : la permission de les porter était une grande grâce pour des hommes que la vanité mène; on les demandait presque comme le collier de l'ordre. On peut remarquer, puisqu'il est ici question de petits détails, qu'on portait alors des casaques par-dessus un pourpoint orné de rubans, et sur cette casaque passait un baudrier auquel pendait l'épée : on avait une espèce de rabat à dentelles, et un chapeau orné de deux rangs de plumes.

velles colères de Saint-Simon; mais la colère de Saint-Simon n'est jamais dépourvue de sagacité. Il voit pourquoi Louis XIV préférait, pour le ministère, la bourgeoisie à la noblesse : « Le roi sentait bien, » dit-il, qu'il pouvait accabler un seigneur sous le poids de sa disgrâce, mais non pas l'anéantir ni les siens, au lieu qu'en précipitant de sa place un secrétaire d'État ou un autre ministre de la même espèce, il le replongeait lui et tous les siens dans la profondeur du néant d'où cette place l'avait tiré... C'est là ce qui éloigne toujours du ministère tout homme qui pouvait y ajouter du sien ce que le roi ne pouvait ni détruire ni lui conserver. »

Louis XIV, du reste, dans ses *Mémoires*, n'hésite pas à dire qu'il exclut la noblesse du ministère, et pourquoi : « Il m'importait, dit-il, » que mes ministres ne conçussent pas d'eux-mêmes de plus hautes espérances que celles qu'il me plairait de leur donner, ce qui est difficile aux gens d'une grande naissance. » (Saint-Marc Girardin.)

— Le frère de Louis XIV, en 1666, s'avisa de demander au roi le gouvernement du Languedoc et une place de sûreté. Le roi le refusa vivement, « étant persuadé, dit-il dans ses *Mémoires*, que c'était manquer absolument de prévoyance et de raison que de mettre les gouvernements des provinces entre les mains des fils de France; » lesquels, pour le bien de l'État, ne doivent jamais avoir d'autre retraite que la cour, ni d'autre place de sûreté que le cœur de leur aîné. »

Cette mode, qui dura jusqu'en l'année 1684, devint celle de toute l'Europe, excepté de l'Espagne et de la Pologne : on se piquait déjà presque partout d'imiter la cour de Louis XIV.

Il établit dans sa maison un ordre qui dure encore, régla les rangs et les fonctions, créa des charges nouvelles auprès de sa personne, comme celle de grand maître de sa garde-robe. Il rétablit les tables instituées par François I^{er}, et les augmenta ; il y en eut douze pour les officiers commensaux, servies avec autant de propreté et de profusion que celles de beaucoup de souverains : il voulait que les étrangers y fussent tous invités ; cette attention dura pendant tout son règne. Il en eut une autre plus recherchée et plus polie encore : lorsqu'il eut fait bâtir les pavillons de Marly, en 1679, toutes les dames trouvaient dans leur appartement une toilette complète ; rien de ce qui appartient à un luxe commode n'était oublié : quiconque était du voyage pouvait donner des repas dans son appartement ; on y était servi avec la même délicatesse que le maître. Ces petites choses n'acquièrent du prix que quand elles sont soutenues par les grandes. Dans tout ce qu'il faisait on voyait de la splendeur et de la générosité : il faisait présent de deux cent mille francs aux filles de ses ministres, à leur mariage.

Ce qui lui donna dans l'Europe le plus d'éclat, ce fut une libéralité qui n'avait point d'exemple. L'idée lui en vint d'un discours du duc de Saint-Aignan, qui lui conta que le cardinal de Richelieu avait envoyé des présents à quelques savants étrangers qui avaient fait son éloge. Le roi n'attendit pas qu'il fût loué ; mais, sûr de mériter de l'être, il recommanda à ses ministres Lionne et Colbert de choisir un nombre de Français et d'étrangers distingués dans la littérature, auxquels il donnerait des marques de sa générosité. Lionne ayant écrit dans les pays étrangers, et s'étant fait instruire autant qu'on le peut dans cette matière si délicate où il s'agit de donner des préférences aux contemporains, on fit d'abord une liste de soixante personnes : les unes eurent des présents, les autres des pensions, selon leur rang, leurs besoins, et leur mérite. Le bibliothécaire du Vatican, Atlazzi ; le comte Grattiani, secrétaire d'État du duc de Modène ; le célèbre Viviani, mathématicien du grand-duc de Florence ; Vossius, l'histo-

riographe des Provinces-Unies ; l'illustre mathématicien Huyghens ; un résident hollandais en Suède ; enfin jusqu'à des professeurs d'Altorf et de Helmstadt, villes presque inconnues des Français, furent étonnés de recevoir des lettres de M. Colbert, par lesquelles il leur mandait que, si le roi n'était pas leur souverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Les expressions de ces lettres étaient mesurées sur la dignité des personnes ; et toutes étaient accompagnées ou de gratifications considérables, ou de pensions.

Parmi les Français on sut distinguer Racine, Quinault, Fléchier, depuis évêque de Nîmes, encore fort jeunes : ils eurent des présents ¹. Il est vrai que Chapelain et Cotin eurent des pensions ; mais c'était principalement Chapelain que le ministre Colbert avait consulté. Ces deux hommes, d'ailleurs si décriés pour la poésie, n'étaient pas sans mérite : Chapelain avait une littérature immense ; et, ce qui peut surprendre, c'est qu'il avait du goût, et qu'il était un des critiques les plus éclairés. Il y a une grande distance de tout cela au génie. La science et l'esprit conduisent un artiste, mais ne le forment en aucun genre. Personne en France n'eut plus de réputation de son temps que Ronsard et Chapelain ; c'est qu'on était barbare dans le temps de Ronsard, et qu'à peine on sortait de la barbarie dans celui de Chapelain. Costar, le compagnon d'étude de Balzac et de Voiture, appelle Chapelain le premier des poètes héroïques.

Boileau n'eut point de part à ces libéralités : il n'avait encore fait que des satires ; et l'on sait que ses satires attaquaient les mêmes savants que le ministre avait consultés. Le roi le distingua quelques années après, sans consulter personne.

Les présents faits dans les pays étrangers furent si considérables, que Viviani fit bâtir à Florence une maison des libéralités de Louis XIV : il mit en lettres d'or sur le frontispice, *Ædes à Deo datæ* ; allusion au surnom de *Dieudonné*, dont la voix publique avait nommé ce prince à sa naissance ².

¹ Voir G. Peignot, *Documents authentiques et détails curieux sur les dépenses de Louis XIV, en bâtiments et châteaux royaux, en gratifications et pensions, etc., depuis 1663*. Paris, 1827, in-8°.

² « A l'égard des libéralités qui se distribuèrent à Paris, dit

On se figure aisément l'effet qu'eut dans l'Europe cette magnificence extraordinaire ; et si l'on considère tout ce que le roi fit bientôt après de mémorable, les esprits les plus sévères et les plus difficiles doivent souffrir les éloges immodérés qu'on lui prodigua. Les Français ne furent pas les seuls qui le louèrent : on prononça douze panégyriques de Louis XIV en diverses villes d'Italie ; hommage qui n'était rendu ni par la crainte ni par l'espérance, et que le marquis Zampieri envoya au roi.

Il continua toujours à répandre ses bienfaits sur les lettres et sur les arts : des gratifications particulières d'environ quatre mille louis à Racine, la fortune de Despréaux, celle de Quinault, surtout celle de Lulli, et de tous les artistes qui lui consacrèrent leurs travaux, en sont des preuves. Il donna même mille louis à Benserade, pour faire graver les tailles-douces de ses Métamorphoses d'Ovide en rondeaux ; libéralité mal appliquée, qui prouva seulement la générosité du souverain : il récompensait dans Benserade le petit mérite qu'il avait eu dans ses ballets.

Plusieurs écrivains ont attribué uniquement à Colbert cette protection donnée aux arts, et cette magnificence de Louis XIV ; mais il n'eut d'autre mérite en cela que de seconder la magnanimité et le goût de son maître. Ce ministre, qui avait un très-grand génie pour les finances, le commerce, la navigation, la police générale, n'avait pas dans l'esprit ce goût et cette élévation du roi : il s'y prêtait avec zèle, et était loin de lui inspirer ce que la nature donne.

On ne voit pas après cela sur quel fondement quelques écrivains ont reproché l'avarice à ce monarque. Un prince qui a des domaines absolument séparés des revenus de l'État

Ch. Perrault, elles se portèrent, la première année, chez tous les gratifiés par le commis du trésorier des bâtiments, dans des bourses de soie et d'or, les plus propres du monde ; la seconde année, dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent pas demeurer au même état, et vont naturellement en dépérissant, les années suivantes, il fallut aller recevoir soi-même ses pensions chez le trésorier, en monnaie ordinaire. Les années eurent bientôt quinze et seize mois, et quand on déclara la guerre à l'Espagne, une grande partie des gratifications s'amortirent. »

peut être avare comme un particulier ; mais un roi de France, qui n'est réellement que le dispensateur de l'argent de ses sujets, ne peut guère être atteint de ce vice. L'attention et la volonté de récompenser peuvent lui manquer ; mais c'est ce qu'on ne peut reprocher à Louis XIV.

Dans le temps même qu'il commençait à encourager les talents par tant de bienfaits, l'usage que le comte de Bussy fit des siens fut rigoureusement puni ; on le mit à la Bastille, en 1665. Les Amours des Gaules furent le prétexte de sa prison ; la véritable cause était cette chanson où le roi était trop compromis, et dont alors on renouvela le souvenir pour perdre Bussy, à qui on l'imputait :

Que Déodatus est heureux
De baiser ce bec amoureux *,
Qui d'une oreille à l'autre va !
Alleluia !

Ses ouvrages n'étaient pas assez bons pour compenser le mal qu'ils lui firent : il parlait purement sa langue ; il avait du mérite, mais plus d'amour-propre encore ; et il ne se servit guère de ce mérite que pour se faire des ennemis. Louis XIV aurait agi généreusement s'il lui avait pardonné ; il vengea son injure personnelle, en paraissant céder au cri public : cependant le comte de Bussy fut relâché au bout de dix-huit mois ; mais il fut privé de ses charges, et resta dans la disgrâce tout le reste de sa vie, protestant en vain à Louis XIV une tendresse que ni le roi ni personne ne croyait sincère.

CHAPITRE XXVI.

Suite des particularités et anecdotes.

A la gloire, aux plaisirs, à la grandeur, à la galanterie¹, qui occupaient les premières années de ce gouvernement,

¹ Il s'agissait de mademoiselle de La Vallière.

² « Louis XIV était galant, mais souvent il poussait la galanterie jusqu'à la débauche ; tout lui était bon, pourvu que ce fussent des

Louis XIV voulut joindre les douceurs de l'amitié : mais il est difficile à un roi de faire des choix heureux. De deux hommes auxquels il marqua le plus de confiance, l'un le trahit indignement, l'autre abusa de sa faveur. Le premier était le marquis de Vardes, confident du goût du roi pour madame de La Vallière. On sait que des intrigues de cour le firent chercher à perdre madame de La Vallière, qui par sa place devait avoir des jalouses, et qui par son caractère ne devait point avoir d'ennemis; on sait qu'il osa, de concert avec le comte de Guiche et la comtesse de Soissons, écrire à la reine régnante une lettre contrefaite, au nom du roi d'Espagne son père : cette lettre apprenait à la reine ce qu'elle devait ignorer, et ce qui ne pouvait que troubler la paix de la maison royale. Il ajouta à cette perfidie la méchanceté de faire tomber les soupçons sur les plus honnêtes gens de la cour, le duc et la duchesse de Navailles (1665) : ces deux personnes innocentes furent sacrifiées au ressentiment du monarque trompé. L'atrocité de la conduite de Vardes fut trop tard connue, et Vardes, tout criminel qu'il était, ne fut guère plus puni que les innocents qu'il avait accusés, et qui furent obligés de se défaire de leurs charges, et de quitter la cour.

L'autre favori était le comte, depuis duc de Lauzun, tantôt rival du roi dans ses amours passagers, tantôt son confident, et si connu depuis par ce mariage qu'il voulut contracter trop publiquement avec Mademoiselle, et qu'il fit ensuite secrètement, malgré sa parole donnée à son maître.

Le roi, trompé dans ses choix, dit qu'il avait cherché des amis, et qu'il n'avait trouvé que des intrigants. Cette connaissance malheureuse des hommes, qu'on acquiert trop tard, lui faisait dire aussi : « Toutes les fois que je donne une place » vacante, je fais cent mécontents et un ingrat. »

Ni les plaisirs, ni les embellissements des maisons royales et de Paris, ni les soins de la police du royaume, ne discontinuèrent pendant la guerre de 1666.

femmes, les paysannes, les filles de jardiniers, les femmes de chambre, les dames de qualité; elles n'avaient qu'à faire semblant d'être amoureuses de lui.» (*Mémoires de la princesse Palatine*, p. 48. — Voir aussi Saint-Simon, chap. CDXI.)

Le roi dansa dans les ballets jusqu'en 1670; il avait alors trente-deux ans. On joua devant lui, à Saint-Germain, la tragédie de Britannicus; il fut frappé de ces vers :

Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Dès lors il ne dansa plus en public; et le poète réforma le monarque. Son union avec madame la duchesse de La Vallière subsistait toujours, malgré les infidélités fréquentes qu'il lui faisait : ces infidélités lui coûtaient peu de soins; il ne trouvait guère de femmes qui lui résistassent, et revenait toujours à celle qui, par la douceur et par la bonté de son caractère, par un amour vrai, et même par les chaînes de l'habitude, l'avait subjugué sans art. Mais, dès l'an 1669, elle s'aperçut que madame de Montespan prenait de l'ascendant¹ : elle combattit avec sa douceur ordinaire; elle supporta le chagrin d'être témoin longtemps du triomphe de sa rivale; et, presque sans se plaindre, elle se crut encore heureuse, dans sa douleur, d'être considérée du roi, qu'elle aimait toujours, et de le voir sans en être aimée.

Enfin, en 1675, elle embrassa la ressource des âmes tendres, auxquelles il faut des sentiments vifs et profonds qui les subjuguent; elle crut que Dieu seul pouvait succéder dans son cœur à son amant. Sa conversion fut aussi célèbre que sa tendresse : elle se fit carmélite à Paris, et persévéra. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nus, jeûner rigoureusement, chanter la nuit au chœur dans une langue inconnue; tout cela ne rebuta point la délicatesse d'une femme accoutumée à tant

¹ « Madame de Montespan, belle, et avec ce tour d'esprit alors, dit-on, particulier aux Rochechouart, était haute, capricieuse, dominée par une humeur qui n'épargnait pas même le roi. La reine en éprouvait des hauteurs, et disait souvent : *Cette..... me fera mourir*; au lieu que la duchesse de La Vallière, par ses respects, ses soumissions, par sa honte même, semblait lui demander pardon d'être aimée : aussi fut-elle toujours traitée avec bonté. » (Duclos.) — Voir Saint-Simon, chap. CLXXX.

de gloire, de mollesse et de plaisirs. Elle vécut dans ces austérités depuis 1675 jusqu'en 1710, sous le nom de *sœur Louise de la Miséricorde*¹. Un roi qui punirait ainsi une femme coupable serait un tyran, et c'est ainsi que tant de femmes se sont punies d'avoir aimé. Il n'y a presque point d'exemples de politiques qui aient pris ce parti rigoureux; les crimes de la politique sembleraient cependant exiger plus d'expiations que les faiblesses de l'amour : mais ceux qui gouvernent les âmes n'ont guère d'empire que sur les faibles.

On sait que quand on annonça à sœur Louise de la Miséricorde la mort du duc de Vermandois, qu'elle avait eu du roi, elle dit : « Je dois pleurer sa naissance encore plus que sa mort. » Il lui resta une fille, qui fut de tous les enfants du roi la plus ressemblante à son père, et qui épousa le prince Armand de Conti, neveu du grand Condé.

Cependant la marquise de Montespan jouissait de sa faveur avec autant d'éclat et d'empire que madame de La Vallière avait eu de modestie.

Tandis que madame de La Vallière et madame de Montespan se disputaient encore la première place dans le cœur du roi², toute la cour était occupée d'intrigues d'amour : Louvois même était sensible. Parmi plusieurs maîtresses qu'eut ce ministre, dont le caractère dur semblait si peu fait pour l'amour, il y eut madame Dufresnoy, femme d'un de ses commis³, pour laquelle il eut depuis le crédit de faire ériger

¹ Louis XIV parut peu touché de sa mort; c'est qu'elle était morte pour lui du jour de son entrée aux Carmélites. (Voir Saint-Simon, chap. CCLXXVIII.)

² Madame de La Vallière n'était pas encore retirée de la cour, que la marquise de Montespan lui avait déjà enlevé le cœur du roi. Le scandale d'un double adultère fit le plus grand éclat, et le roi s'en inquiétait si peu, qu'il se fit suivre dans ses campagnes et dans les villes frontières par ses deux maîtresses, l'une et l'autre dans le même carrosse que la reine. Les peuples accouraient, pour voir, disaient-ils, les trois reines. Louis ne gardait plus de mesures. La cour se tenait chez la nouvelle favorite. Les couches de la première avaient été secrètes, sans être ignorées; celles de la seconde étaient publiques. (Duclos.)

³ Voltaire lui a donné place dans le chap. XIII de *l'Ingénu*.

une charge chez la reine : on la fit dame du lit ; elle eut les grandes entrées. Le roi, en favorisant ainsi jusqu'aux goûts de ses ministres, voulait justifier les siens.

C'est un grand exemple du pouvoir des préjugés et de la coutume, qu'il fût permis à toutes les femmes mariées d'avoir des amants, et qu'il ne le fût pas à la petite-fille de Henri IV d'avoir un mari. Mademoiselle, après avoir refusé tant de souverains, après avoir eu l'espérance d'épouser Louis XIV, voulut faire à quarante-quatre ans la fortune d'un gentilhomme : elle obtint la permission d'épouser Péguillin, du nom de Caumont, comte de Lauzun, le dernier qui fut capitaine d'une compagnie de cent gentilshommes au bec-de-corbin, qui ne subsiste plus, et le premier pour qui le roi avait créé la charge de colonel-général de dragons. Il y avait cent exemples de princesses qui avaient épousé des gentilshommes : les empereurs romains donnaient leurs filles à des sénateurs ; les filles des souverains de l'Asie, plus puissants et plus despotiques qu'un roi de France, n'épousent jamais que des esclaves de leurs pères.

(1669.) Mademoiselle donnait tous ses biens, estimés vingt millions, au comte de Lauzun, quatre duchés, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, le palais d'Orléans, qu'on nomme le Luxembourg ; elle ne se réservait rien, abandonnée tout entière à l'idée flatteuse de faire à ce qu'elle aimait une plus grande fortune qu'aucun roi n'en a fait à aucun sujet. Le contrat était dressé ; Lauzun fut un jour duc de Montpensier ; il ne manquait plus que la signature. Tout était prêt, lorsque le roi, affaibli par les représentations des princes, des ministres, des ennemis d'un homme trop heureux, retira sa parole, et défendit cette alliance. Il avait écrit aux cours étrangères pour annoncer le mariage, il écrivit la rupture : on le blâma de l'avoir permis, on le blâma de l'avoir défendu. Il pleura de rendre Mademoiselle malheureuse ; mais ce même prince, qui s'était attendri en lui manquant de parole, fit enfermer Lauzun, en novembre 1670, au château de Pignerol, pour avoir épousé en secret la princesse qu'il lui avait permis quelques mois auparavant d'épouser en public. Il fut enfermé dix années entières. Il y a plus d'un royaume où un monarque n'a pas cette puissance ; ceux qui l'ont sont plus chéris quand

ils n'en font pas d'usage. Le citoyen qui n'offense point les lois de l'équité doit-il être puni si sévèrement par celui qui représente l'État? n'y a-t-il pas une très-grande différence entre déplaire à son souverain et trahir son souverain? un roi doit-il traiter un homme plus durement que la loi ne le traiterait?

Ceux qui ont écrit que madame de Montespan, après avoir empêché le mariage, irritée contre le comte de Lauzun, qui éclatait en reproches violents, exigea de Louis XIV cette vengeance, ont fait bien plus de tort à ce monarque¹. Il y aurait eu à la fois de la tyrannie et de la pusillanimité à sacrifier à la colère d'une femme un brave homme, un favori, qui, privé par lui de la plus grande fortune, n'aurait fait d'autre faute que de s'être trop plaint de madame de Montespan. Qu'on pardonne ces réflexions; les droits de l'humanité les arrachent: mais en même temps l'équité veut que, Louis XIV n'ayant fait dans tout son règne aucune action de cette nature, on ne l'accuse pas d'une injustice si cruelle. C'est bien assez qu'il ait puni avec tant de sévérité un mariage clandestin, une liaison innocente, qu'il eût mieux fait d'ignorer: retirer sa faveur était très-juste; la prison était trop dure.

Ceux qui ont douté de ce mariage secret n'ont qu'à lire attentivement les Mémoires de Mademoiselle; ces Mémoires apprennent ce qu'elle ne dit pas. On voit que cette même princesse, qui s'était plainte si amèrement au roi de la rupture de son mariage, n'osa se plaindre de la prison de son mari: elle avoue qu'on la croyait mariée; elle ne dit point qu'elle ne l'était pas; et quand il n'y aurait que ces paroles, « Je ne puis ni ne dois changer pour lui, » elles seraient décisives.

Lauzun et Fouquet furent étonnés de se rencontrer dans la même prison; mais Fouquet surtout, qui, dans sa gloire et dans sa puissance, avait vu de loin Péguillin dans la foule, comme un gentilhomme de province sans fortune, le crut fou, quand celui-ci lui conta qu'il avait été le favori du roi, et qu'il avait eu la permission d'épouser la petite-fille de

¹ L'origine de cette imputation, qu'on trouve dans tant d'historiens, vient du *Ségraisiana*. C'est un recueil posthume de quelques conversations de Ségrais, presque toutes falsifiées. Il est plein de contradictions, et l'on sait qu'aucun de ces ana ne mérite de créance. (Note de Voltaire.)

Henri IV, avec tous les biens et les titres de la maison de Montpensier.

Après avoir languï dix ans en prison, il en sortit enfin ; mais ce ne fut qu'après que madame de Montespan eut engagé Mademoiselle à donner la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu au duc du Maine, encore enfant, qui les posséda après la mort de cette princesse. Elle ne fit cette donation que dans l'espérance que M. de Lauzun serait reconnu pour son époux ; elle se trompa : le roi lui permit seulement de donner à ce mari secret et infortuné les terres de Saint-Fargeau et de Thiers, avec d'autres revenus considérables que Lauzun ne trouva pas suffisants. Elle fut réduite à être secrètement sa femme, et à n'en être pas bien traitée en public : malheureuse à la cour, malheureuse chez elle, ordinaire effet des passions, elle mourut en 1693¹.

Pour le comte de Lauzun, il passa en Angleterre en 1688. Toujours destiné aux aventures extraordinaires, il conduisit en France la reine épouse de Jacques II, et son fils au berceau ; il fut fait duc ; il commanda en Irlande avec peu de

¹ On a imprimé à la fin de ses Mémoires, une *Histoire des amours de Mademoiselle et de M. de Lauzun*. C'est l'ouvrage de quelque valet de chambre. On y a joint des vers dignes de l'histoire et de toutes les inepties qu'on était en possession d'imprimer en Hollande.

On doit mettre au même rang la plupart des contes qui se trouvent dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, faits par le nommé La Beaumelle ; il y est dit qu'en 1681, un des ministres du duc de Lorraine vint déguisé en mendiant se présenter dans une église à Mademoiselle, lui montra une paire d'heures sur lesquelles il était écrit : « De la part du duc de Lorraine, » et qu'ensuite il négocia avec elle pour l'engager à déclarer le duc son héritier (t. II, p. 204). Cette fable est prise de l'aventure vraie ou fausse de la reine Clotilde. Mademoiselle n'en parle point dans ses *Mémoires*, où elle n'omet pas les petits faits. Le duc de Lorraine n'avait aucun droit à la succession de Mademoiselle ; de plus, elle avait fait, en 1679, le duc du Maine et le comte de Toulouse ses héritiers.

L'auteur de ces misérables Mémoires dit, page 207, « que le duc » de Lauzun, à son retour, ne vit dans Mademoiselle qu'une fille » brûlante d'un amour impur. » Elle était sa femme, et il l'avoue. Il est difficile d'écrire plus d'impostures dans un style plus indécent. (Note de Voltaire.)

succès, et revint avec plus de réputation attachée à ses aventures que de considération personnelle. Nous l'avons vu mourir fort âgé et oublié, comme il arrive à tous ceux qui n'ont eu que de grands événements sans avoir fait de grandes choses ¹.

Cependant madame de Montespan était toute-puissante dès le commencement des intrigues dont on vient de parler.

Athénaïs de Mortemar, femme du marquis de Montespan, sa sœur aînée, la marquise de Thiange, et sa cadette, pour qui elle obtint l'abbaye de Fontevraud, étaient les plus belles femmes de leur temps; et toutes trois joignaient à cet avantage des agréments singuliers dans l'esprit. Le duc de Vivonne, leur frère, maréchal de France, était aussi un des hommes de la cour qui avaient le plus de goût et de lecture. C'était lui à qui le roi disait un jour : « Mais à quoi sert de lire? » Le duc de Vivonne, qui avait de l'embonpoint et de belles couleurs, répondit : « La lecture fait à l'esprit ce que vos perdrix » font à mes joues. »

Ces quatre personnes plaisaient universellement par un tour singulier de conversation mêlée de plaisanterie, de naïveté et de finesse qu'on appelait l'esprit de Mortemar : elles écrivaient toutes avec une légèreté et une grâce particulières. On voit par là combien est ridicule ce conte que j'ai entendu encore renouveler, que madame de Montespan était obligée de faire écrire ses lettres au roi par madame Scarron, et que c'est là ce qui en fit sa rivale, et sa rivale heureuse.

Madame Scarron, depuis madame de Maintenon, avait, à la vérité, plus de lumières acquises par la lecture; sa conversation était plus douce, plus insinuante : il y a des lettres d'elle où l'art embellit le naturel, et dont le style est très-élégant. Mais madame de Montespan n'avait besoin d'emprunter l'esprit de personne; elle fut longtemps favorite avant que madame de Maintenon lui fût présentée.

Le triomphe de madame de Montespan éclata au voyage que le roi fit en Flandre, en 1670. La ruine des Hollandais fut préparée dans ce voyage, au milieu des plaisirs : ce fut une fête continuelle dans l'appareil le plus pompeux.

Le roi, qui fit tous ses voyages de guerre à cheval, fit celui-ci,

¹ A quatre-vingt-dix ans, le 19 novembre 1723.

pour la première fois, dans un carrosse à glaces : les chaises de poste n'étaient point encore inventées. La reine, Madame, sa belle-sœur, la marquise de Montespan, étaient dans cet équipage superbe, suivi de beaucoup d'autres ; et quand madame de Montespan allait seule, elle avait quatre gardes du corps aux portières de son carrosse. Le dauphin arriva ensuite avec sa cour, Mademoiselle avec la sienne ; c'était avant la fatale aventure de son mariage : elle partageait en paix tous ces triomphes, et voyait avec complaisance son amant, favori du roi, à la tête de sa compagnie des gardes. On faisait porter dans les villes où l'on couchait les plus beaux meubles de la couronne : on trouvait dans chaque ville un bal masqué ou paré, ou des feux d'artifice. Toute la maison de guerre accompagnait le roi, et toute la maison de service précédait ou suivait ; les tables étaient tenues comme à Saint-Germain. La cour visita dans cette pompe toutes les villes conquises. Les principales dames de Bruxelles, de Gand, venaient voir cette magnificence ; le roi les invitait à sa table ; il leur faisait des présents pleins de galanterie. Tous les officiers des troupes en garnison recevaient des gratifications : il en coûta plusieurs fois quinze cents louis d'or par jour en libéralités.

Tous les honneurs, tous les hommages, étaient pour madame de Montespan, excepté ce que le devoir donnait à la reine : cependant cette dame n'était pas du secret ; le roi savait distinguer les affaires d'État des plaisirs.

Madame, chargée seule de l'union des deux rois et de la destruction de la Hollande, s'embarqua à Dunkerque sur la flotte du roi d'Angleterre, Charles II, son frère, avec une partie de la cour de France : elle menait avec elle mademoiselle de Kéroual, depuis duchesse de Portsmouth, dont la beauté égalait celle de madame de Montespan. Elle fut depuis en Angleterre ce que madame de Montespan était en France, mais avec plus de crédit. Le roi Charles fut gouverné par elle jusqu'au dernier moment de sa vie ; et, quoique souvent infidèle, il fut toujours maîtrisé. Jamais femme n'a conservé plus longtemps sa beauté ; nous lui avons vu, à l'âge de près de soixante et dix ans, une figure encore noble et agréable, que les années n'avaient point flétrie

Madame alla voir son frère à Cantorbéry, et revint avec la

gloire lu succès : elle en jouissait lorsqu'une mort subite et douloureuse l'enleva à l'âge de vingt-six ans, le 30 juin 1670. La cour fut dans une douleur et dans une consternation que le genre de mort augmentait. Cette princesse s'était crue empoisonnée; l'ambassadeur d'Angleterre, Montaigu, en était persuadé; la cour n'en doutait pas, et toute l'Europe le disait. Un des anciens domestiques de la maison de son mari m'a nommé celui qui (selon lui) donna le poison. « Cet homme, » me disait-il, qui n'était pas riche, se retira immédiatement » après en Normandie, où il acheta une terre dans laquelle » il vécut longtemps avec opulence. Ce poison, ajoutait-il, » était de la poudre de diamant mise au lieu de sucre dans » des fraises. » La cour et la ville pensèrent que Madame avait été empoisonnée dans un verre d'eau de chicorée ¹, après lequel elle éprouva d'horribles douleurs; et bientôt les convulsions de la mort : mais la malignité humaine et l'amour de l'extraordinaire furent les seules raisons de cette persuasion générale. Le verre d'eau ne pouvait être empoisonné, puisque madame de La Fayette et une autre personne burent le reste sans ressentir la plus légère incommodité. La poudre de diamant n'est pas plus un venin que la poudre de corail ². Il y avait longtemps que Madame était malade d'un abcès qui se formait dans le foie; elle était très-malsaine, et même avait accouché d'un enfant absolument pourri. Son mari, trop soupçonné dans l'Europe, ne fut, ni avant ni après cet événement, accusé d'aucune action qui eût de la noirceur; et on trouve rarement des criminels qui n'aient fait qu'un grand crime. Le genre humain serait trop malheureux, s'il était aussi commun de commettre des choses atroces que de les croire.

¹ Voyez l'*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, par madame la comtesse de La Fayette, p. 171, édit. de 1742. (*Note de Voltaire.*)

² Des fragments de diamant et de verre pourraient, par leurs pointes, percer une tunique des entrailles, et la déchirer; mais aussi on ne saurait les avaler, et on serait averti tout à coup du danger par l'excoriation du palais et du gosier. La poudre impalpable ne peut nuire. Les médecins qui ont rangé le diamant au nombre des poisons, auraient dû distinguer le diamant réduit en poudre impalpable du diamant grossièrement pilé. (*Note de Voltaire.*)

On prétendit que le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, pour se venger d'un exil et d'une prison que sa conduite coupable auprès de Madame lui avait attirés, s'était porté à cette horrible vengeance. On ne fait pas attention que le chevalier de Lorraine était alors à Rome, et qu'il est bien difficile à un chevalier de Malte de vingt ans, qui est à Rome, d'acheter à Paris la mort d'une grande princesse.

Il n'est que trop vrai qu'une faiblesse et une indiscretion du vicomte de Turenne avaient été la première cause de toutes ces rumeurs odieuses qu'on se plaît encore à réveiller. Il était, à soixante ans, l'amant de madame de Coatquen, et sa dupe, comme il l'avait été de madame de Longueville; il révéla à cette dame le secret de l'État, qu'on cachait au frère du roi. Madame de Coatquen, qui aimait le chevalier de Lorraine, le dit à son amant; celui-ci en avertit Monsieur. L'intérieur de la maison de ce prince fut en proie à tout ce qu'ont de plus amer les reproches et les jalousies : ces troubles éclatèrent avant le voyage de Madame; l'amertume redoubla à son retour. Les emportements de Monsieur, les querelles de ses favoris avec les amis de Madame, remplirent sa maison de confusion et de douleur. Madame, quelque temps avant sa mort, reprochait, avec des plaintes douces et attendrissantes, à la marquise de Coatquen, les malheurs dont elle était cause; cette dame, à genoux auprès de son lit, et arrosant ses mains de larmes, ne lui répondit que par ces vers de Venceslas :

J'allais... j'étais... l'amour a sur moi tant d'empire...
Je m'égare, madame, et ne puis que vous dire...

Le chevalier de Lorraine, auteur de ces dissensions, fut d'abord envoyé par le roi à Pierre-Enscise; le comte de Marsan, de la maison de Lorraine, et le marquis, depuis maréchal de Villeroi, furent exilés. Enfin on regarda comme la suite coupable de ces démêlés la mort naturelle de cette malheureuse princesse ¹.

¹ Dans un recueil de pièces extraites du portefeuille de M. Duclos, et imprimées en 1781, on trouve qu'un maître d'hôtel de Monsieur, nommé Morel, avait commis ce crime; qu'il en fut soupçonné; que Louis XIV le fit amener devant lui; que l'ayant menacé de le livrer à la rigueur des lois s'il ne disait pas la vérité, et lui ayant promis

Ce qui confirma le public dans le soupçon de poison, c'est que vers ce temps on commença à connaître ce crime en France : on n'avait point employé cette vengeance des lâches dans les horreurs de la guerre civile. Ce crime, par une fatalité singulière, infecta la France dans le temps de la gloire et des plaisirs qui adoucissaient les mœurs, ainsi qu'il se glissa dans l'ancienne Rome aux plus beaux jours de la république.

Deux Italiens, dont l'un s'appelait Exili, travaillèrent longtemps avec un apothicaire allemand, nommé Glaser, à chercher ce qu'on appelle la pierre philosophale. Les deux Italiens y perdirent le peu qu'ils avaient, et voulurent, par le crime, réparer le tort de leur folie ; ils vendirent secrètement des poisons. La confession, le plus grand frein de la méchanceté humaine, mais dont on abuse en croyant pouvoir faire des crimes qu'on croit expier ; la confession, dis-je, fit connaître au grand pénitencier de Paris que quelques personnes étaient mortes empoisonnées : il en donna avis au gouvernement. Les deux Italiens soupçonnés furent mis à la Bastille : l'un des deux y mourut ; Exili y resta sans être convaincu ; et, du fond de sa prison, il répandit dans Paris ces funestes secrets qui coûtèrent la vie au lieutenant civil d'Aubrai et à sa famille, et qui firent enfin ériger la chambre des poisons, qu'on nomme la chambre ardente.

L'amour fut la première source de ces horribles aventures. Le marquis de Brinvilliers, gendre du lieutenant civil d'Aubrai, logea chez lui Sainte-Croix ¹, capitaine de son régiment, d'une trop belle figure : sa femme lui en fit craindre les conséquences ; le mari s'obstina à faire demeurer ce jeune homme avec sa femme, jeune, belle, et sensible. Ce qui devait arriver arriva ; ils s'aimèrent. Le lieutenant civil, père de la marquise,

la liberté et la vie s'il avouait tout, Morel avoua son crime ; que le roi lui ayant demandé si Monsieur était instruit de cet horrible complot, Morel lui aurait répondu : « Non, il n'y aurait pas consenti. » M. de Voltaire était instruit de cette anecdote ; mais il n'a jamais voulu croire à aucun empoisonnement, à moins qu'il ne fût absolument impossible d'en nier la réalité. (Édition de Kehl.)

¹ *L'Histoire de Louis XIV*, sous le nom de Lamartinière, le nomme l'abbé de La Croix. Cette histoire, fautive en tout, confond les noms, les dates et les événements. (*Note de Voltaire.*)

fut assez sévère et assez imprudent pour solliciter une lettre de cachet, et pour faire envoyer à la Bastille le capitaine, qu'il ne fallait envoyer qu'à son régiment. Sainte-Croix fut mis malheureusement dans la chambre où était Exili : cet Italien lui apprit à se venger ; on en sait les suites, qui font frémir. La marquise n'attenta point à la vie de son mari, qui avait eu de l'indulgence pour un amour dont lui-même était la cause, mais la fureur de la vengeance la porta à empoisonner son père, ses deux frères et sa sœur. Au milieu de tant de crimes, elle avait de la religion : elle allait souvent à confesse, et même, lorsqu'on l'arrêta dans Liège, on trouva une confession générale écrite de sa main, qui servit, non pas de preuve contre elle, mais de présomption. Il est faux qu'elle eût essayé ses poisons dans les hôpitaux, comme le disait le peuple, et comme il est écrit dans les Causes célèbres, ouvrage d'un avocat sans cause¹, et fait pour le peuple ; mais il est vrai qu'elle eut, ainsi que Sainte-Croix, des liaisons secrètes avec des personnes accusées depuis des mêmes crimes. Elle fut brûlée, en 1676, après avoir eu la tête tranchée. Mais depuis 1670, qu'Exili avait commencé à faire des poisons, jusqu'en 1680, ce crime infecta Paris. On ne peut dissimuler que Penautier, le receveur général du clergé, ami de cette femme, fut accusé quelque temps après d'avoir mis ses secrets à usage, et qu'il lui en coûta la moitié de son bien pour supprimer les accusations.

La Voisin, la Vigoureux, un prêtre nommé Le Sage, et d'autres, trafiquèrent des secrets d'Exili, sous prétexte d'amuser les âmes curieuses et faibles par des apparitions d'esprits. On crut le crime plus répandu qu'il n'était en effet. La chambre ardente fut établie à l'Arsenal, près de la Bastille, en 1680 : les plus grands seigneurs y furent cités, entre autres deux nièces du cardinal Mazarin, la duchesse de Bouillon, et la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène.

La duchesse de Bouillon ne fut décrétée que d'ajournement personnel, et n'était accusée que d'une curiosité ridicule, trop ordinaire alors, mais qui n'est pas du ressort de la justice. L'ancienne habitude de consulter des devins, de faire tirer son

¹ François Gayot de Pitaval, mort en 1743.

horoscope, de chercher des secrets pour se faire aimer, subsistait encore parmi le peuple, et même chez les premiers du royaume ¹.

Nous avons déjà remarqué qu'à la naissance de Louis XIV, on avait fait entrer l'astrologue Morin² dans la chambre même de la reine mère, pour tirer l'horoscope de l'héritier de la couronne. Nous avons vu même le duc d'Orléans, régent du royaume, curieux de cette charlatanerie qui séduisit toute l'antiquité; et toute la philosophie du célèbre comte de Boulainvilliers ne put jamais le guérir de cette chimère. Elle était bien pardonnable à la duchesse de Bouillon, et à toutes les dames qui eurent les mêmes faiblesses. Le prêtre Le Sage, la Voisin et la Vigoureux, s'étaient fait un revenu de la curiosité des ignorants, qui étaient en très-grand nombre : ils prédisaient l'avenir ; ils faisaient voir le diable : s'ils s'en étaient tenus là, il n'y aurait eu que du ridicule dans eux et dans la chambre ardente.

La Reynie, l'un des présidents de cette chambre, fut assez malavisé pour demander à la duchesse de Bouillon si elle avait vu le diable ; elle répondit qu'elle le voyait dans ce moment, qu'il était fort laid et fort vilain, et qu'il était déguisé en conseiller d'État. L'interrogatoire ne fut guère poussé plus loin.

L'affaire de la comtesse de Soissons et du maréchal de Luxembourg fut plus sérieuse. Le Sage, la Voisin, la Vigoureux, et d'autres complices, étaient en prison, accusés d'avoir vendu des poisons qu'on appelait la *poudre de succession* ; ils

¹ L'*Histoire de Reboulet* dit « que la duchesse de Bouillon fut dé-
 » créée de prise de corps, et qu'elle parut devant les juges avec tan-
 » d'amis, qu'elle n'avait rien à craindre, quand même elle eût été
 » coupable. » Tout cela est très-faux ; il n'y eut point de décret de
 prise de corps contre elle, et alors nuls amis n'auraient pu la sous-
 traire à la justice. (*Note de Voltaire.*)

² Morin (Michel-Jean-Baptiste), médecin, mathématicien et astro-
 logue, savant malgré sa charlatanerie, naquit en 1583, à Villefranche,
 dans le Beaujolais. Il entra au service du duc de Luxembourg, gagna
 ensuite la confiance du cardinal de Richelieu, qui le consultait quel-
 quefois, et reçut du cardinal Mazarin une pension de 2,000 livres.
 Il mourut en 1656.

chargèrent tous ceux qui les étaient venus consulter : la comtesse de Soissons fut du nombre. Le roi eut la condescendance de dire à cette princesse que, si elle se sentait coupable, il lui conseillait de se retirer : elle répondit qu'elle était très-innocente, mais qu'elle n'aimait pas à être interrogée par la justice ; ensuite elle se retira à Bruxelles, où elle est morte sur la fin de 1708, lorsque le prince Eugène son fils la vengeait par tant de victoires, et triomphait de Louis XIV.

François-Henri de Montmorenci-Boutteville, duc, pair et maréchal de France, qui unissait le grand nom de Montmorenci à celui de la maison impériale de Luxembourg, déjà célèbre en Europe par des actions de grand capitaine, fut dénoncé à la chambre ardente. Un de ses gens d'affaires, nommé Bonard, voulant recouvrer des papiers importants qui s'étaient perdus, s'adressa au prêtre Le Sage pour les lui faire retrouver : Le Sage commença par exiger de lui qu'il se confessât, et qu'il allât ensuite pendant neuf jours en trois différentes églises, où il réciterait trois psaumes.

Malgré la confession et les psaumes, les papiers ne se trouvèrent point ; ils étaient entre les mains d'une fille nommée Dupin. Bonard, sous les yeux de Le Sage, fit, au nom du maréchal de Luxembourg, une espèce de conjuration par laquelle la Dupin devait devenir impuissante en cas qu'elle ne lui rendit pas les papiers. La Dupin ne rendit rien, et n'en eut pas moins d'amants.

Bonard, désespéré, se fit donner un nouveau plein pouvoir par le maréchal ; et entre ce plein pouvoir et la signature, il se trouva deux lignes d'une écriture différente, par lesquelles le maréchal se donnait au diable.

Le Sage, Bonard, la Voisin, la Vigoureux, et plus de quarante accusés, ayant été enfermés à la Bastille, Le Sage déposa que le maréchal s'était adressé au diable et à lui pour faire mourir cette Dupin, qui n'avait pas voulu rendre les papiers ; leurs complices ajoutaient qu'ils avaient assassiné la Dupin par son ordre, qu'ils l'avaient coupée en quartiers, et jetée dans la rivière.

Ces accusations étaient aussi improbables qu'atroces. Le maréchal devait comparaître devant la cour des pairs ; le parlement et les pairs devaient revendiquer le droit de le juger ;

ils ne le firent pas : l'accusé se rendit lui-même à la Bastille ; démarche qui prouvait son innocence sur cet assassinat prétendu.

(1679.) Le secrétaire d'État Louvois, qui ne l'aimait pas, le fit enfermer dans une espèce de cachot de six pas et demi de long, où il tomba très-malade. On l'interrogea le second jour, et on le laissa ensuite cinq semaines entières sans continuer son procès ; injustice cruelle envers tout particulier, et plus condamnable encore envers un pair du royaume. Il voulut écrire au marquis de Louvois pour s'en plaindre ; on ne le lui permit pas. Il fut enfin interrogé : on lui demanda s'il n'avait pas donné des bouteilles de vin empoisonné pour faire mourir le frère de la Dupin, et une fille qu'il entretenait.

Il paraissait bien absurde qu'un maréchal de France, qui avait commandé des armées, eût voulu empoisonner un malheureux bourgeois et sa maîtresse, sans tirer aucun avantage d'un si grand crime.

Enfin on lui confronta Le Sage, et un autre prêtre nommé d'Avaux, avec lesquels on l'accusait d'avoir fait des sortilèges pour faire périr plus d'une personne.

Tout son malheur venait d'avoir vu une fois Le Sage, et de lui avoir demandé des horoscopes.

Parmi les imputations horribles qui faisaient la base du procès, Le Sage dit que le maréchal duc de Luxembourg avait fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois. L'accusé répondit : « Quand » Mathieu de Montmorenci épousa la veuve de Louis le Gros, » il ne s'adressa point au diable, mais aux états généraux, » qui déclarèrent que, pour acquérir au roi mineur l'appui » des Montmorenci, il fallait faire ce mariage. »

Cette réponse était fière, et n'était pas d'un coupable. Le procès dura quatorze mois : il n'y eut de jugement ni pour ni contre lui ; la Voisin, la Vigoureux, et son frère le prêtre, qui s'appelaient aussi Vigoureux, furent brûlés avec Le Sage, à la Grève. Le maréchal de Luxembourg alla quelques jours à la campagne, et revint ensuite à la cour faire les fonctions de capitaine des gardes, sans voir Louvois, et sans que le roi lui parlât de tout ce qui s'était passé.

Nous avons vu comment il eut depuis le commandement

des armées, qu'il ne demanda pas, et par combien de victoires il imposa silence à ses ennemis.

On peut juger quelles rumeurs affreuses toutes ces accusations excitaient dans Paris : le supplice du feu dont la Voisin et ses complices furent punis, mit fin aux recherches et aux crimes. Cette abomination ne fut que le partage de quelques particuliers, et ne corrompit point les mœurs douces de la nation ; mais elle laissa dans les esprits un penchant funeste à soupçonner des morts naturelles d'avoir été violentes.

Ce qu'on avait cru de la destinée malheureuse de madame Henriette d'Angleterre, on le crut ensuite de sa fille Marie-Louise, qu'on maria, en 1679, au roi d'Espagne Charles II. Cette jeune princesse partit à regret pour Madrid. Mademoiselle avait souvent dit à Monsieur, frère du roi : « Ne menez pas si souvent votre fille à la cour, elle sera trop malheureuse ailleurs. » Cette jeune princesse voulait épouser Monseigneur. « Je vous fais reine d'Espagne, lui dit le roi ; que pourrais-je de plus pour ma fille ? — Ah ! répondit-elle, vous pourriez plus pour votre nièce. » Elle fut enlevée au monde, en 1689, au même âge que sa mère. Il passa pour constant que le conseil autrichien de Charles II voulait se défaire d'elle, parce qu'elle aimait son pays, et qu'elle pouvait empêcher le roi son mari de se déclarer pour les alliés contre la France : on lui envoya même de Versailles de ce qu'on croit du contre-poison ; précaution très-incertaine, puisque ce qui peut guérir une espèce de mal peut envenimer l'autre, et qu'il n'y a point d'antidote général : le contre-poison prétendu arriva après sa mort. Ceux qui ont lu les mémoires compilés par le marquis de Dangeau trouveront que le roi dit en soupant : « La reine d'Espagne est morte empoisonnée dans une tourte d'anguille ; la comtesse de Pernitz, les caméristes Zapata et Nina, qui en ont mangé après elle, sont mortes du même poison. »

Après avoir lu cette étrange anecdote dans ces mémoires manuscrits, qu'on dit faits avec soin par un courtisan qui n'avait presque point quitté Louis XIV pendant quarante ans, je ne laissai pas d'être encore en doute ; je m'informai à d'anciens domestiques du roi s'il était vrai que ce monarque, toujours retenu dans ses discours, eût jamais prononcé des

paroles si imprudentes : ils m'assurèrent tous que rien n'était plus faux. Je demandai à madame la duchesse de Saint-Pierre, qui arrivait d'Espagne, s'il était vrai que ces trois personnes fussent mortes avec la reine ; elle me donna des attestations que toutes trois avaient survécu longtemps à leur maîtresse. Enfin je sus que ces *Mémoires* du marquis de Dangeau, qu'on regarde comme un monument précieux, n'étaient que des nouvelles à la main, écrites quelquefois par un de ses domestiques ; et je puis répondre qu'on s'en aperçoit souvent au style, aux inutilités et aux faussetés dont ce recueil est rempli. Après toutes ces idées funestes, où la mort de Henriette d'Angleterre nous a conduits, il faut revenir aux événements de la cour qui suivirent sa perte.

La princesse palatine lui succéda un an après, et fut mère du duc d'Orléans, régent du royaume. Il fallut qu'elle renonçât au calvinisme pour épouser Monsieur ; mais elle conserva toujours pour son ancienne religion un respect secret, qu'il est difficile de secouer, quand l'enfance l'a imprimé dans le cœur.

L'aventure infortunée d'une fille d'honneur de la reine, en 1673, donna lieu à un nouvel établissement. Ce malheur est connu par le sonnet de l'Avorton, dont les vers ont été tant cités :

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait par un crime à son tour,
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeste victime... etc.¹

Les dangers attachés à l'état de fille, dans une cour galante et voluptueuse, déterminèrent à substituer aux douze filles d'honneur, qui embellissaient la cour de la reine, douze dames du palais ; et depuis, la maison des reines fut ainsi com-

¹ Ce sonnet est de J. Hesnault. Il s'agit de mademoiselle de Guerchy, fille d'honneur de la reine, et maîtresse du duc de Vitry. La sage-femme chargée de l'opération la blessa mortellement ; Vitry envoya chercher un prêtre ; et quand ce prêtre lui eut donné l'absolution, Vitry la tua. Il s'enfuit en Bavière, mais il obtint sa grâce après avoir négocié le mariage de Monsieur avec une princesse bavaroise.

posée. Cet établissement rendait la cour plus nombreuse et plus magnifique, en y fixant les maris et les parents de ces dames ; ce qui augmentait la société, et répandait plus d'opulence.

La princesse de Bavière, épouse de Monseigneur, ajouta dans les commencements de l'éclat et de la vivacité à cette cour. La marquise de Montespan attirait toujours l'attention principale : mais enfin elle cessait de plaire ; et les emportements altiers de sa douleur ne ramenaient pas un cœur qui s'éloignait. Cependant elle tenait toujours à la cour par une grande charge, étant surintendante de la maison de la reine ; et au roi, par ses enfants, par l'habitude, et par son ascendant.

On lui conservait tout l'extérieur de la considération et de l'amitié, qui ne la consolait pas ; et le roi, affligé de lui causer des chagrins violents, et entraîné par d'autres goûts, trouvait déjà dans la conversation de madame de Maintenon une douceur qu'il ne goûtait plus auprès de son ancienne maîtresse. Il se sentit à la fois partagé entre madame de Montespan, qu'il ne pouvait quitter, mademoiselle de Fontange, qu'il aimait, et madame de Maintenon, de qui l'entretien devenait nécessaire à son âme tourmentée ¹. Ces trois rivales de faveur tenaient toute la cour en suspens. Il paraît assez honorable pour Louis XIV qu'aucune de ces intrigues n'influât sur les affaires générales, et que l'amour, qui troublait la cour, n'ait jamais mis le moindre trouble dans le gouvernement. Rien ne prouve mieux, ce me semble, que Louis XIV avait une âme aussi grande que sensible.

Je croirais même que ces intrigues de cour, étrangères à l'État, ne devraient point entrer dans l'histoire, si le grand siècle de Louis XIV ne rendait tout intéressant, et si le voile de ces mystères n'avait été levé par tant d'historiens, qui, pour la plupart, les ont défigurés.

¹ Madame de Maintenon fut admise dans les secrets de l'État.... souvent même le roi lui demandait son avis en ces termes : « Qu'en » pense votre *solidité* ? » Ou s'il n'était pas d'accord avec son ministre, il disait en se retournant vers madame de Maintenon : « Consultons la *raison*. »

CHAPITRE XXVII.

Suite des particularités et anecdotes.

La jeunesse, la beauté de mademoiselle de Fontange, un fils qu'elle donna au roi, en 1680, le titre de duchesse dont elle fut décorée, écartaient madame de Maintenon de la première place, qu'elle n'osait espérer, et qu'elle eut depuis : mais la duchesse de Fontange et son fils moururent en 1681.

La marquise de Montespan, n'ayant plus de rivale déclarée, n'en posséda pas plus un cœur fatigué d'elle et de ses murmures. Quand les hommes ne sont plus dans leur jeunesse, ils ont presque tous besoin de la société d'une femme complaisante ; le poids des affaires rend surtout cette consolation nécessaire. La nouvelle favorite, madame de Maintenon, qui sentait le pouvoir secret qu'elle acquérait tous les jours, se conduisait avec cet art si naturel aux femmes, et qui ne déplait pas aux hommes. Elle écrivait un jour à madame de Frontenac, sa cousine, en qui elle avait une entière confiance : « Je le renvoie toujours affligé, et jamais désespéré. » Dans ce temps, où sa faveur croissait, où madame de Montespan touchait à sa chute, ces deux rivales se voyaient tous les jours¹, tantôt avec une aigreur secrète, tantôt avec une confiance passagère, que la nécessité de se parler et la lassitude de la contrainte mettaient quelquefois dans leurs entretiens². Elles

¹ « On envoyait chercher madame de Maintenon quand les premières douleurs pour accoucher prenaient à madame de Montespan. Elle emportait l'enfant, le cachait sous son écharpe, se cachait elle-même sous un masque, et prenant un fiacre, revenait ainsi à Paris. Combien de frayeurs n'avait-elle point que cet enfant ne criât ! Ces craintes se sont souvent renouvelées, puisque madame de Montespan a eu sept enfants du roi. » (*Souvenirs de madame de Caylus.*)

² Les *Mémoires* donnés sous le nom de *madame de Maintenon*, rapportent qu'elle dit à madame de Montespan en parlant de ses rêves : « J'ai rêvé que nous étions sur le grand escalier de Versailles : je montais, vous descendiez ; je m'élevais jusqu'aux nues, vous allâtes à Fontevrault. » Ce conte est renouvelé d'après le fameux duc d'Épernon, qui rencontra le cardinal de Richelieu sur le grand esca-

convinrent de faire, chacune de leur côté, des mémoires de tout ce qui se passait à la cour : l'ouvrage ne fut pas poussé fort loin. Madame de Montespan se plaisait à lire quelque chose de ses mémoires à ses amis, dans les dernières années de sa vie. La dévotion, qui se mêlait à toutes ses intrigues secrètes, affermissait encore la faveur de madame de Maintenon, et éloignait madame de Montespan. Le roi se reprochait son attachement pour une femme mariée, et sentait surtout ce scrupule depuis qu'il ne sentait plus d'amour. Cette situation embarrassante subsista jusqu'en 1685, année mémorable par la révocation de l'édit de Nantes. On voyait alors des scènes bien différentes : d'un côté, le désespoir et la fuite d'une partie de la nation ; de l'autre, de nouvelles fêtes à Versailles ; Trianon et Marly bâtis ; la nature forcée dans tous ces lieux de délices, et des jardins où l'art était épuisé. Le mariage du petit-fils du grand Condé avec mademoiselle de Nantes, fille du roi et de madame de Montespan, fut le dernier triomphe de cette maîtresse, qui commençait à se retirer de la cour.

Le roi maria depuis deux enfants qu'il avait eus d'elle ; mademoiselle de Blois, avec le duc de Chartres, que nous avons vu depuis régent du royaume ; et le duc du Maine, à Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, et sœur de M. le Duc, princesse célèbre par son esprit et par le goût des arts. Ceux qui ont seulement approché du Palais-Royal et de Sceaux savent combien sont faux tous les bruits populaires recueillis dans tant d'histoires concernant ces mariages ¹.

(1685.) Avant la célébration du mariage de M. le Duc avec

lier du Louvre, l'année 1624. Le cardinal lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau. « Non, lui dit le duc, sinon que vous montez et que je descends. » Ce conte est gâté en ajoutant que d'un escalier on s'éleva jusqu'aux nues. Il faut remarquer que dans presque tous les livres d'anecdotes, dans les *ana*, on attribue presque toujours à ceux qu'on fait parler des choses dites un siècle et même plusieurs siècles auparavant. (*Note de Voltaire.*)

¹Il y a plus de vingt volumes dans lesquels vous verrez que la maison d'Orléans et la maison de Condé s'indignèrent de ces propositions ; vous lirez que la princesse, mère du duc de Chartres, me-

mademoiselle de Nantes, le marquis de Seignelai, à cette occasion, donna au roi une fête digne de ce monarque, dans les jardins de Sceaux, plantés par Le Nôtre avec autant de goût que ceux de Versailles. On y exécuta l'idylle de la Paix, composée par Racine. Il y eut dans Versailles un nouveau carrousel ; et après le mariage, le roi étala une magnificence singulière, dont le cardinal Mazarin avait donné la première idée, en 1656. On établit dans le salon de Marly quatre boutiques, remplies de ce que l'industrie des ouvriers de Paris avait produit de plus riche et de plus recherché. Ces quatre boutiques étaient autant de décorations superbes, qui représentaient les quatre saisons de l'année : madame de Montespan en tenait une avec Monseigneur ; sa rivale, madame de Maintenon, en tenait une autre avec le duc du Maine : les deux nouveaux mariés avaient chacun la leur ; M. le Duc avec madame de Thiange : et madame la Duchesse, à qui la bienséance ne permettait pas d'en tenir une avec un homme, à cause de sa grande jeunesse, était avec la duchesse de Chevreuse. Les dames et les hommes nommés du voyage tiraient au sort les bijoux dont les boutiques étaient garnies. Ainsi le roi fit des présents à toute la cour d'une manière digne d'un roi. La loterie du cardinal Mazarin fut moins ingénieuse et moins brillante : ces loteries avaient été mises en usage autrefois par des empereurs romains ; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par tant de galanterie.

Après le mariage de sa fille, madame de Montespan ne reparut plus à la cour ; elle vécut à Paris avec beaucoup de dignité. Elle avait un grand revenu, mais viager ; et le roi lui fit payer toujours une pension de mille louis d'or par mois. Elle allait prendre tous les ans les eaux à Bourbon, et y mariait des filles du voisinage, qu'elle dotait. Elle n'était plus

naça son fils ; vous lirez même qu'elle le frappa. Les *Anecdotes de la constitution* rapportent sérieusement que le roi s'étant servi de l'abbé Dubois, sous-précepteur du duc de Chartres, pour faire réussir la négociation, cet abbé n'en vint à bout qu'avec peine, et qu'il demanda pour récompense le chapeau de cardinal. Tout ce qui regarde la cour est ainsi écrit dans beaucoup d'histoires. (*Note de Voltaire.*)

dans l'âge où l'imagination, frappée par de vives impressions, envoie aux Carmélites : elle mourut à Bourbon en 1707.

Un an après le mariage de mademoiselle de Nantes avec M. le Duc, mourut à Fontainebleau le prince de Condé, à l'âge de soixante-six ans (11 décembre 1686), d'une maladie qui empira dans l'effort qu'il fit d'aller voir madame la Duchesse, qui avait la petite vérole. On peut juger par cet empressement qui lui coûta la vie, s'il avait eu de la répugnance au mariage de son petit-fils avec cette fille du roi et de madame de Montespan, comme l'ont écrit tous ces gazetiers de mensonge dont la Hollande était alors infectée. On trouve encore dans une histoire du prince de Condé, sortie de ces mêmes bureaux d'ignorance et d'imposture, que le roi se plaisait en toute occasion à mortifier ce prince, et qu'au mariage de la princesse de Conti, fille de madame de La Vallière, le secrétaire d'État lui refusa le titre de haut et puissant seigneur, comme si ce titre était celui qu'on donne aux princes du sang. L'écrivain qui a composé l'histoire de Louis XIV dans Avignon, en partie sur ces malheureux mémoires, pouvait-il assez ignorer le monde et les usages de notre cour pour rapporter des faussetés pareilles ?

Cependant, après le mariage de madame la Duchesse, après l'éclipse totale de la mère, madame de Maintenon, victorieuse, prit un tel ascendant, et inspira à Louis XIV tant de tendresse et de scrupule, que le roi, par le conseil du P. La Chaise, l'épousa secrètement, au mois de janvier 1686, dans une petite chapelle qui était au bout de l'appartement occupé depuis par le duc de Bourgogne. Il n'y eut aucun contrat, aucune stipulation. L'archevêque de Paris, Harlai de Chanvalon, leur donna la bénédiction ; le confesseur y assista ; Montchevreuil ¹

¹ Et non pas le chevalier de Forbin, comme le disent les *Mémoires de Choisy*. On ne prend pour confidants d'un tel secret que des domestiques affidés, et des hommes attachés par leur service à la personne du roi. Il n'y eut point d'acte de célébration : on n'en fait que pour constater un état ; et il ne s'agit ici que de ce qu'on appelle un mariage de conscience. Comment peut-on rapporter qu'après la mort de l'archevêque de Paris, Harlai, en 1695, près de dix ans après le mariage, « ses laquais trouvèrent dans de vieilles cueilottes l'acte de célébration. » Ce conte, qui n'est pas même fait

et Bontems, premier valet de chambre ¹, y furent comme témoins. Il n'est plus permis de supprimer ce fait rapporté dans tous les auteurs, qui d'ailleurs se sont trompés sur les noms, sur le lieu, et sur les dates. Louis XIV était alors dans sa quarante-huitième année, et la personne qu'il épousait dans sa cinquante-deuxième. Ce prince, comblé de gloire, voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée; ce mariage ne l'engageait à rien d'indigne de son rang; il fut toujours problématique à la cour: si madame de Maintenon était mariée, on respectait en elle le choix du roi, sans la traiter en reine.

La destinée de cette dame paraît parmi nous fort étrange, quoique l'histoire fournisse beaucoup d'exemples de fortunes plus grandes et plus marquées, qui ont eu des commencements plus petits. La marquise de Saint-Sébastien, que le roi de Sardaigne Victor-Amédée épousa, n'était pas au-dessus de madame de Maintenon; l'impératrice de Russie, Catherine, était fort au-dessous; et la première femme de Jacques II, roi d'Angleterre, lui était bien inférieure, selon les préjugés de l'Europe, inconnus dans le reste du monde.

Elle était d'une ancienne maison, petite-fille de Théodore-Agrrippa d'Aubigné, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV; son père, Constant d'Aubigné, ayant voulu faire un établissement à la Caroline, et s'étant adressé aux Anglais, fut mis en prison au château Trompette, et en fut délivré par la fille du gouverneur, nommé Cardillac, gentilhomme bordelais. Constant d'Aubigné épousa sa bienfaitrice, en 1627, et la mena à la Caroline. De retour en France avec elle, au bout de quelques années, tous deux furent enfermés à Niort en Poitou par ordre de la cour. Ce fut dans cette prison de Niort que naquit, en 1635, Françoise d'Aubigné, destinée à éprouver toutes les rigueurs et toutes les faveurs de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée d'un serpent, ramenée orpheline à l'âge de douze ans,

pour des laquais, ne se trouve que dans les *Mémoires de Maintenon*. (Note de Voltaire.)

¹ Ainsi que la femme de chambre de madame de Maintenon; elle se nommait Nanon.

élevée avec la plus grande dureté chez madame de Neuillant, mère de la duchesse de Navailles, sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser, en 1651, Paul Scarron, qui logeait auprès d'elle dans la rue d'Enfer¹. Scarron était d'une ancienne famille du parlement, illustrée par de grandes alliances; mais le burlesque dont il faisait profession l'avilissait en le faisant aimer. Ce fut pourtant une fortune pour mademoiselle d'Aubigné d'épouser cet homme disgracié de la nature, impotent, et qui n'avait qu'un bien très-médiocre : elle fit, avant ce mariage, abjuration de la religion calviniste, qui était la sienne comme celle de ses ancêtres. Sa beauté et son esprit la firent bientôt distinguer; elle fut recherchée avec empressement de la meilleure compagnie de Paris; et ce temps de sa jeunesse fut sans doute le plus heureux de sa vie². Après la mort de son mari, arrivée en 1660, elle fit longtemps solliciter auprès du roi une petite pension de quinze cents livres, dont Scarron avait joui. Enfin, au bout de quelques années, le roi lui en donna une de deux mille, en lui disant : « Madame, je vous » ai fait attendre longtemps; mais vous avez tant d'amis, que » j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. »

Ce fait m'a été conté par le cardinal de Fleuri, qui se plaisait à le rapporter souvent, parce qu'il disait que Louis XIV lui avait fait le même compliment en lui donnant l'évêché de Fréjus.

¹ Son mariage avec Scarron était, disait-elle, « une union où le » cœur entraît pour peu de chose, et le corps en vérité pour rien. »

² Il est dit dans les prétendus *Mémoires de Maintenon*, tome Ier, page 216, « qu'elle n'eut longtemps qu'un seul lit avec la célèbre » Ninon Lenclos, sur le oui-dire de l'abbé de Châteauneuf et de » l'auteur du *Siècle de Louis XIV.* » Mais il ne se trouve pas un mot de cette anecdote chez l'auteur du *Siècle de Louis XIV.*, ni dans tout ce qui nous reste de M. l'abbé de Châteauneuf. L'auteur des *Mémoires de Maintenon* ne cite jamais qu'au hasard; ce fait n'est rapporté que dans les *Mémoires du marquis de La Fare*, page 190, édition de Rotterdam. C'était encore la mode de partager son lit avec ses amis, et cette mode qui ne subsiste plus était très-ancienne, même à la cour. On voit dans l'histoire de France que Charles IX, pour sauver le comte de La Rochefoucauld des massacres de la Saint-Barthélemi, lui proposa de coucher au Louvre dans son lit, et que le duc de Guise et le prince de Condé avaient longtemps couché

Cependant il est prouvé par les lettres mêmes de madame de Maintenon qu'elle dut à madame de Montespan ce léger secours qui la tira de la misère. On se ressouvint d'elle quelques années après, lorsqu'il fallut élever en secret le duc du Maine, que le roi avait eu, en 1670, de la marquise de Montespan. Ce ne fut certainement qu'en 1672 qu'elle fut choisie pour présider à cette éducation secrète; elle dit dans une de ses lettres : « Si les enfants sont au roi, je le veux » bien; car je ne me chargerais pas sans scrupule de ceux » de madame de Montespan : ainsi il faut que le roi me l'or- » donne; voilà mon dernier mot. » Madame de Montespan n'avait deux enfants qu'en 1672, le duc du Maine et le comte de Vexin : les dates des lettres de madame de Maintenon, de 1670, dans lesquelles elle parle de ces deux enfants, dont l'un n'était pas encore né, sont donc évidemment fausses; presque toutes les dates de ces lettres imprimées sont erronées. Cette infidélité pourrait donner de violents soupçons sur l'authenticité de ces lettres, si d'ailleurs on n'y reconnaissait pas un caractère de naturel et de vérité qu'il est presque impossible de contrefaire.

Il n'est pas fort important de savoir en quelle année cette dame fut chargée du soin des enfants naturels de Louis XIV; mais l'attention à ces petites vérités fait voir avec quel scrupule on a écrit les faits principaux de cette histoire.

Le duc du Maine était né avec un pied difforme; le premier médecin, d'Aquin, qui était dans la confiance, jugea qu'il fallait envoyer l'enfant aux eaux de Barége. On chercha une personne de confiance qui pût se charger de ce dépôt¹ : le roi se souvint de madame Scarron; M. de Louvois alla secrètement à Paris lui proposer ce voyage. Elle eut soin depuis ce temps-là de l'éducation du duc du Maine, nommée à cet

ensemble. (*Note de Voltaire.*) — C'est dans un morceau sur Ninon de Lenclos, publié en 1751 (édit. Beuchot, t. XXXIX, p. 404), que Voltaire a dit que Ninon et mademoiselle d'Aubigné couchèrent ensemble quelques mois de suite. (Beuchot.)

¹ L'auteur du roman des *Mémoires de madame de Maintenon* lui fait dire à la vue du château Trompette : « Voilà où j'ai été élevée, etc. » Cela est évidemment faux; elle avait été élevée à Niort. (*Note de Voltaire.*)

emploi par le roi, et non point par madame de Montespan, comme on l'a dit. Elle écrivait au roi directement ; ses lettres plurent beaucoup : voilà l'origine de sa fortune ; son mérite fit tout le reste.

Le roi, qui ne pouvait d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Les lettres que nous avons d'elle sont un monument bien plus précieux qu'on ne pense : elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de dignité et de faiblesse, qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui était dans celui de Louis XIV. Celui de madame de Maintenon paraît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion qui ne se combattent jamais. Son confesseur, Gobelin, approuve également l'une et l'autre ; il est directeur et courtisan : sa pénitente, devenue ingrate envers madame de Montespan, se dissimule toujours son tort : le confesseur nourrit cette illusion ; elle fait venir de bonne foi la religion au secours de ses charmes usés, pour supplanter sa bienfaitrice devenue sa rivale.

Ce commerce étrange de tendresse et de scrupule de la part du roi, d'ambition et de dévotion de la part de la nouvelle maîtresse, paraît durer depuis 1684 jusqu'à 1686, qui fut l'époque de leur mariage.

Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite : renfermée dans son appartement, qui était de plain-pied à celui du roi, elle se bornait à une société de deux ou trois dames retirées comme elle ; encore les voyait-elle rarement. Le roi venait tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper, et y demeurait jusqu'à minuit : il y travaillait avec ses ministres, pendant que madame de Maintenon s'occupait à la lecture, ou à quelque ouvrage des mains, ne s'empresant jamais de parler d'affaires d'État, paraissant souvent les ignorer, rejetant bien loin tout ce qui avait la plus légère apparence d'intrigue et de cabale ; beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, et ménageant son crédit, en ne l'employant qu'avec une circonspection extrême. Elle ne profita point de sa place pour faire tomber toutes les dignités et tous les grands emplois dans sa famille. Son frère, le comte d'Aubigné, ancien lieutenant général, ne fut pas même maréchal de France ; un cordon bleu

et quelques parts secrètes ¹ dans les fermes générales furent sa seule fortune : aussi disait-il au maréchal de Vivonne, frère de madame de Montespan, « qu'il avait eu son bâton de maréchal en argent comptant. »

Le marquis de Villette, son neveu, ou son cousin, ne fut que chef d'escadre ; madame de Caylus, fille de ce marquis de Villette, n'eut en mariage qu'une pension modique donnée par Louis XIV. Madame de Maintenon, en mariant sa nièce d'Aubigné au fils du premier maréchal de Noailles ², ne lui donna que deux cent mille francs : le roi fit le reste. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon, qu'elle avait achetée des bienfaits du roi : elle voulut que le public lui pardonnât son élévation en faveur de son désintéressement. La seconde femme du marquis de Villette, depuis madame de Bolingbroke, ne put jamais rien obtenir d'elle ; je lui ai souvent entendu dire qu'elle avait reproché à sa cousine le peu qu'elle faisait pour sa famille, et qu'elle lui avait dit en colère : « Vous voulez jouir de votre modération, et que votre famille » en soit la victime. » Madame de Maintenon oubliait tout quand elle craignait de choquer les sentiments de Louis XIV ; elle n'osa pas même soutenir le cardinal de Noailles contre le P. Le Tellier. Elle avait beaucoup d'amitié pour Racine ; mais cette amitié ne fut pas assez courageuse pour le protéger contre un léger ressentiment du roi. Un jour, touchée de l'éloquence avec laquelle il lui avait parlé de la misère du peuple, en 1698, misère toujours exagérée, mais qui fut portée réellement depuis jusqu'à une extrémité déplorable, elle engagea son ami à faire un mémoire qui montrât le mal et le remède. Le roi le lut ; et en ayant témoigné du chagrin, elle

¹ Voyez les lettres à son frère : « Je vous conjure de vivre com-
» modément, et de manger les dix-huit mille francs de l'affaire que
» nous avons faite. Nous en ferons d'autres. » (*Note de Voltaire.*)

² Le compilateur des *Mémoires de madame de Maintenon* dit, tome IV, page 200 : « Rousseau, vipère acharnée contre ses bienfaiteurs, fit des » couplets satiriques contre le maréchal de Noailles. » Cela n'est pas vrai ; il ne faut calomnier personne. Rousseau, très-jeune alors, ne connaissait pas le premier maréchal de Noailles. Les chansons satiriques dont il parle étaient d'un gentilhomme nommé de Cabanac, qui les avouait hautement. (*Note de Voltaire.*)

eut la faiblesse d'en nommer l'auteur, et celle de ne le pas défendre. Racine, plus faible encore, fut pénétré d'une douleur qui le mit depuis au tombeau ¹.

Du même fonds de caractère dont elle était incapable de rendre service, elle l'était aussi de nuire. L'abbé de Choisi rapporte que le ministre Louvois s'était jeté aux pieds de Louis XIV pour l'empêcher d'épouser la veuve Scarron. Si l'abbé de Choisi savait ce fait, madame de Maintenon en était instruite, et non-seulement elle pardonna à ce ministre, mais elle apaisa le roi dans les mouvements de colère que l'humeur brusque du marquis de Louvois inspirait quelquefois à son maître ².

¹ Ce fait a été rapporté par le fils de l'illustre Racine, dans la Vie de son père. (*Note de Voltaire.*) — Le passage de Voltaire relatif à Racine demande quelques explications. Louis XIV ne se montra point seulement chagriné, mais irrité du mémoire de Racine. « Parce » qu'il fait parfaitement des vers, dit-il, croit-il tout savoir, et » parce qu'il est poète, veut-il être ministre? » Madame de Maintenon fit prévenir le poète de ne plus la venir voir sans être appelé. Ce fut pour lui une nouvelle foudroyante. Il fut pris de la fièvre et ne tarda point à ressentir les premières atteintes d'une maladie de foie. Madame de Maintenon, qui le vit furtivement à Versailles, essaya vainement de le consoler. « Que craignez-vous? lui dit-elle; c'est moi » qui suis cause de votre malheur. Il est de mon intérêt et de mon » honneur de réparer ce que j'ai fait. Votre fortune devient la mienne. » Laissez passer ce nuage, je ramènerai le beau temps. — Non, non, » madame, répondit Racine, vous ne le ramènerez jamais pour moi. » Une circonstance nouvelle vint ajouter bientôt à ses chagrins. Les charges des secrétaires du roi ayant été taxées, il se trouva fort embarrassé pour acquitter la taxe, et fit remettre à Louis XIV, par des amis puissants, un placet, afin d'en obtenir l'exemption. « Cela ne se » peut accorder, » dit le monarque en recevant le placet; et il ajouta : « S'il se trouve dans la suite quelque occasion de dédommager Ra- » cine, j'en serai fort aise. » Ce refus, dont quelques paroles bienveillantes devaient cependant adoucir l'amertume, en attristant profondément le poète, aggrava sa maladie; ce n'était pas, du reste, comme on l'a tant de fois répété, l'amour-propre du courtisan et l'humiliation de la disgrâce, qui provoquaient cette mortelle tristesse; mais le regret d'avoir offensé un bienfaiteur, et la crainte d'avoir en même temps perdu l'appui le plus puissant et le plus sûr de sa jeune famille.

² Qui croirait que dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, t. III,

Louis XIV, en épousant madame de Maintenon, ne se donna

p. 273, il est dit que ce ministre craignait que le roi ne l'empoisonnât? Il est bien étrange que l'on débite à Paris des horreurs si insensées, à la suite de tant de contes ridicules.

Cette sottise atroce est fondée sur un bruit populaire qui courut à la mort du marquis de Louvois. Ce ministre prenait des eaux (de Balaruc) que Séron son médecin lui avait ordonnées, et que La Ligerie, son chirurgien, lui faisait boire. C'est ce même La Ligerie qui a donné au public le remède qu'on nomme aujourd'hui la *poudre des Chartreux*. Ce La Ligerie m'a souvent dit qu'il avait averti M. de Louvois qu'il risquait sa vie s'il travaillait en prenant des eaux. Le ministre continua son travail. Il mourut presque subitement, le 16 juillet 1691, et non pas en 1692, comme le dit l'auteur des faux Mémoires. La Ligerie l'ouvrit, et ne trouva d'autre cause de sa mort que celle qu'il avait prédite. On s'avisa de soupçonner le médecin Séron d'avoir empoisonné une bouteille de ces eaux. Nous avons vu combien ces funestes soupçons étaient alors communs. On prétendit qu'un prince voisin (Victor-Amédée, duc de Savoie), que Louvois avait extrêmement irrité et maltraité, avait gagné le médecin Séron. On trouve une partie de ces anecdotes dans les *Mémoires du marquis de La Fare*, chap. x. La famille même de Louvois fit mettre en prison un Savoyard qui frottait dans la maison; mais ce pauvre homme très-innocent fut bientôt relâché. Or, si l'on soupçonna, quoique très-mal à propos, un prince ennemi de la France d'avoir voulu attenter à la vie d'un ministre de Louis XIV, ce n'était pas certainement une raison pour en soupçonner Louis XIV lui-même.

Le même auteur qui dans les *Mémoires de Maintenon* a rassemblé tant de faussetés, prétend au même endroit que le roi dit : « qu'il » avait été défait la même année de trois hommes qu'il ne pouvait » souffrir, le maréchal de La Feuillade, le marquis de Seignelai, et » le marquis de Louvois. » Premièrement, M. de Seignelai ne mourut point la même année 1691, mais en 1690. En second lieu, à qui Louis XIV, qui s'exprimait toujours avec circonspection et en honnête homme, a-t-il dit des paroles si imprudentes et si odieuses? A qui a-t-il développé une âme si ingrate et si dure? A qui a-t-il pu dire qu'il était bien aise d'être défait de trois hommes qui l'avaient servi avec le plus grand zèle? Est-il permis de calomnier ainsi, sans la plus légère preuve, sans la moindre vraisemblance, la mémoire d'un roi connu pour avoir toujours parlé sagement? Tout lecteur sensé ne voit qu'avec indignation ces recueils d'impostures dont le public est surchargé; et l'auteur des *Mémoires de Maintenon* mériterait d'être châtié, si le mépris dont il abuse ne le sauvait de la punition. (*Note de Voltaire.*)

donc qu'une compagne agréable et soumise ¹. La seule distinction publique qui faisait sentir son élévation secrète, c'est qu'à la messe elle occupait une de ces petites tribunes ou lanternes dorées qui ne semblaient faites que pour le roi et la reine : d'ailleurs, nul extérieur de grandeur. La dévotion qu'elle avait inspirée au roi, et qui avait servi à son mariage, devint peu à peu un sentiment vrai et profond que l'âge et l'ennui fortifièrent. Elle s'était déjà donné à la cour et auprès du roi la considération d'une fondatrice, en rassemblant à Noisi plusieurs filles de qualité ; et le roi avait affecté déjà les revenus de l'abbaye de Saint-Denis à cette communauté naissante. Saint-Cyr fut bâti au bout du parc de Versailles, en 1686. Elle donna alors à cet établissement toute sa forme, en fit les règlements avec Godet-Desmarets, évêque de Chartres, et fut elle-même supérieure de ce couvent : elle y allait souvent passer quelques heures ; et quand je dis que l'ennui la déterminait à ces occupations, je ne parle que d'après elle. Qu'on lise ce qu'elle écrit à madame de La Maisonfort, dont il est parlé dans le chapitre du quiétisme :

« Que ne puis-je vous donner mon expérience ! que ne
 » puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la
 » peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous
 » pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait
 » peine à imaginer ? J'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté les plaisirs ; j'ai été aimée partout : dans un âge plus avancé, j'ai
 » passé des années dans le commerce de l'esprit ; je suis venue
 » à la faveur ; et je vous proteste, ma chère fille, que tous
 » les états laissent un vide affreux ². »

Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, ce serait assurément cette lettre. Madame de Maintenon, qui pourtant n'avait d'autre chagrin que l'uniformité de sa vie auprès d'un grand roi, disait un jour au comte d'Aubigné, son frère : « Je

¹ Voir, sur madame de Maintenon, Saint-Simon, chap. CDXII à CDXV. — *L'Histoire de madame de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, est un livre qui mérite d'être lu avec soin. On y trouve une foule de détails curieux et peu connus.

² Cette lettre est authentique, et l'auteur l'avait déjà vue en manuscrit avant que le fils du grand Racine l'eût fait imprimer. (*Note de Voltaire.*)

» n'y puis plus tenir ; je voudrais être morte. » On sait quelle réponse il lui fit : « Vous avez donc parole d'épouser Dieu le père ? »

A la mort du roi, elle se retira entièrement à Saint-Cyr. Ce qui peut surprendre, c'est que le roi ne lui avait presque rien assuré ; il la recommanda seulement au duc d'Orléans. Elle ne voulut qu'une pension de quatre-vingt mille livres, qui lui fut exactement payée jusqu'à sa mort, arrivée en 1719, le 15 d'avril. On a trop affecté d'oublier dans son épitaphe le nom de Scarron : ce nom n'est point avilissant ; et l'omission ne sert qu'à faire penser qu'il peut l'être.

La cour fut moins vive et plus sérieuse depuis que le roi commença à mener avec madame de Maintenon une vie plus retirée ; et la maladie considérable qu'il eut, en 1686, contribua encore à lui ôter le goût de ces fêtes galantes qui avaient jusque-là signalé presque toutes ses années : il fut attaqué d'une fistule dans le dernier des intestins. L'art de la chirurgie, qui fit sous ce règne plus de progrès en France que dans tout le reste de l'Europe, n'était pas encore familiarisé avec cette maladie ; le cardinal de Richelieu en était mort, faute d'avoir été bien traité. Le danger du roi émut toute la France ; les églises furent remplies d'un peuple innombrable qui demandait la guérison de son roi, les larmes aux yeux. Ce mouvement d'un attendrissement général fut presque semblable à ce que nous avons vu, lorsque son successeur fut en danger de mort à Metz, en 1744. Ces deux époques apprendront à jamais aux rois ce qu'ils doivent à une nation qui sait aimer ainsi.

Dès que Louis XIV ressentit les premières atteintes de ce mal, son premier chirurgien, Félix, alla dans les hôpitaux chercher des malades qui fussent dans le même péril¹ ; il con-

¹ On avait cru ce mal sans remède. Seulement on trouvait dans les écrits de Celse la description d'une opération pratiquée sous le règne des premiers Augustes, pour la guérir. Félix entreprit de renouveler cette expérience. Pendant deux mois il s'exerça dans les hôpitaux ; on prétendit même que plusieurs pauvres malades moururent sous son scalpel, dans l'hôtel de Louvois, qui les y faisait apporter, et qui les fit enterrer secrètement. L'opération fut faite avec succès, mais le roi resta longtemps dans un état de maladie, et fut

sulta les meilleurs chirurgiens, il inventa avec eux des instruments qui abrégeaient l'opération, et qui la rendaient moins douloureuse. Le roi la souffrit sans se plaindre : il fit travailler les ministres auprès de son lit, le jour même; et afin que la nouvelle de son danger ne fit aucun changement dans les cours de l'Europe, il donna audience le lendemain aux ambassadeurs. A ce courage d'esprit se joignait la magnanimité avec laquelle il récompensa Félix : il lui donna une terre qui valait alors plus de cinquante mille écus.

Depuis ce temps le roi n'alla plus aux spectacles. La dauphine de Bavière, devenue mélancolique, et atteinte d'une maladie de langueur qui la fit enfin mourir en 1690, se refusa à tous les plaisirs, et resta obstinément dans son appartement. Elle aimait les lettres, elle avait même fait des vers; mais, dans sa mélancolie, elle n'aimait plus que la solitude.

Ce fut le couvent de Saint-Cyr qui ranima le goût des choses d'esprit. Madame de Maintenon pria Racine, qui avait renoncé au théâtre pour le jansénisme et pour la cour, de faire une tragédie qui pût être représentée par ses élèves : elle voulut un sujet tiré de la Bible. Racine composa Esther. Cette pièce, ayant d'abord été jouée dans la maison de Saint-Cyr, le fut ensuite plusieurs fois à Versailles devant le roi, dans l'hiver de 1689. Des prélats, des jésuites, s'empressaient d'obtenir la permission de voir ce singulier spectacle. Il paraît remarquable que cette pièce eut alors un succès universel, et que deux ans après, Athalie, jouée par les mêmes personnes, n'en eut aucun. Ce fut tout le contraire quand on joua ces pièces à Paris, longtemps après la mort de l'auteur, et après le temps des partialités. Athalie, représentée en 1717, fut reçue comme elle devait l'être, avec transport; et Esther, en 1721, n'inspira que de la froideur, et ne reparut plus. Mais alors il n'y avait plus de courtisans qui reconnussent avec flatterie Esther dans madame de Maintenon, et avec malignité Vasthi dans madame de Montespan, Aman dans M. de Louvois, et surtout les huguenots persécutés par ce ministre dans la proscription des Hébreux. Le public impartial ne vit

obligé de se faire donner de nouveaux coups de ciseau. (Sismondi, t. XXV, p. 548.)

qu'une aventure sans intérêt et sans vraisemblance ; un roi insensé, qui a passé six mois avec sa femme, sans savoir, sans s'informer même qui elle est ; un ministre assez ridiculement barbare pour demander au roi qu'il extermine toute une nation, vieillards, femmes, enfants, parce qu'on ne lui a pas fait la révérence ; ce même ministre assez bête pour signifier l'ordre de tuer tous les Juifs dans onze mois, afin de leur donner apparemment le temps de s'échapper ou de se défendre ; un roi imbécile, qui sans prétexte signe cet ordre ridicule, et qui sans prétexte fait pendre subitement son favori : tout cela, sans intrigue, sans action, sans intérêt, déplut beaucoup à quiconque avait du sens et du goût ; mais, malgré le vice du sujet, trente vers d'Esther valent mieux que beaucoup de tragédies qui ont eu de plus grands succès.

Ces amusements ingénieux recommencèrent pour l'éducation d'Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, amenée en France à l'âge de onze ans.

C'est une des contradictions de nos mœurs que, d'un côté, on ait laissé un reste d'infamie attaché aux spectacles publics, et que, de l'autre, on ait regardé ces représentations comme l'exercice le plus noble et le plus digne des personnes royales. On éleva un petit théâtre dans l'appartement de madame de Maintenon : la duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, y jouaient avec les personnes de la cour qui avaient le plus de talents ; le fameux acteur Baron leur donnait des leçons, et jouait avec eux. La plupart des tragédies de Duché, valet de chambre du roi, furent composées pour ce théâtre ; et l'abbé Genêt, aumônier de la duchesse d'Orléans, en faisait pour la duchesse du Maine, que cette princesse et sa cour représentaient.

Ces occupations formaient l'esprit, et animaient la société¹.

¹ Comment le marquis de La Fare peut-il dire dans ses *Mémoires* que « depuis la mort de Madame, ce ne fut que jeu, confusion et impolitesse. » On jouait beaucoup dans les voyages de Marly et de Fontainebleau, mais jamais chez madame de Maintenon ; et la cour fut en tout temps le modèle de la plus parfaite politesse. La duchesse d'Orléans, alors duchesse de Chartres, la princesse de Conti, madame la Duchesse, démentaient bien ce que le marquis de La Fare avance. Cet homme, qui dans le commerce était de la plus grande indul-

Aucun de ceux qui ont trop censuré Louis XIV ne peut disconvenir qu'il ne fût, jusqu'à la journée d'Hochstet, le seul puissant, le seul magnifique, le seul grand presque en tout genre : car, quoiqu'il y eût des héros, comme Jean Sobieski, et des rois de Suède, qui effaçassent en lui le guerrier, personne n'effaça le monarque. Il faut avouer encore qu'il soutint ses malheurs, et qu'il les répara. Il a eu des défauts, il a fait de grandes fautes ; mais ceux qui le condamnent l'auraient-ils égalé s'ils avaient été à sa place ?

La duchesse de Bourgogne croissait en grâces et en mérite. Les éloges qu'on donnait à sa sœur en Espagne lui inspirèrent une émulation qui redoubla en elle le talent de plaire. Ce n'était pas une beauté parfaite ; mais elle avait le regard tel que son fils, un grand air, une taille noble. Ces avantages étaient embellis par son esprit, et plus encore par l'envie extrême de mériter les suffrages de tout le monde. Elle était, comme Henriette d'Angleterre, l'idole et le modèle de la cour, avec un plus haut rang ; elle touchait au trône : la France attendait du duc de Bourgogne un gouvernement tel que les sages de l'antiquité en imaginèrent, mais dont l'austérité serait tempérée par les grâces de cette princesse, plus faites encore pour être senties que la philosophie de son époux. Le monde sait comme toutes ces espérances furent trompées. Ce fut le sort de Louis XIV de voir périr en France toute sa famille par des morts prématurées : sa femme à quarante-cinq ans, son fils unique à cinquante¹ ; et un an après que nous

gence, n'a presque écrit qu'une satire. Il était mécontent du gouvernement ; il passait sa vie dans une société qui se faisait un mérite de condamner la cour ; et cette société fit d'un homme très-aimable un historien quelquefois injuste. (*Note de Voltaire.*)

¹ L'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon*, tome IV, dans un chapitre intitulé : *Mademoiselle Chouin*, dit que « Monseigneur fut » amoureux d'une de ses propres sœurs, et qu'il épousa ensuite mademoiselle Chouin. » Ces contes populaires sont reconnus pour faux par tous les honnêtes gens. Il faudrait être non-seulement contemporain, mais être muni de preuves, pour avancer de telles anecdotes. Il n'y a jamais eu le moindre indice que Monseigneur ait épousé mademoiselle Chouin. Renouveler ainsi, au bout de soixante ans, des bruits de ville si vagues, si peu vraisemblables, si décriés, ce n'est

eûmes perdu son fils, nous vîmes son petit-fils, le dauphin duc de Bourgogne, la dauphine sa femme ¹, leur fils aîné, le duc de Bretagne, portés à Saint-Denis au même tombeau, au mois d'avril 1712; tandis que le dernier de leurs enfants, monté depuis sur le trône, était dans son berceau aux portes de la mort. Le duc de Berri, frère du duc de Bourgogne, les suivit deux ans après; et sa fille, dans le même temps, passa du berceau au cercueil.

Ce temps de désolation laissa dans les cœurs une impression si profonde, que, dans la minorité de Louis XV, j'ai vu plusieurs personnes qui ne parlaient de ces pertes qu'en versant des larmes. Le plus à plaindre de tous les hommes, au milieu de tant de morts précipitées, était celui qui semblait devoir hériter bientôt du royaume.

Ces mêmes soupçons qu'on avait eus à la mort de Madame et à celle de Marie-Louise, reine d'Espagne, se réveillèrent avec une fureur singulière. L'excès de la douleur publique aurait presque excusé la calomnie, si elle avait été excusable.

point écrire l'histoire, c'est compiler au hasard des scandales pour gagner de l'argent. Sur quel fondement cet écrivain a-t-il le front d'avancer, page 244, que madame la duchesse de Bourgogne dit au prince son époux : « Si j'étais morte, auriez-vous fait le troisième » tome de votre famille? » Il fait parler Louis XIV, tous les princes, tous les ministres, comme s'il les avait écoutés. On trouve peu de pages dans ces Mémoires qui ne soient remplies de ces mensonges hardis qui soulèvent tous les honnêtes gens. (*Note de Voltaire.*) — Choin* (Marie-Émilie Joly de), née à Bourg en Bresse, d'une famille noble, fut placée auprès de la princesse de Conti, et inspira au dauphin une vive passion. Après la mort de ce prince, elle vécut dans la retraite, et mourut en 1744. « C'était, dit Saint-Simon, une grosse » fille écrasée, brune, laide, camarde, avec de l'esprit et un esprit » d'intrigue et de manège. » — « C'est encore un problème, dit-il » ailleurs, si elle était mariée (avec le Dauphin). Tout ce qui a été » le plus initié intimement dans leur mystère s'est toujours (ch. XXIV) » fortement récrié qu'il n'y a jamais eu de mariage. » (*Voy. Mém. de Saint-Simon*, chap. XXIV. et CCXCIV entre autres.)

¹ Fagon et Boudin ne doutèrent point du poison, et le dirent nettement au roi... Le duc du Maine et madame de Maintenon persuadent le roi et le monde que le duc d'Orléans a fait empoisonner le dauphin et la dauphine. (*Saint-Simon*, chap. CCCXXV-CCCXXVI.)

* Choin, orthographe de Saint-Simon et de la *Biographie universelle*.

Il y avait du délire à penser qu'on eût pu faire périr par un crime tant de personnes royales, en laissant vivre le seul qui pouvait les venger. La maladie qui emporta le dauphin duc de Bourgogne, sa femme et son fils, était une rougeole pourprée épidémique : ce mal fit périr à Paris, en moins d'un mois, plus de cinq cents personnes. M. le duc de Bourbon, petit-fils du prince de Condé, le duc de La Trimouille, madame de La Vrillère, madame de Listenai, en furent attaqués à la cour; le marquis de Gondrin, fils du duc d'Antin, en mourut en deux jours; sa femme, depuis comtesse de Toulouse, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut toute la France; elle fit périr en Lorraine les aînés de ce duc de Lorraine, François, destiné à être un jour empereur, et à relever la maison d'Autriche.

Cependant ce fut assez qu'un médecin, nommé Boudin, homme de plaisir, hardi et ignorant, eût proféré ces paroles : « Nous n'entendons rien à de pareilles maladies; » c'en fut assez, dis-je, pour que la calomnie n'eût point de frein.

Philippe, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, avait un laboratoire, et étudiait la chimie, ainsi que beaucoup d'autres arts : c'était une preuve sans réplique. Le cri public était affreux; il faut en avoir été témoin pour le croire. Plusieurs écrits et quelques malheureuses histoires de Louis XIV éterniseraient les soupçons, si des hommes instruits ne prenaient soin de les détruire. J'ose dire que, frappé de tout temps de l'injustice des hommes, j'ai fait bien des recherches pour savoir la vérité. Voici ce que m'a répété plusieurs fois le marquis de Canillac, l'un des plus honnêtes hommes du royaume, intimement attaché à ce prince soupçonné, dont il eut depuis beaucoup à se plaindre. Le marquis de Canillac, au milieu de cette clameur publique, va le voir dans son palais; il le trouve étendu à terre, versant des larmes, aliéné par le désespoir. Son chimiste, Humbert ¹, court se rendre à la Bastille, pour se constituer prisonnier : mais on n'avait point d'ordre de le recevoir; on le refuse. Le prince (qui le croirait?) demande lui-même, dans l'excès de sa douleur, à être mis en

¹Et plus exactement Homberg, membre de l'Académie des sciences, né à Batavia, le 3 janvier 1652, mort le 24 septembre 1715.

prison ; il veut que des formes juridiques éclaircissent son innocence ; sa mère demanda avec lui cette justification cruelle. La lettre de cachet s'expédie, mais elle n'est point signée ; et le marquis de Canillac, dans cette émotion d'esprit, conserva seul assez de sang-froid pour sentir les conséquences d'une démarche si désespérée : il fit que la mère du prince s'opposât à cette lettre de cachet ignominieuse. Le monarque qui l'accordait, et son neveu qui la demandait, étaient également malheureux ¹.

¹ L'auteur de la *Vie du duc d'Orléans* est le premier qui ait parlé de ces soupçons atroces : c'était un jésuite nommé La Motte, le même qui prêcha à Rouen contre ce prince pendant sa régence, et qui se réfugia ensuite en Hollande sous le nom de La Hode. Il était instruit de quelques faits publics. Il dit, tome I^{er}, page 112, que « le prince si injustement soupçonné, demanda à se constituer prisonnier. » Et ce fait est très-vrai. Ce jésuite n'était pas à portée de savoir comment M. de Canillac s'opposa à cette démarche trop injurieuse à l'innocence du prince. Toutes les autres anecdotes qu'il rapporte sont fausses. Reboulet, qui l'a copié, dit après lui, page 143, tome VIII, que « le dernier enfant du duc et de la duchesse de Bourgogne fut sauvé par du contre-poison de Venise. » Il n'y a point de contre-poison de Venise qu'on donne ainsi au hasard. La médecine ne connaît point d'antidotes généraux qui puissent guérir un mal dont on ne connaît point la source. Tous les contes qu'on a répandus dans le public en ces temps malheureux, ne sont qu'un amas d'erreurs populaires.

C'est une fausseté de peu de conséquence dans le compilateur des *Mémoires de madame de Maintenon*, de dire que « le duc du Maine fût alors à l'agonie ; » c'est une calomnie puérile de dire que « l'auteur du *Siècle de Louis XIV* accrédite ces bruits plus qu'il ne les détruit. »

Jamais l'histoire n'a été déshonorée par de plus absurdes mensonges, que dans ces prétendus *Mémoires*. L'auteur feint de les écrire en 1753. Il s'avise d'imaginer que le duc et la duchesse de Bourgogne, et leur fils aîné, moururent de la petite vérole ; il avance cette fausseté pour se donner un prétexte de parler de l'inoculation qu'on a faite au mois de mai 1756. Ainsi, dans la même page, il se trouve qu'il parle, en 1753, de ce qui est arrivé en 1756.

La littérature a été infectée de tant de sortes d'écrits calomnieux, on a débité en Hollande tant de faux mémoires, tant d'impostures sur le gouvernement et sur les citoyens, que c'est un devoir de pré-

CHAPITRE XXVIII.

Suite des anecdotes.

Louis XIV dévorait sa douleur en public : il se laissa voir à l'ordinaire ; mais en secret les ressentiments de tant de malheurs le pénétraient et lui donnaient des convulsions. Il éprouvait toutes ces pertes domestiques à la suite d'une guerre malheureuse, avant qu'il fût assuré de la paix, et dans un temps où la misère désolait le royaume. On ne le vit pas succomber un moment à ses afflictions.

Le reste de sa vie fut triste. Le dérangement des finances, auquel il ne put remédier, aliéna les cœurs : sa confiance entière pour le jésuite Le Tellier, homme trop violent, acheva de les révolter. C'est une chose très-remarquable que le public, qui lui pardonna toutes ses maîtresses, ne lui pardonna pas son confesseur. Il perdit, les trois dernières années de sa vie, dans l'esprit de la plupart de ses sujets, tout ce qu'il avait fait de grand et de mémorable.

Privé de presque tous ses enfants, sa tendresse qui redoublait pour le duc du Maine et pour le comte de Toulouse, ses fils légitimés, le porta à les déclarer héritiers de la couronne, eux et leurs descendants, au défaut des princes du sang, par un édit qui fut enregistré sans aucune remontrance, en 1714. Il tempérerait ainsi par la loi naturelle la sévérité des lois de convention qui privent les enfants nés hors du mariage de tous droits à la succession paternelle. Les rois dispensent de cette loi. Il crut pouvoir faire pour son sang ce qu'il avait fait en faveur de plusieurs de ses sujets ; il crut surtout pouvoir établir pour deux de ses enfants ce qu'il avait fait passer au parlement sans opposition pour les princes de la maison de Lorraine. Il égala ensuite le rang de ses bâtards à celui des princes du sang, en 1715. Le procès que les princes du sang intentèrent depuis aux princes légitimés est connu. Ceux-ci ont conservé pour leurs personnes et pour leurs en-

cautionner les lecteurs contre cette foule de libelles. (*Note de Voltaire.*)

fants les honneurs donnés par Louis XIV : ce qui regarde leur postérité dépendra du temps, du mérite, et de la fortune.

Louis XIV fut attaqué, vers le milieu du mois d'août 1715, au retour de Marly, de la maladie qui termina ses jours : ses jambes s'enflèrent ; la gangrène commença à se manifester. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, paria, selon le génie de sa nation, que le roi ne passerait pas le mois de septembre. Le duc d'Orléans, qui au voyage de Marly avait été absolument seul, eut alors toute la cour auprès de sa personne. Un empirique, dans les derniers jours de la maladie du roi, lui donna un élixir qui ranima ses forces ; il mangea, et l'empirique assura qu'il guérirait. La foule qui entourait le duc d'Orléans diminua dans le moment. « Si le roi mange » une seconde fois, dit le duc d'Orléans, nous n'aurons plus » personne. » Mais la maladie était mortelle. Les mesures étaient prises pour donner la régence absolue au duc d'Orléans. Le roi ne la lui avait laissée que très-limitée par son testament déposé au parlement, ou plutôt il ne l'avait établi que chef d'un conseil de régence, dans lequel il n'aurait eu que la voix prépondérante ; cependant il lui dit : « Je vous ai conservé » tous les droits que vous donne votre naissance ¹. » C'est qu'il ne croyait pas qu'il y eût de loi fondamentale qui donnât dans une minorité un pouvoir sans bornes à l'héritier présomptif du royaume. Cette autorité suprême, dont on peut abuser, est dangereuse ; mais l'autorité partagée l'est encore davantage. Il crut qu'ayant été si bien obéi pendant sa vie, il le serait après sa mort, et ne se souvenait pas qu'on avait cassé le testament de son père.

D'ailleurs personne n'ignore avec quelle grandeur d'âme il vit approcher la mort, disant à madame de Maintenon : « J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir ; » et à ses domestiques : « Pourquoi pleurez-vous ? m'avez-vous cru im- » mortel ? » donnant tranquillement ses ordres sur beaucoup

¹ Les *Mémoires de madame de Maintenon*, tome V, page 194, disent que Louis XIV voulut faire le duc du Maine lieutenant général du royaume. Il faut avoir des garants authentiques pour avancer une chose aussi extraordinaire et aussi importante. Le duc du Maine eût été au-dessus du duc d'Orléans ; c'eût été tout bouleverser ; aussi le fait est-il faux. (*Note de Voltaire.*)

de choses, et même sur sa pompe funèbre. Quiconque a beaucoup de témoins de sa mort meurt toujours avec courage. Louis XIII, dans sa dernière maladie, avait mis en musique le *De profundis* qu'on devait chanter pour lui. Le courage d'esprit avec lequel Louis XIV vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie : ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Son successeur a toujours conservé écrites au chevet de son lit les paroles remarquables que ce monarque lui dit en le tenant sur son lit entre ses bras. Ces paroles ne sont point telles qu'elles sont rapportées dans toutes les histoires; les voici fidèlement copiées :

« Vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que » je vous recommande plus fortement est de n'oublier jamais » les obligations que vous avez à Dieu : souvenez-vous que » vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver » la paix avec vos voisins : j'ai trop aimé la guerre; ne m'imites » pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses » que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez » à connaître le meilleur pour le suivre toujours. Soulagez » vos peuples le plus tôt que vous le pourrez, et faites ce que » j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même, etc. »

Ce discours est très-éloigné de la petitesse d'esprit qu'on lui impute dans quelques mémoires.

On lui a reproché d'avoir porté sur lui des reliques les dernières années de sa vie. Ses sentiments étaient grands; mais son confesseur, qui ne l'était pas, l'avait assujéti à ces pratiques peu convenables et aujourd'hui désusitées, pour l'assujéti plus pleinement à ses insinuations; et d'ailleurs ces reliques, qu'il avait la faiblesse de porter, lui avaient été données par madame de Maintenon.

Quoique la vie et la mort de Louis XIV eussent été glorieuses, il ne fut pas aussi regretté qu'il le méritait. L'amour de la nouveauté, l'approche d'un temps de minorité où chacun se figurait une fortune, la querelle de la constitution qui aigrissait les esprits, tout fit recevoir la nouvelle de sa mort avec un sentiment qui allait plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple qui, en 1686, avait demandé au ciel avec larmes la guérison de son roi malade, suivre son convoi funèbre avec des démonstrations bien différentes. On prétend

que la reine sa mère lui avait dit un jour dans sa grande jeunesse : « Mon fils, ressemblez à votre grand-père, et non pas » à votre père. » Le roi en ayant demandé la raison : « C'est, » dit-elle, qu'à la mort de Henri IV on pleurait, et qu'on a » ri à celle de Louis XIII¹. »

Quoiqu'on lui ait reproché des petitesesses, des duretés dans son zèle contre le jansénisme, trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans les choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, les persécutions contre les réformés; cependant ses grandes qualités et ses actions, mises enfin dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes : le temps, qui mûrit les opinions des hommes, a mis le sceau à sa réputation; et, malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point son nom sans respect, et sans concevoir à ce nom l'idée d'un siècle éternellement mémorable. Si l'on considère ce prince dans sa vie privée, on le voit, à la vérité, trop plein de sa grandeur, mais affable; ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils, et observant avec son épouse tous les dehors de la bienséance, bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et aimable avec dignité.

J'ai remarqué ailleurs qu'il ne prononça jamais les paroles qu'on lui fait dire, lorsque le premier gentilhomme de la chambre et le grand maître de la garde-robe se disputaient

¹ J'ai vu de petites tentes dressées sur le chemin de Saint-Denis. On y buvait, on y chantait, on y riait. Les sentiments des citoyens de Paris avaient passé jusqu'à la populace. Le jésuite Le Tellier était la principale cause de cette joie universelle. J'entendis plusieurs spectateurs dire qu'il fallait mettre le feu aux maisons des jésuites avec les flambeaux qui éclairaient la pompe funèbre. (*Note de Voltaire.*) — « Sur les qualités de la personne, comme sur l'esprit de Louis XIV, il y a un remarquable accord dans les jugements contemporains. Les plus prévenus contre ce prince ne l'admirent guère moins que les plus amis, et les mémoires secrets ne démentent point les panégyriques de la chaire. » (*Nisard.*) — Voir, sur Louis XIV, *Hist. de la littérat. française*, t. II, p. 412 et suiv.

l'honneur de le servir : « Qu'importe lequel de mes valets me » serve? » Un discours si grossier ne pouvait partir d'un homme aussi poli et aussi attentif qu'il l'était, et ne s'accordait guère avec ce qu'il dit un jour au duc de La Rochefoucauld au sujet de ses dettes : « Que ne parlez-vous à vos amis? » Mot bien différent, qui par lui-même valait beaucoup, et qui fut accompagné d'un don de cinquante mille écus.

Il n'est pas même vrai qu'il ait écrit au duc de La Rochefoucauld : « Je vous fais mon compliment, comme votre ami, » sur la charge de grand maître de la garde-robe, que je vous » donne comme votre roi. » Les historiens lui font honneur de cette lettre : c'est ne pas sentir combien il est peu délicat, combien même il est dur de dire à celui dont on est le maître qu'on est son maître : cela serait à sa place si on écrivait à un sujet qui aurait été rebelle; c'est ce que Henri IV aurait pu dire au duc de Mayenne avant l'entière réconciliation. Le secrétaire du cabinet, Rose, écrivit cette lettre; et le roi avait trop de bon goût pour l'envoyer. C'est ce bon goût qui lui fit supprimer les inscriptions fastueuses dont Charpentier, de l'Académie française, avait chargé les tableaux de Le Brun, dans la galerie de Versailles, *l'incroyable passage du Rhin, la merveilleuse prise de Valenciennes*, etc. Le roi sentit que *la prise de Valenciennes, le passage du Rhin*, disaient davantage. Charpentier avait eu raison d'ornez d'inscriptions en notre langue les monuments de sa patrie; la flatterie seule avait nui à l'exécution.

On a recueilli quelques réponses, quelques mots de ce prince, qui se réduisent à très-peu de chose. On prétend que quand il résolut d'abolir en France le calvinisme, il dit : « Mon grand-père aimait les huguenots, et ne les craignait pas; mon père » ne les aimait point, et les craignait; moi, je ne les aime ni » ne les crains. »

Ayant donné, en 1668, la place de premier président du parlement de Paris à M. de Lamoignon, alors maître des requêtes, il lui dit : « Si j'avais connu un plus homme de bien » et un plus digne sujet, je l'aurais choisi. » Il usa à peu près des mêmes termes avec le cardinal de Noailles lorsqu'il lui donna l'archevêché de Paris. Ce qui fait le mérite de ces paroles, c'est qu'elles étaient vraies, et qu'elles inspiraient la vertu.

On prétend qu'un prédicateur indiscret le désigna un jour à Versailles; témérité qui n'est pas permise envers un particulier, encore moins envers un roi. On assure que Louis XIV se contenta de lui dire : « Mon père, j'aime bien à prendre ma part d'un sermon, mais je n'aime pas qu'on me la fasse. » Que ce mot ait été dit ou non, il peut servir de leçon.

Il s'exprimait toujours noblement et avec précision, s'étudiant en public à parler comme à agir en souverain. Lorsque le duc d'Anjou partit pour aller régner en Espagne, il lui dit, pour marquer l'union qui allait désormais joindre les deux nations : « Il n'y a plus de Pyrénées. »

Rien ne peut assurément faire mieux connaître son caractère que le mémoire suivant, qu'on a tout entier écrit de sa main¹ :

« Les rois sont souvent obligés à faire des choses contre
 » leur inclination, et qui blessent leur bon naturel. Ils doivent
 » aimer à faire plaisir, et il faut qu'ils châtient souvent, et
 » perdent des gens à qui naturellement ils veulent du bien.
 » L'intérêt de l'État doit marcher le premier. On doit forcer
 » son inclination, et ne pas se mettre en état de se reprocher,
 » dans quelque chose d'importance, qu'on pouvait faire mieux;
 » mais quelques intérêts particuliers m'en ont empêché, et
 » ont déterminé les vues que je devais avoir pour la gran-
 » deur, le bien et la puissance de l'État. Souvent il y a des
 » endroits qui font peine; il y en a de délicats qu'il est dif-
 » ficile de démêler; on a des idées confuses. Tant que cela
 » est, on peut demeurer sans se déterminer; mais dès que l'on
 » se fixe l'esprit à quelque chose, et qu'on croit voir le meil-
 » leur parti, il le faut prendre; c'est ce qui m'a fait réussir

¹ L'original de ce mémoire a été déposé, en 1749, par le duc de Noailles à la Bibliothèque Royale. Il n'y a, dans tout le manuscrit, ni points ni virgules, et encore moins d'orthographe. Voici les premières lignes du passage cité par Voltaire : « Les roys sont
 » souvent obligés à faire des choses contre leur inclination et qui
 » blesse leur bon naturel ils doinent aimer a faire plesir et il faut
 » quils chatie souvent et perde des gens a qui naturellement ils ue-
 » lent du bien l'interest de l'estat doit marcher le premier on doit
 » forser son inclinaton et ne ce pas mestre en estat de ce reprocher
 » dans quelque chose d'important quon pouuoit faire mieux, etc. »

» souvent dans ce que j'ai entrepris : les fautes que j'ai faites,
 » et qui m'ont donné des peines infinies, ont été par com-
 » plaisance, et pour me laisser aller trop nonchalamment aux
 » avis des autres. Rien n'est si dangereux que la faiblesse, de
 » quelque nature qu'elle soit. Pour commander aux autres, il faut
 » s'élever au-dessus d'eux ; et après avoir entendu ce qui vient
 » de tous les endroits, on se doit déterminer par le jugement,
 » qu'on doit faire sans préoccupation, et pensant toujours à
 » ne rien ordonner ni exécuter qui soit indigne de soi, du
 » caractère qu'on porte, ni de la grandeur de l'État. Les princes
 » qui ont de bonnes intentions et quelque connaissance de
 » leurs affaires, soit par expérience, soit par étude et une
 » grande application à se rendre capables, trouvent tant de
 » différentes choses par lesquelles ils se peuvent faire con-
 » naître, qu'ils doivent avoir un soin particulier et une ap-
 » plication universelle à tout. Il faut se garder contre soi-
 » même, prendre garde à son inclination, et être toujours en
 » garde contre son naturel. Le métier de roi est grand, noble,
 » flatteur, quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes
 » les choses auxquelles il engage ; mais il n'est pas exempt
 » de peines, de fatigues, d'inquiétude. L'incertitude désespère
 » quelquefois ; et quand on a passé un temps raisonnable à
 » examiner une affaire, il faut se déterminer, et prendre le
 » parti qu'on croit le meilleur ¹.

» Quand on a l'État en vue, on travaille pour soi ; le bien
 » de l'un fait la gloire de l'autre : quand le premier est heu-
 » reux, élevé et puissant, celui qui en est cause en est glo-
 » rieux, et par conséquent doit plus goûter que ses sujets, par
 » rapport à lui et à eux, tout ce qu'il y a de plus agréable

¹ L'abbé Castel de Saint-Pierre, connu par plusieurs ouvrages sin-
 guliers, dans lesquels on trouve beaucoup de vues philosophiques
 et très-peu de praticables, a laissé des *Annales politiques*, depuis 1658
 jusqu'à 1739. Il ne veut pas surtout qu'on l'appelle Louis le Grand.
 Si *grand* signifie parfait, il est sûr que ce titre ne lui convient pas ;
 mais par ces mémoires écrits de la main même de ce monarque, il
 paraît qu'il avait d'aussi bons principes de gouvernement, pour le
 moins, que l'abbé de Saint-Pierre. Ces mémoires de l'abbé de Saint-
 Pierre n'ont rien de curieux que la bonne foi grossière avec laquelle
 cet homme se croit fait pour gouverner. (*Note de Voltaire.*)

» dans la vie. Quand on s'est mépris, il faut réparer sa faute
 » le plus tôt qu'il est possible, et que nulle considération n'en
 » empêche, pas même la bonté.

» En 1671, un homme mourut, qui avait la charge de secré-
 » taire d'État, ayant le département des étrangers : il était
 » homme capable, mais non pas sans défauts ; il ne laissait
 » pas de bien remplir ce poste, qui est très-important.

» Je fus quelque temps à penser à qui je ferais avoir cette
 » charge ; et après avoir bien examiné, je trouvai qu'un
 » homme qui avait longtemps servi dans des ambassades
 » était celui qui la remplirait le mieux¹.

» Je lui fis mander de venir. Mon choix fut approuvé de
 » tout le monde ; ce qui n'arrive pas toujours. Je le mis en
 » possession de cette charge à son retour. Je ne le connaissais
 » que de réputation, et par les commissions dont je l'avais
 » chargé, et qu'il avait bien exécutées ; mais l'emploi que je
 » lui ai donné s'est trouvé trop grand et trop étendu pour lui².
 » Je n'ai pas profité de tous les avantages que je pouvais avoir,
 » et tout cela par complaisance et bonté. Enfin il a fallu que
 » je lui ordonne de se retirer, parce que tout ce qui passait
 » par lui perdait de la grandeur et de la force qu'on doit
 » avoir en exécutant les ordres d'un roi de France. Si j'avais
 » pris le parti de l'éloigner plus tôt, j'aurais évité les incon-
 » vénients qui me sont arrivés, et je ne me reprocherais pas
 » que ma complaisance pour lui a pu nuire à l'État. J'ai
 » fait ce détail pour faire voir un exemple de ce que j'ai dit
 » ci-devant. »

¹ M. de Pomponne.

² Ses dépêches respirent la sagesse, la modération et un ton de bienveillance pour les personnes avec qui il avait à traiter (Flassar., *Diplom. franç.*, t. III, p. 474-475)..... Mais il lui manquait ce que Louis voulait dans ses ministres, et qu'il nommait de la grandeur, de l'élevation, ou plutôt beaucoup d'orgueil. Les querelles d'étiquette qui firent presque avorter le congrès de Nimègue venaient du monarque ; les expédients qui rapprochaient les parties et qui les amenèrent enfin au grand but que se proposait la France, de traiter séparément avec chacun des ennemis pour dissoudre leur ligue, venaient du ministre des affaires étrangères. (Sismondi, t. XXV, p. 360, 361. — Voir, pour la diplomatie de Louis XIV, Guizot, *Hist. de la civilisation en Europe*, XIV^e leçon.)

Ce monument si précieux, et jusqu'à présent inconnu, dépose à la postérité en faveur de la droiture et de la magnanimité de son âme. On peut même dire qu'il se juge trop sévèrement, qu'il n'avait nul reproche à se faire sur M. de Pomponne, puisque les services de ce ministre et sa réputation avaient déterminé le choix du prince, confirmé par l'approbation universelle; et s'il se condamne sur le choix de M. de Pomponne, qui eut au moins le bonheur de servir dans les temps les plus glorieux, que ne devait-il pas se dire sur M. de Chamillart, dont le ministère fut si infortuné, et condamné si universellement ?

Il avait écrit plusieurs mémoires dans ce goût, soit pour se rendre compte à lui-même, soit pour l'instruction du dauphin, duc de Bourgogne. Ces réflexions vinrent après les événements. Il eût approché davantage de la perfection où il avait le mérite d'aspirer, s'il eût pu se former une philosophie supérieure à la politique ordinaire et aux préjugés; philosophie que, dans le cours de tant de siècles, on voit pratiquée par si peu de souverains, et qu'il est bien pardonnable aux rois de ne pas connaître, puisque tant d'hommes privés l'ignorent.

Voici une partie des instructions qu'il donne à son petit-fils Philippe V partant pour l'Espagne : il les écrivit à la hâte, avec une négligence qui découvre bien mieux l'âme qu'un discours étudié : on y voit le père et le roi.

« Aimez les Espagnols et tous vos sujets attachés à vos couronnes et à votre personne. Ne préférez pas ceux qui vous flatteront le plus; estimez ceux qui, pour le bien, hasardent de vous déplaire : ce sont là vos véritables amis.

» Faites le bonheur de vos sujets; et, dans cette vue, n'ayez de guerre que lorsque vous y serez forcé, et que vous en aurez bien considéré et bien pesé les raisons dans votre conseil.

» Essayez de remettre vos finances; veillez aux Indes et à vos flottes; pensez au commerce : vivez dans une grande union avec la France, rien n'étant si bon pour nos deux puissances que cette union, à laquelle rien ne pourra résister¹.

¹ On voit qu'il se trompa dans cette conjecture. (Note de Voltaire.)

» Si vous êtes contraint de faire la guerre, mettez-vous à
» la tête de vos armées.

» Songez à rétablir vos troupes partout, et commencez par
» celles de Flandre.

» Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir; mais
» faites-vous une sorte de règle qui vous donne des temps de
» liberté et de divertissement.

» Il n'y en a guère de plus innocents que la chasse et le
» goût de quelque maison de campagne, pourvu que vous
» n'y fassiez pas trop de dépense.

» Donnez une grande attention aux affaires quand on vous
» en parle; écoutez beaucoup dans le commencement, sans
» rien décider.

» Quand vous aurez plus de connaissance, souvenez-vous
» que c'est à vous à décider; mais, quelque expérience que
» vous ayez, écoutez toujours tous les avis et tous les raison-
» nements de votre conseil avant que de faire cette décision.

» Faites tout ce qui vous sera possible pour bien connaître
» les gens les plus importants, afin de vous en servir à propos.

» Tâchez que vos vice-rois et gouverneurs soient toujours
» Espagnols.

» Traitez bien tout le monde, ne dites jamais rien de fâcheux
» à personne; mais distinguez les gens de qualité et de mérite.

» Témoignez de la reconnaissance pour le feu roi, et pour
» tous ceux qui ont été d'avis de vous choisir pour lui suc-
» céder.

» Ayez une grande confiance au cardinal Porto-Carrero, et
» lui marquez le gré que vous lui savez de la conduite qu'il
» a tenue.

» Je crois que vous devez faire quelque chose de considé-
» rable pour l'ambassadeur qui a été assez heureux pour
» vous demander, et pour vous saluer le premier en qualité
» de sujet.

» N'oubliez pas Bedmar, qui a du mérite, et qui est capable
» de vous servir.

» Ayez une entière créance au duc d'Harcourt; il est ha-
» bile homme et honnête homme, et ne vous donnera des con-
» seils que par rapport à vous.

» Tenez tous les Français dans l'ordre.

» Traitez bien vos domestiques, mais ne leur donnez pas trop de familiarité, et encore moins de créance. Servez-vous d'eux tant qu'ils seront sages, renvoyez-les à la moindre faute qu'ils feront, et ne les soutenez jamais contre les Espagnols.

» N'ayez de commerce avec la reine douairière que celui dont vous ne pouvez vous dispenser. Faites en sorte qu'elle quitte Madrid, et qu'elle ne sorte pas d'Espagne. En quelque lieu qu'elle soit, observez sa conduite, et empêchez qu'elle ne se mêle d'aucune affaire. Ayez pour suspects ceux qui auront trop de commerce avec elle.

» Aimez toujours vos parents : souvenez-vous de la peine qu'ils ont eue à vous quitter ; conservez un grand commerce avec eux dans les grandes choses et dans les petites. Demandez-nous ce que vous auriez besoin ou envie d'avoir qui ne se trouve pas chez vous ; nous en userons de même avec vous.

» N'oubliez jamais que vous êtes Français, et ce qui peut vous arriver. Quand vous aurez assuré la succession d'Espagne par des enfants, visitez vos royaumes, allez à Naples et en Sicile, passez à Milan, et venez en Flandre¹ ; ce sera une occasion de nous revoir. En attendant, visitez la Catalogne, l'Aragon, et autres lieux : voyez ce qu'il y aura à faire pour Ceuta.

» Jetez quelque argent au peuple quand vous serez en Espagne, et surtout en entrant à Madrid.

» Ne paraissez pas choqué des figures extraordinaires que vous trouverez, ne vous en moquez point : chaque pays a ses manières particulières, et vous serez bientôt accoutumé à ce qui vous paraîtra d'abord le plus surprenant.

» Évitez, autant que vous pourrez, de faire des grâces à ceux qui donnent de l'argent pour les obtenir. Donnez à propos et libéralement ; et ne recevez guère de présents, à moins que ce ne soit des bagatelles. Si quelquefois vous

¹ Cela seul peut servir à confondre tant d'historiens qui, sur la foi des Mémoires infidèles écrits en Hollande, ont rapporté un prétendu traité (signé par Philippe V avant son départ), par lequel traité ce prince céda à son grand-père la Flandre et le Milanais. (*Note de Voltaire.*)

» ne pouvez éviter d'en recevoir, faites-en de plus considéra-
 » bles à ceux qui vous en auront donné, après avoir laissé
 » passer quelques jours.

» Ayez une cassette pour mettre ce que vous aurez de par-
 » ticulier, dont vous aurez seul la clef.

» Je finis par un des plus importants avis que je puisse vous
 » donner. Ne vous laissez pas gouverner; soyez le maître :
 » n'ayez jamais de favori ni de premier ministre. Écoutez, con-
 » sultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi,
 » vous donnera les lumières qui vous sont nécessaires, tant
 » que vous aurez de bonnes intentions ¹. »

Louis XIV avait dans l'esprit plus de justesse et de dignité que de saillie; et d'ailleurs on n'exige pas qu'un roi dise des choses mémorables, mais qu'il en fasse. Ce qui est nécessaire à tout homme en place, c'est de ne laisser sortir personne mécontent de sa présence, et de se rendre agréable à tous ceux qui l'approchent. On ne peut faire du bien à tout moment, mais on peut toujours dire des choses qui plaisent. Il s'en était fait une heureuse habitude : c'était, entre lui et sa cour, un commerce continuel de tout ce que la majesté peut avoir de grâces, sans jamais se dégrader, et de tout ce que l'empressement de servir et de plaire peut avoir de finesse, sans l'air de la bassesse. Il était, surtout avec les femmes, d'une attention et d'une politesse qui augmentait encore celle de ses courtisans; et il ne perdit jamais l'occasion de dire aux hommes de ces choses qui flattent l'amour-propre en excitant l'émulation, et qui laissent un long souvenir.

Un jour madame la duchessé de Bourgogne, encore fort jeune, voyant à souper un officier qui était très-laid, plaisanta beaucoup et très-haut sur sa laideur. « Je le trouve, Madame, » dit le roi encore plus haut, un des plus beaux hommes de » mon royaume, car c'est un des plus braves. »

Un officier général, homme un peu brusque, et qui n'avait pas adouci son caractère dans la cour même de Louis XIV, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait pourtant récompensé autant qu'on peut le faire

¹ Le roi d'Espagne profita de ces conseils : c'était un prince vertueux. (*Note de Voltaire.*)

pour un bras cassé : « Je voudrais avoir perdu aussi l'autre, » dit-il, et ne plus servir Votre Majesté. — J'en serais bien » fâché pour vous et pour moi, » lui répondit le roi ; et ce discours fut suivi d'une grâce qu'il lui accorda. Il était si éloigné de dire des choses désagréables, qui sont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne se permettait pas même les plus innocentes et les plus douces railleries, tandis que des particuliers en font tous les jours de si cruelles et de si funestes.

Il se plaisait et se connaissait à ces choses ingénieuses, aux impromptus, aux chansons agréables ; et quelquefois même il faisait sur-le-champ de petites parodies sur les airs qui étaient en vogue, comme celle-ci :

Chez mon cadet de frère
Le chancelier Serrant
N'est pas trop nécessaire ;
Et le sage Boifranc
Est celui qui sait plaire.

Et cette autre qu'il fit en congédiant un jour le conseil :

Le conseil à ses yeux a beau se présenter ;
Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle :
Rien ne peut l'arrêter
Quand la chasse l'appelle.

Ces bagatelles servent au moins à faire voir que les agréments de l'esprit faisaient un des plaisirs de sa cour, qu'il entraînait dans ces plaisirs, et qu'il savait dans le particulier vivre en homme, aussi bien que représenter en monarque sur le théâtre du monde.

Sa lettre à l'archevêque de Reims, au sujet du marquis de Barbezieux, quoique écrite d'un style extrêmement négligé, fait plus d'honneur à son caractère que les pensées les plus ingénieuses n'en auraient fait à son esprit. Il avait donné à ce jeune homme la place de secrétaire d'État de la guerre, qu'avait eue le marquis de Louvois, son père : bientôt, mécontent de la conduite de son nouveau secrétaire d'État, il veut le corriger sans trop le mortifier ; dans cette vue il s'adresse à son oncle, l'archevêque de Reims ; il le prie d'avertir son neveu. C'est un maître instruit de tout, c'est un père qui parle.

« Je sais, dit-il, ce que je dois à la mémoire de M. de Louvois¹; mais si votre neveu ne change de conduite, je serai forcé de prendre un parti. J'en serai fâché, mais il en faudra prendre un. Il a des talents, mais il n'en fait pas un bon usage. Il donne trop souvent à souper aux princes au lieu de travailler; il néglige les affaires pour ses plaisirs; il fait attendre trop longtemps les officiers dans son antichambre; il leur parle avec hauteur et quelquefois avec dureté. »

Voilà ce que ma mémoire me fournit de cette lettre, que j'ai vue autrefois en original : elle fait bien voir que Louis XIV n'était pas gouverné par ses ministres, comme on l'a cru, et qu'il savait gouverner ses ministres.

Il aimait les louanges²; et il est à souhaiter qu'un roi les aime, parce qu'alors il s'efforce de les mériter : mais Louis XIV ne les recevait pas toujours, quand elles étaient trop fortes. Lorsque notre académie, qui lui rendait toujours compte des sujets qu'elle proposait pour ses prix, lui fit voir celui-ci : « Quelle est, de toutes les vertus du roi, celle qui mérite la préférence? » le roi rougit, et ne voulut pas qu'un tel sujet fût traité. Il souffrit les prodiges de Quinault, mais c'était dans les beaux jours de sa gloire, dans le temps où l'ivresse de la nation excusait la sienne. Virgile et Horace par reconnaissance, et Ovide par une indigne faiblesse, prodiguèrent à Auguste des éloges plus forts, et, si on songe aux proscriptions, bien moins mérités.

Si Corneille avait dit, dans la chambre du cardinal de Ri-

¹ Ces mots démentent bien l'infâme calomnie de La Beaumelle, qui ose dire que « le marquis de Louvois avait craint que Louis XIV ne l'empoisonnât. »

Au reste, cette lettre doit être encore parmi les manuscrits laissés par M. le garde des sceaux Chauvelin. (*Note de Voltaire.*) — Ce n'était pas une lettre, mais un mémoire. Il n'est pas dans les six volumes des *Oeuvres de Louis XIV*, publiées en 1806. A. A. Barbier l'ayant trouvé manuscrit dans la bibliothèque du château de Fleury, l'a fait imprimer dans la *Revue encyclopédique*, du mois de novembre 1825. (Beuchot.)

² « Ce n'est point trop dire que, sans la crainte du diable que Dieu lui laissa jusque dans ses plus grands désordres, il se serait fait adorer et aurait trouvé des adorateurs. » (Saint-Simon, chap. CDVI.)

chelier, à quelqu'un des courtisans, « Dites à M. le cardinal » que je me connais mieux en vers que lui, » jamais ce ministre ne lui eût pardonné; c'est pourtant ce que Despréaux dit tout haut au roi, dans une dispute qui s'éleva sur quelques vers que le roi trouvait bons, et que Despréaux condamnait. « Il a raison, dit le roi, il s'y connaît mieux que moi. »

Le duc de Vendôme avait auprès de lui Villiers, un de ces hommes de plaisirs qui se font un mérite d'une liberté cynique; il le logeait à Versailles dans son appartement : on l'appelait communément Villiers-Vendôme. Cet homme condamnait hautement tous les goûts de Louis XIV, en musique, en peinture, en architecture, en jardins. Le roi plantait-il un bosquet, meublait-il un appartement, construisait-il une fontaine, Villiers trouvait tout mal entendu, et s'exprimait en termes peu mesurés : « Il est étrange, disait le roi, que » Villiers ait choisi ma maison pour venir s'y moquer de tout » ce que je fais. » L'ayant rencontré un jour dans les jardins : « Hé bien ! lui dit-il en lui montrant un de ses nouveaux ou- » vrages, cela n'a donc pas le bonheur de vous plaire ? — » Non, répondit Villiers. — Cependant, reprit le roi, il y a » bien des gens qui n'en sont pas si mécontents. — Cela peut » être, répartit Villiers, chacun a son avis. » Le roi en riant répondit : « On ne peut pas plaire à tout le monde. »

Un jour Louis XIV jouant au trictrac, il y eut un coup douteux : on disputait; les courtisans demeuraient dans le silence : le comte de Grammont arrive. « Jugez-nous, lui dit le roi. » — Sire, c'est vous qui avez tort, dit le comte. — Et comment pouvez-vous me donner le tort avant de savoir ce dont il s'agit ? — Eh ! sire, ne voyez-vous pas que, pour peu que la chose eût été seulement douteuse, tous ces messieurs vous auraient donné gain de cause ? »

Le duc d'Antin se distingua dans ce siècle par un art singulier, non pas de dire des choses flatteuses, mais d'en faire. Le roi va coucher à Petit-Bourg; il y critique une grande allée d'arbres qui cachait la vue de la rivière : le duc d'Antin la fait abattre pendant la nuit. Le roi, à son réveil, est étonné de ne plus voir ces arbres qu'il avait condamnés. « C'est parce » que Votre Majesté les a condamnés qu'elle ne les voit plus, » répond le duc.

Nous avons aussi rapporté ailleurs que le même homme, ayant remarqué qu'un bois assez grand, au bout du canal de Fontainebleau, déplaisait au roi, prit le moment d'une promenade, et, tout étant préparé, il se fit donner un ordre de couper ce bois, et on le vit dans l'instant abattu tout entier. Ces traits sont d'un courtisan ingénieux, et non pas d'un flatteur.

On a accusé Louis XIV d'un orgueil insupportable, parce que la base de sa statue, à la place des Victoires, est entourée d'esclaves enchaînés. Mais ce n'est point lui qui fit ériger cette statue, ni celle qu'on voit à la place de Vendôme¹. Celle de la place des Victoires est le monument de la grandeur d'âme et de la reconnaissance du premier maréchal de La Feuillade pour son souverain; il y dépensa cinq cent mille livres, qui font près d'un million aujourd'hui; et la ville en ajouta autant pour rendre la place régulière. Il paraît qu'on a eu également tort d'imputer à Louis XIV le faste de cette statue, et de ne voir que de la vanité et de la flatterie dans la magnanimité du maréchal.

On ne parlait que de ces quatre esclaves; mais ils figurent des vices domptés, aussi bien que des nations vaincues; le duel aboli, l'hérésie détruite : les inscriptions le témoignent assez; elles célèbrent aussi la jonction des mers, la paix de Nimègue; elles parlent de bienfaits plus que d'exploits guerriers. D'ailleurs, c'est un ancien usage des sculpteurs de mettre des esclaves au pied des statues des rois. Il vaudrait mieux y représenter des citoyens libres et heureux; mais enfin on voit

¹ Ces deux statues ont été détruites en 1792. — Le trait qu'on va lire prouve comment celui qui érigea la place des Victoires et la statue de Louis XIV savait flatter son maître. Le duc de La Feuillade, qui n'ignorait point que le faible de ce prince était d'être aimé pour lui-même, vint en poste à Versailles, à franc étrier, pendant un court armistice; il monta chez le roi, et lui dit : « Sire, il y en a » qui viennent voir leurs femmes, leurs pères, leurs fils, d'autres » leurs maîtresses; moi, je suis venu pour voir Votre Majesté, et je » repars à l'instant. » Et pour que Louis n'en doutât point, il ajouta : « Je supplie Votre Majesté de vouloir bien faire agréer mes très- » humbles hommages à M. le dauphin. » La Feuillade remonta à cheval et partit. (*Biographie universelle.*)

des esclaves aux pieds du clément Henri IV et de Louis XIII, à Paris ; on en voit à Livourne sous la statue de Ferdinand de Médicis, qui n'enchaîna assurément aucune nation ; on en voit à Berlin sous la statue d'un électeur qui repoussa les Suédois¹, mais qui ne fit point de conquêtes.

Les voisins de la France, et les Français eux-mêmes, ont rendu très-injustement Louis XIV responsable de cet usage. L'inscription *Viro immortalis*, « à l'homme immortel, » a été traitée d'idolâtrie, comme si ce mot signifiait autre chose que l'immortalité de sa gloire ! L'inscription de Viviani, à sa maison de Florence, *Ædes à Deo datæ*, « maison donnée par un Dieu, » serait bien plus idolâtre : elle n'est pourtant qu'une allusion au surnom de Dieudonné, et au vers de Virgile : *Deus nobis hæc otia fecit*.

A l'égard de la statue de la place de Vendôme, c'est la ville qui l'a érigée : les inscriptions latines qui remplissent les quatre faces de la base sont des flatteries plus grossières que celles de la place des Victoires. On y lit que Louis XIV ne prit jamais les armes que malgré lui. Il démentit bien solennellement cette adulation, au lit de la mort, par des paroles dont on se souviendra plus longtemps que de ces inscriptions ignorées de lui, et qui ne sont que l'ouvrage de la bassesse de quelques gens de lettres.

Le roi avait destiné les bâtiments de cette place pour sa bibliothèque publique. La place était plus vaste ; elle avait d'abord trois faces qui étaient celles d'un palais immense, dont les murs étaient déjà élevés, lorsque le malheur des temps, en 1701, força la ville de bâtir des maisons de particuliers sur les ruines de ce palais commencé. Ainsi le Louvre n'a point été fini ; ainsi la fontaine et l'obélisque que Colbert voulait faire élever vis-à-vis le portail de Perrault, n'ont paru que dans les dessins ; ainsi le beau portail de Saint-Gervais est demeuré offusqué, et la plupart des monuments de Paris laissent des regrets.

La nation désirait que Louis XIV eût préféré son Louvre et sa capitale au palais de Versailles, que le duc de Créqui ap-

¹ Frédéric-Guillaume, dit le Grand, électeur de Brandebourg, en 1640, né en 1620, mort le 29 avril 1688.

pelait un favori sans mérite. La postérité admire avec reconnaissance ce qu'on a fait de grand pour le public; mais la critique se joint à l'admiration, quand on voit ce que Louis XIV a fait de superbe et de défectueux pour sa maison de campagne.

Il résulte de tout ce qu'on vient de rapporter, que ce monarque aimait en tout la grandeur et la gloire. Un prince qui, ayant fait d'aussi grandes choses que lui, serait encore simple et modeste, serait le premier des rois, et Louis XIV le second.

S'il se repentit en mourant d'avoir entrepris légèrement des guerres, il faut convenir qu'il ne jugeait point par les événements; car, de toutes ses guerres, la plus juste et la plus indispensable, celle de 1701, fut la seule malheureuse.

Il eut de son mariage, outre Monseigneur, deux fils et trois filles, morts dans l'enfance. Ses amours furent plus heureux; il n'y eut que deux de ses enfants naturels qui moururent au berceau; huit autres vécutent légitimés, et cinq eurent postérité. Il eut encore d'une demoiselle attachée à madame de Montespan une fille non reconnue, qu'il maria à un gentilhomme d'auprès de Versailles, nommé de La Queue.

On soupçonna, avec beaucoup de vraisemblance, une religieuse de l'abbaye de Moret d'être sa fille : elle était extrêmement basanée, et d'ailleurs lui ressemblait. Le roi lui donna vingt mille écus de dot en la plaçant dans ce couvent. L'opinion qu'elle avait de sa naissance lui donnait un orgueil dont ses supérieures se plainquirent. Madame de Maintenon, dans un voyage de Fontainebleau, alla au couvent de Moret; et voulant inspirer plus de modestie à cette religieuse, elle fit ce qu'elle put pour lui ôter l'idée qui nourrissait sa fierté. « Madame, lui dit cette personne, la peine que prend une » dame de votre élévation de venir exprès ici me dire que je » ne suis pas fille du roi me persuade que je le suis. » Le couvent de Moret se souvient encore de cette anecdote.

Tant de détails pourraient rebuter un philosophe; mais la curiosité, cette faiblesse si commune aux hommes, cesse presque d'en être une, quand elle a pour objet des temps et des hommes qui attirent les regards de la postérité.

CHAPITRE XXIX.

Gouvernement intérieur. Justice. Commerce. Police. Lois. Discipline militaire. Marine, etc.

On doit cette justice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur siècle, de regarder le point dont ils sont partis, pour mieux voir les changements qu'ils ont faits dans leur patrie. La postérité leur doit une éternelle reconnaissance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils sont surpassés : cette juste gloire est leur unique récompense. Il est certain que l'amour de cette gloire anima Louis XIV, lorsque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer son royaume, embellir sa cour, et perfectionner les arts ¹.

Non-seulement il s'imposa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ses ministres ; mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particulière, et tout citoyen avait la liberté de lui présenter des requêtes et des projets. Les placets étaient reçus d'abord par un maître des requêtes, qui les rendait apostillés ; ils furent dans la suite renvoyés aux bureaux des ministres. Les projets étaient examinés dans le conseil, quand ils méritaient de l'être ; et leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propositions avec les ministres, en présence du roi. Ainsi on vit entre le trône et la nation une correspondance qui subsista malgré le pouvoir absolu.

¹ Louis XIV avait la superstition de la royauté : il croyait qu'elle venait de Dieu et qu'elle en recevait des lumières proportionnées à ses devoirs... Quoique doué d'un sens droit, il était privé de ce haut discernement et de cette portée de vue qui avaient distingué Mazarin et Richelieu. Il prit trop souvent la voix de ses passions pour celle du devoir, et son confesseur pour sa conscience. Il manqua de modération par défaut d'intelligence, et quoique très-jaloux de son autorité, il se laissa diriger toute sa vie par ceux qui eurent plus d'esprit que lui. Lionne, Louvois, madame de Maintenon, acquirent tour à tour un grand empire sur ses résolutions ; mais ils déguisèrent cet empire de l'esprit, sous la forme, le premier du conseil, le second de la flatterie, la dernière du dévouement... (Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I^{er}, introd., p. LII.)

Louis XIV se forma et s'accoutuma lui-même au travail, et ce travail était d'autant plus pénible qu'il était nouveau pour lui, et que la séduction des plaisirs pouvait aisément le distraire. Il écrivit les premières dépêches à ses ambassadeurs : les lettres les plus importantes furent souvent depuis minutées de sa main ; et il n'y en eut aucune écrite en son nom qu'il ne se fît lire ¹.

A peine Colbert, après la chute de Fouquet, eut-il rétabli l'ordre dans les finances, que le roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts, depuis 1647 jusqu'en 1656, et surtout trois millions de tailles ². On abolit pour cinq cent mille écus par an de droits onéreux. Ainsi l'abbé de Choisi paraît ou bien mal instruit, ou bien injuste, quand il dit qu'on ne diminua point la recette : il est certain qu'elle fut diminuée par ces remises, et augmentée par le bon ordre.

Les soins du premier président de Bellièvre, aidés des libéralités de la duchesse d'Aiguillon, de plusieurs citoyens, avaient établi l'hôpital général ; le roi l'augmenta, et en fit élever dans toutes les villes principales du royaume.

Les grands chemins, jusqu'alors impraticables, ne furent plus négligés, et peu à peu devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui sous Louis XV, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on sorte de Paris, on voyage à présent environ cinquante à soixante lieues, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins construits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas si spacieux et si beaux.

Le génie de Colbert se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé, et dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, et encore plus les

¹ Voir : *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, publiée par M. Depping. Paris, 1850 et suiv., 4 vol. in-4°.

² Imposition de deniers qu'on levait sur toutes les personnes qui n'étaient pas nobles ou ecclésiastiques, ou qui ne jouissaient pas de quelque exemption. La taille était si essentiellement roturière, que lorsque par arrêt on dégradait un gentilhomme, on n'oubliait jamais de le soumettre au paiement de cette imposition, et que lorsqu'on anoblissait un roturier, on le déclarait affranchi de la taille et de ses accessoires.

Hollandais, faisaient par leurs vaisseaux presque tout le commerce de la France : les Hollandais surtout chargeaient dans nos ports nos denrées, et les distribuaient dans l'Europe. Le roi commença, dès 1662, à exempter ses sujets d'une imposition nommée *le droit de fret*, que payaient tous les vaisseaux étrangers; et il donna aux Français toutes les facilités de transporter eux-mêmes leurs marchandises à moins de frais. Alors le commerce maritime naquit; le conseil de commerce, qui subsiste aujourd'hui, fut établi, et le roi y présidait tous les quinze jours.

Les ports de Dunkerque et de Marseille furent déclarés francs; et bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marseille, et celui du Nord à Dunkerque.

On forma une compagnie des Indes occidentales en 1664, et celle des grandes Indes fut établie la même année : avant ce temps il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'industrie hollandaise. Les partisans de l'ancienne économie, timide, ignorante et resserrée, déclamèrent en vain contre un commerce dans lequel on échange sans cesse de l'argent qui ne périrait pas, contre des effets qui se consomment. Ils ne faisaient pas réflexion que ces marchandises de l'Inde, devenues nécessaires, auraient été payées plus chèrement à l'étranger. Il est vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'espèces qu'on n'en retire, et que par là l'Europe s'appauvrit. Mais ces espèces viennent du Pérou et du Mexique; elles sont le prix de nos denrées portées à Cadix; et il reste plus de cet argent en France que les Indes orientales n'en absorbent.

Le roi donna plus de six millions de notre monnaie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les personnes riches à s'y intéresser; les reines, les princes et toute la cour, fournirent deux millions numéraires de ce temps-là; les cours supérieures donnèrent douze cent mille livres; les financiers, deux millions; le corps des marchands, six cent cinquante mille livres. Toute la nation seconda son maître.

Cette compagnie a toujours subsisté. Car encore que les Hollandais eussent pris Pondichéri, en 1694, et que le commerce des Indes languît depuis ce temps, il reprit une nouvelle force sous la régence du duc d'Orléans. Pondichéri devint alors la rivale de Batavia; et cette compagnie des Indes, fondée

avec des peines extrêmes par le grand Colbert, reproduite de nos jours par des secousses singulières, fut pendant quelques années une des plus grandes ressources du royaume. Le roi forma encore une compagnie du Nord, en 1669 : il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puisque les plus grandes maisons s'intéressaient à ces établissements à l'exemple du monarque.

La compagnie des Indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres : le roi fournit le dixième de tous les fonds.

Il donna trente francs par tonneau d'exportation, et quarante d'importation. Tous ceux qui firent construire des vaisseaux dans les ports du royaume reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir.

On ne peut encore trop s'étonner que l'abbé de Choisi ait censuré ces établissements dans ses mémoires, qu'il faut lire avec défiance. Nous sentons aujourd'hui tout ce que le ministre Colbert fit pour le bien du royaume ; mais alors on ne le sentait pas ; il travaillait pour des ingrats. On lui sut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes sur l'hôtel de ville, acquises à vil prix depuis 1656, et du décri où tombèrent les billets de l'épargne, prodigués sous le précédent ministère, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il faisait. Il y avait plus de bourgeois que de citoyens. Peu de personnes portaient leurs vues sur l'avantage public. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux, et rétrécit l'esprit ; je ne dis pas seulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponse grossière d'un marchand, nommé Hazon, qui, consulté par ce ministre, lui dit : « Vous avez trouvé la voiture renversée d'un côté, et » vous l'avez renversée de l'autre, » était encore citée avec complaisance dans ma jeunesse ; et cette anecdote se retrouve dans Moréri. Il a fallu que l'esprit philosophique, introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendit enfin une justice entière à la mémoire de ce grand homme. Il avait la même exactitude que le duc de Sulli, et des vues beaucoup plus étendues. L'un ne savait que ménager ; l'autre savait faire de grands établissements. Sulli, depuis la paix de Vervins, n'eut d'autre embarras que celui de main-

tenir une économie exacte et sévère ; et il fallut que Colbert trouvât des ressources promptes et immenses pour la guerre de 1667, et pour celle de 1672. Henri IV secondait l'économie de Sulli ; les magnificences de Louis XIV contrarièrent toujours le système de Colbert.

Cependant presque tout fut réparé ou créé de son temps. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du roi et des particuliers, fut la preuve sensible, en 1665, d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France et la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés par une exemption de tailles pendant cinq années pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans ; et tout père de famille qui avait dix enfants était exempt pour toute sa vie, parce qu'il donnait plus à l'État par le travail de ses enfants qu'il n'eût pu donner en payant la taille. Ce règlement aurait dû demeurer à jamais sans atteinte.

Depuis l'an 1663 jusqu'en 1672, chaque année de ce ministère fut marquée par l'établissement de quelque manufacture ¹. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque métier battant, outre des gratifications considérables. On compta, dans l'année 1669, quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans le royaume. Les manufactures de soies perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce temps-là ; et non-seulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au-dessus de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des mûriers mit les fabricants en état de se passer des soies étrangères pour la trame des étoffes.

¹ L'établissement des *manufactures royales* comptera toujours parmi les gloires du règne de Louis XIV ; mais ce qu'on n'a point suffisamment remarqué, c'est le tort considérable que ces manufactures, par les privilèges exorbitants dont elles étaient dotées, occasionnaient aux ouvriers et aux petits fabricants. Les industries qui auraient pu leur faire concurrence étaient mises en interdit dans un rayon déterminé autour des lieux où elles s'établissaient. Elles avaient, outre d'importantes franchises, privilège pour l'achat des matières premières, privilège pour la vente, et on allait souvent jusqu'à défendre aux consommateurs d'user d'autres produits que ceux qu'elles avaient fabriqués.

On commença, dès 1666, à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avait toujours fourni toute l'Europe; et bientôt on en fit dont la grandeur et la beauté n'ont pu jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie et de Perse furent surpassés à la Savonnerie. Les tapisseries de Flandre cédèrent à celles des Gobelins. Le vaste enclos des Gobelins était rempli alors de plus de huit cents ouvriers; il y en avait trois cents qu'on y logeait. Les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres dessins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'est dans cette enceinte des Gobelins qu'on fabriquait encore des ouvrages de rapport, espèce de mosaïque admirable, et l'art de la marqueterie fut poussé à sa perfection.

Outre cette belle manufacture de tapisseries aux Gobelins, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut six cents ouvriers dans cette ville; et le roi lui fit présent de soixante mille livres.

Seize cents filles furent occupées aux ouvrages de dentelles : on fit venir trente principales ouvrières de Venise, et deux cents de Flandre; et on leur donna trente-six mille livres pour les encourager.

Les fabriques de draps de Sedan, celles des tapisseries d'Aubusson, dégénérées et tombées, furent rétablies. Les riches étoffes où la soie se mêle avec l'or et l'argent se fabriquèrent à Lyon, à Tours, avec une industrie nouvelle.

On sait que le ministère acheta en Angleterre le secret de cette machine ingénieuse avec laquelle on fait les bas dix fois plus promptement qu'à l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle faïence, les cuirs maroquinés, qu'on avait toujours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais des calvinistes, qui avaient le secret du fer-blanc et de l'acier, emportèrent, en 1686, ce secret avec eux, et firent partager cet avantage et beaucoup d'autres à des nations étrangères.

Le roi achetait tous les ans pour environ huit cent mille de nos livres de tous les ouvrages de goût qu'on fabriquait dans son royaume, et il en faisait des présents.

Il s'en fallait beaucoup que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui; il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni propreté. Il fallut pourvoir à ce nettoisement continuel des rues, à cette

illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits, paver la ville tout entière, y construire deux nouveaux ponts, rétablir les anciens, faire veiller une garde continuelle, à pied et à cheval, pour la sûreté des citoyens. Le roi se chargea de tout, en affectant des fonds à ces dépenses nécessaires. Il créa, en 1667, un magistrat, uniquement pour veiller à la police. La plupart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples longtemps après, et aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris; et Rome même n'est pas éclairée¹.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection, que le second lieutenant de police qu'eut Paris acquit dans cette place une réputation qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce siècle; aussi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le ministère, et il eût été bon général d'armée. La place de lieutenant de police était au-dessous de sa naissance et de son mérite; et cependant cette place lui fit un bien plus grand nom que le ministère gêné et passager qu'il obtint sur la fin de sa vie.

On doit observer ici que M. d'Argenson ne fut pas le seul, à beaucoup près, de l'ancienne chevalerie qui eût exercé la magistrature. La France est presque l'unique pays de l'Europe où l'ancienne noblesse ait pris souvent le parti de la robe; presque tous les autres États, par un reste de barbarie gothique, ignorent encore qu'il y ait de la grandeur dans cette profession.

Le roi ne cessa de bâtir au Louvre, à Saint-Germain, à Versailles, depuis 1664. Les particuliers, à son exemple, élevèrent dans Paris mille édifices superbes et commodes. Le nombre s'en est accru tellement, que, depuis les environs du Palais-Royal et ceux de Saint-Sulpice, il se forma dans Paris deux villes nouvelles fort supérieures à l'ancienne. Ce fut en ce temps-là qu'on inventa la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces, et suspendus par des ressorts; de sorte qu'un citoyen de Paris se promenait dans cette grande ville avec plus de luxe que les premiers triomphateurs romains n'allaient autrefois au Capitole. Cet usage, qui a com-

¹ Voir, sur la police, Saint-Simon, chap. CDX.

mencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe; et, devenu commun, il n'est plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la sculpture; et ce goût était en tout dans le grand et dans le noble. Dès que le contrôleur général Colbert eut, en 1664, la direction des bâtiments, qui est proprement le ministère des arts¹, il s'appliqua à seconder les projets de son maître. Il fallut d'abord travailler à achever le Louvre. François Mansard, l'un des plus grands architectes qu'ait eus la France, fut choisi pour construire les vastes édifices qu'on projetait. Il ne voulut pas s'en charger sans avoir la liberté de refaire ce qui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de dépenses, le fit exclure. On appela de Rome le cavalier Bernini, dont le nom était célèbre par la colonnade qui entoure le parvis de Saint-Pierre, par la statue équestre de Constantin, et par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cinquante mille écus, avec une pension de deux mille, et une de cinq cents pour son fils. Cette générosité de Louis XIV envers le Bernin fut encore plus grande que la magnificence de François I^{er} pour Raphaël. Le Bernin, par reconnaissance, fit depuis à Rome la statue

¹ L'abbé de Saint-Pierre, dans ses *Annales politiques*, page 104 de son manuscrit, dit que « ces choses prouvent le nombre des fainéants; » leur goût pour la fainéantise, qui suffit à entretenir et à nourrir » d'autres espèces de fainéants...; que c'est présentement ce qu'est » la nation italienne, où ces arts sont portés à une haute perfection; » ils sont gueux, fainéants, paresseux, vains, occupés de niaiseries, etc. » Ces réflexions grossières et écrites grossièrement n'en sont pas plus justes. Lorsque les Italiens réussirent le plus dans ces arts, c'était sous les Médicis, pendant que Venise était la plus guerrière et la plus opulente des républiques. C'était le temps où l'Italie produisit de grands hommes de guerre, et des artistes illustres en tout genre; et c'est de même dans les années florissantes de Louis XIV que les arts ont été le plus perfectionnés. L'abbé de Saint-Pierre s'est trompé en beaucoup de choses, et a fait regretter que la raison n'ait pas secondé en lui les bonnes intentions. (*Note de Voltaire.*)

équestre du roi qu'on voit à Versailles. Mais, quand il arriva à Paris avec tant d'appareil comme le seul homme digne de travailler pour Louis XIV, il fut bien surpris de voir le dessin de la façade du Louvre, du côté de Saint-Germain l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus augustes monuments d'architecture qui soient au monde. Claude Perrault avait donné ce dessin, exécuté par Louis de Vau et Dorbay. Il inventa les machines avec lesquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majestueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez soi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on est redevable à ce Perrault que Boileau osa vouloir rendre ridicule. Ces vignes si renommées sont, de l'aveu des voyageurs, très-inférieures au seul château de Maisons, qu'avait bâti François Mansard à si peu de frais. Bernini fut magnifiquement récompensé, et ne mérita pas ses récompenses : il donna seulement des dessins qui ne furent pas exécutés.

Le roi, en faisant bâtir ce Louvre dont l'achèvement est tant désiré, en faisant une ville à Versailles près de ce château qui a coûté tant de millions¹, en bâtissant Trianon, Marly, et en

¹ Voltaire portait à cinq cents millions la dépense faite à Versailles par Louis XIV. Volney évalue à quatorze cents millions les frais des constructions du seul palais de Versailles ; mais c'est une évidente exagération. — Un mémoire lu en 1701 à la Société des sciences et arts par Guillaumot, architecte des bâtiments du roi, et imprimé vers le même temps, paraît prouver jusqu'à l'évidence, et d'après des vérifications faites dans les archives du département des bâtiments, que les dépenses de Louis XIV pour Versailles, Marly, Trianon, l'aqueduc de Maintenon, les châteaux de Noisy et de Mouligneux, etc., ne s'élevèrent, durant vingt-sept ans, c'est-à-dire de 1664 à 1690, qu'à la somme de 187,078,537 livres, 13 sous, 2 deniers, valeur d'aujourd'hui à 52 fr. le marc, et dans cette somme sont comprises même quelques dépenses antérieures.

L'état général des grands travaux faits dans les mêmes années 1664 à 1690, monte, suivant ce mémoire, à 307,575,654 livres, 10 sous, 10 deniers, même valeur de monnaie, y compris les 187 millions déjà mentionnés. (Voir, sur le même sujet, l'*Histoire de Fénelon*, par M. de Bausset, t. IV, p. 474, où il est fait mention du mémoire de Guillaumot. — *Œuvres de Voltaire*, édition Renouard, t. XXVI, p. 164, note signée R.)

faisant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'Observatoire, commencé en 1666, dès le temps qu'il établit l'Académie des sciences. Mais le monument le plus glorieux par son utilité, par sa grandeur et par ses difficultés, fut ce canal du Languedoc qui joint les deux mers, et qui tombe dans le port de Cette, construit pour recevoir ses eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664, et on le continua sans interruption jusqu'en 1681. La fondation des Invalides et la chapelle de ce bâtiment, la plus belle de Paris, l'établissement de Saint-Cyr, le dernier de tant d'ouvrages construits par ce monarque, suffiraient seuls pour faire bénir sa mémoire. Quatre mille soldats et un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands asiles une consolation dans leur vieillesse, et des secours pour leurs blessures et pour leurs besoins; deux cent cinquante filles nobles qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, sont autant de voix qui célèbrent Louis XIV. L'établissement de Saint-Cyr sera surpassé par celui que Louis XV vient de former pour élever cinq cents gentilshommes ¹; mais, loin de faire oublier Saint-Cyr, il en fait souvenir : c'est l'art de faire du bien qui s'est perfectionné.

Louis XIV voulut en même temps faire des choses plus grandes et d'une utilité plus générale, mais d'une exécution plus difficile; c'était de réformer les lois. Il y fit travailler le chancelier Séguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, et surtout le conseiller d'État Pussort. Il assistait quelquefois à leurs assemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ses premières lois et de ses conquêtes ². L'ordonnance civile parut d'abord; ensuite le code des eaux et forêts; puis des statuts pour toutes les manufactures; l'ordonnance criminelle, le code du commerce, celui de la marine : tout cela se suivit presque d'année en année. Il y eut même une jurisprudence nouvelle

¹ L'École Militaire.

² Les premiers travaux de réformation commencèrent en 1665. Le 15 mai de cette année, Colbert remit au roi un mémoire dans lequel il exposait ses plans. Diverses commissions furent nommées, et elles travaillèrent sans interruption, de 1665 à 1673. On en écarta les membres du parlement, et on les composa surtout d'hommes pratiques.

établie en faveur des nègres de nos colonies, espèce d'hommes qui n'avait pas encore joui des droits de l'humanité.

Une connaissance approfondie de la jurisprudence n'est pas le partage d'un souverain. Mais le roi était instruit des lois principales; il en possédait l'esprit, et savait ou les soutenir ou les mitiger à propos. Il jugeait souvent les causes de ses sujets, non-seulement dans le conseil des secrétaires d'État, mais dans celui qu'on appelle le conseil des parties. Il y a de lui deux jugements célèbres dans lesquels sa voix décida contre lui-même.

Dans le premier, en 1680, il s'agissait d'un procès entre lui et des particuliers de Paris qui avaient bâti sur son fonds. Il voulut que les maisons leur demeuraient avec le fonds qui lui appartenait et qu'il leur céda.

L'autre regardait un Persan nommé Roupli, dont les marchandises avaient été saisies par les commis de ses fermes, en 1687. Il opina que tout lui fût rendu, et y ajouta un présent de trois mille écus. Roupli porta dans sa patrie son admiration et sa reconnaissance. Lorsque nous avons vu depuis à Paris l'ambassadeur persan, Méhémet Rizabeg, nous l'avons trouvé instruit dès longtemps de ce fait par la renommée.

L'abolition des duels fut un des plus grands services rendus à la patrie. Ces combats avaient été autorisés autrefois par les parlements mêmes et par l'église; et quoiqu'ils fussent défendus depuis Henri IV, cette funeste coutume subsistait plus que jamais. Le fameux combat de la Frette, de quatre contre quatre, en 1663, fut ce qui détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité corrigea peu à peu notre nation, et même les nations voisines, qui se conformèrent à nos sages coutumes, après avoir pris nos mauvaises. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du temps de Louis XIII.

Législateur de ses peuples¹, il le fut de ses armées. Il est

¹ « La législation de Louis XIV est pleine de vices qui éclatent aujourd'hui, et que personne ne peut contester; elle n'a point été conçue dans l'intérêt de la vraie justice et de la liberté, mais dans un intérêt d'ordre public, pour donner aux lois plus de régularité, de fixité. Mais cela seul alors était un grand progrès; et l'on ne peut

étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui qui, la première année de son administration, ordonna que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits ou par différentes marques, règlement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui qui institua les brigadiers, et qui mit les corps dont la maison du roi est formée sur le pied où ils sont aujourd'hui. Il fit une compagnie de mousquetaires des gardes du cardinal Mazarin, et fixa à cinq cents hommes le nombre des deux compagnies, auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

Sous lui plus de connétable ; et, après la mort du duc d'Épernon, plus de colonel général de l'infanterie : ils étaient trop maîtres ; il voulait l'être, et le devait. Le général de Grammont, simple mestre de camp des gardes françaises sous le duc d'Épernon, et prenant l'ordre de ce colonel général, ne le prit plus que du roi, et fut le premier qui eut le nom de colonel des gardes. Il installait lui-même ces colonels à la tête du régiment, en leur donnant de sa main un hausse-col doré avec une pique, et ensuite un espton, quand l'usage des piques fut aboli. Il institua les grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du roi, qui est de sa création ; ensuite il forma une compagnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie ; il en donna deux aux gardes françaises ; maintenant il y en a dans toute l'infanterie une par bataillon. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, et leur donna un colonel général. Il ne faut pas oublier l'établissement des haras, en 1667. Ils étaient absolument abandonnés auparavant, et ils furent d'une grande ressource pour remonter la cavalerie : ressource importante, depuis trop négligée.

L'usage de la baïonnette au bout du fusil est de son institution. Avant lui on s'en servait quelquefois ; mais il n'y avait que quelques compagnies qui combattissent avec cette arme. Point d'usage uniforme, point d'exercice ; tout était abandonné

douter que les ordonnances de Louis XIV, très-supérieures à l'état antérieur, n'aient puissamment contribué à faire avancer la société française dans la carrière de la civilisation. » (Guizot, *Hist. de la civilisation en Europe*. Paris, 1829, in-8°, 14^e leçon.)

à la volonté du général. Les piques passaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment qui eut des baïonnettes et qu'on forma à cet exercice fut celui des fusiliers, établi en 1671.

La manière dont l'artillerie est servie aujourd'hui lui est due tout entière. Il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz et à Strasbourg; et le régiment d'artillerie s'est vu enfin rempli d'officiers presque tous capables de bien conduire un siège. Tous les magasins du royaume étaient pourvus, et on y distribuait tous les ans huit cents milliers de poudre. Il y forma un régiment de bombardiers et un de hussards : avant lui on ne connaissait les hussards que chez les ennemis.

Il établit, en 1688, trente régiments de milice, fournis et équipés par les communautés : ces milices s'exerçaient à la guerre, sans abandonner la culture des campagnes¹.

Des compagnies de cadets furent entretenues dans la plupart des places frontières : ils y apprenaient les mathématiques, le dessin et tous les exercices, et faisaient les fonctions de soldats. Cette institution dura dix années. On se lassa enfin de cette jeunesse trop difficile à discipliner : mais le corps des ingénieurs, que le roi forma, et auquel il donna les règlements qu'il suit encore, est un établissement à jamais durable. Sous lui l'art de fortifier les places fut porté à la perfection par le maréchal de Vauban et ses élèves, qui surpassèrent le comte de Pagan². Il construisit ou répara cent cinquante places de guerre.

Pour soutenir la discipline militaire, il créa des inspecteurs généraux, ensuite des directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes; et on voyait par leur rapport si les commissaires des guerres avaient fait leur devoir.

¹ Ces milices, qui sont la pépinière des armées, contribuèrent à sauver la France dans les dernières campagnes du maréchal de Villars, et à la rendre victorieuse dans les campagnes de Louis XV. L'excellente méthode que l'on a prise, en 1724, concernant le maintien de ces milices, est due principalement au conseil de M. Duverney, et elle a été très-perfectionnée par M. le comte d'Argenson. (Voltaire, *Réfutation des notes critiques de M. de La Beaumelle*, etc.)

² Blaise-François de Pagan, né en 1604, mort en 1665, auteur d'un *Traité des fortifications*, 1645, in-folio.

Il institua l'ordre de Saint-Louis, récompense honorable, plus briguée souvent que la fortune. L'hôtel des Invalides mit le comble aux soins qu'il prit pour mériter d'être bien servi.

C'est par de tels soins que, dès l'an 1672, il eut cent quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, et qu'augmentant ses forces à mesure que le nombre et la puissance de ses ennemis augmentaient, il eut enfin jusqu'à quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui on n'avait point vu de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposèrent à peine d'aussi considérables; mais il fallait qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvait; et il eut toujours ou de grands succès, ou de grandes ressources.

Il fut le premier qui, en temps de paix, donna une image et une leçon complète de la guerre. Il assembla à Compiègne soixante et dix mille hommes, en 1698; on y fit toutes les opérations d'une campagne. C'était pour l'instruction de ses trois petits-fils. Le luxe fit une fête somptueuse de cette école militaire.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuses et bien disciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à se donner l'empire de la mer. D'abord le peu de vaisseaux que le cardinal Mazarin avait laissés pourrir dans les ports sont réparés : on en fait acheter en Hollande, en Suède; et, dès la troisième année de son gouvernement, il envoie ses forces maritimes s'essayer à Gigeri, sur la côte d'Afrique. Le duc de Beaufort purge les mers de pirates, dès l'an 1665; et, deux ans après, la France a dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ce n'est là qu'un commencement; mais, tandis qu'on fait de nouveaux règlements et de nouveaux efforts, il sent déjà toute sa force. Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui de l'Angleterre. En vain le conseil du roi Charles II insiste sur ce droit, que la force, l'industrie et le temps avaient donné aux Anglais; Louis XIV écrit au comte d'Estrade, son ambassadeur : « Le roi d'Angleterre et son chancelier peuvent » voir quelles sont mes forces; mais ils ne voient pas mon » cœur. Tout ne m'est rien à l'égard de l'honneur. »

Il ne disait que ce qu'il était résolu de soutenir, et en effet

l'usurpation des Anglais céda au droit naturel et à la fermeté de Louis XIV : tout fut égal entre les deux nations sur la mer. Mais, tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il soutient sa supériorité avec l'Espagne ; il fait baisser le pavillon aux amiraux espagnols devant le sien, en vertu de cette préséance solennelle accordée en 1662.

Cependant on travaille de tous côtés à l'établissement d'une marine capable de justifier ces sentiments de hauteur. On bâtit la ville et le port de Rochefort à l'embouchure de la Charente. On enrôle, on enclasse des matelots, qui doivent servir tantôt sur les vaisseaux marchands, tantôt sur les flottes royales. Il s'en trouve bientôt soixante mille d'enclassés.

Des conseils de construction sont établis dans les ports, pour donner aux vaisseaux la forme la plus avantageuse. Cinq arsenaux de marine sont bâtis à Brest, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre-de-Grâce. Dans l'année 1672, on a soixante vaisseaux de ligne et quarante frégates. Dans l'année 1681, il se trouve cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre, en comptant les alléges ; et trente galères sont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées servent sur les vaisseaux ; les galères en ont trois mille. Il y a cent soixante-six mille hommes d'enclassés pour tous les services divers de la marine. On compta, les années suivantes, dans ce service, mille gentils-hommes ou enfants de famille, faisant la fonction de soldats sur les vaisseaux, et apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation et à la manœuvre : ce sont les gardes-marine ; ils étaient sur mer ce que les cadets étaient sur terre : on les avait institués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'école d'où sont sortis les meilleurs officiers de vaisseau.

Il n'y avait point eu encore de maréchaux de France dans le corps de la marine ; et c'est une preuve combien cette partie essentielle des forces de la France avait été négligée. Jean d'Estrées fut le premier maréchal, en 1681. Il paraît qu'une des grandes attentions de Louis XIV était d'animer dans tous les genres cette émulation sans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales que les flottes françaises livrèrent, l'avantage leur demeura toujours, jusqu'à la journée

de la Hogue, en 1692, lorsque le comte de Tourville, suivant les ordres de la cour, attaqua avec quarante-quatre voiles une flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux anglais et hollandais; il fallut céder au nombre : on perdit quatorze vaisseaux du premier rang, qui échouèrent, et qu'on brûla pour ne les pas laisser au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec, les forces maritimes se soutinrent toujours dans la guerre de la succession. Le cardinal de Fleuri les négligea depuis dans le loisir d'une heureuse paix, seul temps propice pour les rétablir.

Ces forces navales servaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de Saint-Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent, mais avec un avantage qu'on n'avait point espéré jusqu'alors; car, depuis 1635 jusqu'à 1665, ces établissements avaient été à charge.

En 1664, le roi envoie une colonie à Cayenne; bientôt après une autre à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort et le malheur qu'avait eu si longtemps la France de négliger la mer, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde.

On voit, par ce seul coup d'œil, quels changements Louis XIV fit dans l'État; changements utiles, puisqu'ils subsistent. Ses ministres le secondèrent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution; mais on lui doit l'arrangement général. Il est certain que les magistrats n'eussent pas réformé les lois, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la discipline introduite dans les armées, la police générale dans le royaume; qu'on n'eût point eu de flottes, que les arts n'eussent point été encouragés, et tout cela de concert, et en même temps avec persévérance, et sous différents ministres¹,

¹ Louis XIV réalisa dans la pratique cette pensée sur laquelle il insistait souvent : que le chef d'un grand état doit être toujours et partout présent à ses sujets. Les agents directs du gouvernement, qui, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII, sous le nom des *missi dominici*, ou *maîtres enquêteurs*, n'avaient rempli que des missions temporaires, furent organisés d'une manière permanente dans les provinces sous le nom d'*intendants*. L'administration centrale elle-même fut réformée. Jusqu'alors, chaque secrétaire d'État avait embrassé, dans une circonscription géographique tout à fait arbitraire, les affaires intérieures et étrangères, politique, finances, police, culte, etc.

s'il ne se fût trouvé un maître qui eût en général toutes ces grandes vues avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne sépara point sa propre gloire de l'avantage de la France, et il ne regarda pas le royaume du même œil dont un seigneur regarde sa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut pour ne vivre que dans les plaisirs. Tout roi qui aime la gloire aime le bien public : il n'avait plus ni Colbert ni Louvois, lorsque, vers l'an 1698, il ordonna, pour l'instruction du duc de Bourgogne, que chaque intendant fît une description détaillée de sa province : par là on pouvait avoir une notice exacte du royaume, et un dénombrement juste des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les intendants n'eussent pas la capacité et l'attention de M. de Lamoignon de Bâville : si on avait rempli les vues du roi sur chaque province comme elles le furent par ce magistrat dans le dénombrement du Languedoc, ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monuments du siècle. Il y en a quelques-uns de bien faits ; mais on manqua le plan en n'assujettissant pas tous les intendants au même ordre. Il eût été à désirer que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitants de chaque élection, des nobles, des citoyens, des laboureurs, des artisans, des manœuvres ; des bestiaux de toute espèce ; des bonnes, des médiocres et des mauvaises terres ; de tout le clergé régulier et séculier, de leurs revenus ; de ceux des villes, de ceux des communautés.

Tous ces objets sont confondus dans la plupart des mémoires qu'on a donnés ; les matières y sont peu approfondies et peu exactes ; il faut y chercher souvent avec peine les con-

Il en résultait une confusion extrême, les secrétaires au nombre de quatre, ayant dans leurs attributions l'un la Normandie, la Picardie et l'Écosse, l'autre la Provence, le Languedoc, la Guyenne, l'Espagne et le Portugal, etc. Louis XIV substitua à ces divisions purement géographiques un ordre rationnel, basé sur les spécialités elles-mêmes, marine, guerre, finances, etc. Il introduisit de la sorte dans le gouvernement l'utile principe de la division du travail, en se réservant pour lui-même et ses ministres la haute direction. Le conseil d'État, institué en 1318 par Philippe le Long, sous le nom de *conseil étroit*, fut partagé en trois sections : questions politiques et religieuses — finances — contentieux.

naissances dont on a besoin, et qu'un ministre doit trouver sous sa main et embrasser d'un coup d'œil pour découvrir aisément les forces, les besoins et les ressources. Le projet était excellent; et une exécution uniforme serait de la plus grande utilité.

Voilà en général ce que Louis XIV fit et essaya pour rendre sa nation plus florissante. Il me semble qu'on ne peut guère voir tous ces travaux et tous ces efforts sans quelque reconnaissance, et sans être animé du bien public qui les inspira. Qu'on se représente ce qu'était le royaume du temps de la Fronde, et ce qu'il est de nos jours. Louis XIV fit plus de bien à sa nation que vingt de ses prédécesseurs ensemble; et il s'en faut beaucoup qu'il fit ce qu'il aurait pu. La guerre, qui finit par la paix de Rysvick, commença la ruine de ce grand commerce que son ministre Colbert avait établi; et la guerre de la succession l'acheva.

S'il avait employé à embellir Paris, à finir le Louvre, les sommes immenses que coûtèrent les aqueducs et les travaux de Maintenon pour conduire des eaux à Versailles, travaux interrompus et devenus inutiles; s'il avait dépensé à Paris la cinquième partie de ce qu'il en a coûté pour forcer la nature à Versailles, Paris serait dans toute son étendue aussi beau qu'il l'est du côté des Tuileries et du Pont-Royal, et serait devenu la ville la plus magnifique de l'univers.

C'est beaucoup d'avoir réformé les lois, mais la chicane n'a pu être écrasée par la justice. On pensa à rendre la jurisprudence uniforme : elle l'est dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure; elle pourrait l'être dans les lois qui règlent les fortunes des citoyens. C'est un très-grand inconvénient qu'un même tribunal ait à prononcer sur plus de cent coutumes différentes. Des droits de terres ou équivoques ou onéreux, ou qui gênent la société, subsistent encore comme des restes du gouvernement féodal qui ne subsiste plus : ce sont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné.

Ce n'est pas qu'on prétende que les différents ordres de l'État doivent être assujettis à la même loi; on sent bien que les usages de la noblesse, du clergé, des magistrats, des cultivateurs, doivent être différents : mais il est à souhaiter sans

doute que chaque ordre ait sa loi uniforme dans tout le royaume; que ce qui est juste ou vrai dans la Champagne ne soit pas réputé faux ou injuste en Normandie. L'uniformité en tout genre d'administration est une vertu; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé.

Louis XIV aurait pu se passer plus aisément de la ressource dangereuse des traitants, à laquelle le réduisit l'anticipation qu'il fit presque toujours sur ses revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'il n'eût pas cru qu'il suffisait de sa volonté pour faire changer de religion à un million d'hommes, la France n'eût pas perdu tant de citoyens. Ce pays cependant, malgré ses secousses et ses pertes, est encore un des plus florissants de la terre, parce que tout le bien qu'a fait Louis XIV subsiste, et que le mal, qu'il était difficile de ne pas faire dans des temps orageux, a été réparé. Enfin la postérité, qui juge les rois, et dont ils doivent avoir toujours le jugement devant les yeux, avouera, en pesant les vertus et les faiblesses de ce monarque, que, quoiqu'il eût été trop loué pendant sa vie, il mérita de l'être à jamais, et qu'il fut digne de la statue qu'on lui a érigée à Montpellier avec une inscription latine, dont le sens est : à *Louis le Grand après sa mort*. Don Ustariz, homme d'État, qui a écrit sur les finances et le commerce d'Espagne, appelle Louis XIV *un homme prodigieux*.

Tous les changements qu'on vient de voir dans le gouvernement et dans tous les ordres de l'État en produisirent nécessairement un très-grand dans les mœurs. L'esprit de faction, de fureur et de rébellion, qui possédait les citoyens depuis le temps de François II, devint une émulation de servir le prince. Les seigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les gouverneurs des provinces n'ayant plus de postes importants à donner, chacun songea à ne mériter de grâces que celles du souverain; et l'État devint un tout régulier dont chaque ligne aboutit au centre.

C'est là ce qui délivra la cour des factions et des conspirations qui avaient troublé l'État pendant tant d'années. Il n'y eut sous l'administration de Louis XIV qu'une seule conspiration, en 1674, imaginée par La Truauumont, gentilhomme normand, perdu de débauches et de dettes, et embrassée par

un homme de la maison de Rohan, grand veneur de France, qui avait beaucoup de courage et peu de prudence. La hauteur et la dureté du marquis de Louvois l'avaient irrité au point qu'en sortant de son audience il entra tout ému et hors de lui-même chez M. de Caumartin, et, se jetant sur un lit de repos : « Il faudra, dit-il, que ce... Louvois meure ou moi. » Caumartin ne prit cet emportement que pour une colère passagère ; mais le lendemain, ce même jeune homme lui ayant demandé s'il croyait les peuples de Normandie affectionnés au gouvernement, il entrevit des desseins dangereux. « Les » temps de la fronde sont passés, lui dit-il ; croyez-moi, vous » vous perdrez, et vous ne serez regretté de personne. » Le chevalier ne le crut pas, il se jeta à corps perdu dans la conspiration de La Truaumont. Il n'entra dans ce complot qu'un chevalier de Préaux, neveu de La Truaumont, qui, séduit par son oncle, séduisit sa maîtresse, la marquise de Villiers. Leur but et leur espérance n'étaient pas et ne pouvaient être de se faire un parti dans le royaume : ils prétendaient seulement vendre et livrer Quillebœuf aux Hollandais, et introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahison mal ourdie qu'une conspiration. Le supplice de tous les coupables fut le seul événement que produisit ce crime insensé et inutile, dont à peine on se souvient aujourd'hui.

S'il y eut quelques séditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires, aisément réprimées ; les huguenots même furent toujours tranquilles jusqu'au temps où l'on démolit leurs temples. Enfin le roi parvint à faire d'une nation jusque-là turbulente un peuple paisible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent sans faire tort au courage.

Les maisons que les seigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, et leurs femmes, qui vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politesse qui retirèrent peu à peu les jeunes gens de cette vie de cabaret, qui fut encore longtemps à la mode, et qui n'inspirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à si peu de chose, que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une disposition aux querelles fréquentes, qui cessèrent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on

fut redevable principalement aux femmes qui rassemblèrent la société chez elles, rendit les esprits plus agréables, et la lecture les rendit à la longue plus solides. Les trahisons et les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les temps de faction et de trouble, ne furent presque plus connus. Les horreurs des Brinvilliers et des Voisin ne furent que des orages passagers sous un ciel d'ailleurs serein; et il serait aussi déraisonnable de condamner une nation sur les crimes éclatants de quelques particuliers, que de la canoniser pour la réforme de la Trappe.

Tous les différents états de la vie étaient auparavant reconnaissables par des défauts qui les caractérisaient. Les militaires, et les jeunes gens qui se destinaient à la profession des armes, avaient une vivacité emportée; les gens de justice, une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toujours en robe, même à la cour. Il en était de même des universités et des médecins. Les marchands portaient encore de petites robes lorsqu'ils s'assemblaient et qu'ils allaient chez les ministres; et les plus grands commerçants étaient alors des hommes grossiers. Mais les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à se rassembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu à peu l'extérieur de tous les citoyens presque semblable. On s'aperçoit aujourd'hui jusque dans le fond d'une boutique que la politesse a gagné toutes les conditions. Les provinces se sont ressenties avec le temps de tous ces changements.

On est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe que dans le goût et dans la commodité. La foule de pages et de domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des maisons. On a laissé la vaine pompe et le faste extérieur aux nations chez lesquelles on ne sait encore que se montrer en public, et où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit, ont fait de Paris une ville qui, pour la douceur de la vie, l'emporte probablement de beaucoup sur Rome et sur Athènes dans le temps de leur splendeur.

Cette foule de secours toujours prompts, toujours ouverts pour toutes les sciences, pour tous les arts, les goûts et les

besoins; tant d'utilités solides réunies avec tant de choses agréables jointes à cette franchise particulière aux Parisiens; tout cela engage un grand nombre d'étrangers à voyager où à faire leur séjour dans cette patrie de la société. Si quelques natifs en sortent, ce sont ceux qui, appelés ailleurs par leurs talents, sont un témoignage honorable à leur pays; ou c'est le rebut de la nation qui essaye de profiter de la considération qu'elle inspire; ou bien ce sont des émigrants qui préfèrent encore leur religion à leur patrie, et qui vont ailleurs chercher la misère ou la fortune, à l'exemple de leurs pères chassés de France par la fatale injure faite aux cendres du grand Henri IV, lorsqu'on anéantit sa loi perpétuelle appelée *l'édit de Nantes*; ou enfin ce sont des officiers mécontents du ministère, des accusés qui ont échappé aux formes rigoureuses d'une justice quelquefois mal administrée: et c'est ce qui arrive dans tous les pays de la terre.

On s'est plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur dans les esprits qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans comme du temps de la Fronde, sous Louis XIII, et dans les siècles précédents: mais la véritable grandeur s'est retrouvée dans cette foule de noblesse si longtemps avilie à servir auparavant des sujets trop puissants. On voit des gentilshommes, des citoyens qui se seraient crus honorés autrefois d'être domestiques de ces seigneurs devenus leurs égaux, et très-souvent leurs supérieurs dans le service militaire; et plus le service en tout genre prévaut sur les titres, plus un État est florissant.

On a comparé le siècle de Louis XIV à celui d'Auguste. Ce n'est pas que la puissance et les événements personnels soient comparables; Rome et Auguste étaient dix fois plus considérables dans le monde que Louis XIV et Paris: mais il faut se souvenir qu'Athènes a été égale à l'empire romain dans toutes les choses qui ne tirent pas leur prix de la force et de la puissance; il faut encore songer que, s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome et qu'Auguste, cependant toute l'Europe ensemble est très-supérieure à tout l'empire romain. Il n'y avait du temps d'Auguste qu'une seule nation, et il y en a aujourd'hui plusieurs, policées, guerrières, éclairées, qui possèdent des arts que les Grecs et les Romains igno-

rèrent; et de ces nations il n'y en a aucune qui ait eu plus d'éclat en tout genre, depuis environ un siècle, que la nation formée en quelque sorte par Louis XIV ¹.

CHAPITRE XXX.

Finances et règlements ².

Si l'on compare l'administration de Colbert à toutes les administrations précédentes, la postérité chérira cet homme, dont le peuple insensé voulut déchirer le corps après sa mort. Les Français lui doivent certainement leur industrie et leur commerce, et par conséquent cette opulence dont les sources diminuent quelquefois dans la guerre, mais qui se rouvrent toujours avec abondance dans la paix. Cependant, en 1672, on avait encore l'ingratitude de rejeter sur Colbert la langueur qui commençait à se faire sentir dans les nerfs de l'État. Un Bois-Guillebert ³, lieutenant général au bailliage de Rouen,

¹ Voir une thèse de M. Henri Martin, intitulée : *la Monarchie au dix-septième siècle*, dans laquelle l'auteur, après avoir étudié le système et l'influence personnelle de Louis XIV, surtout en ce qui concerne les lettres, les arts et les croyances, finit par un curieux parallèle entre les théories politiques du monarque et celles de Bossuet.

² Voir, sur les finances, Saint-Simon, chap. CLXXI et CXCI.

³ Ce jugement sur Bois-Guillebert est non-seulement sévère à l'excès, mais même très-injuste. Bois-Guillebert était un parfait honnête homme, qui appartenait à l'école de Vauban, de Catinat, de Fénelon, du duc de Beauvilliers, de tous ceux qui voulaient rajeunir et vivifier la monarchie. Frappé par les misères de son temps, il publia après de longues années de travail divers ouvrages économiques sur les impôts et la consommation. Ce fut à proprement parler le père des physiocrates. Au plus fort de la guerre de la succession, en 1707, il résuma ses idées dans un petit livre, *le Détail de la France*, dans lequel il présentait divers moyens de soutenir la guerre en soulageant les populations. Ce livre fut proscrit. Un arrêt du conseil du roi en défendit l'impression et la publication. Privé temporairement de son emploi, l'auteur fut exilé en Auvergne; mais après quelques mois, le gouvernement, désarmé par l'honnêteté de sa vie, lui rendit sa charge, et lui permit de retourner en Normandie, où il reçut à son arrivée une véritable ovation. Bois-Guillebert est mort à Rouen en 1714.

fit imprimer dans ce temps-là le *Détail de la France*, en deux petits volumes, et prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'était précisément le contraire : la France n'avait jamais été si florissante que depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la guerre de 1689 ; et même, dans cette guerre, le corps de l'État, commençant à être malade, se soutint par la vigueur que Colbert avait répandue dans tous ses membres. L'auteur du *Détail* prétendit que, depuis 1660, les biens-fonds du royaume avaient diminué de quinze cents millions. Rien n'était ni plus faux ni moins vraisemblable ; cependant ses arguments captieux persuadèrent ce paradoxe ridicule à ceux qui voulurent être persuadés. C'est ainsi qu'en Angleterre, dans les temps les plus florissants, on voit cent papiers publics qui démontrent que l'État est ruiné.

Il était plus aisé en France qu'ailleurs de décrier le ministère des finances dans l'esprit des peuples. Ce ministère est le plus odieux, parce que les impôts le sont toujours : il régnait d'ailleurs en général dans la finance autant de préjugés et d'ignorance que dans la philosophie.

On s'est instruit si tard, que de nos jours même on a entendu, en 1718, le parlement en corps dire au duc d'Orléans « que la valeur intrinsèque du marc d'argent est de vingt-cinq livres ; » comme s'il y avait une autre valeur réelle intrinsèque que celle du poids et du titre ; et le duc d'Orléans, tout éclairé qu'il était, ne le fut pas assez pour relever cette méprise du parlement.

Colbert arriva au maniement des finances avec de la science et du génie ¹. Il commença, comme le duc de Sulli, par arrêter les abus et les pillages, qui étaient énormes. La recette fut simplifiée autant qu'il était possible ; et, par une économie qui tient du prodige, il augmenta le trésor du roi en diminuant les tailles. On voit, par l'édit mémorable de 1664, qu'il y avait tous les ans un million de ce temps-là destiné à l'en-

¹ En 1661, le budget des recettes était de 84,222,096 livres ; mais il n'entraît au trésor que 31,844,924 livres, et les dépenses s'élevaient à 53,377,172 livres. En 1667, Colbert avait tout changé. Il entra au trésor 63,016,826 livres. Les dépenses furent réduites à 32,554,913 livres. L'excédant fut donc de 31,471,902 livres.

couragement des manufactures et du commerce maritime. Il négligea si peu les campagnes, abandonnées jusqu'à lui à la rapacité des traitants, que des négociants anglais s'étant adressés à M. Colbert de Croissi, son frère, ambassadeur à Londres, pour fournir en France des bestiaux d'Irlande, et des salaisons pour les colonies, en 1667, le contrôleur général répondit que, « depuis quatre ans, on en avait à revendre aux étrangers. »

Pour parvenir à cette heureuse administration, il avait fallu une chambre de justice¹ et de grandes réformes. Il fut obligé de retrancher huit millions et plus de rentes sur la ville, acquises à vil prix, que l'on remboursa sur le pied de l'achat. Ces divers changements exigèrent des édits. Le parlement était en possession de les vérifier depuis François I^{er}. Il fut proposé de les enregistrer seulement à la chambre des comptes; mais l'usage ancien prévalut. Le roi alla lui-même au parlement faire vérifier ses édits, en 1664.

Il se souvenait toujours de la Fronde, de l'arrêt de proscription contre un cardinal, son premier ministre, des autres arrêts par lesquels on avait saisi les deniers royaux, pillé les meubles et l'argent des citoyens attachés à la couronne : tous ces excès ayant commencé par des remontrances sur des édits concernant les-revenus de l'État, il ordonna, en 1667, que le parlement ne fit jamais de représentations que dans la huitaine après avoir enregistré avec obéissance. Cet édit fut encore renouvelé en 1673. Aussi, dans tout le cours de son administration, il n'essuya aucune remontrance d'aucune cour de judicature, excepté dans la fatale année de 1709, où le parlement de Paris représenta inutilement le tort que le ministre des finances faisait à l'État par la variation du prix de l'or et de l'argent.

Presque tous les citoyens ont été persuadés que, si le parlement s'était toujours borné à faire sentir au souverain en connaissance de cause les malheurs et les besoins du peuple,

¹ Cette chambre de justice, qui prononça plusieurs condamnations capitales, fit rentrer au trésor la somme de cent dix millions. (Voir *De l'administration de Louis XIV*, 1661-1672, d'après les *Mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson*, par A. Chéruel, 1849, 1 vol. in-8°.)

les dangers des impôts, les périls encore plus grands de la vente de ces impôts à des traitants qui trompaient le roi et opprimaient le peuple, cet usage des remontrances aurait été une ressource sacrée de l'État, un frein à l'avidité des financiers, et une leçon continuelle aux ministres : mais les étranges abus d'un remède si salutaire avaient tellement irrité Louis XIV, qu'il ne vit que les abus et proscrivit le remède. L'indignation qu'il conserva toujours dans son cœur fut portée si loin, qu'en 1669 il alla encore lui-même au parlement pour y révoquer les privilèges de noblesse qu'il avait accordés dans sa minorité, en 1644, à toutes les cours supérieures.

Mais, malgré cet édit, enregistré en présence du roi, l'usage a subsisté de laisser jouir de la noblesse tous ceux dont les pères ont exercé vingt ans une charge de judicature dans une cour supérieure, ou qui sont morts dans leurs emplois.

En mortifiant ainsi une compagnie de magistrats, il voulut encourager la noblesse, qui défend la patrie, et les agriculteurs, qui la nourrissent. Déjà, par son édit de 1666, il avait accordé deux mille francs de pension, qui en font près de quatre aujourd'hui, à tout gentilhomme qui aurait eu douze enfants, et mille à qui en aurait eu dix. La moitié de cette gratification était assurée à tous les habitants des villes exemptes de tailles; et, parmi les taillables, tout père de famille qui avait eu dix enfants était à l'abri de toute imposition.

Il est vrai que le ministre Colbert ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, encore moins ce qu'il voulait. Les hommes n'étaient pas alors assez éclairés; et dans un grand royaume il y a toujours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de province à province, qui rendent une partie de la France étrangère à l'autre, et même ennemie, l'inégalité des mesures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique ne purent être guéries¹.

¹ On peut encore, et avec non moins de raison, reprocher à Colbert le trafic des offices industriels. Dans l'origine, la plupart de ces offices étaient électifs. Une part dans les amendes et les confiscations et des droits assez considérables étaient attachés comme salaire et comme profit aux diverses charges des métiers; mais bientôt la couronne en réclama sa part, et comme il y avait là pour les finances royales une source abondante de revenus, l'éligibilité, à partir de

La plus grande faute qu'on reproche à ce ministre est de n'avoir pas osé encourager l'exportation des blés. Il y avait longtemps qu'on n'en portait plus à l'étranger. La culture avait été négligée dans les orages du ministère de Richelieu; elle le fut davantage dans les guerres civiles de la Fronde. Une famine, en 1661, acheva la ruine des campagnes, ruine pourtant que la nature, secondée du travail, est toujours prête à réparer. Le parlement de Paris rendit, dans cette année malheureuse, un arrêt qui paraissait juste dans son principe, mais qui fut presque aussi funeste dans les conséquences que tous les arrêts arrachés à cette compagnie pendant la guerre civile : il fut défendu aux marchands, sous les peines les plus graves, de contracter aucune association pour ce commerce, et à tous particuliers de faire un amas de grains. Ce qui était bon dans une disette passagère devenait pernicieux à la longue et décourageait tous les agriculteurs. Casser un tel arrêt dans un temps de crise et de préjugés, c'eût été soulever les peuples.

Le ministre n'eut d'autre ressource que d'acheter chèrement chez les étrangers les mêmes blés que les Français leur avaient précédemment vendus dans les années d'abondance. Le peuple fut nourri, mais il en coûta beaucoup à l'État; et l'ordre que M. Colbert avait déjà remis dans les finances rendit cette perte légère.

La crainte de retomber dans la disette ferma nos ports à seizième siècle, fut remplacée peu à peu par la création à titre d'office, c'est-à-dire par la nomination royale moyennant finances. Ce changement devint pour les corporations une cause profonde de souffrances et de misère. Les charges furent accaparées par des traitants qui les achetaient souvent en gros pour une province, et qui, après les avoir payées fort cher, en augmentaient encore le prix en les revendant en détail. Les droits de visites, de sceau, d'examen en furent accrus dans une proportion notable. Ce trafic des offices industriels fut porté sous le règne de Louis XIV jusqu'aux dernières limites. On créait à titre d'office des maîtres, des gardes, des contrôleurs, des auneurs, des peseurs jurés, etc.; et ces offices une fois vendus, on les supprimait après quelques années, pour forcer les possesseurs à en obtenir, moyennant finances, la jouissance et le maintien. On peut dire sans exagération que ces spéculations de la fiscalité royale furent, avec la révocation de l'édit de Nantes, le grand désastre de l'industrie française au dix-septième siècle.

l'exportation du blé : chaque intendant dans sa province se fit même un mérite de s'opposer au transport des grains dans la province voisine ; on ne put, dans les bonnes années, vendre ses grains que par une requête au conseil. Cette fatale administration semblait excusable par l'expérience du passé ; tout le conseil craignait que le commerce du blé ne le forçât de racheter encore à grands frais des autres nations une denrée si nécessaire, que l'intérêt et l'imprévoyance des cultivateurs auraient vendue à vil prix.

Le laboureur, alors plus timide que le conseil, craignit de se ruiner à créer une denrée dont il ne pouvait espérer un grand profit ; et les terres ne furent pas aussi bien cultivées qu'elles auraient dû l'être. Toutes les autres branches de l'administration étant florissantes, empêchèrent Colbert de remédier au défaut de la principale.

C'est la seule tache de son ministère : elle est grande ; mais ce qui l'excuse, ce qui prouve combien il est malaisé de détruire les préjugés dans l'administration française, et comme il est difficile de faire le bien, c'est que cette faute, sentie par tous les citoyens habiles, n'a été réparée par aucun ministre pendant cent années entières, jusqu'à l'époque mémorable de 1764, où un ministère plus éclairé a tiré la France d'une misère profonde, en rendant le commerce des grains libre, avec des restrictions à peu près semblables à celles dont on use en Angleterre.

Colbert, pour fournir à la fois aux dépenses des guerres, des bâtiments et des plaisirs¹, fut obligé de rétablir, vers l'an 1672,

¹ « Pour prodiguer ainsi l'argent au dehors et au dedans, il aurait fallu des trésors inépuisables ; Louis croyait les avoir trouvés dans la bourse de ses sujets. Il n'hésitait pas à professer que tout ce qu'ils possédaient était à lui. Tant qu'il voyait du luxe chez les grands, des marchandises dans les villes et les champs chargés de moissons, il s'assurait qu'il y avait encore à prendre ; de vils contribuables feraient moins de dépenses, mais ce qu'il leur enlèverait serait employé indirectement pour eux, puisque ce serait pour la gloire du grand roi. Les ministres de Louis le secondaient sans hésiter dans ce travail pour dépouiller son peuple. Chaque jour Colbert imaginait de nouveaux moyens pour remplir les coffres de l'épargne avec l'argent des particuliers. » (Sismondi, t. XXV, p. 183.)

ce qu'il avait voulu d'abord abolir pour jamais, impôts en partie, rentes, charges nouvelles, augmentation de gages; enfin ce qui soutient l'État quelque temps, et l'obère pour des siècles.

Il fut emporté hors de ses mesures; car, par toutes les instructions qui restent de lui, on voit qu'il était persuadé que la richesse d'un pays ne consiste que dans le nombre des habitants, la culture des terres, le travail industriel et le commerce: on voit que le roi, possédant très-peu de domaines particuliers, et n'étant que l'administrateur des biens de ses sujets, ne peut être véritablement riche que par des impôts aisés à percevoir, et également répartis.

Il craignait tellement de livrer l'État aux traitants, que quelque temps après la dissolution de la chambre de justice qu'il avait fait ériger contre eux, il fit rendre un arrêt de conseil qui établissait la peine de mort contre ceux qui avanceraient de l'argent sur de nouveaux impôts. Il voulait par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé, effrayer la cupidité des gens d'affaires. Mais bientôt après il fut obligé de se servir d'eux, sans même révoquer l'arrêt: le roi pressait, et il fallait des moyens prompts.

Cette invention, apportée d'Italie en France par Catherine de Médicis, avait tellement corrompu le gouvernement par la facilité funeste qu'elle donne, qu'après avoir été supprimée dans les belles années de Henri IV, elle reparut dans tout le règne de Louis XIII, et infecta surtout les derniers temps de Louis XIV.

Enfin Sulli enrichit l'État par une économie sage, que secondait un roi aussi parcimonieux que vaillant, un roi soldat à la tête de son armée, et père de famille avec son peuple. Colbert soutint l'État, malgré le luxe d'un maître fastueux qui prodiguait tout pour rendre son règne éclatant.

On sait qu'après la mort de Colbert, lorsque le roi se proposa de mettre Le Pelletier à la tête des finances, Le Tellier lui dit: « Sire, il n'est pas propre à cet emploi. — Pourquoi? » dit le roi. — Il n'a pas l'âme assez dure, dit Le Tellier. — « Mais vraiment, reprit le roi, je ne veux pas qu'on traite » durement mon peuple. » En effet, ce nouveau ministre était bon et juste. Mais, lorsqu'en 1688 on fut replongé dans la

guerre, et qu'il fallut se soutenir contre la ligue d'Augsbourg, c'est-à-dire contre presque toute l'Europe, il se vit chargé d'un fardeau que Colbert avait trouvé trop lourd : le facile et malheureux expédient d'emprunter et de créer des rentes fut sa première ressource. Ensuite on voulut diminuer le luxe ; ce qui, dans un royaume rempli de manufactures, est diminuer l'industrie et la circulation, et ce qui n'est convenable qu'à une nation qui paye son luxe à l'étranger.

Il fut ordonné que tous les meubles d'argent massif, qu'on voyait alors en assez grand nombre chez les grands seigneurs, et qui étaient une preuve de l'abondance, seraient portés à la monnaie. Le roi donna l'exemple ; il se priva de toutes ces tables d'argent, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent massif, et de tous ces autres meubles qui étaient des chefs-d'œuvre de ciselure des mains de Ballin, homme unique en son genre, et tous exécutés sur les dessins de Le Brun. Ils avaient coûté dix millions ; on en retira trois. Les meubles d'argent orfévri des particuliers produisirent trois autres millions. La ressource était faible.

On fit ensuite une de ces énormes fautes dont le ministère ne s'est corrigé que dans nos derniers temps ; ce fut d'altérer les monnaies, de faire des refontes inégales, de donner aux écus une valeur non proportionnée à celle des quarts : il arriva que, les quarts étant plus forts, et les écus plus faibles, tous les quarts furent portés dans le pays étranger ; ils y furent frappés en écus, sur lesquels il y avait à gagner, en les reversant en France. Il faut qu'un pays soit bien bon par lui-même, pour subsister encore avec force, après avoir essuyé si souvent de pareilles secousses. On n'était pas encore instruit : la finance était alors, comme la physique, une science de vaine conjecture. Les traitants étaient des charlatans qui trompaient le ministère ; il en coûta quatre-vingts millions à l'État. Il faut vingt ans de peines pour réparer de pareilles brèches.

Vers les années 1691 et 1692, les finances de l'État parurent donc sensiblement dérangées. Ceux qui attribuaient l'affaiblissement des sources de l'abondance aux profusions de Louis XIV dans ses bâtiments, dans les arts et dans les plaisirs, ne savaient pas qu'au contraire les dépenses qui encouragent l'industrie enrichissent un État. C'est la guerre qui

appauvrit nécessairement le trésor public, à moins que les dépouilles des vaincus ne le remplissent. Depuis les anciens Romains, je ne connais aucune nation qui se soit enrichie par des victoires. L'Italie, au seizième siècle, n'était riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas subsisté longtemps, si elle se fût bornée à enlever la flotte d'argent des Espagnols, et si les Grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de sa puissance. L'Angleterre s'est toujours appauvrie par la guerre, même en détruisant les flottes françaises; et le commerce seul l'a enrichie. Les Algériens, qui n'ont guère que ce qu'ils gagnent par les pirateries, sont un peuple très-misérable.

Parmi les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur presque aussi malheureux que le vaincu. C'est un gouffre où tous les canaux de l'abondance s'engloutissent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens et de tous les maux, levé avec tant de peine dans les provinces, se rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partisans qui avancent les fonds, et qui achètent par ces avances le droit de dépouiller la nation au nom du souverain. Les particuliers alors, regardant le gouvernement comme leur ennemi, enfouissent leur argent; et le défaut de circulation fait languir le royaume.

Nul remède précipité ne peut suppléer à un arrangement fixe et stable, établi de longue main, et qui pourvoit de loin aux besoins imprévus. On établit la capitation en 1695¹ : elle fut supprimée à la paix de Rysvick, et rétablie ensuite. Le contrôleur général, Pontchartrain, vendit des lettres de noblesse pour deux mille écus en 1696 : cinq cents particuliers en achetèrent; mais la ressource fut passagère, et la honte durable. On obligea tous les nobles, anciens et nouveaux, de faire enregistrer leurs armoiries, et de payer la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers trai-

¹ Au tome IV, page 136 des *Mémoires de Maintenon*, on trouve que la capitation « rendit au delà des espérances des fermiers. » Jamais il n'y a eu de ferme de la capitation. Il est dit que « les laquais de » Paris allèrent à l'Hôtel de ville prier qu'on les imposât à la capitation. » Ce conte ridicule se détruit de lui-même; les maîtres payèrent toujours pour leurs domestiques. (*Note de Voltaire.*)

lèrent de cette affaire, et avancèrent l'argent. Le ministère n'eut presque jamais recours qu'à ces petites ressources, dans un pays qui en eût pu fournir de plus grandes.

On n'osa imposer le dixième¹ que dans l'année 1710. Mais ce dixième, levé à la suite de tant d'autres impôts onéreux, parut si dur qu'on n'osa pas l'exiger avec rigueur. Le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq millions annuels, à quarante francs le marc.

Colbert avait peu changé la valeur numéraire des monnaies; il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent et l'or, ces gages d'échange, doivent être des mesures invariables. Il n'avait poussé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-six francs où il l'avait trouvée, qu'à vingt-sept et à vingt-huit; et après lui, dans les dernières années de Louis XIV, on étendit cette dénomination jusqu'à quarante livres idéales; ressource fatale par laquelle le roi était soulagé un moment, pour être ruiné ensuite : car, au lieu d'un marc d'argent, on ne lui en donnait presque plus que la moitié. Celui qui devait vingt-six livres, en 1668, donnait un marc; et qui devait quarante livres, ne donnait qu'à peu près ce même marc, en 1710. Les diminutions qui suivirent dérangèrent le peu qui restait du commerce autant qu'avait fait l'augmentation.

On aurait trouvé une ressource dans un papier de crédit; mais ce papier doit être établi dans un temps de prospérité, pour se soutenir dans un temps malheureux.

Le ministre Chamillart commença, en 1706, à payer en billets de monnaie, en billets de subsistance, d'ustensile; et comme cette monnaie de papier n'était pas reçue dans les coffres du roi, elle fut décriée presque aussitôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à consommer d'avance quatre années des revenus de la couronne.

On fit toujours ce qu'on appelle des affaires extraordinaires : on créa des charges ridicules, toujours achetées par ceux qui

¹ C'est le nom que l'on donnait à un impôt qu'on levait dans les besoins pressants de l'État. Il frappait les biens-fonds, et s'élevait au dixième de leur valeur. On l'établit pour la première fois en 1710, et on le supprima en 1749. On le remplaça par le vingtième.

veulent se mettre à l'abri de la taille; car l'impôt de la taille étant avilissant en France, et les hommes étant nés vains, l'appât qui les décharge de cette honte fait toujours des dupes, et les gages considérables attachés à ces nouvelles charges invitent à les acheter dans des temps difficiles, parce qu'on ne fait pas réflexion qu'elles seront supprimées dans des temps moins fâcheux. Ainsi, en 1707, on inventa la dignité des conseillers du roi rouleurs et courtiers de vin; et cela produisit cent quatre-vingt mille livres : on imagina des greffiers royaux, des subdélégués des intendants des provinces; on inventa des conseillers du roi contrôleurs aux empilements des bois, des conseillers de police, des charges de barbiers-perruquiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé. Ces extravagances font rire aujourd'hui, mais alors elles faisaient pleurer.

Le contrôleur général Desmarets, neveu de l'illustre Colbert, ayant, en 1709, succédé à Chamillart, ne put guérir un mal que tout rendait incurable.

La nature conspira avec la fortune pour accabler l'État. Le cruel hiver de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles dans le temps qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats. La disette des denrées fut si excessive, qu'il en coûta quarante-cinq millions pour les vivres de l'armée. La dépense de cette année 1709 montait à deux cent vingt et un millions; et le revenu ordinaire du roi n'en produisit pas quarante-neuf. Il fallut donc ruiner l'État pour que les ennemis ne s'en rendissent pas les maîtres. Le désordre s'accrut tellement, et fut si peu réparé, que, longtemps après la paix, au commencement de l'année 1715, le roi fut obligé de faire négocier trente-deux millions de billets, pour en avoir huit en espèces. Enfin il laissa à sa mort deux milliards six cents millions de dettes, à vingt-huit livres le marc, à quoi les espèces se trouvèrent alors réduites; ce qui fait environ quatre milliards cinq cents millions de notre monnaie courante, en 1760.

Il est étonnant, mais il est vrai, que cette immense dette n'aurait point été un fardeau impossible à soutenir, s'il y avait eu alors un commerce florissant, un papier de crédit établi, et des compagnies solides qui eussent répondu de ce papier,

comme en Suède, en Angleterre, à Venise et en Hollande. Car, lorsqu'un État puissant ne doit qu'à lui-même, la confiance et la circulation suffisent pour payer. Mais il s'en fallait beaucoup que la France eût alors assez de ressorts pour faire mouvoir une machine si vaste et si compliquée, dont le poids l'écrasait.

Louis XIV, dans son règne, dépensa dix-huit milliards; ce qui revient, année commune, à trois cent trente millions d'aujourd'hui, en compensant l'une par l'autre les augmentations et les diminutions numéraires des monnaies.

Sous l'administration du grand Colbert, les revenus ordinaires de la couronne n'allaient qu'à cent dix-sept millions, à vingt-sept livres, et puis à vingt-huit livres le marc d'argent. Ainsi tout le surplus fut toujours fourni en affaires extraordinaires. Colbert, le plus grand ennemi de cette funeste ressource, fut obligé d'y avoir recours pour servir promptement. Il emprunta huit cents millions, valeur de notre temps, dans la guerre de 1672. Il restait au roi très-peu d'anciens domaines de la couronne. Ils sont déclarés inaliénables par tous les parlements du royaume; et cependant ils sont presque tous aliénés. Le revenu du roi consiste aujourd'hui dans celui de ses sujets; c'est une circulation perpétuelle de dettes et de paiements. Le roi doit aux citoyens plus de millions numéraires par an, sous le nom de rentes de l'hôtel de ville, qu'aucun roi n'en a jamais retiré des domaines de la couronne.

Pour se faire une idée de ce prodigieux accroissement de taxes, de dettes, de richesses, de circulation, et en même temps d'embarras et de peines, qu'on a éprouvé en France et dans les autres pays, on peut considérer qu'à la mort de François I^{er}, l'État devait environ trente mille livres de rentes perpétuelles sur l'Hôtel de ville, et qu'à présent il en doit plus de quarante-cinq millions.

Ceux qui ont voulu comparer les revenus de Louis XIV avec ceux de Louis XV ont trouvé, en ne s'arrêtant qu'au revenu fixe et courant, que Louis XIV était beaucoup plus riche, en 1683, époque de la mort de Colbert, avec cent dix-sept millions de revenu, que son successeur ne l'était, en 1730, avec près de deux cents millions: et cela est très-vrai, en ne considérant que les rentes fixes et ordinaires de la couronne.

Car cent dix-sept millions numéraires, au marc de vingt-huit livres, sont une somme plus forte que deux cents millions à quarante-neuf livres, à quoi se montait le revenu du roi en 1730; et de plus, il faut compter les charges augmentées par les emprunts de la couronne. Mais aussi les revenus du roi, c'est-à-dire de l'État, sont accrus depuis, et l'intelligence des finances s'est perfectionnée au point que, dans la guerre ruineuse de 1741, il n'y a pas eu un moment de discrédit. On a pris le parti de faire des fonds d'amortissement, comme chez les Anglais; il a fallu adopter une partie de leur système de finance, ainsi que leur philosophie; et si, dans un État purement monarchique, on pouvait introduire ces papiers circulants qui doublent au moins la richesse de l'Angleterre, l'administration de la France acquerrait son dernier degré de perfection, mais perfection trop voisine de l'abus dans une monarchie ¹.

Il y avait environ cinq cents millions numéraires d'argent monnayé dans le royaume, en 1683, et il y en avait environ douze cents en 1730, de la manière dont on compte aujourd'hui. Mais le numéraire, sous le ministère du cardinal de Fleury, fut presque le double du numéraire du temps de Colbert. Il paraît donc que la France n'était environ que d'un sixième plus riche en espèces circulantes depuis la mort de Colbert. Elle l'est beaucoup davantage en matières d'argent et d'or travaillées et mises en œuvre pour le service et pour le luxe : il n'y en avait pas pour quatre cents millions de notre monnaie d'aujourd'hui, en 1690; et vers l'an 1730 on en possédait autant que d'espèces circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment combien le commerce, dont Colbert ouvrit les sources, s'est accru lorsque ces canaux, fermés par les guerres, ont été débouchés. L'industrie s'est perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'artistes que dispersa la révocation de l'édit de Nantes; et cette industrie augmente encore tous les jours. La nation est capable d'aussi grandes choses, et de plus

¹ L'abbé de Saint-Pierre, dans son *Journal politique*, à l'article du *Système*, dit qu'en Angleterre et en Hollande, il n'y a de papier qu'autant qu'il y a d'espèces; mais il est avéré que le papier l'emporte beaucoup, et ne subsiste que par la confiance (*Note de Voltaire.*)

grandes encore que sous Louis XIV, parce que le génie et le commerce se fortifient toujours quand on les encourage.

A voir l'aisance des particuliers, ce nombre prodigieux de maisons agréables bâties dans Paris et dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme *luxe*, on croirait que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois : tout cela est le fruit d'un travail ingénieux, encore plus que de la richesse. Il n'en coûte guère plus aujourd'hui pour être agréablement logé, qu'il n'en coûtait pour l'être mal sous Henri IV ; une belle glace de nos manufactures orne nos maisons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Venise. Nos belles et parantes étoffes sont moins chères que celles de l'étranger, qui ne les valaient pas.

Ce n'est point en effet l'argent et l'or qui procurent une vie commode ; c'est le génie. Un peuple qui n'aurait que ces métaux serait très-misérable ; un peuple qui, sans ces métaux, mettrait heureusement en œuvre toutes les productions de la terre, serait véritablement le plus riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'espèces qu'il n'en faut pour la circulation.

L'industrie s'étant perfectionnée dans les villes, s'est accrue dans les campagnes. Il s'élèvera toujours des plaintes sur le sort des cultivateurs ; on les entend dans tous les pays du monde ; et ces murmures sont presque partout ceux des oisifs opulents, qui condamnent le gouvernement beaucoup plus qu'ils ne plaignent les peuples. Il est vrai que, presque en tout pays, si ceux qui passent leurs jours dans les travaux rustiques avaient le loisir de murmurer, ils s'élèveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur substance ; ils détesteraient la nécessité de payer des taxes qu'ils ne se sont point imposées, et de porter le fardeau de l'État sans participer aux avantages des autres citoyens. Il n'est pas du ressort de l'histoire d'examiner comment le peuple doit contribuer sans être foulé, et de marquer le point précis, si difficile à trouver, entre l'exécution des lois et l'abus des lois, entre les impôts et les rapines ; mais l'histoire doit faire voir qu'il est impossible qu'une ville soit florissante sans que les campagnes d'alentour soient dans l'abondance ; car certaine-

ment ce sont ces campagnes qui la nourrissent. On entend, à des jours réglés, dans toutes les villes de France, des reproches de ceux à qui leur profession permet de déclamer en public contre toutes les différentes branches de consommation auxquelles on donne le nom de luxe. Il est évident que les aliments de ce luxe ne sont fournis que par le travail industrieux des cultivateurs, travail toujours chèrement payé.

On a planté plus de vignes, et on les a mieux travaillées : on a fait de nouveaux vins qu'on ne connaissait pas auparavant, tels que ceux de Champagne, auxquels on a su donner la couleur, la séve et la force de ceux de Bourgogne, et qu'on débite chez l'étranger avec un grand avantage ; cette augmentation des vins a produit celle des eaux-de-vie ; la culture des jardins, des légumes, des fruits, a reçu de prodigieux accroissements, et le commerce des comestibles avec les colonies de l'Amérique en a été augmenté : les plaintes qu'on a de tout temps fait éclater sur la misère de la campagne ont cessé alors d'être fondées. D'ailleurs, dans ces plaintes vagues, on ne distingue pas les cultivateurs, les fermiers, d'avec les manœuvres : ceux-ci ne vivent que du travail de leurs mains, et cela est ainsi dans tous les pays du monde où le grand nombre doit vivre de sa peine. Mais il n'y a guère de royaume dans l'univers où le cultivateur, le fermier, soit plus à son aise que dans quelques provinces de France, et l'Angleterre seule peut lui disputer cet avantage. La taille proportionnelle, substituée à l'arbitraire dans quelques provinces, a contribué encore à rendre plus solides les fortunes des cultivateurs qui possèdent des charrues, des vignobles, des jardins. Le manœuvre, l'ouvrier, doit être réduit au nécessaire pour travailler ; telle est la nature de l'homme : il faut que ce grand nombre d'hommes soit pauvre, mais il ne faut pas qu'il soit misérable.

Le moyen ordre s'est enrichi par l'industrie. Les ministres et les courtisans ont été moins opulents, parce que l'argent ayant augmenté numériquement de près de moitié, les appointements et les pensions sont restés les mêmes, et le prix des denrées est monté à plus du double : c'est ce qui est arrivé dans tous les pays de l'Europe. Les droits, les honoraires, sont partout restés sur l'ancien pied ; un électeur qui reçoit l'in-

vestiture de ses États ne paye que ce que ses prédécesseurs payaient du temps de l'empereur Charles V, au quatorzième siècle; et il n'est dû qu'un écu au secrétaire de l'empereur dans cette cérémonie.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que, tout ayant augmenté, valeur numéraire des monnaies, quantité des matières d'or et d'argent, prix des denrées, cependant la paye du soldat est restée au même taux qu'elle était il y a deux cents ans : on donne cinq sous numéraires au fantassin, comme on les donnait du temps de Henri IV. Aucun de ce grand nombre d'hommes ignorants, qui vendent leur vie à si bon marché, ne sait qu'attendu le surhaussement des espèces et la cherté des denrées, il reçoit environ deux tiers moins que les soldats de Henri IV. S'il le savait, s'il demandait une paye de deux tiers plus haute, il faudrait bien la lui donner : il arriverait alors que chaque puissance de l'Europe entretiendrait les deux tiers moins de troupes; les forces se balanceraient de même, la culture de la terre et les manufactures en profiteraient.

Il faut encore observer que, les gains du commerce ayant augmenté, et les appointements de toutes les grandes charges ayant diminué de valeur réelle, il s'est trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, et plus dans le moyen ordre; et cela même a mis moins de distance entre les hommes. Il n'y avait autrefois de ressource pour les petits que de servir les grands; aujourd'hui l'industrie a ouvert mille chemins qu'on ne connaissait pas il y a cent ans. Enfin, de quelque manière que les finances de l'État soient administrées, la France possède dans le travail d'environ vingt millions d'habitants un trésor inestimable.

CHAPITRE XXXI.

Des sciences.

Ce siècle heureux, qui vit naître une révolution dans l'esprit humain, n'y semblait pas destiné; car, à commencer par la philosophie, il n'y avait pas d'apparence, du temps de Louis XIII, qu'elle se tirât du chaos où elle était plongée. L'inquisition d'Italie, d'Espagne, de Portugal, avait lié les erreurs philosophiques aux dogmes de la religion : les guerres civiles

en France et les querelles du calvinisme n'étaient pas plus propres à cultiver la raison humaine, que ne le fut le fanatisme du temps de Cromwell, en Angleterre. Si un chanoine de Thorn avait renouvelé l'ancien système planétaire des Chaldéens¹, oublié depuis si longtemps, cette vérité était condamnée à Rome; et la congrégation du saint-office, composée de sept cardinaux, ayant déclaré non-seulement hérétique, mais absurde, le mouvement de la terre, sans lequel il n'y a point de véritable astronomie, le grand Galilée ayant demandé pardon, à l'âge de soixante et dix ans, d'avoir eu raison, il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçue sur la terre.

Le chancelier Bacon avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir; Galilée avait découvert les lois de la chute des corps; Torricelli commençait à connaître la pesanteur de l'air qui nous environne; on avait fait quelques expériences à Magdebourg : avec ces faibles essais toutes les écoles restaient dans l'absurdité, et le monde dans l'ignorance. Descartes parut alors : il fit le contraire de ce qu'on devait faire; au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand géomètre de son siècle; mais la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve : celui de Descartes était trop porté à l'invention; le premier des mathématiciens ne fit guère que des romans de philosophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais Galilée, qui voulait bâtir sans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire.

Ce qu'il y avait de romanesque réussit, et le peu de vérité mêlé à ces chimères nouvelles fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérité perça à l'aide de la méthode qu'il avait introduite : car avant lui on n'avait point de fil dans ce labyrinthe, et du moins il en donna un dont on se servit après qu'il se fut égaré. C'était beaucoup de détruire les chimères du péripatétisme, quoique par d'autres chimères. Ces deux fantômes se combattirent : ils tombèrent l'un après l'autre, et la raison s'éleva enfin sur leurs ruines. Il y avait à Florence une académie d'expériences, sous le nom *del Cimento*, établie

¹ Nicolas Copernic, né à Thorn, en Prusse, le 19 février 1473, mort le 24 mai 1543.

par le cardinal Léopold de Médicis, vers l'an 1655. On sentait déjà dans cette patrie des arts qu'on ne pouvait comprendre quelque chose du grand édifice de la nature qu'en l'examinant pièce à pièce. Cette académie, après les jours de Galilée, et dès le temps de Torricelli, rendit de grands services.

Quelques philosophes en Angleterre, sous la sombre administration de Cromwell, s'assemblèrent pour chercher en paix des vérités, tandis que le fanatisme opprimait toute vérité. Charles II, rappelé sur le trône de ses ancêtres par le repentir et par l'inconstance de sa nation, donna des lettres patentes à cette académie naissante; mais c'est tout ce que le gouvernement donna. La société royale, ou plutôt la société libre de Londres, travailla pour l'honneur de travailler. C'est de son sein que sortirent de nos jours la découverte sur la lumière, sur le principe de la gravitation, l'aberration des étoiles fixes, sur la géométrie transcendante, et cent autres inventions qui pourraient à cet égard faire appeler ce siècle *le siècle des Anglais*, aussi bien que celui de Louis XIV.

En 1666, M. Colbert, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageassent; et, à la prière de quelques savants, il fit agréer à Louis XIV l'établissement d'une académie des sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699, comme celle d'Angleterre, et comme l'Académie française. Colbert attira d'Italie Dominique Cassini, Huyghens de Hollande, et Roëmer de Danemark, par de fortes pensions. Roëmer détermina la vitesse des rayons solaires; Huyghens découvrit l'anneau et un des satellites de Saturne, et Cassini les quatre autres. On doit à Huyghens, sinon la première invention des horloges à pendules, du moins les vrais principes de la régularité de leurs mouvements, principes qu'il déduisit d'une géométrie sublime. On a acquis peu à peu des connaissances de toutes les parties de la vraie physique, en rejetant tout système. Le public fut étonné de voir une chimie dans laquelle on ne cherchait ni le grand œuvre, ni l'art de prolonger la vie au delà des bornes de la nature, une astronomie qui ne prédisait pas les événements du monde, une médecine indépendante des phases de la lune. La corruption ne fut plus la mère des animaux et des plantes. Il n'y eut plus de prodiges dès que la nature fut mieux connue : on l'étudia dans toutes ses productions.

La géographie reçut des accroissements étonnants. A peine Louis XIV a-t-il fait bâtir l'Observatoire, qu'il fait commencer, en 1669, une méridienne par Dominique Cassini et par Picard. Elle est continuée vers le nord, en 1683, par La Hire; et enfin Cassini la prolonge, en 1700, jusqu'à l'extrémité du Roussillon. C'est le plus beau monument de l'astronomie, et il suffit pour éterniser ce siècle.

On envoie, en 1672, des physiciens à la Caienne faire des observations utiles. Ce voyage a été la première origine de la connaissance de l'aplatissement de la terre, démontré depuis par le grand Newton; et il a préparé à ces voyages plus fameux, qui depuis ont illustré le règne de Louis XV.

On fait partir, en 1700, Tournefort pour le Levant : il y va recueillir des plantes qui enrichissent le jardin royal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, et aujourd'hui devenu digne de la curiosité de l'Europe. La bibliothèque royale, déjà nombreuse, s'enrichit sous Louis XIV de plus de trente mille volumes; et cet exemple est si bien suivi de nos jours, qu'elle en contient déjà plus de cent quatre-vingt mille. Il fait rouvrir l'école de droit, fermée depuis cent ans; il établit dans toutes les universités de France un professeur de droit français. Il semble qu'il ne devrait pas y en avoir d'autres, et que les bonnes lois romaines, incorporées à celles du pays, devraient former un seul corps des lois de la nation.

Sous lui les journaux s'établissent. On n'ignore pas que le *Journal des Savants*, qui commença en 1665, est le père de tous les ouvrages de ce genre dont l'Europe est aujourd'hui remplie, et dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

L'Académie des belles-lettres, formée d'abord, en 1663, de quelques membres de l'Académie française, pour transmettre à la postérité par des médailles les actions de Louis XIV, devint utile au public dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du monarque, et qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, et à une critique judicieuse des opinions et des faits. Elle fit à peu près dans l'histoire ce que l'Académie des sciences faisait dans la physique; elle dissipa des erreurs.

L'esprit de sagesse et de critique, qui se communiquait de proche en proche, détruisit insensiblement beaucoup de sa-

perstitutions. C'est à cette raison naissante qu'on dut la déclaration du roi, de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. On ne l'eût pas osé sous Henri IV et sous Louis XIII ; et si, depuis 1672, il y a eu encore des accusations de maléfices, les juges n'ont condamné d'ordinaire les accusés que comme des profanateurs qui d'ailleurs employaient le poison ¹.

Il était très-commun auparavant d'éprouver les sorciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes : s'ils surnageaient ils étaient convaincus. Plusieurs juges de province avaient ordonné ces épreuves, et elles continuèrent encore longtemps parmi le peuple. Tout berger était sorcier ; et les amulettes, les anneaux constellés étaient en usage dans les villes : les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les sources, les trésors et les voleurs, passaient pour certains, et ont encore beaucoup de crédit dans plus d'une province d'Allemagne. Il n'y avait presque personne qui ne se fît tirer son horoscope : on n'entendait parler que de secrets magiques ; presque tout était illusion. Des savants, des magistrats, avaient écrit sérieusement sur ces matières : on distinguait parmi les auteurs une classe de démonographes. Il y avait des règles pour discerner les vrais magiciens, les vrais possédés, d'avec les faux ; enfin, jusque vers ces temps-là, on n'avait guère adopté de l'antiquité que des erreurs en tout genre.

Les idées superstitieuses étaient tellement enracinées chez

¹ En 1609, six cents sorciers furent condamnés, dans le ressort du parlement de Toulouse, et la plupart brûlés. Nicolas Remi, dans *la Démonolâtric*, rapporte neuf cents arrêts rendus en quinze ans contre des sorciers dans la seule Lorraine. Le fameux curé Louis, brûlé à Aix en 1611, avait avoué qu'il était sorcier, et les juges l'avaient cru.

C'est une chose honteuse que le père Lebrun, dans son *Traité des pratiques superstitieuses*, admette encore de vrais sortilèges ; il va même jusqu'à dire que « le parlement de Paris reconnaît des sortilèges. » Il se trompe ; le parlement « reconnaît des profanations, des maléfices, mais non des effets surnaturels opérés par le diable. » Le livre de dom Calmet sur les vampires et sur les apparitions a passé pour un délire ; mais il fait voir combien l'esprit humain est porté à la superstition. (*Note de Voltaire.*)

les hommes, que les comètes les effrayaient encore en 1680. On osait à peine combattre cette crainte populaire. Jacques Bernouilli, l'un des plus grands mathématiciens de l'Europe, en répondant à propos de cette comète aux partisans du préjugé, dit que la chevelure de la comète ne peut être un signe de la colère divine, parce que cette chevelure est éternelle; mais que la queue pourrait bien en être un : cependant ni la tête ni la queue ne sont éternelles. Il fallut que Bayle écrivît contre le préjugé vulgaire un livre fameux, que les progrès de la raison ont rendu aujourd'hui moins piquant qu'il ne l'était alors.

On ne croirait pas que les souverains eussent obligation aux philosophes; cependant il est vrai que cet esprit philosophique qui a gagné presque toutes les conditions, excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des souverains. Des querelles qui auraient produit autrefois des excommunications, des interdits, des schismes, n'en ont point causé. Si on a dit que les peuples seraient heureux quand ils auraient des philosophes pour rois, il est très-vrai de dire que les rois en sont plus heureux quand il y a beaucoup de leurs sujets philosophes.

Il faut avouer que cet esprit raisonnable qui commence à présider à l'éducation dans les grandes villes n'a pu empêcher les fureurs des fanatiques des Cévennes, ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau à Saint-Médard, ni calmer des disputes aussi acharnées que frivoles entre des hommes qui auraient dû être sages : mais, avant ce siècle, ces disputes eussent causé des troubles dans l'État; les miracles de Saint-Médard eussent été accrédités par les plus considérables citoyens; et le fanatisme, renfermé dans les montagnes des Cévennes, se fût répandu dans les villes.

Tous les genres de science et de littérature ont été épuisés dans ce siècle; et tant d'écrivains ont étendu les lumières de l'esprit humain, que ceux qui en d'autres temps auraient passé pour des prodiges ont été confondus dans la foule. Leur gloire est peu de chose, à cause de leur nombre, et la gloire du siècle en est plus grande.

CHAPITRE XXXII.

Des beaux-arts.

La saine philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en Angleterre et à Florence; et si l'Académie des sciences rendit des services à l'esprit humain, elle ne mit pas la France au-dessus des autres nations : toutes les grandes inventions et les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

Mais dans l'éloquence, dans la poésie, dans la littérature, dans les livres de morale et d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie, la véritable éloquence était partout ignorée, la religion enseignée ridiculement en chaire, et les causes plaidées de même dans le barreau. Les prédicateurs étaient Virgile et Ovide; les avocats, saint Augustin et saint Jérôme. Il ne s'était point encore trouvé de génie qui eût donné à la langue française le tour, le nombre, la propriété du style et la dignité. Quelques vers de Malherbe faisaient sentir seulement qu'elle était capable de grandeur et de force; mais c'était tout. Les mêmes génies qui avaient écrit très-bien en latin, comme un président de Thou, un chancelier de L'Hospital, n'étaient plus les mêmes quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Les Français n'étaient encore recommandables que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul mérite de Joinville, d'Amyot, de Marot, de Montaigne, de Régnier, de la Satire Ménippée : cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossièreté.

Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût; ses sermons et ses oraisons funèbres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le modèle des orateurs qui l'imitèrent et le surpassèrent. L'oraison funèbre de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, surnommé le Grand dans son pays, prononcée par Lingendes, en 1630, était pleine de si grands traits d'éloquence, que Fléchier, longtemps après, en prit l'exorde tout entier, aussi bien que le texte et plusieurs passages considé-

rables, pour en orner sa fameuse oraison funèbre du vicomte de Turenne ¹.

Balzac, en ce temps-là, donnait du nombre et de l'harmonie à la prose : il est vrai que ses lettres étaient des harangues ampoulées. Il écrivit au premier cardinal de Retz : « Vous » venez de prendre le sceptre des rois et la livrée des roses. » Il écrivait de Rome à Bois-Robert, en parlant des eaux de senteur : « Je me sauve à la nage dans ma chambre au milieu » des parfums. » Avec tous ces défauts il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira Balzac, dans son temps, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée et nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles, et même pour l'avoir employée souvent hors de sa place.

Voiture donna quelque idée des grâces légères de ce style épistolaire qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un baladinage que deux tomes de lettres dans lesquelles il n'y en pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du temps et les caractères des hommes ; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit.

La langue commençait à s'épurer et à prendre une forme constante : on en était redevable à l'Académie française, et surtout à Vaugelas. Sa traduction de Quinte-Curce, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement, et il s'y trouve peu d'expressions et de tours qui aient vieilli.

Olivier Patru, qui le suivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage ; et quoiqu'il ne passât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours ; mérites absolument inconnus avant lui au barreau.

Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût

¹ Voltaire a commis ici quelques erreurs. L'oraison funèbre dont il est question n'a point été prononcée en 1630, mais en 1637 ; et le duc de Savoie n'est point Charles-Emmanuel, mais Victor-Amédée. De plus, ce n'est point l'exorde tout entier et des passages considérables qui ont été empruntés par Fléchier, mais seulement trois passages, formant à peine deux pages en tout.

de la nation, et à lui donner un esprit de justesse et de précision, fut le petit recueil des *Maximes* de François duc de La Rochefoucauld. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, « qui est que l'amour-propre est le mobile de tout, » cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante : c'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil ; il accoutuma à penser, et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat : c'était un mérite que personne n'avait eu avant lui, en Europe, depuis la renaissance des lettres.

Mais le premier livre de génie qu'on vit en prose, fut le recueil des *Lettres provinciales*, en 1654. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées : il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit senti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'évêque de Luçon, fils du célèbre Bussy, m'a dit qu'ayant demandé à M. de Meaux quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit : « Les *Lettres provinciales*. » Elles ont beaucoup perdu de leur piquant, lorsque les jésuites ont été abolis, et les objets de leurs disputes méprisés.

Le bon goût qui règne d'un bout à l'autre dans ce livre, et la vigueur des dernières lettres, ne corrigèrent pas d'abord le style lâche, diffus, incorrect et décousu, qui depuis longtemps était celui de presque tous les écrivains, des prédicateurs et des avocats.

Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, fut le P. Bourdaloue, vers l'an 1668 : ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le P. Massillon, évêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs discours plus de grâces, des peintures plus fines et plus pénétrantes des mœurs du siècle, mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire.

Peut-être serait-il à souhaiter qu'en bannissant de la chaire le mauvais goût qui l'avitissait, il en eût banni aussi cette coutume de prêcher sur un texte. En effet, parler longtemps

sur une citation d'une ligne ou deux, se fatiguer à compasser tout son discours sur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce ministère. Le texte devient une espèce de devise, ou plutôt d'énigme, que le discours développe. Jamais les Grecs et les Romains ne connurent cet usage; c'est dans la décadence des lettres qu'il commença, et le temps l'a consacré.

L'habitude de diviser toujours en deux ou trois points des choses qui, comme la morale, n'exigent aucune division, ou qui en demanderaient davantage, comme la controverse, est encore une coutume gênante, que le P. Bourdaloue trouva introduite, et à laquelle il se conforma.

Il avait été précédé par Bossuet, depuis évêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un si grand homme, s'était engagé dans sa grande jeunesse à épouser mademoiselle Des-Vieux, fille d'un rare mérite. Ses talents pour la théologie et pour cette espèce d'éloquence qui la caractérise, se montrèrent de si bonne heure, que ses parents et ses amis le déterminèrent à ne se donner qu'à l'Église; mademoiselle Des-Vieux l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquérir au bonheur de vivre avec lui. Il avait prêché assez jeune devant le roi et la reine-mère, en 1662, longtemps avant que le P. Bourdaloue fût connu. Ses discours, soutenus d'une action noble et touchante, les premiers qu'on eût encore entendus à la cour qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès, que le roi fit écrire en son nom à son père, intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un tel fils ¹.

Cependant, quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déjà donné aux oraisons funèbres, genre d'éloquence qui demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoique avec discrétion, quand on tend au sublime. L'oraison funèbre de la reine mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom; mais ce discours n'était pas encore digne de lui, et

¹ Bossuet prêcha l'Avent de 1661; son père vécut et mourut conseiller au parlement de Metz. Ce fut un frère de l'évêque de Meaux qui plus tard fut intendant de Soissons. (Beuchot.)

il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles I^{er}, qu'il fit en 1669, parut presque en tout un chef-d'œuvre. Les sujets de ces pièces d'éloquence sont heureux à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés : c'est en quelque façon comme les tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage. L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur de son âge, et morte entre ses bras, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : « O nuit désastreuse ! nuit effroyable ! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, » cette étonnante nouvelle, Madame se meurt ! Madame est morte ! etc. » L'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs.

Les Français furent les seuls qui réussirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme, quelque temps après, inventa un nouveau, qui ne pouvait guère avoir de succès qu'entre ses mains ; il appliqua l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure. Son Discours sur l'histoire universelle, composé pour l'éducation du dauphin, n'a eu ni modèle ni imitateurs. Si le système qu'il adopte pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations a trouvé des contradicteurs chez les savants, son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chute des grands empires, et de ces traits rapides d'une vérité énergique dont il peint et dont il juge les nations.

Presque tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle étaient dans un genre inconnu à l'antiquité ; le Télémaque est de ce nombre. Fénelon, le disciple, l'ami de Bossuet, et depuis devenu malgré lui son rival et son ennemi, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poëme, et qui substitue une prose cadencée à la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman comme M. de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité et des charmes inconnus, et surtout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain ; morale entièrement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses. On a cru qu'il avait composé

ce livre pour servir de thèmes et d'instruction au duc de Bourgogne et aux autres enfants de France, dont il fut précepteur, ainsi que Bossuet avait fait son Histoire universelle pour l'éducation de Monseigneur; mais son neveu, le marquis de Fénelon, héritier de la vertu de cet homme célèbre, et qui a été tué à la bataille de Rocoux, m'a assuré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable que les amours de Calypso et d'Eucharis eussent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfants de France.

Il ne fit cet ouvrage que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai. Plein de la lecture des anciens, et né avec une imagination vive et tendre, il s'était fait un style qui n'était qu'à lui, et qui coulait de source avec abondance. J'ai vu son manuscrit original; il n'y a pas dix ratures : il le composa en trois mois, au milieu de ses malheureuses disputes sur le quiétisme, ne se doutant pas combien ce délassement était supérieur à ces occupations. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie qu'il fit imprimer : si cela est, l'archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe; mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans Télémaque une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris, qui triomphait avec trop de faste; Idoménée, qui établissait le luxe dans Salente, et qui oubliait le nécessaire, parurent des portraits du roi; quoiqu'après tout il soit impossible d'avoir chez soi le superflu que par la surabondance des arts de la première nécessité. Le marquis de Louvois semblait, aux yeux des mécontents, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui servaient l'État et non le ministre.

Les alliés, qui dans la guerre de 1688 s'unirent contre Louis XIV, qui depuis ébranlèrent son trône dans la guerre de 1701, se firent une joie de le reconnaître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce style harmonieux qui insinue d'une manière si tendre la modération et la concorde. Les étrangers et les Français mêmes, lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne une satire dans un livre fait pour enseigner la vertu. Les

éditions en furent innombrables : j'en ai vu quatorze en langue anglaise. Il est vrai qu'après la mort de ce monarque si craint, si envié, si respecté de tous, et si haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a cessé de s'assouvir des allusions prétendues qui censureraient sa conduite, les juges d'un goût sévère ont traité le Télémaque avec quelque rigueur : ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les descriptions trop répétées et trop uniformes de la vie champêtre ; mais ce livre a toujours été regardé comme un des beaux monuments d'un siècle florissant.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique les Caractères de La Bruyère : il n'y avait pas, chez les anciens, plus d'exemples d'un tel ouvrage que du Télémaque. Un style rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles, frappèrent le public ; et les allusions qu'on y trouvait en foule achevèrent le succès. Quand La Bruyère montra son ouvrage manuscrit à M. de Malesieux, celui-ci lui dit : « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. » Ce livre baissa dans l'esprit des hommes, quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut passée ; cependant, comme il y a des choses de tous les temps et de tous les lieux, il est à croire qu'il ne sera jamais oublié. Le Télémaque a fait quelques imitateurs ; les Caractères de La Bruyère en ont produit davantage. Il est plus aisé de faire de courtes peintures des choses qui nous frappent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaise et qui instruisse à la fois.

L'art délicat de répandre des grâces jusque sur la philosophie fut encore une chose nouvelle dont le livre des Mondes fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté, et surtout la vérité. Ce qui pourrait empêcher cet ouvrage ingénieux d'être mis par la postérité au rang de nos livres classiques, c'est qu'il est fondé en partie sur la chimère des tourbillons de Descartes.

Il faut ajouter à ces nouveautés celles que produisit Bayle en donnant un Dictionnaire de raisonnement : c'est le premier ouvrage de ce genre où l'on puisse apprendre à penser.

Il faut abandonner à la destinée des livres ordinaires les articles de ce recueil qui ne contiennent que de petits faits indignes à la fois de Bayle, d'un lecteur grave et de la postérité. Au reste, en plaçant ici Bayle parmi les auteurs qui ont honoré le siècle de Louis XIV, quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais que me conformer à l'arrêt du parlement de Toulouse, qui, en déclarant son testament valide en France, malgré la rigueur des lois, dit expressément « qu'un tel » homme ne peut être regardé comme un étranger. »

On ne s'appesantira point ici sur la foule des bons livres que ce siècle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie singulières ou neuves qui le caractérisent et qui le distinguent des autres siècles. L'éloquence de Bossuet et de Bourdaloue, par exemple, n'était et ne pouvait être celle de Cicéron; c'était un genre et un mérite tout nouveau. Si quelque chose approche de l'orateur romain, ce sont les trois mémoires que Péllisson composa pour Fouquet: ils sont dans le même genre que plusieurs oraisons de Cicéron, un mélange d'affaires judiciaires et d'affaires d'État, traité solidement avec un art qui paraît peu, et orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eu des historiens, mais point de Tite-Live. Le style de la Conspiration de Venise est comparable à celui de Salluste. On voit que l'abbé de Saint-Réal l'avait pris pour modèle, et peut-être l'a-t-il surpassé. Tous les autres écrits dont on vient de parler semblent être d'une création nouvelle: c'est là surtout ce qui distingue cet âge illustre; car, pour des savants et des commentateurs, le seizième et le dix-septième siècle en avaient beaucoup produit; mais le vrai génie en aucun genre n'était encore développé.

Qui croirait que tous ces bons ouvrages en prose n'auraient probablement jamais existé, s'ils n'avaient été précédés par la poésie? C'est pourtant la destinée de l'esprit humain dans toutes les nations; les vers furent partout les premiers enfants du génie, et les premiers maîtres d'éloquence.

Les peuples sont ce qu'est chaque homme en particulier. Platon et Cicéron commencèrent par faire des vers. On ne pouvait encore citer un passage noble et sublime de prose française, quand on savait par cœur le peu de belles stances

que laissa Malherbe ; et il y a grande apparence que sans Pierre Corneille le génie des prosateurs ne se serait pas développé.

Cet homme est d'autant plus admirable qu'il n'était environné que de très-mauvais modèles quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encore lui fermer le bon chemin , c'est que ces mauvais modèles étaient estimés ; et, pour comble de découragement , ils étaient favorisés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres, et non pas du goût. Il récompensait de méprisables écrivains, qui d'ordinaire sont rampants ; et, par une hauteur d'esprit si bien placée ailleurs, il voulait abaisser ceux en qui il sentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement se plie à la dépendance. Il est bien rare qu'un homme puissant, quand il est lui-même artiste, protège sincèrement les bons artistes.

Corneille eut à combattre son siècle , ses rivaux , et le cardinal de Richelieu. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit sur le *Cid* ; je remarquerai seulement que l'Académie , dans ses judicieuses décisions entre Corneille et Scudéri , eut trop de complaisance pour le cardinal de Richelieu en condamnant l'amour de Chimène. Aimer le meurtrier de son père , et poursuivre la vengeance de ce meurtre , était une chose admirable. Vaincre son amour eût été un défaut capital dans l'art tragique , qui consiste principalement dans les combats du cœur : mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le *Cid* ne fut pas le seul ouvrage de Corneille que le cardinal de Richelieu voulut rabaisser : l'abbé d'Aubignac nous apprend que ce ministre désapprouva *Polyeucte*.

Le *Cid*, après tout , était une imitation très-embellie de Guilhem de Castro, et en plusieurs endroits une traduction¹. *Cinna*, qui le suivit, était unique. J'ai connu un ancien domestique de la maison de Condé , qui disait que le grand

¹ Il y avait deux tragédies espagnoles sur ce sujet : *le Cid*, de Guilhem de Castro, et *el Honrador de su padre*, de Jean-Baptiste Diamante. Corneille imita autant de scènes de Diamante que de Castro. (Note de Voltaire.)

Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'Auguste :

Je suis maître de moi comme de l'univers ;
 Je le suis, je veux l'être. O siècles ! ô mémoire !
 Conservez à jamais ma nouvelle victoire.
 Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
 De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous :
 Soyons amis, *Cinna* ; c'est moi qui t'en convie.

C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration, est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain.

La quantité de pièces indignes de lui qu'il fit plusieurs années après, n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand homme, ainsi que les fautes considérables d'Homère n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime. C'est le privilège du vrai génie, et surtout du génie qui ouvre une carrière, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout seul ; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle et Euripide, contribuèrent tous à former Racine. Une ode qu'il composa à l'âge de dix-huit ans, pour le mariage du roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas, et le détermina à la poésie. Sa réputation s'est accrue de jour en jour, et celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué. La raison en est que Racine, dans tous ses ouvrages, depuis son *Alexandre*, est toujours élégant, toujours correct, toujours vrai ; qu'il parle au cœur, et que l'autre manque trop souvent à tous ces devoirs. Racine passa de bien loin les Grecs et Corneille dans l'intelligence des passions, et porta la douce harmonie de la poésie, ainsi que les grâces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces hommes enseignèrent à la nation à penser, à sentir et à s'exprimer. Leurs auditeurs, instruits par eux seuls, devinrent enfin des juges sévères pour ceux mêmes qui les avaient éclairés.

Il y avait très-peu de personnes en France, du temps du cardinal de Richelieu, capables de discerner les défauts du *Cid* ; et en 1702, quand *Athalie*, le chef-d'œuvre de la scène, fut représentée chez madame la duchesse de Bourgogne, les courtisans se crurent assez habiles pour la condamner. Le

temps a vengé l'auteur; mais ce grand homme est mort sans jouir du succès de son plus admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toujours de ne pas rendre justice à Racine. Madame de Sévigné, la première personne de son siècle pour le style épistolaire, et surtout pour conter des bagatelles avec grâce, croit toujours que « Racine n'ira pas loin. » Elle en jugeait comme du café, dont elle dit « qu'on se désabusera » bientôt. » Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

La singulière destinée de ce siècle rendit Molière contemporain de Corneille et de Racine. Il n'est pas vrai que Molière, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies; Corneille lui-même avait donné le *Menteur*, pièce de caractère et d'intrigue, prise du théâtre espagnol, comme le *Cid*; et Molière n'avait encore fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvre, lorsque le public avait la *Mère coquette* de Quinault, pièce à la fois de caractère et d'intrigue, et même modèle d'intrigue : elle est de 1664; c'est la première comédie où l'on ait peint ceux que l'on a appelés depuis les *marquis*. La plupart des grands seigneurs de la cour de Louis XIV voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat et de dignité qu'avait leur maître : ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; et il y en avait enfin, et même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux et cette envie dominante de se faire valoir jusqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura longtemps. Molière l'attaqua souvent; et il contribua à défaire le public de ces importants subalternes, ainsi que de l'affectation des précieuses, du pédantisme des femmes savantes, de la robe et du latin des médecins. Molière fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que de ce service rendu à son siècle; on sait assez ses autres mérites.

C'était un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lulli, toutes nouvelles pour la nation, et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Bossuet et des Bourdaloue se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame, si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui pa-

rurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus où un duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnaud, allait au théâtre de Corneille.

Despréaux s'élevait au niveau de tant de grands hommes, non point par ses premières satires, car les regards de la postérité ne s'arrêteront point sur les embarras de Paris et sur les noms des Cassaigne et des Cottin; mais il instruisait cette postérité par ses belles *Épîtres*, et surtout par son *Art poétique*, où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine, bien moins châtié dans son style, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté et dans les grâces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presque à côté de ces hommes sublimes.

Quinault, dans un genre tout nouveau, et d'autant plus difficile qu'il paraît plus aisé, fut digne d'être placé avec tous ses illustres contemporains. On sait avec quelle injustice Boileau voulut le décrier. Il manquait à Boileau d'avoir sacrifié aux grâces; il chercha en vain toute sa vie à humilier un homme qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un poète, c'est qu'on retienne ses vers: on sait par cœur des scènes entières de Quinault; c'est un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La musique française est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune nation; mais la simple et belle nature, qui se montre souvent dans Quinault avec tant de charmes, plaît encore dans toute l'Europe à ceux qui possèdent notre langue, et qui ont le goût cultivé. Si l'on trouvait dans l'antiquité un poème comme *Armide* ou comme *Atys*, avec quelle idolâtrie il serait reçu! mais Quinault était moderne.

Tous ces grands hommes furent connus et protégés de Louis XIV, excepté La Fontaine. Son extrême simplicité, poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, l'écartait d'une cour qu'il ne cherchait pas: mais le duc de Bourgogne l'accueillit, et il reçut dans sa vieillesse quelques bienfaits de ce prince. Il était, malgré son génie, presque aussi simple que les héros de ses fables. Un prêtre de l'Oratoire, nommé Pouget, se fit un grand mérite d'avoir traité cet homme de mœurs si innocentes comme s'il eût parlé à la Brinvilliers et à la Voisin.

Ses contes ne sont que ceux du Pogge, de l'Arioste, et de la reine de Navarre. Si la volupté est dangereuse, ce ne sont pas des plaisanteries qui inspirent cette volupté. On pourrait appliquer à La Fontaine son aimable fable des Animaux malades de la peste, qui s'accusent de leurs fautes : on y pardonne tout aux lions, aux loups et aux ours ; et un animal innocent est dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui seront les délices et l'instruction des siècles à venir, il se forma une foule d'esprits agréables dont on a une infinité de petits ouvrages délicats qui font l'amusement des honnêtes gens, ainsi que nous avons eu beaucoup de peintres gracieux qu'on ne met pas à côté des Poussin, des Le Sueur, des Le Brun, des Le Moine, et des Vanloo.

Cependant, vers la fin du règne de Louis XIV, deux hommes percèrent la foule des génies médiocres, et eurent beaucoup de réputation : l'un était La Motte-Houdard, homme d'un esprit plus sage et plus étendu que sublime, écrivain délicat et méthodique en prose, mais manquant souvent de feu et d'élégance dans sa poésie, et même de cette exactitude qu'il n'est permis de négliger qu'en faveur du sublime. Il donna d'abord de belles stances plutôt que de belles odes : son talent déclina bientôt après ; mais beaucoup de beaux morceaux qui nous resient de lui, en plus d'un genre, empêcheront toujours qu'on ne le mette au rang des auteurs méprisables. Il prouva que dans l'art d'écrire on peut être encore quelque chose au second rang.

L'autre était Rousseau, qui, avec moins d'esprit, moins de finesse et de facilité que La Motte, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'après La Motte ; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala dans ses psaumes l'onction et l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de Racine. Ses épigrammes sont mieux travaillées que celles de Marot. Il réussit bien moins dans les opéras, qui demandent de la sensibilité, et dans les comédies, qui veulent de la gaieté, et dans les épîtres morales, qui veulent de la vérité ; tout cela lui manquait : ainsi il échoua dans ces genres, qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la langue française, si le style maroti-

que, qu'il employa dans ses ouvrages sérieux, avait été imité; mais heureusement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux cents ans n'a été qu'une mode passagère. Quelques-unes de ses épîtres sont des imitations un peu forcées de Despréaux, et ne sont pas fondées sur des idées aussi claires et sur des vérités reconnues : *le vrai seul est aimable*.

Il dégénéra beaucoup dans les pays étrangers; soit que l'âge et les malheurs eussent affaibli son génie, soit que, son principal mérite consistant dans le choix des mots et dans les tours heureux, mérite plus nécessaire et plus rare qu'on ne pense, il ne fût plus à portée des mêmes secours. Il pouvait, loin de sa patrie, compter parmi ses malheurs celui de n'avoir plus de critiques sévères.

Ses longues infortunes eurent leur source dans un amour-propre indomptable, et trop mêlé de jalousie et d'animosité. Son exemple doit être une leçon frappante pour tout homme à talents; mais on ne le considère ici que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guère de grands génies depuis les beaux jours de ces artistes illustres; et à peu près vers le temps de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer.

La route était difficile au commencement du siècle, parce que personne n'y avait marché : elle l'est aujourd'hui, parce qu'elle a été battue. Les grands hommes du siècle passé ont enseigné à penser et à parler; ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succèdent ne peuvent guère dire que ce qu'on sait. Enfin une espèce de dégoût est venue de la multitude de ces chefs-d'œuvre.

Le siècle de Louis XIV a donc en tout la destinée des siècles de Léon X, d'Auguste, d'Alexandre. Les terres qui firent naître dans ces temps illustres tant de fruits du génie avaient été longtemps préparées auparavant. On a cherché en vain dans les causes morales et dans les causes physiques la raison de cette tardive fécondité, suivie d'une longue stérilité. La véritable raison est que, chez les peuples qui cultivent les beaux-arts, il faut beaucoup d'années pour épurer la langue et le goût. Quand les premiers pas sont faits, alors les génies se développent; l'émulation, la faveur publique prodiguée à ces

nouveaux efforts, excitent tous les talents; chaque artiste saisit en son genre les beautés naturelles que ce genre comporte.

Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, et qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets et les embellissements propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'abbé du Bos, homme d'un très-grand sens, qui écrivait son *Traité sur la poésie et sur la peinture* vers l'an 1714, trouva que dans toute l'histoire de France il n'y avait de vrai sujet de poëme épique que la destruction de la Ligue par Henri le Grand : il devait ajouter que les embellissements de l'épopée, convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du quinzième et du seizième siècle, étant proscrits parmi les Français; les dieux de la Fable, les oracles, les héros invulnérables, les monstres, les sortilèges, les métamorphoses, les aventures romanesques, n'étant plus de saison, les beautés propres au poëme épique sont renfermées dans un cercle très-étroit. Si donc il se trouve jamais quelque artiste qui s'empare des seuls ornements convenables au temps, au sujet, à la nation, et qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carrière remplie.

Il en est de même dans l'art de la tragédie; il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentiments puissent se varier à l'infini d'une manière neuve et frappante : tout a ses bornes.

La haute comédie a les siennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine tout au plus de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits. L'abbé du Bos, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caractères; mais il faudrait que la nature en fit. Il s'imagine que ces petites différences qui sont dans les caractères des hommes peuvent être maniées aussi heureusement que les grands sujets. Les nuances, à la vérité, sont innombrables, mais les couleurs éclatantes sont en petit nombre; et ce sont ces couleurs primitives qu'un grand artiste ne manque pas d'employer.

L'éloquence de la chaire, et surtout celle des oraisons funè-

bres, sont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères et des faiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun : on est réduit ou à imiter, ou à s'égarer. Un nombre suffisant de fables étant composé par un La Fontaine, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, et presque dans les mêmes aventures. Ainsi donc le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère.

Les genres dont les sujets se renouvellent sans cesse, comme l'histoire, les observations physiques, et qui ne demandent que du travail, du jugement et un esprit commun, peuvent plus aisément se soutenir; et les arts de la main, comme la peinture, la sculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui gouvernent ont, à l'exemple de Louis XIV, l'attention de n'employer que les meilleurs artistes : car on peut en peinture et en sculpture traiter cent fois les mêmes sujets; on peint encore la sainte famille, quoique Raphaël ait déployé dans ce sujet toute la supériorité de son art; mais on ne serait pas reçu à traiter Cinna, Andromaque, l'Art poétique, le Tartuffe.

Il faut encore observer que le siècle passé ayant instruit le présent, il est devenu si facile d'écrire des choses médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, et, ce qui est encore bien pis, de livres sérieux inutiles; mais parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu nécessaire dans une ville immense, opulente et oisive, où une partie des citoyens s'occupe sans cesse à amuser l'autre, il se trouve de temps en temps d'excellents ouvrages ou d'histoire, ou de réflexion, ou de cette littérature légère qui délasse toutes sortes d'esprits.

La nation française est de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue est devenue la langue de l'Europe : tout y a contribué; les grands auteurs du siècle de Louis XIV, ceux qui les ont suivis; les pasteurs calvinistes réfugiés, qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers; un Bayle surtout, qui, écrivant en Hollande, s'est fait lire de toutes les nations; un Rapin de Toyras, qui a donné en français la seule bonne Histoire d'Angleterre; un Saint-Évremond, dont toute la cour de Londres recherchait le com-

merce; la duchesse de Mazarin, à qui l'on ambitionnait de plaire; madame d'Olbreuse, devenue duchesse de Zell, qui porta en Allemagne toutes les grâces de sa patrie. L'esprit de société est le partage naturel des Français; c'est un mérite et un plaisir dont les autres peuples ont senti le besoin. La langue française est de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté et de délicatesse, tous les objets de la conversation des honnêtes gens; et par là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agréments de la vie.

CHAPITRE XXXIII.

Suite des arts.

A l'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'esprit, comme la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, ils n'avaient fait que de faibles progrès en France avant le temps qu'on nomme le siècle de Louis XIV. La musique était au berceau : quelques chansons languissantes, quelques airs de violon, de guitare et de théorbe, la plupart même composés en Espagne, étaient tout ce qu'on connaissait. Lulli étonna par son goût et par sa science. Il fut le premier en France qui fit des basses, des milieux et des fugues. On avait d'abord quelque peine à exécuter ses compositions, qui paraissent aujourd'hui si simples et si aisées. Il y a de nos jours mille personnes qui savent la musique, pour une qui la savait du temps de Louis XIII; et l'art s'est perfectionné dans cette progression. Il n'y a point de grande ville qui n'ait des concerts publics, et Paris même alors n'en avait pas : vingt-quatre violons du roi étaient toute la musique de France.

Les connaissances qui appartiennent à la musique et aux arts qui en dépendent ont fait tant de progrès, que sur la fin du règne de Louis XIV on a inventé l'art de noter la danse; de sorte qu'aujourd'hui il est vrai de dire qu'on danse à livre ouvert.

Nous avons eu de très-grands architectes du temps de la régence de Marie de Médicis. Elle fit élever le palais du Luxembourg dans le goût toscan, pour honorer sa patrie et pour em-

bellir la nôtre. Le même de Brosse, dont nous avons le portail de Saint-Gervais, bâtit le palais de cette reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en fallut beaucoup que le cardinal de Richelieu, avec autant de grandeur dans l'esprit, eût autant de goût qu'elle. Le palais Cardinal, qui est aujourd'hui le Palais-Royal, en est la preuve. Nous conçûmes les plus grandes espérances quand nous vîmes élever cette belle façade du Louvre, qui fait tant désirer l'achèvement de ce palais ¹. Beaucoup de

¹ On ne connaît pas l'époque précise de la construction du Louvre. Sous le règne de Philippe-Auguste, c'était un château dont ce prince fit une citadelle formidable. Charles V en augmenta les constructions. François I^{er} conçut le projet de le rebâtir à neuf. Les travaux confiés par ce roi à l'architecte Pierre Lescot, furent continués sous Henri II. Henri IV les reprit ensuite, et le projet qu'il avait conçu de l'augmenter fut exécuté par Louis XIII. En 1660, Louis XIV voulut terminer l'œuvre de ses devanciers, et après bien des débats sur les plans à suivre, le roi posa le 17 octobre 1665 la première pierre de la colonnade qui fut exécutée par Claude Perrault et terminée en 1670. A dater de cette époque, le Louvre fut abandonné; il fut même question, sous le ministère du cardinal de Fleury, de démolir par économie ce palais magnifique. En 1753, M. de Marigny, directeur des bâtiments de la couronne, obtint du roi l'autorisation de reprendre les travaux; mais ces travaux marchèrent très-lentement. Des restaurations importantes furent faites au moment de la révolution pour l'établissement du Musée; enfin, le premier consul résolut de terminer l'œuvre de François I^{er}, d'Henri IV et de Louis XIV, d'achever, d'orner et d'agrandir le monument, et de le réunir aux Tuileries. On commença par restaurer la colonnade, mais à la chute de l'Empire l'ensemble des projets n'avait encore reçu que de faibles commencements d'exécution. La Restauration laissa le Louvre dans l'état où elle l'avait reçu. Louis-Philippe promit à diverses reprises d'achever le palais; mais quand 1848 arriva, on n'en était encore qu'aux projets. Le Gouvernement provisoire décréta l'achèvement du Louvre, qui reçut le nom de *Palais du Peuple*. Au mois de décembre de cette même année 1848, l'Assemblée constituante vota deux millions qui furent employés en travaux de détail, ornement et restauration. L'Assemblée législative fut saisie, au moment même de son entrée en fonctions, d'un projet d'achèvement complet; enfin, le prince-président de la République décréta l'exécution de ces travaux, toujours ajournés depuis trois siècles. Les choses cette fois ont marché vite. La place du Carrousel, déblayée en quelques mois, laisse aujourd'hui le champ libre à l'activité des architectes, et tout fait espérer que le

citoyens ont construit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur que recommandables par des dehors dans le grand goût, et qui satisfont le luxe des particuliers encore plus qu'ils n'embellissent la ville.

Colbert, le Mécène de tous les arts, forma une académie d'architecture en 1671. C'est peu d'avoir des Vitruves, il faut que les Augustes les emploient.

Il faut aussi que les magistrats municipaux soient animés par le zèle et éclairés par le goût. S'il y avait eu deux ou trois prévôts des marchands comme le président Turgot, on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet hôtel de ville mal construit et mal situé; cette place si petite et si irrégulière, qui n'est célèbre que par des gibets et de petits feux de joie; ces rues étroites dans les quartiers les plus fréquentés, et enfin un reste de barbarie au milieu de la grandeur et dans le sein de tous les arts.

La peinture commença sous Louis XIII avec le Poussin. Il ne faut point compter les peintres médiocres qui l'ont précédé. Nous avons eu toujours depuis lui de grands peintres, non pas dans cette profusion qui fait une des richesses de l'Italie; mais, sans nous arrêter à un Le Sueur qui n'eut d'autre maître que lui-même, à un Le Brun qui égala les Italiens dans le dessin et dans la composition, nous avons eu plus de trente peintres qui ont laissé des morceaux très-dignes de recherche. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand roi¹ des galeries et des appartements qui ne sont ornés que de nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas connaître assez le mérite. J'ai vu en France refuser douze mille livres d'un tableau de Santerre. Il n'y a guère dans l'Europe de plus vastes ouvrages de peinture que le plafond de Le Moine à Versailles, et je ne sais s'il y en a de plus beaux. Nous avons eu depuis Vanloo, qui, chez les étrangers même, passait pour le premier de son temps.

Non-seulement Colbert donna à l'académie de peinture la

vœu exprimé par Voltaire sera réalisé dans un temps aussi voisin que peut le permettre l'immensité des travaux. (Voir, sur le Louvre, un article de M. Vitet, dans la *Revue contemporaine* du 15 septembre 1852.

¹ Frédéric, roi de Prusse.

forme qu'elle a aujourd'hui, mais, en 1667, il engagea Louis XIV à en établir une à Rome. On acheta dans cette métropole un palais où loge le directeur. On y envoie des élèves qui ont remporté des prix à l'académie de Paris. Ils y sont instruits et entretenus aux frais du roi : ils y dessinent les antiques ; ils étudient Raphaël et Michel-Ange. C'est un noble hommage que rendit à Rome ancienne et nouvelle le désir de l'imiter ; et on n'a pas même cessé de rendre cet hommage depuis que les immenses collections de tableaux d'Italie, amassés par le roi et par le duc d'Orléans, et les chefs-d'œuvre de sculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point chercher ailleurs des maîtres.

C'est principalement dans la sculpture que nous avons excellé, et dans l'art de jeter en fonte d'un seul jet des figures équestres colossales.

Si l'on trouvait un jour sous des ruines des morceaux tels que les bains d'Apollon, exposés aux injures de l'air dans les bosquets de Versailles, le tombeau du cardinal de Richelieu, trop peu montré au public dans la chapelle de Sorbonne, la statue équestre de Louis XIV, faite à Paris pour décorer Bordeaux, le Mercure dont Louis XV a fait présent au roi de Prusse, et tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite, il est à croire que ces productions de nos jours seraient mises à côté de la plus belle antiquité grecque.

Nous avons égalé les anciens dans les médailles. Varin ¹ fut le premier qui tira cet art de la médiocrité, sur la fin du règne de Louis XIII. C'est maintenant une chose admirable que ces poinçons et ces carrés qu'on voit rangés par ordre historique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artistes : il y en a pour deux millions, et la plupart sont des chefs d'œuvre.

¹ Ce célèbre graveur en médailles naquit à Liège, en 1604, et mourut en 1672. Ce fut lui qui grava en 1635 le sceau de l'Académie française, nouvellement fondée. Il avait entrepris l'histoire métallique du règne de Louis XIV. Quoiqu'il eût acquis une fortune considérable, il était fort avare. En 1651, il maria sa fille, qui était fort belle, à un correcteur des comptes très-riche, mais boiteux, bossu et scrofuleux. Elle s'empoisonna dix jours après son mariage avec du sublimé, en disant : « Il faut mourir, puisque l'avarice de mon père l'a voulu. »

On n'a pas moins réussi dans l'art de graver les pierres précieuses : celui de multiplier les tableaux, de les éterniser par le moyen des planches en cuivre, de transmettre facilement à la postérité toutes les représentations de la nature et de l'art, était encore très-informe en France avant ce siècle. C'est un des arts les plus agréables et les plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventèrent vers le milieu du quinzième siècle; et il a été poussé plus loin en France que dans le lieu même de sa naissance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des estampes du roi ont été souvent un des plus magnifiques présents qu'il ait faits aux ambassadeurs. La ciselure en or et en argent, qui dépend du dessin et du goût, a été portée à la plus grande perfection dont la main de l'homme soit capable.

Après avoir ainsi parcouru tous ces arts qui contribuent aux délices des particuliers et à la gloire de l'État, ne passons pas sous silence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français surpassent toutes les nations du monde; je veux parler de la chirurgie, dont les progrès furent si rapides et si célèbres dans ce siècle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe pour toutes les cures et pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité peu commune. Non-seulement il n'y avait guère d'excellents chirurgiens qu'en France, mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instruments nécessaires : il en fournissait tous ses voisins, et je tiens du célèbre Cheselden, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres, en 1715, les instruments de son art. La médecine, qui servait à perfectionner la chirurgie, ne s'éleva pas en France au-dessus de ce qu'elle était en Angleterre, et sous le fameux Boerhaave en Hollande; mais il arriva à la médecine, comme à la philosophie, d'atteindre à la perfection dont elle est capable, en profitant des lumières de nos voisins.

Voilà en général un tableau fidèle des progrès de l'esprit humain chez les Français, dans ce siècle qui commença au temps du cardinal de Richelieu, et qui finit de nos jours. Il sera difficile qu'il soit surpassé; et s'il l'est en quelques genres, il restera le modèle des âges encore plus fortunés qu'il aura fait naître.

CHAPITRE XXXIV.

Des beaux-arts en Europe, du temps de Louis XIV.

Nous avons assez insinué dans tout le cours de cette histoire que les désastres publics dont elle est composée, et qui se succèdent les uns aux autres presque sans relâche, sont à la longue effacés des registres des temps. Les détails et les ressorts de la politique tombent dans l'oubli; les bonnes lois, les instituts, les monuments produits par les sciences et par les arts subsistent à jamais.

La foule des étrangers qui voyagent aujourd'hui à Rome, non en pèlerins, mais en hommes de goût, s'informe peu de Grégoire VII et de Boniface VIII; ils admirent les temples que les Bramante et les Michel-Ange ont élevés, les tableaux des Raphaël, les sculptures des Bernini : s'ils ont de l'esprit, ils lisent l'Arioste et le Tasse, et ils respectent la cendre de Galilée. En Angleterre on parle un moment de Cromwell : on ne s'entretient plus des guerres de la rose blanche; mais on étudie Newton des années entières; on n'est point étonné de lire dans son épitaphe *qu'il a été la gloire du genre humain*, et on le serait beaucoup si on voyait en ce pays les cendres d'aucun homme d'État honorées d'un pareil titre.

Je voudrais ici pouvoir rendre justice à tous les grands hommes qui ont comme lui illustré leur patrie dans le dernier siècle. J'ai appelé ce siècle celui de Louis XIV, non-seulement parce que ce monarque a protégé les arts beaucoup plus que tous les rois ses contemporains ensemble, mais encore parce qu'il a vu renouveler trois fois toutes les générations des princes de l'Europe. J'ai fixé cette époque à quelques années avant Louis XIV, et à quelques années après lui; c'est en effet dans cet espace de temps que l'esprit humain a fait les plus grands progrès.

Les Anglais ont plus avancé dans la perfection presque en tous les genres, depuis 1660 jusqu'à nos jours, que dans tous les siècles précédents. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de Milton¹. Il est vrai que plusieurs critiques lui reprochent la bizarrerie dans ses peintures, son paradis des

¹ *Essai sur la poésie épique, chap. IX.*

sots, ses murailles d'albâtre qui entourent le paradis terrestre; ses diables qui, de géants qu'ils étaient, se transforment en pygmées, pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or, bâtie en enfer; les canons qu'on tire dans le ciel, les montagnes qu'on s'y jette à la tête; des anges à cheval, des anges qu'on coupe en deux, et dont les parties se rejoignent soudain. On se plaint de ses longueurs, de ses répétitions; on dit qu'il n'a égalé ni Ovide ni Hésiode dans sa longue description de la manière dont la terre, les animaux et l'homme furent formés. On censure ses dissertations sur l'astronomie, qu'on croit trop sèches, et ses inventions qu'on croit plus extravagantes que merveilleuses, plus dégoûtantes que fortes; telles sont une longue chaussée sur le chaos; le péché et la mort, amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfants de leur inceste; et la mort « qui lève le nez pour » renifler à travers l'immensité du chaos le changement arrivé » à la terre, comme un corbeau qui sent les cadavres; » cette mort qui flaire l'odeur du péché, qui frappe de sa massue pétrifique sur le froid et sur le sec; ce froid et ce sec avec le chaud et l'humide, qui, devenus quatre braves généraux d'armée, conduisent en bataille des embryons d'atomes armés à la légère. Enfin on s'est épuisé sur les critiques; mais on ne s'épuise pas sur les louanges. Milton reste la gloire et l'admiration de l'Angleterre : on le compare à Homère, dont les défauts sont aussi grands; et on le met au-dessus du Dante, dont les imaginations sont encore plus bizarres.

Dans le grand nombre des poètes agréables qui décorent le règne de Charles II, comme les Waller, les comtes de Dorset et de Rochester, le duc de Buckingham, etc., on distingue le célèbre Dryden, qui s'est signalé dans tous les genres de poésie : ses ouvrages sont pleins de détails naturels à la fois et brillants, animés, vigoureux, hardis, passionnés; mérite qu'aucun poète de sa nation n'égale, et qu'aucun ancien n'a surpassé. Si Pope, qui est venu après lui, n'avait pas, sur la fin de sa vie, fait son *Essai sur l'homme*, il ne serait pas comparable à Dryden.

Nulle nation n'a traité la morale en vers avec plus d'énergie et de profondeur que la nation anglaise; c'est là, ce me semble, le plus grand mérite de ses poètes.

Il y a une autre sorte de littérature variée, qui demande un esprit plus cultivé et plus universel ; c'est celle qu'Addisson a possédée : non-seulement il s'est immortalisé par son *Caton*, la seule tragédie anglaise écrite avec une élégance et une noblesse continue, mais ses autres ouvrages de morale et de critique respirent le goût ; on y voit partout le bon sens paré des fleurs de l'imagination : sa manière d'écrire est un excellent modèle en tout pays. Il y a du doyen Swift plusieurs morceaux dont on ne trouve aucun exemple dans l'antiquité ; c'est Rabelais perfectionné.

Les Anglais n'ont guère connu les oraisons funèbres : ce n'est pas la coutume chez eux de louer des rois et des reines dans les églises ; mais l'éloquence de la chaire, qui était très-grossière à Londres avant Charles II, se forma tout d'un coup. L'évêque Burnet avoue dans ses mémoires que ce fut en imitant les Français. Peut-être ont-ils surpassé leurs maîtres : leurs sermons sont moins compassés, moins affectés, moins déclamateurs qu'en France.

Il est encore remarquable que ces insulaires, séparés du reste du monde, et instruits si tard, aient acquis pour le moins autant de connaissances de l'antiquité qu'on en a pu rassembler dans Rome, qui a été si longtemps le centre des nations. Marsham a percé dans les ténèbres de l'ancienne Égypte : il n'y a point de Persan qui ait connu la religion de Zoroastre comme le savant Hyde. L'histoire de Mahomet et des temps qui le précèdent était ignorée des Turcs, et a été développée par l'Anglais Sale, qui a voyagé si utilement en Arabie.

Il n'y a point de pays au monde où la religion chrétienne ait été si fortement combattue, et défendue si savamment, qu'en Angleterre. Depuis Henri VIII jusqu'à Cromwell, on avait disputé et combattu comme cette ancienne espèce de gladiateurs qui descendaient dans l'arène un cimeterre à la main et un bandeau sur les yeux. Quelques légères différences dans le culte et dans le dogme avaient produit des guerres horribles ; et quand, depuis la restauration jusqu'à nos jours, on a attaqué tout le christianisme presque chaque année, ces disputes n'ont pas excité le moindre trouble ; on n'a répondu qu'avec la science : autrefois c'était avec le fer et la flamme.

C'est surtout en philosophie que les Anglais ont été les maîtres des autres nations. Il ne s'agissait plus de systèmes ingénieux. Les fables des Grecs devaient disparaître depuis longtemps, et les fables des modernes ne devaient jamais paraître. Le chancelier Bacon avait commencé par dire qu'on devait interroger la nature d'une manière nouvelle, qu'il fallait faire des expériences : Boyle passa sa vie à en faire. Ce n'est pas ici le lieu d'une dissertation physique; il suffit de dire qu'après trois mille ans de vaines recherches, Newton est le premier qui ait découvert et démontré la grande loi de la nature, par laquelle tous les éléments de la matière s'attirent réciproquement, loi par laquelle tous les astres sont retenus dans leur cours. Il est le premier qui ait vu en effet la lumière; avant lui on ne la connaissait pas.

Ses principes mathématiques, où règne une physique toute nouvelle et toute vraie, sont fondés sur la découverte du calcul qu'on appelle mal à propos de l'infini, dernier effort de la géométrie, et effort qu'il avait fait à vingt-quatre ans. C'est ce qui a fait dire à un grand philosophe, au savant Halley, « qu'il n'est pas permis à un mortel d'atteindre de plus près » à la Divinité. »

Une foule de bons géomètres, de bons physiciens, fut éclairée par ses découvertes, et animée par lui. Bradley trouva enfin l'aberration de la lumière des étoiles fixes, placées au moins à douze millions de millions de lieues loin de notre petit globe.

Ce même Halley que je viens de citer eut, quoique simple astronome, le commandement d'un vaisseau du roi en 1698 : c'est sur ce vaisseau qu'il détermina la position des étoiles du pôle antarctique, et qu'il marqua toutes les variations de la boussole dans toutes les parties du globe connu : le voyage des Argonautes n'était en comparaison que le passage d'une barque d'un bord de rivière à l'autre. A peine a-t-on parlé en Europe du voyage de Halley.

Cette indifférence que nous avons pour les grandes choses devenues trop familières, et cette admiration des anciens Grecs pour les petites, est encore une preuve de la prodigieuse supériorité de notre siècle sur les anciens. Boileau en France, le chevalier Temple en Angleterre, s'obstinaient à ne pas re-

connaître cette supériorité : ils voulaient dépriser leur siècle pour se mettre eux-mêmes au-dessus de lui. Cette dispute entre les anciens et les modernes est enfin décidée, du moins en philosophie ; il n'y a pas un ancien philosophe qui serve aujourd'hui à l'instruction de la jeunesse chez les nations éclairées.

Locke seul serait un grand exemple de cet avantage que notre siècle a eu sur les plus beaux âges de la Grèce ; depuis Platon jusqu'à lui il n'y a rien : personne dans cet intervalle n'a développé les opérations de notre âme ; et un homme qui saurait tout Platon, et qui ne saurait que Platon, saurait peu, et saurait mal.

C'était, à la vérité, un Grec éloquent ; son Apologie de Socrate est un service rendu aux sages de toutes les nations : il est juste de le respecter, puisqu'il a rendu si respectable la vertu malheureuse, et les persécuteurs si odieux. On crut longtemps que sa belle morale ne pouvait être accompagnée d'une mauvaise métaphysique ; on en fit presque un Père de l'Église à cause de son Ternaire, que personne n'a jamais compris. Mais que penserait-on aujourd'hui d'un philosophe qui nous dirait qu'une matière est l'autre, que le monde est une figure de douze pentagones, que le feu qui est une pyramide est lié à la terre par des nombres ? Serait-on bien reçu à prouver l'immortalité et les métempsycoses de l'âme, en disant que le sommeil naît de la veille, la veille du sommeil, le vivant du mort, et le mort du vivant ? Ce sont là les raisonnements qu'on a admirés pendant des siècles, et des idées plus extravagantes encore ont été employées depuis à l'éducation des hommes.

Locke seul a développé l'entendement humain dans un livre où il n'y a que des vérités ; et, ce qui rend l'ouvrage parfait, toutes ces vérités sont claires.

Si l'on veut achever de voir en quoi ce dernier siècle l'emporte sur tous les autres, on peut jeter les yeux sur l'Allemagne et sur le Nord. Un Hevelius, à Dantzick, est le premier qui ait bien connu la planète de la lune ; aucun homme avant lui n'avait mieux examiné le ciel : parmi les grands hommes que cet âge a produits, nul ne fait mieux voir que ce siècle peut être appelé celui de Louis XIV. Hevelius perdit par un

incendie une immense bibliothèque; le monarque de France gratifia l'astronome de Dantzick d'un présent fort au-dessus de sa perte.

Mercator, dans le Holstein, fut en géométrie le précurseur de Newton : les Bernouilli, en Suisse, ont été les dignes disciples de ce grand homme. Leibnitz passa quelque temps pour son rival.

Ce fameux Leibnitz naquit à Leipsick : il mourut, en sage, à Hanovre, adorant un Dieu, comme Newton, sans consulter les hommes. C'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe : historien infatigable dans ses recherches, jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie, tout étrangère qu'elle paraît à cette étude; métaphysicien assez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphysique; poète latin même, et enfin mathématicien assez bon pour disputer au grand Newton l'invention du calcul de l'infini, et pour faire douter quelque temps entre Newton et lui.

C'était alors le bel âge de la géométrie : les mathématiciens s'envoyaient souvent des défis, c'est-à-dire des problèmes à résoudre, à peu près comme on dit que les anciens rois de l'Égypte et de l'Asie s'envoyaient réciproquement des énigmes à deviner. Les problèmes que se proposaient les géomètres étaient plus difficiles que ces énigmes : il n'y en eut aucun qui demeurât sans solution en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France. Jamais la correspondance entre les philosophes ne fut plus universelle; Leibnitz servait à l'animer. On a vu une république littéraire établie insensiblement dans l'Europe, malgré les guerres et malgré les religions différentes. Toutes les sciences, tous les arts ont reçu ainsi des secours mutuels : les académies ont formé cette république. L'Italie et la Russie ont été unies par les lettres. L'Anglais, l'Allemand, le Français, allaient étudier à Leyde. Le célèbre médecin Boerhaave était consulté à la fois par le pape et par le czar. Ses plus grands élèves ont attiré ainsi les étrangers, et sont devenus en quelque sorte les médecins des nations; les véritables savants dans chaque genre ont resserré les liens de cette grande société des esprits répandue partout, et partout indépendante. Cette correspondance dure encore;

elle est une des consolations des maux que l'ambition et la politique répandent sur la terre.

L'Italie, dans ce siècle, a conservé son ancienne gloire, quoiqu'elle n'ait eu ni de nouveaux Tasse, ni de nouveaux Raphaël; c'est assez de les avoir produits une fois. Les Chiabrera, et ensuite les Zappi, les Filicaia, ont fait voir que la délicatesse est toujours le partage de cette nation. La Mérope de Maffei, et les ouvrages dramatiques de Metastasio, sont de beaux monuments du siècle.

L'étude de la vraie physique, établie par Galilée, s'est toujours soutenue malgré les contradictions d'une ancienne philosophie trop consacrée. Les Cassini, les Viviani, les Manfredi, les Bianchini, les Zanotti, et tant d'autres, ont répandu sur l'Italie la même lumière qui éclairait les autres pays; et quoique les principaux rayons de cette lumière vinsent de l'Angleterre, les écoles italiennes n'en ont point enfin détourné les yeux.

Tous les genres de littérature ont été cultivés dans cette ancienne patrie des arts autant qu'ailleurs, excepté dans les matières où la liberté de penser donne plus d'essor à l'esprit chez d'autres nations. Ce siècle surtout a mieux connu l'antiquité que les précédents. L'Italie fournit plus de monuments que toute l'Europe ensemble; et plus on a déterré de ces monuments, plus la science s'est étendue.

On doit ces progrès à quelques sages, à quelques génies, répandus en petit nombre dans quelques parties de l'Europe, presque tous longtemps obscurs, et souvent persécutés : ils ont éclairé et consolé la terre, pendant que les guerres la désolaient. On peut trouver ailleurs les listes de tous ceux qui ont illustré l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie. Un étranger serait peut-être trop peu propre à apprécier le mérite de tous ces hommes illustres. Il suffit ici d'avoir fait voir que dans le siècle passé les hommes ont acquis plus de lumières, d'un bout de l'Europe à l'autre, que dans tous les âges précédents.

CHAPITRE XXXV.

Affaires ecclésiastiques. Disputes mémorables.

Des trois ordres de l'État le moins nombreux est l'Église; et ce n'est que dans le royaume de France que le clergé est devenu un ordre de l'État. C'est une chose aussi vraie qu'étonnante, on l'a déjà dit, et rien ne démontre plus le pouvoir de la coutume. Le clergé donc, reconnu pour ordre de l'État, est celui qui a toujours exigé du souverain la conduite la plus délicate et la plus ménagée. Conserver à la fois l'union avec le siège de Rome, et soutenir les libertés de l'Église gallicane, qui sont les droits de l'ancienne Église; savoir faire obéir les évêques comme sujets, sans toucher aux droits de l'épiscopat; les soumettre en beaucoup de choses à la juridiction séculière, et les laisser juges en d'autres; les faire contribuer aux besoins de l'État, et ne pas choquer leurs privilèges : tout cela demande un mélange de dextérité et de fermeté que Louis XIV eut presque toujours.

Le clergé en France fut remis peu à peu dans un ordre et dans une décence dont les guerres civiles et la licence des temps l'avaient écarté. Le roi ne souffrit plus enfin, ni que les séculiers possédassent des bénéfices sous le nom de confidentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas prêtres eussent des évêchés, comme le cardinal de Mazarin qui avait possédé l'évêché de Metz n'étant pas même sous-diacre, et le duc de Verneuil qui en avait aussi joui étant séculier.

Ce que payait au roi le clergé de France et des villes conquises allait, année commune, à environ deux millions cinq cent mille livres; et depuis, la valeur des espèces ayant augmenté numériquement, ils ont secouru l'État d'environ quatre millions par année, sous le nom de décimes, de subvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot et ce privilège de don gratuit se sont conservés comme une trace de l'ancien usage où étaient tous les seigneurs de fiefs d'accorder des dons gratuits aux rois dans les besoins de l'État. Les évêques et les abbés étant seigneurs de fiefs, par un ancien abus, ne devaient que des soldats dans le temps de l'anarchie féodale :

les rois alors n'avaient que leurs domaines, comme les autres seigneurs. Lorsque tout changea depuis, le clergé ne changea pas; il conserva l'usage d'aider l'État par des dons gratuits.

A cette ancienne coutume qu'un corps qui s'assemble souvent conserve, et qu'un corps qui ne s'assemble point perd nécessairement, se joint l'immunité, toujours réclamée par l'Église, et cette maxime que son bien est le bien des pauvres; non qu'elle prétende ne devoir rien à l'État dont elle tient tout; car le royaume, quand il a des besoins, est le premier pauvre : mais elle allègue pour elle le droit de ne donner que des secours volontaires; et Louis XIV exigea toujours ces secours de manière à n'être pas refusé.

On s'étonne dans l'Europe et en France que le clergé paye si peu : on se figure qu'il jouit du tiers du royaume. S'il possédait ce tiers, il est indubitable qu'il devrait payer le tiers des charges, ce qui se monterait, année commune, à plus de cinquante millions, indépendamment des droits sur les consommations, qu'il paye comme les autres sujets; mais on se fait des idées vagues et des préjugés sur tout.

Il est incontestable que l'Église de France est de toutes les Églises catholiques celle qui a le moins accumulé de richesses. Non-seulement il n'y a point d'évêque qui se soit emparé, comme celui de Rome, d'une grande souveraineté, mais il n'y a point d'abbé qui jouisse des droits régaliens, comme l'abbé du Mont-Cassin et les abbés d'Allemagne. En général, les évêchés de France ne sont pas d'un revenu trop immense : ceux de Strasbourg et de Cambrai sont les plus forts¹; mais c'est qu'ils appartenaient originairement à l'Allemagne, et que l'Église d'Allemagne était beaucoup plus riche que l'Empire.

Giannone, dans son Histoire de Naples, assure que les ecclésiastiques ont les deux tiers du revenu du pays. Cet abus énorme n'afflige point la France. On dit que l'Église possède le tiers du royaume, comme on dit au hasard qu'il y a un million d'habitants dans Paris. Si on se donnait seulement la peine de supputer le revenu des évêchés, on verrait, par le

¹ En 1790, l'évêché de Strasbourg avait quatre cent mille livres de rente; l'archevêché de Cambrai, deux cent mille. (Beuchot.)

prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les évêchés n'étaient évalués alors que sur le pied d'un revenu annuel de quatre millions; et les abbayes commendataires allaient à quatre millions cinq cent mille livrés. Il est vrai que l'énoncé de ce prix des baux fut un tiers au-dessous de la valeur; et si on ajoute encore l'augmentation des revenus en terre, la somme totale des rentes de tous les bénéfices consistoriaux sera portée à environ seize millions. Il ne faut pas oublier que de cet argent il en va tous les ans à Rome une somme considérable qui ne revient jamais, et qui est en pure perte. C'est une grande libéralité du roi envers le saint-siège; elle dépouille l'État, dans l'espace d'un siècle, de plus de quatre cent mille marcs d'argent; ce qui, dans la suite des temps, appauvrirait le royaume, si le commerce ne réparait pas abondamment cette perte.

A ces bénéfices qui payent des annates à Rome, il faut joindre les cures, les couvents, les collégiales, les communautés, et tous les autres bénéfices ensemble; mais s'ils sont évalués à cinquante millions par année dans toute l'étendue actuelle du royaume, on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

Ceux qui ont examiné cette matière avec des yeux aussi sévères qu'attentifs, n'ont pu porter les revenus de toute l'Église gallicane séculière et régulière au delà de quatre-vingt-dix millions¹. Ce n'est pas une somme exorbitante pour l'entretien de quatre-vingt-dix mille personnes religieuses et environ cent soixante mille ecclésiastiques, que l'on comptait en 1700. Et sur ces quatre-vingt-dix mille moines il y en a plus d'un tiers qui vivent de quêtes et de messes. Beaucoup de moines conventuels ne coûtent pas deux cents livres par an à leur monastère : il y a des moines abbés réguliers qui jouissent de deux cent mille livres de rentes. C'est cette énorme disproportion qui frappe et qui excite les murmures,

¹ En 1789, on comptait en France 33,600 cures; le nombre des personnes ecclésiastiques, depuis les archevêques jusqu'aux religieux vivant d'aumônes, était d'environ 405,000. A cette date, on évalue les revenus du clergé à 20,000,000; et la somme totale de ses propriétés foncières à 4 milliards.

On plaint un curé de campagne dont les travaux pénibles ne lui procurent que sa portion congrue de trois cents livres de droit en rigueur, et de quatre à cinq cents livres par libéralité, tandis qu'un religieux oisif, devenu abbé, et non moins oisif, possède une somme immense, et qu'il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne, et surtout dans les États catholiques de l'Allemagne, où l'on voit des moines princes.

Les abus servent de lois dans presque toute la terre; et si les plus sages des hommes s'assembloient pour faire des lois, où est l'État dont la forme subsistât entière?

Le clergé de France observe toujours un usage onéreux pour lui quand il paye au roi un don gratuit de plusieurs millions pour quelques années : il emprunte, et, après en avoir payé les intérêts, il rembourse le capital aux créanciers : ainsi il paye deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'État et pour le clergé en général, et plus conforme à la raison, que ce corps eût subvenu aux besoins de la patrie par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice; mais les hommes sont toujours attachés à leurs anciens usages. C'est par le même esprit que le clergé, en s'assemblant tous les cinq ans¹, n'a jamais eu ni une salle d'assemblée, ni un meuble qui lui appartint. Il est clair qu'il eût pu, en dépensant moins, aider le roi davantage, et se bâtir dans Paris un palais qui eût été un nouvel ornement de cette capitale.

¹ Nous trouvons çà et là, dans les *Mémoires de Louis XIV*, des traces de la manière dont il croyait qu'il fallait traiter avec l'assemblée du clergé. D'abord il n'aimait pas que ces assemblées durassent trop longtemps. Ainsi, en 1666, une assemblée qui durait depuis bientôt un an lui paraissant incommode : « Je voulus, dit-il, qu'elle arrêât » promptement le don extraordinaire qu'elle ne me fait que de cinq » ans en cinq ans, et qu'elle fait toujours le plus médiocre qu'elle » peut. Il fut pourtant, cette fois-ci, porté à 800,000 écus; mais peut- » être que ce fut en partie par les soins que je me donnai diverses » fois et même le jour qui précéda leur dernière délibération. Voyant » qu'il y avait un assez bon nombre de députés à ma messe, je leur » dis en sortant que je savais qu'ils devaient traiter le lendemain une » affaire qui me regardait, et que c'était en ces sortes de rencontres » que je pouvais connaître par les effets ceux qui avaient une véri- » table affection pour mon service. » (Saint-Marc Girardin.)

Les maximes du clergé de France n'étaient pas encore entièrement épurées, dans la minorité de Louis XIV, du mélange que la ligue y avait apporté. On avait vu dans la jeunesse de Louis XIII, et dans les derniers états, tenus en 1614, la plus nombreuse partie de la nation, qu'on appelle le tiers état, et qui est le fond de l'État, demander en vain avec le parlement qu'on posât pour loi fondamentale « qu'aucune » puissance spirituelle ne peut priver les rois de leurs droits » sacrés, qu'ils ne tiennent que de Dieu seul, et que c'est un » crime de lèse-majesté au premier chef d'enseigner qu'on peut » déposer et tuer les rois. » C'est la substance en propres paroles de la demande de la nation : elle fut faite dans un temps où le sang de Henri le Grand fumait encore ; cependant un évêque de France, né en France, le cardinal du Perron, s'opposa violemment à cette proposition, sous prétexte que ce n'était pas au tiers état à proposer des lois sur ce qui peut concerner l'Église. Que ne faisait-il donc avec le clergé ce que le tiers état voulait faire ? Mais il en était si loin, qu'il s'emporta jusqu'à dire « que la puissance du pape était pleine, plénissime, » directe au spirituel, indirecte au temporel, et qu'il avait » charge du clergé de dire qu'on excommunierait ceux qui » avanceraient que le pape ne peut déposer les rois. » On gagna la noblesse, on fit taire le tiers état. Le parlement renouvela ses anciens arrêts pour déclarer la couronne indépendante, et la personne des rois sacrée. La chambre ecclésiastique, en avouant que la personne était sacrée, persista à soutenir que la couronne était dépendante. C'était le même esprit qui avait autrefois déposé Louis le Débonnaire. Cet esprit prévalut au point que la cour subjuguée fut obligée de faire mettre en prison l'imprimeur qui avait publié l'arrêt du parlement sous le titre de loi fondamentale. C'était, disait-on, pour le bien de la paix ; mais c'était punir ceux qui fournissaient des armes défensives à la couronne. De telles scènes ne se passaient point à Vienne : c'est qu'alors la France craignait Rome, et que Rome craignait la maison d'Autriche.

La cause qui succomba était tellement la cause de tous les rois, que Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, écrivit contre le cardinal du Perron ; et c'est le meilleur ouvrage de ce monarque. C'était aussi la cause des peuples, dont le repos exige que

leurs souverains ne dépendent pas d'une puissance étrangère. Peu à peu la raison a prévalu; et Louis XIV n'eut pas de peine à faire écouter cette raison, soutenue du poids de sa puissance.

Antonio Pérès avait recommandé trois choses à Henri IV, *Roma, Consejo, Pielago*. Louis XIV eut les deux dernières avec tant de supériorité, qu'il n'eut pas besoin de la première. Il fut attentif à conserver l'usage de l'appel comme d'abus au parlement des ordonnances ecclésiastiques, dans tous les cas où ces ordonnances intéressent la juridiction royale. Le clergé s'en plaignit souvent, et s'en loua quelquefois; car, si d'un côté ces appels soutiennent les droits de l'État contre l'autorité épiscopale, ils assurent de l'autre cette autorité même, en maintenant les privilèges de l'Église gallicane contre les prétentions de la cour de Rome : de sorte que les évêques ont regardé les parlements comme leurs défenseurs; et le gouvernement eut soin que, malgré les querelles de religion, les bornes, aisées à franchir, ne fussent passées de part ni d'autre. Il en est de la puissance des corps et des compagnies comme des intérêts des villes commerçantes; c'est au législateur à les balancer.

DES LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE.

Ce mot de libertés suppose l'assujettissement; des libertés, des privilèges, sont des exemptions de la servitude générale. Il fallait dire les droits, et non les libertés de l'Église gallicane. Ces droits sont ceux de toutes les anciennes Églises. Les évêques de Rome n'ont jamais eu la moindre juridiction sur les sociétés chrétiennes de l'empire d'Orient; mais dans les ruines de l'empire d'Occident tout fut envahi par eux. L'Église de France fut longtemps la seule qui disputa contre le siège de Rome les anciens droits que chaque évêque s'était donnés, lorsqu'après le premier concile de Nicée, l'administration ecclésiastique et purement spirituelle se modela sur le gouvernement civil, et que chaque évêque eut son diocèse, comme chaque district impérial avait le sien. Certainement aucun évangile n'a dit qu'un évêque de la ville de Rome pourrait envoyer en France des légats à *latere*, avec pouvoir de juger, réformer, dispenser, et lever de l'argent sur les peuples;

D'ordonner aux prélats français de venir plaider à Rome;
 D'imposer des taxes sur les bénéfices du royaume, sous les noms de vacances, dépouilles, successions, déports, incompatibilités, commendes, neuvièmes, décimes, annates;

D'excommunier les officiers du roi pour les empêcher d'exercer les fonctions de leurs charges;

De rendre les bâtards capables de succéder;

De casser les testaments de ceux qui sont morts sans donner une partie de leur bien à l'Église;

De permettre aux ecclésiastiques français d'aliéner leurs biens immeubles;

De déléguer des juges pour connaître de la légitimité des mariages.

Enfin l'on compte plus de soixante et dix usurpations contre lesquelles les parlements du royaume ont toujours maintenu la liberté naturelle de la nation et la dignité de la couronne.

Quelque crédit qu'aient eu les jésuites sous Louis XIV, et quelque frein que ce monarque eût mis aux remontrances des parlements depuis qu'il régna par lui-même, cependant aucun de ces grands corps ne perdit jamais une occasion de réprimer les prétentions de la cour de Rome; et le roi approuva toujours cette vigilance, parce qu'en cela les droits essentiels de la nation étaient les droits du prince.

L'affaire de ce genre la plus importante et la plus délicate fut celle de la régale. C'est un droit qu'ont les rois de France de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocèse pendant la vacance du siège, et d'économiser à leur gré les revenus de l'évêché. Cette prérogative est particulière aujourd'hui aux rois de France : mais chaque État a les siennes. Les rois de Portugal jouissent du tiers du revenu des évêchés de leur royaume. L'empereur a le droit des premières prières; il a toujours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les rois de Naples et de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome sont pour la plupart fondés sur l'usage plutôt que sur des titres primitifs.

Les rois de la race de Mérovée conféraient de leur seule autorité les évêchés et toutes les prélatures : on voit qu'en 742 Carloman créa archevêque de Mayence ce même Boniface qui depuis sacra Pepin par reconnaissance. Il reste encore beau-

coup de monuments du pouvoir qu'avaient les rois de disposer de ces places importantes : plus elles le sont, plus elles doivent dépendre du chef de l'État. Le concours d'un évêque étranger paraissait dangereux ; et la nomination réservée à cet évêque étranger a souvent passé pour une usurpation plus dangereuse encore : elle a plus d'une fois excité une guerre civile. Puisque les rois conféraient les évêchés, il semblait juste qu'ils conservassent le faible privilège de disposer du revenu, et de nommer à quelques bénéfices simples dans le court espace qui s'écoule entre la mort d'un évêque et le serment de fidélité enregistré de son successeur. Plusieurs évêques de villes réunies à la couronne, sous la troisième race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des seigneurs particuliers trop faibles n'avaient pu faire valoir. Les papes se déclarèrent pour les évêques, et ces prétentions restèrent toujours enveloppées d'un nuage. Le parlement, en 1608, sous Henri IV, déclara que la régale avait lieu dans tout le royaume : le clergé se plaignit ; et ce prince, qui ménageait les évêques et Rome, évoqua l'affaire à son conseil, et se garda bien de la décider.

Les cardinaux de Richelieu et Mazarin firent rendre plusieurs arrêts du conseil, par lesquels les évêques qui se disaient exempts étaient tenus de montrer leurs titres. Tout resta indécis jusqu'en 1673 ; et le roi n'osa pas alors donner un seul bénéfice, dans presque tous les diocèses situés au delà de la Loire, pendant la vacance d'un siège.

Enfin, en 1673, le chancelier Étienne d'Aligre scella un édit par lequel tous les évêchés du royaume étaient soumis à la régale. Deux évêques, qui étaient malheureusement les deux plus vertueux hommes du royaume, refusèrent opiniâtrément de se soumettre ; c'était Pavillon, évêque d'Alet, et Caulet, évêque de Pamiers. Ils se défendirent d'abord par des raisons plausibles : on leur en opposa d'aussi fortes. Quand des hommes éclairés disputent longtemps, il y a grande apparence que la question n'est pas claire : elle était très-obscur ; mais il était évident que ni la religion ni le bon ordre n'étaient intéressés à empêcher un roi de faire dans deux diocèses ce qu'il faisait dans tous les autres. Cependant les deux évêques furent inflexibles : ni l'un ni l'autre n'avait fait enregistrer

son serment de fidélité ; et le roi se croyait en droit de pouvoir aux canonicats de leurs églises.

Les deux prélats excommunièrent les pourvus en régale. Tous deux étaient suspects de jansénisme : ils avaient eu contre eux le pape Innocent X ; mais quand ils se déclarèrent contre les prétentions du roi, ils eurent pour eux Innocent XI, Odescalchi ; ce pape, vertueux et opiniâtre comme eux, prit entièrement leur parti.

Le roi se contenta d'abord d'exiler les principaux officiers de ces évêques. Il montra plus de modération que deux hommes qui se piquaient de sainteté. On laissa mourir paisiblement l'évêque d'Alet, dont on respectait la grande vieillesse. L'évêque de Pamiers restait seul, et n'était point ébranlé : il redoubla ses excommunications, et persista de plus à ne point faire enregistrer son serment de fidélité, persuadé que dans ce serment on soumet trop l'Église à la monarchie. Le roi saisit son temporel. Le pape et les jansénistes le dédommagèrent : il gagna à être privé de ses revenus ; et il mourut, en 1680, convaincu qu'il avait soutenu la cause de Dieu contre le roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle : des chanoines nommés par le roi viennent pour prendre possession ; les religieux, qui se prétendaient chanoines et grands vicaires, les font sortir de l'église, et les excommunient. Le métropolitain, Montpezat, archevêque de Toulouse, à qui cette affaire ressortit de droit, donne en vain des sentences contre ces prétendus grands vicaires : ils en appellent à Rome, selon l'usage de porter à la cour de Rome les causes ecclésiastiques jugées par les archevêques de France, usage qui contredit les libertés gallicanes ; mais tous les gouvernements des hommes sont des contradictions. Le parlement donne des arrêts : un moine, nommé Cerle, qui était l'un de ces grands vicaires, casse et les sentences du métropolitain, et les arrêts du parlement. Ce tribunal le condamne par contumace à perdre la tête, et à être traîné sur la claie ; on l'exécute en effigie : il insulte du fond de sa retraite à l'archevêque et au roi, et le pape le soutient. Ce pontife fait plus ; persuadé, comme l'évêque de Pamiers, que le droit de régale est un abus dans l'Église, et que le roi n'a aucun droit dans Pamiers, il casse les ordonnances de l'archevêque de Toulouse ; il excommunie les nou-

veaux grands vicaires que ce prélat a nommés, les pourvus en régale, et leurs fauteurs.

Le roi convoque une assemblée du clergé, composée de trente-cinq évêques, et d'autant de députés du second ordre. Les jansénistes prenaient pour la première fois le parti d'un pape ; et ce pape, ennemi du roi, les favorisait sans les aimer. Il se fit toujours un honneur de résister à ce monarque dans toutes les occasions ; et depuis même, en 1689, il s'unit avec les alliés contre le roi Jacques, parce que Louis XIV protégeait ce prince : de sorte qu'alors on dit que, pour mettre fin aux troubles de l'Europe et de l'Église, il fallait que le roi Jacques se fit huguenot, et le pape catholique.

Cependant l'assemblée du clergé de 1681 et 1682, d'une voix unanime, se déclare pour le roi. Il s'agissait encore d'une autre petite querelle devenue importante : l'élection d'un prieuré dans un faubourg de Paris commettait ensemble le roi et le pape. Le pontife romain avait cassé une ordonnance de l'archevêque de Paris, et annulé sa nomination à ce prieuré : le parlement avait jugé la procédure de Rome abusive. Le pape avait ordonné par une bulle que l'inquisition fit brûler l'arrêt du parlement, et le parlement avait ordonné la suppression de la bulle. Ces combats sont depuis longtemps les effets ordinaires et inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de se gouverner soi-même dans son pays, et de la soumission à une puissance étrangère.

L'assemblée du clergé prit un parti qui montre que des hommes sages peuvent céder avec dignité à leur souverain sans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle consentit à l'extension du droit de régale à tout le royaume ; mais ce fut autant une concession de la part du clergé, qui se relâchait de ses prétentions par reconnaissance pour son protecteur, qu'un aveu formel du droit absolu de la couronne.

L'assemblée se justifia auprès du pape par une lettre dans laquelle on trouve un passage qui seul devrait servir de règle éternelle dans toutes les disputes ; c'est « qu'il vaut mieux sa-
» crifier quelque chose de ses droits que de troubler la paix. » Le roi, l'Église gallicane, les parlements, furent contents. Les jansénistes écrivirent quelques libelles. Le pape fut inflexible : il cassa par un bref toutes les résolutions de l'assemblée, et

manda aux évêques de se rétracter. Il y avait là de quoi séparer à jamais l'Église de France de celle de Rome. On avait parlé sous le cardinal de Richelieu et sous Mazarin de faire un patriarche. Le vœu de tous les magistrats était qu'on ne payât plus à Rome le tribut des annates; que Rome ne nommât plus pendant six mois de l'année aux bénéfices de Bretagne; que les évêques de France ne s'appelassent plus évêques par la permission du saint-siège. Si le roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot; il était maître de l'assemblée du clergé, et il avait pour lui la nation; Rome eût tout perdu par l'inflexibilité d'un pontife vertueux, qui, seul de tous les papes de ce siècle, ne savait pas s'accommoder au temps. Mais il y a d'anciennes bornes qu'on ne remue pas sans de violentes secousses : il fallait de plus grands intérêts, de plus grandes passions, et plus d'effervescence dans les esprits, pour rompre tout d'un coup avec Rome; et il était bien difficile de faire cette scission tandis qu'on voulait extirper le calvinisme. On crut même faire un coup hardi lorsqu'on publia les quatre fameuses décisions de la même assemblée du clergé, en 1682, dont voici la substance :

1. Dieu n'a donné à Pierre et à ses successeurs aucune puissance ni directe ni indirecte sur les choses temporelles.

2. L'Église gallicane approuve le concile de Constance, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel.

3. Les règles, les usages, les pratiques reçues dans le royaume et dans l'Église gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. Les décisions du pape, en matières de foi, ne sont sûres qu'après que l'Église les a acceptées.

Tous les tribunaux et toutes les facultés de théologie enregistrèrent ces quatre propositions dans toute leur étendue, et il fut défendu par un édit de rien enseigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelles, et par tous les protestants de l'Europe comme un faible effort d'une Église née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ses fers.

Les quatre maximes furent d'abord soutenues avec enthousiasme.

siasme dans la r.ation, ensuite avec moins de vivacité. Sur la fin du règne de Louis XIV elles commencèrent à devenir problématiques; et le cardinal de Fleuri les fit depuis désavouer en partie par une assemblée du clergé, sans que ce désaveu causât le moindre bruit, parce que les esprits n'étaient pas alors échauffés, et que dans le ministère du cardinal de Fleuri rien n'eut de l'éclat. Elles ont repris enfin une grande vigueur.

Cependant Innocent XI s'aigrit plus que jamais : il refusa des bulles à tous les évêques et à tous les abbés commendataires que le roi nomma; de sorte qu'à la mort de ce pape, en 1689, il y avait vingt-neuf diocèses en France dépourvus d'évêques. Ces prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus; mais ils n'osaient se faire sacrer, ni faire les fonctions épiscopales. L'idée de créer un patriarche se renouvela. La querelle des franchises des ambassadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penser qu'enfin le temps était venu d'établir en France une Église catholique-apostolique qui ne serait point romaine. Le procureur général de Harlai et l'avocat général Talon le firent assez entendre, quand ils appelèrent comme d'abus, en 1687, de la bulle contre les franchises, et qu'ils éclatèrent contre l'opiniâtreté du pape qui laissait tant d'églises sans pasteurs. Mais jamais le roi ne voulut consentir à cette démarche, qui était plus aisée qu'elle ne paraissait hardie.

La cause d'Innocent XI devint cependant la cause du saint-siège. Les quatre propositions du clergé de France attaquaient le fantôme de l'infailibilité (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y soutient), et le pouvoir réel attaché à ce fantôme. Alexandre VIII et Innocent XII suivirent les traces du fier Odescalchi, quoique d'une manière moins dure; ils confirmèrent la condamnation portée contre l'assemblée du clergé; ils refusèrent les bulles aux évêques : enfin ils en firent trop, parce que Louis XIV n'en avait pas fait assez. Les évêques, lassés de n'être que nommés par le roi, et de se voir sans fonctions, demandèrent à la cour de France la permission d'apaiser la cour de Rome.

Le roi, dont la fermeté était fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit séparément qu'il était douloureusement affligé

des procédés de l'assemblée; chacun déclare dans sa lettre qu'il ne reçoit point comme décidé ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné. Pignatelli (Innocent XII), plus conciliant qu'Odescalchi, se contenta de cette démarche. Les quatre propositions n'en furent pas moins enseignées en France de temps en temps : mais ces armes se rouillèrent quand on ne combattit plus; et la dispute resta couverte d'un voile, sans être décidée, comme il arrive presque toujours dans un État qui n'a pas sur ces matières des principes invariables et reconnus. Ainsi, tantôt on s'élève contre Rome, tantôt on lui cède, suivant les caractères de ceux qui gouvernent, et suivant les intérêts particuliers de ceux par qui les principaux de l'État sont gouvernés.

Louis XIV d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé ecclésiastique avec Rome, et n'essuya aucune opposition du clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui ce clergé devint respectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premières races, dans le temps encore plus barbare du gouvernement féodal, absolument inconnue pendant les guerres civiles et dans les agitations du règne de Louis XIII, et surtout pendant la Fronde, à quelques exceptions près, qu'il faut toujours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

Ce fut alors seulement que l'on commença à dessiller les yeux du peuple sur les superstitions qu'il mêle toujours à sa religion. Il fut permis, malgré le parlement d'Aix, et malgré les carmes, de savoir que Lazare et Madeleine n'étaient point venus en Provence : les bénédictins ne purent faire croire que Denys l'Aréopagite eût gouverné l'Église de Paris. Les saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques, commencèrent à être décriés. La saine raison, qui éclairait les philosophes, pénétrait partout, mais lentement et avec difficulté.

L'évêque de Châlons-sur-Marne, Gaston-Louis de Noailles, frère du cardinal, eut une piété assez éclairée pour enlever, en 1702, et faire jeter une relique conservée précieusement depuis plusieurs siècles dans l'église de Notre-Dame, et adorée sous le nom du *nombril de Jésus-Christ*. Tout Châlons murmura contre l'évêque; présidents, conseillers, gens du roi,

trésoriers de France, marchands, notables, chanoines, curés, protestèrent unanimement par un acte juridique contre l'entreprise de l'évêque, réclamant le saint nombril, et alléguant la robe de Jésus-Christ conservée à Argenteuil; son mouchoir, à Turin et à Laon; un des clous de la croix, à Saint-Denis; son prépuce, à Rome; le même prépuce, au Puy en Vélai; et tant d'autres reliques que l'on conserve et que l'on méprise, et qui font tant de tort à une religion qu'on révère. Mais la sage fermeté de l'évêque l'emporta à la fin sur la crédulité du peuple.

Quelques autres superstitions, attachées à des usages respectables, ont subsisté. Les protestants en ont triomphé; mais ils sont obligés de convenir qu'il n'y a pas d'Église catholique où ces abus soient moins communs et plus méprisés qu'en France.

L'esprit vraiment philosophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce siècle, n'éteignit point les anciennes et nouvelles querelles théologiques, qui n'étaient pas de son ressort. On va parler de ces dissensions, qui font la honte de la raison humaine.

CHAPITRE XXXVI.

Du calvinisme au temps de Louis XIV.

Il est affreux sans doute que l'Église chrétienne ait toujours été déchirée par ses querelles, et que le sang ait coulé pendant tant de siècles par des mains qui portaient le Dieu de la paix. Cette fureur fut inconnue au paganisme : il couvrit la terre de ténèbres, mais il ne l'arrosa guère que du sang des animaux; et si quelquefois, chez les juifs et chez les païens, on dévoua des victimes humaines, ces dévouements, tout horribles qu'ils étaient, ne causèrent point de guerres civiles. La religion des païens ne consistait que dans la morale et dans les fêtes : la morale, qui est commune aux hommes de tous les temps et de tous les lieux, et les fêtes, qui n'étaient que des réjouissances, ne pouvaient troubler le genre humain.

L'esprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de religion. J'ai recherché longtemps comment et

pourquoi cet esprit dogmatique, qui divisa les écoles de l'antiquité païenne sans causer le moindre trouble, en a produit parmi nous de si horribles. Ce n'est pas le seul fanatisme qui en est cause; car les gymnosophistes et les bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux-mêmes. Ne pourrait-on pas trouver l'origine de cette nouvelle peste qui a ravagé la terre, dans ce combat naturel de l'esprit républicain qui anima les premières Églises contre l'autorité qui hait la résistance en tout genre? Les assemblées secrètes, qui bravaient d'abord dans des caves et dans des grottes les lois de quelques empereurs romains, formèrent peu à peu un État dans l'État; c'était une république cachée au milieu de l'empire. Constantin la tira de dessous terre pour la mettre à côté du trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands sièges se trouva en opposition avec l'esprit populaire qui avait inspiré jusqu'alors toutes les assemblées des chrétiens. Souvent, dès que l'évêque d'une métropole faisait valoir un sentiment, un évêque suffragant, un prêtre, un diacre, en avaient un contraire. Toute autorité blesse en secret les hommes, d'autant plus que toute autorité veut toujours s'accroître. Lorsqu'on trouve pour lui résister un prétexte qu'on croit sacré, on se fait bientôt un devoir de la révolte : ainsi les uns deviennent persécuteurs, les autres rebelles, en attestant Dieu des deux côtés.

Nous avons vu combien, depuis les disputes du prêtre Arius contre un évêque, la fureur de dominer sur les âmes a troublé la terre. Donner son sentiment pour la volonté de Dieu, commander de croire sous peine de la mort du corps et des tourments éternels de l'âme, a été le dernier période du despotisme de l'esprit dans quelques hommes; et résister à ces deux menaces a été dans d'autres le dernier effort de la liberté naturelle. Cet *Essai sur les mœurs*, que vous avez parcouru, vous a fait voir, depuis Théodose, une lutte perpétuelle entre la juridiction séculière et l'ecclésiastique; et, depuis Charlemagne, les efforts réitérés des grands fiefs contre les souverains, les évêques élevés souvent contre les rois, les papes aux prises avec les rois et les évêques.

On disputait peu dans l'Église latine aux premiers siècles : les invasions continuelles des barbares permettaient à peine

de penser ; et il y avait peu de dogmes qu'on eût assez développés pour fixer la croyance universelle. Presque tout l'Occident rejeta le culte des images au siècle de Charlemagne ; un évêque de Turin, nommé Claude, les proscrivit avec chaleur, et retint plusieurs dogmes qui sont encore aujourd'hui le fondement de la religion des protestants. Ces opinions se perpétuèrent dans les vallées du Piémont, du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc : elles éclatèrent au douzième siècle ; elles produisirent bientôt après la guerre des Albigeois ; et ayant passé ensuite dans l'université de Prague, elles excitèrent la guerre des Hussites. Il n'y eut qu'environ cent ans d'intervalle entre la fin des troubles qui naquirent de la cendre de Jean Hus et de Jérôme de Prague et ceux que la vente des indulgences fit renaître. Les anciens dogmes embrassés par les Vaudois, les Albigeois, les Hussites, renouvelés et différemment expliqués par Luther et Zuingle, furent reçus avec avidité dans l'Allemagne, comme un prétexte pour s'emparer de tant de terres dont les évêques et les abbés s'étaient mis en possession, et pour résister aux empereurs, qui alors marchaient à grands pas au pouvoir despotique. Ces dogmes triomphèrent en Suède et en Danemarck, pays où les peuples étaient libres sous des rois.

Les Anglais, dans qui la nature a mis l'esprit d'indépendance, les adoptèrent, les mitigèrent, et en composèrent une religion pour eux seuls. Le presbytérianisme établit en Écosse, dans les temps malheureux, une espèce de république dont le pédantisme et la dureté étaient beaucoup plus intolérables que la rigueur du climat, et même que la tyrannie des évêques, qui avait excité tant de plaintes : il n'a cessé d'être dangereux en Écosse que quand la raison, les lois et la force l'ont réprimé. La réforme pénétra en Pologne, et fit beaucoup de progrès dans les seules villes où le peuple n'est point esclave. La plus grande et la plus riche partie de la république helvétique n'eut pas de peine à la recevoir : elle fut sur le point d'être établie à Venise par la même raison ; et elle y eût pris racine, si Venise n'eût pas été voisine de Rome, et peut-être si le gouvernement n'eût pas craint la démocratie à laquelle le peuple aspire naturellement dans toute république, et qui était alors le grand but de la plupart des pré-

dicants. Les Hollandais ne prirent cette religion que quand ils secouèrent le joug de l'Espagne. Genève devint un État entièrement républicain en devenant calviniste.

Toute la maison d'Autriche écarta ces religions de ses États autant qu'il lui fut possible : elles n'approchèrent presque point de l'Espagne : elles ont été extirpées par le fer et par le feu dans les États du duc de Savoie, qui ont été leur berceau. Les habitants des vallées piémontaises ont éprouvé, en 1655, ce que les peuples de Mérindol et de Cabrière éprouvèrent en France sous François I^{er}. Le duc de Savoie absolu a exterminé chez lui la secte dès qu'elle lui a paru dangereuse ; il n'en reste que quelques faibles rejetons ignorés dans les rochers qui les renferment. On ne vit point les luthériens et les calvinistes causer de grands troubles en France sous le gouvernement ferme de François I^{er} et de Henri II ; mais, dès que le gouvernement fut faible et partagé, les querelles de religion furent violentes. Les Condé et les Coligni, devenus calvinistes parce que les Guise étaient catholiques, bouleversèrent l'État à l'envi ; la légèreté et l'impétuosité de la nation, la fureur de la nouveauté et l'enthousiasme, firent pendant quarante ans du peuple le plus poli un peuple de barbares.

Henri IV, né dans cette secte, qu'il aimait, sans être entêté d'aucune, ne put, malgré ses victoires et ses vertus, régner sans abandonner le calvinisme : devenu catholique, il ne fut pas assez ingrat pour vouloir détruire un parti si longtemps ennemi des rois, mais auquel il devait en partie sa couronne ; et s'il avait voulu détruire cette faction, il ne l'aurait pas pu : il la chérit, la protégea, et la réprima.

Les huguenots en France faisaient alors à peu près la douzième partie de la nation : il y avait parmi eux des seigneurs puissants ; des villes entières étaient protestantes. Ils avaient fait la guerre aux rois ; on avait été contraint de leur donner des places de sûreté : Henri III leur en avait accordé quatorze dans le seul Dauphiné, Montauban, Nîmes, dans le Languedoc, Saumur, et surtout la Rochelle, qui faisait une république à part, et que le commerce et la faveur de l'Angleterre pouvaient rendre puissante. Enfin Henri IV sembla satisfaire son goût, sa politique, et même son devoir, en accordant au parti le célèbre édit de Nantes, en 1598. Cet édit n'était au fond

que la confirmation des privilèges que les protestants de France avaient obtenus des rois précédents les armes à la main, et que Henri le Grand, affermi sur le trône, leur laissa par bonne volonté.

Par cet édit de Nantes (30 avril 1598), que le nom de Henri IV rendit plus célèbre que tous les autres, tout seigneur de fief haut justicier pouvait avoir dans son château plein exercice de la religion prétendue réformée; tout seigneur sans haute justice pouvait admettre trente personnes à son prêché; l'entier exercice de cette religion était autorisé dans tous les lieux qui ressortissaient immédiatement à un parlement.

Les calvinistes pouvaient faire imprimer, sans s'adresser aux supérieurs, tous leurs livres dans les villes où leur religion était permise.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges et dignités de l'État : et il y parut bien en effet, puisque le roi fit ducs et pairs les seigneurs de La Trimouille et de Rosni.

On créa une chambre exprès au parlement de Paris, composée d'un président et de seize conseillers, laquelle jugea tous les procès des réformés, non-seulement dans le district immense du ressort de Paris, mais dans celui de Normandie et de Bretagne : elle fut nommée *la chambre de l'édit*. Il n'y eut jamais, à la vérité, qu'un seul calviniste admis de droit parmi les conseillers de cette juridiction : cependant, comme elle était destinée à empêcher les vexations dont le parti se plaignait, et que les hommes se piquent toujours de remplir un devoir qui les distingue, cette chambre, composée de catholiques, rendit toujours aux huguenots, de leur aveu même, la justice la plus impartiale.

Ils avaient une espèce de petit parlement à Castres, indépendant de celui de Toulouse : il y eut à Grenoble et à Bordeaux des chambres mi-parties catholiques et calvinistes. Leurs églises s'assemblaient en synodes, comme l'Église gallicane. Ces privilèges et beaucoup d'autres incorporèrent ainsi les calvinistes au reste de la nation : c'était, à la vérité, attacher des ennemis ensemble; mais l'autorité, la bonté et l'adresse de ce grand roi les continrent pendant sa vie.

Après la mort à jamais effrayante et déplorable de Henri IV, dans la faiblesse d'une minorité, et sous une cour divisée, il

était bien difficile que l'esprit républicain des réformés n'abusât de ses privilèges, et que la cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les restreindre. Les huguenots avaient déjà établi en France des cercles à l'imitation de l'Allemagne : les députés de ces cercles étaient souvent séditieux ; et il y avait, dans le parti, des seigneurs pleins d'ambition. Le duc de Bouillon, et surtout le duc de Rohan, le chef le plus accrédité des huguenots, précipitèrent bientôt dans la révolte l'esprit remuant des prédicants et le zèle aveugle des peuples. L'assemblée générale du parti osa, dès 1615, présenter à la cour un cahier par lequel, entre autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le conseil du roi. Ils prirent les armes en quelques endroits, dès l'an 1616, et l'audace des huguenots se joignant aux divisions de la cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut longtemps dans le trouble. C'étaient des séditions, des intrigues, des menaces, des prises d'armes, des paix faites à la hâte et rompues de même : c'est ce qui faisait dire au célèbre cardinal Bentivoglio, alors nonce en France, qu'il n'y avait vu que des orages.

Dans l'année 1621, les églises réformées de France offrirent à Lesdiguières, devenu depuis connétable, le généralat de leurs armées et cent mille écus par mois. Mais Lesdiguières, plus éclairé dans son ambition qu'eux dans leurs factions, et qui les connaissait pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête, et, pour réponse à leurs offres, il se fit catholique. Les huguenots s'adressèrent ensuite au maréchal duc de Bouillon, qui dit qu'il était trop vieux ; enfin ils donnèrent cette malheureuse place au duc de Rohan, qui, conjointement avec son frère Soubise, osa faire la guerre au roi de France.

La même année le connétable de Luynes mena Louis XIII de province en province : il soumit plus de cinquante villes presque sans résistance ; mais il échoua devant Montauban ; le roi eut l'affront de décamper. On assiégea en vain la Rochelle : elle résistait par elle-même et par les secours de l'Angleterre ; et le duc de Rohan, coupable du crime de lèse-majesté, traita de la paix avec son roi, presque de couronne à couronne.

Après cette paix, et après la mort du connétable de Luynes, il fallut encore recommencer la guerre et assiéger de nouveau la Rochelle, toujours liguée contre son souverain avec l'Angleterre et avec les calvinistes du royaume. Une femme (c'était la mère du duc de Rohan¹) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu, et contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siège. La ville souffrit toutes les extrémités de la faim; et on ne dut la reddition de la place qu'à cette digue de cinq cents pieds de long², que le cardinal de Richelieu fit construire à l'exemple de celle qu'Alexandre fit autrefois élever devant Tyr. Elle dompta la mer et les Rochelais. Le maire Guiton, qui voulait s'ensevelir sous les ruines de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à discrétion, de paraître avec ses gardes devant le cardinal de Richelieu. Les maires des principales villes des huguenots en avaient: on ôta les siens à Guiton et les privilèges à la ville. Le duc de Rohan, chef des hérétiques rebelles, continuait toujours la guerre pour son parti; et, abandonné des Anglais, quoique protestants, il se ligua avec les Espagnols, quoique catholiques: mais la conduite ferme du cardinal de Richelieu força les huguenots, battus de tous côtés, à se soumettre.

Tous les édits qu'on leur avait accordés jusqu'alors avaient été des traités avec les rois. Richelieu voulut que celui qu'il fit rendre fût appelé *l'édit de grâce*. Le roi y parla en souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle religion à la Rochelle, à l'île de Ré, à Oléron, à Privas, à Pamiers; du reste on laissa subsister l'édit de Nantes, que les calvinistes regardèrent toujours comme leur loi fondamentale.

Il paraît étrange que le cardinal de Richelieu, si absolu et si audacieux, n'abolît pas ce fameux édit: il eut alors une autre vue, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étendue de son ambition et à la hauteur de ses pensées. Il rechercha la gloire de subjuguier les esprits; il

¹ Catherine Larchevêque de Parthenay, femme en premières noces de Charles de Quellenec, baron de Pont, et en secondes noces de René de Rohan, née en 1554, morte en 1631.

² Voltaire, dans *l'Essai sur les mœurs*, chap. CLXXVI, donne à cette digue quatre mille sept cents pieds de long.

s'en croyait capable par ses lumières, par sa puissance et par sa politique. Son projet était de gagner quelques prédicants, que les réformés appelaient alors *ministres*, et qu'on nomme aujourd'hui *pasteurs*; de leur faire d'abord avouer que le culte catholique n'était pas un crime devant Dieu, de les mener ensuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importants, et de paraître aux yeux de la cour de Rome ne leur avoir rien accordé. Il comptait éblouir une partie des réformés, séduire l'autre par les présents et par les grâces, et avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'Église; laissant au temps à faire le reste, et n'envisageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, et de passer pour l'avoir fait. Le fameux capucin Joseph, d'un côté, et deux ministres gagnés, de l'autre, entamèrent cette négociation. Mais il parut que le cardinal de Richelieu avait trop présumé, et qu'il est plus difficile d'accorder des théologiens que de faire des digues sur l'Océan.

Richelieu, rebuté, se proposa d'écraser les calvinistes : d'autres soins l'en empêchèrent. Il avait à combattre à la fois les grands du royaume, la maison royale, toute la maison d'Autriche, et souvent Louis XIII lui-même. Il mourut enfin, au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée : il laissa tous ses desseins encore imparfaits, et un nom plus éclatant que cher et vénérable.

Cependant, après la prise de la Rochelle et l'édit de grâce, les guerres cessèrent, et il n'y eut plus que des disputes. On imprimait de part et d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le clergé, et surtout les jésuites, cherchaient à convertir les huguenots; les ministres tâchaient d'attirer quelques catholiques à leurs opinions. Le conseil du roi était occupé à rendre des arrêts pour un cimetière que les deux religions se disputaient dans un village, pour un temple bâti sur un fonds appartenant autrefois à l'église, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterrements, pour des cloches; et rarement les réformés gagnaient leurs procès. Il n'y eut plus, après tant de dévastations et de saccagements, que ces petites épines. Les huguenots n'eurent plus de chef depuis que le duc de Rohan cessa de l'être, et que la maison de Bouillon n'eut plus Sedan; ils se firent même un mérite de rester tranquilles

au milieu des factions de la Fronde et des guerres civiles, que des princes, des parlements et des évêques excitèrent, en prétendant servir le roi contre le cardinal Mazarin.

Il ne fut presque point question de religion pendant la vie de ce ministre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de contrôleur général des finances à un calviniste étranger, nommé Hervart : tous les réformés entrèrent dans les fermes, dans les sous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Colbert, qui ranima l'industrie de la nation, et qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, employa beaucoup de huguenots dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets utiles, qui les occupaient, adoucirent peu à peu dans eux la fureur épidémique de la controverse ; et la gloire qui environna cinquante ans Louis XIV, sa puissance, son gouvernement ferme et vigoureux, ôtèrent au parti réformé, comme à tous les ordres de l'État, toute idée de résistance. Les fêtes magnifiques d'une cour galante jetaient même du ridicule sur le pédantisme des huguenots. A mesure que le bon goût se perfectionnait, les psaumes de Marot et de Bèze ne pouvaient plus insensiblement inspirer que du dégoût : ces psaumes, qui avaient charmé la cour de François II, n'étaient plus faits que pour la populace sous Louis XIV. La saine philosophie, qui commença vers le milieu de ce siècle à percer un peu dans le monde, devait encore dégoûter à la longue les honnêtes gens des disputes de controverse.

Mais, en attendant que la raison se fît peu à peu écouter des hommes, l'esprit même de dispute pouvait servir à entretenir la tranquillité de l'État : car les jansénistes commençant alors à paraître avec quelque réputation, ils partageaient les suffrages de ceux qui se nourrissent de ces subtilités. Ils écrivaient contre les jésuites et contre les huguenots ; ceux-ci répondaient aux jansénistes et aux jésuites ; les luthériens de la province d'Alsace écrivaient contre eux tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'État était occupé de grandes choses, et que le gouvernement était tout-puissant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oisifs, qui dégénère tôt ou tard en indifférence.

Louis XIV était animé contre les réformés par les remon-

trances continuelles de son clergé, par les insinuations des jésuites, par la cour de Rome, et enfin par le chancelier Le Tellier, et Louvois son fils, tous deux ennemis de Colbert, et qui voulaient perdre les réformés comme rebelles, parce que Colbert les protégeait comme des sujets utiles. Louis XIV, nullement instruit d'ailleurs du fond de leur doctrine, les regardait, non sans quelque raison, comme d'anciens révoltés soumis avec peine¹. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur religion : on leur ôtait un temple sur le moindre prétexte ; on leur défendit d'épouser des filles catholiques ; et en cela on ne fut pas peut-être assez politique : c'était ignorer le pouvoir d'un sexe que la cour pourtant connaissait si bien. Les intendants et les évêques tâchaient, par les moyens les plus plausibles, d'enlever aux huguenots leurs enfants : Colbert eut ordre, en 1681, de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes : on les exclut, autant qu'on le put, des communautés des arts et métiers. Le roi, en les tenant ainsi sous le joug, ne l'ap pesantissait pas toujours : on défendit par des arrêts toute violence contre eux ; on mêla les insinuations aux sévérités ; et il n'y eut alors de rigueur qu'avec les formalités de la justice.

On employa surtout un moyen souvent efficace de conversion ; ce fut l'argent : mais on ne fit pas assez d'usage de ce ressort. Péllisson fut chargé de ce ministère secret : c'est ce

¹ Je demandai au cardinal (de Fleury) si Louis XIV était instruit de la religion, pour laquelle il avait toujours montré un si grand zèle ; il me répondit ces propres mots : *Il avait la foi du charbonnier.* (Voltaire, *Réfutation des notes critiques de M. de La Beaumelle*, etc.) — Parlant du jansénisme, Louis XIV dit dans ses *Mémoires* : « Je ne » manquais pas de connaître combien il est important d'exterminer » de bonne heure toutes les nouveautés qui se forment en matière » de religion, mais je savais aussi combien il est dangereux de four- » nir à la cour de Rome des exemples de juridiction dont elle puisse » après tirer de mauvaises conséquences. » C'est encore là une révélation des principes qui dirigeaient Louis XIV dans les persécutions religieuses. Ce n'était pas l'erreur qui lui était odieuse, mais l'opposition ; il ne jugeait pas l'hérésie, mais la désobéissance, et tout en la réprimant, il ne voulait pas donner de la force à un pouvoir étranger qui pût contrarier le sien. (Sismondi, t. XXV, p. 137.)

même Pélisson, longtemps calviniste, si connu par ses ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par son attachement au surintendant Fouquet, dont il avait été le premier commis, le favori, et la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé et de changer de religion dans un temps où ce changement pouvait le mener aux dignités et à la fortune : il prit l'habit ecclésiastique, obtint des bénéfices et une place de maître des requêtes : le roi lui confia le revenu des abbayes de Saint-Germain des Prés et de Cluni, vers l'année 1677, avec les revenus du tiers des économats, pour être distribués à ceux qui voudraient se convertir. Le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, s'était déjà servi de cette méthode. Pélisson, chargé de ce département, envoyait de l'argent dans les provinces : on tâchait d'opérer beaucoup de conversions pour peu d'argent ; de petites sommes distribuées à des indigents enflaient la liste que Pélisson présentait au roi tous les trois mois, en lui persuadant que tout cédaient dans le monde à sa puissance ou à ses bienfaits.

Le conseil, encouragé par ces petits succès, que le temps eût rendus plus considérables, s'enhardit, en 1681, à donner une déclaration par laquelle les enfants étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans ; et, à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfants pour les faire abjurer, et on logea des gens de guerre chez les parents.

Ce fut cette précipitation du chancelier Le Tellier, et de Louvois son fils, qui fit d'abord désertier, en 1681, beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge, et des provinces voisines. Les étrangers se hâtèrent d'en profiter.

Les rois d'Angleterre et de Danemarck, et surtout la ville d'Amsterdam, invitèrent les calvinistes de France à se réfugier dans leurs États, et leur assurèrent une subsistance. Amsterdam s'engagea même à bâtir mille maisons pour les fugitifs¹.

¹ On lit dans les *Mémoires du comte d'Avaux*, que les calvinistes apportèrent tant d'argent à Amsterdam, que peu après leur arrivée, l'intérêt de l'argent tomba à deux pour cent.

« C'était par milliers qu'on comptait ceux (les huguenots) qui avaient abjuré et communié : deux mille dans un lieu, six mille dans

Le conseil vit les suites dangereuses de l'usage trop prompt de l'autorité, et crut y remédier par l'autorité même. On sentait combien étaient nécessaires les artisans dans un pays où le commerce florissait, et les gens de mer dans un temps où l'on établissait une puissante marine : on ordonna la peine des galères contre ceux de ces professions qui tenteraient de s'échapper.

On remarqua que plusieurs familles calvinistes vendaient leurs immeubles ; aussitôt parut une déclaration qui confisqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs sortissent dans un an du royaume. Alors la sévérité redoubla contre les ministres : on interdisait leurs temples sur la plus légère contravention : toutes les rentes laissées par testament aux consistoires furent appliquées aux hôpitaux du royaume.

On défendit aux maîtres d'école calvinistes de recevoir des pensionnaires ; on mit les ministres à la taille ; on ôta la noblesse aux maires protestants : les officiers de la maison du roi, les secrétaires du roi, qui étaient protestants, eurent ordre de se défaire de leurs charges : on n'admit plus ceux de cette religion parmi les notaires, les avocats, ni même dans la fonction de procureur.

Il était enjoint à tout le clergé de faire des prosélytes, et il était défendu aux pasteurs réformés d'en faire, sous peine de bannissement perpétuel. Tous ces arrêts étaient publiquement sollicités par le clergé de France. C'était, après tout, les enfants de la maison, qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force.

Péllisson continuait d'acheter des convertis ; mais madame Hervart, veuve du contrôleur général des finances, animée de

un autre, tout à la fois et dans un instant. Le roi s'applaudissait de sa puissance et de sa piété. Il se croyait au temps de la prédication des apôtres et il s'en attribuait tout l'honneur. Les évêques lui écrivaient des panégyriques, les jésuites en faisaient retentir les chaires et les missions... Le monarque ne doutait pas de la sincérité de cette foule de conversions ; les convertisseurs avaient grand soin de l'en persuader et de le béatifier par avance. Il avalait ce poison à longs traits. Il ne s'était jamais cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie.»

(Saint-Simon.)

ce zèle de religion qu'on a remarqué de tout temps dans les femmes, envoyait autant d'argent pour empêcher les conversions que Pélisson pour en faire.

(1682.) Enfin les huguenots osèrent désobéir en quelques endroits. Ils s'assemblèrent dans le Vivarais et dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs temples : on les attaqua, ils se défendirent. Ce n'était qu'une très-légère étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois cents malheureux, sans chefs, sans places, et même sans des-seins, furent dispersés en un quart d'heure : les supplices suivirent leur défaite. L'intendant du Dauphiné fit rouer le petit-fils du pasteur Chamier qui avait dressé l'édit de Nantes : il est au rang des plus fameux martyrs de la secte ; et ce nom de Chamier a été longtemps en vénération chez les protestants.

(1683.) L'intendant du Languedoc¹ fit rouer vif le prédicant Chomel. On en condamna trois autres au même supplice, et dix à être pendus : la fuite qu'ils avaient prise les sauva, et ils ne furent exécutés qu'en effigie.

Tout cela inspirait la terreur, et en même temps augmentait l'opiniâtreté. On sait trop que les hommes s'attachent à leur religion à mesure qu'ils souffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on persuada au roi qu'après avoir envoyé des missionnaires dans toutes les provinces, il fallait y envoyer des dragons². Ces violences parurent faites à contre-temps ; elles étaient les suites de l'esprit qui régnait alors à la cour, que tout devait fléchir au nom de Louis XIV. On ne songeait pas que les huguenots n'étaient plus ceux de Jarnac,

¹ Henri d'Aguesseau, intendant du Limousin, puis du Languedoc, père du chancelier. (Beuchot.)

² « Les dragons ont été de très-bons missionnaires jusqu'ici ; les prédicateurs qu'on envoie maintenant rendront l'ouvrage parfait. Vous avez vu, sans doute, l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable. » (*Lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy, 28 octobre 1685.*) — Madame de Scudéri porte le même jugement, ainsi que le comte de Bussy, ce qui achève de faire connaître l'opinion que l'on avait alors sur cet événement.

de Moncontour, et de Coutras ; que la rage des guerres civiles était éteinte ; que cette longue maladie était dégénérée en langueur ; que tout n'a qu'un temps chez les hommes ; que si les pères avaient été rebelles sous Louis XIII, les enfants étaient soumis sous Louis XIV. On voyait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, plusieurs sectes, qui s'étaient mutuellement égorgées le siècle passé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes : tout prouvait qu'un roi absolu pouvait être également bien servi par des catholiques et par des protestants ; les luthériens d'Alsace en étaient un témoignage authentique. Il parut enfin que la reine Christine avait eu raison de dire dans une de ses lettres, à l'occasion de ces violences et de ces émigrations : « Je considère la France comme » un malade à qui l'on coupe bras et jambes pour le traiter » d'un mal que la douceur et la patience auraient entièrement » guéri. »

* Louis XIV, qui, en se saisissant de Strasbourg, en 1681, y protégeait le luthéranisme, pouvait tolérer dans ses États le calvinisme, que le temps aurait pu abolir comme il diminue un peu chaque jour le nombre des luthériens en Alsace. Pouvait-on imaginer qu'en forçant un grand nombre de sujets, on n'en perdrait pas un plus grand nombre, qui, malgré les édits et malgré les gardes, échapperait par la fuite à une violence regardée comme une horrible persécution ? Pourquoi enfin vouloir faire haïr à plus d'un million d'hommes un nom cher et précieux, auquel, et protestants et catholiques, et Français et étrangers, avaient alors joint celui de *Grand* ? La politique même semblait pouvoir engager à conserver les calvinistes pour les opposer aux prétentions continuelles de la cour de Rome. C'était en ce temps-là même que le roi avait ouvertement rompu avec Innocent XI, ennemi de la France : mais Louis XIV, conciliant les intérêts de sa religion et ceux de sa grandeur, voulut à la fois humilier le pape d'une main, et écraser le calvinisme de l'autre.

Il envisageait dans ces deux entreprises cet éclat de gloire dont il était idolâtre en toutes choses. Les évêques, plusieurs intendants, tout le conseil, lui persuadèrent que les soldats, en se montrant seulement, achèveraient ce que ses bienfaits et les missions avaient commencé. Il crut n'user que d'au-

torité; mais ceux à qui cette autorité fut commise usèrent d'une extrême rigueur.

Vers la fin de 1684, et au commencement de 1685, tandis que Louis XIV, toujours puissamment armé, ne craignait aucun de ses voisins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes et dans tous les châteaux où il y avait le plus de protestants; et comme les dragons, assez mal disciplinés dans ce temps-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appela cette exécution *la dragonnade*.

Les frontières étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'Église. C'était une espèce de chasse qu'on faisait dans une grande enceinte.

Un évêque, un intendant, un subdélégué, ou un curé, ou quelqu'un d'autorisé, marchait à la tête des soldats. On assemblait les principales familles calvinistes, surtout celles qu'on croyait les plus faciles : elles renonçaient à leur religion au nom des autres, et les obstinées étaient livrées aux soldats, qui eurent toute licence, excepté celle de tuer; il y eut pourtant plusieurs personnes si cruellement maltraitées qu'elles en moururent. Les enfants des réfugiés dans les pays étrangers jettent encore des cris sur cette persécution de leurs pères; ils la comparent aux plus violentes que souffrit l'Église dans les premiers temps.

C'était un étrange contraste, que, du sein d'une cour voluptueuse où régnait la douceur des mœurs, les grâces, les charmes de la société, il partit des ordres si durs et si impitoyables. Le marquis de Louvois porta dans cette affaire l'inflexibilité de son caractère¹; on y reconnut le même génie qui avait voulu ensevelir la Hollande sous les eaux, et qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encore des lettres de sa main, de cette année 1685, conçues en ces termes : « Sa Majesté veut qu'on fasse éprouver les dernières rigueurs

¹ « On passa ses ordres (Louis XIV), dit madame de Caylus, on fit à son insu des cruautés qu'il aurait punies, si elles étaient venues à sa connaissance; car M. de Louvois se contentait de lui dire chaque jour : « Tant de gens se sont convertis, comme je l'avais dit à » Votre Majesté à la seule vue des troupes. »

» à ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion ; et ceux
 » qui auront la sotte gloire de vouloir demeurer les derniers
 » doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. »

Paris ne fut point exposé à ces vexations ; les cris se seraient fait entendre au trône de trop près : on veut bien faire des malheureux , mais on souffre d'entendre leurs clameurs.

(1685.) Tandis qu'on faisait ainsi tomber partout les temples, et qu'on demandait dans les provinces des abjurations à main armée, l'édit de Nantes fut enfin cassé, au mois d'octobre 1685 ; et on acheva de ruiner l'édifice qui était déjà miné de toutes parts.

La chambre de l'édit avait déjà été supprimée. Il fut ordonné aux conseillers calvinistes du parlement de se défaire de leurs charges. Une foule d'arrêts du conseil parut coup sur coup pour extirper les restes de la religion proscrite¹ : celui qui paraissait le plus fatal fut l'ordre d'arracher les enfants aux prétendus réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parents catholiques (janvier 1686) ; ordre contre lequel la nature réclamait à si haute voix qu'il ne fut pas exécuté.

Mais, dans ce célèbre édit qui révoqua celui de Nantes, il paraît qu'on prépara un événement tout contraire au but qu'on s'était proposé. On voulait la réunion des calvinistes à l'Église dans le royaume : Gourville, homme très-judicieux, consulté par Louvois, lui avait proposé, comme on sait, de faire enfermer tous les ministres, et de ne relâcher que ceux qui, gagnés par des pensions secrètes, abjureraient en public, et serviraient à la réunion plus que des missionnaires et des soldats. Au lieu de suivre cet avis politique, il fut ordonné par l'édit à tous les ministres qui ne voulaient pas se convertir de sortir du royaume dans quinze jours : c'était s'aveugler

¹ Voir les ordonnances des 17 août 1680 ; 15 juin et 29 septembre 1682 ; 10 et 11 juillet, 5 et 17 novembre 1685 ; 11 juin et 6 août 1686. Par ces ordonnances, les protestants sont exclus des fonctions municipales, ainsi que des fonctions administratives. Les professions de médecin, avocat, notaire, huissier, leur sont interdites, ainsi que les métiers d'orfèvre, libraire, imprimeur, apothicaire, et même épiciier. (Voir, sur ce sujet, Charles Coquerel, *Histoire des églises du désert*, t. 1^{er}, p. 43 et suiv.)

que de penser qu'en chassant les pasteurs, une grande partie du troupeau ne suivrait pas ; c'était bien présumer de sa puissance, et mal connaître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés, et tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyr, surtout dans les pays méridionaux de la France, ne s'exposeraient pas à tout pour aller chez les étrangers publier leur constance et la gloire de leur exil, parmi tant de nations envieuses de Louis XIV, qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux chancelier Le Tellier, en signant l'édit, s'écria plein de joie : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Il ne savait pas qu'il signait un des grands malheurs de la France¹.

Louvois, son fils, se trompait encore en croyant qu'il suffirait d'un ordre de sa main pour garder toutes les frontières et toutes les côtes contre ceux qui se faisaient un devoir de la fuite. L'industrie occupée à tromper la loi est toujours plus forte que l'autorité : il suffisait de quelques gardes gagnés pour favoriser la foule des réfugiés. Près de cinquante mille familles, en trois ans de temps, sortirent du royaume, et furent après suivies par d'autres ; elles allèrent porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richesse. Presque tout le nord de l'Allemagne, pays encore agreste et dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées : elles peuplèrent des villes entières. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux : un faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers français en soie ; d'autres y portèrent l'art de donner la perfection aux cristaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encore très-communément dans l'Allemagne l'or que les réfugiés y répandaient. Ainsi la

¹ Si vous lisez l'oraison funèbre de Le Tellier, par Bossuet, ce chancelier est un juste et un grand homme. Si vous lisez les *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre, c'est un lâche et dangereux courtisan, un calomniateur adroit, dont le comte de Grammont disait, en le voyant sortir d'un entretien particulier avec le roi : « Je crois voir une fouine » qui vient d'égorger des poulets, en se léchant le museau plein de leur sang. » (*Note de Voltaire.*)

France perdit environ cinq cent mille habitants, une quantité prodigieuse d'espèces, et surtout des arts dont ses ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellents officiers et des soldats; le prince d'Orange et le duc de Savoie eurent des régiments entiers de réfugiés : ces mêmes souverains de Savoie et de Piémont, qui avaient exercé tant de cruautés contre les réformés de leurs pays, soudoyaient ceux de France; et ce n'était pas assurément par zèle de religion que le prince d'Orange les enrôlait. Il y en eut qui s'établirent jusque vers le cap de Bonne-Espérance : le neveu du célèbre Duquêne, lieutenant général de la marine, fonda une petite colonie à cette extrémité de la terre; elle n'a pas prospéré; ceux qui s'y embarquèrent périrent pour la plupart : mais enfin il y a encore des restes de cette colonie voisine des Hottentots. Les Français ont été dispersés plus loin que les Juifs.

Ce fut en vain qu'on remplit les prisons et les galères de ceux qu'on arrêta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux affermis dans leur croyance par les tourments? comment laisser aux galères des gens de loi, des vieillards infirmes? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin le conseil imagina que, quand la sortie du royaume ne serait plus détendue, les esprits n'étant plus animés par le plaisir secret de désobéir, il y aurait moins de désertions. On se trompa encore; et après avoir ouvert les passages, on les referma inutilement une seconde fois¹.

On défendit aux calvinistes, en 1685, de se faire servir par des catholiques, de peur que les maîtres ne pervertissent les domestiques; et, l'année d'après, un autre édit leur ordonna de se défaire des domestiques huguenots, afin de pouvoir les arrêter comme vagabonds. Il n'y avait rien de stable dans la manière de les persécuter, que le dessein de les opprimer pour les convertir.

Tous les temples détruits, tous les ministres bannis, il s'agissait de retenir dans la communion romaine tous ceux qui

¹ Voir *Journal de Jean Migault*, ou malheurs d'une famille protestante du Poitou, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, d'après un manuscrit trouvé entre les mains d'un descendant de l'auteur. Paris, 1825, 1 vol. in-8°.

avaient changé par persuasion ou par crainte. Il en restait plus de quatre cent mille ¹ dans le royaume; ils étaient obligés d'aller à la messe et de communier : quelques-uns qui rejetèrent l'hostie après l'avoir reçue furent condamnés à être brûlés vifs. Les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les sacrements à la mort étaient traînés sur la claie, et jetés à la voirie.

Toute persécution fait des prosélytes quand elle frappe pendant la chaleur de l'enthousiasme. Les calvinistes s'assemblèrent partout pour chanter leurs psaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient des assemblées. Il y avait aussi peine de mort contre les ministres qui rentre- raient dans le royaume, et cinq mille cinq cents livres de récompense pour qui les dénoncerait. Il en revint plusieurs, qu'on fit périr par la corde ou par la roue.

La secte subsista en paraissant écrasée : elle espéra en vain, dans la guerre de 1689, que le roi Guillaume, ayant détrôné son beau-père catholique, soutiendrait en France le calvinisme; mais dans la guerre de 1701 la rébellion et le fanatisme éclatèrent en Languedoc et dans les contrées voisines.

Cette rébellion fut excitée par des prophéties. Les prédictions ont été de tout temps un moyen dont on s'est servi pour séduire les simples, et pour enflammer les fanatiques. De cent événements que la fourberie ose prédire, si la fortune en amène un seul, les autres sont oubliés, et celui-là reste comme un gage de la faveur de Dieu, et comme la preuve d'un prodige : si aucune prédiction ne s'accomplit, on les explique, on leur donne un nouveau sens; les enthousiastes l'adoptent, et les imbéciles le croient.

Le ministre Jurieu fut un des plus ardents prophètes. Il commença par se mettre au-dessus d'un Cotterus, de je ne

¹ On a imprimé plusieurs fois qu'il y a encore en France trois millions de réformés. Cette exagération est intolérable. M. de Bâville n'en comptait pas cent mille en Languedoc, et il était exact. Il n'y en a pas quinze mille dans Paris; beaucoup de villes et des provinces entières n'en ont pas. (*Note de Voltaire.*)

Le nombre des protestants en France est aujourd'hui (1852) de 1,500,000 environ, d'après M. Vivien. [Voir *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1852.]

sais quelle Christine ¹, d'un Justus Velsius, d'un Drabitus, qu'il regarde comme gens inspirés de Dieu : ensuite il se mit presque à côté de l'auteur de l'Apocalypse et de saint Paul. Ses partisans, ou plutôt ses ennemis, firent frapper une médaille en Hollande avec cet exergue, *Jurius propheta*. Il promit la délivrance du peuple de Dieu pendant huit années. Son école de prophétie s'était établie dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais et des Cévennes, pays tout propre aux prédictions, peuplé d'ignorants et de cervelles chaudes, échauffés par la chaleur du climat, et plus encore par leurs prédicants.

La première école de prophétie fut établie dans une verrerie, sur une montagne du Dauphiné, appelée Peira : un vieil huguenot, nommé de Serre, y annonça la ruine de Babylone et le rétablissement de Jérusalem ; il montrait aux enfants les paroles de l'Écriture qui disent : « Quand trois ou » quatre sont assemblés en mon nom, mon esprit est parmi » eux ; et avec un grain de foi on transportera des montagnes. » Ensuite il recevait l'esprit : on le lui conférait en lui soufflant dans la bouche, parce qu'il est dit dans saint Matthieu que Jésus souffla sur ses disciples avant sa mort. Il était hors de lui-même ; il avait des convulsions ; il changeait de voix ; il restait immobile, égaré, les cheveux hérissés, selon l'ancien usage de toutes les nations, et selon ces règles de démence transmises de siècle en siècle. Les enfants recevaient ainsi le don de prophétie ² ; et s'ils ne transportaient pas des montagnes, c'est qu'ils avaient assez de foi pour recevoir l'esprit, et pas assez pour faire des miracles : ainsi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis que les Cévennes étaient ainsi l'école de l'enthousiasme, des ministres, qu'on appelait apôtres, revenaient en secret prêcher les peuples.

¹ Christine Poniatowice, fille d'un moine polonais apostat, morte en 1644.

Ces enfants, qui s'assemblaient par bandes, avaient reçu le nom de *petits prophètes*. Un verrier, nommé Duserre, les avait pour ainsi dire formés à l'illuminaisme. Il les faisait jeûner pendant plusieurs jours, leur lisait la Bible, et il parvint à en faire de véritables convulsionnaires. (Voir le tome I^{er} de l'*Histoire du fanatisme*, de l'abbé Bruyes.)

Claude Brousson, d'une famille considérée à Nîmes, homme éloquent et plein de zèle, très-estimé chez les étrangers, retourna dans sa patrie en 1698, y fut convaincu non-seulement d'avoir rempli son ministère malgré les édits, mais d'avoir eu dix ans auparavant des correspondances avec les ennemis de l'État : en effet il avait formé le projet d'introduire des troupes anglaises et savoyardes dans le Languedoc ; ce projet écrit de sa main, et adressé au duc de Schomberg, avait été intercepté depuis longtemps, et était entre les mains de l'intendant de la province. Brousson, errant de ville en ville, fut saisi à Oléron, et transféré à la citadelle de Montpellier. L'intendant et ses juges l'interrogèrent : il répondit qu'il était l'apôtre de Jésus-Christ, qu'il avait reçu le Saint-Esprit, qu'il ne devait pas trahir le dépôt de la foi, que son devoir était de distribuer le pain de la parole à ses frères. On lui demanda si les apôtres avaient écrit des projets pour faire révolter des provinces : on lui montra son fatal écrit ; et les juges le condamnèrent tout d'une voix à être roué vif. Il mourut comme mouraient les premiers martyrs. Toute la secte, loin de le regarder comme un criminel d'État, ne vit en lui qu'un saint qui avait scellé sa foi de son sang ; et on imprima le martyre de M. de Brousson.

Alors les prophètes se multiplient, et l'esprit de fureur redouble. Il arrive malheureusement qu'en 1703, un abbé de la maison du Chaila, inspecteur des missions, obtient un ordre de la cour de faire enfermer dans un couvent deux filles d'un gentilhomme nouveau converti. Au lieu de les conduire au couvent, il les mène d'abord dans son château. Les calvinistes s'attroupent : on enfonce les portes ; on délivre les deux filles et quelques autres prisonniers. Les séditieux saisissent l'abbé du Chaila ; ils lui offrent la vie s'il veut être de leur religion ; il la refuse : un prophète lui crie : « Meurs donc ; l'esprit te condamne, ton péché est contre toi ; » et il est tué à coups de fusil. Aussitôt après ils saisissent les receveurs de la capitation, et les pendent avec leurs rôles au cou ; de là ils se jettent sur les prêtres qu'ils rencontrent, et les massacrent. On les poursuit ; ils se retirent au milieu des bois et des rochers. Leur nombre s'accroît : leurs prophètes et leurs prophétesses leur annoncent de la part de Dieu le rétablissement de Jérusalem.

salem et la chute de Babylone. Un abbé de la Bourlie paraît tout à coup au milieu d'eux dans leurs retraites sauvages, et leur apporte de l'argent et des armes.

C'était le fils du marquis de Guiscard, sous-gouverneur du roi, l'un des plus sages hommes du royaume. Le fils était bien indigne d'un tel père. Réfugié en Hollande pour un crime, il va exciter les Cévennes à la révolte : on le vit quelque temps après passer à Londres, où il fut arrêté, en 1711, pour avoir trahi le ministère anglais, après avoir trahi son pays. Amené devant le conseil, il prit sur la table un de ces longs canifs avec lesquels on peut commettre un meurtre ; il en frappa le chancelier Harlai, depuis comte d'Oxford, et on le conduisit en prison chargé de fers : il prévint son supplice en se donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme qui, au nom des Anglais, des Hollandais et du duc de Savoie, vint encourager les fanatiques, et leur promit de puissants secours.

(1703.) Une grande partie du pays les favorisait secrètement : leur cri de guerre était : « Point d'impôts, et liberté de conscience. » Ce cri séduit partout la populace. Ces fureurs justifiaient aux yeux du peuple le dessein qu'avait eu Louis XIV d'extirper le calvinisme ; mais sans la révocation de l'édit de Nantes on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs.

Le roi envoie d'abord le maréchal de Montrevel avec quelques troupes¹. Il fait la guerre à ces misérables avec une barbarie qui surpasse la leur : on roue, on brûle les prisonniers ; mais aussi les soldats qui tombent entre les mains des révoltés périssent par des morts cruelles. Le roi, obligé de soutenir la guerre partout, ne pouvait envoyer contre eux que peu de troupes : il était difficile de les surprendre dans des rochers presque inaccessibles alors, dans des cavernes, dans des bois, où ils se rendaient par des chemins non frayés, et dont ils descendaient tout à coup comme des bêtes féroces ; ils défirent même dans un combat réglé des troupes de la marine. On employa contre eux successivement trois maréchaux de France.

¹Voir Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVI, p. 397. — Saint-Simon, chap. cxvii.

Au maréchal de Montrevel succéda, en 1704, le maréchal de Villars. Comme il lui était plus difficile encore de les trouver que de les battre, le maréchal de Villars, après s'être fait craindre, leur fit proposer une amnistie. Quelques-uns d'entre eux y consentirent, détrompés des promesses d'être secourus par le duc de Savoie, qui, à l'exemple de tant de souverains, les persécutait chez lui, et avait voulu les protéger chez ses ennemis.

Le plus accrédité de leurs chefs, et le seul qui mérite d'être nommé, était Cavalier¹. Je l'ai vu depuis en Hollande et en Angleterre : c'était un petit homme blond, d'une physionomie douce et agréable : on l'appelait David dans son parti. De garçon boulanger il était devenu chef d'une assez grande multitude, à l'âge de vingt-trois ans, par son courage, et à l'aide d'une prophétesse qui le fit reconnaître sur un ordre exprès du Saint-Esprit. On le trouva à la tête de huit cents hommes qu'il enrégimentait quand on lui proposa l'amnistie. Il demanda des otages, on lui en donna : il vint, suivi d'un des chefs, à Nîmes, où il traita avec le maréchal de Villars.

(1704.) Il promit de former quatre régiments de révoltés qui serviraient le roi sous quatre colonels, dont il serait le premier, et dont il nomma les trois autres : ces régiments devaient avoir l'exercice libre de leur religion, comme les troupes étrangères à la solde de France ; mais cet exercice ne devait point être permis ailleurs.

On acceptait ces conditions, quand des émissaires de Hollande vinrent en empêcher l'effet avec de l'argent et des promesses. Ils détachèrent de Cavalier les principaux fanatiques : mais ayant donné sa parole au maréchal de Villars, il la voulut tenir. Il accepta le brevet de colonel, et commença à former son régiment avec cent trente hommes qui lui étaient affectionnés.

J'ai entendu souvent de la bouche du maréchal de Villars qu'il avait demandé à ce jeune homme comment il pouvait à son âge avoir eu tant d'autorité sur des hommes si féroces et si indisciplinables. Il répondit que quand on lui désobéissait,

¹ On peut encore citer après Cavalier, Ravanel et Roland. Ces chefs étaient en même temps prêtres et soldats.

sa prophétesse, qu'on appelait la grande Marie, était sur-le-champ inspirée, et condamnait à mort les réfractaires, qu'on tuait sans raisonner¹. Ayant fait depuis la même question à Cavalier, j'en eus la même réponse.

Cette négociation singulière se faisait après la bataille d'Hochstet. Louis XIV, qui avait proscrit le calvinisme avec tant de hauteur, fit la paix, sous le nom d'Amnistie, avec un garçon boulanger ; et le maréchal de Villars lui présenta le brevet de colonel, et celui d'une pension de douze cents livres.

Le nouveau colonel alla à Versailles ; il y reçut les ordres du ministre de la guerre. Le roi le vit, et haussa les épaules. Cavalier, observé par le ministère, craignit, et se retira en Piémont : de là il passa en Hollande et en Angleterre. Il fit la guerre en Espagne, et y commanda un régiment de réfugiés français à la bataille d'Almanza. Ce qui arriva à ce régiment sert à prouver la rage des guerres civiles, et combien la religion ajoute à cette fureur. La troupe de Cavalier se trouva opposée à un régiment français : dès qu'ils se reconnurent, ils fondirent l'un sur l'autre avec la baïonnette, sans tirer. On a déjà remarqué que la baïonnette agit peu dans les combats ; la contenance de la première ligne, composée de trois rangs, après avoir fait feu, décide du sort de la journée ; mais ici la fureur fit ce que ne fait presque jamais la valeur : il ne resta pas trois cents hommes de ces régiments. Le maréchal de Berwick conta souvent avec étonnement cette aventure.

Cavalier est mort officier général et gouverneur de l'île de Jersey, avec une grande réputation de valeur, n'ayant de ses premières fureurs conservé que le courage, et ayant peu à

¹ Ce trait doit se trouver dans les véritables *Mémoires du maréchal de Villars*. Le premier tome est certainement de lui : il est conforme au manuscrit que j'ai vu ; les deux autres sont d'une main étrangère et différente. (*Notes de Voltaire.*) — Le trait cité par Voltaire se trouve en effet dans les *Mémoires de Villars*. Nous ajouterons que le maréchal a rendu au chef des camisards ce témoignage éclatant : « Il agit dans » cette journée (combat de Nagel, 16 avril 1704) d'une manière qui » surprit tout le monde. Il se comporta, dans les circonstances les plus » épineuses et les plus délicates, comme l'aurait pu faire un grand » général. »

peu substitué la prudence à un fanatisme qui n'était plus soutenu par l'exemple.

Le maréchal de Villars, rappelé du Languedoc, fut remplacé par le maréchal de Berwick. Les malheurs des armes du roi enhardissaient alors les fanatiques du Languedoc, qui espéraient du secours du ciel et en recevaient des alliés : on leur faisait toucher de l'argent par la voie de Genève ; ils attendaient des officiers qui devaient leur être envoyés de Hollande et d'Angleterre ; ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la province.

On peut mettre au rang des plus grandes conspirations celle qu'ils formèrent de saisir dans Nîmes le duc de Berwick et l'intendant Bâville¹, de faire révolter le Languedoc et le Dauphiné, et d'y introduire les ennemis. Le secret fut gardé par plus de mille conjurés ; l'indiscrétion d'un seul fit tout découvrir : plus de deux cents personnes périrent dans les supplices. Le maréchal de Berwick fit exterminer par le fer et par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux : les uns moururent les armes à la main, les autres sur les roues ou dans les flammes ; quelques-uns, plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouvèrent moyen d'aller en Hollande. Les réfugiés français les y reçurent comme des envoyés célestes ; ils marchèrent au-devant d'eux, chantant des psaumes, et jonchant leur chemin de branches d'arbres. Plusieurs de ces prophètes allèrent en Angleterre ; mais, trouvant que l'Église épiscopale tenait trop de l'Église romaine, ils voulurent faire dominer la leur. Leur persuasion était si pleine que, ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fit beau-

¹ Nicolas Lamoignon de Bâville, né en 1648, mort en 1724. On lui doit un travail fort curieux : *Mémoire pour servir à l'histoire du Languedoc*, par feu M. de Bâville. Amsterdam, 1736, in-12. Voir son portrait dans Saint-Simon. — La guerre des Cévennes fut à proprement parler la Vendée protestante des premières années du dix-huitième siècle : même enthousiasme, même héroïsme. Seulement les camisards furent beaucoup plus cruels que les Vendéens. Ce curieux épisode de notre histoire a été depuis Voltaire soigneusement étudié dans le détail. Les papiers administratifs du règne de Louis XIV, les archives du dépôt de la guerre ont fourni une foule de documents. (Voir Moret, *Quinze ans du règne de Louis XIV*. Paris, 1851, t. I^{er}, p. 337 à 389.)

coup de miracles, ils offrirent de ressusciter un mort, et même tel mort que l'on voudrait choisir. Partout le peuple est peuple, et les presbytériens pouvaient se joindre à ces fanatiques contre le clergé anglican. Qui croirait qu'un des plus grands géomètres de l'Europe, Fatio Duillier, et un homme de lettres fort savant, nommé Daudé, fussent à la tête de ces énergumènes? Le fanatisme rend la science même sa complice, et étouffe la raison.

Le ministère anglais prit le parti qu'on aurait dû toujours prendre avec les hommes à miracles : on leur permit de déterrer un mort dans le cimetière de l'église cathédrale. La place fut entourée de gardes; tout se passa juridiquement : la scène finit par mettre au pilori les prophètes.

Ces excès du fanatisme ne pouvaient guère réussir en Angleterre, où la philosophie commençait à dominer; ils ne troublaient plus l'Allemagne depuis que les trois religions, la catholique, l'évangéliste et la réformée, y étaient également protégées par les traités de Vestphalie; les Provinces-Unies admettaient dans leur sein toutes les religions, par une tolérance politique. Enfin il n'y eut sur la fin de ce siècle que la France qui essuya de grandes querelles ecclésiastiques, malgré les progrès de la raison. Cette raison, si lente à s'introduire chez les doctes, pouvait à peine encore percer chez les docteurs, encore moins dans le commun des citoyens. Il faut d'abord qu'elle soit établie dans les principales têtes; elle descend aux autres de proche en proche, et gouverne enfin le peuple même qui ne la connaît pas, mais qui, voyant que ses supérieurs sont modérés, apprend aussi à l'être. C'est un des grands ouvrages du temps, et ce temps n'était pas encore venu.

CHAPITRE XXXVII.

Du jansénisme¹.

Le calvinisme devait nécessairement enfanter des guerres civiles, et ébranler les fondements des États. Le jansénisme ne pouvait exciter que des querelles théologiques et des guerres de plume; car les réformateurs du seizième siècle

¹ Voir Saint-Simon, chap. CCL, CCXC, CCCL.

ayant déchiré tous les liens par qui l'Église romaine tenait les hommes, ayant traité d'idolâtric ce qu'elle avait de plus sacré, ayant ouvert les portes de ses cloîtres, et remis ses trésors dans les mains des séculiers, il fallait qu'un des deux partis pérît par l'autre. Il n'y a point de pays en effet où la religion de Calvin et de Luther ait paru sans exciter des persécutions et des guerres.

Mais les jansénistes n'attaquant point l'Église, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux ni aux biens, et écrivant sur des questions abstraites, tantôt contre les réformés, tantôt contre les constitutions des papes, n'eurent enfin de crédit nulle part; et ils ont fini par voir leur secte méprisée dans presque toute l'Europe, quoiqu'elle ait eu plusieurs partisans très-respectables par leurs talents et par leurs mœurs.

Dans le temps même où les huguenots attiraient une attention sérieuse, le jansénisme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla : ces disputes étaient venues d'ailleurs comme bien d'autres. D'abord un certain docteur de Louvain, nommé Michel Bay, qu'on appelait Baius, selon la coutume du pédantisme de ces temps-là, s'avisa de soutenir, vers l'an 1552, quelques propositions sur la grâce et sur la prédestination. Cette question, ainsi que presque toute la métaphysique, rentre pour le fond dans le labyrinthe de la fatalité et de la liberté, où toute l'antiquité s'est égarée, et où l'homme n'a guère de fil qui le conduise.

L'esprit de curiosité donné de Dieu à l'homme, cette impulsion nécessaire pour nous instruire, nous emporte sans cesse au delà du but, comme tous les autres ressorts de notre âme, qui, s'ils ne pouvaient nous pousser trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais assez.

Ainsi on a disputé sur tout ce qu'on connaît et sur tout ce qu'on ne connaît pas : mais les disputes des anciens philosophes furent toujours paisibles, et celles des théologiens souvent sanglantes et toujours turbulentes.

Des cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces questions que Michel Baius, crurent le libre arbitre renversé, et la doctrine de Scot en danger : fâchés d'ailleurs contre Baius, au sujet d'une querelle à peu près dans le même goût, ils déférèrent soixante et seize propositions de Baius au pape Pie V. Ce fut

Sixte-Quint, alors général des cordeliers, qui dressa la bulle de condamnation en 1567.

Soit crainte de se compromettre, soit dégoût d'examiner de telles subtilités, soit indifférence et mépris pour les thèses de Louvain, on condamna respectivement les soixante et seize propositions en gros, comme hérétiques, sentant l'hérésie, malsonnantes, téméraires et suspectes, sans rien spécifier et sans entrer dans aucun détail. Cette méthode tient de la suprême puissance, et laisse peu de prise à la dispute. Les docteurs de Louvain furent très-empêchés en recevant la bulle; il y avait surtout une phrase dans laquelle une virgule mise à une place ou à une autre condamnait ou tolérait quelques opinions de Michel Baius; l'université députa à Rome pour savoir du saint-père où il fallait mettre la virgule. La cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoya pour toute réponse à ces Flamands un exemplaire de la bulle dans lequel il n'y avait point de virgule du tout: on le déposa dans les archives. Le grand vicaire, nommé Morillon, dit qu'il fallait recevoir la bulle du pape, « quand même il y aurait des erreurs. » Ce Morillon avait raison en politique; car assurément il vaut mieux recevoir cent bulles erronées que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les huguenots et leurs adversaires. Baius crut Morillon, et se rétracta paisiblement.

Quelques années après, l'Espagne, aussi fertile en auteurs scolastiques que stérile en philosophes, produisit Molina le jésuite, qui crut avoir découvert précisément comment Dieu agit sur les créatures, et comment les créatures lui résistent. Il distingua l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, la prédestination à la grâce et la prédestination à la gloire, la grâce prévenante et la coopérante; il fut l'inventeur du concours concomitant, de la science moyenne et du congruisme. Cette science moyenne et ce congruisme étaient surtout des idées rares: Dieu par sa science moyenne consulte habilement la volonté de l'homme pour savoir ce que l'homme fera quand il aura eu sa grâce; et ensuite, selon l'usage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ses arrangements en conséquence pour déterminer l'homme; et ces arrangements sont le congruisme.

Les dominicains espagnols, qui n'entendaient pas plus cette

explication que les jésuites, mais qui étaient jaloux d'eux, écrivirent que le livre de Molina « était le précurseur de » l'Antechrist. »

La cour de Rome évoqua la dispute, qui était déjà entre les mains des grands inquisiteurs, et ordonna avec beaucoup de sagesse le silence aux deux partis, qui ne le gardèrent ni l'un ni l'autre.

Enfin on plaida sérieusement devant Clément VIII; et, à la honte de l'esprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un jésuite, nommé Achille Gaillard, assura le pape qu'il avait un moyen sûr de rendre la paix à l'Église; il proposa gravement d'accepter la prédestination gratuite, à condition que les dominicains admettraient la science moyenne, et qu'on ajusterait ces deux systèmes comme on pourrait. Les dominicains refusèrent l'accommodement d'Achille Gaillard; leur célèbre Lemos soutint le concours prévenant, et le complément de la vertu active : les congrégations se multiplièrent sans que personne s'entendît.

Clément VIII mourut avant d'avoir pu réduire les arguments pour et contre à un sens clair. Paul V reprit le procès; mais comme lui-même en eut un plus important avec la république de Venise, il fit cesser toutes les congrégations qu'on appela et qu'on appelle encore *de auxiliis*. On leur donnait ce nom aussi peu clair par lui-même que les questions que l'on agitait, parce que ce mot signifie *secours*, et qu'il s'agissait dans cette dispute des secours que Dieu donne à la volonté faible des hommes. Paul V finit par ordonner aux deux partis de vivre en paix.

Pendant que les jésuites établissaient leur science moyenne et leur congruisme, Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres, renouvelait quelques idées de Baïus dans un gros livre sur saint Augustin, qui ne fut imprimé qu'après sa mort; de sorte qu'il devint chef de secte sans jamais s'en douter. Presque personne ne lut ce livre qui a causé tant de troubles; mais du Verger de Haurane, abbé de Saint-Cyran, ami de Jansénius, homme aussi ardent qu'écrivain diffus et obscur, vint à Paris, et persuada de jeunes docteurs et quelques vieilles femmes. Les jésuites demandèrent à Rome la condamnation du livre de Jansénius, comme une suite de celle de Baïus, et l'obtinrent

en 1644 ; mais à Paris la faculté de théologie, et tout ce qui se mêlait de raisonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner à penser avec Jansénius que Dieu commande des choses impossibles ; cela n'est ni philosophique ni consolant : mais le plaisir secret d'être d'un parti, la haine que s'attiraient les jésuites, l'envie de se distinguer, et l'inquiétude d'esprit, formèrent une secte.

La faculté condamna cinq propositions de Jansénius à la pluralité des voix : ces cinq propositions étaient extraites du livre très-fidèlement, quant au sens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante docteurs appelèrent au parlement comme d'abus, et la chambre des vacations ordonna que les parties comparâtraient.

Les parties ne comparurent point ; mais d'un côté un docteur, nommé Habert¹, soulevait les esprits contre Jansénius ; de l'autre le fameux Arnauld, disciple de Saint-Cyran, défendait le jansénisme avec l'impétuosité de son éloquence : il haïssait les jésuites encore plus qu'il n'aimait la grâce efficace ; et il était encore plus haï d'eux, comme né d'un père qui, s'étant donné au barreau, avait violemment plaidé pour l'université contre leur établissement. Ses parents s'étaient acquis beaucoup de considération dans la robe et dans l'épée : son génie et les circonstances où il se trouva le déterminèrent à la guerre de plume et à se faire chef de parti, espèce d'ambition devant qui toutes les autres disparaissent. Il combattit contre les jésuites et contre les réformés jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans : on a de lui cent quatre volumes, dont presque aucun n'est aujourd'hui au rang de ces bons livres classiques qui honorent le siècle de Louis XIV, et qui font la bibliothèque des nations. Tous ses ouvrages eurent une grande vogue dans son temps, et par la réputation de l'auteur, et par la chaleur des disputes : cette chaleur s'est attiédie ; les livres ont été oubliés ; il n'est resté que ce qui appartenait simplement à la raison, sa géométrie, la grammaire raisonnée, la logique, auxquelles il eut beaucoup de part. Personne n'était né avec un esprit plus philosophique ; mais sa philosophie fut corrompue en lui par la faction qui l'entraîna, et qui plongea

¹ Isaac Habert, évêque de Vabres en 1645, mort en 1668.

soixante ans dans de misérables disputes de l'école, et dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un esprit fait pour éclairer les hommes.

L'université étant partagée sur ces cinq fameuses propositions, les évêques le furent aussi : quatre-vingt-huit évêques de France écrivirent en corps à Innocent X pour le prier de décider, et onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. Innocent X jugea; il condamna chacune des cinq propositions à part, mais toujours sans citer les pages dont elles étaient tirées, ni ce qui les précédait et ce qui les suivait.

Cette omission, qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite et par la Sorbonne, et par les jansénistes, et par les jésuites, et par le souverain pontife. Le fond des cinq propositions condamnées est évidemment dans Jansénius. Il n'y a qu'à ouvrir le troisième tome, à la page 138, édition de Paris, 1641, on y lira mot à mot : « Tout cela démontre pleinement et évidemment qu'il » n'est rien de plus certain et de plus fondamental dans la » doctrine de saint Augustin, qu'il y a certains commande- » ments impossibles, non-seulement aux infidèles, aux aveu- » gles, aux endurcis, mais aux fidèles et aux justes, malgré » leurs volontés et leurs efforts, selon les forces qu'ils ont; et » que la grâce qui peut rendre ces commandements possibles » leur manque. » On peut aussi lire à la page 165, « que » Jésus-Christ n'est pas, selon saint Augustin, mort pour tous » les hommes. »

Le cardinal Mazarin fit recevoir unanimement la bulle du pape par l'assemblée du clergé : il était bien alors avec le pape; il n'aimait pas les jansénistes, et il haïssait avec raison les factions.

La paix semblait rendue à l'Église de France; mais les jansénistes écrivirent tant de lettres, on cita tant saint Augustin, on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée il y eut plus de jansénistes que jamais.

Un prêtre de Saint-Sulpice s'avisa de refuser l'absolution à M. de Liancourt, parce qu'on disait qu'il ne croyait pas que les cinq propositions fussent dans Jansénius, et qu'il avait dans sa maison des hérétiques. Ce fut un nouveau scandale, un nouveau sujet d'écrits. Le docteur Arnauld se signala; et

dans une nouvelle lettre à un duc et pair ou réel ou imaginaire, il soutint que les propositions de Jansénius condamnées n'étaient pas dans Jansénius, mais qu'elles se trouvaient dans saint Augustin et dans plusieurs Pères; il ajouta que « saint » Pierre était un juste à qui la grâce, sans laquelle on ne peut » rien, avait manqué. »

Il est vrai que saint Augustin et saint Chrysostôme avaient dit la même chose; mais les conjonctures, qui changent tout, rendirent Arnauld coupable. On disait qu'il fallait mettre de l'eau dans le vin des saints Pères; car ce qui est un objet si sérieux pour les uns est toujours pour les autres un sujet de plaisanterie. La faculté s'assembla; le chancelier Séguier y vint même de la part du roi: Arnauld fut condamné et exclu de la Sorbonne en 1654. La présence du chancelier parmi des théologiens eut un air de despotisme qui déplut au public; et le soin qu'on eut de garnir la salle d'une foule de docteurs, moines mendiants qui n'étaient pas accoutumés de s'y trouver en si grand nombre, fit dire à Pascal dans ses Provinciales, « qu'il était plus aisé de trouver des moines que des raisons. »

La plupart de ces moines n'admettaient point le congruisme, la science moyenne, la grâce versatile de Molina; mais ils soutenaient une grâce suffisante à laquelle la volonté peut consentir, et ne consent jamais; une grâce efficace à laquelle on peut résister, et à laquelle on ne résiste pas; et ils expliquaient cela clairement en disant qu'on pouvait résister à cette grâce dans le sens divisé, et non pas dans le sens composé.

Si ces choses sublimes ne sont pas trop d'accord avec la raison humaine, le sentiment d'Arnauld et des jansénistes semblait trop d'accord avec le pur calvinisme. C'était précisément le fond de la querelle des gomaristes et des arminiens. Elle divisa la Hollande comme le jansénisme divisa la France; mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une dispute de gens oisifs; elle fit couler sur un échafaud le sang du pensionnaire Barneveldt: violence atroce que les Hollandais détestent aujourd'hui, après avoir ouvert les yeux sur l'absurdité de ces disputes, sur l'horreur de la persécution, et sur l'heureuse nécessité de la tolérance, ressource des sages qui gouvernent contre l'enthousiasme passager de ceux qui argumentent. Cette dispute ne produisit en France que des

mandements, des bulles, des lettres de cachet et des brochures, parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld fut donc seulement exclu de la faculté. Cette petite persécution lui attira une foule d'amis ; mais lui et les jansénistes eurent toujours contre eux l'Église et le pape. Une des premières démarches d'Alexandre VII, successeur d'Innocent X, fut de renouveler les censures contre les cinq propositions. Les évêques de France, qui avaient déjà dressé un formulaire, en firent encore un nouveau, dont la fin était conçue en ces termes : « Je condamne de cœur et de bouche » la doctrine des cinq propositions contenues dans le livre de » Cornélius Jansénius, laquelle doctrine n'est point celle de » saint Augustin, que Jansénius a mal expliquée. »

Il fallut depuis souscrire cette formule ; et les évêques la présentèrent dans leurs diocèses à tous ceux qui étaient suspects. On la voulut faire signer aux religieuses de Port-Royal de Paris et de Port-Royal des Champs. Ces deux maisons étaient le sanctuaire du jansénisme : Saint-Cyran et Arnauld les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du monastère de Port-Royal des Champs une maison où s'étaient retirés plusieurs savants vertueux, mais entêtés, liés ensemble par la conformité des sentiments : ils instruisaient des jeunes gens choisis. C'est de cette école qu'est sorti Racine, le poète de l'univers qui a le mieux connu le cœur humain. Pascal, le premier satirique français, car Despréaux ne fut que le second, était intimement lié avec ces illustres et dangereux solitaires. On présenta le formulaire à signer aux filles de Port-Royal de Paris et de Port-Royal des Champs : elles répondirent qu'elles ne pouvaient en conscience avouer, après le pape et les évêques, que les cinq propositions fussent dans le livre de Jansénius, qu'elles n'avaient pas lu ; qu'assurément on n'avait pas pris sa pensée ; qu'il se pouvait faire que ces cinq propositions fussent erronées, mais que Jansénius n'avait pas tort.

Un tel entêtement irrita la cour. Le lieutenant civil d'Aubrai (il n'y avait point encore de lieutenant de police) alla à Port-Royal des Champs faire sortir tous les solitaires qui s'y étaient retirés, et tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On me-

naça de détruire les deux monastères. Un miracle les sauva.

Mademoiselle Perrier, pensionnaire de Port-Royal de Paris, nièce du célèbre Pascal, avait mal à un œil; on fit à Port-Royal la cérémonie de baiser une épine de la couronne qu'on mit autrefois sur la tête de Jésus-Christ. Cette épine était depuis quelque temps à Port-Royal. Il n'est pas trop aisé de prouver comment elle avait été sauvée et transportée de Jérusalem au faubourg Saint-Jacques¹. La malade la baisa; elle parut guérie plusieurs jours après. On ne manqua pas d'affirmer et d'attester qu'elle avait été guérie en un clin d'œil d'une fistule lacrymale désespérée. Cette fille n'est morte qu'en 1728. Des personnes qui ont longtemps vécu avec elle m'ont assuré que sa guérison avait été fort longue; et c'est ce qui est bien vraisemblable: mais ce qui ne l'est guère, c'est que Dieu, qui ne fait point de miracles pour amener à notre religion les dix-neuf vingtièmes de la terre, à qui cette religion est ou inconnue ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour justifier une douzaine de religieuses qui prétendaient que Cornélius Jansénius n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribue, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui est imputée.

Le miracle eut un si grand éclat, que les jésuites écrivirent contre lui. Un P. Annat, confesseur de Louis XIV, publia *le Rabat-joie des Jansénistes*, à l'occasion du miracle qu'on dit être arrivé à Port-Royal, par un docteur catholique. Annat n'était ni docteur ni docte. Il crut démontrer que si une épine était venue de Judée à Paris guérir la petite Perrier, c'était pour lui prouver que Jésus est mort pour tous, et non pour plusieurs. Tous sifflèrent le P. Annat. Les jésuites prirent alors le parti de faire aussi des miracles de leur côté; mais ils n'eurent point la vogue: ceux des jansénistes étaient les seuls à la mode alors. Ils firent encore quelques années après un autre miracle. Il y eut à Port-Royal une sœur Gertrude guérie d'une enflure à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de

¹ Voir sur ce miracle de la sainte épine: Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 105 à 119; *Lettres de la mère Angélique Arnaud*, t. III, p. 228 et suiv.

succès : le temps était passé; et sœur Gertrude n'avait point un Pascal pour oncle.

Les jésuites, qui avaient pour eux les papes et les rois, étaient entièrement décriés dans l'esprit des peuples : on renouvelait contre eux les anciennes histoires de l'assassinat de Henri le Grand, médité par Barrière, exécuté par Châtel, leur écolier; le supplice du P. Guinard, leur bannissement de France et de Venise, la conjuration des poudres, la banqueroute de Séville. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. Pascal fit plus, il les rendit ridicules. Ses Lettres provinciales, qui paraissaient alors, étaient un modèle d'éloquence et de plaisanteries. Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières lettres provinciales : Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières.

Il est vrai que tout le livre portait sur un fondement faux; on attribuait adroitement à toute la société les opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands : on les aurait déterrées aussi bien chez des casuistes dominicains et franciscains; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait, dans ces lettres, de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes; dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public.

Les jésuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer l'opprobre dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encore paru en France. Mais il leur arriva dans leurs querelles la même chose à peu près qu'au cardinal Mazarin : les Blot, les Marigny et les Barbançon avaient fait rire toute la France à ses dépens; et il fut le maître de la France. Ces pères eurent le crédit de faire brûler les Lettres provinciales par un arrêt du parlement de Provence (9 février 1657); ils n'en furent pas moins ridicules, et en devinrent plus odieux à la nation.

On enleva les principales religieuses de l'abbaye de Port-Royal de Paris avec deux cents gardes, et on les dispersa dans d'autres couvents; on ne laissa que celles qui voulurent signer le formulaire. La dispersion de ces religieuses intéressa tout Paris. Sœur Perdreau et sœur Passart, qui signèrent et

en firent signer d'autres, furent le sujet des plaisanteries et des chansons dont la ville fut inondée par cette espèce d'homme oisifs qui ne voit jamais dans les choses que le côté plaisant, et qui se divertit toujours, tandis que les persuadés gémissent, que les frondeurs déclament, et que le gouvernement agit.

Les jansénistes s'affermirent par la persécution. Quatre prélats, Arnauld, évêque d'Angers, frère du docteur; Buzanval, de Beauvais; Pavillon, d'Alet, et Caulet, de Pamiers, le même qui depuis résista à Louis XIV sur la régale, se déclarèrent contre le formulaire. C'était un nouveau formulaire composé par le pape Alexandre VII lui-même, semblable en tout pour le fond aux premiers, reçu en France par les évêques et par le parlement. Alexandre VII, indigné, nomma neuf évêques français pour faire le procès aux quatre prélats réfractaires. Alors les esprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais, lorsque tout était en feu pour savoir si les cinq propositions étaient ou n'étaient pas dans Jansénius, Rospigliosi, devenu pape sous le nom de Clément IX, pacifia tout pour quelque temps. Il engagea les quatre évêques à signer sincèrement le formulaire, au lieu de purement et simplement : ainsi il sembla permis de croire, en condamnant les cinq propositions, qu'elles n'étaient point extraites de Jansénius. Les quatre évêques donnèrent quelques petites explications; l'accortise italienne calma la vivacité française. Un mot substitué à un autre opéra cette paix, qu'on appela la paix de Clément IX, et même la paix de l'Église, quoiqu'il ne s'agît que d'une dispute ignorée ou méprisée dans le reste du monde. Il paraît que depuis le temps de Baius les papes eurent toujours pour but d'étouffer ces controverses dans lesquelles on ne s'entend point, et de réduire les deux partis à enseigner la même morale que tout le monde entend : rien n'était plus raisonnable; mais on avait affaire à des hommes.

Le gouvernement mit en liberté les jansénistes qui étaient prisonniers à la Bastille, et entre autres Saci, auteur de la version du Testament. On fit revenir les religieuses exilées : elles signèrent sincèrement, et crurent triompher par ce mot. Arnauld sortit de la retraite où il s'était caché, et fut présenté au roi, accueilli du nonce, regardé par le public comme un

Père de l'Église : il s'engagea dès lors à ne combattre que les calvinistes; car il fallait qu'il fit la guerre. Ce temps de tranquillité produisit son livre de la *Perpétuité de la Foi*, dans lequel il fut aidé par Nicole; et ce fut le sujet de la grande controverse entre eux et Claude le ministre, controverse dans laquelle chaque parti se crut victorieux, selon l'usage.

La paix de Clément IX ayant été donnée à des esprits peu pacifiques, qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une trêve passagère; les cabales sourdes, les intrigues et les injures continuèrent des deux côtés.

La duchesse de Longueville, sœur du grand Condé, si connue par les guerres civiles et par ses amours, devenue vieille et sans occupation, se fit dévote; et comme elle haïssait la cour, et qu'il lui fallait de l'intrigue, elle se fit janséniste. Elle bâtit un corps de logis à Port-Royal des Champs, où elle se retirait quelquefois avec les solitaires. Ce fut leur temps le plus florissant. Les Arnauld, les Nicole, les Le Maître, les Herman, les Saci, beaucoup d'hommes qui, quoique moins célèbres, avaient pourtant beaucoup de mérite et de réputation, s'assemblaient chez elle : ils substituaient au bel esprit que la duchesse de Longueville tenait de l'hôtel de Rambouillet leurs conversations solides, et ce tou: d'esprit mâle, vigoureux et animé, qui faisait le caractère de leurs livres et de leurs entretiens. Ils ne contribuèrent pas peu à répandre en France le bon goût et la vraie éloquence; mais malheureusement ils étaient encore plus jaloux d'y répandre leurs opinions. Ils semblaient être eux-mêmes une preuve de ce système de la fatalité qu'on leur reprochait; on eût dit qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des persécutions sur des chimères, tandis qu'ils pouvaient jouir de la plus grande considération et de la vie la plus heureuse, en renonçant à ces vaines disputes.

(1679.) La faction des jésuites, toujours irritée des Lettres provinciales, remua tout contre le parti. Madame de Longueville, ne pouvant plus cabaler pour la fronde, cabala pour le jansénisme. Il se tenait des assemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez Arnauld. Le roi, qui avait résolu d'extirper le calvinisme, ne voulait point d'une nouvelle secte. Il menaça; et enfin Arnauld, craignant des ennemis armés de

l'autorité souveraine, privé de l'appui de madame de Longueville, que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France, et d'aller vivre dans les Pays-Bas, inconnu, sans fortune, même sans domestiques; lui dont le neveu avait été ministre d'État; lui qui aurait pu être cardinal: le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut jusqu'en 1694 dans une retraite ignorée du monde, et connue à ses seuls amis, toujours écrivant, toujours philosophe supérieur à la mauvaise fortune, et donnant jusqu'au dernier moment l'exemple d'une âme pure, forte et inébranlable.

Son parti fut toujours persécuté dans les Pays-Bas catholiques, pays qu'on nomme d'obédience, et où les bulles des papes sont des lois souveraines. Il le fut encore plus en France.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que la question, « si les cinq » propositions se trouvaient en effet dans Jansénius, » était toujours le seul prétexte de cette petite guerre intestine. La distinction du fait et du droit occupait les esprits. On proposa enfin, en 1701, un problème théologique, qu'on appela le cas de conscience par excellence: « Pouvait-on donner les sacre- » ments à un homme qui aurait signé le formulaire en croyant » dans le fond de son cœur que le pape et même l'Église peu- » vent se tromper sur les faits? » Quarante docteurs signèrent qu'on pouvait donner l'absolution à un tel homme.

Aussitôt la guerre recommence. Le pape et les évêques voulaient qu'on les crût sur les faits. L'archevêque de Paris, Noailles, ordonna qu'on crût le droit d'une foi divine et le fait d'une foi humaine; les autres, et même l'archevêque de Cambrai, Fénelon, qui n'était pas content de M. de Noailles, exigèrent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être se donner la peine de citer les passages du livre; c'est ce qu'on ne fit jamais.

Le pape Clément XI donna, en 1705, la bulle *Veniam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, sans expliquer si c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'est une nouveauté introduite dans l'Église de faire signer des bulles à des filles: on fit encore cet honneur aux religieuses de Port-Royal des Champs. Le cardinal de Noailles fut obligé de leur faire porter cette bulle, pour les éprouver. Elles signèrent, sans déroger à la paix de Clément IX, et en se

retranchant dans le silence respectueux à l'égard du fait.

On ne sait ce qui est plus singulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles, que cinq propositions étaient dans un livre latin, ou le refus obstiné de ces religieuses.

Le roi demanda une bulle au pape pour la suppression de leur monastère; le cardinal de Noailles les priva des sacrements; leur avocat fut mis à la Bastille; toutes les religieuses furent enlevées et mises chacune dans un couvent moins désolé; le lieutenant de police fit démolir, en 1709, leur maison de fond en comble; et enfin, en 1711, on déterra les corps qui étaient dans l'église et dans le cimetière, pour les transporter ailleurs.

Les troubles n'étaient pas détruits avec ce monastère : les jansénistes voulaient toujours cabaler, et les jésuites se rendre nécessaires. Le P. Quesnel, prêtre de l'Oratoire, ami du célèbre Arnauld, et qui fut compagnon de sa retraite jusqu'au dernier moment, avait, dès l'an 1671, composé un livre de réflexions pieuses sur le texte du Nouveau Testament. Ce livre contient quelques maximes qui pourraient paraître favorables au jansénisme; mais elles sont confondues dans une si grande foule de maximes saintes et pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudissement universel. Le bien s'y montre de tous côtés, et le mal il faut le chercher. Plusieurs évêques lui donnèrent les plus grands éloges dans sa naissance, et les confirmèrent quand le livre eut reçu encore par l'auteur sa dernière perfection. Je sais même que l'abbé Renaudot, l'un des plus savants hommes de France, étant à Rome, la première année du pontificat de Clément XI, allant un jour chez ce pape qui aimait les savants, et qui l'était lui-même, le trouva lisant le livre du P. Quesnel. « Voilà, lui dit le pape, un livre excellent. Nous » n'avons personne à Rome qui soit capable d'écrire ainsi : » je voudrais attirer l'auteur auprès de moi. » C'est le même pape qui depuis condamna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder ces éloges de Clément XI, et les censures qui suivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très-touché dans une lecture des beautés frappantes d'un ouvrage, et en condamner ensuite les défauts cachés. Un des prélats qui avait donné en France l'approba-

tion la plus sincère au livre de Quesnel était le cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Il s'en était déclaré le protecteur, lorsqu'il était évêque de Châlons; et le livre lui était dédié. Ce cardinal, plein de vertus et de science, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques jansénistes, sans l'être, et aimait peu les jésuites, sans leur nuire et sans les craindre.

Ces jésuites commençaient à jouir d'un grand crédit, depuis que le P. de La Chaise¹, gouvernant la conscience de Louis XIV, était en effet à la tête de l'Église gallicane. Le P. Quesnel, qui les craignait, était retiré à Bruxelles avec le savant bénédictin Gerberon, un prêtre nommé Brigode, et plusieurs autres du même parti : il en était devenu chef après la mort du fameux Arnauld, et jouissait comme lui de cette gloire flatteuse de s'établir un empire secret, indépendant des souverains, de régner sur des consciences, et d'être l'âme d'une faction composée d'esprits éclairés. Les jésuites, plus répandus que la faction, et plus puissants, déterrèrent bientôt Quesnel dans sa solitude. Ils le persécutèrent auprès de Philippe V, qui était encore maître des Pays-Bas, comme ils avaient poursuivi Arnauld son maître auprès de Louis XIV. Ils obtinrent un ordre du roi d'Espagne de faire arrêter ces solitaires. Quesnel fut mis dans les prisons de l'archevêché de Malines. Un gentilhomme, qui crut que le parti janséniste ferait sa fortune s'il délivrait le chef, perça les murs et fit évader Quesnel, qui se retira à Amsterdam, où il est mort, en 1719, dans une extrême vieillesse, après avoir contribué à former en Hollande quelques églises de jansénistes, troupeau faible qui dépérit tous les jours.

Lorsqu'on l'arrêta on saisit tous ses papiers, et on y trouva

¹ « Le P. de La Chaise était d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats. Il avait de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté; affable, poli, modeste, même respectueux... fort jésuite, mais sans rage et sans servitude, les connaissant mieux qu'il ne le montrait, mais parmi eux comme l'un d'entre eux. Il ne voulut jamais pousser le Port-Royal jusqu'à la destruction. » (Saint-Simon, chap. ccxvii.) Saint-Simon ajoute qu'il fut généralement regretté.

tout ce qui caractérise un parti formé. Il y avait une copie d'un ancien contrat fait par les jansénistes avec Antoinette Bourignon, célèbre visionnaire, femme riche, et qui avait acheté, sous le nom de son directeur, l'île de Nordstrand, près du Holstein, pour y rassembler ceux qu'elle prétendait associer à une secte de mystiques qu'elle avait voulu établir.

Cette Bourignon avait imprimé à ses frais dix-neuf gros volumes de pieuses rêveries, et dépensé la moitié de son bien à faire des prosélytes. Elle n'avait réussi qu'à se rendre ridicule, et même avait essuyé les persécutions attachées à toute innovation. Enfin, désespérant de s'établir dans son île, elle l'avait revendue aux jansénistes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle.

On trouva encore dans les manuscrits de Quesnel un projet plus coupable s'il n'avait été insensé. Louis XIV ayant envoyé en Hollande, en 1684, le comte d'Avaux, avec plein pouvoir d'admettre à une trêve de vingt années les puissances qui voudraient y entrer, les jansénistes, sous le nom de *disciples de saint Augustin*, avaient imaginé de se faire comprendre dans cette trêve, comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que celui des calvinistes le fut si longtemps. Cette idée chimérique était demeurée sans exécution; mais enfin les propositions de paix des jansénistes avec le roi de France avaient été rédigées par écrit : il y avait eu certainement dans ce projet une envie de se rendre trop considérables, et c'en était assez pour être criminels. On fit aisément croire à Louis XIV qu'ils étaient dangereux.

Il n'était pas assez instruit pour savoir que de vaines opinions de spéculation tomberaient d'elles-mêmes si on les abandonnait à leur inutilité. C'était leur donner un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matières d'État. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du P. Quesnel comme coupable, après que l'auteur eut été traité en séditieux. Les jésuites engagèrent le roi lui-même à faire demander à Rome la condamnation du livre : c'était en effet faire condamner le cardinal de Noailles, qui en avait été le protecteur le plus zélé. On se flattait avec raison que le pape Clément XI mortifierait l'archevêque de Paris. Il faut savoir que quand Clément XI était le cardinal Albani, il avait fait imprimer un

livre tout moliniste de son ami le cardinal de Sfondrate, et que M. de Noailles avait été le dénonciateur de ce livre. Il était naturel de penser qu'Albani, devenu pape, ferait au moins contre les approbations données à Quesnel ce qu'on avait fait contre les approbations données à Sfondrate.

On ne se trompa point : le pape Clément XI donna, vers l'an 1708, un décret contre le livre de Quesnel. Mais alors les affaires temporelles empêchèrent que cette affaire spirituelle, qu'on avait sollicitée, ne réussît : la cour était mécontente de Clément XI, qui avait reconnu l'archiduc Charles pour roi d'Espagne, après avoir reconnu Philippe V. On trouva des nullités dans son décret ; il ne fut point reçu en France ; et les querelles furent assoupies jusqu'à la mort du P. de La Chaise, confesseur du roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes, et qui ménageait dans le cardinal de Noailles l'allié de madame de Maintenon ¹.

Les jésuites étaient en possession de donner un confesseur au roi, comme à presque tous les princes catholiques : cette prérogative était le fruit de leur institut, par lequel ils renoncent aux dignités ecclésiastiques. Ce que leur fondateur établit par humilité était devenu un principe de grandeur : plus Louis XIV vieillissait, plus la place de confesseur devenait un ministère considérable. Ce poste fut donné à Le Tellier, fils d'un procureur de Vire en basse Normandie, homme sombre, ardent, inflexible, cachant ses violences sous un flegme apparent : il fit tout le mal qu'il pouvait faire dans

¹ Quelques personnes m'ont reproché d'avoir ménagé madame de Maintenon..... A qui madame de Maintenon a-t-elle fait du mal ? qui persécuta-t-elle ? Elle fit servir les charmes de son esprit et sa dévotion même à sa grandeur ; elle dompta son caractère pour dompter Louis XIV. Mais quels abus odieux fit-elle de son pouvoir ? La constitution *Unigenitus* lui parut la saine doctrine, comme elle le dit dans ses *Lettres* ; mais combattit-elle pour la saine doctrine par des cabales ? Et si elle osa avoir une opinion dans des matières qu'elle n'entendait pas, et qu'un esprit plus mâle aurait négligées, ne doit-on pas savoir gré à une femme de n'avoir mêlé aucune vivacité à cette opinion ? (Voltaire, *Réfutation des notes critiques de M. de La Beaumelle*, etc.)

cette place, où il est trop aisé d'inspirer ce qu'on veut, et de perdre qui l'on hait : il avait à venger ses injures particulières. Les jansénistes avaient fait condamner à Rome un de ses livres sur les cérémonies chinoises ; il était mal personnellement avec le cardinal de Noailles, et il ne savait rien ménager. Il remua toute l'Église de France ; il dressa, en 1711, des lettres et des mandements, que des évêques devaient signer ; il leur envoyait des accusations contre le cardinal de Noailles, au bas desquelles ils n'avaient plus qu'à mettre leur nom. De telles manœuvres dans les affaires profanes sont punies ; elles furent découvertes, et n'en réussirent pas moins ¹.

La conscience du roi était alarmée par son confesseur, autant que son autorité était blessée par l'idée d'un parti rebelle. En vain le cardinal de Noailles lui demanda justice de *ces mystères d'iniquité* ; le confesseur persuada qu'il s'était servi des voies humaines pour faire réussir les choses divines ; et comme en effet il défendait l'autorité du pape et celle de l'unité de l'Église, tout le fond de l'affaire lui était favorable. Le cardinal s'adressa au dauphin, duc de Bourgogne ; mais il le trouva prévenu par les lettres et par les amis de l'archevêque de Cambrai. La faiblesse humaine entre dans tous les cœurs : Fénelon n'était pas encore assez philosophe pour oublier que le cardinal de Noailles avait contribué à le faire condamner ; et Quesnel payait alors pour madame Guyon.

¹ Il est dit dans la *Vie du duc d'Orléans*, imprimée en 1737, que le cardinal de Noailles accusa le P. Le Tellier de vendre les bénéfices, et que le jésuite dit au roi : « Je consens à être brûlé vif, si l'on » prouve cette accusation, pourvu que le cardinal soit brûlé vif aussi, » en cas qu'il ne la prouve pas. »

Ce conte est tiré des pièces qui coururent sur l'affaire de la constitution, et ces pièces sont remplies d'autant d'absurdités que la *Vie du duc d'Orléans*. La plupart de ces écrits sont composés par des malheureux qui ne cherchent qu'à gagner de l'argent ; ces gens-là ne savent pas qu'un homme qui doit ménager sa considération auprès d'un roi qu'il confesse, ne lui propose pas pour se justifier de faire brûler vif son archevêque.

Tous les petits contes de cette espèce se retrouvent dans les *Mémoires de Maintenon*. Il faut soigneusement distinguer entre les faits et les ouï-dire. (*Note de Voltaire.*)

Le cardinal n'obtint pas davantage du crédit de madame de Maintenon. Cette seule affaire pourrait faire connaître le caractère de cette dame, qui n'avait guère de sentiments à elle, et qui n'était occupée que de se conformer à ceux du roi : trois lignes de sa main au cardinal de Noailles développent tout ce qu'il faut penser et d'elle, et de l'intrigue du P. Le Tellier, et des idées du roi, et de la conjoncture. « Vous me con-
 » naissez assez pour savoir ce que je pense sur la découverte
 » nouvelle ; mais bien des raisons doivent me retenir de
 » parler. Ce n'est point à moi à juger et à condamner ; je n'ai
 » qu'à me taire et à prier pour l'Église, pour le roi, et pour
 » vous. J'ai donné votre lettre au roi, elle a été lue : c'est tout
 » ce que je puis vous en dire, étant abattue de tristesse. »

Le cardinal-archevêque, opprimé par un jésuite, ôta les pouvoirs de prêcher et de confesser à tous les jésuites, excepté à quelques-uns des plus sages et des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empêcher Le Tellier de confesser le roi ; mais il n'osa pas irriter à ce point son ennemi¹. « Je crains, écrivit-il à madame de Maintenon, de marquer
 » au roi trop de soumission en donnant les pouvoirs à celui
 » qui les mérite le moins. Je prie Dieu de lui faire connaître
 » le péril qu'il court en confiant son âme à un homme de ce
 » caractère². »

On voit dans plusieurs mémoires que le P. Le Tellier dit

¹ Consultez les *Lettres de madame de Maintenon*. On voit que ces lettres étaient connues de l'auteur avant qu'on les eût imprimées, et qu'il n'a rien hasardé. (*Note de Voltaire.*)

² Quand on a des lettres aussi authentiques, on peut les citer : ce sont les plus précieux matériaux de l'histoire. Mais quel fond faire sur une lettre qu'on suppose écrite au roi par le cardinal de Noailles : « J'ai travaillé le premier à la ruine du clergé pour sauver votre État » et pour soutenir votre trône. Il ne vous est pas permis de demander » compte de ma conduite. »

Est-il vraisemblable qu'un sujet aussi sage et aussi modéré que le cardinal de Noailles ait écrit à son souverain une lettre si insolente et si outrée ? Ce n'est qu'une imputation maladroite ; elle se trouve page 141, tome V, des *Mémoires de Maintenon* ; et comme elle n'a ni authenticité ni vraisemblance, on ne doit y ajouter aucune foi. (*Note de Voltaire.*)

qu'il fallait qu'il perdît sa place, ou le cardinal la sienne. Il est très-vraisemblable qu'il le pensa, et peu qu'il l'ait dit.

Quand les esprits sont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funestes. Des partisans du P. Le Tellier, des évêques qui espéraient le chapeau, employèrent l'autorité royale pour enflammer ces étincelles qu'on pouvait éteindre. Au lieu d'imiter Rome, qui avait plusieurs fois imposé silence aux deux partis; au lieu de réprimer un religieux et de conduire le cardinal; au lieu de défendre ces combats comme les duels, et de réduire tous les prêtres, comme tous les seigneurs, à être utiles sans être dangereux; au lieu d'accabler enfin les deux partis sous le poids de la puissance suprême, soutenue par la raison et par tous les magistrats, Louis XIV crut bien faire de solliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, et de faire venir la fameuse constitution *Unigenitus*, qui remplit le reste de sa vie d'amertume.

Le jésuite Le Tellier et son parti envoyèrent à Rome cent trois propositions à condamner : le saint office en proscrivit cent et une. La bulle fut donnée au mois de septembre 1713 : elle vint, et souleva contre elle presque toute la France. Le roi l'avait demandée pour prévenir un schisme, et elle fut prête d'en causer un : la clameur fut générale, parce que, parmi ces cent et une propositions, il y en avait qui paraissaient à tout le monde contenir le sens le plus innocent et la plus pure morale. Une nombreuse assemblée d'évêques fut convoquée à Paris : quarante acceptèrent la bulle pour le bien de la paix; mais ils en donnèrent en même temps des explications, pour calmer les scrupules du public. L'acceptation pure et simple fut envoyée au pape, et les modifications furent pour les peuples : ils prétendaient par là satisfaire à la fois le pontife, le roi et la multitude. Mais le cardinal de Noailles, et sept autres évêques de l'assemblée qui se joignirent à lui, ne voulurent ni de la bulle ni de ses correctifs : ils écrivirent au pape pour demander ces correctifs mêmes à sa sainteté. C'était un affront qu'ils lui faisaient respectueusement : le roi ne le souffrit pas; il empêcha que la lettre ne parût, renvoya les évêques dans leurs diocèses, défendit au cardinal de paraître à la cour. La persécution donna à cet archevêque une nouvelle considération dans le public : sept

autres évêques se joignirent encore à lui. C'était une véritable division dans l'épiscopat, dans tout le clergé, dans les ordres religieux. Tout le monde avouait qu'il ne s'agissait pas des points fondamentaux de la religion; cependant il y avait une guerre civile dans les esprits, comme s'il eût été question du renversement du christianisme, et on fit agir des deux côtés tous les ressorts de la politique, comme dans l'affaire la plus profane.

Ces ressorts furent employés pour faire accepter la constitution par la Sorbonne. La pluralité des suffrages ne fut pas pour elle; et cependant elle y fut enregistrée. Le ministère avait peine à suffire aux lettres de cachet qui envoyaient en prison ou en exil les opposants.

(1714.) Cette bulle avait été enregistrée au parlement, avec les réserves des droits ordinaires de la couronne, des libertés de l'Église gallicane, du pouvoir et de la juridiction des évêques; mais le cri perçait toujours à travers l'obéissance. Le cardinal de Bissy, l'un des plus ardents défenseurs de la bulle, avoua dans une de ses lettres qu'elle n'aurait pas été reçue avec plus d'indignité à Genève qu'à Paris.

Les esprits étaient surtout révoltés contre le jésuite Le Tellier. Rien ne nous irrite plus qu'un religieux devenu puissant : son pouvoir nous paraît une violation de ses vœux; mais s'il abuse de ce pouvoir, il est en horreur. Toutes les prisons étaient pleines depuis longtemps de citoyens accusés de jansénisme. On faisait accroire à Louis XIV, trop ignorant dans ces matières, que c'était le devoir d'un roi très-chrétien, et qu'il ne pouvait expier ses péchés qu'en persécutant les hérétiques¹. Ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'on portait

¹ On avait tellement fait peur au roi de l'enfer, qu'il croyait que tous ceux qui n'avaient pas été instruits par les jésuites étaient damnés, et qu'il craignait d'être damné en les fréquentant. Quand on voulait perdre quelqu'un, il suffisait de dire : *Il est huguenot ou janséniste*, alors son affaire était faite. (*Mémoires de madame la duchesse d'Orléans, princesse Palatine*. Paris, 1833, in-8°, p. 37.) — Il croyait tout ce que lui disaient les prêtres, comme si cela venait de Dieu même. La vieille Maintenon et le père La Chaise lui avaient persuadé que tous les péchés qu'il avait commis avec la Montespan lui seraient remis, s'il tourmentait et chassait les réformés, et que c'était la voie

Le jésuite Le Tellier les copies des interrogatoires faits à ces infortunés. Jamais on ne trahit plus lâchement la justice; jamais la bassesse ne sacrifia plus indignement au pouvoir. On a retrouvé, en 1768, à la maison professe des jésuites, ces monuments de leur tyrannie, après qu'ils ont porté enfin la peine de leurs excès, et qu'ils ont été chassés par tous les parlements du royaume, par les vœux de la nation, et enfin par un édit de Louis XV. Le Tellier osa présumer de son crédit jusqu'à proposer de faire déposer le cardinal de Noailles dans un concile national. Ainsi un religieux faisait servir à sa vengeance son roi, son pénitent et sa religion¹.

Pour préparer ce concile, dans lequel il s'agissait de déposer un homme devenu l'idole de Paris et de la France par la pureté de ses mœurs, par la douceur de son caractère, et plus encore par la persécution, on détermina Louis XIV à faire enregistrer au parlement une déclaration par laquelle tout évêque qui n'aurait pas reçu la bulle purement et simplement serait tenu d'y souscrire, ou qu'il serait poursuivi suivant la rigueur des canons. Le chancelier Voisin, secrétaire d'État de la guerre, dur et despotique, avait dressé cet édit. Le procureur général d'Aguesseau, plus versé que le chancelier Voisin dans les lois du royaume, et ayant alors ce courage d'esprit que donne la jeunesse, refusa absolument de se charger d'une telle pièce. Le premier président de Mesme

du ciel. C'est ce que le pauvre roi a cru fermement, car de sa vie il n'a lu la Bible, et d'après cela la persécution a commencé. (*Ibid.*, p. 38.)

¹ « C'était un esprit dur, dit Saint-Simon, entêté, appliqué sans relâche, dépourvu de tout autre goût que du triomphe de sa compagnie et du renversement de toute école; ennemi de toute dissipation, de toute société, de tout amusement, incapable d'en prendre avec ses propres confrères..... Sa tête et sa santé étaient de fer, sa conduite en était aussi, son naturel cruel et farouche... son extérieur ne promettait rien moins; il eût fait peur au coin d'un bois; sa physiologie était ténébreuse, fausse, terrible; ses yeux ardents et méchants, extrêmement de travers; on était frappé en le voyant..... » — « Il était grossier et ignorant à surprendre, insolent, impudent, impétueux, ne connaissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagements, ni qui que ce fût, et à qui tous moyens étaient bons pour arriver à ses fins. » (Voir chap. CCXVII.)

en remontra au roi les conséquences. On traîna l'affaire en longueur. Le roi était mourant. Ces malheureuses disputes troublèrent et avancèrent ses derniers moments. Son impitoyable confesseur fatiguait sa faiblesse par des exhortations continuelles à consommer un ouvrage qui ne devait pas faire chérir sa mémoire : les domestiques du roi, indignés, lui refusèrent deux fois l'entrée de la chambre, et enfin ils le conjurèrent de ne point parler au roi de constitution. Ce prince mourut, et tout changea.

Le duc d'Orléans, régent du royaume, ayant renversé d'abord toute la forme du gouvernement de Louis XIV, et ayant substitué des conseils aux bureaux des secrétaires d'État, composa un conseil de conscience dont le cardinal de Noailles fut le président. On exila le jésuite Le Tellier, chargé de la haine publique, et peu aimé de ses confrères.

Les évêques opposés à la bulle appelèrent à un futur concile, dût-il ne se tenir jamais. La Sorbonne, les curés du diocèse de Paris, des corps entiers de religieux firent le même appel ; et enfin le cardinal de Noailles fit le sien en 1717 ; mais il ne voulut pas d'abord le rendre public. On l'imprima, dit-on, malgré lui. L'Église de France resta divisée en deux factions, les *acceptants* et les *refusants*. Les acceptants étaient les cent évêques qui avaient adhéré sous Louis XIV, avec les jésuites et les capucins ; les refusants étaient quinze évêques et toute la nation. Les acceptants se prévalaient de Rome ; les autres, des universités, des parlements et du peuple. On imprimait volume sur volume, lettres sur lettres. On se traitait réciproquement de schismatique et d'hérétique.

Un archevêque de Reims, du nom de Mailly, grand et heureux partisan de Rome, avait mis son nom au bas de deux écrits que le parlement fit brûler par le bourreau. L'archevêque, l'ayant su, fit chanter un *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir été outragé par des schismatiques. Dieu le récompensa ; il fut cardinal. Un évêque de Soissons, nommé Languet, ayant essuyé le même traitement du parlement, et ayant signifié à ce corps que « ce n'était pas à lui à le juger, » même pour un crime de lèse-majesté, » il fut condamné à dix mille livres d'amende ; mais le régent ne voulut pas qu'il les payât, de peur, dit-il, qu'il ne devînt aussi cardinal.

Rome éclatait en reproches; on se consumait en négociations; on appelait, on réappelait; et tout cela pour quelques passages, aujourd'hui oubliés, du livre d'un prêtre octogénaire qui vivait d'aumônes à Amsterdam.

La folie du système des finances contribua plus qu'on ne croit à rendre la paix à l'Église. Le public se jeta avec tant de fureur dans le commerce des actions; la cupidité des hommes, excitée par cette amorce, fut si générale, que ceux qui parlèrent ensuite de jansénisme et de bulle ne trouvèrent personne qui les écoutât : Paris n'y pensait pas plus qu'à la guerre qui se faisait sur les frontières d'Espagne. Les fortunes rapides et incroyables qu'on faisait alors, le luxe et la volupté portés au dernier excès, imposèrent silence aux disputes ecclésiastiques; et le plaisir fit ce que Louis XIV n'avait pu faire.

Le duc d'Orléans saisit ces conjonctures pour réunir l'Église de France. Sa politique y était intéressée : il craignait des temps où il aurait eu contre lui Rome, l'Espagne, et cent évêques.

Il fallait engager le cardinal de Noailles, non-seulement à recevoir cette constitution qu'il regardait comme scandaleuse, mais à rétracter son appel qu'il regardait comme légitime; il fallait obtenir de lui plus que Louis XIV, son bienfaiteur, ne lui avait en vain demandé. Le duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppositions dans le parlement, qu'il avait exilé à Pontoise. Cependant il vint à bout de tout. On composa un *corps de doctrine* qui contenta presque les deux partis; on tira parole du cardinal qu'enfin il accepterait. Le duc d'Orléans alla lui-même au grand conseil avec les princes et les pairs faire enregistrer un édit qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la suppression des appels, l'humanité et la paix. Le parlement, qu'on avait mortifié en portant au grand conseil des déclarations qu'il était en possession de recevoir, menacé d'ailleurs d'être transféré de Pontoise à Blois, enregistra ce que le grand conseil avait enregistré, mais toujours avec les réserves d'usage, c'est-à-dire le maintien des libertés de l'Église gallicane et des lois du royaume.

Le cardinal-archevêque, qui avait promis de se rétracter quand le parlement obéirait, se vit enfin obligé de tenir pa-

role ; et on afficha son mandement de rétractation le 20 août 1720.

Le nouvel archevêque de Cambrai, Dubois, fils d'un apothicairé de Brives-la-Gaillarde, depuis cardinal et premier ministre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puissance de Louis XIV avait échoué. Personne n'ignore quelles étaient la conduite, la manière de penser, les mœurs de ce ministre. Le licencié Dubois subjuga le pieux Noailles. On se souvient avec quel mépris le duc d'Orléans et son ministre parlaient des querelles qu'ils apaisèrent, quel ridicule ils jetèrent sur cette guerre de controverse. Ce mépris et ce ridicule servirent encore à la paix. On se lasse enfin de combattre pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce temps tout ce qu'on appelait en France jansénisme, quiétisme, bulles, querelles théologiques, baissa sensiblement. Quelques évêques appelants restèrent opiniâtrément attachés à leurs sentiments.

Mais il y eut quelques évêques connus et quelques ecclésiastiques ignorés qui persistèrent dans leur enthousiasme janséniste : ils se persuadèrent que Dieu allait détruire la terre, puisqu'une feuille de papier, nommée *bulle*, imprimée en Italie, était reçue en France. S'ils avaient seulement considéré sur quelque mappemonde le peu de place que la France et l'Italie y tiennent, et le peu de figure qu'y font des évêques de province et des habitués de paroisses, ils n'auraient pas écrit que Dieu anéantirait le monde entier pour l'amour d'eux, et il faut avouer qu'il n'en a rien fait. Le cardinal de Fleuri eut une autre sorte de folie, celle de croire ces pieux énergumènes dangereux à l'État.

Il voulait plaire d'ailleurs au pape Benoît XIII, de l'ancienne maison Ursini, mais vieux moine entêté, croyant qu'une bulle émane de Dieu même. Ursini et Fleuri firent donc convoquer un petit concile dans Embrun pour condamner Soanen, évêque d'un village nommé Senez, âgé de quatre-vingt-un ans, ci-devant prêtre de l'Oratoire, janséniste beaucoup plus entêté que le pape.

Le président de ce concile était Tencin, archevêque d'Embrun, homme plus entêté d'avoir le chapeau de cardinal que de soutenir une bulle. Il avait été poursuivi au parlement de

Paris comme simoniaque, et regardé dans le public comme un prêtre incestueux qui friponnait au jeu. Mais il avait converti Lass le banquier, contrôleur général, et, de presbytérien écossais, il en avait fait un Français catholique : cette bonne œuvre avait valu au convertisseur beaucoup d'argent et l'archevêché d'Embrun.

Soanen passait pour un saint dans toute la province. Le simoniaque condamna le saint, lui interdit les fonctions d'évêque et de prêtre, et le relégua dans un couvent de bénédictins au milieu des montagnes, où le condamné pria Dieu pour le convertisseur jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Ce concile, ce jugement, et surtout le président du concile, indignèrent toute la France; et au bout de deux jours on n'en parla plus.

Le pauvre parti janséniste eut recours à des miracles; mais les miracles ne faisaient plus fortune. Un vieux prêtre de Reims, nommé Rousse, mort, comme on dit, en odeur de sainteté, eut beau guérir les maux de dents et les entorses; le saint sacrement, porté dans le faubourg Saint-Antoine à Paris, guérit en vain la femme Lafosse d'une perte de sang au bout de trois mois, en la rendant aveugle¹.

Enfin des enthousiastes s'imaginèrent qu'un diacre, nommé Pâris², frère d'un conseiller au parlement, appelant et réappelant, enterré dans le cimetière de Saint-Médard, devait faire des miracles. Quelques personnes du parti qui allèrent prier sur son tombeau eurent l'imagination si frappée, que leurs organes ébranlés leur donnèrent de légères convulsions. Aussitôt la tombe fut environnée de peuple, la foule s'y pressait jour et nuit. Ceux qui montaient sur la tombe donnaient à leurs corps des secousses qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs secrets du parti encourageaient cette frénésie. On priait en langue vulgaire autour du tombeau;

¹ Ce fut l'origine d'une procession qu'on appelait *procession de madame Lafosse*, et qui s'est faite jusqu'à l'époque de la révolution. Le miracle est du 31 mai 1725. (Beuchot.)

² Voir, sur le diacre Pâris et les convulsionnaires, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par Barbier, avocat au parlement de Paris. Paris, 1847 et suiv., 4 vol. in-4°.

on ne parlait que de sourds qui avaient entendu quelques paroles, d'aveugles qui avaient entrevu, d'estropiés qui avaient marché droit quelques moments ; ces prodiges étaient même juridiquement attestés par une foule de témoins qui les avaient presque vus, parce qu'ils étaient venus dans l'espérance de les voir. Le gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même. Mais le concours augmentait, les miracles redoublaient ; et il fallut enfin fermer le cimetière, et y mettre une garde. Alors les mêmes enthousiastes allèrent faire leurs miracles dans les maisons. Ce tombeau du diacre Pâris fut en effet le tombeau du jansénisme dans l'esprit de tous les honnêtes gens. Ces farces auraient eu des suites sérieuses dans des temps moins éclairés. Il semblait que ceux qui les protégeaient ignorassent à quel siècle ils avaient affaire.

La superstition alla si loin, qu'un conseiller du parlement, nommé Carré, et surnommé Montgeron, eut la démence de présenter au roi, en 1736, un recueil de tous ces prodiges, muni d'un nombre considérable d'attestations. Cet homme insensé, organe et victime d'insensés, dit dans son mémoire au roi, « qu'il faut croire aux témoins qui se font égorger pour » soutenir leurs témoignages. » Si son livre subsistait un jour, et que les autres fussent perdus, la postérité croirait que notre siècle a été un temps de barbarie.

Ces extravagances ont été en France les derniers soupirs d'une secte qui, n'étant plus soutenue par des Arnauld, des Pascal et des Nicole, et n'ayant plus que des convulsionnaires, est tombée dans l'avilissement : on n'entendrait plus parler de ces querelles qui déshonorent la raison et font tort à la religion, s'il ne se trouvait de temps en temps quelques esprits remuants, qui cherchent dans ces cendres éteintes quelques restes du feu dont ils essayent de faire un incendie. Si jamais ils y réussissent, la dispute du molinisme et du jansénisme ne sera plus l'objet des troubles. Ce qui est devenu ridicule ne peut plus être dangereux. La querelle changera de nature. Les hommes ne manquent pas de prétextes pour se nuire quand ils n'en ont plus de cause.

La religion peut encore aiguïser les poignards. Il y a toujours dans la nation un peuple qui n'a nul commerce avec

les honnêtes gens, qui n'est pas du siècle, qui est inaccessible aux progrès de la raison, et sur qui l'atrocité du fanatisme conserve son empire, comme certaines maladies qui n'attaquent que la plus vile populace.

Les jésuites semblèrent entraînés dans la chute du jansénisme; leurs armes émoussées n'avaient plus d'adversaires à combattre : ils perdirent à la cour le crédit dont Le Tellier avait abusé : leur *Journal de Trévoux* ne leur concilia ni l'estime ni l'amitié des gens de lettres. Les évêques, sur lesquels ils avaient dominé, les confondirent avec les autres religieux; et ceux-ci, ayant été abaissés par eux, les rabaissèrent à leur tour. Les parlements leur firent sentir plus d'une fois ce qu'ils pensaient d'eux, en condamnant quelques-uns de leurs écrits qu'on aurait pu oublier. L'université, qui commençait alors à faire de bonnes études dans la littérature et à donner une excellente éducation, leur enleva une grande partie de la jeunesse; et ils attendirent, pour reprendre leur ascendant, que le temps leur fournît des hommes de génie et des conjonctures favorables : mais ils furent bien trompés dans leurs espérances; leur chute, l'abolition de leur ordre en France, leur bannissement d'Espagne, de Portugal, de Naples, a fait voir enfin combien Louis XIV avait eu tort de leur donner sa confiance.

Il serait très-utile à ceux qui sont entêtés de toutes ces disputes de jeter les yeux sur l'histoire générale du monde; car, en observant tant de nations, tant de mœurs, tant de religions différentes, on voit le peu de figure que font sur la terre un moliniste et un janséniste : on rougit alors de sa frénésie pour un parti qui se perd dans la foule et dans l'immensité des choses ¹.

¹ Voltaire, en sa qualité de philosophe, traite ici peut-être un peu légèrement la question du jansénisme. Il y a dans cette question, auprès de discussions oiseuses, aujourd'hui complètement dépourvues d'intérêt, un côté grave et sérieux qu'on ne saurait méconnaître.

Exclusivement théologique et philosophique au début, le jansénisme, en s'étendant, finit par s'allier à la politique; il recruta de nombreux disciples, d'un côté parmi les hommes restés fidèles aux dernières traditions de la Froude, de l'autre dans la partie de la bourgeoisie qui se rattachait à l'opposition parlementaire. Il s'insurgea

CHAPITRE XXXVIII.

Du quiétisme.

Au milieu des factions du calvinisme et des querelles du jansénisme, il y eut encore une division en France sur le quiétisme. C'était une suite malheureuse des progrès de l'esprit

contre Rome et l'Église, en prétendant, malgré l'Église et Rome, rester dans l'orthodoxie; il s'insurgea contre l'autorité royale en protestant de sa soumission au roi, et, pendant tout un demi-siècle, il agita le royaume pour des questions que les plus illustres docteurs eux-mêmes n'avaient jamais pu poser nettement. Il fut violent, mesquin, turbulent; il réveilla toute l'intolérance du calvinisme, et proclama le dogme désolant de la fatalité : mais, au milieu de ses contradictions, de ses faiblesses, de ses intrigues, il avait du moins cherché, dans la vie pratique, à resserrer les liens de la morale; il avait séduit par son rigorisme sincère les hommes les plus vertueux et quelques-uns des plus beaux génies du grand siècle. Arnauld le défendait par son courage et sa dialectique obstinée, Pascal par son éloquence incomparable, et, quand l'Europe entière s'humiliait devant Louis XIV, Port-Royal seul osait tenir tête au grand roi. Il y avait donc, au milieu de tout cela, une incontestable grandeur.

Il nous semble aussi que Voltaire a glissé un peu vite sur les convulsionnaires; car les convulsions, dont l'authenticité, en tant que phénomène physiologique, ne saurait être révoquée en doute, sont un des épisodes les plus étranges de l'histoire de l'esprit humain. Les premiers solitaires de Port-Royal, pour attester la sainteté de leurs doctrines, avaient invoqué le miracle de la sainte épine; les jansénistes du dix-huitième siècle invoquèrent à leur tour les miracles du cimetière de Saint-Médard.

Le 1^{er} mai 1727, le fils, et non pas le frère, comme le dit Voltaire, d'un conseiller au parlement, le diacre François Pâris, mourut dans le faubourg Saint-Marceau. Riche de dix mille livres de rente qu'il distribuait aux pauvres, le diacre Pâris avait passé sa vie entière dans la pratique des plus rudes austérités. Il couchait sans draps, ne mangeait que des légumes, et s'était rendu respectable aux molinistes eux-mêmes par sa bienfaisance et ses vertus. Les pauvres, dont il avait soulagé la misère, se rendirent en foule sur son tombeau. Les jansénistes, dont il avait jusqu'au dernier soupir partagé les convictions, s'y rendirent également pour honorer l'homme charitable, le chrétien austère qui avait répandu sur leur secte l'éclat de ses vertus. On se contenta d'abord de psalmodier et de prier; mais bien-

humain dans le siècle de Louis XIV, que l'on s'efforçât de passer presque en tout les bornes prescrites à nos connaissances; ou plutôt c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encore assez de progrès.

La dispute du quiétisme est une de ces intempérances d'esprit et de ces subtilités théologiques, qui n'aurait laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illustres rivaux qui combattirent. Une femme sans crédit, sans véritable esprit, et qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'Église : son nom était Bouvières de La Mothe; sa famille était originaire de Montargis. Elle avait épousé le fils de Guyon, entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté et un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle la *spiritualité*. Un barnabite du pays d'An-

tôt les phénomènes les plus étranges se manifestèrent. La plupart de ceux qui se rendaient en visite au tombeau du diacre, se couchaient du côté droit sur ce tombeau; et aussitôt ils étaient saisis de violentes crises nerveuses, que les gens sincères prirent pour un état extatique, et que les gens habiles exploitèrent dans l'intérêt du parti. Ce fut alors, on le sait, que s'organisa, sous le nom de *convulsionnaires*, une secte qui eut ses chefs, sa hiérarchie, ses règlements, et surtout ses thaumaturges. En effet, c'était chaque jour quelque nouveau miracle. Pour rendre hommage à Dieu, les convulsionnaires se soumettaient aux plus cruelles tortures. Ces tortures, qu'on désignait sous le nom de *grands secours* et de *secours meurtriers*, étaient ordinairement appliqués à des jeunes filles par des hommes jeunes, et qu'on appelait *secouristes*. Ces filles se couchaient par terre; trois ou quatre personnes leur montaient sur l'estomac, leur mettaient les pieds sur la gorge, ou les étranglaient à moitié, et elles prétendaient que cela les soulageait. Les écrits les plus étranges se propagèrent dans Paris; un livre intitulé *la Vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Paris* (c'est le recueil des prodiges dont Voltaire parle plus haut), devint le mémorial officiel des convulsions, et c'est là surtout que se révèle l'étendue de cette folie qui, née dans le plus incrédule de tous les siècles de notre histoire, dépasse en merveilleux les légendes des époques les plus barbares. (Voir le *Précis de l'histoire du Jansénisme*, en tête de notre édition des *Provinciales de Pascal*. Paris, Charpentier, 1850, in-18.)

neci, près de Genève, nommé La Combe, fut son directeur. Cet homme, connu par un mélange assez ordinaire de passions et de religion, et qui est mort fou, plongea l'esprit de sa pénitente dans des rêveries mystiques dont elle était déjà atteinte. L'envie d'être une sainte Thérèse en France ne lui permit pas de voir combien le génie français est opposé au génie espagnol, et la fit aller beaucoup plus loin que sainte Thérèse. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara tout entière de son cœur.

Son directeur La Combe la conduisit en Savoie dans son petit pays d'Anneci, où l'évêque titulaire de Genève fait sa résidence. C'était déjà une très-grande indécence à un moine de conduire une jeune veuve hors de sa patrie; mais c'est ainsi qu'en ont usé presque tous ceux qui ont voulu établir une secte; ils traînent presque toujours des femmes avec eux. La jeune veuve se donna d'abord quelque autorité dans Anneci par sa profusion en aumônes. Elle tint des conférences. Elle prêchait le renoncement entier à soi-même, le silence de l'âme, l'anéantissement de toutes ses puissances, le culte intérieur, l'amour pur et désintéressé qui n'est ni avili par la crainte, ni animé de l'espoir des récompenses¹.

¹ « Le quiétisme, dit M. Nisard, condamné en 1685 dans la personne de Molinos, n'avait été que l'exagération, poussée jusqu'à l'absurde, de l'amour désintéressé des mystiques. Il excluait l'activité à cause de ses motifs intéressés, et la prière comme impliquant la demande et l'espérance. Il enseignait un amour de Dieu si absolument pur de tout désir du salut, si vide de tous motifs et de toute espérance, qu'il rendait inutiles les deux principaux dogmes du christianisme, la médiation du Christ et les actes. En cet état, l'âme, absorbée dans une contemplation sans fin, devenait indifférente même à sa condamnation éternelle, pour peu qu'elle la crût dans les vues de Dieu, et y souscrivait avec une sorte de joie. L'on vit des dévots abandonner tout commandement sur leur corps, et faire hommage à Dieu des désordres de leur vie, comme de la plus absolue résignation à ses décrets. C'est ainsi que le fameux Molinos, si longtemps vanté comme un prêtre consommé dans la direction, avait vécu vingt-deux ans dans toutes les ordures, dit Bossuet, et sans se confesser. Il est vraisemblable que pour beaucoup de ces mystiques la doctrine n'était qu'une couverture pour des désordres comme ceux de

Les imaginations tendres et flexibles, surtout celles des femmes, et de quelques jeunes religieux qui aimaient plus qu'ils ne croyaient la parole de Dieu dans la bouche d'une belle femme, furent aisément touchées de cette éloquence de paroles, la seule propre à persuader tout à des esprits préparés. Elle fit des prosélytes. L'évêque d'Anneci obtint qu'on la fit sortir du pays, elle et son directeur. Ils s'en allèrent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé *le Moyen court*¹, et un autre sous le nom des *Torrents*, écrits du style dont elle parlait, et fut encore obligée de sortir de Grenoble.

Se flattant déjà d'être au rang des confesseurs, elle eut une vision, et elle prophétisa; elle envoya sa prophétie au P. La Combe. « Tout l'enfer se bandera, dit-elle, pour empêcher les » progrès de l'intérieur et la formation de Jésus-Christ dans » les âmes : la tempête sera telle qu'il ne restera pas pierre » sur pierre; et il me semble que dans toute la terre il y aura » trouble, guerre et renversement. La femme sera enceinte » de l'esprit intérieur, et le dragon se tiendra debout devant » elle. »

La prophétie se trouva vraie en partie : l'enfer ne se banda point; mais étant revenue à Paris, conduite par son directeur, et l'un et l'autre ayant dogmatisé en 1687, l'archevêque de Harlai de Chanvalon obtint un ordre du roi pour faire enfermer La Combe comme un séducteur, et pour mettre dans un couvent madame Guyon, comme un esprit aliéné qu'il fallait guérir. Mais madame Guyon, avant ce coup, s'était fait des protections qui la servirent. Elle avait dans la maison de Saint-Cyr, encore naissante, une cousine, nommée madame de la Maison-Fort, favorite de madame de Maintenon. Elle s'était insinuée dans l'esprit des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers : toutes ses amies se plaignirent hautement que l'archevêque de Harlai, connu pour aimer trop les femmes, persécutât une femme qui ne parlait que de l'amour de Dieu.

La protection toute-puissante de madame de Maintenon

Molinos; mais un bon nombre s'efforçaient de bonne foi de réunir en eux la bête et le saint. » (Voir, sur Fénelon et madame Guyon *Hist. de la littérature française*, t. III, p. 341.)

¹ *Moyen court et très-facile de faire oraison*. Grenoble, 1685, in-12.

imposa silence à l'archevêque de Paris, et rendit la liberté à madame Guyon. Elle alla à Versailles, s'introduisit dans Saint-Cyr, assista à des conférences dévotes que faisait l'abbé de Fénelon, après avoir dîné en tiers avec madame de Maintenon. La princesse d'Harcourt, les duchesses de Chevreuse, de Beauvilliers et de Charost, étaient de ces mystères.

L'abbé de Fénelon, alors précepteur des enfants de France, était l'homme de la cour le plus séduisant. Né avec un cœur tendre et une imagination douce et brillante, son esprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût et de grâces, il préférait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant et sublime à ce qu'elle a de sombre et d'épineux ; avec tout cela il avait je ne sais quoi de romanesque, qui lui inspira, non pas les rêveries de madame Guyon, mais un goût de spiritualité qui ne s'éloignait pas des idées de cette dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur et par la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs passions. Sa passion était d'aimer Dieu pour lui-même. Il ne vit dans madame Guyon qu'une âme pure, éprise du même goût que lui, et se lia sans scrupule avec elle.

Il était étrange qu'il fût séduit par une femme à révélations, à prophéties et à galimatias, qui suffoquait de la grâce intérieure, qu'on était obligé de délacer, et qui se vidait (à ce qu'elle disait) de la surabondance de grâce, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était assis auprès d'elle. Mais Fénelon, dans l'amitié et dans ses idées mystiques, était ce qu'on est en amour ; il excusait les défauts, et ne s'attachait qu'à la conformité du fond des sentiments qui l'avaient charmé.

Madame Guyon, assurée et fière d'un tel disciple, qu'elle appelait son fils, et comptant même sur madame de Maintenon, répandit dans Saint-Cyr toutes ses idées. L'évêque de Chartres, Godet, dans le diocèse duquel est Saint-Cyr, s'en alarma et s'en plaignit. L'archevêque de Paris menaça encore de recommencer ses premières poursuites.

Madame de Maintenon, qui ne pensait qu'à faire de Saint-Cyr un séjour de paix, qui savait combien le roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas besoin, pour se donner de la considération, de se mettre à la tête d'une espèce de secte, et qui enfin n'avait en vue que son crédit et son repos, rompit

tout commerce avec madame Guyon, et lui défendit le séjour de Saint-Cyr.

L'abbé de Fénelon voyait un orage se former, et craignit de manquer les grands postes où il aspirait. Il conseilla à son amie de se mettre elle-même dans les mains du célèbre Bossuet, évêque de Meaux, regardé comme un Père de l'Église. Elle se soumit aux décisions de ce prélat, communia de sa main, et lui donna tous ses écrits à examiner.

L'évêque de Meaux, avec l'agrément du roi, s'associa pour cet examen l'évêque de Châlons, qui fut depuis le cardinal de Noailles, et l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Ils s'assemblèrent secrètement au village d'Issi, près de Paris. L'archevêque de Paris, Chanvallon, jaloux que d'autres que lui se portassent pour juges dans son diocèse, fit afficher une censure publique des livres qu'on examinait. Madame Guyon se retira dans la ville de Meaux même; elle souscrivit à tout ce que l'évêque Bossuet voulut, et promit de ne plus dogmatiser.

Pendant Fénelon fut élevé à l'archevêché de Cambrai, en 1695, et sacré par l'évêque de Meaux. Il semblait qu'une affaire assoupie, dans laquelle il n'y avait eu jusque-là que du ridicule, ne devait jamais se réveiller. Mais madame Guyon, accusée de dogmatiser toujours, après avoir promis le silence, fut enlevée, par ordre du roi, dans la même année 1695, et mise en prison à Vincennes, comme si elle eût été une personne dangereuse pour l'État. Elle ne pouvait l'être; et ses pieuses rêveries ne méritaient pas l'attention du souverain. Elle composa à Vincennes un gros volume de vers mystiques, plus mauvais encore que sa prose; elle parodiait les vers des opéras. Elle chantait souvent . . .

L'amour pur et parfait va plus loin qu'on ne pense:

On ne sait pas, lorsqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour.

Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni souffrance,
S'il n'eût connu le pur amour.

Les opinions des hommes dépendent des temps, des lieux et des circonstances. Tandis qu'on tenait en prison madame Guyon, qui avait épousé Jésus-Christ dans une de ses extases,

et qui depuis ce temps-là ne priaît plus les saints, disant que la maîtresse de la maison ne devait pas s'adresser aux domestiques ; dans ce temps-là, dis-je, on sollicitait à Rome la canonisation de Marie d'Agreda, qui avait eu plus de visions et de révélations que tous les mystiques ensemble ; et, pour mettre le comble aux contradictions dont ce monde est plein, on poursuivait en Sorbonne cette même d'Agreda, qu'on voulait faire sainte en Espagne. L'université de Salamanque condamnait la Sorbonne, et en était condamnée. Il était difficile de dire de quel côté il y avait le plus d'absurdité et de folie ; mais c'en est sans doute une très-grande d'avoir donné à toutes les extravagances de cette espèce le poids qu'elles ont encore quelquefois ¹.

Bossuet, qui s'était longtemps regardé comme le père et le maître de Fénelon, devenu jaloux de la réputation et du crédit de son disciple, et voulant toujours conserver cet ascendant qu'il avait pris sur tous ses confrères, exigea que le nouvel archevêque de Cambrai condamnât madame Guyon avec lui, et souscrivît à ses instructions pastorales. Fénelon ne voulut lui sacrifier ni ses sentiments ni son amie. On proposa des tempéraments ; on donna des promesses : on se plaignit de part et d'autre qu'on avait manqué de parole. L'archevêque de Cambrai, en partant pour son diocèse, fit imprimer à Paris son livre des *Maximes des saints*, ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à son amie, et développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs qui s'élèvent au-dessus des sens, et qui tendent à un état de perfection où les âmes ordinaires n'aspirent guère. L'évêque de Meaux et ses amis se soulevèrent contre le livre ; on le dénonça au roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il était peu intelligible. Le roi en parla à Bossuet, dont il respectait la réputation et les lumières. Celui-ci, se jetant aux

¹ Ce qu'on aurait dû remarquer, c'est que le quiétisme est dans *Don Quichotte*. Ce chevalier errant dit qu'on doit servir Dulcinée, sans autre récompense que d'être son chevalier. Sancho lui répond : « Con » esta manera de amor he oido yo predicar que se ha de amar á » nuestro Senor por si solo, sinque nos mueva esperanza de gloria, » ó temor de pena ; aunque yo le querria amar y servir por lo que » pudiese. » (*Note de Voltaire.*)

genoux de son prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plus tôt de la fatale hérésie de M. de Cambrai.

Cet enthousiasme ne parut pas sincère aux nombreux amis de Fénelon; les courtisans pensèrent que c'était un tour de courtisan. Il était bien difficile qu'au fond un homme comme Bossuet regardât comme une hérésie fatale la chimère pieuse d'aimer Dieu pour lui-même : il se peut qu'il fût de bonne foi dans sa haine pour cette dévotion mystique, et encore plus dans sa haine secrète pour Fénelon, et que, confondant l'une avec l'autre, il portât de bonne foi cette accusation contre son confrère et son ancien ami, se figurant peut-être que des délations qui déshonoreraient un homme de guerre, honorent un ecclésiastique, et que le zèle de la religion sanctifie les procédés lâches.

Le roi et madame de Maintenon consultent aussitôt le P. de La Chaise : le confesseur répond que le livre de l'archevêque est fort bon, que tous les jésuites en sont édifiés, et qu'il n'y a que les jansénistes qui le désapprouvent. L'évêque de Meaux n'était pas janséniste, mais il s'était nourri de leurs bons écrits. Les jésuites ne l'aimaient pas, et n'en étaient pas aimés.

La cour et la ville furent divisées; et toute l'attention tournée de ce côté laissa respirer les jansénistes. Bossuet écrivit contre Fénelon. Tous deux envoyèrent leurs ouvrages au pape Innocent XII, et s'en remirent à sa décision. Les circonstances ne paraissaient pas favorables à Fénelon; on avait depuis peu condamné violemment à Rome, dans la personne de l'Espagnol Molinos, le quiétisme dont on accusait l'archevêque de Cambrai : c'était le cardinal d'Estrées, ambassadeur de France à Rome, qui avait poursuivi Molinos. Ce cardinal d'Estrées, que nous avons vu dans sa vieillesse plus occupé des agréments de la société que de théologie, avait persécuté Molinos pour plaire aux ennemis de ce malheureux prêtre; il avait même engagé le roi à solliciter à Rome la condamnation, qu'il obtint aisément : de sorte que Louis XIV se trouvait sans le savoir l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des mystiques.

Rien n'est plus aisé, dans ces matières délicates, que de trouver, dans un livre qu'on juge, des passages ressemblants à ceux d'un livre déjà proscrit. L'archevêque de Cambrai

avait pour lui les jésuites, le duc de Beauvilliers, le duc de Chevreuse, et le cardinal de Bouillon, depuis peu ambassadeur de France à Rome; M. de Meaux avait son grand nom et l'adhésion des principaux prélats de France. Il porta au roi les signatures de plusieurs évêques et d'un grand nombre de docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre des *Maximes des saints*.

Telle était l'autorité de Bossuet, que le P. de La Chaise n'osa soutenir l'archevêque de Cambrai auprès du roi son pénitent, et que madame de Maintenon abandonna absolument son ami. Le roi écrivit au pape Innocent XII qu'on lui avait déferé le livre de l'archevêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux, qu'il l'avait fait remettre aux mains du nonce, et qu'il pressait sa sainteté de juger.

On prétendait, on disait même publiquement à Rome, et c'est un bruit qui a encore des partisans, que l'archevêque de Cambrai n'était ainsi persécuté que parce qu'il s'était opposé à la déclaration du mariage secret du roi et de madame de Maintenon : les inventeurs d'anecdotes prétendaient que cette dame avait engagé le P. de La Chaise à presser le roi de la reconnaître pour reine; que le jésuite avait adroitement remis cette commission hasardeuse à l'abbé de Fénelon, et que ce précepteur des enfants de France avait préféré l'honneur de la France et de ses disciples à sa fortune, qu'il s'était jeté aux pieds de Louis XIV pour prévenir un éclat dont la bizarrerie lui ferait plus de tort dans la postérité qu'il n'en recueillerait de douceurs pendant sa vie¹.

Il est très-vrai que Fénelon ayant continué l'éducation du duc de Bourgogne depuis sa nomination à l'archevêché de Cambrai le roi, dans cet intervalle, avait entendu parler confusément de ses liaisons avec madame Guyon et avec madame de la Maison-Fort. Il crut d'ailleurs qu'il inspirait au duc de Bourgogne des maximes un peu austères, et des principes de gouvernement et de morale qui pouvaient peut-être

¹ Ce conte se retrouve dans l'*Histoire de Louis XIV*, imprimée à Avignon. Ceux qui ont approché de ce monarque et de madame de Maintenon, savent à quel point tout cela est éloigné de la vérité. (Note de Voltaire.)

devenir un jour une censure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres légèrement entreprises, de ce goût pour les fêtes et pour les plaisirs, qui avaient caractérisé son règne.

Il voulut avoir une conversation avec le nouvel archevêque sur ses principes de politique. Fénelon, plein de ses idées, laissa entrevoir au roi une partie des maximes qu'il développa ensuite dans les endroits du *Télémaque* où il traite du gouvernement; maximes plus approchantes de la république de Platon que de la manière dont il faut gouverner les hommes. Le roi, après la conversation, dit qu'il avait entretenu le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume.

Le duc de Bourgogne fut instruit de ces paroles du roi; il les redit quelque temps après à M. de Malezieux, qui lui enseignait la géométrie. C'est ce que je tiens de M. de Malezieux, et ce que le cardinal de Fleuri m'a confirmé.

Depuis cette conversation le roi crut aisément que Fénelon était aussi romanesque en fait de religion qu'en fait de politique.

Il est très-certain que le roi était personnellement piqué contre l'archevêque de Cambrai. Godet-Desmarets, évêque de Chartres, qui gouvernait madame de Maintenon et Saint-Cyr avec le despotisme d'un directeur, envenima le cœur du roi : ce monarque fit son affaire principale de toute cette dispute ridicule dans laquelle il n'entendait rien. Il était sans doute très-aisé de la laisser tomber, puisqu'en si peu de temps elle est tombée d'elle-même; mais elle faisait tant de bruit à la cour, qu'il craignit une cabale encore plus qu'une hérésie. Voilà la véritable origine de la persécution excitée contre Fénelon.

Le roi ordonna au cardinal de Bouillon, alors son ambassadeur à Rome, par ses lettres du mois d'août (que nous nommons si mal à propos *août*) 1697, de poursuivre la condamnation d'un homme qu'on voulait absolument faire passer pour un hérétique : il écrivit de sa propre main au pape Innocent XII pour le presser de décider.

La congrégation du saint-office nomma pour instruire le procès un dominicain, un jésuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feillant et un augustin. C'est ce qu'on appelle à

Rome les consultants. Les cardinaux et les prélats laissent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie, pour se livrer à la politique, à l'intrigue, ou aux douceurs de l'oisiveté.

Les consultants examinèrent pendant trente-sept conférences trente-sept propositions, les jugèrent erronées à la pluralité des voix; et le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condamna par un bref qui fut publié et affiché dans Rome le 13 mars 1699.

L'évêque de Meaux triompha; mais l'archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite. Il se soumit sans restriction et sans réserve; il monta lui-même en chaire à Cambrai pour condamner son propre livre; il empêcha ses amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un savant qui pouvait se faire un grand parti par la persécution même, cette candeur ou ce grand art lui gagnèrent tous les cœurs, et firent presque haïr celui qui avait remporté la victoire. Fénelon vécut toujours depuis dans son diocèse en digne archevêque, en homme de lettres: la douceur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent; la persécution et son *Télémaque* lui attirèrent la vénération de l'Europe: les Anglais surtout, qui firent la guerre dans son diocèse, s'empressèrent à lui témoigner leur respect; le duc de Marlborough prenait soin qu'on épargnât ses terres: il fut toujours cher au duc de Bourgogne qu'il avait élevé, et il aurait eu part au gouvernement si ce prince eût vécu.

Dans sa retraite philosophique et honorable, on voyait combien il était difficile de se détacher d'une cour telle que celle de Louis XIV; car il y en a d'autres que plusieurs hommes célèbres ont quittés sans les regretter. Il en parlait toujours avec un goût et un intérêt qui perçaient au travers de sa résignation. Plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, furent le fruit de cette retraite. Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, le consulta sur des points épineux qui intéressent tous les hommes, et auxquels peu d'hommes pensent: il demandait si l'on pouvait démontrer l'existence d'un Dieu, si ce Dieu veut un culte, quel est le culte qu'il approuve, si l'on peut l'offenser en choisissant mal? Il faisait beaucoup de questions de cette nature, en phi-

losophe qui cherchait à s'instruire; et l'archevêque répondait en philosophe et en théologien.

Après avoir été vaincu sur les disputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable qu'il ne se mêlât point des querelles du jansénisme; cependant il y entra. Le cardinal de Noailles avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort; l'archevêque de Cambrai en usa de même: il espéra qu'il reviendrait à la cour, et qu'il y serait consulté; tant l'esprit humain a de peine à se détacher des affaires, quand une fois elles ont servi d'aliment à son inquiétude! Ses désirs cependant étaient modérés comme ses écrits; et même sur la fin de sa vie il méprisa enfin toutes les disputes: semblable en cela seul à l'évêque d'Avranches, Huet, l'un des plus savants hommes de l'Europe, qui sur la fin de ses jours reconnut la vanité de la plupart des sciences, et celle de l'esprit humain. L'archevêque de Cambrai (qui le croirait!) parodia ainsi un air de Lulli :

Jeune, j'étais trop sage,
Et voulais trop savoir:
Je ne veux en partage
Que badinage;
Et touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en présence de son neveu le marquis de Fénelon, depuis ambassadeur à la Haye; c'est de lui que je les tiens¹: je garantis la certitude de ce fait. Il serait peu im-

¹ Ces vers se trouvent dans les poésies de madame Guyon; mais le neveu de M. l'archevêque de Cambrai m'ayant assuré plus d'une fois qu'ils étaient de son oncle, et qu'il les lui avait entendu réciter le jour même qu'il les avait faits, on a dû restituer ces vers à leur véritable auteur. Ils ont été imprimés dans cinquante exemplaires de l'édition du *Télémaque*, faite par les soins du marquis de Fénelon, en Hollande, et supprimés dans les autres exemplaires.

Je suis obligé de répéter ici que j'ai entre les mains une lettre de Ramsay, élève de Fénelon, dans laquelle il me dit: « S'il était » né en Angleterre, il aurait développé son génie et donné l'essor à » ses principes, qu'on n'a jamais bien connus. »

L'auteur du *Dictionnaire historique, littéraire et critique*, etc. Avignon, 1759, dit à l'article FÉNELON, « qu'il était artificieux, souple, » flatteur et dissimulé. » Il se fonde, pour flétrir ainsi sa mémoire,

portant par lui-même, s'il ne prouvait à quel point nous voyons souvent avec des regards différents, dans la triste tranquillité de la vieillesse, ce qui nous a paru si grand et si intéressant dans l'âge où l'esprit plus actif est le jouet de ses désirs et de ses illusions.

Ces disputes, longtemps l'objet de l'attention de la France, ainsi que beaucoup d'autres nées de l'oisiveté, se sont évaporées; on s'étonne aujourd'hui qu'elles aient produit tant d'animosités. L'esprit philosophique, qui gagne de jour en jour, semble assurer la tranquillité publique; et les fanatiques mêmes, qui s'élèvent contre les philosophes, leur doivent la paix dont ils jouissent, et qu'ils cherchent à perdre.

L'affaire du quiétisme, si malheureusement importante sous Louis XIV, aujourd'hui si méprisée et si oubliée, perdit à la cour le cardinal de Bouillon. Il était neveu de ce célèbre Turenne à qui le roi avait dû son salut dans la guerre civile, et, depuis, l'agrandissement du royaume.

Uni par l'amitié avec l'archevêque de Cambrai, et chargé des ordres du roi contre lui, il chercha à concilier ces deux devoirs. Il est constant par ses lettres qu'il ne trahit jamais son ministère en étant fidèle à son ami. Il pressait le jugement du pape, selon les ordres de la cour; mais en même temps il tâchait d'amener les deux partis à une conciliation.

Un prêtre italien nommé Giori, qui était auprès de lui l'espion de la faction contraire, s'introduisit dans sa confiance, et le calomnia dans ses lettres; et, poussant la perfidie jus-

sur un libelle de l'abbé Phelipeaux, ennemi de ce grand homme. Ensuite il assure que l'archevêque de Cambrai était un *peu* théologien, parce qu'il n'était pas janséniste. Nous sommes inondés depuis peu de dictionnaires qui sont des libelles diffamatoires. Jamais la littérature n'a été si déshonorée, ni la vérité si attaquée. Le même auteur nie que M. Ramsay m'ait écrit la lettre dont je parle, et il le nie avec une grossièreté insultante, quoiqu'il ait tiré une grande partie de ses articles du *Siècle de Louis XIV*. Les plagiaires jansénistes ne sont pas polis : moi qui ne suis ni janséniste, ni moliniste, ni quiétiste, je n'ai autre chose à lui répondre, sinon que j'ai la lettre. Voici les propres paroles : « Were he born in a free country, he » would have display'd his whole genius, and given a full career to » his own principles never known. » (*Note de Voltaire.*)

qu'au bout, il eut la bassesse de lui demander un secours de mille écus, et après l'avoir obtenu il ne le revit jamais.

Ce furent les lettres de ce misérable qui perdirent le cardinal de Bouillon à la cour. Le roi l'accabla de reproches comme s'il avait trahi l'État. Il paraît pourtant par toutes ses dépêches qu'il s'était conduit avec autant de sagesse que de dignité.

Il obéissait aux ordres du roi en demandant la condamnation de quelques maximes pieusement ridicules des mystiques, qui sont les alchimistes de la religion; mais il était fidèle à l'amitié en éludant les coups que l'on voulait porter à la personne de Fénelon. Supposé qu'il importât à l'Église qu'on n'aimât pas Dieu pour lui-même, il n'importait pas que l'archevêque de Cambrai fût flétri : mais le roi malheureusement voulut que Fénelon fût condamné, soit aigreur contre lui, ce qui semblait au-dessous d'un grand roi, soit asservissement au parti contraire, ce qui semble encore plus au-dessous de la dignité du trône. Quoi qu'il en soit, il écrivit au cardinal de Bouillon, le 16 mars 1699, une lettre de reproches très-mortifiante : il déclare dans cette lettre qu'il veut la condamnation de l'archevêque de Cambrai; elle est d'un homme piqué. Le *Télémaque* faisait alors un grand bruit dans toute l'Europe; et les *Maximes des saints*, que le roi n'avait point lues, étaient punies des maximes répandues dans le *Télémaque*, qu'il avait lu.

On rappela aussitôt le cardinal de Bouillon : il partit; mais, ayant appris à quelques milles de Rome que le cardinal doyen était mort, il fut obligé de revenir sur ses pas pour prendre possession de cette dignité qui lui appartenait de droit, étant, quoique jeune encore, le plus ancien des cardinaux.

La place de doyen du sacré collège donne à Rome de très-grandes prérogatives; et, selon la manière de penser de ce temps-là, c'était une chose agréable pour la France qu'elle fût occupée par un Français.

Ce n'était point d'ailleurs manquer au roi que de se mettre en possession de son bien, et de partir ensuite; cependant cette démarche aigrit le roi sans retour : le cardinal en arrivant en France fut exilé, et cet exil dura dix années entières.

Enfin, lassé d'une si longue disgrâce, il prit le parti de sortir

de France pour jamais, en 1710, dans le temps que Louis XIV semblait accablé par les alliés, et que le royaume était menacé de tous côtés.

Le prince Eugène et le prince d'Auvergne, ses parents, le reçurent sur les frontières de Flandre, où ils étaient victorieux. Il envoya au roi la croix de l'ordre du Saint-Esprit, et la démission de sa charge de grand aumônier de France, en lui écrivant ces propres paroles : « Je reprends la liberté que me » donnaient ma naissance de prince étranger, fils d'un souve- » rain, ne dépendant que de Dieu, et ma dignité de cardinal » de la sainte Église romaine et de doyen du sacré collège..... » Je tâcherai de travailler le reste de mes jours à servir Dieu » et l'Église dans la première place après la suprême, etc. »

Sa prétention de prince indépendant lui paraissait fondée non-seulement sur l'axiome de plusieurs jurisconsultes qui assurent que « qui renonce à tout n'est plus tenu à rien, » et que tout homme est libre de choisir son séjour, mais sur ce qu'en effet le cardinal était né à Sedan dans le temps que son père était encore souverain de Sedan; il regardait sa qualité de prince indépendant comme un caractère ineffaçable; et quant au titre de cardinal doyen, qu'il appelle la première place après la suprême, il se justifiait par l'exemple de tous ses prédécesseurs, qui ont passé incontestablement devant les rois à toutes les cérémonies de Rome.

La cour de France et le parlement de Paris avaient des maximes entièrement différentes. Le procureur général d'Aguesseau, depuis chancelier, l'accusa devant les chambres assemblées, qui rendirent contre lui un décret de prise de corps, et confisquèrent tous ses biens. Il vécut à Rome honoré, quoique pauvre, et mourut victime du quiétisme, qu'il méprisait, et de l'amitié, qu'il avait noblement conciliée avec son devoir.

Il ne faut pas omettre que lorsqu'il se retira des Pays-Bas à Rome, on sembla craindre à la cour qu'il ne devînt pape. J'ai entre les mains la lettre du roi au cardinal de La Trimouille, du 26 mai 1710, dans laquelle il manifeste cette crainte : « On » peut tout présumer, dit-il, d'un sujet prévenu de l'opinion » qu'il ne dépend que de lui seul. Il suffira que la place dont » le cardinal de Bouillon est présentement ébloui lui paraisse

» inférieure à sa naissance et à ses talents; il se croira toute
 » voie permise pour parvenir à la première place de l'Église,
 » lorsqu'il en aura contemplé la splendeur de plus près. »

Ainsi, en décrétant le cardinal de Bouillon et en donnant ordre qu'on le « mit dans les prisons de la Conciergerie, si on pouvait se saisir de lui, » on craignit qu'il ne montât sur un trône qui est regardé comme le premier de la terre par tous ceux de la religion catholique, et qu'alors en s'unissant avec les ennemis de Louis XIV il ne se vengeât encore plus que le prince Eugène, les armes de l'Église ne pouvant rien par elles-mêmes, mais pouvant alors beaucoup par celles d'Autriche.

CHAPITRE XXXIX.

Disputes sur les cérémonies chinoises. Comment ces querelles contribuèrent à faire proscrire le christianisme à la Chine.

Ce n'était pas assez pour l'inquiétude de notre esprit que nous disputassions, au bout de dix-sept cents ans, sur des points de notre religion, il fallut encore que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette dispute ne produisit pas de grands mouvements, mais elle caractérisa plus qu'aucune autre cet esprit actif, contentieux et querelleur qui règne dans nos climats.

Le jésuite Mathieu Ricci, sur la fin du dix-septième siècle, avait été un des premiers missionnaires de la Chine. Les Chinois étaient et sont encore, en philosophie et en littérature, à peu près ce que nous étions il y a deux cents ans : le respect pour leurs anciens maîtres leur prescrit des bornes qu'ils n'osent passer. Le progrès dans les sciences est l'ouvrage du temps et de la hardiesse de l'esprit; mais la morale et la police étant plus aisées à comprendre que les sciences, et s'étant perfectionnées chez eux quand les autres arts ne l'étaient pas encore, il est arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, sont restés médiocres dans les sciences, et le premier peuple de la terre dans la morale et dans la police, comme le plus ancien.

Après Ricci, beaucoup d'autres jésuites pénétrèrent dans ce vaste empire ; et, à la faveur des sciences de l'Europe, ils parvinrent à jeter secrètement quelques semences de la religion chrétienne parmi les enfants du peuple, qu'ils instruisirent comme ils purent. Des dominicains qui partageaient la mission accusèrent les jésuites de permettre l'idolâtrie en prêchant le christianisme. La question était délicate, ainsi que la conduite qu'il fallait tenir à la Chine.

Les lois et la tranquillité de ce grand empire sont fondées sur le droit le plus naturel ensemble et le plus sacré, le respect des enfants pour les pères. A ce respect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers maîtres de morale, et surtout à Confutzée, nommé par nous Confucius, ancien sage qui, près de six cents ans avant la fondation du christianisme, leur enseigna la vertu.

Les familles s'assemblent en particulier à certains jours pour honorer leurs ancêtres ; les lettrés, en public, pour honorer Confutzée. On se prosterne suivant leur manière de saluer les supérieurs, ce que les Romains, qui trouvèrent cet usage dans toute l'Asie, appelèrent autrefois *adorer* ; on brûle des bougies et des pastilles ; des colaos, que les Portugais ont nommés mandarins, égorgent deux fois l'an, autour de la salle où l'on vénère Confutzée, des animaux dont on fait ensuite des repas. Ces cérémonies sont-elles idolâtriques ? sont-elles purement civiles ? reconnaît-on ses pères et Confutzée pour des dieux ? sont-ils même invoqués seulement comme nos saints ? est-ce enfin un usage politique dont quelques Chinois superstitieux abusent ? C'est ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement démêler à la Chine, et ce qu'on ne pouvait décider en Europe.

Les dominicains déférèrent les usages de la Chine à l'inquisition de Rome, en 1645 : le saint office, sur leur exposa-défendit ces cérémonies chinoises jusqu'à ce que le pape en décidât.

Les jésuites soutinrent la cause des Chinois et de leurs pratiques, qu'il semblait qu'on ne pouvait proscrire sans fermer toute entrée à la religion chrétienne dans un empire si jaloux de ses usages : ils représentèrent leurs raisons. L'inquisition, en 1656, permit aux lettrés de révéler Confutzée, et aux en-

ants chinois d'honorer leurs pères, « en protestant contre la superstition, s'il y en avait. »

L'affaire étant indécise, et les missionnaires toujours divisés, le procès fut sollicité à Rome de temps en temps ; et cependant les jésuites qui étaient à Pékin se rendirent si agréables à l'empereur Cam-hi, en qualité de mathématiciens, que ce prince célèbre par sa bonté et par ses vertus leur permit enfin d'être missionnaires, et d'enseigner publiquement le christianisme. Il n'est pas inutile d'observer que cet empereur si despotique, et petit-fils du conquérant de la Chine, était cependant si soumis par l'usage aux lois de l'empire, qu'il ne put de sa seule autorité permettre le christianisme, qu'il fallut s'adresser à un tribunal, et qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des jésuites. Enfin, en 1692, le christianisme fut permis à la Chine, par les soins infatigables et par l'habileté des seuls jésuites.

Il y a dans Paris une maison établie pour les missions étrangères : quelques prêtres de cette maison étaient alors à la Chine. Le pape, qui envoie des vicaires apostoliques dans tous les pays qu'on appelle « les parties des infidèles, » choisit un prêtre de cette maison de Paris, nommé Maigrot, pour aller présider en qualité de vicaire à la mission de la Chine, et lui donna l'évêché de Conon, petite province chinoise dans le Fokien. Ce Français, évêque à la Chine, déclara non-seulement les rites observés pour les morts superstitieux et idolâtres, mais il déclara les lettrés athées. C'était le sentiment de tous les rigoristes de France. Ces mêmes hommes qui se sont tant récriés contre Bayle, qui l'ont tant blâmé d'avoir dit qu'une société d'athées pouvait subsister, qui ont tant écrit qu'un tel établissement est impossible, soutenaient froidement que cet établissement florissait à la Chine, dans le plus sage des gouvernements. Les jésuites eurent alors à combattre les missionnaires leurs confrères plus que les mandarins et le peuple : ils représentèrent à Rome qu'il paraissait assez incompatible que les Chinois fussent à la fois athées et idolâtres. On reprochait aux lettrés de n'admettre que la matière ; en ce cas il était difficile qu'ils invoquassent les âmes de leurs pères, et celle de Confutzée : un de ces reproches semble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la

Chine on admet le contradictoire, comme il arrive souvent parmi nous; mais il fallait être bien au fait de leur langue et de leurs mœurs pour démêler ce contradictoire. Le procès de l'empire de la Chine dura longtemps en cour de Rome; cependant on attaqua les jésuites de tous côtés.

Un de leurs savants missionnaires, le P. Le Comte, avait écrit, dans ses mémoires de la Chine, « que ce peuple a con-
» servé pendant deux mille ans la connaissance du vrai Dieu;
» qu'il a sacrifié au Créateur dans le plus ancien temple de
» l'univers; que la Chine a pratiqué les plus pures leçons de
» la morale, tandis que l'Europe était dans l'erreur et dans
» la corruption ¹. »

¹ Le P. Jouvency, dans son *Histoire de la société de Jésus*, émet une opinion semblable à celle du P. Le Comte : « Confucius, dit-il, avait reconnu et démontré l'unité de Dieu longtemps avant que l'erreur populaire eût introduit la doctrine fabuleuse. Ce Confucius est le grand docteur et l'oracle des Chinois. Le mépris que Confucius faisait des richesses et des choses fragiles, sa sobriété, sa tempérance, sa modestie, son humilité, vertu qui a manqué aux anciens sages, persuadèrent à plusieurs que ce philosophe n'était pas du nombre de ceux qui n'ont eu d'autre guide que les lumières de la raison, mais qu'il était destiné, dans les décrets de la Providence, à dissiper les ténèbres de l'Orient par sa doctrine et par son exemple. Personne de ceux qui lui rendent un culte public à la Chine n'a jamais osé dire qu'il ait adoré les faux dieux.

» La Chine a continué de l'honorer, jusqu'à présent, comme un homme rempli de la plus exacte probité et de la plus haute sagesse. Les empereurs ont fait bâtir dans chaque province des temples en son honneur, dans lesquels les savants ont continué de se rassembler pour rendre à leur maître les honneurs que la reconnaissance exige d'eux...

» Si vous refusez de nous entendre, dit un mandarin à l'empereur, nous allons trouver vos ancêtres, ils nous écouteront, et peut-être serez-vous forcé d'écouter malgré vous leurs mânes et les nôtres, qui reviendront pendant la nuit vous reprocher votre injustice.

» De même que la connaissance de l'Être suprême, portée à la Chine dès le commencement de l'empire, s'y est conservée jusqu'aujourd'hui, par un bienfait singulier de la providence divine; de même aussi plusieurs choses portent à croire que, par une grâce particulière de la même providence, le christianisme a été prêché dès son origine dans cet empire. » (*Hist. soc. Jesu, pars quinta, tomus posterior. Romæ, 1710, p. 527 et 568.*)

Nous avons vu que cette nation remonte, par une histoire authentique et par une suite de trente-six éclipses de soleil calculées, jusqu'au delà du temps où nous plaçons d'ordinaire le déluge universel. Jamais les lettrés n'ont eu d'autre religion que l'adoration d'un Être suprême ; leur culte fut la justice : ils ne purent connaître les lois successives que Dieu donna à Abraham, à Moïse, et enfin la loi perfectionnée du Messie, inconnue si longtemps aux peuples de l'Occident et du Nord. Il est constant que les Gaules, la Germanie, l'Angleterre, tout le septentrion, étaient plongés dans l'idolâtrie la plus barbare, quand les tribunaux du vaste empire de la Chine cultivaient les mœurs et les lois, en reconnaissant un seul Dieu, dont le culte simple n'avait jamais changé parmi eux. Ces vérités évidentes devaient justifier les expressions du jésuite Le Comte : cependant, comme on pouvait trouver dans ces propositions quelque idée qui choque les idées reçues, on les attaqua en Sorbonne.

L'abbé Boileau, frère de Despréaux, non moins critique que son frère, et plus ennemi des jésuites, dénonça en 1700 cet éloge des Chinois comme un blasphème. L'abbé Boileau était un esprit vif et singulier, qui écrivait comiquement des choses sérieuses et hardies : il est l'auteur du livre des *Flagellants*, et de quelques autres de cette espèce. Il disait qu'il les écrivait en latin, de peur que les évêques ne le censurassent ; et Despréaux son frère disait de lui : « S'il n'avait été docteur de » Sorbonne, il aurait été docteur de la Comédie italienne. » Il déclama violemment contre les jésuites et les Chinois, et commença par dire que « l'éloge de ces peuples avait ébranlé » son cerveau chrétien. » Les autres cerveaux de l'assemblée furent ébranlés aussi. Il y eut quelques débats : un docteur, nommé Le Sage, opina qu'on envoyât sur les lieux douze de ses confrères les plus robustes s'instruire à fond de la cause. La scène fut violente ; mais enfin la Sorbonne déclara les louanges des Chinois fausses, scandaleuses, téméraires, impies et hérétiques.

Cette querelle, qui fut aussi vive que puérile, envenima celle des cérémonies ; et enfin le pape Clément XI envoya, l'année d'après, un légat à la Chine : il choisit Thomas Maillard de Tournon, patriarche titulaire d'Antioche. Le patriarche

ne put arriver qu'en 1705. La cour de Pékin avait ignoré jusque-là qu'on la jugeait à Rome. Cela est plus absurde que si la république de Saint-Marin se portait pour médiatrice entre le Grand Turc et le royaume de Perse.

L'empereur Cam-hi reçut d'abord le patriarche de Tournon avec beaucoup de bonté : mais on peut juger quelle fut sa surprise quand les interprètes de ce légat lui apprirent que les chrétiens qui prêchaient la religion dans son empire ne s'accordaient point entre eux, et que ce prélat venait pour terminer une querelle dont la cour de Pékin n'avait jamais entendu parler. Le légat lui fit entendre que tous les missionnaires, excepté les jésuites, condamnaient les anciens usages de l'empire, et qu'on soupçonnait même Sa Majesté chinoise et les lettrés d'être des athées qui n'admettaient que le ciel matériel. Il ajouta qu'il y avait un savant évêque de Conon qui expliquerait tout cela, si Sa Majesté daignait l'entendre. La surprise du monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des évêques dans son empire ; mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voyant que ce prince indulgent poussa la bonté jusqu'à permettre à l'évêque de Conon de venir lui parler de la religion, contre les usages de son pays, et contre lui-même. L'évêque de Conon fut admis à son audience : il savait très-peu de chinois. L'empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractères peints en or au-dessus de son trône : Maigrot n'en put lire que deux ; mais il soutint que les mots *kieng-tien*, que l'empereur avait écrits lui-même sur des tablettes, ne signifiaient pas *Adorez le Seigneur du ciel*. L'empereur eut la patience de lui expliquer par interprètes que c'était précisément le sens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen, il justifia les honneurs qu'on rendait aux morts : l'évêque fut inflexible. On peut croire que les jésuites avaient plus de crédit à la cour que lui. L'empereur, qui par les lois pouvait le faire punir de mort, se contenta de le bannir ; il ordonna que tous les Européens qui voudraient rester dans le sein de l'empire viendraient désormais prendre de lui des lettres patentes, et subir un examen.

Pour le légat de Tournon, il eut ordre de sortir de la capitale. Dès qu'il fut à Nanquin, il y donna un mandement qui

condamnait absolument les rites de la Chine à l'égard des morts, et qui défendait qu'on se servît du mot dont s'était servi l'empereur pour signifier *le Dieu du ciel*.

Alors le légat fut relégué à Macao, dont les Chinois sont toujours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un gouverneur. Tandis que le légat était confiné à Macao, le pape lui envoyait la barrette; mais elle ne lui servit qu'à le faire mourir cardinal : il finit sa vie en 1710. Les ennemis des jésuites leur imputèrent sa mort : ils pouvaient se contenter de leur imputer son exil.

Ces divisions parmi les étrangers qui venaient instruire l'empire décréditèrent la religion qu'ils annonçaient : elle fut encore plus décriée, lorsque la cour, ayant apporté plus d'attention à connaître les Européens, sut que non-seulement les missionnaires étaient ainsi divisés, mais que, parmi les négociants qui abordaient à Canton, il y avait plusieurs sectes, ennemies jurées l'une de l'autre.

L'empereur Cam-hi mourut en 1724 : c'était un prince amateur de tous les arts de l'Europe. On lui avait envoyé des jésuites très-éclairés, qui par leurs services méritèrent son affection, et qui obtinrent de lui, comme on l'a déjà dit, la permission d'exercer et d'enseigner publiquement le christianisme.

Son quatrième fils, Yontching, nommé par lui à l'empire, au préjudice de ses aînés, prit possession du trône sans que ces aînés murmurassent. La piété filiale, qui est la base de cet empire, fait que, dans toutes les conditions, c'est un crime et un opprobre de se plaindre des dernières volontés d'un père.

Le nouvel empereur Yontching surpassa son père dans l'amour des lois et du bien public. Aucun empereur n'encouragea plus l'agriculture. Il porta son attention sur ce premier des arts nécessaires jusqu'à élever au grade de mandarin du huitième ordre, dans chaque province, celui des laboureurs qui serait jugé par les magistrats de son canton le plus diligent, le plus industrieux et le plus honnête homme; non que ce laboureur dût abandonner un métier où il avait réussi, pour exercer les fonctions de la judicature qu'il n'aurait pas connues : il restait laboureur, avec le titre de mandarin; il

avait le droit de s'asseoir chez le vice-roi de la province, et de manger avec lui. Son nom était écrit en lettres d'or dans une salle publique. On dit que ce règlement, si éloigné de nos mœurs, et qui peut-être les condamne, subsiste encore.

Ce prince ordonna que, dans toute l'étendue de l'empire, on n'exécutât personne à mort avant que le procès criminel lui eût été envoyé, et même présenté trois fois. Deux raisons qui motivent cet édit sont aussi respectables que l'édit même : l'une est le cas qu'on doit faire de la vie de l'homme ; l'autre, la tendresse qu'un roi doit à son peuple.

Il fit établir de grands magasins de riz dans chaque province avec une économie qui ne pouvait être à charge au peuple, et qui prévenait pour jamais les disettes. Toutes les provinces faisaient éclater leur joie par de nouveaux spectacles, et leur reconnaissance en lui érigeant des arcs de triomphe. Il exhorta par un édit à cesser ces spectacles, qui ruinaient l'économie par lui recommandée, et défendit qu'on lui élevât des monuments. « Quand j'ai accordé des grâces, dit-il dans » son rescrit aux mandarins, ce n'est pas pour avoir une vaine » réputation : je veux que le peuple soit heureux ; je veux » qu'il soit meilleur, qu'il remplisse tous ses devoirs. Voilà » les seuls monuments que j'accepte. »

Tel était cet empereur ; et malheureusement ce fut lui qui proscrivit la religion chrétienne. Les jésuites avaient déjà plusieurs églises publiques, et même quelques princes du sang impérial avaient reçu le baptême : on commençait à craindre des innovations funestes dans l'empire. Les malheurs arrivés au Japon faisaient plus d'impression sur les esprits que la pureté du christianisme, trop généralement méconnu, n'en pouvait faire. On sut que précisément en ce temps-là les disputes qui aigrissaient les missionnaires des différents ordres les uns contre les autres, avaient produit l'extirpation de la religion chrétienne dans le Tunquin ; et ces mêmes disputes, qui éclataient encore plus à la Chine, indisposèrent tous les tribunaux contre ceux qui, venant prêcher leur loi, n'étaient pas d'accord entre eux sur cette loi même. Enfin on apprit qu'à Canton il y avait des Hollandais, des Suédois, des Danois, des Anglais, qui, quoique chrétiens, ne passaient pas pour être de la religion des chrétiens de Macao.

Toutes ces réflexions réunies déterminèrent enfin le suprême tribunal des rites à défendre l'exercice du christianisme. L'arrêt fut porté le 10 janvier 1724, mais sans aucune flétrissure, sans décerner de peines rigoureuses, sans le moindre mot offensant contre les missionnaires : l'arrêt même invitait l'empereur à conserver à Pékin ceux qui pourraient être utiles dans les mathématiques. L'empereur confirma l'arrêt, et ordonna par son édit qu'on renvoyât les missionnaires à Macao, accompagnés d'un mandarin pour avoir soin d'eux dans le chemin, et pour les garantir de toute insulte. Ce sont les propres mots de l'édit.

Il en garda quelques-uns auprès de lui, entre autres le jésuite nommé Parnin, dont j'ai déjà fait l'éloge, homme célèbre par ses connaissances et par la sagesse de son caractère, qui parlait très-bien le chinois et le tartare. Il était nécessaire non-seulement comme interprète, mais comme bon mathématicien. C'est lui qui est principalement connu parmi nous par les réponses sages et instructives sur les sciences de la Chine aux difficultés savantes d'un de nos meilleurs philosophes. Ce religieux avait eu la faveur de l'empereur Cam-hi, et conservait encore celle d'Yontching. Si quelqu'un avait pu sauver la religion chrétienne, c'était lui : il obtint, avec deux autres jésuites, audience du prince, frère de l'empereur, chargé d'examiner l'arrêt et d'en faire le rapport. Parnin rapporta avec candeur ce qui leur fut répondu. Le prince, qui les protégeait, leur dit : « Vos affaires m'embarrassent ; j'ai lu les » accusations portées contre vous : vos querelles continuelles » avec les autres Européens sur les rites de la Chine vous ont » nuï infiniment. Que diriez-vous si, nous transportant dans » l'Europe, nous y tenions la même conduite que vous tenez » ici ? En bonne foi, le souffririez-vous ? » Il était difficile de répliquer à ce discours. Cependant ils obtinrent que ce prince parlât à l'empereur en leur faveur ; et lorsqu'ils furent admis au pied du trône, l'empereur leur déclara qu'il renvoyait enfin tous ceux qui se disaient missionnaires.

Nous avons déjà rapporté ces paroles : « Si vous avez su » tromper mon père, n'espérez pas me tromper de même. »

Malgré les ordres sages de l'empereur, quelques jésuites revinrent depuis secrètement dans les provinces sous le suc-

cesseur du célèbre Yontching ; ils furent condamnés à la mort pour avoir violé manifestement les lois de l'empire. C'est ainsi que nous faisons exécuter en France les prédicants huguenots qui viennent faire des attroupements, malgré les ordres du roi. Cette fureur des prosélytes est une maladie particulière à nos climats, ainsi qu'on l'a déjà remarqué : elle a toujours été inconnue dans la haute Asie. Jamais ces peuples n'ont envoyé de missionnaires en Europe ; et nos nations sont les seules qui aient voulu porter leurs opinions, comme leur commerce, aux deux extrémités du globe.

Les jésuites même attirèrent la mort à plusieurs Chinois, et surtout à deux princes du sang qui les favorisaient. N'étaient-ils pas bien malheureux de venir du bout du monde mettre le trouble dans la famille impériale, et faire périr deux princes par le dernier supplice ? Ils crurent rendre leur mission respectable en Europe, en prétendant que Dieu se déclarait pour eux, et qu'il avait fait paraître quatre croix dans les nuées sur l'horizon de la Chine. Ils firent graver les figures de ces croix dans leurs Lettres édifiantes et curieuses : mais si Dieu avait voulu que la Chine fût chrétienne, se serait-il contenté de mettre des croix dans l'air ? ne les aurait-il pas mises dans le cœur des Chinois ?

FIN.

LISTE RAISONNÉE

DES

ENFANTS DE LOUIS XIV,

DES PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE DE SON TEMPS, DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS, DES MARÉCHAUX DE FRANCE, DES MINISTRES, DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS ET DES ARTISTES QUI ONT FLEURI DANS CE SIÈCLE.

Louis XIV n'eut qu'une femme, Marie-Thérèse d'Autriche, née comme lui en 1638, fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne, de son premier mariage avec Élisabeth de France, et sœur de Charles II et de Marguerite-Thérèse, que Philippe IV eut de son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche. Ce second mariage de Philippe IV est très-remarquable. Marie-Anne d'Autriche était sa nièce, et elle avait été fiancée en 1648 à Philippe-Balthazar, infant d'Espagne; de sorte que Philippe IV épousa à la fois sa nièce et la fiancée de son fils.

Les noces de Louis XIV furent célébrées le 9 juin 1660. Marie-Thérèse mourut en 1683. Les historiens se sont fatigués à dire quelque chose d'elle. On a prétendu qu'une religieuse lui ayant demandé si elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père, elle répondit : *Non, il n'y avait point de rois*. On ne nomme point cette religieuse; elle aurait été plus qu'indiscreète. Les infantes ne pouvaient parler à aucun jeune homme de la cour; et lorsque Charles I^{er}, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, alla à Madrid pour épouser la fille de Philippe III, il ne put même lui parler. Ce discours de Marie-Thérèse semble d'ailleurs supposer que, s'il y avait eu des rois à la cour de son père, elle aurait cherché à s'en faire aimer. Une telle réponse eût été convenable à la sœur d'Alexandre, mais non pas à la modeste simplicité de Marie-Thérèse. La plupart des historiens se plaisent à faire dire aux princes ce qu'ils n'ont ni dit ni dû dire.

Le seul enfant de ce mariage de Louis XIV qui vécut fut Louis, dauphin, nommé Monseigneur, né le 1^{er} novembre 1661, mort le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, longtemps avant la mort de ce prince, que ce proverbe qui courait sur lui : *Fils de roi, père de roi, jamais roi*. L'événement semble favoriser la crédulité de ceux qui ont

foi aux prédictions ; mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du père de Philippe de Valois, et était fondé d'ailleurs sur la santé de Louis XIV, plus robuste que celle de son fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres scandaleux sur la vie privée de ce prince. Les Mémoires de madame de Maintenon, compilés par La Beaumelle, sont remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes est que Monseigneur fut amoureux de sa sœur, et qu'il épousa mademoiselle Chouin. Ces sottises doivent être réfutées, puisqu'elles ont été imprimées.

Il épousa Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, le 8 mars 1680, morte le 20 avril 1690 ; il en eut :

1^o LOUIS, duc de Bourgogne, né le 6 août 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique ; lequel eut de Marie-Adélaïde de Savoie, fille du premier roi de Sardaigne, morte le 12 février 1712 :

LOUIS, duc de Bretagne, né en 1705, mort en 1712,

Et LOUIS XV, né le 15 février 1710.

La mort prématurée du duc de Bourgogne causa des regrets à la France et à l'Europe. Il était très-instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du duc de Beauvilliers et du célèbre Fénelon. Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre Louis XIV, son fils Monseigneur, le duc d'Orléans son neveu, et pas un qui fasse connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célébré s'il n'eût été que particulier ;

2^o PHILIPPE, duc d'Anjou, roi d'Espagne, né le 19 décembre 1683, mort le 9 juillet 1746 ;

3^o CHARLES, duc de Berri, né le 31 août 1686, mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils et trois filles, morts jeunes.

ENFANTS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

Louis XIV eut de madame la duchesse de La Vallière, laquelle, s'étant rendue religieuse carmélite le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675, et mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans :

LOUIS DE BOURBON, né le 27 décembre 1663, mort le 15 juillet 1666 ;

LOUIS DE BOURBON, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667, mort en 1683 ;

MARIE-ANNE, dite mademoiselle de Blois, née en 1666, mariée à Louis-Armand, prince de Conti, morte en 1739.

AUTRES ENFANTS NATURELS ET LÉGITIMÉS,

De Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart, femme de Louis

de Gondrin, marquis de Montespan. Comme ils naquirent tous pendant la vie du marquis de Montespan, le nom de la mère ne se trouve point dans les actes relatifs à leur naissance et leur légitimation :

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, duc du Maine, né le 31 mars 1670, mort en 1736 ;

LOUIS-CÉSAR, comte de Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés, né en 1672, mort en 1683 ;

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, comte de Toulouse, né le 6 juin 1678, mort en 1737 ;

LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON, dite mademoiselle de Nantes, née en 1673, mariée à Louis III, duc de Bourbon-Condé, morte en 1743 ;

LOUISE-MARIE DE BOURBON, dite mademoiselle de Tours, morte en 1684 ;

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, dite mademoiselle de Blois, née en 1677, mariée à Philippe II, duc d'Orléans, régent de France, morte en 1749 ;

Deux autres fils morts jeunes, dont l'un de mademoiselle de Fontanges.

LOUIS, dauphin, a laissé une fille naturelle. Après la mort de son père, on voulut la faire religieuse ; madame la duchesse de Bourgogne, apprenant que cette vocation était forcée, s'y opposa, lui donna une dot, et la maria.

PRINCES ET PRINCESSES DU SANG ROYAL

QUI VÉCURENT DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

JEAN-BAPTISTE GASTON, duc d'Orléans, second fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau en 1608, presque toujours infortuné, haï de son frère, persécuté par le cardinal de Richelieu, entrant dans toutes les intrigues, et abandonnant souvent ses amis. Il fut la cause de la mort du duc de Montmorency, de Cinq-Mars, du vertueux de Thou. Jaloux de son rang et de l'étiquette, il fit un jour changer de place toutes les personnes de la cour, à une fête qu'il donnait ; et prenant le duc de Montbazou par la main pour le faire descendre d'un gradin, le duc de Montbazou lui dit : *Je suis le premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud.* Il joua un rôle considérable mais triste pendant la régence, et mourut rélégué à Blois, en 1660.

ÉLISABETH, fille de Henri IV, née en 1602, épouse de Philippe IV, très-malheureuse en Espagne, où elle vécut sans crédit et sans consolation. Morte en 1644.

CHRISTINE, seconde fille de Henri IV, femme de Victor-Amédée, duc de Savoie. Sa vie fut un continuel orage à la cour et dans les

affaires. On lui disputa la tutelle de son fils, on attaqua son pouvoir et sa réputation. Morte en 1663.

HENRIETTE-MARIE, épouse de Charles I^{er}, roi de la Grande-Bretagne, la plus malheureuse princesse de cette maison; elle avait presque toutes les qualités de son père. Morte en 1669.

Mademoiselle **DE MONTPENSIER**, nommée la grande Mademoiselle, fille de Gaston et de Marie de Bourbon-Montpensier, dont nous avons les Mémoires, et dont il est beaucoup parlé dans cette histoire. Morte en 1693.

MARGUERITE-LOUISE, femme de Cosme de Médicis, laquelle abandonna son mari et se retira en France.

FRANÇOISE-MADELEINE, femme de Charles-Emmanuel, duc de Savoie.

PHILIPPE, Monsieur, frère unique de Louis XIV, mort en 1702. Il épousa Henriette, fille de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, petite-fille de Henri le Grand, princesse chère à la France par son esprit et par ses grâces, morte à la fleur de son âge en 1670. Il eut de cette princesse : Marie-Louise, mariée à Charles II, roi d'Espagne, en 1679, morte à vingt-sept ans, en 1689; et Anne-Marie, mariée à Victor-Amédée, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. C'est à cause de ce mariage que dans la plupart des Mémoires sur la guerre de la succession on nomme le duc d'Orléans oncle de Philippe V.

Ce fut lui qui commença la nouvelle maison d'Orléans. Il eut de la fille de l'électeur palatin, morte en 1722 :

PHILIPPE D'ORLÉANS, régent de France, célèbre par le courage, par l'esprit et les plaisirs; né pour la société encore plus que pour les affaires, et l'un des plus aimables hommes qui aient jamais été. Sa sœur a été la dernière duchesse de Lorraine. Mort en 1723.

LA BRANCHE DE CONDÉ EUT UN TRÈS-GRAND ÉCLAT.

HENRI, prince de CONDÉ, second du nom, premier prince du sang, jouit d'un crédit solide pendant la régence, et de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Possédant environ deux millions de rente selon la manière de compter d'aujourd'hui, il donna dans sa maison l'exemple d'une économie que le cardinal Mazarin aurait dû imiter dans le gouvernement de l'État, mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand Condé. Mort en 1646.

LE GRAND CONDÉ, LOUIS II du nom, fils du précédent et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, neveu de l'illustre et malheureux duc de Montmorency décapité à Toulouse, réunit en sa personne tout ce qui avait caractérisé pendant tant de siècles ces deux maisons de héros. Né le 8 septembre 1621, mort le 11 décembre 1686.

Il eut de Clémence de Maillé de Brézé, nièce du cardinal de Richelieu :

HENRI-JULES, nommé communément monsieur le Prince, mort en 1709.

Henri-Jules eut d'Anne de Bavière, palatine du Rhin :

LOUIS DE BOURBON, nommé monsieur le Duc, père de celui qui fut premier ministre sous Louis XV. Mort en 1710.

BRANCHE DE CONTI.

Le premier prince DE CONTI, ARMAND, était frère du grand Condé; il joua un rôle dans la Fronde. Mort en 1666.

Il laissa d'Anne Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin :

LOUIS, mort sans enfants de sa femme Marie-Anne, fille de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, en 1685;

Et FRANÇOIS-LOUIS, prince de la Roche-sur-Yon, puis de Conti, qui fut élu roi de Pologne en 1697; prince dont la mémoire a été longtemps chère à la France, ressemblant au grand Condé par l'esprit et le courage, et toujours animé du désir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand Condé. Mort en 1709.

Il eut d'Adélaïde de Bourbon, sa cousine :

LOUIS-ARMAND, né en 1695, qui survécut à Louis XIV.

BRANCHE DE BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que LOUIS, comte de Soissons, tué à la bataille de la Marfée, en 1641. Toutes les autres branches de la maison de Bourbon étaient éteintes.

Les COURTENAYS n'étaient reconnus princes du sang que par la voix publique, et ils n'en avaient point le rang. Ils descendaient de Louis le Gros; mais leurs ancêtres ayant pris les armoiries de l'héritière de Courtenay, ils n'avaient pas eu la précaution de s'attacher à la maison royale, dans un temps où les grands terriens ne connaissaient de prérogative que celle des grands fiefs et de la pairie. Cette branche avait produit des empereurs de Constantinople, et ne put fournir un prince du sang reconnu. Le cardinal Mazarin voulut, pour mortifier la maison de Condé, faire donner aux Courtenays le rang et les honneurs qu'ils demandaient depuis longtemps; mais il ne trouva pas en eux un grand appui pour exécuter ce dessein.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

PAPES.

Barberini, URBAIN VIII. Ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre

d'*éminence*. Il abolit les jésuitesses. Il n'était pas encore question d'abolir les jésuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'Arioste et le Tasse ont mieux réussi. Mort en 1664.

Pamphilo, INNOCENT X, connu pour avoir chassé de Rome les deux neveux d'Urbain VIII, auxquels il devait tout; pour avoir condamné les cinq propositions de Jansénius, sans avoir eu l'ennui de lire le livre, et pour avoir été gouverné par la donna Olympia, sa belle-sœur, qui vendit sous son pontificat tout ce qui pouvait se vendre. Mort en 1655.

Chigi, ALEXANDRE VII. C'est lui qui demanda pardon à Louis XIV, par un légat *a latere*. Il était plus mauvais poète qu'Urbain VIII. Longtemps loué pour avoir négligé le népotisme, il finit par le mettre sur le trône. Mort en 1667.

Rospigliosi, CLÉMENT IX, ami des lettres sans faire de vers, pacifique, économe et libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choses dont il ne put venir à bout : d'empêcher les Turcs de prendre Candie, et de mettre la paix dans l'Église de France. Mort en 1669.

Altieri, CLÉMENT X, honnête homme et pacifique comme son prédécesseur, mais gouverné. Mort en 1676.

Odescalchi, INNOCENT XI, fier ennemi de Louis XIV, oubliant les intérêts de l'Église en faveur de la ligue formée contre ce monarque. Il en est beaucoup parlé dans cette histoire. Mort en 1689.

Ottoboni, Vénitien, ALEXANDRE VIII. Nul ne secourut plus les pauvres, et n'enrichit plus ses parents. Mort en 1691.

Pignatelli, INNOCENT XII. Il condamna l'illustre Fénelon; d'ailleurs il fut aimé et estimé. Mort en 1700.

Albani, CLÉMENT XI. Sa bulle contre Quesnel, qui n'a qu'une feuille, est beaucoup plus connue que ses ouvrages en six volumes in-folio. Mort en 1721.

MAISON OTTOMANE.

IBRAHIM. C'est lui dont Racine dit, avec juste raison :

L'imbécile Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.

Tiré de sa prison pour régner après la mort d'Amurat son frère. Tout imbécile qu'il était, les Turcs conquièrent l'île de Candie sous son règne. Étranglé en 1649.

MAHOMET IV, fils d'Ibrahim, déposé et mort en 1687.

SOLIMAN III, fils d'Ibrahim et frère de Mahomet IV, après des succès divers dans ses guerres contre l'Allemagne, meurt de sa mort naturelle en 1691.

ACHMET II, frère du précédent, poète et musicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le prince Louis de Bade. Mort en 1695.

MUSTAPHA II, fils de Mahomet IV, vainqueur à Témisvar, vaincu par le prince Eugène à la bataille de Zenta sur le Tibisk, en septembre 1697, déposé dans Andrinople, et mort dans le sérail de Constantinople en 1703.

ACHMET III, frère du précédent, battu encore par le prince Eugène à Pétervaradin et à Belgrade, déposé en 1730.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

On n'en dira rien ici, parce qu'il en est beaucoup parlé dans le corps de l'histoire.

FERDINAND III, mort en 1657.

LÉOPOLD I^{er}, mort en 1705.

JOSEPH I^{er}, mort en 1711.

CHARLES VI, mort en 1740.

ROIS D'ESPAGNE,

Idem.

PHILIPPE IV, mort en 1665.

CHARLES II, mort en 1700.

PHILIPPE V, mort en 1746.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN IV, duc de Bragance, surnommé *le Fortuné*. Sa femme, Louise de Gusman, le fit roi de Portugal. Mort en 1656.

ALPHONSE, fils du précédent. Si Jean fut roi par le courage de sa femme, Alphonse fut détrôné par la sienne; confiné dans l'île de Terçère, où il mourut en 1683.

DON PEDRE, frère du précédent, lui ravit sa couronne et sa femme; et pour l'épouser légitimement le fit déclarer impuissant, tout débauché qu'il était. Mort en 1706.

JEAN V, mort en 1750.

ROIS D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE ET D'IRLANDE, DONT IL EST PARLÉ DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

CHARLES I^{er}, assassiné juridiquement sur un échafaud en 1649.

CROMWELL (Olivier), protecteur le 22 décembre 1653, plus puissant qu'un roi. Mort le 15 septembre 1658.

CROMWELL (Richard), protecteur immédiatement après la mort de son père, dépossédé paisiblement au mois de juin 1659. Mort en 1685

CHARLES II, mort en 1685.

JACQUES II, détrôné en 1688. Mort en 1701.

GUILLAUME III, mort en 1702.

ANNE STUART, morte en 1714.

GEORGE I^{er}, mort en 1727.

ROIS DE DANEMARCK.

CHRISTIAN IV, mort en 1648.

FRÉDÉRIC III, reconnu en 1661, par le clergé et les bourgeois, pour souverain absolu, supérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger à sa volonté. La noblesse fut obligée de se conformer aux vœux des deux autres ordres de l'État. Par cette étrange loi, les rois de Danemarck ont été les seuls princes despotiques de droit; et ce qui est encore plus étrange, c'est que ni ce roi ni ses successeurs n'en ont abusé que rarement. Mort en 1667.

CHRISTIAN V, mort en 1699.

FRÉDÉRIC IV, mort en 1730.

ROIS DE SUÈDE.

CHRISTINE. Il en est parlé beaucoup dans le Siècle de Louis XIV. Elle avait abdiqué en 1654. Morte à Rome en 1689.

CHARLES X, plus communément appelé Charles-Gustave : il était de la maison palatine, et neveu de Gustave-Adolphe par sa mère. Il voulut établir en Suède la puissance arbitraire. Mort en 1660.

CHARLES XI, qui établit cette puissance. Mort en 1697.

CHARLES XII, qui en abusa, et qui, par cet abus, fut cause de la liberté du royaume. Mort en 1718.

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des Turcs. Ce fut lui qui, en 1645, envoya une magnifique ambassade pour épouser par procureur la princesse Marie de Gonzague de Nevers. Les personnes, les habits, les chevaux, les carrosses des ambassadeurs polonais éclipsèrent la splendeur de la cour de France, à qui Louis XIV n'avait pas encore donné cet éclat qui éclipsa depuis toutes les autres cours du monde. Mort en 1648.

JEAN-CASIMIR, frère du précédent, jésuite, puis cardinal, puis roi, épousa la veuve de son frère, s'ennuya de la Pologne, la quitta en 1670, se retira à Paris, fut abbé de Saint-Germain des Prés, vécut beaucoup avec Ninon. Mort en 1672.

MICHEL VIENOVISKI, élu en 1670. Il laissa prendre par les Turcs

Kaminieck, la seule ville fortifiée et la clef du royaume, et se soumit à être leur tributaire. Mort en 1673.

JEAN SOBIESKI, élu en 1674, vainqueur des Turcs et libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'abbé Coyer, homme d'esprit et philosophe. Il épousa une Française, ainsi que Ladislas et Casimir; c'était mademoiselle d'Arquien. Mort en 1696.

AUGUSTE I^{er}, électeur de Saxe, élu en 1697 par une partie de la noblesse, pendant que le prince de Conti était choisi par l'autre. Bientôt seul roi; détrôné par Charles XII, rétabli par le czar Pierre I^{er}. Mort en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par Charles XII, et détrôné par Pierre I^{er}. Mort en 1765.

ROIS DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC, le premier roi. Mort en 1700.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, le premier qui eut une grande armée et qui la disciplina, père de Frédéric le Grand, le premier qui vainquit avec cette armée. Mort en 1740.

CZARS DE RUSSIE, DEPUIS EMPEREURS.

MICHEL ROMANOW, fils de Philarète, archevêque de Rostou, élu en 1613, à l'âge de quinze ans. De son temps les czars n'épousaient que leurs sujettes; ils faisaient venir à leur cour un certain nombre de filles, et choisissaient. Ce sont les anciennes mœurs asiatiques. C'est ainsi que Michel épousa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait ses champs lui-même. Mort en 1645.

ALEXIS, fils de Michel, qui combattit les Ottomans avec succès. Mort en 1676.

FÉDOR, fils d'Alexis, qui voulut policer les Russes, ouvrage réservé à Pierre le Grand. Mort en 1682.

IVAN, frère de Fédor, et aîné de Pierre, incapable du trône. Mort en 1688.

PIERRE LE GRAND, vrai fondateur. Mort en 1725.

GOUVERNEURS DE FLANDRE.

Les Pays-Bas ayant presque toujours été le théâtre de la guerre sous Louis XIV, il paraît convenable de placer ici la suite des gouverneurs de cette province, qui ne vit aucun de ses rois depuis Philippe II.

Le marquis **FRANCISCO DE MELLO D'ASSUMAR**, le même qui fut battu par le grand Condé. Démis en 1644.

Le grand commandeur **CASTEL RODRIGO**, mort en 1647.

LÉOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, c'est-à-dire portant le

titre d'archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de Ferdinand II. Ce fut lui qui envoya un député au parlement de Paris, pour s'unir avec lui contre le cardinal Mazarin. Mort en 1656.

Don JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de Philippe IV, fameux ennemi du premier ministre d'Espagne, le jésuite Nitard, comme le prince de Condé du cardinal Mazarin, mais plus heureux que le prince de Condé, en ce qu'il fit chasser Nitard pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par Turenne à la bataille des Dunes. Mort en 1659.

Le marquis DE CARACÈNE, mort en 1664.

Le marquis DE CASTEL RODRIGO, qui soutint mal la guerre contre Louis XIV, et qui ne pouvait pas la bien soutenir. Mort en 1668.

FERNANDÈS DE VELASCO, connétable de Castille. Mort en 1669.

Le comte DE MONTEREY, qui secourut sous main les Hollandais contre Louis XIV. Mort en 1675.

Le duc DE VILLA-HERMOSA, l'homme le plus généreux de son temps. Mort en 1678.

ALEXANDRE FARNÈSE, second fils du duc de Parme. Ce nom d'Alexandre était difficile à soutenir. Démis en 1682.

Le marquis DE GRANA, mort en 1685.

Le marquis DE CASTANAGA, mort en 1692.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, fut gouverneur des Pays-Bas après la bataille d'Hochstet, et en garda le titre jusqu'à la paix d'Utrecht en 1714. Mort la même année.

Le prince EUGÈNE, vicaire général des Pays-Bas. Il n'y résida jamais. Mort en 1736.

MARÉCHAUX DE FRANCE

Morts sous Louis XIV, ou qui ont servi sous lui.

ALBRET (César-Phébus d'), de la maison des rois de Navarre, maréchal de France en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouser la fille de Guénégaud, trésorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très-grand mérite. Saint-Évremond l'a célébrée. Il fut amant de madame de Maintenon et de la fameuse Ninon; chéri dans la société, estimé à la guerre. Mort en 1676.

ALÈGRE (Yves d'), ayant servi près de soixante ans sous Louis XIV, n'a été maréchal qu'en 1724. Mort en 1733.

ASFELD (Claude-François Bidal d'), s'acquit une grande réputation pour l'attaque et la défense des places; il contribua beaucoup à la bataille d'Almanza; maréchal en 1734. Mort en 1743.

AUBUSSON DE LA FEUILLADE (François d'), maréchal en 1675. C'est lui qui, par reconnaissance, fit élever la statue de Louis XIV à la place des Victoires. Mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que longtemps après, en 1725.

AUMONT (Antoine d'), petit-fils du célèbre Jean, maréchal d'Au-

mont, l'un des grands capitaines de Henri IV. Antoine contribua beaucoup au gain de la bataille de Réthel en 1650. Il eut le bâton de maréchal pour récompense, et mourut en 1669.

BALINCOURT (Testu de), maréchal en 1746.

BARWICK ou plutôt **BERWICK** (Jacques Fitzjames de), fils naturel du roi d'Angleterre Jacques II et d'une sœur du duc de Marlborough. Son père le fit duc de Barwick en Angleterre. Il fut aussi duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706; tué au siège de Philipsbourg en 1734. Il a laissé des Mémoires, que M. l'abbé Hook a publiés en 1778; on y trouve des anecdotes curieuses, et des détails instructifs sur ses campagnes.

BASSOMPIERRE (François de), né en 1579, colonel général des Suisses, maréchal en 1622; détenu à la Bastille depuis 1631 jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu. Il y composa ses Mémoires, qui roulent sur des intrigues de cour et ses galanteries. César, dans ses Mémoires, ne parle point de ses bonnes fortunes. L'on ignore assez communément qu'il fit revêtir de pierres, à ses dépens, le fossé du cours la Reine, qu'on vient de combler. Mort en 1646.

BELLEFONDS (Bernardin Gigault de), maréchal en 1668; il gagna une bataille en Catalogne, en 1684. Mort en 1694.

BELLE-ISLE (Louis-Charles-Auguste de Fouquet de), petit-fils du surintendant, distingué dans les guerres de 1701; duc et pair, prince de l'Empire, maréchal en 1741. Il fit avec son frère tout le plan de la guerre contre la reine de Hongrie, où son frère fut tué. Mort ministre et secrétaire d'État de la guerre en 1761.

BEZONS (Jacques Bazin de), maréchal en 1709. Mort en 1733.

BIRON (Armand-Charles de Gontaut, duc de), qui a fait revivre le duché de sa maison. Ayant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, et perdu un bras au siège de Landau, n'a été maréchal qu'en 1734.

BOUFFLERS (Louis-François, duc de), l'un des meilleurs officiers de Louis XIV; maréchal en 1693. Mort en 1711.

BOURG (Éléonor-Marie du Maine, comte du), gagna un combat important sous Louis XIV, et ne fut maréchal qu'en 1725. Mort la même année.

BRANCAS (Henri de), ayant servi longtemps sous Louis XIV, fut maréchal en 1734.

BRÉZÉ (Urbain de Maillé, marquis de), beau-frère du cardinal de Richelieu, maréchal en 1632, vice-roi de Catalogne. Mort en 1650.

BROGLIO (Victor-Maurice), ayant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, maréchal en 1724. Mort en 1727.

BROGLIO (François-Marie, duc de), fils du précédent. L'un des meilleurs lieutenants généraux dans les guerres de Louis XIV, maréchal en 1734; père d'un autre maréchal de Broglio, qui a réuni les talents de ses ancêtres.

CASTELNAU (Jacques de), maréchal en 1658, blessé à mort, la même année, au siège de Calais.

CATINAT (Nicolas de), maréchal en 1693. Il mêla la philosophie aux talents de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot, *Paris et Saint-Gratien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage, après avoir refusé le cordon bleu, en 1712.

CHAMILLY (Noël Bouton de), avait été au siège de Candie; maréchal en 1703; il s'est rendu célèbre par la défense de Grave, en 1675; le siège de cette petite place dura quatre mois, et coûta seize mille hommes à l'armée des alliés. Les gens de l'art regardent encore cette défense comme un modèle. Mort en 1715.

CHATEAU-RENAUD (François-Louis Rousselet de), vice-amiral de France, servit également bien sur terre et sur mer, nettoya la mer des pirates, battit les Anglais dans la baie de Bantri, bombarda Alger en 1688, mit en sûreté les îles de l'Amérique; maréchal en 1703. Mort en 1716.

CHAULNES (Honoré d'Albert, duc de), maréchal en 1620. Mort en 1649.

CHOISEUL (Claude de), troisième maréchal de France de ce nom, en 1693. Mort en 1711.

CLAIRAMBAULT (Philippe de Palluau de), maréchal en 1653. Mort en 1665.

CLERMONT-TONNERRE (de), ayant servi dans la guerre de 1701, maréchal en 1747.

COIGNY (François de Franquetot de), longtemps officier général sous Louis XIV; maréchal en 1734, a gagné deux batailles en Italie.

COLIGNY (Gaspard de), petit-fils de l'amiral; maréchal en 1622; il commanda l'armée de Louis XIII contre les troupes rebelles du comte de Soissons, tué à la Marfée. Mort en 1646.

CRÉQUI (François de), maréchal en 1668. Mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne, en 1687. Il était de la maison de Blanchefort.

DURAS (Jacques-Henri de Durfort de), neveu du vicomte de Turenne, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de son oncle. Mort en 1704.

DURAS (Jean de Durfort, duc de), maréchal de camp sous Louis XIV; maréchal de France en 1741; père du maréchal de Duras actuellement vivant.

ÉTAMPES (Jacques de la Ferté-Imbault d'), maréchal en 1651. Mort en 1668.

ÉTRÉES (François-Annibal, duc d'), maréchal en 1626. Ce qui est très-singulier, c'est qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans il se remaria

avec mademoiselle de Manican, qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans, en 1670.

ÉTRÉES (Jean d'), vice-amiral en 1670, et maréchal en 1681. Mort en 1707.

ÉTRÉES (Victor-Marie d'), fils de Jean d'Étrées, vice-amiral de France, comme son père, avant d'être maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité de vice-amiral de France il commandait les flottes française et espagnole en 1701; maréchal en 1703. Mort en 1737.

FABERT (Abraham), maréchal en 1658. On s'est obstiné à vouloir attribuer sa fortune et sa mort à des causes surnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait sa fortune uniquement par son mérite, et d'avoir refusé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le dispensât de faire des preuves. On prétend que le cardinal Mazarin lui proposant de lui servir d'espion dans l'armée, il lui dit : *Peut-être faut-il à un ministre de braves gens et des fripons. Je ne puis être que du nombre des premiers.* Mort en 1662.

FARE (de LA), fils du marquis de La Fare, célèbre par ses poésies agréables; officier dans la guerre de 1701, maréchal en 1746.

FERTÉ-SENNETERRE (Henri, duc de LA), fait maréchal de camp sur la brèche de Hesdin, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroi; maréchal en 1651. Mort en 1681.

FORCE (Jacques Nompars de Caumont de LA), maréchal en 1622. C'est lui qui échappa au massacre de la Saint-Barthélemy, et qui a écrit cet événement dans des Mémoires conservés dans sa maison¹. Mort à quatre-vingt-dix-sept ans, en 1652.

FOUCAULT (Louis), comte de Dognon, maréchal en 1653. Mort en 1659.

GASSION (Jean de), élève du grand Gustave, maréchal en 1643. Il était calviniste. Il ne voulut jamais se marier, disant qu'il faisait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un. Tué au siège de Lens en 1647.

GRAMONT (Antoine de), maréchal en 1641. Mort en 1678.

GRAMONT (Antoine de), petit-fils du précédent, maréchal en 1724, père du duc de Gramont, tué à la bataille de Fontenoi. Mort en 1725.

GRANCEY (Jacques Rouxel, comte de), maréchal en 1651. Mort en 1680.

GUÉBRIANT (Jean-Baptiste de Budes), maréchal en 1642, l'un des grands hommes de guerre de son temps; tué en 1643, au siège de Rotweil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

HARCOURT (Henri, duc d'). On peut dire que c'est lui qui mit fin à l'ancienne inimitié des Français et des Espagnols, lorsqu'il était ambassadeur à Madrid. Sa dextérité et son art de plaire disposèrent

¹ Ces Mémoires ont été publiés par M. le marquis de La Grange. Paris, Charpenier, 1843, 4 vol. in-8°.

si favorablement la cour d'Espagne, qu'enfin Charles II n'eut point de répugnance à instituer son héritier un petit-fils de Louis XIV. Il devait commander à la place du maréchal de Villars, l'année de la belle campagne de Denain; mais il lui aurait été difficile de mieux faire. Maréchal en 1703. Mort en 1718. Son fils maréchal depuis, en 1746.

HOCQUINCOURT (Charles de Monchy), maréchal en 1651. Tué en servant les ennemis devant Dunkerque, en 1658.

HOSPITAL (Nicolas de L'), capitaine des gardes de Louis XIII, maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'Ancre; mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les maréchaux de ce siècle, parce qu'il mourut sous Louis XIV, en 1644.

HUMIÈRES (Louis de Crevant, marquis d'), maréchal en 1668. Mort en 1694.

ISENGHIEN (d'), de la maison de Gand, officier sous Louis XIV, maréchal en 1741.

JOYEUSE (Jean-Armand de), maréchal de France en 1693. Mort en 1710.

LORGES (Gui-Alphonse de Durfort de), neveu du vicomte de Turenne; maréchal en 1676. Mort en 1702.

LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorency, duc de), l'élève du grand Condé; maréchal en 1675. Il y a eu sept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables; et, depuis le onzième siècle, on n'a guère vu de règne sans un homme de cette maison à la tête des armées. Mort en 1695.

LUXEMBOURG (Christian-Louis de Montmorency), petit-fils du précédent, s'est signalé dans la guerre de 1701. Maréchal en 1747.

MAILLEBOIS (de), fils du ministre d'État Desmarests, s'était signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701, fait maréchal en 1741.

MARSIN ou MARCHIN (Ferdinand, comte de), ayant passé du service de la maison d'Autriche à celui de la France; maréchal en 1703. Tué à Turin en 1706.

MATIGNON (Charles-Auguste Goyon de Gacé de), maréchal en 1708. Mort en 1729.

MAULEVRIER-LANGERON, maréchal en 1745.

MÉDAVI (Jacques-Léonor Rouxel de Grancey, comte de), n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706. Mort en 1725.

MEILLERAYE (Charles de la Porte de LA), fait maréchal en 1639, sous Louis XIII, qui lui donna le bâton de maréchal sur la brèche de la ville de Hesdin. Il était grand maître de l'artillerie et avait la réputation d'être le meilleur général pour les sièges. Mort en 1664.

MONTESQUIOU (Pierre, comte d'Artagnan), maréchal en 1703. Mort en 1716.

MONTREVEL (Nicolas-Auguste de la Beaume), maréchal en 1709. Mort en 1725.

MOTTE-HOUDANCOURT (Philippe de LA), maréchal en 1642. Il fut mis au château de Pierre-Encise en 1645; et il est à remarquer qu'il n'y a aucun général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous les ministères de Richelieu et Mazarin. Mort en 1657. Son petit-fils maréchal en 1747.

NANGIS (Louis-Armand de Brichanteau), servit avec distinction sous le maréchal de Villars, dans la guerre de 1701; maréchal sous Louis XIV. Mort en 1742.

NAVAILLES (Philippe de Montaud de Bénac, duc de), maréchal en 1675, commanda à Candie sous le duc de Beaufort, et après lui. Mort en 1684.

NOAILLES (Anne-Jules, duc de), maréchal en 1693. Il se signala en Espagne, où il gagna la bataille de Ter. Mort en 1708.

NOAILLES (Adrien-Maurice de), fils du précédent, général d'armée dans le Roussillon en 1706, grand d'Espagne en 1711, après avoir pris Girone. Il n'a été maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, et a été depuis ministre d'État. Personne n'a écrit des dépêches mieux que lui. M. l'abbé Millot a publié en 1777 des Mémoires tirés de ses manuscrits; on y trouve des anecdotes curieuses sur les deux règnes où il a vécu. Ses deux fils ont été faits maréchaux de France en 1775. Mort en 1766.

PLESSIS-PRASLIN (César, duc de Choiseul, comte de), maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de Turenne à Réthel, en 1650. Mort en 1675.

PUYSEGUR (Jacques de Chastenot de), maréchal en 1734, fils de Jacques, lieutenant général sous Louis XIII et Louis XIV, qui s'est acquis beaucoup de considération, et qui a laissé des mémoires. Le maréchal a écrit sur la guerre. C'était un homme que le ministère consultait dans toutes les affaires critiques.

RANTZAU (Josias), d'une famille originaire du duché de Holstein, maréchal en 1645, catholique la même année, mis en prison en 1649, pendant les troubles, relâché ensuite. Mort en 1650. Il avait été souvent blessé, et Bautru disait de lui *qu'il ne lui était resté qu'un de tout ce dont les hommes peuvent avoir deux*. On lui fit une épitaphe qui finissait par ce vers :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

RICHELIEU (Louis-François-Armand du Plessis, duc de), brigadier sous Louis XIV, général d'armée à Gênes, maréchal en 1748, prit l'île de Minorque sur les Anglais en 1756.

ROCHEFORT (Henri-Louis d'Alongni, marquis de), maréchal en 1675. Mort en 1676.

ROQUELAURE (Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, duc de), maréchal en 1724.

ROSEN ou **ROSE** (Conrad de), d'une ancienne maison de Livonie, vint d'abord servir simple cavalier dans le régiment de Brinon ; mais son mérite et sa naissance ayant été bientôt connus, il fut élevé de grade en grade. Jacques II le fit général de ses troupes en Irlande. Maréchal de France en 1703. Mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en 1715.

SAINT-LUC (Timoléon d'Épinay de), fils du brave Saint-Luc, dont l'éloge est dans Brantôme ; maréchal en 1628. Mort en 1644.

SCHOMBERG (Frédéric-Armand), élève de Frédéric-Henri, prince d'Orange ; maréchal en 1675, duc de Mertola en Portugal, gouverneur et généralissime de Prusse, duc et général en Angleterre. Il était protestant zélé, et quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes. Tué à la bataille de la Boyne, en 1690.

SCHULEMBERG (Jean de), comte de Mondejeu, originaire de Prusse ; maréchal en 1658. Mort en 1671.

TALLARD (Camille de Hostun, duc de). Ce fut lui qui conclut les deux traités de partage. Maréchal en 1703, ministre d'État en 1726. Mort en 1728.

TESSÉ (René de Froullay), maréchal en 1703. Mort en 1725.

TOURVILLE (Anne-Hilarion de Costentin), se fit connaître, étant chevalier de Malte, par ses exploits contre les Turcs et les Barbaresques. Vice-amiral en 1690, il remporta une victoire complète sur les flottes d'Angleterre et de Hollande, et perdit en 1692 celle de la Hogue, défaite qui l'a rendu plus célèbre que ses victoires. Maréchal de France en 1693. Mort en 1701.

TURENNE (Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de), né en 1611 ; maréchal de France en 1644, maréchal général en 1660. Mort en 1675.

VAUBAN (Sébastien Le Prestre, marquis de), maréchal en 1703. Mort en 1707.

VILLARS (Louis-Claude, duc de), qui prit le nom d'Hector, maréchal en 1702, président du conseil de guerre en 1718, représenta le connétable au sacre de Louis XV, en 1722. Mort en 1734. Il est assez mention de lui dans cette histoire, ainsi que de Turenne.

VILLEROI (Nicolas de Neuville, duc de), gouverneur de Louis XIV en 1646 ; maréchal la même année. Mort en 1685.

VILLEROI (François de Neuville, duc de), fils du précédent, gouverneur de Louis XV, maréchal en 1693. Son père et lui ont été chefs du conseil des finances, titre sans fonction qui leur donnait entrée au conseil. Mort en 1730.

VIVONNE (Louis-Victor de Rochechouart, duc de), gonfalonier de l'Église, général des galères, vice-roi de Messine ; maréchal de France

en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il servit longtemps sur terre. Mort en 1688.

UXELLES (Nicolas Châlon de Blé, marquis d'), maréchal en 1703, président du conseil des affaires étrangères en 1718. Mort en 1730.

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE

Sous le règne de Louis XIV.

ARMAND DE MAILLÉ, marquis DE BRÉZÉ, grand maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France en 1643. Tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646.

ANNE D'AUTRICHE, reine régente, surintendante des mers de France en 1646 : elle s'en démit en 1660.

César, duc DE VENDÔME et de Beaufort, grand maître et surintendant général de la navigation et du commerce de France en 1650.

François DE VENDÔME, duc de Beaufort, fils de César, tué au combat de Candie le 25 juin 1669.

Louis de Bourbon, comte DE VERMANDOIS, légitimé de France, amiral au mois d'août 1669, âgé de deux ans. Mort en 1683.

Louis-Alexandre DE BOURBON, légitimé de France, comte de Toulouse, amiral en 1683, et mort en 1737.

GÉNÉRAUX DES GALÈRES DE FRANCE

Sous le règne de Louis XIV.

Armand-Jean du Plessis, duc DE RICHELIEU, pair de France, en 1643, du vivant de François son père : il se démit de cette charge en 1661.

François, marquis DE CRÉQUI, lui succéda, et se démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis-Victor DE ROCHECHOUART, comte, puis duc DE VIVONNE, prince de Tonnay-Charente, en 1669.

Louis DE ROCHECHOUART, duc DE MORTEMART, en survivance de son père. Mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguste DE BOURBON, légitimé de France, prince de Dombes, duc du Maine et d'Aumale, en 1688 : il s'en démit en 1694.

Louis-Joseph, duc DE VENDÔME, en 1694. Mort en 1712.

René, sire DE FROULLAY, comte DE TESSÉ, maréchal de France en 1712, s'en démit en 1716.

Le chevalier D'ORLÉANS, en 1716. Mort en 1748. Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

MINISTRE D'ÉTAT.

GIULIO MAZARINI, cardinal, premier ministre, d'une ancienne fa-

mille de Sicile transplantée à Rome, fils de Pietro Mazarini et d'Hor-
 tenzia Bufalini, né en 1602; employé d'abord par le cardinal Sac-
 chetti. Il arrêta les deux armées française et espagnole prêtes à se
 charger auprès de Casal, et fit conclure la paix de Quérasque en 1631.
 Vice-légat à Avignon, et nonce extraordinaire en France en 1634.
 Il apaisa les troubles de Savoie en 1640, en qualité d'ambassadeur
 extraordinaire du roi. Cardinal en 1641, à la recommandation de
 Louis XIII. Entièrement attaché à la France depuis ce temps-là.
 Admis au conseil suprême le 5 décembre 1642, sous le nom de *spé-
 cial conseiller*. Il y prit place au-dessus du chancelier. Déclaré seul
 conseiller de la reine régente pour les affaires ecclésiastiques, par le
 testament de Louis XIII. Parrain de Louis XIV avec la princesse de
 Condé-Montmorency. Il se désista d'abord de la préséance sur les
 princes du sang, que le cardinal de Richelieu avait usurpée; mais il
 précédait les maisons de Vendôme et de Longueville : après le traité
 des Pyrénées, il prit le pas en lieu tiers sur le grand Condé. Il n'eut
 point de lettres patentes de premier ministre, mais il en fit les fonc-
 tions. On en a expédié pour le cardinal Dubois. Philippe d'Orléans,
 petit-fils de France, a daigné en recevoir après sa régence. Le car-
 dinal de Fleury n'a jamais eu ni la patente ni le titre. Le cardina-
 l Mazarin mourut en 1661.

CHANCELIERS.

CHARLES D'AUBÉPINE, marquis de Châteauneuf, longtemps em-
 ployé dans les ambassades. Garde des sceaux en 1630, mis en prison
 en 1633 au château d'Angoulême, où il resta dix ans prisonnier.
 Garde des sceaux en 1650, démis en 1651, vécut et mourut dans les
 orages de la cour. Mort en 1653.

PIERRE SÉGUIER, chancelier, duc de Villemor, pair de France. Il
 apaisa les troubles de Normandie en 1639, hasarda sa vie à la jour-
 née des barricades. Il fut toujours fidèle dans un temps où c'était un
 mérite de ne l'être pas. Il ne contesta point au père du grand Condé
 la préséance dans les cérémonies, quand il y assistait avec le parle-
 ment. Homme équitable, savant, aimant les gens de lettres, il fut le
 protecteur de l'Académie française, avant que ce corps libre, com-
 posé des premiers seigneurs du royaume et des premiers écrivains,
 fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi. Mort à
 quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

MATTHIEU MOLÉ, premier président du parlement de Paris en
 1641, garde des sceaux en 1651, magistrat juste et intrépide. Il n'est
 pas vrai, comme le disent deux nouveaux dictionnaires, que le peuple
 voulut l'assassiner; mais il est vrai qu'il imposa toujours aux sé-
 ditionneux par son courage tranquille. Mort en 1656.

ÉTIENNE D'ALIGRE, chancelier en 1674, fils d'un autre Etienne, chancelier sous Louis XIII. Mort en 1677.

MICHEL LE TELLIER, chancelier en 1677, père de l'illustre marquis de Louvois. Sa mémoire a été honorée d'une oraison funèbre par le grand Bossuet. Mort en 1685.

LOUIS BOUCHERAT, chancelier en 1685. Sa devise était un coq sous un soleil, par allusion à la devise de Louis XIV. Les paroles étaient : *Sol reperit vigilem*. Mort en 1699.

LOUIS PHELIPPEAUX, comte de Pontchartrain, descendant de plusieurs secrétaires d'État, chancelier en 1699. Se retira à l'institution de l'Oratoire en 1714. Mort en 1727.

DANIEL-FRANÇOIS VOYSIN, mort en 1717, prédécesseur du célèbre d'Aguesseau.

SURINTENDANTS DES FINANCES.

CLAUDE LE BOUTILLIER, d'abord surintendant, conjointement avec Claude de Bullion, en 1632; seul en 1640. Ce fut lui qui le premier fit imposer les tailles par les intendants. Retiré en 1643. Mort en 1652.

NICOLAS BAILLEUL, marquis de Château-Gontier, président du parlement, surintendant des finances en 1643 jusqu'en 1648. Mort en 1652. Plus versé dans la connaissance du barreau que dans celle des finances. Il eut sous lui, pour contrôleur général, Particelli dit Émeri, connu par ses déprédations.

Cet Émeri était le fils d'un paysan de Sienne, placé par le cardinal Mazarin. Il disait que les ministres des finances n'étaient faits que pour être maudits.

Émeri imagina bien des sortes d'impôts, de nouveaux offices de jurés mesureurs et porteurs de charbon; de mouleurs, chargeurs et porteurs de bois; de premiers commis de la taille et des ponts et chaussées, du sou pour livre, d'augmentations de gages; de contrôleurs des amendes et des épices, etc.

Le même Émeri fut surintendant en 1648; mais, quelques mois après, on le sacrifia à la haine publique en l'exilant.

Le maréchal duc de LA MEILLERAYE, surintendant en 1648, pendant l'exil d'Émeri. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de Sully, mais non pas ses ressources. Il vint dans le temps le plus difficile; et le duc de Sully n'avait eu la surintendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers et tous les traitants. La plupart firent banqueroute, et on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la surintendance en 1649. Mort en 1664.

ÉMÉRI reprit la surintendance immédiatement après la démission du maréchal. Un Italien, nommé Tonti, imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes distribuées en plusieurs classes, et qui sont

payées au dernier vivant de chaque classe. Elles furent appelées *ton-tines*, du nom de l'inventeur. Il y en eut pour un million vingt-cinq mille livres annuelles, ce qui forma un revenu prodigieux pour le dernier qui survécut. Invention qui charge l'État pour un siècle, mais moins onéreuse que celle des rentes perpétuelles, qui chargent l'État pour toujours. Mort en 1650.

CLAUDE DE MESMES, comte D'AVAUX, d'une ancienne maison en Guienne, homme de lettres qui unissait l'esprit et les grâces à la science : plénipotentiaire avec Servien ; chéri de tous les négociateurs autant que Servien en était redouté ; surintendant en 1650. Mort la même année.

CHARLES, duc DE LA VIEUVILLE, le même que le cardinal de Richelieu avait fait chasser du conseil, et enfermer dans le château d'Amboise, en 1624 ; qui, échappé de ce château, avait fui en Angleterre, et qui avait été condamné à mort par contumace ; créé duc et pair en 1651, et surintendant la même année. Mort en 1653.

RENÉ DE LONGUEIL, marquis DE MAISONS, président à mortier, surintendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château de Maisons, qui est un des plus beaux de l'Europe ; mais il fut construit un an auparavant. C'est le coup d'essai et le chef-d'œuvre de François Mansard, qui était alors un jeune homme et simple maçon. Il y a sur cela une singulière anecdote, que plusieurs personnes ont apprise comme moi du petit-fils du surintendant. Son hôtel, démoli aujourd'hui, formait une impasse dans la rue des Prouvaires. Un jour, en faisant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille pièces d'or au coin de Charles IX. C'est avec cet argent que le château de Maisons fut bâti. Mort en 1677.

On voit que les surintendants se succédaient rapidement dans ces troubles.

ABEL SERVIEN, après avoir négocié la paix de Vestphalie avec le duc de Longueville et le comte d'Avaux, et en ayant eu le principal honneur ; surintendant en 1653, conjointement avec Nicolas Fouquet, administra jusqu'à sa mort, arrivée en 1659 ; mais Fouquet eut toujours la principale direction.

NICOLAS FOUQUET, marquis de BELLE-ISLE, surintendant en 1653, quoiqu'il fût procureur général du parlement de Paris. On a imprimé par erreur, dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, qu'il dépensa dix-huit cent mille francs à bâtir son palais de Vaux, aujourd'hui Villars : c'est une erreur de typographie ; il y prodigua dix-huit millions de son temps, qui en feraient près de trente-six du nôtre.

Le cardinal MAZARIN, depuis son retour en 1653, se faisait donner par le surintendant vingt-trois millions par an pour les dépenses secrètes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés, et se faisait payer

la somme entière. Ce fut ce qui perdit Fouquet. Jamais dissipateur des finances royales ne fut plus noble et plus généreux que ce surintendant, jamais homme en place n'eut plus d'amis personnels, et jamais homme persécuté ne fut mieux servi dans son malheur. Condamné cependant au bannissement perpétuel, par commissaires, en 1664. Mort ignoré en 1680.

Après sa disgrâce, la place de surintendant fut supprimée.

Sous les surintendants il y avait des contrôleurs généraux. Le cardinal Mazarin nomma à cette place un étranger calviniste d'Augsbourg, nommé Barthélemi Hervart, qui était son banquier. Cet Hervart avait en effet rendu les plus grands services à la couronne. Ce fut lui qui, après la mort du duc Bernard de Saxe-Weimar, donna son armée à la France, en avançant tout l'argent nécessaire. Ce fut lui qui retint cette même armée et d'autres régiments dans le service du roi, lorsque le vicomte de Turenne voulut la faire révolter, en 1648. Il avança deux millions cinq cent mille livres de la monnaie d'alors, pour la retenir dans le devoir. Deux importants services qui prouvent qu'on n'est le maître qu'avec de l'argent.

Lorsqu'on arrêta le surintendant Fouquet, il prêta encore au roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux, et perdit souvent cent mille écus dans une séance. Cette profusion l'empêcha d'avoir la première place. Le roi eut avec raison plus de confiance en Colbert. Hervart mort simple conseiller d'État en 1676.

Sa famille quitta le royaume après la révocation de l'édit de Nantes, et porta des biens immenses dans les pays étrangers.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT ET CONTROLEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES.

HENRI-AUGUSTE DE LOMÉNIE, comte de BRIENNE, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de Louis XIV. Sa fierté ne lui fit point de tort, parce qu'elle était fondée sur des sentiments d'honneur. Nous avons de lui des mémoires instructifs. Mort en 1666.

FRANÇOIS SUBLET DES NOYERS, retiré en 1643. Mort en 1645.

CLAUDE LE BOUTILLIER DE CHAVIGNY eut le département de la guerre. Mort en 1652.

LOUIS PHELIPPEAUX, marquis de LA VRILLIÈRE, eut le département des affaires du royaume. Mort en 1681.

LOUIS PHELIPPEAUX, son fils, fut reçu en survivance; mais la charge fut donnée à un autre de ses enfants, Balthazar Phelippeaux, qui eut pour successeur un autre Louis Phelippeaux, son fils. Balthazar Phelippeaux, reçu en survivance en 1669, entré en exercice

en 1676, mort en 1700. Tous trois estimés pour leurs vertus, et aimés pour leur douceur. Cette charge de secrétaire d'État est restée sans interruption dans la famille des Phelippeaux pendant 165 ans, depuis Paul Phelippeaux, fait secrétaire d'État en 1610, jusqu'à Louis Phelippeaux, duc de la Vrillière, retiré en 1775.

HENRI-LOUIS DE LOMÉNIE, comte de **BRIENNE**, fils de Henri-Auguste, eut la vivacité de son père, mais n'en eut pas les autres qualités. Étant conseiller d'État dès l'âge de seize ans, et destiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'instruire, il alla jusqu'en Finlande, et écrivit ses voyages en latin. Il exerça la charge de secrétaire d'État des affaires étrangères à vingt-trois ans; mais ayant perdu sa femme, Henriette de Chavigny, il en fut si affligé que son esprit s'aliéna; on fut obligé de l'éloigner de la société. Le reste de sa vie fut très-malheureux. On a déchiré sa mémoire dans les derniers dictionnaires historiques; on devait montrer de la compassion pour son état, et de la considération pour son nom.

HUGUES, marquis de **LYONNE**, d'une ancienne maison de Dauphiné, eut les affaires étrangères jusqu'en 1670. On a de lui des mémoires. C'était un homme aussi laborieux qu'aimable. Son fils avait obtenu la survivance de sa charge; mais à la mort du père, elle fut donnée à M. de Pomponne. Mort en 1671.

JEAN-BAPTISTE COLBERT s'avança uniquement par son mérite. Il parvint à être intendant du cardinal Mazarin. S'étant instruit à fond de toutes les parties du gouvernement, et particulièrement des finances, il devint un homme nécessaire dans le délabrement où le cardinal Mazarin, le surintendant Fouquet, et encore plus le malheur des temps, avaient mis les finances. Louis XIV le fit travailler secrètement avec lui pour s'instruire. Il perdit Fouquet, de concert avec Le Tellier, alors secrétaire d'État; mais il se fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances, et par des services dont on ne doit point perdre la mémoire. Contrôleur général en 1664. On peut le regarder comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts; il n'a point négligé l'agriculture, comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie et ses soins ne pouvaient négliger cette partie essentielle. On ne peut lui reprocher peut-être que d'avoir cédé au préjugé qui ne voulait pas que le commerce des grains avec l'étranger restât libre. Mort en 1683.

JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis de **SEIGNELAY**, fils du précédent, d'un esprit plus vaste encore que son père, beaucoup plus brillant et plus cultivé; secrétaire d'État de la marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe. Mort en 1690.

CHARLES COLBERT DE CROISSY, frère du grand Colbert, secrétaire d'État des affaires étrangères en 1679, après plusieurs ambassades glorieuses. Il eut la place de secrétaire d'État d'Arnauld de Pom-

ponne; mais on le place ici pour ne point interrompre la liste des Colbert. Mort en 1696.

JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis DE TORCY, fils du précédent, secrétaire d'État des affaires étrangères à la mort de son père. Il joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promesse qu'il ne tint, fut aimé et respecté des étrangers. Mort en 1746.

SIMON ARNAULD DE POMPONNE, secrétaire d'État des affaires étrangères en 1671, homme savant et de beaucoup d'esprit, ainsi que presque tous les Arnauld; chéri dans la société, et préférant quelquefois les agréments de cette société aux affaires; renvoyé en 1679, et remplacé par le marquis de Croissy. Il ne fut point secrétaire d'État toute sa vie, comme le disent les nouveaux dictionnaires historiques; mais le roi lui conserva le titre de ministre d'État, avec la permission d'entrer au conseil, permission dont il n'usa pas. Mort en 1699.

MICHEL LE TELLIER, le chancelier, secrétaire d'État jusqu'en 1666.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, marquis DE LOUVOIS, le plus grand ministre de la guerre qu'on eût vu jusqu'alors, secrétaire d'État en 1666. Il fut plus estimé qu'aimé du roi, de la cour et du public; il eut le bonheur, comme Colbert, d'avoir des descendants qui ont fait honneur à sa maison, et même des maréchaux de France: il n'est pas vrai qu'il mourut subitement au sortir du conseil, comme on l'a dit dans tant de livres et de dictionnaires. Il prenait les eaux de Balaruc, et voulait travailler en les prenant; cette ardeur indiscrete de travail causa sa mort en 1691.

LOUIS-FRANÇOIS LE TELLIER, marquis DE BARBEZIEUX, fils du marquis de Louvois, secrétaire d'État de la guerre après la mort de son père, jeune homme qui commença par préférer les plaisirs et le faste au travail. Mort à trente-trois ans, en 1701.

CLAUDE LE PELLETIER, président aux requêtes, prévôt des marchands, homme de bien, modeste, retiré, travailla au code de droit canon. Cette étude ne paraissait pas le désigner pour successeur du grand Colbert; cependant il le fut en 1683. On dit au roi qu'il n'était pas propre pour cette place, parce qu'il n'était pas assez dur: « C'est pour cela que je le choisis, » répondit Louis XIV. Il quitta le ministère et la cour au bout de six ans. Toute sa famille a été renommée, comme lui, pour son intégrité. Mort en 1711.

LOUIS PHELIPPEAUX, comte DE PONTCHARTRAIN, le même qui fut chancelier, commença par être premier président du parlement de Bretagne; contrôleur général en 1690, après la retraite du contrôleur général Le Pelletier; secrétaire d'État après la mort du marquis de Seignelay, la même année 1690. C'est lui qui, par l'avis de l'abbé Bignon, soumit toutes les académies aux secrétaires d'État, excepté l'Académie française, qui ne pouvait dépendre que du roi.

JÉRÔME PHELIPPEAUX, comte DE PONTCHARTRAIN, fils du précé-

dent, secrétaire d'État du vivant de son père le chancelier, exclu par le duc d'Orléans, à la mort de Louis XIV.

MICHEL CHAMILLART, conseiller d'État, contrôleur général en 1699, secrétaire d'État de la guerre en 1701, homme modéré et doux, ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles; obligé bientôt de les quitter; son fils, qui avait la survivance du ministère de la guerre, se démit en 1709, en même temps que lui. Mort en 1721.

DANIEL VOYSIN, secrétaire d'État de la guerre en 1709, exerça le ministère, quoique chancelier en 1714, jusqu'à la mort de Louis XIV.

NICOLAS DESMARETS, contrôleur général en 1708, zélé, laborieux, intelligent, ne put réparer les maux de la guerre. Démis après la mort de Louis XIV. En quittant sa place, il donna au régent une apologie de son administration, qu'on a imprimée depuis. Il y parle avec franchise des opérations injustes en elles-mêmes auxquelles il a été forcé par le malheur des temps, pour prévenir de nouveaux malheurs et de plus grandes injustices. Ce mémoire prouve qu'il avait des talents, une grande modestie et des intentions droites. On peut le regarder comme un modèle de la manière simple, noble, respectueuse et ferme, qui convient à un ministre obligé de rendre compte de son administration. Il fut immolé à la haine publique, et ses successeurs le firent regretter. Mort en 1721.

CATALOGUE

de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV,
pour servir à l'histoire littéraire de ce temps.

ABADIE ou LABADIE (Jean), né en Guienne en 1610, jésuite, puis janséniste, puis protestant, voulut faire enfin une secte, et s'unir avec Bourignon, qui lui répondit que chacun avait son Saint-Esprit, et que le sien était fort supérieur à celui d'Abadie. On a de lui trente et un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples. Mort à Altona en 1674.

ABBADIE (Jacques), né en Béarn en 1658, célèbre par son traité de *la Religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de *l'Ouverture des sept sceaux*. Mort en Irlande en 1727.

ABLANCOURT (Nicolas Perrot d'), d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitry en 1606; traducteur élégant, et dont on appela chaque traduction *la belle infidèle*. Mort pauvre en 1664.

ACHERY (Luc d'), bénédictin, grand et judicieux compilateur, né en 1608. Mort en 1685.

ALEXANDRE (Noël), né à Rouen en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les jésuites qui en revenaient. Mort en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAIE (Nicolas), né à Orléans en 1634. Ses traductions avec des notes politiques, et ses histoires, sont fort recherchées; ses mémoires, par ordre alphabétique, sont très-fautifs. Il est le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Venise. Son histoire déplut au sénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a des mystères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de mystère, et que la politique consiste à être riche et à entretenir de bonnes armées. Amelot traduisit et commenta *le Prince* de Machiavel, livre longtemps cher aux petits seigneurs qui se disputaient de petits États mal gouvernés, devenu inutile dans un temps où tant de grandes puissances, toujours armées, étouffent l'ambition des faibles. Amelot se croyait le plus grand politique de l'Europe; cependant il ne sut jamais se tirer de la médiocrité, et il mourut dans la misère : c'est qu'il était politique par son esprit et non par son caractère. Mort en 1706.

AMELOTTE (Denis), né en Saintonge en 1606, de l'Oratoire. Il est principalement connu par une assez bonne version du Nouveau Testament. Mort en 1678.

AMONTONS (Guillaume), né à Paris en 1663, excellent mécanicien. Mort en 1699.

ANCILLON (David), né à Metz en 1617, calviniste, et son fils Charles, mort à Berlin en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

ANSELME, moine augustin, le premier qui ait fait une histoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée et augmentée par Du Fourni, auditeur des comptes. On a une notion très-vague de ce qui constitue les grands officiers. On s'imagine que ce sont ceux à qui leur charge donne le titre de *grand*; comme *grand écuyer*, *grand échanson*. Mais le connétable, les maréchaux, le chancelier, sont grands officiers, et n'ont point ce titre de *grand*, et d'autres qui l'ont ne sont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, sont devenus réellement de grands officiers, et ne sont pas comptés par le P. Anselme. Rien n'est décidé sur cette matière, et il y a autant de confusion et d'incertitude sur tous les droits et sur tous les titres en France, qu'il y a d'ordre dans l'administration. Mort en 1694.

ARNAULD (Antoine), vingtième fils de celui qui plaida contre les jésuites, docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition et ses disputes, qui le rendirent si célèbre et en même temps si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis et une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit, dans le supplément au *Moréri*, qu'Arnauld, en 1689, pour avoir les bonnes grâces de la cour, fit un libelle contre le roi Guillaume, intitulé *Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Nassau*,

nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron. Ce style, qui ressemble à celui du P. Garasse, n'est guère celui d'Arnauld. Il ne songea jamais à flatter la cour. Louis XIV eût fort mal reçu un livre si grossièrement intitulé; et ceux qui attribuent cet ouvrage et cette intention au fameux Arnauld ne savent pas qu'on ne réussit point à la cour par des livres. Mort à Bruxelles en 1694.

L'auteur du *Dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste*, dit, à l'article ARNAULD, qu'aussitôt que son livre sur *la fréquente communion* parut, *l'enfer en frémit, et que le jésuite Nouet fit la première attaque.* Il est difficile de savoir au juste quelle est l'opinion de l'enfer sur un livre nouveau; et à l'égard des hommes, ils ont entièrement oublié le P. Nouet. Il est très-vrai que la plupart des écrits polémiques d'Arnauld ne sont plus connus aujourd'hui. C'est le sort de presque toutes les disputes. Le *Dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste*, s'emporte un peu contre cette vérité; il a raison: mais l'auteur devrait savoir que les injures prodiguées au sujet de querelles théologiques sont aujourd'hui aussi méprisées que ces querelles mêmes, et c'est beaucoup dire.

ARNAULD D'ANDILLY (Robert), frère aîné du précédent, né en 1588, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal. Il présenta à Louis XIV, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, sa traduction de *Joséphe*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut père de Simon Arnauld, marquis de Pomponne, ministre d'État; et ce ministre ne put empêcher ni les disputes ni les disgrâces de son oncle le docteur de Sorbonne. Mort en 1674.

AUBIGNAC (François d'), né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de Richelieu, il était l'ennemi de Cornéille. Sa *Pratique du théâtre* est peu lue; il prouva par sa tragédie de *Zénobie* que les connaissances ne donnent pas les talents. Mort en 1676.

AUBERI (Antoine), né en 1616. On a de lui les vies des cardinaux de Richelieu et de Mazarin, ouvrages médiocres, mais dans lesquels on peut s'instruire. Mort en 1695. C'est lui qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du *Testament politique du cardinal de Richelieu*.

La comtesse D'AULNOY. Son *Voyage* et ses *Mémoires d'Espagne*, et des romans écrits avec légèreté, lui firent quelque réputation. Morte en 1705.

AVRIGNY (d'), jésuite, auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire. On a de lui des *Annales chronologiques depuis 1601 jusqu'à 1715*. On y voit ce qui s'est passé de plus important dans l'Europe, exactement discuté, et en peu de mots; les dates sont exactes. Jamais on n'a mieux su discerner le vrai, le faux et le douteux. Il a fait aussi des *Mémoires ecclésiastiques*; mais ils sont malheureusement infectés

Je l'esprit de parti. Marcel et lui ont été tous deux effacés par l'*Histoire chronologique de France* du président Hénault, l'ouvrage à la fois le plus court, le plus plein que nous ayons en ce genre, et le plus commode pour les lecteurs.

BAILLET (Adrien), né près de Beauvais en 1649, critique célèbre. Mort en 1706.

BALUZE (Étienne), du Limousin, né en 1630. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de Colbert. Il a travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit sept volumes d'anciens monuments. Exilé pour avoir soutenu les prétentions du cardinal de Bouillon, qui se croyait indépendant du roi, et qui fondait son droit sur ce qu'il était né d'une maison souveraine, et dans la principauté de Sedan, avant que l'échange de cette souveraineté avec le roi eût été consommé. Mort en 1718.

BALZAC (Jean-Louis), né en 1594. Homme éloquent, et le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'historiographe de France et de conseiller d'État, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue française lui a une très-grande obligation. Il donna le premier du nombre et de l'harmonie à la prose. Il eut de son vivant tant de réputation, qu'un nommé Goulu, général des feuillants, écrivit contre lui deux volumes d'injures. Mort en 1654.

BARATIER, le plus singulier peut-être de tous les enfants célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne. Son père était un prédicant réfugié. Il sut le grec à six ans, et l'hébreu à neuf. C'est à lui que nous devons la traduction des voyages du juif Benjamin de Tudèle, avec des dissertations curieuses. Le jeune Baratier était déjà savant en histoire, en philosophie, en mathématiques. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant sa vie, et en fut regretté à sa mort; il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut ravi au monde; il est vrai que son père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

BARBEYRAC (Jean), né à Béziers en 1674, calviniste, professeur en droit et en histoire à Lausanne, traducteur et commentateur de Pufendorff et de Grotius. Il semble que ces *Traité du droit des gens, de la guerre et de la paix*, qui n'ont jamais servi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assurer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples, des maux qu'ont faits la politique et la force. Ils donnent l'idée de la justice, comme on a les portraits des personnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de Pufendorff mérite d'être lue : il y prouve que la morale des Pères est fort inférieure à celle des philosophes modernes. Mort en 1729.

BARBIER D'AUCOURT (Jean), connu chez les jésuites sous le nom de l'*Avocat Sacrus*, et dans le monde par sa *Critique des Entretiens du*

P. Bouhours, et par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la question et mort dans ce supplice; il fut longtemps protégé par Colbert, qui le fit contrôleur des bâtiments du roi; mais, ayant perdu son protecteur, il mourut dans la misère en 1694.

BARBIER (mademoiselle) a fait quelques tragédies.

BARON (Michel). On ne croit pas que les pièces qu'il donna sous son nom soient de lui. Son mérite le plus reconnu était dans la perfection de l'art du comédien, perfection très-rare, et qui n'appartient qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, et surtout cet art si rare de se transformer en la personne qu'on représente. Voilà pourtant ce qu'on s'obstine à mépriser. Les prédicateurs venaient souvent à la comédie dans une loge grillée étudier Baron, et de là ils allaient déclamer contre la comédie. C'est la coutume que les confesseurs exigent des comédiens mourants qu'ils renoncent à leur profession. Baron avait quitté le théâtre en 1691 par dégoût. Il y avait remonté en 1720, à l'âge de soixante-huit ans, et il y fut encore admiré jusqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de soixante et dix-huit ans; il se retira encore, et mourut la même année, en protestant qu'il n'avait jamais eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie et de morale des grands auteurs de la nation, et que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il est glorieux de composer.

BARREAUX (Jacques de la Vallée, seigneur DES-), est connu des gens de lettres et de goût par plusieurs petites pièces de vers agréables, dans le goût de Sarasin et de Chapelle. Il était conseiller au parlement. On sait qu'ennuyé d'un procès dont il était rapporteur, il paya de son argent ce que le demandeur exigeait, jeta le procès au feu, et se démit de sa charge. Ses petites pièces de poésie sont encore entre les mains des curieux; elles sont toutes assez hardies. La voix publique lui attribua un sonnet aussi médiocre que fameux, qui finit par ces vers :

Tonne, frappe, il est temps; rends-moi guerre pour guerre.
J'adore en périssant la raison qui t'aigrit :
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

Il est très-faux que ce sonnet soit de Des-Barreaux; il était très-fâché qu'on le lui imputât. Il est de l'abbé de Lavau, qui était alors jeune et inconsidéré; j'en ai vu la preuve dans une lettre de Lavau à l'abbé Servien. Des-Barreaux mort en 1673.

BASNAGE (Jacques), né à Rouen en 1653. Calviniste, pasteur à la Haye, plus propre à être ministre d'État que d'une paroisse. De tous

ses livres, son *Histoire des Juifs*, celle des *Provinces-Unies et de l'Église*, sont les plus estimés. Les livres sur les affaires du temps meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale subsistent. Mort en 1723.

BASNAGE DE BEAUVAL (Henri), de Rouen, avocat en Hollande, mais encore plus philosophe, qui a écrit *De la tolérance des religions*. Il était laborieux; et nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetière* augmenté. Mort en 1710.

BASSOMPIÈRE (François, maréchal de). Quoique ses Mémoires appartiennent au siècle précédent, on peut le compter dans cette liste, étant mort en 1646.

BAUDRAND (Michel), né à Paris en 1633, géographe, moins estimé que Sanson. Mort en 1700.

BAYLE (Pierre), né au Carlat, dans le comté de Foix, en 1647; retiré en Hollande plutôt comme philosophe que comme calviniste; persécuté pendant sa vie par Jurieu, et après sa mort par les ennemis de la philosophie. Ce savant, que Louis Racine appelle un homme affreux, donnait aux pauvres son superflu; et quand Jurieu lui eut fait retrancher sa pension, il refusa une augmentation de l'honoraire que lui donnait Reiniers Leers, son imprimeur. S'il avait prévu combien son dictionnaire serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en en retranchant les noms obscurs, et en y ajoutant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est surtout recommandable, non par sa manière d'écrire, trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse. Dialecticien admirable, plus que profond philosophe, il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand Newton. Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus. Il ne connaissait d'autre définition de la matière que l'étendue. Ses autres propriétés reconnues ou soupçonnées ont fait naître enfin la vraie philosophie. On a eu des démonstrations nouvelles et des doutes nouveaux: de sorte qu'en plus d'un endroit le sceptique Bayle n'est pas encore assez sceptique. Il a vécu et il est mort en sage. Des Maizeaux a écrit sa vie en un gros volume; elle ne devait pas contenir six pages: la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits. Mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution, que le fanatique Jurieu suscita, dans un pays libre, à ce philosophe. Il arma contre lui le consistoire calviniste sous plusieurs prétextes, et surtout à l'occasion du fameux article de *David*. Bayle avait fortement relevé les excès, les trahisons et les barbaries que ce prince juif avait commis dans les temps où la grâce de Dieu l'abandonnait. Il n'eût pas été indécemment à ce consistoire d'engager Bayle à célébrer ce prince juif qui fit

une si belle pénitence, et qui obtint de Dieu que soixante et dix mille de ses sujets mourussent de la peste pour expier le crime de leur roi, qui avait osé faire le dénombrement du peuple. Mais ce qui doit être soigneusement observé, c'est que ces pasteurs, dans leur censure, le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des papes gens de bien, et lui enjoignent de ne jamais justifier aucun pape, parce que, disent-ils expressément, ils ne sont pas de leur Église. Ce trait est un de ceux qui caractérisent le mieux l'esprit de parti. Au reste, on a voulu continuer son dictionnaire; mais on n'a pu l'imiter. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de compiler. Il fallait avoir le génie et la dialectique de Bayle pour oser travailler dans le même genre.

BEAUMONT DE PÉRÉFIXE (Hardouin), précepteur de Louis XIV, archevêque de Paris. Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et est propre à former un bon roi. Il la composa pour son élève. On crut que Mézeray y avait eu part : en effet, il s'y trouve beaucoup de ses manières de parler; mais Mézeray n'avait pas ce style touchant et digne, en plusieurs endroits, du prince dont Péréfixe écrivait la vie, et de celui à qui il l'adressait. Les excellents conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même ne furent insérés que dans la seconde édition, après la mort du cardinal Mazarin. On apprend d'ailleurs à connaître Henri IV beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de Daniel, écrite un peu sèchement, et où il est trop parlé du P. Coton, et trop peu des grandes qualités de Henri IV et des particularités de la vie de ce bon roi. Péréfixe émeut tout cœur né sensible, et fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, et dont les vertus étaient celles d'un grand homme. Mort en 1670.

BEAUSOBRE (Isaac de), né à Niort en 1659, d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie, qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux et les mieux faits. On y développe cette religion philosophique de Manès, qui était la suite des dogmes de l'ancien Zoroastre et de l'ancien Hermès, religion qui séduisit longtemps saint Augustin. Cette histoire est enrichie de connaissances de l'antiquité; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines. Mort à Berlin en 1738.

BENSERADE (Isaac de), né en Normandie en 1612. Sa petite maison de Gentilly, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien ses autres ouvrages : c'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies. Mort en 1691.

BERGIER (Nicolas) a eu le titre d'historiographe de France; mais

Il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, et le fit imprimer sous Louis XIV¹. Mort en 1623.

BERNARD (mademoiselle), auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec le célèbre Bernard de Fontenelle, qui a fait presque tout le *Brutus*. Il est bon d'observer que la *Fable allégorique de l'Imagination et du Bonheur*, qu'on a imprimée sous son nom, est de l'évêque de Nîmes, La Parisière, successeur de Fléchier.

BERNARD (Jacques), du Dauphiné, né en 1658, savant littérateur. Ses journaux ont été estimés. Mort en Hollande en 1718.

BERNIER (François), surnommé le Mogol, né à Anvers vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses *Voyages* sont curieux. Il voulut, avec Gassendi, renouveler en partie le système des atomes d'Épicure; en quoi certes il avait très-grande raison, les espèces ne pouvant être toujours reproduites les mêmes, si les premiers principes ne sont invariables : mais alors les romans de Descartes prévalaient. Mort en vrai philosophe en 1688.

BOEUF (l'abbé LE), né en 1687, l'un des plus savants hommes dans les détails de l'histoire de France. Il aurait été employé par un Colbert, mais il vint trop tard. Mort en 1760.

BIGNON (Jérôme), né en 1590. Il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon temps de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat général, chérit avec raison sa mémoire. Mort en 1656.

BILLAUT (Adam), connu sous le nom de MAÎTRE ADAM, menuisier à Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme singulier, qui, sans aucune littérature, devint poète dans sa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau, qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de Benserade :

Pour te guérir de cette sciattique
Qui te retient, comme un paralytique,
Dedans ton lit sans aucun mouvement,
Prends-moi deux brocs d'un fin jus de sarment,
Puis lis comment on le met en pratique.

Prends-en deux doigts, et bien chauds les applique
Dessus l'externe où la douleur te pique :
Et tu boiras le reste promptement,
Pour te guérir.

Sur cet avis ne sois point hérétique ;
Car je te fais un serment authentique
Que, si tu crains ce doux médicament,

¹ Sous Louis XIII, en 1622.

Ton médeecin, pour ton soulagement,
Fera l'essai de ce qu'il communique,
Pour te guérir.

Il eut des pensions du cardinal de Richelieu, et de Gaston, frère de Louis XIII. Mort en 1662.

BOCHART (Samuel), né à Rouen en 1599, calviniste, un des plus savants hommes de l'Europe dans les langues et dans l'histoire, mais systématique, comme tous les savants. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède instruire et admirer la reine Christine. Mort en 1667.

BOILEAU DESPRÉAUX (Nicolas), de l'Académie, né au village de Crosne, auprès de Paris, en 1636. Il essaya du barreau, et ensuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, il ne se livra qu'à son talent, et devint l'honneur de la France. On a tant commenté ses ouvrages, on a chargé ces commentaires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici serait superflu.

On fera seulement une remarque qui paraît essentielle : c'est qu'il faut distinguer soigneusement dans ses vers ce qui est devenu proverbe, d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes sont nobles, sages et utiles ; elles sont faites pour les hommes d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont que pour le vulgaire ; et l'on sait que le vulgaire est de tous les états.

Pour paraître honnête homme, en un mot il faut l'être.
On me verra dormir au branle de sa roue.
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne eroit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens.
Mais pour des vers tels que ceux-ci :

♣ appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
S'en va chereher son pain de cuisine en cuisine.
Quand je veux dire *blanc*, la quinteuse dit *noir*.
Aimez-vous la muscade ? on en a mis partout.
La raison dit Virgile, et la rime Quinault ;

ce sont là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaisseurs. Mort en 1711.

BOILEAU (Gilles), né à Paris en 1631, frère aîné du fameux Boileau. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ses vers. Mort en 1669.

BOILEAU (Jacques), autre aîné de Despréaux, docteur de Sorbonne : esprit bizarre, qui a fait des livres bizarres écrits dans un latin extraordinaire, comme *l'Histoire des flagellants*, *les Attouchements impudiques*, *les Habits des prêtres*, etc. On lui demandait pourquoi il écrivait tou-

jours en latin : « C'est, dit-il, de peur que les évêques ne me lisent; ils me persécuteraient. » Mort en 1716.

BOINDIN (Nicolas), trésorier de France et procureur du roi de sa compagnie, de l'Académie des belles-lettres, connu par d'excellentes recherches sur les théâtres anciens et sur les tribus romaines, par la jolie comédie du *Port de mer*. C'était un critique dur; le *Dictionnaire historique et janséniste* le traite d'athée. Il n'a jamais rien écrit sur la religion. Pourquoi insulter ainsi à la mémoire d'un magistrat que les auteurs de ce dictionnaire n'ont point connu? Quelle insolence punissable! Comme il était mort sans sacrements, les prêtres de sa paroisse voulaient lui refuser la sépulture, espèce de juridiction qu'ils prétendent avoir droit d'exercer; mais le gouvernement et les magistrats, qui veillent au maintien des lois, de la décence et des mœurs, répriment avec soin ces actes de superstition et de barbarie. Cependant on craignit que ces prêtres n'ameutassent le petit peuple contre le convoi de Boindin ainsi qu'ils l'avaient ameuté contre celui de Molière. Boindin fut enterré sans cérémonie. Mort en 1753.

BOISROBERT (François LE METEL), plus célèbre par sa faveur auprès du cardinal de Richelieu et par sa fortune que par son mérite. Il composa dix-huit pièces de théâtre, qui ne réussirent guère qu'auprès de son patron. Mort en 1662.

BOIVIN (Jean), né en Normandie en 1663, frère de Louis Boivin, et utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs grecs. Mort en 1726.

Bos (l'abbé DU). Son *Histoire de la ligue de Cambrai* est profonde, politique, intéressante; elle fait connaître les usages et les mœurs du temps, et est un modèle en ce genre. Tous les artistes lisent avec fruit ses *Réflexions sur la poésie, la peinture et la musique*. C'est le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs, et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'est pas un livre méthodique; mais l'auteur pense, et fait penser. Il ne savait pourtant pas la musique; il n'avait jamais pu faire de vers, et n'avait pas un tableau; mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi. Il publia, pendant la guerre de la succession, un ouvrage intitulé *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*. Il y prédit la séparation des colonies anglaises, comme la suite nécessaire de la destruction de la puissance française dans l'Amérique septentrionale, du besoin qu'aurait l'Angleterre d'imposer des taxes sur ses colonies, et du refus qu'elles feraient de se soumettre à ces taxes. Mort en 1742.

BOSSU (René LE), né à Paris en 1631, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il voulut concilier Aristote avec Descartes; il ne savait pas qu'il fallait les abandonner l'un et l'autre. Son *Traité sur le poème*

épique a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poètes. Mort en 1680.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), de Dijon, né en 1627, évêque de Condom, et ensuite de Meaux. On a de lui cinquante et un ouvrages; mais ce sont ses *Oraisons funèbres* et son *Discours sur l'histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plusieurs fois que cet évêque a vécu marié; et Saint-Hyacinthe, connu par la part qu'il eut à la plaisanterie de Mathanasius, a passé pour son fils; mais c'est une fausseté reconnue. La famille des Secousses, considérée dans Paris, et qui a produit des personnes de mérite, assure qu'il y eut un contrat de mariage entre Bossuet, encore très-jeune, et mademoiselle Des-Vieux; que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion et de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'Église; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration; que Bossuet, cessant ainsi d'être son mari, entra dans les ordres; et qu'après la mort du prélat, ce fut cette même famille qui régla les reprises et les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiselle n'abusa, dit cette famille, du secret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union sévère et respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon, à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de Mauléon, et a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jésuite La Chaise, confesseur de Louis XIV : *On sait que je ne suis pas janséniste*, La Chaise répondit : *On sait que vous n'êtes que mauléoniste*. Au reste, on a prétendu que ce grand homme avait des sentiments philosophiques différents de sa théologie, à peu près comme un savant magistrat qui, jugeant selon la lettre de la loi, s'élèverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie. Mort en 1704.

BOUCHENU DE VALBONNAIS (Jean-Pierre), né à Grenoble en 1651. Il voyagea dans sa jeunesse, et se trouva sur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier président de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chère à Grenoble pour le bien qu'il fit, et aux gens de lettres pour ses grandes recherches. Ses *Mémoires sur le Dauphiné* furent composés dans le temps qu'il était aveugle, et sur les lectures qu'on lui faisait. Mort en 1730.

BOUDIER, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant, à quatre-vingt-dix ans, son épitaphe :

J'étais poète, historien ;
Et maintenant je ne suis rien.

BOUHIER (Jean), président du parlement de Dijon, né en 1673. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers français quelques

morceaux d'anciens poètes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile. Mort en 1746.

BOUHOURS (Dominique), jésuite, né à Paris en 1628. La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages, dont on a fait de bonnes critiques : *Ex privatis odiis republica crescit*.

La vie de saint Ignace de Loyola, qu'il composa, n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savants, ni chez les philosophes. Celle de Xavier a été plus mal reçue. Les *Remarques sur la langue*, et surtout sa *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché et le faux : s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le Tasse et d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur et agréable. Ce petit livre de la *Manière de bien penser* blessa les Italiens, et devint une querelle de nations; on sentait que les opinions de Bouhours, appuyées de celles de Boileau, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis Orsi et quelques autres composèrent deux très-gros volumes pour justifier quelques vers du Tasse.

Remarquons que le père Bouhours ne serait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare Ignace de Loyola à César, et François-Xavier à Alexandre, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes. Mort en 1702.

BOUILLAUD (Ismaël), de Loudun, né en 1605, savant dans l'histoire et dans les mathématiques. Comme tous les astronomes de ce siècle, il se mêla d'astrologie, ainsi qu'on le voit dans les lettres que lui écrivait Desnoyers, ambassadeur en Pologne, et depuis secrétaire d'État; c'était alors un moyen de faire la cour aux gens puissants. *Confugiendum ad astrologiam, astronomiæ altricem*, disait Kepler. Mort en 1694.

BOULAINVILLIERS (le comte de), de la maison de Crouy, le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, et le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop systématique. Il appelle notre gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Le système féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne; mais en France il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie. Il regrette les temps où les peuples, esclaves de petits tyrans ignorants et barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni propriété; et il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre et ennemis du roi, composaient le plus parfait des gouvernements. Malgré ce système, il était excellent citoyen, comme, malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe, de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, et qui méprise la mort. Ses écrits,

qu'il faut lire avec précaution, sont profonds et utiles. On a imprimé, à la fin de ses ouvrages, un gros mémoire *pour rendre le roi de France plus riche que tous les autres monarques ensemble*. Il est évident que cet ouvrage n'est pas du comte de Boulainvilliers; cependant tous ces petits écrivains politiques qui gouvernent l'État dans leur grenier citent cette rapsodie. Mort vers l'an 1720.

BOURDALOUE, né à Bourges en 1632, jésuite, le premier modèle des bons prédicateurs en Europe. Mort en 1704.

BOURSAULT (Edme), né en Bourgogne en 1638. Ses *Lettres à Babel*, estimées de son temps, sont devenues, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amusement des jeunes provinciaux. On joue encore sa comédie d'*Ésope*. Mort en 1701.

BOURSIER (Laurent), de la société de Sorbonne, né en 1679, auteur du fameux livre de *l'Action de Dieu sur les créatures*, ou de la *Prémotion physique*. C'est un ouvrage profond par les raisonnements, fortifié par beaucoup d'érudition, et orné quelquefois d'une grande éloquence. Mais l'attachement à certains dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de sa solidité et de sa force. L'auteur ressemble à un homme d'État qui, en voulant établir des lois générales, les corrompt par des intérêts de famille. Il est trop difficile d'allier les systèmes sur la grâce avec le grand système de l'action éternelle et immuable de Dieu sur tout ce qui existe. Il faut avouer qu'il n'y a que deux manières philosophiques d'expliquer la machine du monde : ou Dieu a ordonné une fois, et la nature obéit toujours; ou Dieu donne continuellement à tout l'être et toutes les modifications de l'être : un troisième parti est inexplicable.

Il est dit dans le *Nouveau Dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste*, que *Boursier, semblable à l'aigle, s'élève en haut, et trempe sa plume dans le sein de Dieu*. On ne voit pas trop comment Dieu peut servir de cornet à M. Boursier. Voilà la première fois qu'on ait comparé Dieu à la bouteille à l'encre. Mort en 1749.

BOURZÉIS (Amable de), né en Auvergne en 1606, auteur de plusieurs ouvrages de politique et de controverse. Silhon et lui sont soupçonnés d'avoir composé le *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu. Mort en 1672.

BRÉBEUF (Guillaume), né en Normandie en 1618. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale*; mais on ignore communément qu'il a fait le *Lucain travesti*. Mort en 1661.

BRETEUIL (Gabrielle-Émilie), marquise du Châtelet, né en 1706. Elle a éclairci Leibnitz, traduit et commenté Newton, mérite fort inutile à la cour, mais révééré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, et qui ont admiré la profondeur de son génie et de son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle

qui a le plus de véritable esprit, et qui a le moins affecté le bel esprit. Morte en 1749.

BRIENNE (Henri-Auguste de Loménie de), secrétaire d'État : il a laissé des *Mémoires*. Il serait utile que les ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de Sully. Mort en 1666.

BRUEYS (l'abbé de), né en Languedoc en 1639¹. Dix volumes de controverse qu'il a faits auraient laissé son nom dans l'oubli ; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de Molière, et celle de l'*Avocat Patelin*, ancien monument de la naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un théâtre. Palaprat l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux auteurs aient composés ensemble. Mort en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très-singulier qui se trouve dans un *Recueil d'anecdotes littéraires*, 1750, chez Durand, tome II, page 369. Voici les paroles de l'auteur : *Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, Louis XIV voulut faire jouer aussi celles du roi Guillaume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torcy de faire la pièce, mais, quoiqu'elle fut applaudie, elle ne fut pas jouée.*

Remarquez que ce *Recueil d'anecdotes*, qui est rempli de pareils contes, est imprimé avec approbation et privilège ; jamais on ne joua les amours de Louis XIV sur aucun théâtre de Londres, et on sait que le roi Guillaume n'eut jamais de maîtresse. Quand il en aurait eu, Louis XIV était trop attaché aux bienséances pour ordonner qu'on fit une comédie des amours de Guillaume : M. de Torcy n'était pas homme à proposer une chose si impertinente ; enfin l'abbé Brueys ne songea jamais à composer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'anecdotes, de ces *ana*, de ces mémoires secrets dont le public est inondé, ne sont que des compilations faites au hasard par des écrivains mercenaires.

BRUYÈRE (Jean LA), né à Dourdan en 1644. Il est certain qu'il peignit dans ses *Caractères* des personnes connues et considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les athées est estimé ; mais quand il se mêle de théologie, il est au-dessous même des théologiens. Mort en 1696.

BRUMOY (Jean), jésuite, né à Rouen en 1688. Son *Théâtre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre, malgré ses fautes et l'infidélité de la traduction. Il a prouvé par ses poésies qu'il est bien plus aisé de traduire et de louer les anciens que d'égaliser par ses propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas assez senti la supériorité du théâtre

¹ Né à Aix en 1640.

français sur le grec, et la prodigieuse différence qui se trouve entre *le Misanthrope* et *les Grenouilles*. Mort en 1742.

BRUN (Pierre LE), né à Aix en 1661, de l'Oratoire. Son livre critique *des Pratiques superstitieuses* a été recherché; mais c'est un médecin qui ne parle que de très-peu de maladies, et qui est lui-même malade. Mort en 1729.

BUFFIER (Claude), jésuite. Sa *Mémoire artificielle* est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toujours présents à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poésie) à leur premier usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événements dont on voulait garder le souvenir. Il y a dans ses traités de métaphysique des morceaux que Locke n'aurait pas désavoués; et c'est le seul jésuite qui ait mis une philosophie raisonnable dans ses ouvrages. Mort en 1737.

BUSSY-RABUTIN (Roger, comte de), né dans le Nivernais en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ses malheurs et ses ouvrages. Ses *Amours des Gaules* passent pour un ouvrage médiocre, dans lequel il n'imita Pétrone que de fort loin. La manie des Français a été longtemps de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtisans ont écrit l'histoire de leurs amours, à peine lue des femmes de chambre de leurs maîtresses. Mort à Autun en 1693.

CAILLY (le chevalier de), qui n'est connu que sous le nom d'Acilly, était attaché au ministre Colbert. On ignore le temps de sa naissance et de sa mort¹. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a beaucoup de mauvaises, et quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais sans aucune imagination dans l'expression.

CALMET, bénédictin, né en 1672. Rien n'est plus utile que la compilation de ses recherches sur la *Bible*. Les faits y sont exacts, les citations fidèles. Il ne pense point; mais, en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penser. Mort en 1757.

CALPRENÈDE (Gautier de LA), né à Cahors vers l'an 1612, gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. Le mérite de ces romans consistait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas sans art, et qui n'étaient pas impossibles, quoiqu'elles fussent presque incroyables. Le Boyardo, l'Arioste, le Tasse, au contraire, avaient chargé leurs romans poétiques de fictions qui sont entièrement hors de la nature; mais les charmes de leur poésie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, surtout celles de l'Arioste, tout cela rend ces poèmes immortels; et les ouvrages de La Calprenède, ainsi que les autres grands romans, sont

¹ Né à Orléans, en 1604, mort en 1673 ou 1674

lombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'est la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies et dans les opéras beaucoup plus de sentiments qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes : ces sentiments y sont bien mieux exprimés, et la connaissance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainsi Racine et Quinault, qui ont un peu imité le style de ces romans, les ont fait oublier, en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre et plus harmonieux. Mort en 1663.

CAMPISTRON (Jean), né à Toulouse en 1656, élève et imitateur de Racine. Le duc de Vendôme, dont il fut secrétaire, fit sa fortune ; et le comédien Baron, une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses pièces : elles sont faiblement écrites, mais au moins le langage est assez pur ; après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de théâtre, qu'on a fini par écrire d'un style entièrement barbare. C'est ce que Boileau déplorait en mourant. Mort en 1723.

CANGE (Charles du Fresne du), né à Amiens en 1640. On sait combien ses deux *Glossaires* sont utiles pour l'intelligence de tous les usages du Bas-Empire et des siècles suivants. On est effrayé de l'immensité de ses connaissances et de ses travaux. De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaissance, après ceux qui ont fait servir leur génie à nos plaisirs. Il fut un de ceux que Louis XIV récompensa. Mort en 1688.

CASSANDRE (François) a rendu, aussi bien que Dacier, plus de service à la réputation d'Aristote que tous les prétendus philosophes ensemble. Il traduisit la Rhétorique, comme Dacier a traduit la Poétique de ce fameux Grec. On ne peut s'empêcher d'admirer Aristote et le siècle d'Alexandre, quand on voit que le précepteur de ce grand homme, tant décrié sur la physique, a connu à fond tous les principes de l'éloquence et de la poésie. Où est le physicien de nos jours chez qui on puisse apprendre à composer un discours et une tragédie ? Cassandre vécut et mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ses talents, mais de son caractère intraitable, farouche et solitaire. Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes. Mort en 1695.

CASSINI (Jean-Dominique), né dans le comté de Nice en 1625, appelé par Colbert en 1666. Il a été le premier des astronomes de son temps, du moins suivant les Italiens et les Français ; mais il commença, comme les autres, par l'astrologie. Puisqu'il fut naturalisé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfants, et qu'il est mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortalisé son nom par sa méridienne de Saint-Pétronne à Bologne : elle servit à faire voir les variations de la vitesse du mouvement de la terre autour du soleil. On lui doit les premières tables des satellites

de Jupiter, la connaissance de la rotation de Jupiter et de Mars, ou de la durée de leurs jours, la découverte de quatre des satellites de Saturne. Huyghens n'en avait aperçu qu'un; et cette découverte de Cassini fut célébrée par une médaille dans l'histoire métallique de Louis XIV. Il a le premier observé et fait connaître la lumière zodiacale. Il a donné une méthode pour déterminer la parallaxe d'un astre par des observations faites dans un même lieu, et s'en servir pour déterminer la distance des astres à la terre avec plus de précision qu'on ne l'avait encore fait : mais la première idée de cette méthode est due à Morin.

Le fils, le petit-fils de Cassini, ont été de l'Académie des sciences, et son arrière-petit-fils y est entré en 1772; cette espèce d'illustration est plus réelle et sera plus durable que celle dont la famille de Cassini avait joui en Italie quelques siècles auparavant, et que les révolutions de ce pays lui avaient fait perdre. Mort en 1712.

CATROU, né en 1659, jésuite. Il a fait avec le P. Rouillé vingt tomes de l'*Histoire romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, et n'ont pas trouvé la précision. Mort en 1737.

CERCEAU (Jean-Antoine DU), né en 1670, jésuite. On trouve dans ses poésies françaises, qui sont du genre médiocre, quelques vers naïfs et heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siècle le langage marotique, qui énerve la poésie par sa malheureuse facilité, et qui gâte la langue de nos jours par des mots et des tours surannés. Mort en 1730.

CÉRISY (Germain Habert de) était du temps de l'aurore du bon goût et de l'établissement de l'Académie française. Sa *Métamorphose des yeux de Philis en astres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, et a cessé de le paraître dès que les bons auteurs sont venus. Mort en 1655.

CHAMBRE (Marin Cureau de LA), né au Mans en 1594. L'un des premiers membres de l'Académie française, et ensuite de celle des sciences. Mort en 1669. Lui, et son fils, curé de Saint-Barthélemy et académicien, ont eu de la réputation.

CHANTEREAU (Louis Le Fèvre), né en 1588. Très-savant homme, l'un des premiers qui ont débrouillé l'histoire de France; mais il a accredité une grande erreur, c'est que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après Hugues-Capet. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire en 912, cela suffirait pour détruire l'opinion de Chantereau, que plusieurs historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain que Charlemagne institua en France des fiefs avec propriété, et que cette forme de gouvernement était connue avant lui dans la Lombardie et dans la Germanie. Mort en 1658.

CHAPELAIN (Jean), né en 1595. Sans *la Pucelle*, il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que *l'Iliade* à Homère. Chapelain fut pourtant utile par sa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de Racine. Il commença par être l'oracle des auteurs, et finit par en être l'opprobre. Mort en 1674.

CHAPELLE (Jean de LA), receveur général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du succès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter Racine ; car Racine forma, sans le vouloir, une école, comme les grands peintres. Ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jules Romain : mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage ; et, dans la décadence qui a suivi, on a vu de nos jours des tragédies entières où il n'y a pas douze vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossières. Voilà d'où l'on est tombé, et à quels excès on est parvenu après avoir eu de si grands modèles. Mort en 1723.

CHAPELLE (Claude-Emmanuel Lhuillier), fils naturel de François Lhuillier, maître des comptes. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier qui se servit des rimes redoublées ; d'Assoucy s'en servait avant lui, et même avec quelque succès.

Pourquoi donc, sexe au teint de rose,
 Quand la charité vous impose
 La loi d'aimer votre prochain,
 Me pouvez-vous haïr sans cause,
 Moi qui ne vous fis jamais rien ?
 Ah ! pour mon honneur, je vois bien
 Qu'il faut vous faire quelque chose.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans *Voiture*. Chapellet réussit mieux que les autres dans ce genre, qui a de l'harmonie et de la grâce, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée et au tour. Sa vie voluptueuse et son peu de prétention contribuèrent encore à la célébrité de ses petits ouvrages. On sait qu'il y a dans son *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de Bachaumont, fils du président Le Coigneux, l'un des plus aimables hommes de son temps. Chapellet était d'ailleurs un des meilleurs élèves de Gassendi. Au reste, il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à Chapellet et à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dus aux grands maîtres. Le caractère de Chapellet, de Bachaumont, du Broussin, et de toute cette société du Marais, était la facilité, la gaieté, la liberté. On peut juger de Chapellet par cet impromptu, que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table, après que Boileau eut récité une épigramme :

Qu'avec plaisir de ton haut style
 Je te vois descendre au quatrain,
 Et que je t'épargnai de bile
 Et d'injures au genre humain,
 Quand, renversant ta cruche à l'huile,
 Je te mis le verre à la main !

Mort en 1686.

CHARAS, de l'Académie des sciences, le premier qui ait bien écrit sur la pharmacie, tant il est vrai que sous Louis XIV tous les arts élargirent leur sphère. Ce pharmacien, voyageant à Madrid, fut mis dans les cachots de l'inquisition parce qu'il était calviniste. Une prompte abjuration, et les sollicitations de l'ambassadeur de France, lui sauvèrent la vie et la liberté. Il s'occupa longtemps d'expériences sur les vipères, et des moyens d'empêcher les effets souvent mortels de leur morsure. Mais il se trompa en soutenant, contre Redi, que le venin des vipères n'était pas contenu dans le suc jaune qui sort de deux vésicules placées derrière les crochets de leurs mâchoires. Dans le cours de ses expériences il fut mordu plusieurs fois, sans qu'il en résultât d'accidents très-graves. Mort en 1698.

CHARDIN (Jean), né à Paris en 1643. Nul voyageur n'a laissé des Mémoires plus curieux. Mort à Londres en 1713.

CHARLEVAL (Jean Faucon DE RIS), l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit, sans se livrer trop au public. La fameuse *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*, imprimée dans les œuvres de Saint-Évremond, est de Charleval, jusqu'à la petite *Dissertation sur le jansénisme et sur le molinisme*, que Saint-Évremond y a ajoutée. Le style de cette fin est très-différent de celui du commencement. Feu M. de Caumartin, le conseiller d'État, avait l'écrit de Charleval, de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri* que le président de Ris, neveu de Charleval, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans sa famille. Il faut être d'un état et d'un esprit bien abjects pour avancer une telle idée dans le siècle où nous sommes ; et c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des temps militaires et barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe et pour l'étude. Mort en 1693.

CHARPENTIER (François), né à Paris en 1620, académicien utile. On a de lui une traduction de *la Cyropédie*. Il soutint vivement l'opinion que les inscriptions des monuments publics de France doivent être en français. En effet, c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe que de ne pas oser s'en servir ; c'est aller contre son but que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une espèce de

barbarie à latiniser des noms français que la postérité méconnaîtrait : et les noms de Rocroi et de Fontenoy font un plus grand effet que les noms de *Rocrosium* et de *Fonteniacum*. Mort en 1702.

CHASTRE (Edme, marquis de LA), a laissé des Mémoires. Mort en 1645.

CHAULIEU (Guillaume), né en Normandie en 1639, connu par ses poésies négligées et par les beautés hardies et voluptueuses qui s'y trouvent. La plupart respirent la liberté, le plaisir, et une philosophie au-dessus des préjugés : tel était son caractère. Il vécut dans les délices, et mourut avec intrépidité en 1720.

Les vers qu'on cite le plus de lui sont la pièce intitulée *la Goutte*, qui commence ainsi :

Le destructeur impitoyable
Et des marbres et de l'airain :

mais surtout l'épître sur la mort du marquis de La Fare :

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute :
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus le doute ;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.
Exempt de préjugés, j'affronte l'imposture
Des vaines superstitions,
Et me ris des préventions
De ces faibles esprits dont la triste censure
Fait un crime à la créature
De l'usage des biens que lui fit son auteur.

Une autre épître au même fit encore plus de bruit : elle commence ainsi :

J'ai vu de près le Styx, j'ai vu les Euménides ;
Déjà venaient frapper mes oreilles timides
Les affreux cris du chien de l'empire des morts ;
Et les noires vapeurs, et les brûlants transports
Allaient de ma raison offusquer la lumière :
C'est lors que j'ai senti mon âme tout entière,
Se ramenant en soi, faire un dernier effort
Pour braver les horreurs que l'on joint à la mort.
Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être ;
Que ces fantômes vains sont enfants de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur,
Lorsque des loups-garoux qu'elle-même elle pense,
De démons et d'enfer elle endort notre enfance.

Ces pièces ne sont pas châtiées : ce sont des statues de Michel-Ange ébauchées. Le stoïcisme de ses sentiments ne lui attira point de persécution ; car, quoique abbé, il était ignoré des théologiens, et ne

vivait qu'avec ses amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ses ouvrages, mais il ne savait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles insipides de société ; c'est le mauvais goût et l'avarice des éditeurs qui en est cause. Les préfaces qui sont à la tête du recueil sont de ces gens obscurs qui croient être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaises d'un homme de bonne compagnie.

CHEMINAIS, jésuite. On l'appelait le *Racine* des prédicateurs, et Bourdaloue le *Corneille*. Mort en 1689.

CHÉRON (Élisabeth), née à Paris en 1648, célèbre par la musique, la peinture et les vers, et plus connue sous son nom que sous celui de son mari, le sieur Le Hay. Morte en 1711.

CHEVREAU (Urbain), né à Loudun en 1613, savant et bel esprit qui eut beaucoup de réputation. Mort en 1701.

CHIFFLET (Jean-Jacques), né à Besançon en 1588. On a de lui plusieurs recherches. Mort en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

CHOISY (François-Timoléon de), de l'Académie, né à Paris en 1644, envoyé à Siam. On a sa relation. Il n'était que tonsuré à son départ, mais à Siam il se fit ordonner prêtre en quatre jours. Il a composé plusieurs histoires, une *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, dédiée à madame de Maintenon, avec cette épigraphe : *Concupiscet rex decorem tuum* ; et des *Mémoires de la comtesse des Barres*. Cette comtesse des Barres, c'était lui-même. Il s'habilla et vécut en femme plusieurs années. Il acheta, sous le nom de la comtesse des Barres, une terre auprès de Tours. Ces mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement. Mais quand le roi fut devenu dévot, il écrivit l'*Histoire de l'Église*. Dans ses *Mémoires sur la cour*, on trouve des choses vraies, quelques-unes fausses, et beaucoup de hasardées ; ils sont écrits dans un style trop familier. Mort en 1724.

CLAUDE (Jean), né en Agénois en 1619, ministre de Charenton et l'oracle de son parti, émule digne des Bossuet, des Arnauld et des Nicole. Il a composé quinze ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le temps des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un temps : les *Fables de La Fontaine*, l'*Arioste*, passeront à la dernière postérité ; cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés. Mort à la Haye en 1687.

COINTE (Charles LE), né à Troyes en 1611, de l'Oratoire. Ses *Annales ecclésiastiques*, imprimées au Louvre par ordre du roi, sont un monument utile. Mort en 1681.

COLLET (Philibert), né à Châtillon-lès-Dombes en 1643, jurisconsulte et homme libre. Excommunié par l'archevêque de Lyon pour une querelle de paroisse, il écrivit contre l'excommunication ; il combattit la clôture des religieuses ; et, dans son *Traité de l'usure*, il sou-

tant vivement l'usage autorisé en Bresse de stipuler les intérêts avec le capital ; usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, et reçu dans l'autre par tous les négociants, malgré les lois, qu'on élude. Il assura aussi que les dîmes qu'on paye aux ecclésiastiques ne sont pas de droit divin. Mort en 1718.

COLOMIEZ (Paul). Le temps de sa naissance est inconnu : la plupart de ses ouvrages commencent à l'être ; mais ils sont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires. Mort à Londres en 1692.

COMMIRE, jésuite. Il réussit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siècle d'Auguste dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer. Mort en 1702.

In silvam non ligna feras.

(HOR., liv. I, sat. x, v. 34.)

CONTI (Armand, prince de), frère du grand Condé, destiné d'abord pour l'état ecclésiastique, dans un temps où le préjugé rendait encore la dignité de cardinal supérieure à celle d'un prince du sang de France. Ce fut lui qui eut le malheur d'être généralissime de la Fronde contre la cour et même contre son frère. Il fut depuis dévot et janséniste. Nous avons de lui *le Devoir des grands*. Il écrivit sur la grâce contre le jésuite Deschamps, son ancien préfet. Il écrivit aussi contre la comédie ; il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile. *Cinna* et *Polyeucte* étaient aussi utiles et aussi respectables que la guerre des portes cochères et des pots de chambre était injuste et ridicule.

CORDEMOY (Géraud de), né à Paris. Il a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France ; on doit cette utile entreprise au duc de Montausier, qui chargea Cordemoy de faire l'*Histoire de Charlemagne* pour l'éducation de Mousigneur. Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des absurdités et des contradictions. La difficulté l'encouragea, et il débrouilla les deux premières races. Mort en 1684.

CORNEILLE (Pierre), né à Rouen en 1606. Quoiqu'on ne représente plus que six ou sept pièces de trente-trois qu'il a composées, il sera toujours le père du théâtre. Il est le premier qui ait élevé le génie de la nation, et cela demande grâce pour environ vingt de ses pièces qui sont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le style, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés et insipides, et par un entassement de raisonnements alambiqués qui sont l'opposé du tragique. Mais on ne juge d'un grand homme que par ses chefs-d'œuvre, et non par ses fautes. On dit que sa *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ* a été imprimée trente-deux

fois : il est aussi difficile de le croire que de la lire une seule. Il reçut une gratification du roi dans sa dernière maladie. Mort en 1684.

On a imprimé dans plusieurs recueils d'anecdotes qu'il avait sa place marquée toutes les fois qu'il allait au spectacle, qu'on se levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureusement les hommes ne rendent pas tant de justice. Le fait est que les comédiens du roi refusèrent de jouer ses dernières pièces, et qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

CORNEILLE (Thomas), né à Rouen en 1625, homme qui aurait eu une grande réputation s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre. Mort pauvre en 1709.

COUSIN (Louis), né à Paris en 1627, président à la cour des monnaies. Personne n'a plus ouvert que lui les sources de l'histoire. Ses traductions de la collection byzantine et d'Eusèbe de Césarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai et du faux, et de connaître avec quels préjugés et quel esprit de parti l'histoire a été presque toujours écrite. On lui doit beaucoup de traductions d'historiens grecs, que lui seul a fait connaître. Mort en 1707.

COUTURES (le baron **DES**) traduisit en prose et commenta Lucrèce vers le milieu du règne de Louis XIV. Il pensait comme ce philosophe sur la plupart des premiers principes des choses ; il croyait la matière éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a seule combattu cette opinion.

CRÉBILLON (Jolyot), né à Dijon en 1674. Nous ignorons si un procureur nommé Prieur le fit poète, comme il est dit dans le *Dictionnaire historique portatif*, en quatre volumes. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote rapportée dans le même ouvrage contre son fils soit vraie. On ne peut trop se défier de tous ces petits contes. Il faut ranger Crébillon parmi les génies qui illustrèrent le siècle de Louis XIV, puisque sa tragédie de *Rhadamiste*, la meilleure de ses pièces, fut jouée en 1710. Si Despréaux, qui se mourait alors, trouva cette tragédie plus mauvaise que celles de Pradon, c'est qu'il était dans un âge et dans un état où l'on n'est sensible qu'aux défauts, et insensible aux beautés. Mort à quatre-vingt-huit ans, en 1762.

DACIER (André), né à Castres en 1654, calviniste comme sa femme, et devenu catholique comme elle ; garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne subsiste plus. Homme plus savant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ses traductions et par quelques-unes de ses notes. Mort au Louvre en 1722. Nous devons à madame Dacier la traduction d'Homère la plus fidèle par le style, quoiqu'elle manque de force, et la plus instructive par les notes, quoiqu'on y désire la finesse du goût. On remarque surtout qu'elle n'a jamais senti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps grossiers, et

ce qu'on respectait déjà comme ancien dans des temps postérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de Platon et de Démosthène. Mais enfin nulle femme n'a jamais rendu plus de services aux lettres. Madame Dacier est un des prodiges du siècle de Louis XIV.

D'AGUESSEAU (Henri-François), chancelier, le plus savant magistrat que jamais la France ait eu, possédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec, et un peu d'hébreu; très-instruit dans l'histoire, profond dans la jurisprudence, et, ce qui est plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois; avant lui on faisait des phrases. Il conçut le projet de réformer les lois, mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un seul homme ne peut suffire à ce travail immense, que Louis XIV avait entrepris avec le secours d'un grand nombre de magistrats. Mort en 1751.

DANCHET (Antoine), né à Riom en 1671, a réussi, à l'aide du musicien, dans quelques opéras qui sont moins mauvais que ses tragédies. Son prologue des jeux séculaires au-devant d'Hésione passe même pour un très-bon ouvrage, et peut être comparé à celui d'Amadis : on a retenu ces beaux vers, imités d'Horace :

Père des saisons et des jours ,
 Fais naître en ces climats un siècle mémorable !
 Puisse à ses ennemis ce peuple redoutable
 Être à jamais heureux et triompher toujours !
 Nous avons à nos lois asservi la victoire ;
 Aussi loin que tes feux nous portons notre gloire :
 Fais dans tout l'univers craindre notre pouvoir.
 Toi qui vois tout ce qui respire,
 Soleil, puisses-tu ne rien voir
 De si puissant que cet empire !

C'est dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui servirent depuis de canevas au poëte Rousseau pour composer les couplets effrénés qui causèrent sa disgrâce. Les couplets originaux de Danchet valent peut-être mieux que les parodies de Rousseau. Voici surtout celui de Danchet qu'on a le plus retenu :

Que l'amant qui devient heureux
 En devienne encor plus fidèle !
 Que toujours dans les mêmes nœuds
 Il trouve une douceur nouvelle !
 Que les soupirs et les langueurs
 Puissent seuls fléchir les rigueurs
 De la beauté la plus sévère !
 Que l'amant comblé de faveurs
 Sache les goûter et les taire !

Mort en 1748

DANCOURT (Florent Carton), avocat, né à Fontainebleau en 1661, aima mieux se livrer au théâtre qu'au barreau. Ce que Regnard était à l'égard de Molière dans la haute comédie, le comédien Dancourt l'était dans la farce. Beaucoup de ses pièces attirent encore un assez grand concours; elles sont gaies; le dialogue en est naïf. La quantité de pièces qu'on a faites dans ce genre facile est immense; elles sont plus du goût du peuple que des esprits délicats: mais l'amusement est un des besoins de l'homme; et cette espèce de comédie, aisée à représenter, plaît dans Paris et dans les provinces au grand nombre, qui n'est pas susceptible de plaisirs plus relevés. Mort en 1726.

DANET (Pierre), l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses *Dictionnaires de la langue latine et des Antiquités* furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du Dauphin, Monseigneur, et qui, s'ils ne firent pas de ce prince un savant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France. Mort en 1709.

DANGEAU (Louis, abbé de), né en 1643, excellent académicien. Mort en 1723.

DANIEL (Gabriel), jésuite, historiographe de France, né à Rouen en 1649, a rectifié les fautes de Mézeray sur la première et la seconde race. On lui a reproché que sa diction n'est pas toujours pure, que son style est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez fait connaître les usages, les mœurs, les lois; que son histoire est un long détail d'opérations de guerre, dans lesquelles un historien de son état se trompe presque toujours. Mort en 1728.

Le comte de Boulainvilliers dit, dans ses *Mémoires sur le gouvernement de France*, qu'on peut reprocher à Daniel dix mille erreurs: c'est beaucoup; mais heureusement la plupart de ces erreurs sont aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à la place; car qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Montlhéry? Qu'importe par quel endroit Louis le Gros entra dans les masures du Puiset? Un citoyen veut savoir par quels degrés le gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits et les usurpations des différents corps, ce qu'ont fait les états généraux, quel a été l'esprit de la nation. Le grand défaut de Daniel est de n'avoir pas été instruit des droits de la nation, ou de les avoir dissimulés. Il a omis entièrement les célèbres états de 1355. Il n'a parlé des papes, et surtout du grand et bon roi Henri IV, qu'en jésuite; nulle connaissance des finances, nulle de l'intérieur du royaume, ni des mœurs.

Il prétend dans sa préface, et le président Hénault a dit après lui, que les premiers temps de l'histoire de France sont plus intéressants que ceux de Rome, parce que Clovis et Dagobert avaient plus de

terrain que Romulus et Tarquin. Il ne s'est pas aperçu que les faibles commencements de tout ce qui est grand intéressent toujours les hommes; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'était qu'une province, et qui étendit son empire jusqu'à l'Elbe, l'Euphrate et le Niger. Il faut avouer que notre histoire et celle des autres peuples, depuis le cinquième siècle de l'ère vulgaire jusqu'au quinzième, ne sont qu'un chaos d'aventures barbares sous des noms barbares.

D'ARGONNE (Noël), né à Paris en 1634, chartreux à Gaillon. C'est le seul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, sous le nom de *Vigneul de Marville*, sont remplis d'anecdotes curieuses et hasardées. Mort en 1704.

DESCARTES (René), né en Touraine en 1596, fils d'un conseiller au parlement de Bretagne; le plus grand mathématicien de son temps, mais le philosophe qui connut le moins la nature, si on le compare à ceux qui l'ont suivi. Il passa presque toute sa vie hors de France pour philosopher en liberté, à l'exemple de Saumaise, qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère aîné, conseiller au parlement de Bretagne, qui le méprisait beaucoup, et qui disait qu'il était indigne du frère d'un conseiller de s'abaisser à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des solitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé Voët et un nommé Shockius, deux professeurs du galimatias scolastique qu'on enseignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accusation d'athéisme dont les écrivains méprisés ont toujours chargé les philosophes. En vain Descartes avait épuisé son génie à rassembler les preuves de la Divinité, et à en chercher de nouvelles; ses infâmes ennemis le comparèrent à Vanini dans un écrit public : ce n'est pas que Vanini eût été athée, le contraire est démontré; mais il avait été brûlé comme tel, et on ne pouvait faire une comparaison plus odieuse. Descartes eut beaucoup de peine à obtenir une très-légère satisfaction par sentence de l'académie de Groningue. Ses *Méditations*, son *Discours sur la méthode*, sont encore estimés; toute sa physique est tombée, parce qu'elle n'est fondée ni sur la géométrie, ni sur l'expérience. Ses *Recherches sur la dioptrique*, où l'on trouve la loi fondamentale de cette science soupçonnée par Snellius, et des applications de cette loi, qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très-grand géomètre; ses travaux sur les lois du choc des corps, objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, seront toujours, malgré les erreurs qui lui sont échappées, des monuments d'un génie extraordinaire; et le petit livre connu sous le nom de *Géométrie de Descartes* lui assure la supériorité sur tous les mathématiciens de son temps. Il a eu longtemps une si prodigieuse réputation, que La Fontaine, ignorant à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui :

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
 Chez les païens, et qui tient le milieu
 Entre l'homme et l'esprit, comme entre l'huître et l'homme
 Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

L'abbé Genest, dans le siècle présent, s'est donné la malheureuse peine de mettre en vers français la *Physique* de Descartes.

Ce n'est guère que depuis l'année 1730 qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette philosophie chimérique, quand la géométrie et la physique expérimentale ont été plus cultivées. Le sort de Descartes en physique a été celui de Ronsard en poésie. Mort à Stockholm en 1650.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (Jean), né à Paris en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de Richelieu. Sa comédie des *Visionnaires* passa pour un chef-d'œuvre; mais c'est que Molière n'avait pas encore paru. Il fut contrôleur général de l'extraordinaire des guerres et secrétaire du Levant. Sur la fin de sa vie il fut plus connu par son fanatisme que par ses ouvrages. Mort en 1676.

DESTOUCHES (Néricault), né à Tours en 1680, avait été comédien dans sa jeunesse. Après avoir fait plusieurs comédies, il fut chargé longtemps des affaires de France en Angleterre; et ayant rempli ce ministère avec succès, il se remit à faire des comédies. On ne trouve pas dans ses pièces la force et la gaieté de Regnard, encore moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraie plaisanterie, cet excellent comique, qui fait le mérite de l'inimitable Molière; mais il n'a pas laissé de se faire de la réputation après eux. On a de lui quelques pièces qui ont eu du succès, quoique le comique en soit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la comédie qui n'est que langoureuse, de cette espèce de tragédie bourgeoise qui n'est ni tragique ni comique, monstre né de l'impuissance des auteurs et de la satiété du public, après les beaux jours du siècle de Louis XIV. Sa comédie du *Glorieux* est son meilleur ouvrage, et probablement restera au théâtre, quoique le personnage du Glorieux soit, dit-on, manqué; mais les autres caractères paraissent traités supérieurement. Mort en 1754.

DOMAT (Jean), célèbre jurisconsulte. Son livre *des Lois civiles* a eu beaucoup d'approbation. Mort en 1696.

DOUJAT (Jean), né à Toulouse en 1639, jurisconsulte et homme de lettres. Il faisait tous les ans un enfant à sa femme, et un livre. On en dit autant de Tiraqueau. *Le Journal des savants* l'appelle *grand homme*: il ne faut pas prodiguer ce titre. Mort en 1688.

DUBOIS (Gérard), né à Orléans en 1629, de l'Oratoire. Il a fait *l'Histoire de l'Église de Paris*. Mort en 1696.

DUCHÉ DE VANCY (Joseph-François), valet de chambre de Louis XIV, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'Écriture, à l'exemple de Racine, non avec le même succès. L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* est son meilleur ouvrage. Il est dans le grand goût, et quoique ce ne soit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas subsisté longtemps; même bientôt après on s'est réduit aux simples ballets composés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danses : ainsi l'opéra même a dégénéré, dans le temps que presque tout le reste tombait dans la décadence.

Madame de Maintenon fit la fortune de cet auteur : elle le recommanda si fortement à M. de Pontchartrain, secrétaire d'État, que ce ministre, prenant Duché pour un homme considérable, alla lui rendre visite. Duché, homme alors très-obscur, voyant entrer chez lui un secrétaire d'État, crut qu'on allait le conduire à la Bastille. Mort en 1704.

DUCHESNE (André), né en Touraine en 1584, historiographe du roi, auteur de beaucoup d'histoires et de recherches généalogiques. On l'appelait le père de l'histoire de France. Mort en 1640.

DUFRENOY (Charles), né à Paris en 1611, peintre et poète. Son poème de *la Peinture* a réussi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du siècle d'Auguste. Mort en 1665.

DUFRESNY (Charles), né à Paris en 1648. Il passait pour petit-fils de Henri IV, et lui ressemblait. Son père avait été valet de garde-robe de Louis XIII, et le fils l'était de Louis XIV, qui lui fit toujours du bien malgré son dérangement, mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'esprit et plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, et il n'y en a guère où l'on ne trouve des scènes jolies et singulières. Mort en 1724.

DUPLEIX (Scipion), de Condom, quoique né en 1569, peut être compté dans le siècle de Louis XIV; ayant encore vécu sous son règne. Il est le premier historien qui ait cité en marge ses autorités; précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus son *Histoire de France*, parce que depuis lui on a mieux fait et mieux écrit. Mort en 1661.

ESPRIT (Jacques), né à Béziers en 1611, auteur du livre *De la fausseté des vertus humaines*, qui n'est qu'un commentaire du duc de La Rochefoucauld. Le chancelier Séguier, qui goûta sa littérature, lui fit avoir un brevet de conseiller d'État. Mort en 1678.

ESTRADES (le maréchal d'). Ses *Lettres* sont aussi estimées que celles du cardinal d'Ossat; et c'est une chose particulière aux Fran

çais, que de simples dépêches aient été souvent d'excellents ouvrages. Mort en 1686.

FARE (le marquis de LA), connu par ses Mémoires et par quelques vers agréables. Son talent pour la poésie ne se développa qu'à l'âge de près de soixante ans. Ce fut madame de Caylus, l'une des plus aimables personnes de ce siècle par sa beauté et par son esprit, pour laquelle il fit ses premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui :

M'abandonnant un jour à la tristesse,
 Sans espérance, et même sans désirs,
 Je regrettais les sensibles plaisirs
 Dont la douceur enchantait ma jeunesse.
 Sont-ils perdus, disais-je, sans retour ?
 Et n'es-tu pas cruel, Amour,
 Toi que je fis, dès mon enfance,
 Le maître de mes plus beaux jours,
 D'en laisser terminer le cours
 A l'ennuyeuse indifférence ?
 Alors j'aperçus dans les airs
 L'enfant maître de l'univers,
 Qui, plein d'une joie inhumaine,
 Me dit en souriant : Tircis, ne te plains plus,
 Je vais mettre fin à ta peine ;
 Je te promets un regard de Caylus.

Né en 1644 ; mort en 1713.

FAYETTE (Marie-Madeleine de La Vergne, comtesse de LA). Sa *Princesse de Clèves* et sa *Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens et des aventures naturelles décrites avec grâce. Avant elle, on écrivait d'un style ampoulé des choses peu vraisemblables. Morte en 1693.

FÉLIBIEN (André), né à Chartres en 1619. Il est le premier qui, dans les inscriptions de l'Hôtel de ville, ait donné à Louis XIV le nom de *Grand*. Ses *Entretiens sur la vie des peintres* sont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il est élégant, profond, et il respire le goût ; mais il dit trop peu de choses en trop de paroles, et est absolument sans méthode. Mort en 1695.

FÉNELON (François de Salignac-), archevêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différents. Tous partent d'un cœur plein de vertu ; mais son *Télémaque* l'inspire. Il a été vainement blâmé par Gueudeville et par l'abbé Faydit. Mort à Cambrai en 1715.

Après la mort de Fénelon, Louis XIV brûla lui-même tous les manuscrits que le duc de Bourgogne avait conservés de son précepteur. Ramsay, élève de ce célèbre archevêque, m'a écrit ces mots :

S'il était né en Angleterre, il aurait développé son génie, et donné l'essor sans crainte à ses principes, que personne n'a connus.

FERRAND, conseiller de la cour des aides. On a de lui de très-jolis vers. Il joutait avec Rousseau dans l'épigramme et le madrigal. Voici dans quel goût Ferrand écrivait :

D'amour et de mélancolie
Célestinus enfin consumé,
En fontaine fut transformé,
Et qui boit de ses eaux oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé
Pour mieux oublier Égérie,
J'y courus hier vainement :
A force de changer d'amant,
L'infidèle l'avait varié.

On voit que Ferrand mettait plus de naturel, de grâce et de délicatesse dans ses sujets galants, et Rousseau plus de force et de recherche dans des sujets de débauche. Mort en 1720.

FEUQUIÈRES (Antoine de Pas, marquis de), né à Paris en 1648, officier consommé dans l'art de la guerre, et excellent guide, s'il est critique trop sévère. Mort en 1711.

FÈVRE (Tannegui LE), né à Caen en 1615, calviniste, professeur à Saumur, méprisant ceux de sa secte, et demeurant parmi eux, plus philosophe que huguenot, écrivant aussi bien en latin qu'on puisse écrire dans une langue morte, faisant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres est d'avoir produit madame Dacier. Mort en 1678.

FÈVRE (Anne LE), madame Dacier, née calviniste à Saumur, en 1651, illustre par sa science. Le duc de Montausier la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de Monseigneur. Le *Florus* avec des notes latines est d'elle. Ses traductions de *Térence* et d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. La Motte ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, et elle ne combattit qu'avec de l'érudition. Morte en 1720, au Louvre.

FLÉCHIER (Esprit), du comtat d'Avignon, né en 1632, évêque de Lavaur, et puis de Nîmes, poète français et latin, historien, prédicateur, mais connu surtout par ses belles oraisons funèbres. Son *Histoire de Théodose* a été faite pour l'éducation de Monseigneur. Le duc de Montausier avait engagé les meilleurs esprits de France à travailler, par de bons ouvrages, à cette éducation. Mort en 1720.

FLEURY (Claude), né en 1640, sous-précepteur du duc de Bourgogne, et confesseur de Louis XV, son fils, vécut à la cour dans la solitude et dans le travail. Son *Histoire de l'Église* est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les discours préliminaires sont fort au-

dessus de l'histoire. Ils sont presque d'un philosophe, mais l'histoire n'en est pas. Mort en 1723.

FONTAINE (Jean LA), né à Château-Thierry en 1621, le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre, quoique négligé et inégal. Il fut le seul des grands hommes de son temps qui n'eut point de part aux bienfaits de Louis XIV. Il y avait droit par son mérite et par sa pauvreté. Dans la plupart de ses fables¹ il est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui, en quelque langue que ce puisse être. Dans les contes qu'il a imités de l'Arioste, il n'a pas son élégance et sa pureté; il n'est pas, à beaucoup près, si grand peintre; et c'est ce que Boileau n'a pas aperçu dans sa dissertation sur *Joconde*, parce que Despréaux ne savait presque pas l'italien. Mais dans les contes puisés chez Boccace, La Fontaine lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de grâces, de finesse. Boccace n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté et l'exactitude dans le langage. Il a fixé sa langue, et La Fontaine a souvent corrompu la sienne. Mort en 1695.

Il faut que les jeunes gens, et surtout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec son beau naturel le familier, le bas, le négligé, le trivial; défauts dans lesquels il tombe trop souvent. Il commence par dire au Dauphin, dans son prologue :

Et si de t'agrèer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On sent assez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le prix d'agrèer. La pensée est aussi fausse que l'expression est mauvaise.

Vous chantiez ? j'en suis bien aise :
Hé bien, dansez maintenant.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale ?

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire !
Tout cela c'est la mer à boire.

Il faut avouer que Phèdre écrit avec une pureté qui n'a rien de cette bassesse.

Le gibier du lion, ce ne sont point moineaux,
Mais beaux et bons sangliers, daims et cerfs bons et beaux.

Un jour sur ses longs pieds allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou.

Et le renard qui a cent tours dans son sac, et le chat qui n'en a qu'un dans son bissac.

¹ Voir *Fables de J. La Fontaine*, Paris, Charpentier, 1851, 1 vol.

Distinguons bien ces négligences, ces puérités, qui sont en très-grand nombre, des traits admirables de ce charmant auteur, qui sont en plus grand nombre encore.

Quel est donc le pouvoir des vers naturels, puisque, par ce seul charme, La Fontaine, avec de grandes négligences, a une réputation si universelle et si méritée, sans avoir jamais rien inventé! Mais aussi quel mérite dans les anciens Asiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable!

FONTENELLE (Bernard Le Bouvier de), né à Rouen le 11 février 1657. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siècle de Louis XIV ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées qui portent toutes les espèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*; et depuis il donna l'opéra de *Thétis et Pélée*, dans lequel il imita beaucoup Quinault, et qui eut un grand succès. Celui d'*Énée et Lavinie* en eut moins. Il essaya ses forces au théâtre tragique; il aida mademoiselle Bernard dans quelques pièces. Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680, et jamais imprimée. Elle lui attira trop longtemps de très-injustes reproches: car il avait eu le mérite de reconnaître que, bien que son esprit s'étendit à tout, il n'avait pas le talent de Pierre Corneille, son oncle, pour la tragédie.

En 1686 il fit l'allégorie de *Méro* et d'*Enégu*¹; c'est Rome et Genève. Cette plaisanterie si connue, jointe à l'*Histoire des oracles*, excita depuis contre lui une persécution. Il en essuya une moins dangereuse, et qui n'était que littéraire, pour avoir soutenu qu'à plusieurs égards les modernes valaient bien les anciens. Racine et Boileau, qui avaient pourtant intérêt que Fontenelle eût raison, affectèrent de le mépriser, et lui fermèrent longtemps les portes de l'Académie. Ils firent contre lui des épigrammes; il en fit contre eux, et ils furent toujours ses ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lesquels on remarquait déjà cette finesse et cette profondeur qui décèlent un homme supérieur à ses ouvrages mêmes. On remarqua dans ses vers et dans ses *Dialogues des morts* l'esprit de Voiture, mais plus étendu et plus philosophique. Sa *Pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en son genre. Il sut faire des *Oracles* de Van Dale un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des ennemis violents, auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accrédités ont tort. Il se tourna vers la géométrie et vers la physique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts

¹ Aucun opuscule ne porte le nom de *Méro* et *Enégu*. La Harpe a commis la même erreur dans le *Cours de littérature*. Ces deux mots désignant Rome et Genève se trouvent dans la *Relation de l'île de Bornéo*, petit ouvrage longtemps attribué à Fontenelle, sur la foi de Bayle, et qui peut-être n'est pas de lui.

d'agrément. Nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec un applaudissement universel. Son *Histoire de l'Académie* jette très-souvent une clarté lumineuse sur les mémoires les plus obscurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les sciences. Si quelquefois il y répara dit trop d'ornement, c'était de ces moissons abondantes dans lesquelles les fleurs croissent naturellement avant les épis.

Cette *Histoire de l'Académie des sciences* serait aussi utile qu'elle est bien faite, s'il n'avait eu à rendre compte que de vérités découvertes ; mais il fallait souvent qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, et dont la plupart sont détruites.

Les éloges qu'il prononça des académiciens morts ont le mérite singulier de rendre les sciences respectables, et ont rendu tel leur auteur. En vain l'abbé des Fontaines et d'autres gens de cette espèce ont voulu obscurcir sa réputation ; c'est le propre des grands hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il fit imprimer depuis des comédies froides, peu théâtrales, et une apologie des tourbillons de Descartes, on a pardonné ces comédies en faveur de sa vieillesse, et son cartésianisme en faveur des anciennes opinions qui, dans sa jeunesse, avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière et des grâces sur les sciences abstraites, et il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talents ont été soutenus par la connaissance des langues et de l'histoire, et il a été sans contredit au-dessus de tous les savants qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *Histoire des oracles*, qui n'est qu'un abrégé très-sage et très-modéré de la grande histoire de Van Dale, lui fit une querelle assez violente avec quelques jésuites compilateurs de la *Vie des saints*, qui avaient précisément l'esprit des compilateurs. Ils écrivirent à leur manière contre le sentiment raisonnable de Van Dale et de Fontenelle. Le philosophe de Paris ne répondit point ; mais son ami, le savant Basnage, philosophe de Hollande, répondit, et le livre des compilateurs ne fut pas lu. Plusieurs années après, le jésuite Le Teller, confesseur de Louis XIV, ce malheureux auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal et tant de ridicule en France, déséra Fontenelle à Louis XIV comme un athée, et rappela l'allégorie de *Méro* et d'*Enégu*. Marc-René de Paulmy, marquis d'Argenson, alors lieutenant de police, et depuis garde des sceaux, écarta la persécution qui allait éclater contre Fontenelle ; et ce philosophe le fait assez entendre dans l'éloge du garde des sceaux d'Argenson, prononcé dans l'*Académie des sciences*. Cette anecdote est plus curieuse que tout ce qu'a dit l'abbé Trublet de Fontenelle. Mort le 9 janvier 1757, âgé de cent ans moins un mois et deux jours.

FORBIN (Claude, chevalier de), chef d'escadre en France, grand amiral du roi de Siam. Il a laissé des Mémoires curieux qu'on a rédigés, et l'on peut juger entre lui et du Guay-Trouin. Mort en 1733.

FOSSE (Antoine de LA), né en 1658. *Manlius* est sa meilleure pièce de théâtre. Mort en 1708.

FRAGUIER (Claude), né à Paris en 1666, bon littérateur et plein de goût. Il a mis la philosophie de Platon en bons vers latins. Il eût mieux valu faire de bons vers français. On a de lui d'excellentes Dissertations dans le recueil utile de l'Académie des belles-lettres. Mort en 1728.

FURETIÈRE (Antoine), né en 1620, fameux par son Dictionnaire et par sa querelle. Mort en 1688.

GACON (François), né à Lyon en 1667, mis par le P. Nicéron dans le catalogue des hommes illustres, et qui n'a été fameux que par de grossières plaisanteries qu'on appelle *brevets de la calotte*. Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sais quelle association qu'on appelait *le régiment des fous et de la calotte*. Ce n'est pas là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages, et leurs auteurs, qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. Gacon n'écrivit presque que de mauvaises satires en mauvais vers contre les auteurs les plus estimés de son temps. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise prose sont encore plus méprisés que lui. On n'en parle ici que pour inspirer le même mépris envers ceux qui pourraient l'imiter. Mort en 1725.

GALLAND (Antoine), né en Picardie en 1646. Il apprit à Constantinople les langues orientales, et traduisit une partie des contes arabes qu'on connaît sous le titre des *Mille et une nuits*; il y mit beaucoup du sien : c'est un des livres les plus connus en Europe; il est amusant pour toutes les nations. Mort en 1715.

GALLOIS (Jean), l'abbé, né à Paris en 1632, savant universel, fut le premier qui travailla au *Journal des savants* avec le conseiller-clerc Sallo, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de latin au ministre d'État Colbert, qui, malgré ses occupations, crut avoir assez de temps pour apprendre cette langue; il prenait surtout ses leçons en carrosse dans ses voyages de Versailles à Paris. On disait, avec vraisemblance, que c'était en vue d'être chancelier. On peut observer que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne savaient pas le latin, Louis XIV et M. Colbert. On prétend que l'abbé Gallois disait : *M. Colbert veut quelquefois se familiariser avec moi, mais je le repousse par le respect*. On attribue ce même mot à Fontenelle à l'égard du régent : il est plus dans le caractère de Fontenelle, et le régent avait dans le sien plus de familiarité que Colbert. Mort en 1707.

GASSENDI (Pierre), né en Provence en 1592, restaurateur d'une

partie de la physique d'Épicure. Il sentit la nécessité des atomes et du vide. Newton et d'autres ont démontré depuis ce que Gassendi avait affirmé. Il eut moins de réputation que Descartes, parce qu'il était plus raisonnable, et qu'il n'était pas inventeur; mais on l'accusa, comme Descartes, d'athéisme. Quelques-uns crurent que celui qui admettait le vide, comme Épicure, niait un Dieu comme lui. C'est ainsi que raisonnent les calomnieux. Gassendi, en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé *le saint prêtre*; à Paris quelques envieux l'appelaient *l'athée*. Il est vrai qu'il était sceptique, et que la philosophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'existence d'un Être suprême. Il avait avancé longtemps avant Locke, dans une grande lettre à Descartes, qu'on ne connaît point du tout l'âme; que Dieu peut accorder la pensée à l'autre être inconnu qu'on nomme matière, et la lui conserver éternellement. Mort en 1655.

GÉDOYN, chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, auteur d'une excellente traduction de Quintilien et de Pausanias. Il était entré chez les jésuites à l'âge de quinze ans, et en sortit dans un âge mûr. Il était si passionné pour les bons auteurs de l'antiquité, qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur religion en faveur des beautés de leurs ouvrages et de leur mythologie; il trouvait dans la Fable une philosophie naturelle admirable, et des emblèmes frappants de toutes les opérations de la Divinité. Il croyait que l'esprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande poésie et la grande éloquence avaient disparu du monde avec la mythologie des Grecs. Le poëme de Milton lui paraissait un poëme barbare, et d'un fanatisme sombre et dégoûtant, dans lequel le diable hurle sans cesse contre le Messie. Il écrivit sur ce sujet quatre dissertations très-curieuses; on croit qu'elles seront bientôt imprimées. Mort en 1744.

N. B. On a imprimé dans quelques dictionnaires que Ninon lui accorda ses faveurs à quatre-vingts ans. En ce cas on aurait dû dire plutôt que l'abbé Gédoyne lui accorda les siennes; mais c'est un conte ridicule. Ce fut à l'abbé de Châteauneuf que Ninon donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait soixante ans accomplis.

GENDRE (Louis LE), né à Rouen en 1659, a fait une *Histoire de France*. Pour bien faire cette histoire, il faudrait la plume et la liberté du président de Thou; et il serait encore très-difficile de rendre les premiers siècles intéressants. Mort en 1733.

GENEST (Charles-Claude), né en 1635, aumônier de la duchesse d'Orléans, philosophe et poëte. Sa tragédie de *Pénélope* a encore du succès sur le théâtre, et c'est la seule de ses pièces qui s'y soit conservée. Elle est au rang de ces pièces écrites d'un style lâche et prosaïque, que les situations font tolérer dans la représentation. Son laborieux ouvrage de *la Philosophie de Descartes*, en rimes plutôt qu'en

vers, signala plus sa patience que son génie ; et il n'eut guère rien de commun avec Lucrèce que de versifier une philosophie erronée presque en tout. Il eut part aux bienfaits de Louis XIV. Mort en 1719.

GIRARD (l'abbé), de l'Académie. Son livre des *Synonymes* est très-utile ; il subsistera autant que la langue, et servira même à la faire subsister. Mort fort vieux en 1748.

GODEAU (Antoine), l'un de ceux qui servirent à l'établissement de l'Académie française, poète, orateur et historien. On sait que, pour faire un jeu de mots, le cardinal de Richelieu lui donna l'évêché de Grasse, pour le *Benedicite* mis en vers. Son *Histoire ecclésiastique* en prose fut plus estimée que son poème sur les *Fastes de l'Église*. Il se trompa en croyant égaler les *Fastes d'Ovide* ; ni son sujet ni son génie n'y pouvaient suffire. C'est une grande erreur de penser que les sujets chrétiens puissent convenir à la poésie comme ceux du paganisme, dont la mythologie, aussi agréable que fausse, animait toute la nature. Mort en 1672.

GODEFROY (Théodore), fils de Denis Godefroy, Parisien, homme savant, né à Genève en 1580, historiographe de France sous Louis XIII et Louis XIV. Il s'appliqua surtout aux titres et au cérémonial. Mort en 1648.

N. B. Son père, Denis, a rendu un service important à l'Europe par son travail immense sur le *Corpus juris civilis*.

GODEFROY (Denis), son fils, né à Paris en 1615, historiographe de France comme son père. Mort en 1681. Toute cette famille a été illustre dans la littérature.

GOMBAULD (Jean Ogier de), quoique né sous Charles IX¹, vécut longtemps sous Louis XIV. Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers. Mort en 1666.

GOMBERVILLE (Marin), né à Paris en 1600, l'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le temps du bon goût, et sa réputation mourut avec lui. Mort en 1674.

GONDY (Jean-François), cardinal de Retz, né en 1613, qui vécut en Catilina dans sa jeunesse, et en Atticus dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses Mémoires sont dignes de Salluste, mais tout n'est pas égal. Mort en 1679.

GOURVILLE, valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, devenu son ami, et même celui du grand Condé. Dans le même temps, pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne ; ensuite, proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministère. Nous avons de lui des Mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance et de sa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuses.

¹ Gombauld naquit en 1576, et Charles IX mourut le 31 mai 1574.

GRAND (Joaquim LE), né en Normandie en 1653, élève du père Le Cointe. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'histoire. Mort en 1733.

GRÉCOURT, chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un succès prodigieux. Le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet, et dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme : le commencement en est très-heureux ; mais la suite n'y répond pas. Le diable n'y parle pas aussi plaisamment qu'il est amené. Le style est bas, uniforme, sans dialogue, sans grâces, sans finesse, sans pureté de style, sans imagination dans l'expression ; et ce n'est enfin qu'une histoire satirique de la bulle *Unigenitus* en vers burlesques, parmi lesquels il s'en trouve de très-plaisants. Mort en 1743.

GUAY-TROUIN (DU), né à Saint-Malò en 1673, d'armateur devenu lieutenant général des armées navales, l'un des plus grands hommes en son genre, a donné des Mémoires écrits du style d'un soldat, et propres à exciter l'émulation chez ses compatriotes. Mort en 1736.

GUÉRET (Gabriel), né à Paris en 1641, connu dans son temps par son *Parnasse réformé* et par la *Guerre des auteurs*. Il avait du goût ; mais son discours, *Si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du palais*, conjointement avec Blondeau : ce *Journal du palais* est un recueil des arrêts des parlements de France, jugements souvent différents dans des causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la jurisprudence a besoin d'être réformée, que cette nécessité où l'on est de recueillir des arrêts. Mort en 1688.

GUET (Jacques-Joseph DU), né en Forez en 1649, l'une des meilleures plumes du parti janséniste. Son livre de *l'Éducation d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, et il a été achevé par une autre main. Le style de Du Guet est formé sur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands services aux lettres ; trois volumes sur vingt-cinq chapitres d'*Isaïe* prouvent qu'il n'était avare ni de son temps ni de sa plume. Mort en 1733.

HALDE (DU), jésuite, quoiqu'il ne soit point sorti de Paris, et qu'il n'ait point vu le chinois, a donné, sur les mémoires de ses confrères, la plus ample et la meilleure description de l'empire de la Chine qu'on ait dans le monde. Mort en 1743.

L'insatiable curiosité que nous avons de connaître à fond la religion, les lois, les mœurs des Chinois, n'est point encore satisfaite : un bourgmestre de Middelbourg, nommé Hudde, homme très-riche, guidé par sa seule curiosité, alla à la Chine vers l'an 1700. Il employa une grande partie de son bien à s'instruire de tout. Il apprit si parfaitement la langue, qu'on le prenait pour un Chinois. Heuren-

sement pour lui, la forme de son visage ne le trahissait pas. Enfin il sut parvenir au grade de mandarin; il parcourut toutes les provinces en cette qualité, et revint ensuite en Europe avec un recueil de trente années d'observations; elles ont été perdues dans un naufrage : c'est peut-être la plus grande perte qu'ait faite la république des lettres.

HAMEL (Jean-Baptiste DU), de Normandie, né en 1624, secrétaire de l'Académie des sciences. Quoiqu'il fût philosophe, il était théologien. La philosophie, qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui à ses ouvrages, mais son nom a subsisté. Mort en 1706.

HAMILTON (Antoine, comte d'), né à Caen¹. On a de lui quelques jolies poésies, et il est le premier qui ait fait des romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de Scarron. Ses *Mémoires du comte de Gramont*, son beau-frère, sont de tous les livres celui où le fond le plus mince est paré du style le plus gai, le plus vif et le plus agréable. C'est le modèle d'une conversation enjouée, plus que le modèle d'un livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans ses Mémoires que celui de friponner ses amis au jeu, d'être volé par son valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres.

HARDOUIN (Jean), jésuite, né à Quimper en 1646, profond dans l'histoire, et chimérique dans les sentiments. *Il faut s'enquérir*, dit Montaigne, *non quel est le plus savant, mais le mieux savant*. Hardouin poussa la bizarrerie jusqu'à prétendre que l'*Énéide* et les *Odes* d'Horace ont été composées par des moines du treizième siècle : il veut qu'Énée soit Jésus-Christ; et Lalagé, la maîtresse d'Horace, est la religion chrétienne. Le même discernement qui faisait voir au P. Hardouin le Messie dans Énée, lui découvrait des athées dans les PP. Thomassin, Quesnel, Malebranche, dans Arnould, dans Nicole et Pascal. Sa folie ôta à sa calomnie toute son atrocité; mais tous ceux qui renouvellent cette accusation d'athéisme contre des sages ne sont pas toujours reconnus pour fous, et sont souvent très-dangereux. On a vu des hommes abuser de leur ministère, en employant ces armes contre lesquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre sans ressource des personnes respectables auprès des princes trop peu instruits. Mort en 1729.

HECQUET, médecin, mit au jour en 1722 le système raisonné de la *trituration*, idée ingénieuse qui n'explique pas la manière dont se fait la digestion. Les autres médecins y ont joint le suc gastrique et la chaleur des viscères; mais nul n'a pu découvrir le secret de la nature, qui se cache dans toutes ses opérations.

HELVÉTIUS, fameux médecin, qui a très-bien écrit sur l'économie animale et sur la fièvre. Mort vers l'an 1750. Il était père d'un vrai

¹ Non pas à Caen, mais en Irlande, vers 1646.

philosophe qui renonça à la place de fermier général pour cultiver les lettres, et qui a eu le sort de plusieurs philosophes, persécuté pour un livre et pour sa vertu.

HESNAULT, connu par le sonnet de l'Avorton, par d'autres pièces, et qui aurait une très-grande réputation, si les trois premiers chants de sa traduction de *Lucrèce*, qui furent perdus, avaient paru et avaient été écrits comme ce qui nous est resté du commencement de cet ouvrage. Mort en 1682. Au reste, la postérité ne le confondra pas avec un homme du même nom, et d'un mérite supérieur, à qui nous devons la plus courte et la meilleure *Histoire de France*, et peut-être la seule manière dont il faudra désormais écrire toutes les grandes histoires. Car la multiplicité des faits et des écrits devient si grande, qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits et aux dictionnaires. Mais il sera difficile d'imiter l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, d'approfondir tant de choses en paraissant les effleurer.

HÉNAULT, président aux enquêtes du parlement, surintendant de la maison de la reine, de l'Académie française, né à Paris vers l'an 1686. Nous avons déjà parlé de son livre utile de l'abrégé de l'*Histoire de la France*. Les recherches pénibles qu'une telle étude doit avoir coûté ne l'ont pas empêché de sacrifier aux Grâces; et il a été du très-petit nombre de savants qui ont joint aux travaux utiles les agréments de la société, qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'histoire ce que Fontenelle a été dans la philosophie. Il l'a rendue familière; aussi lui avons-nous rendu, comme à Fontenelle, justice de son vivant. Mort en 1770.

HERBELOT (Barthélemi d'), né à Paris en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les langues et les histoires orientales; peu célèbre d'abord dans sa patrie; reçu par le grand-duc de Toscane, Ferdinand II, avec une distinction qui apprit à la France à connaître son mérite; rappelé ensuite et encouragé par Colbert, qui encourageait tout. Sa *Bibliothèque orientale* est aussi curieuse que profonde. Mort en 1695.

HERMANT (Godefroy), né à Beauvais en 1616. Il n'a fait que des ouvrages polémiques qui s'anéantissent avec la dispute. Mort en 1690.

HERMANT (Jean), né à Caen en 1650, auteur de l'*Histoire des conciles, des ordres religieux, des hérésies*. Cette histoire des hérésies ne vaut pas celle de M. Pluquet. Mort en 1725.

HIRE (Philippe LA), né à Paris en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été un savant mathématicien, et a beaucoup contribué à la fameuse méridienne de France. Mort en 1718.

HOSIER (Pierre D'), né à Marseille en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies, et qui en fit une science. Louis XIII le fit gentilhomme servant, maître d'hôtel, et gentilhomme ordinaire de sa chambre. Louis XIV lui donna un brevet de con-

seiller d'État. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompensés; leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine. Mort en 1660.

HOSPITAL (François, marquis de L'), né en 1661, le premier qui ait écrit en France sur le calcul inventé par Newton, qu'il appela les *infinitement petits*; c'était alors un prodige. Mort en 1704.

HOULIÈRES (Antoinette de La Garde DES). De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. C'est dommage qu'elle soit l'auteur du mauvais sonnet contre l'admirable *Phèdre* de Racine. Ce sonnet ne fut bien reçu du public que parce qu'il était satirique. N'est-ce pas assez que les femmes soient jalouses en amour? faut-il encore qu'elles le soient en belles-lettres? Une femme satirique ressemble à Méduse et à Scylla, deux beautés changées en monstres. Morte en 1694.

HUET (Pierre-Daniel), né à Caen en 1630, savant universel, et qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine Christine à Stockholm, il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuèrent à l'éducation du Dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. Huet se fit prêtre à quarante ans; il eut l'évêché d'Avranches, qu'il abdiqua ensuite, pour se livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ses livres, *le Commerce et la navigation des anciens*, et *l'Origine des romans*, sont le plus d'usage. Son *Traité sur la faiblesse de l'esprit humain* a fait beaucoup de bruit, et a paru démentir sa *Démonstration angélique*. Mort en 1721.

JACQUELOT (Isaac), né en Champagne en 1647; calviniste, pasteur à la Haye, et ensuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la religion. Mort en 1708.

JOLY (Gui), conseiller au Châtelet, secrétaire du cardinal de Retz, a laissé des Mémoires qui sont à ceux du cardinal ce qu'est le domestique au maître; mais il y a des particularités curieuses.

JOUVENCY (Joseph), jésuite, né à Paris en 1643. C'est encore un homme qui a eu le mérite obscur d'écrire en latin aussi bien qu'on le puisse de nos jours. Son livre *De ratione discendi et docendi* est un des meilleurs qu'on ait en ce genre, et des moins connus depuis Quintilien. Il publia en 1710, à Rome, une partie de l'histoire de son ordre: il l'écrivit en jésuite et en homme qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui pense tout différemment de Rome et des jésuites, condamna ce livre, dans lequel on justifiait le père Guignard, condamné à être pendu par ce même parlement pour l'assassinat commis sur la personne de Henri IV par l'écolier Châtel. Il est très-vrai que Guignard n'était nullement complice, et qu'on le jugea à la rigueur; mais il n'est pas moins vrai que cette rigueur était néces-

saire dans ces temps malheureux où une partie de l'Europe, aveuglée par le plus horrible fanatisme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois et le meilleur des hommes. Mort en 1719.

LABBE (Philippe), né à Bourges en 1607, jésuite. Il a rendu de grands services à l'histoire. On a de lui soixante et seize ouvrages. Mort en 1667.

LABOUREUR (Jean LE), né à Montmorency en 1623, gentilhomme servant de Louis XIV, et ensuite son aumônier. Sa relation du voyage de Pologne, qu'il fit avec madame la maréchale de Guébriant, la seule femme qui ait jamais eu le titre et fait les fonctions d'ambassadrice plénipotentiaire, est assez curieuse. Les commentaires historiques dont il a enrichi les Mémoires de Castelnau ont répandu beaucoup de jour sur l'histoire de France. Le mauvais poème de *Charlemagne* n'est pas de lui, mais de son frère. Mort en 1675.

LAINÉ ou LAINEZ (Alexandre), né dans le Hainaut en 1650; poète singulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'est donné la peine de faire élever à grands frais un Parnasse en bronze, couvert de figures en relief de tous les poètes et musiciens dont il s'est avisé, a mis ce Lainé au rang des plus illustres. Les seuls vers délicats qu'on ait de lui sont ceux qu'il fit pour madame Martel :

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux si vantés
Qu'Athènes sur ses bords consacrait à Neptune,
Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés ;
Et, prenant un trait de chacune,
El fit de sa Vénus le portrait immortel.
Hélas ! s'il avait vu l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne sait pas que ces vers sont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'Arioste :

*Non avea da torre altra, che costei ;
Che tutte le bellezze erano in lei.*

(Chant XI, str. LXXI.)

Mort en 1710.

LAINET ou LÉNÉT (Pierre), conseiller d'État, natif de Dijon, attaché au grand Condé, a laissé des Mémoires sur la guerre civile. Tous les Mémoires de ce temps sont éclaircis et justifiés les uns par les autres. Ils mettent la vérité de l'histoire dans le plus grand jour. Ceux de Lainet ont une anecdote très-remarquable. Une dame de qualité, de Franche-Comté, se trouvant à Paris, grosse de huit mois, en 1664, son mari absent depuis un an arrive ; elle craint qu'il ne la tue ; elle s'adresse à Lainet sans le connaître. Celui-ci consulte l'am-

bassadeur d'Espagne; tous deux imaginent de faire enfermer le mari par lettre de cachet à la Bastille, jusqu'à ce que la femme soit relevée de couches. Ils s'adressent à la reine. Le roi, en riant, fait et signe la lettre de cachet lui-même; il sauve la vie de la femme et de l'enfant; ensuite il demande pardon au mari, et lui fait un présent.

LAMBERT (Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de), née en 1647, dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits d'une morale utile et d'un style agréable. Son *Traité de l'amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illustré ce beau siècle est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain :

Le donne son venute in eccellenza

Di ciascun' arte ove hanno posto cura.

(ARIOSTE, chap. xx, str. 2.)

Morte à Paris en 1733.

LAMY (Bernard), né au Mans en 1645, de l'Oratoire, savant dans plus d'un genre. Il composa ses *Éléments de mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. Mort en 1715.

LANCELOT (Claude), né à Paris en 1616. Il eut part à des ouvrages très-utiles que firent les solitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeunesse. Mort en 1695.

LARREY (Isaac de), né en Normandie en 1638. Son *Histoire d'Angleterre* fut estimée avant celle de Rapin de Thoyras; et son *Histoire de Louis XIV* ne le fut jamais. Mort à Berlin en 1719.

LAUNAY (François de), né à Angers en 1642, jurisconsulte et homme de lettres. Il fut le premier qui enseigna le droit français à Paris. Mort en 1693.

LAUNOY (Jean de), né en Normandie en 1603, docteur en théologie, savant laborieux et critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, et surtout de l'existence de plusieurs saints. On sait qu'un curé de Saint-Eustache disait : *Je lui fais toujours de profondes révérences de peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache*. Mort en 1678.

LAURIÈRE (Eusèbe), né à Paris en 1659, avocat. Personne n'a plus approfondi la jurisprudence et l'origine des lois; c'est lui qui dressa le plan du *Recueil des ordonnances*, ouvrage immense qui signale le règne de Louis XIV. C'est un monument de l'inconstance des choses humaines. Un recueil d'ordonnances n'est que l'histoire des variations. Mort en 1728.

LECLERC (Jean), né à Genève en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le seul savant de sa famille, mais il était le plus savant. Sa *Bibliothèque universelle*, dans laquelle il imita la *République des lettres* de Bayle, est son meilleur ouvrage. Son plus grand mérite est d'avoir alors approché de Bayle, qu'il a combattu souvent. Il a

beaucoup plus écrit que ce grand homme; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire et d'instruire, qui est si au-dessus de la science. Mort à Amsterdam en 1736.

LÉMERY (Nicolas), né à Rouen en 1645, fut le premier chimiste raisonnable, et le premier qui ait donné une *Pharmacopée universelle*. Mort en 1715.

LENFANT (Jacques), né en Beauce en 1661, pasteur calviniste à Berlin. Il contribua plus que personne à répandre les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne. Son *Histoire du concile de Constance*, bien faite et bien écrite, sera jusqu'à la dernière postérité un témoignage du bien et du mal qui peuvent résulter de ces grandes assemblées, et que du sein des passions, de l'intérêt, et de la cruauté même, il peut encore sortir de bonnes lois. Mort en 1728.

LYONS (Jean DES), né à Pontoise en 1615, docteur de Sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouissances à la fête des Rois sont des profanations, et que le monde allait bientôt finir. Mort en 1700.

L'ISLE (Guillaume de), né à Paris en 1675, a réformé la géographie, qui aura longtemps besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude. Il a enseigné à Louis XV la géographie, et n'a point fait de meilleur élève. Ce monarque a composé, après la mort de son maître, un *Traité du cours de tous les fleuves*. Guillaume de l'Isle est le premier qui ait eu le titre de premier géographe du roi. Mort en 1726.

LONG (Jacques LE), né à Paris en 1655, de l'Oratoire. Sa *Bibliothèque historique de la France* est d'une grande recherche et d'une grande utilité, à quelques fautes près. Mort en 1721.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard de Requeleyne, baron de), né en Bourgogne en 1659. Il possédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très-rare en ce temps-là : on a de lui des traductions en vers d'*Anacréon*, *Sapho*, *Bion* et *Moschus*. Sa tragédie de *Médée*, quoique inégale et trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de Pierre Corneille; mais la *Médée* de Corneille n'était pas de son bon temps. Longepierre fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poètes grecs, et il les imita en ne mêlant point l'amour à ces sujets sévères et terribles; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs, et dans le vide d'action et d'intrigue, et ne les égala point dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des poètes. Il n'a donné au théâtre que *Médée* et *Électre*¹. Mort en 1721.

LONGUERUE (Louis du Four de), né à Charleville en 1652, abbé du Jard : il savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'Eu-

¹ Et *Sesostris*, en 1695.

rope. Apprendre plusieurs langues médiocrement, c'est le fruit du travail de quelques années; parler purement et éloquemment la sienne, le travail de toute la vie. Il savait l'histoire universelle; et on prétend qu'il composa de mémoire la description historique et géographique de la France ancienne et moderne. Mort vers l'an 1733.

LONGUEVAL (Jacques), né en 1681, jésuite. Il a fait huit volumes de l'*Histoire de l'Église gallicane*, continuée par le P. Fontenay. Mort en 1735.

LOUBÈRE (Simon de LA), né à Toulouse en 1642, et envoyé à Siam en 1687. On a de lui des mémoires de ce pays, meilleurs que ses sonnets et ses odes. Mort en 1729.

Il y a un jésuite du même pays et du même nom, savant mathématicien, mais qui n'est plus connu que pour avoir voulu partager avec Pascal la gloire d'avoir résolu les problèmes sur la cycloïde.

MABILLON (Jean), né en Champagne en 1632, bénédictin. C'est lui qui, étant chargé de montrer le trésor de Saint-Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité*. Il a fait de profondes recherches. Colbert l'employa à rechercher les anciens titres. Mort en 1707.

MAIGNAN (Emmanuel), né à Toulouse en 1601, minime, l'un de ceux qui ont appris les mathématiques sans maître; professeur de mathématiques à Rome, où il y a toujours eu depuis un professeur minime français. Mort à Toulouse en 1676.

MAILLET (Benoît de), consul au grand Caire. On a de lui des lettres instructives sur l'Égypte, et des ouvrages manuscrits d'une philosophie hardie. L'ouvrage intitulé *Telliamed* est de lui, ou du moins a été fait d'après ses idées. On y trouve l'opinion que la terre a été toute couverte d'eau, opinion adoptée par M. de Buffon, qui l'a fortifiée de preuves nouvelles; mais ce n'est et ce ne sera longtemps qu'une opinion. Il est même certain qu'il existe de grands espaces où l'on ne trouve aucun vestige du séjour des eaux; d'autres où l'on n'aperçoit que des dépôts laissés par les eaux terrestres. Mort en 1738.

MAIMBOURG (Louis), jésuite, né en 1610. Il y a encore quelques-unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite. Ce qui est singulier, c'est qu'il fut obligé de quitter les jésuites pour avoir écrit en faveur du clergé de France. Mort à Saint-Victor en 1686.

MAINTENON (Françoise d'Aubigné Scarron, marquise de). Elle est auteur, comme madame de Sévigné, parce qu'on a imprimé ses lettres après sa mort. Les unes et les autres sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de madame de Sévigné; elles ont plus de gaieté, plus de liberté: celles de madame de Maintenon sont plus contraintes; il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publi-

ques. Madame de Sévigné, en écrivant à sa fille, n'écrivait que pour sa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes et dans les autres. On voit par celles de madame de Maintenon qu'elle avait épousé Louis XIV; qu'elle influait dans les affaires d'État, mais qu'elle ne les gouvernait pas; qu'elle ne pressa point la révocation de l'édit de Nantes et ses suites, mais qu'elle ne s'y opposa point; qu'elle prit le parti des molinistes parce que Louis XIV l'avait pris, et qu'ensuite elle s'attacha à ce parti; que Louis XIV, sur la fin de sa vie, portait des reliques, et beaucoup d'autres particularités. Mais les connaissances qu'on peut puiser dans ce recueil sont trop achetées par la quantité de lettres inutiles qu'il renferme; défaut commun à tous ces recueils. Si l'on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres. Morte à Saint-Cyr en 1719.

Un nommé La Beaumelle, qui a été précepteur à Genève, a fait imprimer des *Mémoires de Maintenon* remplis de faussetés.

MALEBRANCHE (Nicolas), né à Paris en 1638; de l'Oratoire; l'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de disciples que la vérité, il en eut: de son temps il y avait des *malebranchistes*. Il a montré admirablement les erreurs des sens et de l'imagination; et quand il a voulu sonder la nature de l'âme, il s'est perdu dans cet abîme comme les autres. Il est, ainsi que Descartes, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de chose, et il n'était pas un grand géomètre comme Descartes. Mort en 1715.

MALEZIEU (Nicolas), né à Paris en 1659. Les *Éléments de géométrie du duc de Bourgogne* sont les leçons qu'il donna à ce prince. Il se fit une réputation par sa profonde littérature. Madame la duchesse du Maine fit sa fortune. Mort en 1727.

MALLEVILLE (Claude de), l'un des premiers académiciens. Le seul sonnet de *la belle Matineuse* en fit un homme célèbre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage; mais le bon en tout genre était alors aussi rare qu'il est devenu commun depuis. Mort en 1647.

MARCA (Pierre de), né en 1594. Étant veuf et ayant plusieurs enfants, il entra dans l'Église, et fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre de *la Concorde de l'empire et du sacerdoce* est estimé. Mort en 1662.

MAROLLES (Michel de), né en Touraine en 1600, fils du célèbre Claude de Marolles, capitaine des cent suisses, connu par son combat singulier à la tête de l'armée de Henri IV contre Marivault. Michel, abbé de Villeloin, composa soixante-neuf ouvrages, dont plusieurs étaient des traductions très-utiles dans leur temps. Mort en 1681.

MARE (Nicolas de LA), né à Paris en 1644, commissaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de son ressort, *l'Histoire de la police*. Il n'est bon que pour les Parisiens, et meilleur à consulter qu'à lire.

Il eut pour récompense une part sur le produit de la Comédie dont il ne jouit jamais ; il aurait autant valu assigner aux comédiens une pension sur les gages du guet.

MARSAIS (César Chesneau DU), né à Marseille en 1676. Personne n'a connu mieux que lui la métaphysique de la grammaire ; personne n'a plus approfondi les principes des langues. Son livre des *Tropes* est devenu insensiblement nécessaire, et tout ce qu'il a écrit sur la grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand *Dictionnaire encyclopédique* beaucoup d'articles de lui, qui sont d'une grande utilité. Il était du nombre de ces philosophes obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. La foule de ces hommes sages est une suite de l'esprit du siècle. Mort en 1756.

MARSOLLIER (Jacques), né à Paris en 1647, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, connu par plusieurs histoires bien écrites. Mort en 1724.

MARTIGNAC (Étienne de), né en 1628, le premier qui donna une traduction supportable en prose de Virgile, d'Horace, etc. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers. Ce ne serait pas assez d'avoir leur génie : la différence des langues est un obstacle presque invincible. Mort en 1698.

MASCARON (Jules), de Marseille, né en 1634, évêque de Tulle, et puis d'Agen. Ses oraisons funèbres balancèrent d'abord celles de Bossuet ; mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien Bossuet était un grand homme. Mort en 1703.

MASSILLON, né en Provence en 1663 ; de l'Oratoire ; évêque de Clermont ; le prédicateur qui a le mieux connu le monde ; plus fleuri que Bourdaloue, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien et l'homme d'esprit ; de plus, philosophe modéré et tolérant. Mort en 1742.

MAUCROIX (François de), né à Noyon en 1619, historien, poète et littérateur. On a retenu quelques-uns de ses vers, tels que ceux-ci, qu'il fit à l'âge de plus de quatre-vingts ans :

Chaque jour est un bien que du ciel je reçois ;
 Jouissons aujourd'hui de celui qu'il nous donne :
 Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
 Et celui de demain n'appartient à personne.

Mort en 1708.

MAYNARD (François), président d'Aurillac, né à Toulouse vers 1582. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le siècle de Louis XIV. Il reste de lui un assez grand nombre de vers heureux

purement écrits. C'est un des auteurs qui se sont plaints le plus de la mauvaise fortune attachée aux talents. Il ignorait que le succès d'un bon ouvrage est la seule récompense digne d'un artiste; que si les princes et les ministres veulent se faire honneur en récompensant cette espèce de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs sans les demander; et que si un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire soi-même.

Rien n'est plus connu que son beau sonnet pour le cardinal de Richelieu; et cette réponse dure du ministre, ce mot cruel, *Rien*. Le président Maynard, retiré enfin à Aurillac, fit ces vers, qui méritent autant d'être connus que son sonnet :

Par votre humeur le monde est gouverné;
 Vos volontés font le calme et l'orage;
 Vous vous riez de me voir confiné,
 Loïn de la cour, dans mon petit ménage :
 Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
 De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
 D'avoir dompté la crainte et l'espérance ?
 Ah ! si le ciel, qui me traite si bien,
 Avait pitié de vous et de la France,
 Votre bonheur serait égal au mien !

Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que le tyran est mort, et qu'il n'en est pas plus heureux. Si le cardinal lui avait fait du bien, ce ministre eût été un dieu pour lui : il n'est un tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'est trop ressembler à ces mendiants qui appellent les passants *monseigneur*, et qui les maudissent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. Les vers de Maynard étaient fort beaux. Il eût été plus beau de passer sa vie sans demander et sans murmurer. L'épithète qu'il fit pour lui-même est dans la bouche de tout le monde :

Las d'espérer et de me plaindre
 Des muses, des grands et du sort,
 C'est ici que j'attends la mort,
 Sans la désirer ni la craindre.

Les deux derniers vers sont la traduction de cet ancien vers latin,

Summum nec metuas diem, nec optes.

(MARTIAL, liv. X, épig. 47, v. 13.)

La plupart des beaux vers de morale sont des traductions. Il est bien commun de ne pas désirer la mort, il est bien rare de ne pas la craindre, et il eût été grand de ne pas seulement songer s'il y a des grands au monde. Mort en 1646.

MÉNAGE (Gilles), d'Angers, né en 1613. Il a prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers en italien qu'en français. Ses vers italiens sont

estimés même en Italie ; et notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. Sa *Requête des dictionnaires* l'empêcha d'entrer à l'Académie. Il adressa au cardinal Mazarin, sur son retour en France, une pièce latine où l'on trouve ce vers :

Et puto tam viles despicias ipse togas.

Le parlement, qui, après avoir mis à prix la tête du cardinal, l'avait complimenté, se crut désigné par ce vers, et voulait sévir contre l'auteur ; mais Ménage prouva au parlement que *toga* signifiait un habit de cour. Mort en 1692. La Monnoye a augmenté et rectifié le *Ménagiana*.

MÉNESTRIER (Claude-François), né en 1631, a beaucoup servi à la science du blason, des emblèmes et des devises. Mort en 1705.

MÉRY (Jean), né en Berri en 1645, l'un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie. Il a laissé des observations utiles. Mort en 1722.

MÉZERAY (François), né à Argentan, en Normandie, en 1610. Son *Histoire de France* est très-connue ; ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions pour avoir dit ce qu'il croyait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, et inégal dans son style. Son nom de famille était Eudes ; il était frère du père Eudes, fondateur de la congrégation très-réputée, et très-peu connue, des eudistes. Mort en 1683.

MIMEURES (le marquis de), menin de Monseigneur, fils de Louis XIV. On a de lui quelques morceaux de poésies qui ne sont pas inférieures à celles de Racan et de Maynard : mais comme ils parurent dans un temps où le bon était très-rare, et le marquis de Mimeures dans un temps où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, et à peine fut-il connu. Son *Ode à Vénus*, imitée d'Horace, n'est pas indigne de l'original.

MOINE (Pierre LE), jésuite, né en 1602. Sa *Dévotion aisée* le rendit ridicule ; mais il eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*. Il avait une prodigieuse imagination. Pourquoi donc ne réussit-il pas ? C'est qu'il n'avait ni goût, ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévères. Mort en 1671.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste), né à Paris en 1620, le meilleur des poètes comiques de toutes les nations. Cet article a engagé à relire les poètes comiques de l'antiquité. Il faut avouer que si l'on compare l'art et la régularité de notre théâtre avec ces scènes décousues des anciens, ces intrigues faibles, cet usage grossier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids et sans vraisemblance, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils veulent faire ; il faut avouer, dis-je, que Molière a tiré la comédie du chaos, ainsi que Corneille en a tiré la tragédie, et que les Français ont été supérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. Molière avait d'ailleurs une autre sorte de mérite que ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, ni La Fontaine, n'avaient pas. Il était

philosophe, et il l'était dans la théorie et dans la pratique. C'est à ce philosophe que l'archevêque de Paris Harlay, si décrié pour ses mœurs, refusa les vains honneurs de la sépulture : il fallut que le roi engageât ce prélat à souffrir que Molière fût enterré secrètement dans le cimetière de la petite chapelle de Saint-Joseph, faubourg Montmartre. Mort en 1673¹.

On s'est piqué à l'envi, dans quelques dictionnaires nouveaux, de décrier les vers de Molière en faveur de sa prose, sur la parole de l'archevêque de Cambrai, Fénelon, qui semble en effet donner la préférence à la prose de ce grand comique, et qui avait ses raisons pour n'aimer que la prose poétique; mais Boileau ne pensait pas ainsi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, Molière est plein de ces vers admirables qui s'impriment facilement dans la mémoire. *Le Misanthrope*, *les Femmes savantes*, *le Tartuffe*, sont écrits comme les *Satires* de Boileau. *L'Amphitryon* est un recueil d'épigrammes et de madrigaux faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poésie est à la bonne prose ce que la danse est à une simple démarche noble, ce que la musique est au récit ordinaire, ce que les couleurs d'un tableau sont à des dessins au crayon. De là vient que les Grecs et les Romains n'ont jamais eu de comédie en prose.

MONGAULT (l'abbé). La meilleure traduction qu'on ait faite des lettres de Cicéron est de lui. Elle est enrichie de notes judicieuses et utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'Orléans, régent du royaume, et mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pu faire auprès de son élève la même fortune que l'abbé Dubois. Il ignorait apparemment que c'est par le caractère, et non par l'esprit, que l'on fait fortune. Né en 1674, mort en 1746.

MONNOYE (Bernard de LA), né à Dijon en 1641, excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poésie à l'Académie française; et même son poème du *Duel aboli*, qui remporta ce prix, est, à peu de chose près, un des meilleurs ouvrages de poésie qu'on ait faits en France. Mort en 1728. Je ne sais pourquoi le docteur de Sorbonne Ladvoat, dans son Dictionnaire, dit que les *Noëls* de La Monnoye, en patois bourguignon, sont ce qu'il a fait de mieux : est-ce parce que la Sorbonne, qui ne sait pas le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre sans l'entendre?

MONTESQUIEU (Charles), président au parlement de Bordeaux, né en 1689, donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres persanes*, ouvrage de plaisanterie plein de traits qui annoncent un esprit plus solide que son livre. C'est une imitation du *Siamois* de Dufresny et de *l'Espion*

¹ Voir J. B. Poquelin de Molière, en tête des œuvres complètes de cet écrivain. Paris, Charpentier, 1852, 3 vol.

turc, mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages, d'ordinaire, ne réussissent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec succès dans la bouche d'un Asiatique la satire de notre pays, qui serait moins bien accueillie dans la bouche d'un compatriote : ce qui est commun par soi-même devient alors singulier. Le génie qui règne dans les *Lettres persanes* ouvrit au président de Montesquieu les portes de l'Académie française, quoique l'Académie fût maltraitée dans son livre; mais en même temps la liberté avec laquelle il parle du gouvernement et des abus de la religion lui attira une exclusion de la part du cardinal de Fleury. Il prit un tour très-adroit pour mettre le ministre dans ses intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un ministre. M. de Montesquieu porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra dans l'Académie.

Il donna ensuite le traité sur *la Grandeur et la décadence des Romains*, matière usée, qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines et des peintures très-fortes : c'est une histoire politique de l'empire romain. Enfin on vit son *Esprit des lois*. On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans *Grotius* et dans *Pufendorff*. On se fait quelque violence pour lire ces auteurs; on lit l'*Esprit des lois* autant pour son plaisir que pour son instruction. Ce livre est écrit avec autant de liberté que les *Lettres persanes*; et cette liberté n'a pas peu servi au succès : elle lui attira des ennemis qui augmentèrent sa réputation, par la haine qu'ils inspiraient contre eux : ce sont ces hommes, nourris dans les factions obscures des querelles ecclésiastiques, qui regardent leurs opinions comme sacrées, et ceux qui les méprisent comme sacrilèges. Ils écrivirent violemment contre le président de Montesquieu : ils engagèrent la Sorbonne à examiner son livre, mais le mépris dont ils furent couverts arrêta la Sorbonne. Le principal mérite de l'*Esprit des lois* est l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage; et cet amour des lois est fondé sur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'éloge qu'il fait du gouvernement anglais est ce qui a plu davantage en France. La vive et piquante ironie qu'on y trouve contre l'inquisition a charmé tout le monde, hors les inquisiteurs; ses réflexions, presque toujours profondes, sont appuyées d'exemples tirés de l'histoire de toutes les nations. Il est vrai qu'on lui a reproché de prendre trop souvent des exemples dans de petites nations sauvages, et presque inconnues, sur les relations trop suspectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude; il fait dire, par exemple, à l'auteur du *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu, que *s'il se trouve*

dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en servir. Le *Testament politique* dit seulement, à l'endroit cité, qu'il vaut mieux se servir des hommes riches et bien élevés, parce qu'ils sont moins corruptibles. Montesquieu s'est trompé dans d'autres citations, jusqu'à dire que François I^{er} (qui n'était pas né lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique) avait refusé les offres de Christophe Colomb. Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la singulière affectation de ne mettre souvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, et encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaisanterie, ont indisposé beaucoup de lecteurs; on s'est plaint de trouver trop souvent des saillies où l'on attendait des raisonnements; on a reproché à l'auteur d'avoir trop donné d'idées douteuses pour des idées certaines : mais s'il n'instruit pas toujours son lecteur, il le fait toujours penser; et c'est là un très-grand mérite. Ses expressions vives et ingénieuses, dans lesquelles on trouve l'imagination de Montaigne, son compatriote, ont contribué surtout à la grande réputation de *l'Esprit des lois*; les mêmes choses dites par un homme savant, et même plus savant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin, il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'esprit, plus d'idées profondes, plus de choses hardies, et où l'on trouve plus à s'instruire, soit en approuvant ses opinions, soit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illustré le siècle de Louis XIV, et qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il est mort en 1755, en philosophe, comme il avait vécu.

MONTFAUCON (Bernard de), né en 1655, bénédictin, l'un des plus savants antiquaires de l'Europe. Mort en 1741.

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise d'Orléans), connue sous le nom de Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, née à Paris en 1627. Ses *Mémoires* sont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princesse témoin de grands événements; mais il s'y trouve des choses très-curieuses; on a aussi quelques petits romans d'elle qu'on ne lit guère. Les princes, dans leurs écrits, sont au rang des autres hommes. Si Alexandre et Sémiramis avaient fait des ouvrages ennuyeux, ils seraient négligés. On trouve plus aisément des courtisans que des lecteurs. Mort en 1693.

MONTREUIL (Matthieu de), né à Paris en 1621, l'un de ces écrivains agréables et faciles dont le siècle de Louis XIV a produit un grand nombre, et qui n'ont pas laissé de réussir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies, mais l'esprit du temps et l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables. Mort à Aix en 1692.

MORÉRI (Louis), né en Provence en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour*, et le traducteur de *Rodriguez*, entreprît dans sa jeunesse le premier dictionnaire de faits qu'on eût encore vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage, réformé et

très-augmenté, porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort surtout à cet ouvrage si utile. Mort en 1680. On a fait des suppléments remplis d'erreurs

MORIN (Michel-Jean-Baptiste), né en Beaujolais en 1583, médecin, mathématicien, et, par les préjugés du temps, astrologue. Il tira l'horoscope de Louis XIV. Malgré cette charlatanerie, il était savant. Il proposa d'employer les observations de la lune à la détermination des longitudes en mer; mais cette méthode exigeait dans les tables les mouvements de cette planète ce degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres de ce siècle ont pu à peine leur donner. Voyez l'article CASSINI. Mort en 1659.

MORIN (Jean), né à Blois en 1591, très-savant dans les langues orientales et dans la critique. Mort à l'Oratoire en 1659.

MORIN (Simon), né en Normandie en 1623. On ne parle ici de lui que pour déplorer sa fatale folie et celle de Saint-Sorlin-Desmarçets, son accusateur. Saint-Sorlin fut un fanatique qui en dénouça un autre. Morin, qui ne méritait que les Petites-Maisons, fut brûlé vif en 1663, avant que la philosophie eût fait assez de progrès pour empêcher les savants de dogmatiser, et les juges d'être si cruels.

MOTTE-HOUDART (Antoine de LA), né à Paris en 1672, célèbre par sa tragédie d'*Inès de Castro*, l'une des plus intéressantes qui soient restées au théâtre, par de très-jolis opéras, et surtout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation : il y a presque autant de choses que de vers; il est philosophe et poëte. Sa prose est encore très-estimée. Il fit les discours du marquis de *Mimeures* et du cardinal Dubois, lorsqu'ils furent reçus à l'Académie française; le manifeste de la guerre de 1718, et le discours que pronouça le cardinal de Tencin au petit concile d'Embrun. Ce fait est mémorable : un archevêque condamne un évêque, et c'est un auteur d'opéras et de comédies qui fait le sermon de l'archevêque. Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir, sans qu'il y eût personne auprès de son lit, en 1731. L'abbé Trublet dit qu'il y avait du monde; apparemment il y vint à d'autres heures que moi.

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, et de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort, presque juridiquement, d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent Rousseau en 1710, et d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, et faite comme une espèce de testament de mort. N. Boindin,

procureur du roi au bureau des finances, en mourant, en 1752, laisse un mémoire très-circonstancié, dans lequel il charge, après plus de quarante années, La Motte-Houdart, de l'Académie française, Joseph Saurin, de l'Académie des sciences, et Malafaire, marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; et le Châtelet et le parlement, d'avoir rendu consécutivement les jugements les plus injustes.

1° Si N. Boindin était en effet persuadé de l'innocence de Rousseau, pourquoi tant tarder à la faire connaître? pourquoi ne la pas manifester du moins immédiatement après la mort de ses ennemis? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt années?

2° Qui ne voit clairement que le mémoire de Boindin est un libelle diffamatoire, et que cet homme haïssait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la postérité?

3° Il commence par des faits dont on connaît toute la fausseté. Il prétend que le comte de Nocé, et N. Melon, secrétaire du régent, étaient les associés de Malafaire, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés savent que c'est une insigne calomnie; ensuite il confond N. La Faye, secrétaire du cabinet du roi, avec son frère le capitaine aux gardes. Enfin, comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets?

4° Boindin prétend que ce joaillier et Saurin le géomètre s'unirent avec La Motte pour empêcher Rousseau d'obtenir la pension de Boileau, qui vivait encore en 1710. Serait-il possible que trois personnes de professions si différentes se fussent unies et eussent médité ensemble une manœuvre si réfléchie, si infâme et si difficile, pour priver un citoyen, alors obscur, d'une pension qui ne vaquait pas, que Rousseau n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois associés ne pouvait prétendre?

5° Après être convenu que Rousseau avait fait les cinq premiers couplets, suivis de ceux qui lui attirèrent sa disgrâce, il fait tomber sur La Motte-Houdart le soupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût; et, pour unique preuve de cette accusation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de personnes qui devaient s'assembler chez N. de Villiers furent apportés par La Motte-Houdart lui-même chez le sieur de Villiers, une heure après que Rousseau avait été informé que les intéressés devaient s'assembler dans cette maison. Or, dit-il, Rousseau n'avait pu en une heure de temps composer et transcrire ces vers diffamatoires: c'est La Motte qui les apporta, donc La Motte en est l'auteur. Au contraire, c'est, ce me semble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être soupçonné de la scélératesse de les avoir faits. On les a jetés à sa porte, ainsi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet; il y a trouvé des injures atroces contre tous ses amis et

contre lui-même; il vient en rendre compte : rien n'a plus l'air de l'innocence.

6° Ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce mystère d'iniquité doivent savoir que l'on s'assemblait depuis un mois chez N. de Villiers, et que ceux qui s'y assemblaient étaient pour la plupart les mêmes que Rousseau avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques personnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait assez que les intéressés s'assemblaient tantôt au café, tantôt chez Villiers :

Sots assemblés chez de Villiers,
Parmi les sots troupe d'élite,
D'un vil café dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.
Je vais vous poursuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux ;
Je veux que partout l'on vous chante :
Vous percer, et rire à vos yeux,
Est une douceur qui m'enchante.

7° Il est très-faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de Rousseau, ne fissent qu'effleurer le ridicule de cinq ou six particuliers, comme le dit le Mémoire; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau par son valet
Fasse un jour serrer le sifflet
De Perrin et de sa séquelle ;
Que Pécourt, qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'est là le style des cinq premiers couplets avoués par Rousseau. Certainement ce n'est pas là de la fine plaisanterie. C'est le même style de tous les couplets qui suivirent.

8° Quant aux derniers couplets sur le même air, qui furent en 1710 la matière du procès intenté à Saurin, de l'Académie des sciences, le Mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis longtemps. Il prétend seulement que le malheureux qui fut condamné au bannissement pour avoir été suborné par Rousseau devait être condamné aux galères, si en effet il avait été faux témoin. C'est en quoi le sieur Boindin se trompe, car, en premier lieu, il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galères le suborneur, quand on ne discernait que la peine du bannissement au suborneur; en second lieu, ce malheureux ne s'était pas porté accusateur contre Saurin. Il n'avait pu être entièrement suborné. Il avait fait plusieurs déclarations contradictoires; la nature de sa faute et la faiblesse de son esprit ne comportaient pas une peine exemplaire.

9° N. Boindin fait entendre expressément dans son Mémoire que la maison de Noailles et les jésuites servirent à perdre Rousseau dans cette affaire, et que Saurin fit agir le crédit et la faveur. Je sais avec certitude, et plusieurs personnes vivantes encore le savent comme moi, que ni la maison de Noailles ni les jésuites ne sollicitèrent. La faveur fut d'abord tout entière pour Rousseau; car, quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux secrétaires d'État, M. de Pontchartrain et M. Voysin, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut sur leurs ordres, en forme de sollicitations, que le lieutenant criminel Le Comte décréta et emprisonna Saurin, l'interrogea, le confronta, le récola, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier réprimanda le lieutenant criminel sur cette procédure violente et inusitée.

Quant aux jésuites, il est si faux qu'ils se fussent déclarés contre Rousseau, qu'inimédiatement après la sentence contradictoire du Châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné, il fit une retraite au noviciat des jésuites, sous la direction du P. Sanadon, dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jésuites prouve deux choses : la première, qu'ils n'étaient pas ses ennemis; la seconde, qu'il voulait opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait. Il avait déjà fait ses meilleurs psaumes, en même temps que ses épigrammes licencieuses, qu'il appelait les *Gloria Patri* de ses psaumes; et Danchet lui avait adressé ces vers :

A te masquer habile,
Traduis tour à tour
Pétrone à la ville,
David à la cour, etc.

Il ne serait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de cynique, il eût depuis conservé le premier, qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut tirer aucune conséquence de cette induction; il n'y a que Dieu qui connaisse le cœur de l'homme.

10° Il est important d'observer que pendant plus de trente années que la Motte-Houdart, Saurin et Malafaire ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manœuvre, ni de la plus légère satire. La Motte-Houdart n'a jamais même répondu à ces invectives atroces connues sous le nom de *Calottes*, et sous d'autres titres, dont un ou deux hommes, qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent si longtemps. Il ne déshonora jamais son talent par la satire; et même lorsqu'en 1709, outragé continuellement par Rousseau, il fit cette belle ode :

On ne se choisit point son père;
Par un reproche populaire

Le sage n'est point abattu.
 Oui, quoi que le vulgaire pense,
 Rousseau, la plus vile naissance
 Donne du lustre à la vertu, etc.

quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale et de philosophie qu'une satire. Il exhortait Rousseau, qui reniait son père, à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie et de satire. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accuse.

Mais Rousseau, après une condamnation qui devait le rendre sage, soit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter son penchant. Il outragea souvent, par des épigrammes, les mêmes personnes attaquées dans les couplets, La Faye, Danchet, La Motte-Houdart, etc. Il fit des vers contre ses anciens et ses nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres, peu dignes d'être connues, qu'on a imprimées; et la plupart de ces vers sont du style de ces couplets pour lesquels le parlement l'avait condamné; témoin ceux-ci contre l'illustre musicien Rameau :

Distillateurs d'accords baroques,
 Dont tant d'idiots sont férus,
 Chez les Thraces et les Iroques
 Portez vos opéras bourrus, etc.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé *Portefeuille de Rousseau*, contre l'abbé d'Olivet, qui avait tormé le projet de le faire revenir en France. Enfin, lorsque sur la fin de sa vie il vint se cacher quelque temps à Paris, affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il est vrai que l'âge avait gâté son style; mais il ne réforma point son caractère, soit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignit cette atrocité à la dévotion, soit que, par une méchanceté non moins ordinaire, cette dévotion fût hypocrisie.

11° Si Saurin, La Motte et Malafaire avaient comploté le crime dont on les accuse, ces trois hommes ayant été depuis assez mal ensemble, il est bien difficile qu'il n'eût rien transpiré de leur crime. Cette réflexion n'est pas une preuve; mais, jointe aux autres, elle est d'un grand poids.

12° Si un garçon aussi simple et aussi grossier que le nommé Guillaume Arnoud, condamné comme témoin suborné par Rousseau, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute sa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuisine de mon père, ainsi qu'il est dit dans le factum de Saurin; et sa mère et lui ont dit plusieurs fois à toute ma famille, en ma présence, qu'il avait été justement condamné.

Pourquoi donc, au bout de quarante-deux ans, N. Boindin a-t-il voulu laisser, en mourant, cette accusation authentique contre trois hommes qui ne sont plus ? C'est que le Mémoire était composé il y a plus de vingt ans ; c'est que Boindin les haïssait tous trois ; c'est qu'il ne pouvait pardonner à La Motte de n'avoir pas sollicité pour lui une place à l'Académie française, et de lui avoir avoué que ses ennemis, qui l'accusaient d'athéisme, lui donneraient l'exclusion. Il s'était brouillé avec Saurin, qui était, comme lui, un esprit altier et inflexible. Il s'était brouillé avec Malafaire, homme dur et impoli. Il était devenu l'ennemi de Leriget de La Faye, qui avait fait contre lui cette épigramme :

Oui, Vadius, on connaît votre esprit;
Savoir s'y joint; et quand le cas arrive
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais la reprit ?
Mais on ne voit qu'en vous aussi se montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Font cependant maints beaux esprits font cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on pense ?
Eh quoi ! qu'ils sont connaisseurs délicats ?
Pas n'en voudrais tirer la conséquence ;
Mais bien qu'ils sont gens à fuir de cent pas.

C'était là en effet le caractère de Boindin, et c'est lui qui est peint dans le *Temple du goût*, sous le nom de Bardou. Il fut dans son Mémoire la dupe de sa haine. Incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, et incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait, ses mœurs étaient irréprochables : il vécut toujours en philosophe rigide, il fit des actions de générosité ; mais cette humeur dure et insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeste affaire, qui a eu de si longues suites, et dont il n'y a guère d'hommes plus instruits que moi, dut son origine au plaisir innocent que prenaient plusieurs personnes de mérite de s'assembler dans un café. On n'y respectait pas assez la première loi de la société, de se ménager les uns les autres. On se critiquait durement, et de simples impolitesses donnèrent lieu à des haines durables et à des crimes. C'est au lecteur à juger si dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

On a dit qu'il se pourrait à toute force que Saurin eût été l'auteur des derniers couplets attribués à Rousseau. Il se pourrait que, Rousseau ayant été reconnu coupable des cinq premiers, qui étaient de la même atrocité, Saurin eût fait les derniers pour le perdre, quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes, quoique Saurin fût alors plongé dans les calculs de l'algèbre, quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets, quoique tous les

offensés les imputassent unanimement à Rousseau; enfin, quoiqu'un jugement solennel ait déclaré Saurin innocent. Mais si la chose est physiquement dans l'ordre des possibles, elle n'est nullement vraisemblable. Rousseau l'en accusa toute sa vie : il le chargea de ce crime par son testament; mais le professeur Rollin, auquel Rousseau montra ce testament quand il vint clandestinement à Paris, l'obligea de rayer cette accusation. Rousseau se contenta de protester de son innocence à l'article de la mort; mais il n'osa jamais accuser La Motte, ni pendant le cours du procès, ni durant le reste de sa vie, ni à ses derniers moments. Il se contenta de faire toujours des vers contre lui. (*Voyez l'article Joseph SAURIN.*)

MOTTEVILLE (Françoise Bertaud de), née en 1615 en Normandie. Cette dame a écrit des Mémoires qui regardent particulièrement la reine Anne, mère de Louis XIV. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité. Morte en 1689.

NAIN DE TILLEMONT (Sébastien LE), fils de Jean Le Nain, maître des requêtes, né à Paris en 1637, élève de Nicole, et l'un des plus savants écrivains de Port-Royal. Son *Histoire des empereurs*, et ses seize volumes de l'*Histoire ecclésiastique*, sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens historiens; car l'histoire, avant l'invention de l'imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte. Mort en 1698.

NAUDÉ (Gabriel), né à Paris en 1600, médecin, et plus philosophe que médecin. Attaché d'abord au cardinal Barberin à Rome, puis au cardinal de Richelieu, au cardinal Mazarin, et ensuite à la reine Christine, dont il alla quelque temps grossir la cour savante; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *Apologie des grands hommes accusés de magie* est presque le seul qui soit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes accusés d'impiété depuis Socrate.

. Populus nam solos credit habendos
Esse deos quos ipse colit.

(JUV., sat. xv, v. 37.)

Mort en 1653.

NEMOURS (Marie de Longueville, duchesse de), née en 1625. On a d'elle des Mémoires où l'on trouve quelques particularités des temps malheureux de la Fronde. Morte en 1707.

NEVERS (Philippe, duc de). On a de lui des pièces de poésie d'un goût très-singulier. Il ne faut pas s'en rapporter au sonnet parodié par Racine et Despréaux :

Dans un palais doré, Nevers, jaloux et blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.

Il en faisait qu'on entendait très-aisément et avec grand plaisir, comme ceux-ci contre Rancé, le fameux réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque Fénelon :

Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté,
 Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
 Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
 Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence,
 Et, contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
 Du fond de ses déserts déclame contre lui ;
 Et, moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
 Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit et ses talents se sont perfectionnés dans son petit-fils. Mort en 1707.

NICÉRON (Jean-Pierre), barnabite, né à Paris en 1685, auteur des *Mémoires sur les hommes illustres dans les lettres*. Tous ne sont pas illustres, mais il parle de chacun convenablement; il n'appelle point un orfèvre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les savants utiles. Mort en 1738.

NICOLE (Pierre), né à Chartres en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les jésuites n'est guère lu aujourd'hui; et ses *Essais de morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre surtout des moyens de conserver la paix dans la société est un chef-d'œuvre auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité; mais cette paix est peut-être aussi difficile à établir que celle de l'abbé de Saint-Pierre. Mort en 1695.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE. Il a fait quelques comédies dans un genre nouveau et attendrissant qui ont eu du succès. Il est vrai que pour faire des comédies, il lui manquait le génie comique. Beaucoup de personnes de goût ne peuvent souffrir des comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaisanterie; mais il y a du mérite à savoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers bien tournés et purement écrits : c'est le mérite de cet auteur. Il était né sous Louis XIV. On lui a reproché que ce qui approche du tragique dans ses pièces n'est pas toujours assez intéressant, et que ce qui est du ton de la comédie n'est pas plaisant. L'alliage de ces deux métaux est difficile à trouver. On croit que La Chaussée est un des premiers après ceux qui ont eu du génie. Il est mort vers l'année 1750.

NODOT n'est connu que par ses *Fragments de Pétrone*, qu'il dit avoir trouvés à Belgrade en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me paraissent pas d'un aussi mauvais latin que ses adversaires le disent. Il y a des expressions, à la vérité, dont ni Cicéron, ni Virgile, ni Horace, ne se servent; mais le vrai Pétrone est plein d'expressions pareilles, que de nouvelles mœurs et de nouveaux usages avaient mises à la mode. Au reste, je ne fais cet article touchant Nodot que

pour faire voir que la satire de Pétrone n'est point du tout celle que le consul Pétrone envoya, dit-on, à Néron, avant de se faire ouvrir les veines : *Flagitia principis sub nominibus exoletorum feminarumque. et novitate cujusque stupri perscripsit, atque obsignata misit Neroni.* (Tacit., Ann., liv. XVI, ch. XIX.)

On a prétendu que le professeur Agamemnon est de Sénèque ; mais le style de Sénèque est précisément le contraire de celui d'Agamemnon, *turgida oratio* ; Agamemnon est un plat déclamateur de collège.

On ose dire que Trimalcion est Néron. Comment un jeune empereur, qui après tout avait de l'esprit et des talents, peut-il être représenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des parasites plus ridicules encore, et qui parle avec autant d'ignorance et de sottise que le Bourgeois gentilhomme de Molière ?

Comment la crasseuse et idiote Fortunata, qui est fort au-dessous de madame Jourdain, pourrait-elle être la femme ou la maîtresse de Néron ? Quel rapport des polissons de collège, qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obscurs, peuvent-ils avoir avec la cour magnifique et voluptueuse d'un empereur ? Quel homme sensé, en lisant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il est d'un homme effréné qui a de l'esprit, mais dont le goût n'est pas encore formé ; qui fait tantôt des vers très-agréables, tantôt de très-mauvais ; qui mêle les plus basses plaisanteries aux plus délicates, et qui est lui-même un exemple de la décadence du goût dont il se plaint ?

La clef qu'on a donnée de Pétrone ressemble à celle des *Caractères* de La Bruyère, elle est faite au hasard.

OLIVET (Joseph d'), abbé, conseiller d'honneur de la chambre des comptes de Dôle, de l'Académie française, né à Salins en 1682 ; célèbre dans la littérature par son *Histoire de l'Académie*, lorsqu'on désespérait d'en avoir jamais une qui égalât celle de Pélisson. Nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidèles des ouvrages philosophiques de Cicéron, enrichies de remarques judicieuses. Toutes les œuvres de Cicéron, imprimées par ses soins et ornées de ses remarques, sont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'est point abandonnée dans ce siècle. Il a parlé sa langue avec la même pureté que Cicéron parlait la sienne, et il a rendu service à la grammaire française par les observations les plus fines et les plus exactes. On lui doit aussi l'édition du livre de *la Faiblesse de l'esprit humain*, composé par l'évêque d'Avranches, Huet, lorsqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des absurdes futilités de l'école, et du fatras des recherches des siècles barbares. Les jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*, se déchaînèrent contre l'abbé d'Olivet, et soutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'évêque Huet, sur le seul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la scolastique est ridicule, et

que les légendes ressemblent aux quatre fils Aymon, comme s'il était nécessaire, pour l'édification publique, qu'un évêque normand fût imbécile. C'est ainsi à peu près qu'ils avaient soutenu que les Mémoires du cardinal de Retz n'étaient pas de ce cardinal. L'abbé d'Olivet leur répondit, et sa meilleure réponse fut de montrer à l'Académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches, écrit de la main de l'auteur. Son âge et son mérite sont notre excuse de l'avoir placé, ainsi que le président Hénault, dans une liste où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts. (Mort depuis l'impression de cet article, en 1768.)

ORLÉANS (Joseph d'), jésuite, le premier qui ait choisi dans l'histoire les révolutions pour son seul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit sont d'un style éloquent; mais depuis le règne de Henri VIII il est plus disert que fidèle. Mort en 1698.

OZANAM (Jacques), juif d'origine, né près de Dombes en 1640. Il apprit la géométrie sans maître dès l'âge de quinze ans. Il est le premier qui ait fait un dictionnaire de mathématiques. Ses *Récréations mathématiques et physiques* ont toujours un grand débit, mais ce n'est plus l'ouvrage d'Ozanam, comme les dernières éditions de Moreéri ne sont plus son ouvrage. Mort en 1717.

PAGI (Antoine), Provençal, né en 1624, franciscain. Il a corrigé *Baronius*, et a eu pension du clergé pour cet ouvrage. Mort en 1699.

PAPIN (Isaac), né à Blois en 1657, calviniste. Ayant quitté sa religion, il écrivit contre elle. Mort en 1709.

PARDIES (Ignace-Gaston), jésuite, né à Pau en 1636, connu par ses *Éléments de géométrie*, et par son livre sur *l'Âme des bêtes*. Pretendre avec Descartes que les animaux sont de pures machines privées du sentiment dont ils ont les organes, c'est démentir l'expérience et insulter la nature. Avancer qu'un esprit pur les anime, c'est dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les animaux sont doués de sensations et de mémoire, sans savoir comment cela s'opère, ce serait parler en sage qui sait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur : car quel est l'ouvrage de la nature dont on connaisse les premiers principes? Mort en 1673.

PARENT (Antoine), né à Paris en 1665, bon mathématicien. Il est encore un de ceux qui apprirent la géométrie sans maître. Ce qu'il y a de plus singulier de lui, c'est qu'il vécut longtemps à Paris, libre et heureux, avec moins de deux cents livres de rente. Mort en 1716.

PASCAL (Blaise), fils du premier intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut se servir de la supériorité de ce génie, comme les rois de leur puissance; il crut tout soumettre et tout abaisser par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ses *Pensées*, c'est l'air despotique et méprisant dont il dé-

bute Il ne fallait commencer que par avoir raison. Au reste, la langue et l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de Pascal et d'Arnauld firent supprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illustres* de Perrault. Sur quoi on cita ce passage de Tacite (*Ann.* liv. III, chap. LXXVI) : *Præfulgebant Cassius atque Brutus eo ipso quod effigies eorum non visebantur.* Mort en 1662.

PATIN (Gui), né à Houdan en 1601, médecin plus fameux par ses lettres médisantes que par sa médecine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles et des anecdotes que tout le monde aime, et des satires qu'on aime davantage. Il sert à faire voir combien les auteurs contemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, sont des guides infidèles pour l'histoire. Ces nouvelles se trouvent souvent fausses ou défigurées par la malignité; d'ailleurs cette multitude de petits faits n'est guère précieuse qu'aux petits esprits. Mort en 1672.

PATIN (Charles), né à Paris en 1633, fils de Gui Patin. Ses ouvrages sont lus des savants, et les Lettres de son père le sont des gens oisifs. Charles Patin, très-savant antiquaire, quitta la France, et mourut professeur en médecine à Padoue en 1693.

PATRU (Olivier), né à Paris en 1604, le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans sa dernière maladie une gratification de Louis XIV, à qui l'on dit qu'il n'était pas riche. Mort en 1681.

PAVILLON (Étienne), né à Paris en 1632, avocat général au parlement de Metz, connu par quelques poésies écrites naturellement. Mort en 1705.

PÉLISSON-FONTANIER (Paul), né calviniste à Béziers en 1624, poète médiocre à la vérité, mais homme très-savant et très-éloquent; premier commis et confident du surintendant Fouquet; mis à la Bastille en 1661. Il y resta quatre ans et demi, pour avoir été fidèle à son maître. Il passa le reste de sa vie à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté sa liberté : c'est une chose qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtisan que philosophe, il changea de religion et fit sa fortune. Maître des comptes, maître des requêtes et abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux huguenots leur religion, qu'il avait quittée lui-même. Son *Histoire de l'Académie* fut très-applaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prières pendant la messe*, un *Recueil de pièces galantes*, un *Traité sur l'eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à *Olympe*. Cette Olympe était mademoiselle Des-Vieux, qu'on prétend avoir épousé le célèbre Bossuet avant qu'il entrât dans l'Église; mais ce qui a fait le plus d'honneur à Pélisson, ce sont ses excellents discours pour M. Fouquet, et son *Histoire de la campagne de la Franche-Comté*. Les protestants ont prétendu qu'il était mort avec indifférence;

les catholiques ont soutenu le contraire; et tous sont convenus qu'il mourut sans sacrements. Mort en 1693.

PERRAULT (Claude), né à Paris en 1613. Il fut médecin; mais il n'exerça la médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont du rapport au dessin, et dans les mécaniques. Bon physicien, grand architecte, il encouragea les arts sous la protection de Colbert, et eut de la réputation malgré Boileau. Il a publié plusieurs Mémoires sur l'anatomie comparée, dans les recueils de l'Académie des sciences, et une magnifique édition de *Vitruve*. La traduction et les dessins qui l'embellissent sont également ses ouvrages. Mort en 1688.

PERRAULT (Charles), né en 1633, frère de Claude, contrôleur général des bâtimens sous Colbert, donna la forme aux académies de peinture, de sculpture et d'architecture; utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de son protecteur, et qui l'abandonnèrent ensuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais sa grande faute est de les avoir critiqués maladroitement, et de s'être fait des ennemis de ceux mêmes qu'il pouvait opposer aux anciens. Cette dispute a été et sera longtemps une affaire de parti, comme elle l'était du temps d'Horace. Que de gens encore en Italie, qui, ne pouvant lire Homère qu'avec dégoût, et lisant tous les jours l'Arioste et le Tasse avec transport, appellent encore Homère incomparable! Mort en 1703.

N. B. Il est dit dans les *Anecdotes littéraires*, article II, tome II, page 27, qu'Addison ayant fait présent de ses ouvrages à Despréaux, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre Perrault, s'il eût vu de si excellentes pièces d'un moderne. Comment peut-on imprimer un tel mensonge? Boileau ne savait pas un mot d'anglais; aucun Français n'étudiait alors cette langue. Ce n'est que vers l'an 1730 qu'on commença à se familiariser avec elle. Et d'ailleurs, quand même Addison, qui s'est moqué de Boileau, aurait été connu de lui, pourquoi Boileau n'aurait-il pas écrit contre Perrault en faveur des anciens, dont Addison fait l'éloge dans tous ses ouvrages? Encore une fois, défions-nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un sûr moyen de dire des sottises est de répéter au hasard ce qu'on a entendu dire.

PETAU (Denis), né à Orléans en 1583, jésuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui soixante et dix ouvrages. Mort en 1652.

PETIS DE LA CROIX (François), l'un de ceux dont le grand ministre Colbert encouragea et récompensa le mérite. Louis XIV l'envoya en Turquie et en Perse à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de Louis XIV en arabe, et que ce livre est estimé dans l'Orient? On a de lui l'*Histoire de Gengis-khan et de Tamerlan*, tirée des anciens au-

teurs arabes, et plusieurs livres utiles; mais sa *Traduction des Mille et un jours* est ce qu'on lit le plus :

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour les mensonges.

Mort en 1713.

PETIT (Pierre), né à Paris en 1617, philosophe et savant. Il n'a écrit qu'en latin. Mort en 1687.

PEZRON (Paul), de l'ordre de Cîteaux, né en Bretagne en 1639; grand antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la langue des Celtes. Mort en 1706.

PIN (Louis DU), né en 1657, docteur de Sorbonne. Sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation et quelques ennemis. Mort en 1719.

PLACETTE (Jean), de Béarn, né en 1639, ministre protestant à Copenhague et en Hollande; estimé pour ses divers ouvrages. Mort à Utrecht en 1718.

POLIGNAC (Melchior de), cardinal, né au Puy en Velay en 1662; aussi bon poète latin qu'on peut l'être dans une langue morte, très-éloquent dans la sienne. L'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des vers français. Malheureusement pour lui, en combattant Lucrèce il combat Newton. Mort en 1741.

PONTIS (de). Ses Mémoires ont été tellement en vogue, qu'il est nécessaire de dire que cet homme, qui a fait tant de belles choses pour le service du roi, est le seul qui en ait jamais parlé. Aussi ses Mémoires ne sont pas de lui, ils sont de Du Fossé, écrivain de Port-Royal. Il feint que son héros portait le nom de sa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de seigneurie de Pontis. Il est même fort douteux que Pontis ait existé¹. Le *Dictionnaire historique portatif*, en quatre volumes, assure que ces Mémoires sont vrais. Ils sont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le père d'Avrigny, dans la préface de ses *Mémoires historiques*.

PORÉE (Charles), né en Normandie en 1675, jésuite, du petit nombre de professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde, éloquent dans le goût de Sénèque, poète et très-bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples. Mort en 1741.

PORTE (LA), premier valet de chambre de la reine mère, et quelque temps de Louis XIV; mis en prison par le cardinal de Richelieu, et menacé de la mort pour le forcer à trahir les secrets de sa

¹ Voltaire se trompe. Pontis, né en 1583, est mort en 1670.

maîtresse, qu'il ne trahit point. Dans la foule des Mémoires qui développent l'histoire de cet âge, ceux de La Porte ne sont pas à mépriser; ils sont d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue et de la flatterie, sévère jusqu'au pédantisme. Il avoue qu'il avertissait la reine que sa familiarité avec le cardinal Mazarin diminuait le respect des grands et des peuples pour elle. Il y a dans ses Mémoires une anecdote sur l'enfance de Louis XIV qui rendrait la mémoire du cardinal Mazarin exécration, s'il avait été coupable du crime honteux que La Porte semble lui imputer. Il paraît que La Porte fut trop scrupuleux et trop mauvais physicien; il ne savait pas qu'il y a des tempéraments fort avancés. Il devait surtout se taire; il se perdit pour avoir parlé, et pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel.

PUY (Pierre du), fils de Claude Du Puy, conseiller au parlement, très-savant homme, naquit en 1583. La science de Pierre Du Puy fut utile à l'État. Il travailla plus que personne à l'inventaire des chartes, et aux recherches des droits du roi sur plusieurs États. Il débrouilla, autant qu'on le peut, la loi salique, et défendit les libertés de l'Église gallicane, en prouvant qu'elles ne sont qu'une partie des anciens droits des anciennes Églises. Il résulte de son *Histoire des Templiers* qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre, mais que la condamnation de l'ordre entier et le supplice de tant de chevaliers furent une des plus horribles injustices qu'on ait jamais commises. Mort en 1651.

PUY-SÉGUR (le maréchal de). Il nous a laissé l'*Art de la guerre*, comme Boileau a donné l'*Art poétique*.

QUESNEL (Pasquier), né en 1634, de l'Oratoire. Il a été malheureux, en ce qu'il s'est vu le sujet d'une grande division parmi ses compatriotes. D'ailleurs il a vécu pauvre et dans l'exil. Ses mœurs étaient sévères, comme celles de tous ceux qui ne sont occupés que de disputes. Trente pages changées et adoucies dans son livre auraient épargné des querelles à sa patrie; mais il eût été moins célèbre. Mort en 1719.

QUIEN (Michel le), né en 1661, dominicain, homme très-savant. Il a beaucoup travaillé sur les Églises d'Orient et sur celle d'Angleterre. Il a surtout écrit contre Le Courayer sur la validité des évêques anglicans: mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces disputes, que les Turcs n'en font des dissertations sur l'Église grecque. Mort en 1733.

QUINAULT (Philippe), né à Paris en 1635, auditeur des comptes, célèbre par ses belles poésies lyriques, et par la douceur qu'il opposa aux satires très-injustes de Boileau. Quinault était dans son genre très-supérieur à Lulli. On le lira toujours; et Lulli, à son récitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du temps de

Quinault, qu'il devait à Lulli sa réputation. Le temps apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenses que donna Louis XIV, mais une part médiocre; les grandes grâces furent pour Lulli. Mort en 1688.

N. B. Il est rapporté dans les *Ancédotes littéraires* (art. QUINAULT, dans l'édition en 3 vol.) que Boileau, étant à la salle de l'opéra de Versailles, dit à l'officier qui plaçait : *Monsieur, mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles. J'estime fort la musique de Lulli, mais je méprise souverainement les vers de Quinault.*

Il n'y a nulle apparence que Boileau ait dit cette grossièreté. S'il s'était borné à dire : Mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la musique, cela n'eût été que plaisant, mais n'eût pas été moins injuste. On a surpassé prodigieusement Lulli dans tout ce qui n'est pas récitatif; mais personne n'a jamais égalé Quinault.

QUINCY (le marquis de), lieutenant général d'artillerie, auteur de l'*Histoire militaire de Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre, dans leur lecture, les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils; mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toujours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage; et les jours d'action sont quelquefois des jeux de hasard.

QUINTINIE (Jean LA), né près de Poitiers en 1626. Il a créé l'art de la culture des arbres, et celui de les transplanter. Ses préceptes ont été suivis de toute l'Europe, et ses talents récompensés magnifiquement par Louis XIV. Mort vers 1700.

RACINE (Jean), né à la Ferté-Milon en 1639, élevé à Port-Royal. Il portait encore l'habit ecclésiastique quand il fit la tragédie de *Théa-gène*, qu'il présenta à Molière, et celle des *Frères ennemis*, dont Molière lui donna le sujet. Il est intitulé prieur de l'Épinay dans le privilège de l'*Andromaque*. Louis XIV fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans sa chambre dans une de ses maladies, et le combla de gratifications. Cependant Racine mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas aussi philosophe que grand poète. On lui a rendu justice fort tard. « Nous avons été touchés, dit Saint-Évremond, de *Mariamne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcyonée*, d'*Andromaque* et de *Britannicus*. » C'est ainsi qu'on mettait non-seulement la mauvaise *Sophonisbe* de Corneille, mais encore les impertinentes pièces d'*Alcyonée* et de *Mariamne*, à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or est confondu avec la boue pendant la vie des artistes, et la mort les sépare.

Il est à remarquer que Racine ayant consulté Corneille sur sa tra-

gédie d'*Alexandre*, Corneille lui conseilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait nul talent pour ce genre d'écrire. N'oublions pas qu'il écrivit contre les jansénistes, et qu'il se fit ensuite janséniste. Mort en 1699.

RACINE (Louis), fils de l'immortel Jean Racine, a marché sur les traces de son père, mais dans un sentier plus étroit et moins fait pour les Muses. Il entendait la mécanique des vers aussi bien que son père, mais il n'en avait ni l'âme ni les grâces : il manquait d'ailleurs d'invention et d'imagination. Janséniste comme son père, il ne fit des vers que pour le jansénisme. On en trouve de très-beaux dans le poëme de *la Grâce*, et dans celui de *la Religion*, ouvrage trop didactique et trop monotone, copié des *Pensées de Pascal*, mais rempli de beaux détails, tels que ces vers du chant second, dans lequel il traduit Lucrèce pour le réfuter :

Cet esprit, ô mortels, qui vous rend si jaloux,
N'est qu'un feu qui s'allume et s'éteint avec vous.
Quand par d'affreux sillons l'implacable vieillesse
A sur un front hideux imprimé la tristesse ;
Que, dans un corps courbé sous un amas de jours,
Le sang, comme à regret, semble achever son cours ;
Lorsqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage,
Il n'entre des objets qu'une infidèle image ;
Qu'en débris chaque jour le corps tombe et périt,
En ruines aussi je vois tomber l'esprit.
L'âme mourante alors, flambeau sans nourriture,
Jette par intervalle une lueur obscuré.
Triste destin de l'homme ! il arrive au tombeau,
Plus faible, plus enfant qu'il ne l'est au berceau.
La mort du coup fatal sape enfin l'édifice ;
Dans un dernier soupir achevant son supplice,
Lorsque, vide de sang, le cœur reste glacé,
Son âme s'évapore, et tout l'homme est passé.

Il s'élève quelquefois, dans ce poëme, contre le *Tout est bien des lords Shaftesbury et Bolingbroke*, si bien mis en vers par Pope :

Sans doute qu'à ces mots, des bords de la Tamise,
Quelque abstrait raisonneur qui ne se plaint de rien,
Dans son flegme anglican, répondra : Tout est bien.

Racine, en qualité de janséniste, croyait que presque tout est mal depuis longtemps ; il accuse Pope d'irréligion. Pope était fils d'un papiste : c'est ainsi qu'on appelle en Angleterre les catholiques romains. Pope, élevé dans cette religion qu'il tourne quelquefois en ridicule dans ses *Épîtres*, ne voulut cependant pas la quitter, quoiqu'il fût philosophe, ou plutôt parce qu'il était assez philosophe pour croire

que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très-piqué des accusations de Louis Racine. Ramsay entreprit de les concilier. C'était un Écossais du clan des Ramsay, et qui en avait pris le nom, suivant l'usage de ce pays. Il était venu en France après avoir essayé du presbytérianisme, de l'Église anglicane et du quakérisme, et s'était attaché à l'illustre Fénelon, dont il a depuis écrit la vie. C'est lui qui est l'auteur des *Voyages de Cyrus*, très-faible imitation du *Télémaque*. Il imagina d'écrire à Louis Racine une lettre sous le nom de Pope, dans laquelle celui-ci semble se justifier.

J'avais vécu une année entière avec Pope; je savais qu'il était incapable d'écrire en français, qu'il ne parlait point du tout notre langue, et qu'à peine il pouvait lire nos auteurs; c'était une chose publique en Angleterre. J'avertis Louis Racine que cette lettre était de Ramsay, et non de Pope. Je voulus lui faire sentir le ridicule de cette supercherie: j'en instruisis même le public dans un chapitre sur Pope qui a été imprimé plusieurs fois du vivant de Pope même. Cependant, après sa mort, l'abbé Ladvocat a imprimé cette lettre, forgée par Ramsay, et l'a imputée à Pope dans son *Dictionnaire historique portatif*, où il copie plusieurs articles des premières éditions de cette liste des écrivains du siècle de Louis XIV, mais où il insère des anecdotes entièrement fausses. Il est juste de faire connaître au public la vérité.

RANCÉ (Jean Le Bouthillier de), né en 1626, commença par traduire Anacréon, et institua la réforme effrayante de la Trappe en 1664. Il se dispensa, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconstance dans l'homme! après avoir fondé et gouverné son institut, il se démit de sa place, et voulut la reprendre. Mort en 1700.

RAPIN (René), né à Tours en 1621, jésuite, connu par le poëme des *Jardins* en latin, et par beaucoup d'ouvrages de littérature. Mort en 1687.

RAPIN DE THOYRAS (Paul), né à Castres en 1661; réfugié en Angleterre, et longtemps officier. L'Angleterre lui fut longtemps redoutable de la seule bonne histoire complète qu'on eût faite de ce royaume, et de la seule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par esprit de parti: c'était même la seule histoire qu'on pût citer en Europe, comme approchant de la perfection qu'on exige de ces ouvrages, jusqu'à ce qu'enfin on ait vu paraître celle du célèbre Hume, qui a su écrire l'histoire en philosophe. Mort à Vésel en 1725.

RÉGIS (Sylvain), né en Agénois en 1632. Ses livres de philosophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites. Mort en 1707.

REGNARD (François), né à Paris en 1656. Il eût été célèbre par ses

seuls voyages. C'est le premier Français qui alla jusqu'en Laponie. Il grava sur un rocher ce vers :

Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

Pris sur la mer de Provence par des corsaires, esclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de trésorier de France et de lieutenant des eaux et forêts, il vécut en voluptueux et en philosophe. Né avec un génie vif, gai et vraiment comique, sa comédie du *Joueur* est mise à côté de celles de Molière. Il faut se connaître peu au talent et au génie des auteurs, pour penser qu'il ait dérobé cette pièce à Dufresny. Il dédia la comédie des *Ménechmes* à Despréaux; et ensuite il écrivit contre lui, parce que Boileau ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme si gai mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On prétend même qu'il avança ses jours. Mort en 1710.

REGNIER-DESMARETS (Séraphin), né à Paris en 1632. Il a rendu de grands services à la langue, et est auteur de quelques poésies françaises et italiennes. Il fit passer une de ses pièces italiennes pour être de Pétrarque. Il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand poète. Mort en 1713.

RENAUDOT (Théophraste), médecin très-savant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France. Mort en 1653.

RENAUDOT (Eusèbe), né en 1646, très-savant dans l'histoire et dans les langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le *Dictionnaire de Bayle* ne fût imprimé en France. Mort en 1720.

REYNAU (Charles), de l'Oratoire, de l'Académie des sciences, né en 1656, auteur de l'*Analyse démontrée*, publiée en 1708. On l'appela l'Euclide de la haute géométrie. Mort en 1728.

RICHELET (César-Pierre), né en 1631, le premier qui ait donné un dictionnaire presque tout satirique, exemple plus dangereux qu'utile. Il est aussi le premier auteur des dictionnaires de rimes, tristes ouvrages qui font voir combien il est peu de rimes nobles et riches dans notre poésie, et qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue. Mort en 1698.

RICHELIEU (le cardinal de), né à Paris en 1585. Puisque Louis XIV naquit pendant son ministère, on doit mettre parmi les écrivains de ce siècle illustre le fondateur de l'Académie française, auteur lui-même de plusieurs ouvrages. Il fit la *Méthode des controverses* dans son exil à Avignon, après l'assassinat du maréchal d'Ancre et de la Galigai, ses protecteurs. Les *Principaux points de la religion catholique défendus*, l'*Instruction du chrétien*, et la *Perfection du chrétien*, sont à peu près de ce temps-là. Il est bien sûr qu'il ne composait pas la *Perfection du chrétien* du temps qu'il faisait condamner à mort le maréchal de Marillac, dans sa propre maison de Ruel, et qu'il était avec Ma-

rion Delorme dans un appartement, lorsque les commissaires prononcèrent l'arrêt de mort dicté par lui. On sait aussi qu'il y a beaucoup de vers de sa façon dans la tragi-comédie allégorique intitulée *Europe*, et dans la tragédie de *Mirame*. On sait qu'il donnait à cinq auteurs les sujets des pièces représentées au Palais-Cardinal, et qu'il eût mieux fait de s'en tenir au seul Corneille, sans même lui fournir de sujet. Le plus beau de ses ouvrages est la digue de la Rochelle.

L'abbé Ladvocat, bibliothécaire de Sorbonne, prétend dans son *Dictionnaire historique* que le cardinal de Richelieu est l'auteur de ce *Testament* qui a fait tant de bruit, et qui est supposé. Il croit devoir ce respect à la mémoire du bienfaiteur de la Sorbonne; mais c'est rendre un mauvais service à sa mémoire que de l'accuser d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs et des fautes de toute espèce. Si malheureusement un ministre d'État avait pu composer un si mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure, c'est qu'on pourrait être un grand ministre, ou plutôt un ministre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs, des erreurs grossières et des projets ridicules. C'est donc venger la mémoire du cardinal de Richelieu que de démontrer; comme on l'a fait, qu'il ne peut être l'auteur de ce *Testament*, qui, sans son nom, aurait été ignoré à jamais.

L'abbé Ladvocat, tout bibliothécaire qu'il était de la Sorbonne, s'est trompé en disant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuscrit de cet ouvrage, apostillé de la main du cardinal. Le seul manuscrit apostillé ainsi est au dépôt des affaires étrangères; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'est point le *Testament* qui est apostillé, c'est une narration succincte composée par l'abbé de Bourzéis, à laquelle on avait, longtemps après, ajouté ce *Testament* prétendu; et les notes marginales même, écrites de la main du cardinal, prouvent que cette narration succincte n'était pas de lui; elles indiquent les omissions de l'abbé de Bourzéis, et ce qu'il devait refondre. Voyez la *Réponse à M. de Foncemagne*.

On attribue encore au cardinal de Richelieu une *Histoire de la mère et du fils*; c'est un récit assez infidèle des malheureux démêlés de Louis XIII avec sa mère. Cette histoire fautive et tronquée est probablement de Mézeray. Mais, dans la multitude des livres dont nous sommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main soit un ouvrage médiocre? Mort en 1642.

RYER (André DU), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, longtemps employé à Constantinople et en Égypte. Nous avons de lui la traduction de l'*Alcoran* et de l'*Histoire de Perse*.

RYER (Pierre DU), né à Paris en 1605, secrétaire du roi, historiographe de France, pauvre malgré ses charges. Il fit dix-neuf pièces de théâtre et treize traductions, qui furent toutes bien reçues de son temps. Mort en 1652.

ROCHEFOUCAULD (François, duc de LA), né en 1613. Ses Mémoires sont lus, et on sait par cœur ses Pensées. Mort en 1680.

ROHAULT (Jacques), né à Amiens en 1620. Il abrégéa et il exposa avec clarté et méthode la philosophie de Descartes. Mais aujourd'hui cette philosophie, erronée presque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été opposée aux erreurs anciennes. Mort en 1674.

ROLLIN (Charles), né à Paris en 1661, recteur de l'Université, le premier de ce corps qui ait écrit en français avec pureté et noblesse. Quoique les derniers tomes de son *Histoire ancienne*, faits trop à la hâte, ne répondent pas aux premiers, c'est encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs sont rarement éloquents, et que Rollin l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux, si l'auteur avait été philosophe. Il y a beaucoup d'histoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on aperçoive cet esprit philosophique qui distingue le faux du vrai, l'incroyable du vraisemblable, et qui sacrifie l'inutile. Mort en 1741.

ROTRON (Jean), né en 1609, le fondateur du théâtre. La première scène et une partie du quatrième acte de *Venceslas* sont des chefs-d'œuvre. Corneille l'appelait son père. On sait combien le père fut surpassé par le fils. *Venceslas* ne fut composé qu'après *le Cid*; il est tiré entièrement, comme *le Cid*, d'une tragédie espagnole. Mort en 1650.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste), né à Paris en 1669. De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, et même des corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très-violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux et acharné contre Rousseau. Peu d'hommes ont autant excité et senti la haine. Tout le public fut élevé contre lui jusqu'à son bannissement, et même encore quelques années après; mais enfin les succès de La Motte, son rival, l'accueil qu'on lui faisait, sa réputation qu'on croyait usurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une espèce d'empire dans la littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres, et les ramenèrent à Rousseau, qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent presque tout le public. La Motte leur parut trop heureux, parce qu'il était riche et accueilli. Ils oublièrent que cet homme était aveugle et accablé de maladies. Ils voyaient dans Rousseau un banni infortuné, sans songer qu'il est plus triste d'être aveugle et malade que de vivre à Vienne et à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux : l'un par la nature, l'autre par l'aventure funeste qui le fit condamner. Tous deux servent à faire voir combien les hommes sont injustes, combien ils varient dans leurs jugements, et

qu'il y a de la folie à se tourmenter pour arracher leurs suffrages. Mort à Bruxelles en 1740.

Rousseau eut rarement dans ses ouvrages de l'aménité, des grâces, du sentiment, de l'invention; il savait très-bien tourner une épigramme licencieuse et une stance. Ses *Épîtres* sont écrites avec une plume de fer trempée dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle mesdemoiselles *Louvancourt*, qui étaient trois sœurs très-aimables, *trio de louves acharnées* : il appelle le conseiller d'État Rouillé, *Tabarin mordant, caustique et rustre*, après lui avoir prodigué des louanges dans une ode assez médiocre. Les mots de *maroufles*, de *belîtres*, salissent ses *Épîtres*. Il faut, sans doute, opposer une noble fierté à ses ennemis; mais ces basses injures sans gaieté, sans agrément, sont le contraire d'une âme noble.

Quant aux couplets qui le firent bannir, voyez les articles **LA MOTTE** et **SAURIN**.

On se contentera de remarquer ici que Rousseau ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres au tribunal de tous les juges et de tous les honnêtes gens. Sa conduite après sa condamnation n'est nullement une preuve en sa faveur; on a entre les mains des lettres du sieur Médine, de Bruxelles, du 7. mai 1737, conçues en ces termes : *Rousseau n'avait d'autre table que la mienne, d'autre asile que chez moi; il m'avait baisé et embrassé cent fois, le jour qu'il força mes créanciers à me faire arrêter.*

Qu'on joigne à cela un pèlerinage fait par Rousseau à Notre-Dame de Hall, et qu'on juge s'il doit en être cru sur sa parole dans l'affaire des couplets.

RUE (Charles de **LA**), né en 1643, jésuite, poète latin, poète français et prédicateur, l'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de Monseigneur. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies et comédies; sa tragédie de *Sylla* fut présentée aux comédiens, et refusée. Il a fait encore celle de *Lysimachus*. On croit qu'il a beaucoup travaillé à *l'Andrienne*. Il était très-lié avec le comédien Baron, dont il apprit à déclamer. Il y avait deux sermons de lui qui étaient fort en vogue : l'un était *le Pécheur mourant*, et l'autre *le Pécheur mort*; on les affichait quand il devait les prononcer. Mort en 1725.

RUINART (Thierry), bénédictin, né en 1657, laborieux critique. Il a soutenu contre Dodwel l'opinion que *l'Église eut dans les premiers temps une foule prodigieuse de martyrs*. Peut-être n'a-t-il pas assez distingué les martyrs et les morts ordinaires; les persécutions pour cause de religion, et les persécutions politiques. Quoi qu'il en soit, il est au nombre des savants hommes du temps. C'est principalement dans ce siècle que les bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme Martène sur les anciens rites de l'Église. Thuillier

et tant d'autres ont achevé de tirer de dessous terre les décombres du moyen âge. C'est encore un genre nouveau qui n'appartient qu'au siècle de Louis XIV, et ce n'est qu'en France que les bénédictins y ont excellé. Mort en 1709.

SABLIÈRE (Antoine de Rambouillet de LA). Ses madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel. Mort en 1680.

SACY LE MAÎTRE (Louis-Isaac), né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'est de lui qu'est la *Bible de Royaumont*, et une traduction des *Comédies de Térence*. Mort en 1684. Son frère, Antoine Le Maître, se retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat; on le croyait un homme très-éloquent; mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoyers. Un autre Sacy, avocat, et de l'Académie française, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des *Lettres de Pline* en 1701.

SAGE (LE), né en 1677. Son roman de *Gil Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel : il est entièrement pris du roman espagnol intitulé *la Vida del escudero don Marcos de Obrego*. Mort en 1747.

SAINT-AULAIRE (François-Joseph de Beauvoir, marquis de). C'est une chose très-singulière que les plus jolis vers qu'on ait de lui aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poésie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le marquis de La Fare. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci, qu'on attribua à La Fare :

O Muse légère et facile,
 Qui, sur le coteau d'Hélicon,
 Vintes offrir au vieil Anacréon
 Cet art charmant, cet art utile,
 Qui sait rendre douce et tranquille
 La plus incommode saison ;
 Vous qui, de tant de fleurs sur le Parnasse écloses,
 Orniez à ses côtés les Grâces et les Ris,
 Et qui cachez ses cheveux gris
 Sous tant de couronnes de roses, etc.

Ce fut sur cette pièce qu'il fut reçu à l'Académie; et Boileau alléguait cette même pièce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1712, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupa avec madame la duchesse du Maine : elle l'appelait Apollon, et lui demandait je ne sais quel secret. Il lui répondit :

La divinité qui s'amuse
 A me demander mon secret,
 Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse :
 Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs

avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encore plus vains; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raison.

SAINTE-MARTHE (Gaucher de). Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en savants. Le premier Gaucher de Sainte-Marthe fut Charles, qui fut éloquent pour son temps. Mort en 1555.

Scévole, neveu de Charles, se distingua dans les lettres et dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de Henri IV. Il mourut à Loudun en 1623, et le fameux Urbain Grandier prononça son oraison funèbre.

Abel de Sainte-Marthe, son fils, cultiva les lettres comme son père, et mourut en 1652. Son fils, nommé Abel, comme lui, marcha sur ses traces. Mort en 1706.

Scévole et Louis de Sainte-Marthe, frères jumeaux, fils du premier Scévole, enterrés tous deux à Paris dans le même tombeau, à Saint-Séverin, furent illustres par leur savoir. Ils composèrent ensemble la *Gallia christiana*. Scévole mort en 1652; Louis mort en 1656.

Denis de Sainte-Marthe, leur cousin, acheva cet ouvrage. Mort à Paris en 1725.

Pierre-Scévole de Sainte-Marthe, frère aîné du dernier Scévole, fut historiographe de France. Mort en 1690.

SAINT-ÉVREMOND (Charles), né en Normandie en 1613. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à des gens de cour, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde; des vers médiocres, qu'on appelle des vers de *société*, faits dans des sociétés illustres; tout cela, avec beaucoup d'esprit, contribua à la réputation de ses ouvrages. Un nommé des Maiseaux les a fait imprimer avec une vie de l'auteur, qui contient seule un gros volume; et dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéressantes. Il n'est grossi que des mêmes choses qu'on trouve dans les œuvres de *Saint-Evremond*; c'est un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'est par de tels artifices qu'on a trouvé le secret de multiplier les livres à l'infini, sans multiplier les connaissances. On connaît son exil, sa philosophie et ses ouvrages. Quand on lui demanda, à sa mort, s'il voulait se *réconcilier*, il répondit : « Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. » Il est enterré à Westminster avec les rois et les hommes illustres d'Angleterre. Mort en 1703.

SAINT-PAVIN (Denis Sanguin de). Il était au nombre des hommes de mérite que Despréaux confondit, dans ses Satires, avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui passe pour être d'un goût délicat. On peut connaître son mérite personnel par cette épitaphe que fit pour lui Fieubet, le maître des requêtes, l'un des esprits les plus polis de ce siècle :

Sous ce tombeau git Saint-Pavin :
 Donne des larmes à sa fin.
 Tu fus de ses amis peut-être ?
 Pleure sur ton sort et le sien :
 Tu n'en fus pas ? pleure le tien,
 Passant, d'avoir manqué d'en être.

Mort en 1670.

SAINT-PIERRE (Castel, abbé de), né en 1658, gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque temps avec les célèbres Varignon et Fontenelle. Il écrivit beaucoup sur la politique. La meilleure définition qu'on ait faite en général de ses ouvrages est ce qu'en disait le cardinal Dubois, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la simplicité de rebattre dans ses livres les vérités les plus triviales de la morale; et, par une autre simplicité, il proposait presque toujours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une paix perpétuelle, et d'une espèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle *la diète européenne*. On avait imputé une partie de ce projet chimérique au roi Henri IV; et l'abbé de Saint-Pierre, pour appuyer ses idées, prétendait que cette *diète européenne* avait été approuvée et rédigée par le Dauphin, duc de Bourgogne, et qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce prince. Il se permettait cette fiction pour mieux faire goûter son projet. Il rapporte avec bonne foi la lettre par laquelle le cardinal de Fleury répondit à ses propositions : *Vous avez oublié, monsieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur et l'esprit des princes*. Cependant l'abbé de Saint-Pierre ne laissa pas enfin d'être très-utile. Il travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire; il écrivit et il agit en homme d'État sur cette seule matière. Il fut unanimement exclu de l'Académie française, pour avoir, sous la régence du duc d'Orléans, préféré un peu durement, dans sa *Polysynodie*, l'établissement des conseils à la manière de gouverner de Louis XIV, protecteur de l'Académie. Ce fut le cardinal de Polignac qui fit une brigue pour l'exclure, et qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que dans ce temps-là même le cardinal de Polignac conspirait contre le régent, et que ce prince, qui donnait un logement au Palais-Royal à Saint-Pierre, et qui avait toute sa famille à son service, souffrit cette exclusion. L'abbé de Saint-Pierre ne se plaignit point. Il continua de vivre en philosophe avec ceux mêmes qui l'avaient exclu. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, son confrère, empêcha qu'à sa mort on ne prononçât son éloge à l'Académie, selon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette sur le tombeau d'un académicien n'ajoutent rien ni à sa réputation ni à son mérite : mais le refus fut un outrage; et les services que l'abbé de Saint-Pierre

avait rendus, sa probité et sa douceur, méritaient un autre traitement. Il mourut en 1743, âgé de quatre-vingt-six ans. Je lui demandai, quelques jours avant sa mort, comment il regardait ce passage; il me répondit : *Comme un voyage à la campagne.*

Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages est l'anéantissement futur du mahométisme. Il assure qu'un temps viendra où la raison l'emportera chez les hommes sur la superstition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il suffit de la patience, de la politesse et de la bienfaisance, pour plaire à Dieu. Il est impossible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propositions fausses données comme vraies, des choses absurdes opposées au sens commun, des louanges données à des actions injustes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cents ans tous les esprits, jusqu'aux plus grossiers, seront éclairés sur ce livre; que le grand mufti même et les cadis verront qu'il est de leur intérêt de détromper la multitude, et de se rendre plus nécessaires et plus respectés en rendant la religion plus simple. Ce traité est curieux. Dans ses *Annales de Louis XIV*, il dit que l'État devrait bâtir des loges aux Petites-Maisons pour les théologiens intolérants, et qu'il serait à propos de jouer ces espèces de fous sur le théâtre.

C'est ici l'occasion d'observer que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a donné cette liste des écrivains et des artistes qui ont fleuri sous Louis XIV qu'après avoir vu leurs ouvrages, et souvent connu leurs personnes, recherchant tous les moyens de s'instruire sur ce siècle célèbre, depuis qu'il fut nommé historiographe de France. Il ne pouvait, dans cette liste, parler des *Annales politiques* de l'abbé de Saint-Pierre sur Louis XIV, puisque *le Siècle* fut imprimé en 1752 pour la première fois, et que *les Annales* de l'abbé de Saint-Pierre ne parurent qu'en 1758, ayant été imprimées en 1757. Ces *Annales*, il le faut avouer, sont une satire continuelle du gouvernement de ce monarque, qui méritait plus d'estime; et cette satire n'est pas assez bien écrite pour faire pardonner son injustice. La famille de l'abbé, sentant quel dangereux effet cet ouvrage pouvait produire, engagea son auteur à le dérober au public : il ne fut imprimé qu'après sa mort. Comment donc l'abbé Sabatier, natif de Castres, qui a donné depuis la liste des écrivains de trois siècles, a-t-il pu dire que *l'auteur du Siècle de Louis XIV en a puisé l'idée, mal remplie, dans ces Annales politiques, qui offrent un tableau frappant des progrès de l'esprit chez notre nation?*

Premièrement, il est impossible que l'auteur du *Siècle* ait pu rien prendre des *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre, qu'il ne pouvait connaître, et desquelles il a vengé la mémoire de Louis XIV, dès qu'il les a connues. Secondement, il est très-faux que l'abbé de Saint-Pierre se soit étendu, dans son livre, sur les progrès de l'esprit hu-

main chez notre nation. A peine en dit-il quelques mots; et quand il parle des beaux-arts, c'est pour les avilir.

Voici comme il s'explique, page 155 : *La peinture, la sculpture, la musique, la poésie, la comédie, l'architecture, prouvent le nombre des fainéants, leur goût pour la fainéantise, qui suffit à nourrir et à entretenir d'autres espèces de fainéants, gens qui se piquent d'esprit agréable, mais non pas d'esprit utile, etc.*

Il est rare, sans doute, d'entendre un académicien dire que des arts qui exigent le travail le plus assidu sont des occupations de fainéants.

Quant à la personne de Louis XIV, il veut l'avilir, aussi bien que les arts dont ce roi fut le protecteur. On ne peut rapporter qu'avec indignation ce qu'il en dit, page 265 : *Louis se gouvernait à l'égard de ses voisins et de ses sujets comme s'il eût adopté la maxime d'un célèbre tyran : « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent. » Il sacrifiait tout au plaisir de se venger, et de montrer au public qu'il était redoutable; c'est le goût des âmes médiocres, de tous les enfants, et de tous les hommes du commun.*

Il traite enfin Louis XIV, en vingt endroits, de grand enfant. Et lui, qui était sans contredit un vieil enfant, finit son livre par cette formule : *Paradis aux bienfaisants*; mais il n'ose pas dire : *Paradis aux médisants*.

A l'égard de l'abbé Sabatier, natif de Castres, qui est venu à Paris faire le métier de calomniateur pour quelque argent, il est difficile d'espérer pour lui le paradis. C'est même un grand effort que de le lui souhaiter.

SALLO (Denis de), né en 1626, conseiller au parlement de Paris, inventeur des journaux. Bayle perfectionna ce genre, déshonoré ensuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides, et que des écrivains obscurs remplirent d'extraits infidèles, d'inepties et de mensonges. Enfin on est parvenu jusqu'à faire un trafic public d'éloges et de censures, surtout dans des feuilles périodiques; et la littérature a éprouvé le plus grand avilissement par ces infâmes manéges. Mort en 1669.

SANDRAS DE COURTILZ, né à Paris en 1644. On ne place ici son nom que pour avertir les Français, et surtout les étrangers, combien ils doivent se défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. Courtilz fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions sous le nom d'histoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des mensonges aux libraires. Lui et ses imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de se venger, et contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé *la Conduite de la*

France depuis la paix de Nimègue, et la Réponse au même livre ; *l'État de la France sous Louis XIII et sous Louis XIV* ; la *Conduite de Mars dans les guerres de Hollande* ; les *Conquêtes amoureuses du grand Alcandre* ; les *Intrigues amoureuses de la France* ; la *Vie de Turenne* ; celle de l'amiral Coligny ; les *Mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Montbrun, de Vordac, de la marquise du Frêne* ; le *Testament politique de Colbert*, et beaucoup d'autres ouvrages qui ont amusé et trompé les ignorants. Il a été imité par les auteurs de ces misérables brochures contre la France, le *Glaneur*, l'*Épilogueur*, et tant d'autres bêtises périodiques que la faim a inspirées, que la sottise et le mensonge ont dictées, à peine lues de la canaille. Mort à Paris en 1712. .

SANLECQUE (Louis), né à Paris en 1650, chanoine régulier, poète qui a fait quelques jolis vers. C'est un des effets du siècle de Louis XIV, que le nombre prodigieux de poètes médiocres dans lesquels on trouve des vers heureux. La plupart de ces vers appartiennent au temps, et non au génie. Mort en 1714.

SANSON (Nicolas), né à Abbeville en 1600 ; le père de la géographie avant Guillaume de l'Isle. Mort en 1667. Ses deux fils héritèrent de son mérite.

SANTEUIL (Jean-Baptiste), né à Paris en 1630. Il passe pour excellent poète latin, si on peut l'être, et ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes sont chantées dans l'Église. Comme je n'ai point vécu chez Mécène entre Horace et Virgile, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit ; si, par exemple, *Orbis redemptor, nunc redemptus*, n'est pas un jeu de mots puéril. Je me défie beaucoup des vers modernes latins. Mort en 1697.

SARRASIN (Jean-François), né près de Caen, en 1605, a écrit agréablement en prose et en vers. Mort en 1654.

SAVARY (Jacques), né en 1622, le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été longtemps négociant. Le conseil le consulta sur l'ordonnance de 1670, dans tout ce qui regarde le négoce, et il en rédigea presque tous les articles. Le *Dictionnaire de commerce*, qui est de lui et de Philémon, son frère, chanoine de Saint-Maur, fut une entreprise aussi utile que nouvelle ; mais il faut regarder ces livres à peu près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets et les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de Savary. Mort en 1690.

SAUMAISE (Claude de), né en Bourgogne en 1588, retiré à Leyde pour être libre, homme d'une érudition immense. On prétend que le cardinal de Richelieu lui offrit une pension de douze mille francs pour revenir en France, à condition qu'il écrirait à la gloire de ce ministre, et même qu'il écrirait sa vie ; mais Saumaise aimait trop la liberté, et haïssait trop celui qu'il regardait comme le plus grand en-

nemi de cette même liberté, pour accepter ses offres. Le roi d'Angleterre, Charles II, l'engagea à composer le *Cri du sang royal contre les parricides de Charles I^{er}*. Le livre ne répondit pas à la réputation de l'auteur : Milton, auteur d'un poëme barbare, quelquefois sublime, sur la pomme d'Adam, et le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'Ancien Testament, réfuta Saumaise, mais le réfuta comme une bête féroce combat un sauvage. Ces deux ouvrages, d'un pédantisme dégoûtant, sont tombés dans l'oubli. Les noms des auteurs n'ont pas péri. Mort en 1653.

SAURIN (Jacques), né à Nîmes en 1677. Il passa pour le meilleur prédicateur des Églises réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ses confrères, ce qu'on appelle le style réfugié. *Il est difficile, dit-il; que ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté, etc.* De son temps cependant le français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'est aujourd'hui. Bayle n'avait point le style réfugié; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse. Les défauts du langage des pasteurs calvinistes venaient de ce qu'ils copiaient les phrases incorrectes des premiers réformateurs; de plus, presque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné ou en Languedoc, ils conservaient les manières de parler vicieuses de la province. On créa pour Saurin une place de ministre de la noblesse à la Haye. Il était savant et homme de plaisir. Mort en 1730.

SAURIN (Joseph), né près d'Orange en 1659, de l'Académie des sciences. C'était un génie propre à tout; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des savants*, quelques mémoires de mathématiques, et son fameux *Factum* contre Rousseau. Ce procès si malheureusement célèbre fit rechercher toute sa vie, et servit à susciter contre lui les plus infâmes accusations. Rousseau, réfugié en Suisse, et sachant que son ennemi avait été pasteur de l'Église réformée à Bercher, dans le bailliage d'Yverdon, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut savoir que Joseph Saurin, dégoûté de son ministère, livré à la philosophie et aux mathématiques, avait préféré la France, sa patrie, la ville de Paris et l'Académie des sciences, au village de Bercher. Pour remplir ce dessein, il avait fallu rentrer dans le sein de l'Église romaine, et il y rentra dès l'année 1690. L'évêque de Meaux, Bossuet, crut avoir converti un ministre, et il ne fit que servir à la petite fortune d'un philosophe. Saurin retourna en Suisse plusieurs années après, pour y recueillir quelques biens de sa femme, qu'il avait persuadée de quitter aussi la religion réformée. Les magistrats le décrétèrent de prise de corps, comme un pasteur apostat qui avait fait apostasier sa femme. Cela se passait en 1712, après le fameux procès de Rousseau, et Rousseau était à Soleure précisément dans ce temps-là. Ce fut alors que les accusations

les plus flétrissantes éclatèrent contre Saurin. On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde; on produisit ensuite contre lui une ancienne lettre, dans laquelle il avait fait lui-même, disait-on, la confession de ses crimes à un pasteur de ses amis. Enfin, pour comble d'indignité, on eut la cruelle bassesse d'imprimer ces accusations et cette lettre dans plusieurs journaux, dans les suppléments de Bayle, dans celui de Moréri; nouveau moyen malheureusement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe. C'est étrangement avilir la littérature que de faire d'un dictionnaire un greffe criminel, et de souiller d'opprobres scandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des sciences; ce n'était pas, sans doute, l'intention des premiers auteurs de ces archives de la littérature, qu'on a depuis infectées de tant d'additions aussi erronées qu'odieuses. L'art d'écrire est devenu souvent un vil métier, dans lequel des libraires, qui ne savent pas lire, payent des mensonges et des futilités à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des professions. Il n'est pas permis au moins de consigner dans un dictionnaire des accusations criminelles, et de s'ériger en délateur sans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accusations contre Joseph Saurin; j'ai parlé au seigneur de la terre de Bercher, dans laquelle Saurin avait été pasteur; je me suis adressé à toute la famille du seigneur de cette terre: lui et tous ses parents m'ont dit unanimement qu'ils n'avaient jamais vu la lettre imputée à Saurin; ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus scandaleux dont on a chargé les suppléments aux dictionnaires de Bayle et de Moréri; et cette juste indignation qu'ils m'ont témoignée doit passer dans le cœur de tous les honnêtes gens. J'ai en main les attestations de trois pasteurs, qui avouent qu'ils n'ont jamais vu l'original de cette prétendue lettre de Saurin, ni connu personne qui l'eût vue, ni oûi dire qu'elle eût été adressée à aucun pasteur du pays de Vaud, et qu'ils ne peuvent qu'improuver l'usage qu'on a fait de cette pièce.

Joseph Saurin mourut en 1737, en philosophe intrépide qui connaissait le néant de toutes les choses de ce monde, et plein d'un profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces disputes, pour ces opinions erronées qui surchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine.

Joseph Saurin a laissé un fils d'un vrai mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de Corneille.

SAUVEUR (Joseph), né à la Flèche en 1653. Il apprit sans maître les éléments de la géométrie. Il est un des premiers qui aient calculé les avantages et les désavantages des jeux de hasard. Il disait que tout ce que peut un homme en mathématiques, un autre le peut

aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans. Mort en 1716.

SCARRON (Paul), fils d'un conseiller de la grand'chambre, né en 1610. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amusant et médiocre. C'est ce que Boileau avait prédit. Louis XIV épousa sa veuve. Mort en 1660.

SCUDÉRI (George de), né au Havre-de-Grâce en 1601. Favorisé du cardinal de Richelieu, il balança quelque temps la réputation de Corneille. Son nom est plus connu que ses ouvrages. Mort en 1667.

SCUDÉRI (Madeleine de), sœur de George, née au Havre en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui restent d'elle que par les énormes romans de la *Clélie* et du *Cyrus*. Louis XIV lui donna une pension, et l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'Académie. Morte en 1701.

SEGRAIS (Jean), né à Caen en 1625. *Mademoiselle* l'appelle *une manière de bel esprit*; mais c'était en effet un très-bel esprit et un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette princesse, pour s'être opposé à son mariage avec le comte de Lauzun. Ses *Éclogues* et sa *Traduction de Virgile* furent estimées; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la *Pharsale* de Brébeuf, et aucun de l'*Énéide* de Segrais. Cependant Boileau loue Segrais, et dénigre Brébeuf. Mort en 1701.

SENAULT (Jean-François), né en 1601, général de l'Oratoire; prédicateur qui fut à l'égard du père Bourdaloue ce que Rotrou est pour Corneille, son prédécesseur et rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquents. Mort en 1672.

SENEÇAY, né en 1643, premier valet de chambre de Marie-Thérèse, poète d'une imagination singulière. Son conte du *Kaimac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que La Fontaine. On peut observer que cette pièce, la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil. Il y a aussi dans ses *Travaux d'Apollon* des beautés singulières et neuves. Mort en 1737.

SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin), femme du marquis de Sévigné, née en 1626. Ses *Lettres*, remplies d'anecdotes, écrites avec liberté et d'un style qui peint et anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, et encore plus de ces lettres suppo-

sées dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire, en étalant de faux sentiments et de fausses aventures à des correspondants imaginaires. C'est dommage qu'elle manque absolument de goût, qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine, qu'elle égale l'oraison funèbre de Turenne prononcée par Mascaron au grand chef-d'œuvre de Fléchier. Morte en 1696.

SILVA, né à Bordeaux, très-célèbre médecin à Paris, a fait un livre estimé sur la saignée; il était fort au-dessus de son livre. C'était un de ces médecins que Molière n'eût pu ni osé rendre ridicules. Mort vers l'an 1746.

SIMON (Richard), né en 1638; de l'Oratoire; excellent critique. Son *Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques*, son *Histoire critique du Vieux Testament*, etc., sont lues de tous les savants. Mort à Dieppe en 1712.

SIRMOND (Jacques), jésuite, né vers l'an 1559, l'un des plus savants et des plus aimables hommes de son temps. On sait à peine qu'il fut confesseur de Louis XIII, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste délicat. Il fut préféré par le pape à tous les savants d'Italie, pour faire la préface de la collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-estimés, et sont très-peu lus. Mort en 1651.

SIRMOND (Jean), neveu du précédent, historiographe de France, avec le brevet de conseiller d'État, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'historiographe. L'un de ses principaux ouvrages est la *Vie du cardinal d'Amboise*, qu'il ne composa que pour mettre ce ministre au-dessous du cardinal de Richelieu, son protecteur. Il fut un des premiers académiciens. Mort en 1649.

SORBIÈRE (Samuel), né en Dauphiné en 1615, l'un de ceux qui ont porté le titre d'historiographe de France. Ami du pape Clément IX avant son exaltation, ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce pontife, il lui écrivit : « Saint-père, vous envoyez des » manchettes à celui qui n'a point de chemise. » Il effleura beaucoup de genres de science. Mort en 1670.

SUZE (la comtesse Henriette de Coligny de LA), célèbre dans son temps par son esprit et par ses élégies. C'est elle qui se fit catholique parce que son mari était huguenot, et qui s'en sépara, afin, disait la reine Christine, de ne voir son mari ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre. Morte en 1673.

TALLEMANT (François), né à la Rochelle en 1620, second traducteur de Plutarque. Mort en 1693.

TALLEMANT (Paul), né à Paris en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche Montoron, et fils d'un maître des requêtes qui avait eu deux cent mille livres de rente de notre monnaie d'aujourd'hui, il se trouva presque sans fortune. Colbert lui fit du bien comme aux autres gens

de lettres. Il a eu la principale part à l'histoire du roi par médailles. Mort en 1712.

TALON (Omer), avocat général du parlement de Paris, a laissé des Mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen; mais son éloquence n'est pas encore celle du bon temps. Mort en 1652.

TARTERON, jésuite. Il a traduit les Satires d'Horace, de Perse et de Juvénal, et a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que Juvénal, et surtout Horace, aient souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse pour laquelle il croyait travailler; mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots. Mort en 1720.

TERRASSON (l'abbé), né en 1669, philosophe pendant sa vie et à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans son *Séthos*. Sa traduction de *Diodore* est utile; son *Examen d'Homère* passe pour être sans goût. Mort en 1750.

THIERS (Jean-Baptiste), né à Chartres en 1644. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des cordeliers de Reims : *A Dieu et à saint François, tous deux crucifiés*. Mort en 1703.

THOMASSIN (Louis), de l'Oratoire, né en Provence en 1619, homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences sur les Pères, sur les conciles et sur l'histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, et ne se souvint plus d'avoir écrit. Mort en 1695.

THOYNARD (Nicolas), né à Orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal Norris sur les *Époques syriennes*. Sa *concordance des quatre évangélistes*, en grec, passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément. Mort en 1706.

TORCY (Jean-Baptiste Colbert de), neveu du grand Colbert, ministre d'État sous Louis XIV, a laissé des Mémoires depuis la paix de Ryswick jusqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet *Essai sur le siècle de Louis XIV*. Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces Mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond : ils sont écrits plus purement que tous les Mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnaît le goût de la cour de Louis XIV. Mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur ; c'est la vérité, c'est la modération elle-même qui ont conduit sa plume. Mort en 1746.

TOUREIL (Jacques), né à Toulouse en 1656, célèbre par sa traduction de Démosthène. Mort en 1715.

TOURNEFORT (Joseph Pitton de), né en Provence en 1656, le plus grand botaniste de son temps. Il fut envoyé par Louis XIV en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Grèce et en Asie, pour per-

fectionner l'histoire naturelle. Il rapporta treize cent trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres. Mort en 1708.

TOURNEUX (LE), né en 1640. Son *Année chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés ou plutôt parce qu'elle y est mise. Mort en 1686.

TRISTAN l'Ermite, gentilhomme de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Le prodigieux et long succès qu'eut sa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux; et quand la réputation de cette pièce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de Corneille pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très-médiocres passent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que Tristan ait mis en vers l'office de la Vierge, et il n'est pas étrange qu'on l'ignore. Mort en 1655.

Voici son épitaphe, qu'il composa :

Je fis le chien couchant auprès d'un grand seigneur ;
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître :
Je vécus dans la peine, espérant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

TURENNE. Ce grand homme nous a laissé aussi des *Mémoires* qu'on trouve dans sa *Vie* écrite par Ramsay. Nous avons beaucoup de *Mémoires* de nos généraux; mais ils n'ont pas écrit comme Xénon et César.

VAILLANT (Jean Foy), né à Beauvais en 1632. Le public lui doit la *Science des médailles*; et le roi, la moitié de son cabinet. Le ministre Colbert le fit voyager en Italie, en Grèce, en Égypte, en Turquie, en Perse. Des corsaires d'Alger le prirent, en 1674, avec l'architecte Desgodets. Le roi les racheta tous deux. Jamais savant n'essuya plus de dangers. Mort en 1706.

VAILLANT (Jean-François), né à Rome en 1665, pendant les voyages de son père, antiquaire comme lui. Mort en 1708.

VALINCOUR (Jean-Baptiste-Henri du Troussel de), né en 1653. Une épître que Despréaux lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages : il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules, dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile, ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse et méprisée. Un des meilleurs discours qu'on ait jamais prononcés à l'Académie, est celui dans lequel M. de Valincour tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens qui, prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont présenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures,

et qui accusent l'ingratitude du siècle, parce qu'ils sont inutiles au monde et à eux-mêmes. Il les avertit que les professions qu'on croit les plus basses sont fort supérieures à celle qu'ils ont embrassée. Mort en 1730.

VALOIS (Adrien de), né à Paris en 1607, historiographe de France. Ses meilleurs ouvrages sont sa *Notice des Gaules* et son *Histoire de la première race*. Mort en 1692.

VALOIS (Henri de), frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages sont moins utiles à des Français que ceux de son frère. Mort en 1676.

VARIGNON (Pierre), né à Caen en 1654, mathématicien célèbre. Mort en 1722.

VARILLAS (Antoine), né dans la Marche en 1624, historien plus agréable qu'exact. Mort en 1692.

VASSOR (Michel LE), de l'Oratoire, réfugié en Angleterre. Son *Histoire de Louis XIII*, diffuse, pesante et satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent; mais c'est un déclamateur odieux, qui dans l'*Histoire de Louis XIII* ne cherche qu'à décrier Louis XIV, qui attaque les morts et les vivants; il ne se trompe que sur peu de faits, et passe pour s'être trompé dans tous ses jugements. Mort en 1718.

VAVASSEUR, né dans le Charolais en 1605, jésuite, grand littérateur. Il fit voir le premier que les Grecs et les Romains n'ont jamais connu le style burlesque, qui n'est qu'un reste de barbarie. Mort en 1681.

VAUBAN (le maréchal de), né en 1633. La *Dixme royale*, qu'on lui a imputée, n'est pas de lui, mais de Boisguillebert. Elle n'a pu être exécutée, et est en effet impraticable. On a de lui plusieurs mémoires dignes d'un bon citoyen. Il contribua beaucoup par ses conseils à la construction du canal de Languedoc. Observons qu'il était très-ignorant, qu'il l'avouait avec franchise, mais qu'il ne s'en vantait pas. Un grand courage, un zèle que rien ne rebutait, un talent naturel pour les sciences de combinaison, de l'opiniâtreté dans le travail, le coup d'œil dans les occasions, qui ne se trouve pas toujours ni avec les connaissances ni avec le talent: telles furent les qualités auxquelles il dut sa réputation. Il a prouvé par sa conduite qu'il pouvait y avoir des citoyens dans un gouvernement absolu. Mort en 1707.

VAUGELAS (Claude Favre de), né à Bourg-en-Bresse en 1585. C'est un des premiers qui ont épuré et réglé la langue, et de ceux qui pouvaient faire des vers italiens sans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans sa *Traduction de Quinte-Curce*. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ses ouvrages toute sa vie. Mort en 1650.

VAYER (François LE), né à Paris en 1588. Précepteur de Mon-

leur, frère de Louis XIV, et qui enseigna le roi un an; historio-
graphe de France, conseiller d'État, grand pyrrhonien, et connu pour
tel. Son pyrrhonisme n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éduca-
tion si précieuse. On trouve beaucoup de science et de raison dans
ses ouvrages, trop diffus. Il combattit le premier avec succès cette
opinion, qui nous sied si mal, que notre morale vaut mieux que celle
de l'antiquité.

Son traité de *la Vertu des païens* est estimé des sages. Sa devise
était :

*De las cosas mas seguras
La mas segura es dudar,*

comme celle de Montaigne était : *Que sais-je?* Mort en 1672.

VEISSIÈRES (Mathurin de LA CROZE), né à Nantes en 1661, béné-
dictin à Paris. Sa liberté de penser, et un prieur contraire à cette
liberté, lui firent quitter son ordre et sa religion. C'était une biblio-
thèque vivante, et sa mémoire était un prodige. Outre les choses utiles
et agréables qu'il savait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut sa-
voir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage
estimé, c'est *le Christianisme des Indes*. Ce qu'on y trouve de plus cu-
rieux, c'est que les bramins croient l'unité d'un Dieu, en laissant les
idoles aux peuples. La fureur d'écrire est telle, qu'on a écrit la vie
de cet homme en un volume aussi gros que la *Vie d'Alexandre*. Ce
petit extrait, encore trop long, aurait suffi. Mort à Berlin en 1739.

VERGIER (Jacques), né à Paris en 1675. Il est à l'égard de La Fon-
taine ce que Campistron est à Racine, imitateur faible, mais naturel.
Mort assassiné à Paris, par des voleurs, en 1720. On laisse entendre,
dans le *Moréri*, qu'il avait fait une parodie contre un prince puissant
qui le fit tuer. Ce conte est faux.

VERTOT (René-Aubert), né en Normandie en 1655, historien agréa-
ble et élégant. Mort en 1735.

VICHARD DE SAINT-RÉAL (César), né à Chambéri, mais élevé en
France. Son *Histoire de la conjuration de Venise* est un chef-d'œuvre.
Sa *Vie de Jésus-Christ* est bien différente. Mort en 1692.

VILLARS DE MONTFAUCON (l'abbé de), né en 1635, célèbre par le
Comte de Gabalis. C'est une partie de l'ancienne mythologie des Perses.
L'auteur fut tué en 1675, d'un coup de pistolet. On dit que les sylphes
l'avaient assassiné pour avoir révélé leurs mystères.

VILLARS (le maréchal duc de), né en 1652. Le premier tome des
Mémoires qui portent son nom est entièrement de lui. Il savait par
cœur les beaux endroits de Corneille, de Racine et de Molière. Je lui
ai entendu dire un jour à un homme d'État fort célèbre, qui était
étonné qu'il sût tant de vers de comédie : *J'en ai moins joué que vous,
mais j'en sais davantage*. Mort en 1734.

VILLEDIEU (madame de). Ses romans lui firent de la réputation. Au reste, on est bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été et est encore inondée; ils ont presque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'esprits faibles, qui écrivent avec facilité des choses indignes d'être lues par des esprits solides : ils sont même pour la plupart dénués d'imagination; et il y en a plus dans quatre pages de l'*Arioste*, que dans tous ces insipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. Morte en 1683.

VILLIERS (Pierre de), né à Cognac en 1648, jésuite. Il cultiva les lettres, comme tous ceux qui sont sortis de cet ordre. Ses sermons, et son poëme sur l'*Art de prêcher*, eurent de son temps quelque réputation. Ses stances sur la solitude sont fort au-dessus de celles de Saint-Amand, qu'on avait tant vantées, mais ne sont pas encore tout à fait dignes d'un siècle si au-dessus de celui de Saint-Amand. Mort en 1728.

VOITURE (Vincent), né à Amiens en 1598. C'est le premier qui fut en France ce qu'on appelle un bel esprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut se former le goût; mais ce mérite était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine Anne d'Autriche, et qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine, dont les frondeurs lasèrent la douceur et la bonté.

.

 Je pensais si le cardinal,
 J'entends celui de la Valette,
 Pouvait voir l'éclat sans égal
 Dans lequel maintenant vous êtes ¹ ;
 J'entends celui de la beauté,
 Car auprès je n'estime guère
 (Cela soit dit sans vous déplaire)
 Tout l'éclat de la majesté.

Il fit aussi des vers italiens et espagnols avec succès. Mort en 1648.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un assez grand d'imitateurs, et on pourrait donner une liste beaucoup plus longue des savants. Il sera difficile désormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre sorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux esprits. Il sera impossible qu'il se forme des savants universels, parce que chaque science est devenue immense. Il faudra

¹ Alors on était dans l'usage de retrancher dans les vers les lettres finales qui incommodaient : *vous êtes*, pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les Italiens et les Anglais. La poésie française est trop gênée, et très-souvent trop prosaïque.

nécessairement que chacun se réduise à cultiver une petite partie du vaste champ que le siècle de Louis XIV a défriché.

ARTISTES CÉLÈBRES.

MUSICIENS.

La musique française, du moins la vocale, n'a été jusqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la prosodie française est différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours sur la dernière syllabe; et toutes les autres nations pèsent sur la pénultième ou sur l'antépénultième, ainsi que les Italiens. Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *e* muets; et ces *e*, qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, et le sont d'une manière uniforme, *gloi-reu, victoi-reu, barbari-eu, furi-eu...* Voilà ce qui rend la plupart de nos airs et notre récitatif insupportables à quiconque n'y est pas accoutumé. Le climat refuse encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a eue longtemps chez le pape et dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela, joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la musique française propre pour les seuls Français.

Malgré toutes ces raisons, les étrangers qui ont été longtemps en France conviennent que nos musiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajustant leurs airs à nos paroles, et que cette déclamation notée a souvent une expression admirable; mais elle ne l'a que pour des oreilles très-accoutumées, et il faut une exécution parfaite; il faut des acteurs : en Italie, il ne faut que des chanteurs.

La musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie et de la lenteur qu'on reproche à la vocale; mais plusieurs de nos symphonies, et surtout nos airs de danse, ont trouvé plus d'applaudissements chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéras italiens; il n'y en a presque jamais d'autres chez un roi qui entretient un des meilleurs opéras de l'Europe, et qui, parmi ses autres talents singuliers, a cultivé avec un très-grand soin celui de la musique.

LULLI (Jean-Baptiste), né à Florence en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, et ne sachant encore que jouer du violon, fut le père de la vraie musique en France. Il sut accommoder son art au génie de la langue; c'était l'unique moyen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la musique italienne ne s'éloignait pas de la

gravité et de la noble simplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de Lulli.

Rien ne ressemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de Lulli, chanté en Italie avec tant de succès dans le dix-septième siècle, et qui commence ainsi :

*Sunt breves mundi rosæ,
Sunt fugitivi flores ;
Frondes veluti annosæ
Sunt labiles honores.*

Il faut bien observer que dans cette musique de pure déclamation, qui est la mélodie des anciens, c'est principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'est à quoi on se méprit beaucoup du temps de Quinault et de Lulli. Les poètes étaient jaloux du poète, et ne l'étaient pas du musicien. Boileau reproche à Quinault

. . . . ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

Les passions tendres, que Quinault exprimait si bien, étaient sous sa plume la peinture vraie du cœur humain, bien plus qu'une morale lubrique. Quinault, par sa diction, échauffait encore plus la musique que l'art de Lulli n'échauffait ses paroles. Il fallait ces deux hommes et des acteurs, pour faire de quelques scènes d'*Atys*, d'*Armide* et de *Roland*, un spectacle tel que ni l'antiquité ni aucun peuple contemporain n'en connut. Les airs détachés, les ariettes ne répondirent pas à la perfection de ces grandes scènes. Ces airs, ces petites chansons, étaient dans le goût de nos *noëls*; ils ressemblaient aux *barcarolles* de Venise: c'était tout ce que l'on voulait alors. Plus cette musique était faible, plus on la retenait aisément; mais le récitatif est si beau, que Rameau n'a jamais pu l'égaliser. « Il me faut des chanteurs, disait-il, et à Lulli des acteurs. » Rameau a enchanté les oreilles, Lulli enchantait l'âme: c'est un des grands avantages du siècle de Louis XIV, que Lulli ait rencontré un Quinault.

Après Lulli, tous les musiciens, comme Colasse, Campra, Destouches, et les autres, ont été ses imitateurs, jusqu'à ce qu'enfin Rameau est venu, qui s'est élevé au-dessus d'eux par la profondeur de son harmonie, et qui a fait de la musique un art nouveau.

A l'égard des musiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait plusieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

PEINTRES.

Il n'en est pas de la peinture comme de la musique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaise qu'à elle, parce que le génie de sa langue n'en admettra pas d'autres; mais les peintres doivent représenter la nature, qui est la même dans tous les pays, et qui est vue avec les mêmes yeux.

Il faut, pour qu'un peintre ait une juste réputation, que ses ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'est pas assez d'avoir un petit parti et d'être loué dans de petits livres, il faut être acheté.

Ce qui resserre quelquefois les talents des peintres est ce qui semblerait devoir les étendre; c'est le goût académique, c'est la manière qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les académies sont sans doute très-utiles pour former les élèves, surtout quand les directeurs travaillent dans le grand goût: mais si le chef a le goût petit, si sa manière est aride et léchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme les éventails, les élèves, subjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les académies: aucun ouvrage qu'on appelle académique n'a été encore, en aucun genre, un ouvrage de génie: donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la manière de ses confrères, ses productions seront compassées et contraintes; donnez-moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les artistes sublimes ou ont fleuri avant les établissements des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces sociétés.

Corneille, Racine, Despréaux, Le Sueur, Le Moine, non-seulement prirent une route différente de leurs confrères, mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

POUSSIN (Nicolas), né aux Andelys, en Normandie, en 1594, fut l'élève de son génie; il se perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit; on pourrait aussi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il était, dans son temps, le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris, il y céda à l'envie et aux cabales, il se retira: c'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. Le Poussin retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de sa fortune. Mort en 1665.

LE SUEUR (Eustache), né à Paris en 1617, n'ayant eu que Vouet pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut, à l'âge de trente-huit ans, en 1655.

BOURDON et LE VALENTIN ont été célèbres. Trois des meilleurs

tableaux qui ornent l'église de Saint-Pierre de Rome sont du Poussin, du Bourdon et du Valentin.

LE BRUN (Charles), né à Paris en 1619. A peine eut-il développé son talent, que le surintendant Fouquet, l'un des plus généreux et des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau de *la Famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du tableau de Paul Véronèse qu'on voit à côté, et le surpasse beaucoup par le dessin, la composition, la dignité, l'expression et la fidélité du costume. Les estampes de ses tableaux des *Batailles d'Alexandre* sont encore plus recherchées que les *Batailles de Constantin* par Raphaël et par Jules Romain. Mort en 1690.

MIGNARD (Pierre), né à Troyes en Champagne, en 1610, fut le rival de Le Brun pendant quelque temps; mais il ne l'est pas aux yeux de la postérité. Mort en 1695.

GELÉE (Claude), dit Claude LORRAIN. Son père, qui en voulait faire un garçon pâtissier, ne prévoyait pas qu'un jour son fils ferait des tableaux qui seraient regardés comme ceux d'un des premiers paysagistes de l'Europe. Mort à Rome en 1678.

CASE. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard justice en France aux bons artistes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens, au contraire, passent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir. Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

PARROCEL (Joseph), né en 1648, bon peintre, et surpassé par son fils. Mort en 1704.

JOUVENET (Jean), né à Rouen en 1644, élève de Le Brun, inférieur à son maître, quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur un peu jaune. Il les voyait de cette couleur, par une singulière conformation d'organes. Devenu paralytique du bras droit, il s'exerça à peindre de la main gauche, et on a de lui de grandes compositions exécutées de cette manière. Mort en 1717.

SANTERRE (Jean-Baptiste). Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai et tendre. Son tableau d'*Adam et d'Ève* est un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de *Sainte Thérèse*, dans la chapelle de Versailles, est un chef-d'œuvre de grâces; et on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

LA FOSSE s'est distingué par un mérite à peu près semblable.

BOULOGNE (Bon), excellent peintre; la preuve en est que ses tableaux sont vendus fort cher.

BOULOGNE (Louis). Ses tableaux, qui ne sont pas sans mérite, sont moins recherchés que ceux de son frère.

RAOUS, peintre inégal ; mais quand il a réussi, il a égalé le Rembrandt.

RIGAUD, né à Perpignan en 1663. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a représenté le cardinal de Bouillon ouvrant l'année sainte est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de Rubens. Mort en 1743.

DE TROY a travaillé dans le goût de Rigaud. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

VATTEAU a été dans le gracieux à peu près ce que Téniers a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

LE MOINE, né à Paris en 1688, a peut-être surpassé tous ces peintres par la composition du *Salon d'Hercule*, à Versailles. Cette apothéose d'Hercule était une flatterie pour le cardinal Hercule de Fleury, qui n'avait rien de commun avec l'Hercule de la Fable. Il eût mieux valu, dans le salon d'un roi de France, représenter l'apothéose de Henri IV. Le Moine, envié de ses confrères et se croyant mal récompensé du cardinal, se tua de désespoir en 1737.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme Desportes et Oudry ; d'autres ont réussi dans la miniature ; plusieurs dans le portrait. Quelques peintres, et surtout le célèbre Vanloo, se sont distingués depuis dans de plus grands genres, et il est à croire que cet art ne périra pas.

SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS, ETC.

La sculpture a été poussée à sa perfection sous Louis XIV, et s'est soutenue dans sa force sous Louis XV.

SARRASIN (Jacques), né en 1598, fit des chefs-d'œuvre à Rome pour le pape Clément VIII. Il travailla à Paris avec le même succès. Mort en 1660.

PUGET (Pierre), né en 1623, architecte, sculpteur et peintre ; célèbre par plusieurs chefs-d'œuvre qu'on voit à Marseille et à Versailles. Mort en 1695.

LE GROS et THÉODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun à Rome deux modèles qui l'emportèrent au concours sur tous les autres, et qui sont comptés parmi les chefs-d'œuvre. Le Gros mourut à Rome en 1719.

GIRARDON (François), né en 1617, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les *Bains d'Apollon* et par le *Tombeau du cardinal de Richelieu*. Mort en 1715.

Les COYSEVOX et les COUSTOU, et beaucoup d'autres, se sont très-

distingués, et sont encore surpassés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos sculpteurs modernes.

CHAUVEAU, NANTEUIL, MELLAN, AUDRAN, EDELINCK, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE, suivis encore par de meilleurs artistes, ont réussi dans les tailles-douces, et leurs estampes ornent, dans l'Europe, les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De simples orfèvres, tels que BALIN et GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur dessin et par l'élégance de leur exécution.

Il n'est pas aussi facile à un génie né avec le bon goût de l'architecture de faire valoir ses talents, qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monuments que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talents inutiles.

MANSARD (François) a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou plutôt le palais de *Maisons*, auprès de Saint-Germain, est un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de se livrer à son génie.

MANSARD (Jules-Hardouin), son neveu, fit une fortune immense sous Louis XIV, et fut surintendant des bâtimens. La belle chapelle des Invalides est de lui. Il ne put déployer tous ses talents dans celle de Versailles, où il fut gêné par le terrain, et par la disposition du petit château, qu'il fallut conserver.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût : l'ancienne, de Jean Goujon ; et la nouvelle, de Bouchardon ; encore sont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du Louvre, dont on ne fait point d'usage, et de ne s'assembler que dans des salles de spectacle sans goût, sans proportion, sans ornemens, et aussi défectueuses dans l'emplacement que dans la construction ; tandis que des villes de province donnent à la capitale des exemples qu'elle n'a pas encore suivis.

La France a été distinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance : ce sont les vastes hôpitaux, les magasins, les ponts de pierre, les quais, les immenses levées qui retiennent les rivières dans leur lit, les canaux, les écluses, les ports, et surtout l'architecture militaire de tant de places frontières, où la solidité se joint à la beauté. On connaît assez les ouvrages élevés sur les dessins de PERRAULT, de LEVAU et de DORBAY.

L'art des jardins a été créé et perfectionné par LE NOSTRE pour l'agréable, et par LA QUINTINIE pour l'utilité. Il n'est pas vrai que Le Nostre ait poussé la simplicité jusqu'à embrasser familièrement le roi et le pape. Son élève, Collinau, m'a protesté que ces historiettes rapportées dans tant de dictionnaires sont fausses ; et on n'a

pas besoin de ce témoignage pour savoir qu'un intendant des jardins ne baise point les papes et les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieuses, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'imprimerie, tout cela s'est senti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, et même l'or qui les embellit, avec une intelligence et un goût si rares, que telle étoffe qui n'a été portée que par le luxe méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

Enfin le siècle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, et de transmettre à la postérité, le dépôt de toutes les sciences et de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller : c'est à quoi a travaillé une société de savants remplis d'esprit et de lumières. Cet ouvrage immense et immortel semble accuser la brièveté de la vie des hommes. Il a été commencé par MM. d'Alembert et Diderot, traversé et persécuté par l'envie et par l'ignorance, ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défigurés cet important ouvrage par des déclamations puériles et des lieux communs insipides, qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain.

FIN DE LA LISTE.

TABLE.

	Pages.
CHAPITRE I. Introduction au siècle de Louis XIV.....	4
CHAP. II. Des États de l'Europe avant Louis XIV.....	6
CHAP. III. Minorité de Louis XIV. Victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien.....	22
CHAP. IV. Guerre civile.....	29
CHAP. V. Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rébellion, en 1653.....	47
CHAP. VI. État de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661.....	59
CHAP. VII. Louis XIV gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche espagnole à lui céder partout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux États-Généraux, et rend son royaume florissant et redoutable.....	84
CHAP. VIII. Conquête de la Flandre.....	90
CHAP. IX. Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-Chapelle...	95
CHAP. X. Travaux et magnificence de Louis XIV. Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande.....	104
CHAP. XI. Évacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.....	120
CHAP. XII. Belle campagne et mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef.....	128
CHAP. XIII. Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678.....	138
CHAP. XIV. Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumission de Gênes. Ambassade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Électorat de Cologne disputé.....	148
CHAP. XV. Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, et protégé par Louis XIV.....	159
CHAP. XVI. De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, jusqu'en 1697. Nouvel embrasement du Palatinat. Victoires des maréchaux de Catinat et de Luxembourg, etc.....	174
CHAP. XVII. Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Rysvick. État de la France et de l'Europe. Mort et testament de Charles II, roi d'Espagne.....	189

	Pages.
CHAP. XVIII. Guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne. Conduite des ministres et des généraux jusqu'en 1703..	214
CHAP. XIX. Perte de la bataille de Blenheim ou d'Hochstet, et ses suites.....	236
CHAP. XX. Pertes en Espagne ; perte des batailles de Ramillies et de Turin, et leurs suites.....	245
CHAP. XXI. Suite des disgrâces de la France et de l'Espagne. Louis XIV envoie son principal ministre demander la paix. Bataille de Malplaque perdue, etc.....	255
CHAP. XXII. Louis XIV continue à demander la paix et à se défendre. Le duc de Vendôme affermit le roi d'Espagne sur le trône.....	278
CHAP. XXIII. Victoire du maréchal de Villars à Denain. Rétablissement des affaires. Paix générale.....	288
CHAP. XXIV. Tableau de l'Europe, depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de Louis XIV.....	299
CHAP. XXV. Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV.....	303
CHAP. XXVI. Suite des particularités et anecdotes.....	331
CHAP. XXVII. Suite des particularités et anecdotes.....	350
CHAP. XXVIII. Suite des anecdotes.....	367
CHAP. XXIX. Gouvernement intérieur. Justice. Commerce. Police. Lois. Discipline militaire. Marine, etc.....	386
CHAP. XXX. Finances et régiments.....	407
CHAP. XXXI. Des sciences.....	424
CHAP. XXXII. Des beaux-arts.....	430
CHAP. XXXIII. Suite des arts.....	446
CHAP. XXXIV. Des beaux-arts en Europe, du temps de Louis XIV.	451
CHAP. XXXV. Affaires ecclésiastiques. Disputes mémorables.....	458
CHAP. XXXVI. Du calvinisme au temps de Louis XIV.....	471
CHAP. XXXVII. Du jansénisme.....	496
CHAP. XXXVIII. Du quiétisme.....	524
CHAP. XXXIX. Disputes sur les cérémonies chinoises. Comment ces querelles contribuèrent à faire proscrire le christianisme à la Chine.	539

LISTE RAISONNÉE DES ENFANTS DE LOUIS XIV, des princes de la maison de France de son temps, des souverains contemporains, des maréchaux de France, des ministres, de la plupart des écrivains et des artistes qui ont fleuri dans ce siècle, 549. — Enfants naturels et légitimés, 550. — Autres enfants naturels et légitimés, *ibid.* — Princes et princesses du sang royal qui vécurent dans le siècle de Louis XIV, 551. — La branche de Condé eut un très-grand éclat, 552. — Branche de Conti, 553. — Branche de Bourbon-Soissons, *ibid.*

SOUVERAINS CONTEMPORAINS. Papes, 553. — Maison ottomane, 554. — Empereurs d'Allemagne, 555. — Rois d'Espagne, *ibid.* — Rois de Portugal,

555. — Rois d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, dont il est parlé dans le Siècle de Louis XIV, *ibid.* — Rois de Danemarck, 556. — Rois de Suède, *ibid.* — Rois de Pologne, *ibid.* — Rois de Prusse, 557. — Czars de Russie, depuis empereurs, *ibid.* — Gouverneurs de Flandre, *ibid.* — Maréchaux de France, 558. — Grands amiraux de France sous le règne de Louis XIV, 565. — Généraux des galères de France sous le règne de Louis XIV, *ibid.* — Ministres d'État, *ibid.* — Chanceliers, 566. — Surintendants des finances, 567. — Secrétaires d'État et contrôleurs généraux des finances, 569.

CATALOGUE ALPHABÉTIQUE de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps, 572.

FIN DE LA TABLE.





LIBRARY OF CONGRESS



0 019 603 322 1